LE

LYCÉE ARMORICAIN.

Antè omnia musæ.

QUATORZIÈME VOLUME.



A NANTES,
DE L'IMPRIMERIE DE MELLINET-MALASSIS, ÉDITEUR,
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE NANTES,
CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ POLYMATHIQUE DU MORBIHAN.

1829.

14.e Volume. An 1829. 79.e Livraison.

LE LYCÉE ARMORICAIN.

HISTOIRE NATIONALE ET DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE DE TOUTES LES COMMUNES DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE, ETC.;

PAR M. GIRAULT, DE SAINT-FARGEAU.

Les auteurs se copient les uns les autres. Le dernier venu cite comme garantie l'assertion de celui qui l'a précédé; mais celui qui l'a précédé, sur quoi s'était-il fondé? On est souvent réduit aux données les plus vagues et les plus fugitives, pour appuyer des conjectures sur lesquelles on se fonde ensuite comme sur des vérités de fait.

J.-B. Say. *De l'Utilité des Statistiques.*

Avant que nous puissions mettre au jour une topographie physique et médicale complète de la ville de Nantes, travail dont nous nous occupons depuis long-temps, et pour lequel nous avons déjà réuni un grand nombre de matériaux (*), nous allons faire connaître

(*) Bien que l'aperçu topographique et physique de la ville de Nantes, que M. Priou a publié dans le tome 9, p. 281 de ce recueil, ne fût qu'une esquisse du travail qu'il prépare, il n'en a pas moins été l'objet d'une comparaison bien flatteuse pour l'auteur dans les Annales de Physiologie de M. le professeur Broussais, cahier de septembre 1828.

L'auteur qui rend compte de l'aperçu de M. Priou et de la to-

les idées que nous a suggérées la lecture de l'ouvrage dont nous venons de transcrire le titre.

Si l'histoire nationale que M. Girault, de Paris, se propose de publier, renfermait des documents topographiques, statistiques, historiques et chronologiques, exacts et précis sur chacun des départements qui composent la France, elle serait précieuse et devrait figurer avec avantage dans toutes les bibliothèques; mais nous nous voyons, à notre grand regret, forcé de déclarer que, si l'histoire particulière de chaque département est aussi remplie d'inexactitudes que celle du département de la Loire-Inférieure, ce livre n'étant à bien dire qu'une compilation fort indigeste de tout ce que les écrivains bretons ont publié jusqu'à ce jour sur notre pays, M. Girault sera loin d'avoir dignement atteint le but utile qu'il se proposait. Donnons des preuves de ce que nous avançons.

Nous ferons d'abord observer qu'il n'est pas exact de dire (page 3), que Nantes *n'offre rien de bien remarquable dans sa constitution atmosphérique*; car, sa situation géographique l'expose au contraire à des variations de température fort brusques, lesquelles forment le trait caractéristique du climat nantais, habituellement froid et humide, et donnant fréquemment lieu en supprimant subitement la transpiration, aux maux de gorge, au croup, aux rhumes de poitrine, aux rhumatismes articulaires, aux fièvres muqueuses, aux érysipèles et aux hydropisies de tout genre, maladies dominantes de notre belle cité dans laquelle on n'en atteint cependant pas moins la longévité.

Que M. G. nous dise (4), que la route de Bordeaux à Saint-Malo par Nantes *aurait besoin de grandes réparations dans la partie qui va de Nantes à Gesvres*, nous ne le contredirons pas, mais il a oublié de faire

pographie physique et médicale de Cusset, par M. Giraudet, D. M., s'exprime ainsi : *Il n'y a pas de motif à de semblables reproches dans l'ouvrage de M. Priou. La partie médicale y est traitée avec moins d'étendue, mais elle est écrite dans un meilleur esprit ; on y reconnaît un médecin formé par l'expérience et sûr de ses principes, pour qui la médecine physiologique n'est pas une œuvre incomplète et suspecte* (Note de l'Editeur).

connaître qu'on avait commencé à la faire *macadamiser* (*), et que ce système nouveau d'empierrement, qui n'est pourtant pas encore chez nous ce qu'il devrait être, avait bien réussi. Au reste, les travaux sur la route de Clisson, sont plus considérables, et après ceux-ci, viennent ceux de la route de la Rochelle. On a beaucoup parlé de la route de la Chapelle-sur-Erdre, mais c'est un macadamisage très-imparfait.

Les *Brièrons*, plus connus à Nantes et dans le département, sous le nom de *Montoirains*, ne transportent pas seulement les mottes de tourbe dans des toues (6); mais encore dans des chaloupes à quille naviguant très-bien. Les petits bateaux plats dont ils se servent dans leurs étiers s'appellent *blains*, et diffèrent entièrement, par leur forme, de ceux que nous appelons toues.

A l'occasion de l'évaluation de nos landes par notre parent le docteur Fréteau, M. G (6) s'exprime ainsi : *En* 1820, *M. Fréteau*, président de la Société Académique de Nantes, *auquel nous empruntons une partie de cet article, évaluait à* 120,000 *arpents les landes du département de la Loire-Inférieure; mais cette estimation se trouve trop élevée aujourd'hui, depuis les grands défrichements entrepris il y a quelques années*. Toutefois, voici une note qu'il est bon de produire ici, et qui, à l'époque où je fus chargé (1827) par la Société Académique d'examiner les titres de M. Ch. Haëntjens, pour son admission au nombre de ses membres résidants, me fut communiquée par le savant M. Athenas, que nous venons de perdre, et qui faisait partie de la commission dont j'étais l'organe. « En 1778, on comptait en landes, dans ce département, 3,006,000 journaux ou en hectares, 1,503,000. En supposant que depuis ce temps on ait défriché le quart, ci. 375,750, reste encore en hectares 1,127,250.

Ce que M. G. dit de notre industrie (7) a été pris en

(*) V. la notice de M. de Tollenare (tome 7, page 489 de ce recueil et le *Breton* 1827.) C'est lui qui a importé dans notre département l'idée de macadamisage, nouveau mode d'empierrement que l'Angleterre a fait connaître pour ses routes et qui ne paraissent pas encore avoir fait abandonner quelques systèmes plus modernes dont les journaux scientifiques nous ont entretenus.

partie dans le tableau géographique et statistique qui se vend chez MM. Baudouin frères, à Paris. Dans ce tableau, qui est loin de faire connaître toute l'étendue de nos ressources, il est dit que la superficie totale du territoire du département de la Loire-Inférieure est de 706,285 hectares ou 361 lieues carrées et la population de 433,815 individus, et cependant dans l'ouvrage que nous avons sous les yeux, elle est portée à 352 lieues carrées ou 740,000 hectares, et la population à 457,090, c'est-à-dire à vingt-quatre mille âmes en plus.

Des contradictions qui se rencontrent dans les deux paragraphes qui précèdent, on pourrait donc inférer que la superficie totale du territoire de notre département et la superficie en landes, n'ont pas encore été rigoureusement établies. Il eût fallu que M. G. citât l'autorité d'après laquelle il a basé son calcul.

Jamais la rivière d'Erdre (*) n'a offert une largeur de 2 ou 3 lieues (7), dans aucun de ses points. La plaine de Mazerolles n'a qu'une lieue, au plus, de large. La Chézine (27), passe dans la commune de Chantenay, mais non sur le côteau couronné par le village. L'Ognon (29), n'est navigable que dans une petite partie de son cours qui est de six à sept lieues. La Loire (32) aurait, d'après M. G., 220 lieues de cours; mais il n'a jamais été porté par les auteurs qu'à 175 lieues.

A la page 40, M. G. en s'exprimant ainsi, à l'égard des terres du bourg de Batz, *la majeure partie était autrefois en falaises ou terrains sablonneux*, prouverait

---

(*) M. Guichard fils, négociant, est le premier qui ait eu l'idée de mettre sur la rivière d'Erdre un bateau à vapeur pour faire journellement le service de Nantes à Nort, séparés par une distance de six lieues; et, le 22 avril 1829 malgré les obstacles que semblaient présenter le rétrécissement de la rivière et ses sinuosités dans une étendue d'une lieue, c'est-à-dire depuis la Poupinière jusqu'au port de Saint-Georges, plus particulièrement de ce dernier point à Port-Mulon, où elle n'a guère que trente pieds de largeur, il a eu la satisfaction de conduire son bateau jusqu'à Nort en deux heures dix minutes, au grand étonnement des habitants accourus de toute part pour jouir de ce spectacle tout à fait nouveau pour eux.

Grâces aux soins et à la persévérance de M. Guichard, les riverains actionnaires de l'Erdre trouveront donc désormais une navigation sûre, prompte et commode dans tous les temps.

qu'il ne connaît pas les localités. En effet, les falaises ne sont point des terrains, mais des portions de côte formées tantôt par des rochers escarpés et tantôt par des terres qui s'éboulent, quand la lame en a miné la base. L'explication que M. Cuvier donne des falaises, dans son discours sur les révolutions de la surface du globe, prouve qu'il a étudié la nature sur les lieux. Quand, dit-il, la côte est élevée, la mer, qui n'y peut rien rejeter, y exerce une action destructive, ses vagues en rongent le pied et en escarpent toute la hauteur en falaise, parce que les parties plus hautes se trouvant sans appui tombent sans cesse dans l'eau : elles y sont agitées dans les flots jusqu'à ce que les parcelles les plus molles et les plus déliées disparaissent. Les portions plus dures, à force d'être roulées en sens contraire par les vagues, forment ces galets arrondis, ou cette grêve qui finit par s'accumuler assez pour servir de rempart au pied de la falaise.

Les limites de notre département du côté de l'ouest, offrent réellement beaucoup d'objets pleins d'attraits pour le philosophe, le naturaliste et l'antiquaire. D'abord, le vaste océan si beau et si imposant, quand il est tranquille, et si menaçant, si terrible, lorsque le noir orage a soulevé ses flots ; là, des dunes ou montagnes de sable, plus loin des falaises, ailleurs ces monuments druidiques ou du culte gaulois, que les Romains n'ont pu détruire comme dans l'est et le nord de la France ; enfin, des végétaux (*) et des oiseaux qui diffèrent de ceux de l'intérieur des terres ; des crustacées très-variés et des thalassiophytes que la marée jette souvent sur la plage ; des espèces nombreuses de poissons et de coquillages maritimes (**), de couleurs agréablement nuancées, et dont beaucoup sont microscopiques.

(*) M. Drouet, du Mans, membre de plusieurs sociétés savantes, m'a promis de classer un grand nombre de végétaux recueillis par lui sur la côte, sur Pierre-Percée, Baguenaud et les Charpentiers, écueils trop fameux par les désastres qu'ils ont causés à la navigation et sur lesquels aucun naturaliste n'avait encore songé et surtout osé se risquer. J'ai réclamé son travail pour le *Lycée*.

(**) J'en possède plus de quarante espèces. M. Richer a trouvé, à Noirmoutiers, des coquillages inconnus à nos naturalistes de Paris.

D'après M. G. (42), on apercevrait encore, sur le côté gauche de la route de Nantes à la Rochelle, quelques vestiges du château de Touffou ; mais, depuis deux ans, M. Bousseau, notaire à Nantes, les a fait entièrement disparaître, parce que le peu qui en restait ne pouvait offrir aucun intérêt, et il a fait planter des arbres sur l'emplacement de cette célèbre forteresse, où fut détenu quelque temps Gilles de Bretagne, frère du duc François I.er, qui régnait en 1442.

L'article *Boissière du Doré* (43) est insoutenable. On ne sait vraiment où M. G. a pu prendre ce qu'il contient. En parlant de ce bourg, l'auteur aurait dû mentionner une tuilerie assez considérable, qui y est établie depuis long-temps, et dans laquelle on fabrique aussi une partie des vases de terre cuite non vernissés, qui servent aux usages d'un grand nombre de communes limitrophes.

Il existe à Beauchêne, commune du Loroux, une source d'eau qui passe pour être ferrugineuse et un peu thermale. M. G. n'en parle pas. J'avais fait venir de l'eau de cette source pour en opérer l'analyse ; mais ayant appris de M. Guilmin, médecin au Loroux, qu'il en avait envoyé à MM. les pharmaciens qui font partie du Conseil de Salubrité de Nantes, j'ai renoncé à ce travail, parce que je ne doute pas qu'il sera beaucoup mieux fait par eux.

M. G. ne dit rien encore de la source ferrugineuse de Forges située dans la commune de la Chapelle-sur-Erdre (49) et dont j'ai parlé avec quelque détail dans mon aperçu topographique de la ville de Nantes. (v. la page 33) C'est par les soins de M. Alban de Villeneuve, ancien préfet du département, que les eaux de cette source sont recueillies dans une jolie fontaine.

En parlant de l'air de Clisson (53), l'auteur du *Dictionnaire Géographique* avance qu'on n'éprouve presque jamais d'épidémies dans cette ville ; cependant, à la fin de l'année 1826, il y a régné une fièvre épidémique grave et très-meurtrière. C'était une fièvre muqueuse, mieux désignée par le chef de l'école physiologique sous le nom de gastro-entérite-céphalique et qui s'était développée sans que la cause occasionnelle en fût apprécia-

ble (*); elle atteignit, sans distinction d'âge et de sexe, un grand nombre d'individus, et régnait principalement dans le quartier dit de la Trinité, qui est le plus aéré, et en apparence le plus sain. La consternation était grande, parce que toutes les fois qu'une maladie attaque plusieurs individus en même temps, l'idée de contagion vient toujours s'emparer des esprits. Il ne fallut rien moins que l'habileté des médecins de Clisson, qui au fort de la maladie ne cessèrent de prodiguer les soins les plus assidus à leurs concitoyens, pour faire cesser l'épidémie. Les délayants, la diète, la saignée phlébique ou la saignée capillaire au moyen des sangsues d'abord, puis les sinapismes et les vésicatoires, et enfin dans quelques cas, les révulsifs les plus énergiques, tels que le séton à la nuque et le moxa à la région lombaire, ont été très-utiles. Voulant m'assurer, par moi-même, des bruits sinistres qui se répandaient sur le sort des Clissonnais, je me rendis sur les lieux pour ma propre instruction; mais la mort commençait à suspendre ses ravages.

(*) M. le docteur Fouré, médecin des épidémies, m'a dit qu'un violent orage qui survint sur la fin d'une journée très-chaude, accompagné d'une pluie abondante et mêlée de beaucoup de grêle et qui abaissa subitement la température, est la seule circonstance qu'on ait pu saisir comme ayant précédé immédiatement l'épidémie. Mais peut-on penser qu'elle ait pu réellement y donner lieu? Pourquoi, alors, n'a-t-elle pas régné dans toute la ville? Je me ressouviens que la plupart des personnes que je questionnai sur les causes de l'épidémie l'attribuaient à du poisson un peu avancé dont s'étaient nourris les individus qui habitaient le quartier de la Trinité. Cette circonstance nous paraîtrait avoir bien plus puissamment contribué à développer cette affection de nature éminemment inflammatoire. Chez les enfants, les vieillards et les individus faibles, les membranes muqueuses du canal digestif et des bronches, ainsi que les membranes du cerveau, étaient prises simultanément d'inflammation plus ou moins vive. Chez les adultes vigoureux le cerveau semblait être exclusivement le siége de tout le désordre.

Au reste, le traitement très-rationnel auquel les médecins de Clisson ont recouru est une preuve palpable qu'ils ne sont pas restés étrangers aux lumières émanées de la nouvelle doctrine ou de l'irritation qu'on essaie en vain de repousser, et le plus ordinairement sans l'avoir compris. En effet, il y a quelques années ils auraient employé un traitement diamétralement opposé; ils auraient prescrit le quinquina, le camphre, la serpentaire de Virginie, les vins généreux, moyens incendiaires tout à fait nuisibles. Voilà donc un bienfait incontestable des nouvelles idées proclamées par la médecine physiologique.

Les sangsues des marais de Donges (64), bien que très-estimées ne sont pas meilleures que celles qui proviennent des marais de Saint-Julien-de-Concelles, où elles sont devenues rares, parce qu'on en a beaucoup expédié, non-seulement pour l'Angleterre, mais encore pour le Brésil et surtout pour les Antilles, où elles ont eu récemment de grands succès dans le début de la fièvre jaune, quand on les a appliquées sur la région de l'estomac.

On voit dans la commune de Basse-Goulaine (69) deux *peulvens* fort curieux, dont M. G. ne dit rien et dont M. Athénas a donné la description (v. la page 413 du t. 9 de ce recueil; et la page 257 du t. 11.) L'un de ces dolmens est debout dans un champ et l'autre est couché dans le chemin qui le borde.

En parlant de Guerande (71), M. G. aurait dû au moins dire quelque chose du collége (petit séminaire) qui s'y trouve; il compte aujourd'hui 130 élèves, et jouit, sous tous les rapports, d'une réputation méritée.

La tourbe qui donne lieu à une industrie très-considérable, ne s'extrait point à Montoir (88) comme on le répète; mais de la Grande-Brière qui est à plus d'une lieue de ce bourg.

Le pont de Méans (89), qui se compose de deux arches assez hardies, est à une portée de fusil du bourg et non pas à un quart de lieue.

L'article Nantes de l'ouvrage de M. G. va donner lieu à plusieurs réflexions de notre part.

Rien n'est plus difficile à constater que le nombre exact des habitants d'une ville, d'une contrée ou d'un pays, et l'auteur de l'ouvrage que nous avons sous les yeux n'a pas été conséquent dans l'évaluation de la population de la ville de Nantes. Car il fait monter la population officielle à 71,739 habitants, et la population réelle à 95,000, puis, si l'on additionne la répartition qu'il indique pour chacun des six cantons de justice de paix qui composent notre cité, on trouve un total de 80,043 individus. Nous nous sommes livrés à des recherches sur la population de la ville de Nantes et sur l'instruction de notre département, et nous les ferons connaître aussitôt que M. le baron de Vanssay,

préfet, aura mis à notre disposition l'état des écoles de chaque arrondissement du département, qu'il a bien voulu nous promettre.

Il n'appartenait guères à une personne étrangère à notre pays de nous donner une histoire de la ville de Nantes, qui n'a pas encore trouvé un digne interprète; aussi l'article de M. G. laisse-t-il beaucoup à désirer.

L'Hôtel-Dieu de notre cité (106) n'a pas été construit en 1655, mais bien en 1650, comme l'atteste l'inscription qui est placée au-dessus de la porte d'entrée du principal corps de logis, et que nous reproduirons ailleurs.

L'école d'enseignement mutuel pour l'instruction élémentaire aurait pu, de la part de M. G., être l'objet d'un article, parce qu'elle peut servir de modèle aux principales villes de notre province, et qu'elle est d'ailleurs une institution patriotique fort utile. Pour suppléer à cette omission, nous allons en donner l'historique.

La ville de Nantes possède, pour les garçons, une école d'enseignement mutuel dont l'organisation est tout à fait digne d'éloges; elle a été fondée en 1817, par une société de souscripteurs et compte aujourd'hui (1829) 400 élèves.

M. Mandart fils, directeur de cette école depuis quatre ans, justifie parfaitement le choix de la société qui l'a honoré de sa confiance. Il y enseigne, d'après le manuel publié par la société pour l'instruction élémentaire de Paris, la lecture, l'écriture, le calcul, y compris les règles de trois et le système métrique, et enfin, le dessin linéaire. On regrette que le chant, non plus que la géographie élémentaire, ne soient pas compris au nombre des objets de l'instruction. On remarque une bonne tenue dans l'école qui manœuvre avec précision; des cahiers bien soignés et des dessins géométriques très-bien faits, attestent les progrès des enfants. Les moniteurs, en général, dirigent l'école avec intelligence et avec fermeté; mais il est fâcheux qu'ils soient retirés de bonne heure par les parents, qui veulent les employer auprès d'eux.

La société fondatrice de l'école a choisi dans son sein un conseil d'administration de quinze membres dont chacun inspecte l'école pendant une semaine, surveille le bon ordre, tient note sur un livret des observations

qu'il a pu faire et qu'il communique à l'assemblée du comité tenue chaque mois.

Les citoyens amis du bien public, qui avaient conçu le projet de fonder à Nantes une école d'enseignement mutuel, commencèrent par se constituer en comité central d'administration, composé d'un très-petit nombre de membres (*) et ils réservèrent à ce comité la gestion exclusive et l'emploi des fonds. On acheta une salle (**) assez grande pour contenir 500 enfants. Le comité a conféré le droit à chaque place aux personnes qui ont voulu prendre part à son entreprise, à raison de 100 fr. par place. Les titres de propriétés de ces places dans l'école sont délivrés en parchemin et transmissibles par héritage ou par endossement. Comme ces places sont fondées à perpétuité, chacun de ceux qui en devient

---

(*) La société fondatrice de cette école n'oubliera jamais qu'elle doit en partie sa création à M. Thomas Dobrée, consul du Danemarck et des villes Anséatiques, né à Nantes, le 6 avril 1781, et décédé, dans cette ville, le 15 décembre 1828. La mort de cet estimable citoyen fut vraiment un sujet d'affliction pour toute notre cité. Possesseur d'une belle fortune, dont il faisait un libéral emploi, il était devenu un négociant vraiment cosmopolite. Ses navires ont porté jusqu'en Chine les produits industriels de notre pays. Ses vues étaient très-étendues ; et, à de vastes connaissances commerciales, il joignait le talent de rendre ses idées avec facilité. Il a laissé des écrits où régnent la clarté et la précision, et qui donnent de leur auteur une haute opinion.

M. Dobrée était directeur-trésorier de la superbe manufacture de fer de la Basse-Indre, établie en 1822, et membre de la Société Académique du département de la Loire-Inférieure.

M. Dobrée est importateur, et, en quelque sorte, l'inventeur des feutres à doublage des navires, employés par les Anglais, et qui ont été généralement adoptés par notre marine royale. C'est, sans doute, pour ce service important rendu à son pays, qui fut toujours l'objet de son culte, que par son ordonnance du 29 octobre 1828, Sa Majesté Charles X l'avait nommé chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur. Mais la maladie qui l'a conduit au tombeau n'ayant pas permis à M. le baron de Vanssay de procéder à sa réception en cette qualité, ce magistrat a sollicité et obtenu de Son Excellence le maréchal, grand-chancelier de l'Ordre, l'autorisation de remettre à sa veuve et à son fils, la croix et les titres qui lui étaient destinés, pour être conservés, par eux, comme un gage de l'honorable distinction que ce citoyen recommandable avait reçue du chef du gouvernement.

(**) L'ancienne salle de spectacle du Chapeau-Rouge.

propriétaire peut, moyennant 100 fr., une fois payés, assurer l'instruction à un élève, renouvelé à son choix. Ses héritiers peuvent, après lui, perpétuer le même bienfait. Un artisan, chargé d'une nombreuse famille peut acheter l'un de ces contrats, faire ainsi successivement l'éducation de tous ses enfants mâles et revendre ensuite le contrat, de manière que leur éducation ne lui aura coûté que l'intérêt annuel de ses 100 fr., aussi long-temps qu'il aura été privé de cette somme.

C'est avec le produit de la vente de ces places, que le comité de Nantes a acheté, dans l'origine, le beau local qu'il possède et qui a commencé la dotation de l'école. Il espère qu'avec le secours de l'administration municipale, l'école pourra être définitivement dotée à perpétuité.

Il n'est aucune grande ville de la Bretagne qui ne puisse, à l'aide de ce moyen, fonder à perpétuité une école semblable.

Cinq cents places à 100 fr. l'une, font 50,000 fr., qui, à 5 p. 0/0, donnent un revenu de 2,500 fr. Avec un peu d'aide de l'administration, les dépenses d'une grande école se trouvent assurées. Si l'administration ne croyait pas devoir seconder, par des efforts effectifs, le zèle des bienfaiteurs, les fondateurs n'auraient qu'à augmenter le prix des places, en les portant à 120 fr. ou même à 130 fr., suivant le besoin, pour avoir les fonds nécessaires.

On ne doit pas négliger de rappeler que S. A. R. Monseigneur le duc d'Angoulême daigna, lorsqu'il vint à Nantes, souscrire pour dix places dans cette école, dont il a été, depuis, constamment le bienveillant protecteur. Ce généreux exemple n'a pas seulement contribué à procurer un grand nombre de souscriptions, il a exercé une influence salutaire sur tous les esprits; et les écoles des frères de la doctrine chrétienne, qui sont dans notre ville, et dont l'émulation s'est trouvée excitée, ont toujours co-existé avec l'école nouvelle dans un état de paix, de tolérance et de bienveillance réciproques (*).

(*) Ces détails sont extraits du journal d'éducation publié sous les

L'article *Bibliothèque Publique* étant tout-à-fait incomplet dans l'histoire nationale de M. G. nous mettrons sous les yeux du lecteur l'historique de cette belle collection que nous devons à l'extrême obligeance de M. Guillet, qui en est le bibliothécaire.

Avant 1588, Nantes ne possédait point de bibliothèque publique.

Pierre Le Galle, archidiacre de la cathédrale de Nantes, légua sa riche bibliothèque à l'hôpital de cette ville.

La communauté de ville, par délibération du 17 novembre 1588, demanda la conservation de cette collection précieuse, et Charles Harouys de l'Espinay, alors maire, en fit l'acquisition pour la commune, moyennant la somme de 1200 écus d'or au soleil.

Le duc de Mercœur, l'un des chefs de la ligue, à cette époque gouverneur en Bretagne, désirait acheter pour lui cette bibliothèque; mais il céda aux sollicitations du maire, et se désista de toute prétention à cet égard, en faveur de la ville de Nantes, dont il recherchait l'amitié.

---

auspices de la Société formée à Paris pour l'amélioration de l'enseignement élémentaire, cahier de septembre 1828, et voici une copie de la lettre que le comité de l'école mutuelle de Nantes m'a fait l'honneur de m'écrire par son secrétaire :

Monsieur,

Je suis chargé par le comité de l'école mutuelle gratuite, de répondre à la demande que vous lui avait faite de renseignements sur cet établissement ; et, à cet égard, de vous transmettre le rapport fait par M. Julien de Paris. J'y ai fait quelques corrections, et il serait difficile de savoir ce qu'il conviendrait d'y ajouter de plus.

Seulement, que le bienfait de cette institution se trouve augmenté pour chaque actionnaire par la faculté que le comité accorde d'envoyer à cette école autant d'enfants qu'il peut désirer d'y présenter, parce qu'un grand nombre d'actionnaires sont absents, et que beaucoup d'autres n'en envoient pas faute d'occasion. Il suffit, pour cela, d'adresser les parents à un des membres du comité, qui donne un billet d'admission.

Le maître ne peut admettre d'enfants sans ce billet et un certificat de médecin constatant la vaccination ou la variole.

Le comité se renouvelle lors du décès ou absence totale de quelqu'un de ses membres, par bulletin secret en réunion du comité et des souscripteurs.

Depuis plusieurs années le clergé de Nantes ne s'est point montré jaloux de la faveur qu'a prise l'école mutuelle, parce qu'il a acquis la conviction du bon esprit qui préside à sa direction.

Cette bibliothèque fut placée à l'Hôtel-de-Ville et rendue publique; on la confia, sous cautionnement, à la garde d'un particulier qui en prit si peu de soin, que tous les livres furent enlevés. Il n'en est resté aucun de cette époque à la bibliothèque de l'Oratoire.

Philippe de Bourgneuf, évêque de Nantes, décédé le 17 juillet 1617, ayant légué sa bibliothèque à l'oratoire, à condition qu'elle ne sortirait pas de Nantes, l'abbé Barrin, grand vicaire, l'augmenta de ses bienfaits.

Le 31 mars 1753, M. Mathurin Bellabre étant maire, la communauté de ville approuva un projet qui érigeait en bibliothèque publique la bibliothèque de l'Oratoire. Les pères de l'Oratoire y adhérèrent à condition que le bibliothécaire serait choisi parmi eux. Le projet fut approuvé le 17 avril 1753, par M. Pont-Carré de Viarme, conseiller-d'état, intendant de Bretagne. Ce fut alors que Nantes commença à jouir réellement d'un établissement si long-temps désiré.

La bibliothèque publique promettait de s'augmenter considérablement, lorsque les troubles de la révolution vinrent apporter des entraves à son accroissement.

Le torrent dévastateur de l'anarchie entraîna les trésors destinés à ce bel établissement, et n'en laissa que quelques débris. Dans ces temps de calamité, 60,000 livres pesant d'ouvrages, précieux pour la plupart, furent vendus au poids, et l'égoïsme forma en silence des bibliothèques particulières aux dépens de la bibliothèque publique.

Environ 12,000 volumes furent soustraits au vandalisme, et la bibliothèque de l'oratoire continua d'être publique.

Sous la préfecture de M. de Belleville (1803), M. Bertrand-Geslin, maire de Nantes, obtint un décret impérial pour réunir à la bibliothèque publique les livres déposés en divers endroits du département. Lorsqu'il s'occupait de cette réunion, toute l'ancienne communauté de l'oratoire fut consacrée au casernement de la gendarmerie. Il fallut déménager la bibliothèque, et les livres furent entassés pêle-mêle dans les bâtiments, qu'on disposait alors pour l'établissement du collége-royal actuel.

M. Bertrand-Geslin jeta les yeux sur la partie supérieure de la Halle ou palais-marchand : cette partie de l'édifice avait été destinée à former un grenier d'abondance, il en changea l'aspect extérieur, y fit ajouter une galerie élégante, avec une façade appropriée à sa nouvelle destination, fit construire des armoires du meilleur goût, et décora l'intérieur de manière que la bibliothèque de Nantes peut être citée, comme celle de France, après les bibliothèques du Roi, qui offre le plus beau coup-d'œil et le meilleur ensemble de tous les accessoires qui conviennent à ces sortes d'établissements. On y remarque un grand nombre de bustes des grands hommes des différentes parties du monde.

Au mois de septembre 1807, les livres furent transportés, au nombre de 25,000 volumes, dans le nouveau local. M. Gaëtan Carcani, napolitain, ex-directeur de l'imprimerie royale de Naples, archiviste et bibliothécaire du Roi, et l'un des quinze de l'Académie d'Herculanum, membre de l'Académie royale de Naples et de la Société des lettres, sciences et arts du département de la Loire-Inférieure (aujourd'hui Société Académique), voulut bien se charger du classement des ouvrages, et fut nommé bibliothécaire. Seul, il disposa 25,000 volumes réunis en désordre et dans l'état le plus désespérant; il établit le bel ordre qu'on admire aujourd'hui, et forma les catalogues partiels de chacune des grandes divisions bibliographiques. Les services rendus par M. Carcani à la bibliothèque de Nantes doivent donc l'en faire regarder comme un des principaux bienfaiteurs.

Les oratoriens, anciens conservateurs de la bibliothèque, avaient consulté, dans ses acquisitions successives, leurs besoins particuliers bien plus que ceux du public. En effet, elle offrait surabondance dans certaines parties et dénuement absolu sur les branches des sciences humaines qui intéressent le plus la France nouvelle. L'économie politique, l'histoire naturelle, la médecine, la science nautique, l'architecture civile et navale, les sciences physiques et mathématiques, l'agriculture, les beaux-arts et les arts industriels presque entièrement négligés, sont, depuis

dix ans l'objet d'une attention toute spéciale, et, grâce à la protection éclairée de l'administration municipale, on peut prévoir prochainement l'époque où la bibliothèque présentera des ressources suffisantes à toutes les classes de lecteurs, à toutes les branches d'industrie. Elle contient aujourd'hui environ 30,000 volumes et s'augmente chaque année.

Nous remplirons encore une lacune commise par M. G., qui ne fait pas mention de l'établissement fondé à Nantes en mars 1827, par M. La Charmois, médecin-orthopédiste.

Cet établissement mérite des éloges, et le directeur, qui a étudié l'anatomie et le mécanisme par lequel s'opèrent les diverses difformités, y fait journellement une juste application des moyens mécaniques pour arriver à d'heureux résultats.

Quand il y a difformité de la taille ou, pour parler en terme technique, déviation de la colonne vertébrale, il faut, selon M. La Charmois, qu'il y ait extension, mais extension graduée; aussi se sert-il du lit de M. le docteur Jalade, de Paris, qui produit l'effet désiré sans causer de douleur.

La confiance dont M. La Charmois a été investi et les succès qu'il a déjà obtenus, ont été la plus belle récompense de son zèle et des sacrifices nombreux qu'il a été obligé de faire pour monter son établissement à l'instar de ceux de Paris.

Félicitons-le d'avoir concouru, pour sa part, à arracher à l'aveugle empirisme la possession d'une des branches importantes de l'art de guérir.

Nous ne terminerons pas ce qui concerne l'orthopédie sans faire observer aux parents des jeunes personnes dont la taille est défectueuse, qu'ils s'abusent en faisant emplète de lits mécaniques pour les traiter chez eux, et, en effet, ils les privent des promenades en plein air, qui sont si salutaires, de ces exercices gymnastiques variés et soutenus, qui sont des moyens accessoires si avantageux; ils les privent enfin de cette surveillance active, de ces soins assidus de tous les instants, qui ne sont fructueux qu'autant qu'ils sont administrés par des hommes qui ont fait de l'anatomie une étude spéciale. Tout ce que nous avançons ici est

tellement vrai, que la plupart des jeunes personnes qui ont été reçues chez M. La Charmois, et qui déjà avaient été traitées chez elles sans succès, étaient pâles, faibles, amaigries, en un mot, dans un état de langueur, et qu'au bout de quelques semaines de séjour dans l'établissement orthopédique, dont l'exposition est très-bonne, elles étaient tout étonnées de voir que leur visage se colorait, qu'elles acquéraient de l'embonpoint; enfin, qu'elles étaient douées d'une énergie musculaire qui leur était inconnue jusqu'alors.

L'établissement de M. La Charmois réunit donc toutes les conditions désirables et doit mériter l'assentiment général.

Le commerce de Nantes, dit M. G. (116), emploie deux cents bâtiments pour les voyages de long-cours. Cette estimation nous paraît exagérée. En 1827 (*), il a bien été expédié, de notre port, 201 bâtiments Français, dont le tonnage en masse était de 38,355 tonneaux, et le total des équipages de 2724 hommes, mais, sur ce nombre, le même navire a fait plusieurs voyages dans l'année. Il n'est pas rare, par exemple, qu'un navire fasse jusqu'à trois voyages de la Guadeloupe par an. Nantes, en 1826, a reçu 133 navires étrangers; en 1827, 112; en 1828, 116; et, dans les années précédentes, en remontant jusqu'en 1815, le nombre n'a pas dépassé 80 et s'est tenu bien au-dessous. Mais, dira-t-on, à quoi attribuer la présence d'un plus grand nombre de pavillons étrangers dans notre port pendant les trois dernières années qui viennent de s'écouler? C'est à l'importation des bois de sapin du Nord, qu'on substitue généralement au chêne de notre pays, dans la construction de nos maisons, dont le nombre augmente chaque jour (**) et à celle des résidus de noir animal, prove-

---

(*) C'est dans cette année que M. G. a dû passer une quinzaine de jours à Nantes.

(**) Notre ville, en s'embellissant, prend de jour en jour de l'extension. Elle en est en grande partie redevable à M. Bernard des Essards, adjoint de la mairie, et à MM. Allard et Vauloup, négociants, qui, en 1827, ont conçu l'heureuse idée de former un nouveau quartier sur l'emplacement de l'ancien bois de Launay.

Le quartier de Launay qui a été exécuté d'après les dessins et

nant des raffineries de sucre et, dont les précieuses qualités, comme engrais, ont été appréciées depuis quelques années par nos cultivateurs (*).

M. G. place M. Bacqua (116) dans l'article *Biographie Nantaise*, qui est beaucoup plus étendu, plus exact et plus complet dans les notices sur la ville de Nantes, par J. Le Boyer; mais le fait est qu'il est né à la Roche-sur-Yon, Napoléon, aujourd'hui Bourbon-Vendée, en 1761, et qu'il est mort en 1814, à Nantes, où il a joui d'une grande renommée comme chirurgien. L'auteur y parle aussi d'un M. Laënnec, *célèbre Médecin*, qui serait né dans nos murs: mais ceci demande quelque éclaircissement. M. Guillaume-François Laënnec, médecin en chef de l'Hôtel-Dieu de Nantes, décédé dans notre ville, en février 1822, où il a exercé la médecine avec distinction pendant quarante ans, était de Douarnenez (Finistère), où il naquit en 1748 (**) et M. René-Théophile-Hyacinthe Laënnec, son neveu, médecin de S. A. R. Madame, Duchesse de Berry, et de l'Hôpital Necker à Paris, à qui l'épithète *célèbre* serait plus applicable, et qui a attaché son nom (*mieux que sur le marbre que le temps finit par user*) au *Stéthoscope*, instrument ingénieux pour explorer la poitrine, est mort à Kerlouarnec, en Bretagne, le 13 août 1826. Il avait reçu le jour à Quimper, le 17 février 1781 (***).

---

sous la direction de MM. Blond et Amouroux, architectes, s'achève avec rapidité; il attire déjà la foule des curieux et l'attention des étrangers, et formera, dans peu, l'une des plus salubres et des plus agréables promenades de notre cité.

M. Blond vient encore de terminer, dans la rue Pétrarque, un très-beau manége.

(*) En 1827, nous avons donné l'éveil sur les sophistications du noir-animal (résidu de raffinerie) dont M. Jolin-Dubois, à qui nous devons l'idée des bateaux à vapeur remorqueurs, a le plus puissamment contribué à répandre l'usage dans l'agriculture. La vente de cette substance est, dans ce moment, une des sources de notre prospérité, mais que l'insatiable cupidité de quelques vendeurs frauduleux pourra tuer, si l'on n'y prend garde : nous invitons le lecteur à prendre connaissance de l'article *noir-animal* inséré dans l'*Ami de la Charte* du 3 mai 1829.

(**) M. Laënnec a laissé quatre fils, qui prouvent que les talents sont héréditaires dans cette famille.

(***) V. dans le n.° 34, février 1827, du journal le *Breton*, la notice nécrologique que nous avons faite sur ce médecin.

M. G. s'exprime ainsi à la page 117, à *une petite demi-lieue Nord-Ouest de Saint-Nazaire*, *on trouve un monument druidique le plus entier*, etc. Mais, s'il se fut transporté sur les lieux, il n'eût pas commis une erreur de distance, puisque le Dolmen de Saint-Nazaire est tout au plus à un demi-quart de lieue du bourg. En parlant de la tour d'Oudon (120), il aurait pu dire que c'est à l'amour éclairé de M. le comte de Brosses, pour la science, que nous sommes redevables de la conservation de cet antique monument, dont la tradition fait remonter la construction au IX.me siècle.

Honneur aux savants distingués, aux hommes puissants qui emploient tout leur crédit à faire respecter les monuments de nos pères qui sont comme autant de flambeaux propres à guider nos pas dans le dédale de l'histoire, dont nos connaissances positives ne remontent pas au-delà de trois mille ans!

M. G. combat l'opinion des historiens de notre pays, qui attribuent la fondation de la tour d'Oudon à Lambert, comte de Nantes, qui vivait en 840, et pense qu'elle est moins ancienne; puis, plus loin, il dit *qu'elle paraît avoir été construite peu après le règne de Nominoé*. Mais, M. G. ignore donc que ce Nominoé, 15.me Roi Breton, dont le règne dura huit ans, c'est-à-dire de 843 à 851, était alors contemporain de Lambert, qui se joignit à lui après avoir abandonné le parti de Charles 2, Roi de France, parce qu'il n'avait pas voulu, bien qu'il lui eût rendu des services, accéder à ses prétentions exagérées.

Quoi qu'il en soit, si l'époque précise de la construction de la tour d'Oudon est encore un sujet de controverses parmi les écrivains, serait-il donc impossible, après un examen attentif de son architecture, de la fixer irrévocablement ?

Il est impossible que du château de Pornic (126), dont M. Lebreton, de Nantes, a fait l'acquisition, en 1824, on puisse apercevoir l'embouchure de la Loire. Si M. G. était allé à Pornic, il n'eût pas manqué de dire qu'on y remarquait un des plus considérables dolmens de notre département. C'est à M. Carou, notaire à Pornic, que je dois le plaisir de l'avoir visité le 24 août 1828.

On ne voit à Rezé (128), aucunes ruines qui offrent le cachet de l'antiquité et qui puissent *attester que c'était jadis une ville considérable.* Seulement, on trouve dans ce bourg, qui, suivant nos antiquaires, serait l'ancienne Ratiate, capitale du pays de Retz, des débris de briques ou tuiles romaines, que l'on retrouve aussi au-delà de Bouguenais, principalement auprès du tumulus de la Basse-Motte (*) qui appartient à M. Moysen de Codrosy, et qui est à une lieue et demie de Rezé.

M. G., dans la statistique de l'arrondissement de Savenay (130) n'a pu donner aucune notion des objets d'intérêt public qui s'y rattachaient et que ne contenaient pas les vieux ouvrages qu'il a consultés. Ainsi, il n'a pu parler de desséchements récents de marais et notamment d'une association de propriétaires de deux communes (de Saint - Etienne - de - Mont - Luc et de Couëron), pour opérer le desséchement des marais de ces communes, par voie d'actions et sous la direction de plusieurs d'entr'eux, association qui dément l'assertion du défaut d'industrie éclairée des Bretons.

L'auteur de l'histoire nationale, à en juger par le passage suivant, me paraît être du nombre des personnes qui, au seul nom de Bretagne, se figurent dans leurs esprits trop crédules, un pays peuplé d'hommes barbares, sans raison et dénués de toute intelligence. « *Dans la forêt de Teillé* (130) *se trouve la fontaine de la Peignée. On y lit cette inscription qui prouve qu'on a de l'esprit dans les lieux les plus sauvages* (**). Mais que M. G. sache donc, ainsi que

---

(*) De ce mont artificiel, très-élevé au-dessus du sol du coteau où il est placé, et surtout de celui de la prairie qui est au bas, on jouit d'un des plus beaux points de vue du département; car, si l'on se place en face du nord et que l'on promène ensuite les regards de droite à gauche, on découvre successivement Bouguenais et sa belle vallée, les Couëts, Rezé, Pont-Rousseau, le Loroux, la Chapelle-Basse-Mer qui est à six lieues de là, une partie de la ville de Nantes, et la plupart des villages qui bordent la Loire, dont on suit le cours depuis la prairie au Duc, qui est vis-à-vis de Nantes, jusqu'au-delà de Couëron, c'est-à-dire dans une longueur de trois lieues.

(**) Nous ne reproduisons pas le fameux quatrain de la fontaine de la Peignée, qui est de la littérature la plus ridicule (le rapprochement

M. Aimé Martin et tant d'autres, que la Bretagne a fourni, dans tous les genres, des hommes dont la France s'honore (*), et qui peuvent rivaliser avec les personnages illustres de ses autres provinces; que, par son énergie et son courage elle repoussa toujours ses ennemis; qu'elle fut le berceau de la poësie anglaise et française au moyen-âge (**); que si les Bretons de l'Armorique n'ont ni le luxe, ni la mollesse efféminée des temps modernes, on ne doit point leur savoir mauvais gré d'être jaloux de conserver la langue, le costume, les mœurs et les usages de leurs pères. Enfin que, de nos jours, *comme au temps de Charles-le-Sage, on retrouve l'empreinte du caractère propre des Bretons, le noble attachement pour le souverain, inséparable de l'amour de la patrie* (***).

Nous ne poussons pas plus loin nos remarques sur l'ouvrage de M. Girault de Saint-Fargeau. Nous devons prévenir qu'elles portent plus spécialement sur les points relatifs aux lieux que nous avons nous-mêmes visités dans nos courses médicales, et nous croyons pouvoir en tirer cette conséquence que, si la plupart des articles dont nous n'avons point parlé, ne sont pas

---

du cours et de la fin des jours de l'ami de la nature, n'a pas le sens commun) et M. Richer ne l'avait exhumé que pour le livrer à la risée.

(*) Qu'il nous suffise de rappeler ici les noms justement célèbres d'Abeilard, à qui l'on doit la philosophie scolastique; de Descartes, « nouveau Socrate (dit le philosophe Cousin), gentilhomme breton, militaire pensant dans son cabinet avec la même intrépidité qu'il se battait sous les murs de Prague »; des spirituels Le Sage et Ginguené; des savants critiques Fréron et Geoffroy; du moraliste Duclos; de Gerbier, avocat au parlement de Paris, et dont on ne peut révoquer en doute la supériorité garantie par trente ans de succès; [illegible] Chénier; de La Chalotais « dont le cure-dent grava pour l'immortalité (Voltaire) », et celui de M. Bernard, avocat breton, qui, tout récemment, au sein de la capitale, vengea, par sa brillante éloquence, la mémoire de cet infortuné procureur-général du Roi au parlement de Bretagne; des fameux marins Duguay-Trouin et Cassard; de l'héroïque Bisson! Des premiers écrivains du siècle, Châteaubriand, Duval, Kératry, La Mennais; de Broussais, enfin, que l'opinion publique désigne comme le premier médecin de notre époque, et dont le nom rappellera les plus beaux jours de la médecine-pratique et ceux de la philosophie au XIX.e siècle.

(**) V. M. de La Rue.

(***) Expression de M. de Tollenare. V. son rapport de 1822 sur les Travaux de la Société Académique.

d'une exactitude plus rigoureuse, le dictionnaire géographique de l'auteur parisien, qui ne peut donner de notre pays, ainsi que de la génération actuelle, qu'une idée tout-à-fait fausse, ne devra être consulté qu'avec beaucoup de défiance. PRIOU, D.-M.

Nota. — Nous donnerons ; dans la prochaine livraison, un second article de M. Ch. HERSART (voyez le premier dans la 78.e livraison, page 407), contenant une liste des ouvrages manuscrits et imprimés sur la Bretagne.

CHRONIQUES BRETONNES.

La Revue de l'Ouest a publié une relation de la mort de quatre Bretons, issus des plus anciennes familles de notre pays, impliqués dans la conspiration de la Duchesse du Maine et du Cardinal Albéroni contre le Régent. *La Revue* fait connaître la conduite loyale de ces nobles victimes, sacrifiées par un parti qui les livra à la vengeance du Régent après les avoir trompés. On vient de nous confier, sur le même sujet, le manuscrit de l'un des témoins de cette sanglante exécution, manuscrit qui nous a paru offrir un intérêt vraiment historique, et que nous copions textuellement, en conservant l'orthographe même de l'auteur.

RELATION FIDELLE

De ce qui se passa

A LA MORT DE QUATRE MESSIEURS GENTILHOMMES,

Qui eurent la tête tranchée,

AU BOUFFÉ DE NANTES,

Le mardi de la Semaine-Sainte, vingt-six mars, entre les neuf et dix heures du soir, mil sept cent vingt.

Messieurs les Commissaires de la Chambre royalle s'assemblèrent vers les cinq heures du matin. Leur séance

ne finit, ni leur dîné ne commença, qu'à la demie après quatre heures du soir. Monsieur de la Griolais, grand prouost de Nantes, étoit venu auant quatre heures chez les RR. PP. Carmes demander, par ordre de la Chambre royalle, quatre confesseurs pour assister des Gentilhommes à la mort.

Les Pères Pierre, Mathieu, Georges et Nicolas se rendirent au chasteau de Nantes, conduits par M. de Galiné, exempt de la maréchaussée. On les introduisit dans la chambre que MM. les Commissaires venoient de quitter pour aller dîner après avoir porté leurs jugements. M. de la Griolais les avertit que quatre gentilhommes étoient condamnés à la mort, et que leurs arrêts devoient être exécutés sous deux heures. Il ne falloit pas manquer de leur en donner avis, afin qu'ils prissent mieux leurs mezures, et qu'ils missent ordre à leurs affaires et conscience.

Un officier de la chambre vint peu de temps après dire aux quatre relligieux que l'un d'eux entrat dans une petite chambre voisine. Le père Pierre, comme le plus ancien, s'avança. Il aperçut, en entrant, Monsieur le Marquis de Poncalais à genoux, à qui on finissoit de lire son arrest de mort. La douleur qui le saisit luy fit répandre quelques larmes; mais il ne fit aucune résistence lorsque les exécuteurs lui lièrent les mains et le fouillèrent, sans lui laisser en toutes ses poches autre que son mouchoir. Il fut, dans l'instant, conduit à la chapelle avec son confesseur. « Pensez-vous, mon père, lui dit-il d'abord, que Dieu veuille bien me pardonner mes péchez? » Le confesseur lui proposa plusieurs motifs en la miséricorde infinie de Dieu. Le marquis ajouta qu'il auoit toujours beaucoup compté sur la protection de la Sainte Vierge.

Les pères Mathieu et Georges, destinez pour assister Messieurs de Montlouis et de Coidic, entendirent aussy les derniers mots de leurs arrêts, quand on les leur signifia, et les suivirent dans la chapelle, quand, après leur avoir lié les mains et les avoir fouillés, on les conduisit succinctement. La frayeur des jugements de Dieu et le regret de l'avoir offensé furent les premiers sentiments que ces Messieurs témoignèrent d'une manière fort chrétienne à leurs directeurs, qui n'omirent rien

pour leur rendre tous leurs services, selon qu'ils pouvoient, de leur charité.

Monsieur de Thalouet-Lemoyne fut le dernier à qui on prononça l'arrest. Je fus introduit dans la chambre lorsque le greffier en lisoit les derniers mots. Il étoit pour lors à genoux comme avoient été les trois autres Messieurs. Immédiatement derrière luy étoient debout trois ou quatre exécutteurs. L'on me fit demeurer un peu plus loing. Il me semble encore voir Monsieur de Thalouet se releuer d'un air fort pensif, les yeux baissés, mais avec la plus grande tranquillité du monde, pendant que les exécutteurs leur lioient les mains et les fouilloient, et les conduisoient. Et on me dit de les suiure dans la chapelle. Comme nous y entrions, Monsieur le Marquis de Poncalais qui n'auoit rien dit, voyant entrer M.rs de Montlouis et de Coëdic s'écria : « Ah! voilà un bien honnette homme que l'on fait mourir! » Il veut l'embrasser, en disant : « Ah ! quelle injustice! » Puis, se tournant vers moy : « Ah! père, quelle injustice! » M. de Thalouet luy répondit trop bas pour que je le pusse entendre; je dis seulement alors : « Eh! Messieurs, ce que nous ne pouvons empescher, souffrons-le d'une manière grande, généreuse et chrétienne : receuez de la main de Dieu et non de la part des hommes la disgrace qui vous est arriuée. »

Comme M. de Poncalais continuoit de parler un peu haut, M. de Montlouis et le père Mathieu qui étoient dans le confessional, le prièrent de ne point interrompre; c'est ce qui fit le retirer à main droite au haut de la chapelle. Je fis alors un petit compliment à M. de Thalouet, tout bas, pour ne point faire de peine à nos voisins : « La providence me destine à vous rendre ser-
» vice, Monsieur, dans une occasion bien importante,
» mais bien triste : c'est pour moi bien de l'honneur,
» mais bien de l'affliction. Puisque Jesus-Christ a bien
» voulu mourir pour nous, nous mourrons aussi très
» volontier pour luy et pour notre salut; honorés-moy,
» je vous prie, Monsieur, de toutte votre confiance : je
» ne la demande que pour votre utilité. Ah! Monsieur,
» il faut mourir d'un grand cœur pour celuy qui est
» mort pour nous et dans la même semaine qu'il est mort
» pour vous. » M. de Thalouet me répondit : qu'il regardoit comme une grande grâce de Dieu de mourir dans

la semaine sainte, et témoigna que je luy ferois toujours plaisir de luy parler de la passion de Jesus-Christ.

Comme il me parut s'auancer vers moy, je pris la liberté de l'embrasser. J'ajouttay d'un ton plus hardy : « Oh ! Monsieur, le monde s'éuanouit et s'enfuit loin de » vous ; l'éternité s'anonce et se présente à vous ; j'ay » ordre de vous le dire ; Monsieur, l'éternité qui est si » longue, n'est éloignée de vous que de l'espace de deux » heures : deux heures de temps bien courtes, mais bien » ménagées, vous procureront une éternité de gloire et de » bonheur ; ne perdons pas un moment d'un temps » sy prétieux, oublions tout le monde, ne pensons plus » qu'à Dieu, au Ciel et à l'éternité. » M. de Thalouet se mit à genoux pour commencer sa confession, qui étoit depuis peu de temps ; mais, comme M. de Poncalais, quoyqu'il fût à l'autre bout de la chapelle, pour peu qu'il parlat, faisoit tout retentir, M. de Thalouet me dit : « En vérité, le Marquis parle sy hau que l'on ne « s'entend pas parler. » Je le priai de se seoir et d'examiner un peu sa conscience, pendant que j'irois appaiser M. de Poncalais, qui se plaignoit auec assez de modération, mais d'un accent un peu trop élevé. Jamais je ne luy entendis prononcer aucuns jurements, ny aucunes parolles injurieuses. Voicy à peu près ce qu'il disoit : « Quelle injustice ! lier les mains à des gentilshommes ; » cela ne se doit pas faire. Nous voilà donc condamnez à » mort, sans jamais avoir tiré l'épée ny un seul coup de » pistolet contre l'Etat. Voilà donc cette royale chambre » qu'on disoit agir auec tant de douceur ! Quelle douceur ! » Tant de fois on m'auoit dit : *Poncalais, dis tout,* » *déclare tout ce que tu sçais ; c'est le moyen de n'auoir* » *point de mal.* J'ai fait tout ce qu'ils m'ont demandé, » et ils ne font pas ce qu'ils m'ont promis. On me disoit » dimanche que M. de Miâne auoit entre ses mains la » grâce de M. de Montlouis. Quoy donc, luy lier les » mains et à nous aussy ! sommes-nous donc les quatre » victimes, pendant qu'on en épargne d'autres plus cou- » pables que nous. » Il ne nommoit cependant personne.

Touttes les plaintes de M. de Coidic étoient de s'écrier de temps en temps : « Seigneur, pardonnez-moy mes « péchez ; mon Dieu, sauuez mon âme ! » M. de Montlouis gardoit toujours un profond silence, parce qu'il ne sortoit presque pas du confessional. Je m'auançay

fort respectueusement vers M. de Poncalais, et luy dis d'un ton assez bas, afin qu'il me répondit de même: « Ah! Monsieur, que je suis désolé de vous voir dans » une sy triste situation; il me semble auoir eu autrefois » l'honneur de vous voir au collége de Rennes: ah! que » ne puis-je, à quel prix que ce soit, contribuer à votre » consolation. » — « Ah! mon père, me dit-il, d'un ton et » d'un air fort doux, nous sommes condannez. » — « Eh! » bien, Monsieur, repris-je, le fils de Dieu a bien voulu » être condanné luy-même le plus injustement du mon- » de. Ce qui se trouue le plus admirable dans tout le » cours de sa passion, c'est qu'au milieu de touttes les » injustices et de tous les outrages qu'on luy faisoit, il » gardoit un silence qui a quelque chose de diuin. C'est » le propre des grandes âmes de souffrir, et de souffrir » courageusement touttes les plaintes injustes. » Nous nous entretînmes tout bas et admirablement, M. de Poncalais et moy, enuiron l'espace d'un *miserere*. Son confesseur, qui entendoit ce que nous disions, se joignit à moy pour l'encourager, et l'exhorter à un silence généreux. Nos exhortations eurent tout le succez qûe nous souhaittions. Je me retiray, en saluant. MM. de Poncalais et de Coidic, qui étoit sur le marchepied de l'autel, se saluèrent. Ce dernier, voulant me rendre mon salut: « Où est, dit-il, mon chapeau! où sont nos » chapeaux? » — « Ah! qu'auons-nous besoin de nos cha- » peaux, répondit en souriant M. de Poncalais, l'on nous » en ostera bientost le moule. »

A peine fus-je de retour auprès de M. de Thalouet, pour entendre sa confession, que M. de Poncalais et M. de Coidic se mirent à genoux pour commencer la leur; ce qu'ils firent à différentes reprises. Comme il n'y auoit qu'une chaise pour M. de Thalouet et pour moy, je le fis toujours asseoir, excepté quand j'entendis sa confession à deux reprises, ou quand nous nous mîmes à genoux tous deux pour faire ensemble quelques prières. Je passay le reste du temps à me promener d'un bout de la chapelle à l'autre, en ruminant ce que je pourrois dire de plus touchant à M. de Thalouet pour l'animer et le consoller. A mezure qu'il me venoit quelques pensées, j'allois les luy suggerer, et puis je me repromenois. Il m'écouttoit toujours auec bien de l'attention; et, après auoir entendu sa confession, je luy demanday sy je

pourrois luy rendre quelques seruices, en écriuant à quelqu'un de sa famille ou de sa connoissance. Il me pria d'écrire à M.[me] de Thalouet, son épouse, et me répetta deux ou trois fois son adresse, crainte que je l'oubliasse. Environ demi quart d'heure après, je luy dis qu'il falloit s'armer de patience, et de courage, et de résignation contre les approches de la mort; que sy la vue d'une mort prochainne luy causoit quelques allarmes, il falloit se remettre deuant les yeux Jesus-Christ au jardin des Oliues plongé dans une tristesse mortelle et une sueur de sang à la vue du calice de sa passion, et malgrez des impressions sy terribles, protestant généreusement plusieurs fois à son père qu'il demandoit l'accomplissement de sa sainte volonté. M. de Thalouet me répondit qu'il n'étoit pas tant affligé de mourir, que de laisser une femme désolée et de pauures enfants sans aucune ressource; il répetta ces mots : (*Pater non mea voluntas sed tua fiat.*) Je luy représentay Jesus-Christ dans la croix, qui auoit été extrêmement affligé de la désolation de sa S.[te] Mère, qu'il voyoit présente, comme elle l'auoit été de la mort de son diuin fils; « unissés, » luy dis-je, votre affliction à celle de Jesus et de Marie » sur le caluaire; recommandez-leur madame votre épouze » et messieurs vos enfants; ils ne perdront pas leur père » qui est dans les cieux. Vous-même, en y allant deuant » eux, leurs servirés de puissant intercesseur auprès de Dieu; il est le protecteur des veuues et des orphelins. » Nous fimes ensemble quelques prières. « N'écriués point » d'abord à mon épouze, me dit-il : enceinte, je crains » qu'en receuant la nouuelle de ma mort, elle meure de » douleur, parce que c'est elle qui est cause que je suis » icy; cause innocente! elle croyoit bien faire, aussy » bien que tous mes amis qui me conseillèrent comme » elle, de me rendre, parce qu'ils s'imaginoient que le » Prince Régent ne demandoit qu'une soumission. » Il m'enjoint en même temps d'écrire à Madame S.[te] Catherinne, relligieuse hospitallière de Guemenez, dans l'espérance qu'elle prendroit touttes les mezures possibles pour disposer peu-à-peu Madame de Thalouet à une sy triste nouuelle.

Pendent que j'inspirois à mon pénitent différents motifs de bien souffrir, différentes pensées pieuses et des aspi-

rations vers le ciel, je dis par hazard ces mots : (*Miserere mei Deus, secundum magnam misericordiam tuam*) je fus agréablement surpris de voir qu'au lieu de répetter comme il auoit coutume les mots et les prières que je luy insinuois, il continua par cœur ce psaume jusqu'à la fin, auec autant de présence d'esprit que l'auroit pu faire l'homme le plus tranquille. Vers ce temps, M. de la Griolais, grand prouost de Nantes, entra dans la chapelle, tenant d'une main un encrier auec des plumes, et de l'autre du papier blanc; il me dit tout bas qu'il étoit appropos de sçauoir si ces quatre messieurs auoient quelques deptes, soit à l'églize, soit à quelques particuliers, afin que l'on écriuit les premières sur le papier commun, les secondes sur le papier timbré, pour que les formalitez de justice fussent mieux obseruées. Il resta par prudence auprès de la porte en dedans, et m'enjoignit d'aller faire à tous, de sa part, cette proposition. J'allay d'abord à M. de Poncalais, mais, son confesseur étant assez proche de luy : après auoir fait une profonde réuérance au Marquis, je dis comme en confidence au confesseur, mais d'un ton assez distinct pour que le marquis pût l'entendre : « Voila M. de la Griolais, grand » prouost de Nantes, qui vient d'entrer ; il ne vient icy » que pour faire plaisir à ces Messieurs. Il demande, et » il est prest d'écrire sur du papier commun ou du timbré, » les deptes dont ces MM. seroient redevables ou à l'Eglise » ou bien aux particuliers ; il y va de l'honneur et de » la conscience de ces Messieurs de les déclarer ; ils ont » trop de cœur et de piété pour ne le pas faire, faites-en » la proposition à M. de Poncalais. » J'auance trois ou quatre pas pour dire à-peu-près la même chose à M. de Coidic et à son confesseur tout à la fois, parce que tous les deux se tenoient debout et appuyez sur la cornière de l'autel, et se joignoient de sy prest, qu'on ne pouuoit parler à l'un sans parler à l'autre.

Comme je descendois au bas de la chapelle, je vis M. de la Griolais et M. de Poncalais se saluer mutuellement auec touttes sortes de ciuilités, et le père Mathieu, confesseur de M. de Poncalais, vint en même temps à ma rencontre. « Votre Monsieur, me dit-il, a-t-il » quelques deptes? Il est de son honneur et de sa cons- » cience de le déclarer. Parlez luy en. Monsieur le

« grand prouost s'offre de les faire payer. » Le père, retournant aussytost vers son pénitent, ils ne tardèrent pas à me venir demander tous deux le nom de M. le prouost. Je le leur dis, aussy bien que le sujet de sa venue. M. de Thalouet eut lieu d'aller, comme firent les autres et comme je l'invitois, à parler luy-même à M. de la Griolais, il me témoigna qu'il ne souhaitoit plus parler à personne qu'à moy, et me chargea de dire à ces Messieurs qu'il ne se souvenoit pas de rien deuoir à personne qui ne fut connu à son épouze, qui ne manqueroit pas de payer aussi exactement que luy-même.

Dans cette première visite, M. de la Griolais écrivit assez confusément sur un même papier, ce que ces Messieurs lui dirent confusément eux-mêmes. Il les salua tous chacun en particulier. Comme il en agissoit avec eux d'une manière fort civile, il en reçut aussi toutes sortes d'hounestetés. Je ne pus, dès lors, me dispenser de luy dire tout bas que j'étois charmé des dispositions sagement chrétiennes où je voyois M. de Thalouet. Il souhaita luy parler un moment luy-même; mais, après que ce Monsieur lui eut dit tranquillement qu'il s'appeloit de Thalouet-Lemoyne, et que, comme il l'auoit déclaré, il ne se souvenoit pas devoir rien à personne qui ne fut connu à son épouze, qui ne manqueroit pas de payer tout, M. de la Griolais sortit et ne tarda pas à reuenir.

Il me donna commission d'aller demander à ces messieurs s'ils auoient quelques arrangements particuliers à mettre dans leurs affaires temporelles. M. de Poncalais répondit, d'un ton un peu élevé: « Deux heures pour » mettre ordre à toutes nos affaires temporelles et à notre » conscience. N'est-il pas vrai, Monsieur de la Griolais, » que les Turcs nous donneroient plus de temps? » — « Pour moi, reprit M. du Coidic, il me faudroit » pour le moins huit jours, afin de mettre à mes affaires » tout l'ordre que je dois; mais notre arrest porte du » moins vingt-quatre heures, je feray toute ma diligence » possible. » — « Pourvu que j'observe ma confession » généralle, dit M. de Montlouis, je seray content; mais » ce n'est pas trop d'une nuit pour la bien faire. »

M. de la Griolais, rempli de charité et de politesse, pour ne point faire peine à ces Messieurs, parut fort approuver ce qu'ils disoient, et se chargea d'en faire le

rapport à M. de Chasteauneuf et de l'appuyer de tout son pouvoir. Il m'auoit peu auparavant témoigné estre fort mécontent de la manière d'agir des exécuteurs, qui avoient osé fouiller dans leurs poches ces quatre Messieurs, pour leur enlever tout ce qu'ils auoient. Il les pria même de déclarer chacun en particulier combien on leur auoit pris, avec promesse d'en faire sa plainte pour qu'on leur rendit. Il écrivit sur un papier, qu'il y auoit vingt pistoles dans la poche de M. de Montlouis, deux louis d'or et sept écus à M. de Thalouet, cinq ou six écus à M. de Coidic. Pendant que M. de la Griolais s'absenta pour reporter sa requeste à M. le Commissaire de la Chambre royalle, j'allay dire à Monsieur de Thalouet, toujours retiré en prières au bas de la chapelle, qu'ils avoient quelques espérances de voir le lendemain; que M. le grand prouost étoit allé, à la prière des trois autres Messieurs, vers Messieurs les Commissaires, solliciter un jour de délay, mais, au lieu de se réjouir comme je l'espérois, de cette nouvelle, il me répondit, en jetant un grand hélas! « Mon père, ce délai ne serviroit-» il point au diable pour nous perdre? Pour moy, je » suis tout prest: pourquoy attendre jusques à demain » pour mourir. »

Je le félicitai sur une aussi heureuse disposition. Il me dit alors que Madame de Thalouet n'ignoroit qu'une seule de ses dettes, qui étoit cinquante écus dus depuis longtems à son frère, officier dans les troupes, mais qu'il n'étoit pas nécessaire d'en rien dire à Monsieur de la Griolais, parce que Madame de Thalouet ne manqueroit pas de les donner au moindre avis que je luy en donnerois. Je me vis alors un peu embarrassé: la parfaite confiance que Monsieur de Thalouet témoignoit pour son épouze, ne laissoit aucun doute de son zèle à payer cette dette; mais la crainte de la confiscation de ses biens me fit appréhender qu'on la mît hors d'état de le faire. Dans le moment que je me promenois en rêvant sur cette difficulté, M. de la Griolais rentra et me dit d'aller demander à ces Messieurs en quel endroit ils souhaitoient être enterrés. C'étoit leur dire en taille-douce: « Votre requeste est rejetée, il faut mourir sans « délay. » Cependant Monsieur de la Griolais, pour s'exempter de donner aucune réponse précise et claire

qui pût allarmer ces Messieurs, leur dit assez haut, qu'il étoit venu transcrire aussy ce qu'il n'auoit écrit pour chacun d'eux que confusément sur un papier commun. Pendant que je faisois mes tours, il se mit à écrire sur le prie-Dieu de la chapelle, à main gauche, près de M. du Coidic, et, quand je demanday à M. de Poncalais s'il y auoit quelques enfeux à Nantes où il déziroit estre inhumez; il déclara aussitost: « Je veux être enter» ré dans l'églize des pères Carmes de Nantes, et priez » Monsieur le greffier de demander trente pistolles de » mon argent, pour prier Dieu pour moy. » M. du Coidic me répondit quand je lui fis une semblable demande: « Hélas! mon père, pourvu que mon âme soit bien, » que l'on mette mon corps où l'on voudra. »

En retournant vers le bas de la chapelle, j'apperçus Mr. de la Griolais, qui étoit dans une posture fort gênée, tenant d'une main un chandellier et un encrier et écriuant de l'autre. Je lui tins le chandellier, tandis que je le consultay tout bas sur la depte de cinquante écus que M. de Thalouet m'avoit déclarée, qu'il jugea appropos de mettre sur ses papiers. Voici ce qu'il eut la bonté d'écrire: « Premièrement: M. de Thalouet Lemoyne abandonne » entièrement soin de ses affaires temporelles et de ses en» fants à la disposition de sa chère épouze; secondement: » il ne se souvient de rien devoir qui luy soit inconnu, » que la somme de cinquante écus qu'il doit depuis long» temps à M. son frère, officier dans les troupes. » Je fis signe ensuite à l'un des quatre gardes ou archers qui étoient au milieu de la chapelle, de venir tenir le flambeau auprès de Monsieur de la Griolais qui continuoit d'écrire. Comme M. de Montlouis étoit au confessional, je dis à son confesseur qu'il auoit ordre de luy demander son intention pour le lieu de sa sépulture; et, j'allay faire la même demande à M. de Thalouet, qui me dit n'avoir aucune connoissance particulière à Nantes, et me fit à-peu-près la même réponse que M. du Coidic. J'allay faire mon rapport, lorsqu'un des gardes m'avertit que M. de Thalouet m'appeloit. « Je souhaite, dit-il alors, » mon père, être enterré dans votre églize, parce que » j'ai beaucoup de confiance dans la S.te Vierge, qui y » est spécialement honorée; et, quand on rendra l'argent » qu'on m'a pris, retenez les deux louis d'or; pour les

» sept écus... (il demeura un peu pensif) employez-les à
» faire des prières chez vous. » Après lui avoir dit quelque chose touchant M. de la Griolais et la dévotion qu'il avoit à la S.te Vierge, j'allay prier M. de la Griolais d'ajoutter ce troisième article au billet de M. de Thalouet : qu'il souhaittoit estre enterré dans l'églize des Carmes de Nantes, et que, pour faire des prières à son intention, on leur donna deux louis d'or et sept écus qu'il avoit sur luy quand on luy prononça son arrest.

Le confesseur de M. de Montlouis vint aussy rapporter qu'il déziroit estre enterré chez les Carmes. M. de la Griolais dit alors un peu plus haut : « En voila donc
» trois qui demandent à estre inhumez dans votre églize,
» M. de Coidic, déterminez-vous ? L'églize des pères
» Carmes est une des plus belles églizes de la ville. » M. du Coidic répondit : « Je vous prie, Monsieur, que l'on
» ne me sépare pas des autres ; j'ai trois louis d'or dans
» une veste qui est dans ma chambre, qu'on les donne
» au père. » M. de Montlouis dit aussy à M. de la Griolais qu'il avoit déposé trente quatre livres entre les mains de M. de Myane, qu'il souhoittoit qu'on les donnat aux pères Carmes pour son enterrement et pour des prières ; il demanda de plus que son chien couchant, qui étoit chez M. de Lépinay, fut donné à M. de Myane. M. de la Griolais, après avoir achevé d'écrire, sortit. Lorsqu'il revint pour la dernière fois, il étoit botté et tout prêt à monter à cheval ; en entrant, il déclara que M. de Chateauneuf différoit l'exécution d'une demi-heure, parce que les deux heures prescrittes par la chambre royalle étoient expirées et au-delà. Ensuite, après avoir doucement représenté à ces Messieurs que touttes les loix ordonnoient qu'un arrêt de mort fût exécuté le jour même qu'il est prononcé, il se retira après. Vers ce temps, M. de Thalouet se ressouvint qu'il devoit un port de lettre, et me pria de le dire à M. de la Griolais.
» C'est une bagatelle, lui dis-je. » — « Cela est vrai, me
» répliqua-t-il, mais il ne faut pas faire le moindre
» tort à personne. Les sept écus, ajouta-t-il, que les
» exécuteurs m'ont pris, je les avois reçus en prest ou
» en don de M. de Villeneuve Hersulier ; maudez-le à
» mon épouze, elle ne manquera pas de les luy rendre
» aussitôt qu'on luy demandera. »

Une demi-heure après, les trois exécuteurs entrèrent dans la chapelle. Le principal fit une espèce de compliment ou d'excuse à M. de Poncalais. Il serra ensuite les liens dont ses mains étoient attachez. M. de Poncalais dit alors que cela étoit fort inutile, qu'il iroit tranquillement à l'échaffaut, sans avoir les meins liées. Sur ce que l'exécuteur lui représenta que c'étoit à regret qu'il luy faisoit cette peine, mais que son devoir lui obligeoit. « Fais donc! » dit froidement le Marquis. L'exécuteur alla pour en faire autant à M. du Coidic; mais, l'ayant trouvé assez serré, il ne le toucha pas. Alors M. du Coidic s'écria: « Après vingt-huit ans de services, voila donc ma » récompense! J'ai de moy-même exposé mille fois ma » vie et ma teste pour le Prince, et il me la fait ôter au- » jourd'huy sur un échaffaut. » L'exécuteur s'avança vers M. de Thalouet; mais quand je luy dis d'un ton un peu chagrin: « Il a les mains assez liées! » il s'en retourna vers la chapelle, sans venir jusques à nous.

Monsieur de Montlouis, dont la confession ne finissoit point, retarda notre sortie encore près de demi quart d'heure que j'employay à animer M. de Thalouet, en lui représentant les dispositions extérieures et intérieures de Jesus-Christ conduit à quatre différents tribunaux, au Calvaire, par les rues de Jerusalem. Nous sortîmes et marchâmes jusques à la place du Bouffay, dans cet ordre: M. de Poncalais le premier, ensuite M. du Coidic, puis M. de Thalouet, et enfin M. de Montlouis; chacun de ces Messieurs avoit son confesseur à sa gauche, pour l'entretenir; un des exécuteurs marchoit après M. de Poncalais; l'autre après M. du Coidic, le troisième après M. de Montlouis: ce dernier, en descendant l'escallier du Chateau, leva les yeux vers une fenestre où étoit Madame son épouze, et luy dit fort tendrement: « Adieu, « Madame. » Je l'entendis luy répondre avec beaucoup de larmes et de cris, mais je ne distinguay pas les parolles.

A peine fumes-nous sortis du Chasteau, que l'on fit halte, pendant que M. le Greffier de la Chambre royalle lisoit tout haut un papier, en faisant prononcer à l'exécutteur les mêmes parolles que luy. La marche recommença. « Vous voyez, mon père, me dit M. de » Thalouet, nous nous laissons conduire comme des » agneaux à la boucherie. » — « C'est en cela, luy répli-

» quai-je, Monsieur, que vous vous rendez plus sem-
» blable au Fils de Dieu. Il pouvoit d'une seulle parolle
» renverser et annéantir tous ses ennemis, mais il crut
» qu'il étoit plus digne de luy de faire éclatter la péni-
» tence que la force. Il y a plus de générosité à suppor-
» ter courageusement le mal que de le repousser avec
» impatience ; il y a plus de mérite devant Dieu et plus
» de véritable gloire devant les hommes. » Quelques mo-
ments après, les cris et les gémissements du peuple, que
nous entendions, me donnèrent occasion de luy dire :
« On plaint votre sort, Monsieur, et on ne plaignoit
» pas celuy du fils de Dieu. » Il me protesta plu-
sieurs fois qu'il n'avoit dans le cœur le moindre ressen-
timent contre ceux qui le faisoient mourir, ni contre
aucunes autres personnes. Il produisit pendant la marche
plusieurs actes de foy, d'espérance et de charité, de
contrition, de résignation ; et récita encore plusieurs
versets du *Miserere*. Comme nous entrions dans la place
du Bouffay : « Est-ce icy, mon père, me dit-il. » — « Oui,
» Monsieur, c'est icy votre calvere, luy répliquai-je,
» c'est ici que vous devez quitter la terre pour aller au
» Ciel ; les cieux sont déjà ouverts pour vous, sy vous
souffrez bien généreusement et chrétiennement. »

Plus nous avancions, et plus nous découvrions de
soldats, c'est ce qui me fit luy dire : « Il y a infiniment
» plus d'anges qui vous attendent et vous recevront avec
» joie dans le Ciel, qu'il n'y a de soldats pour être té-
» moins de votre départ »

On nous plaça comme en file à douze ou quinze pas
de l'échaffaut, que nous voyions de côté. M. de Coidic se
trouva le plus avancé, M. de Thalouet le touchoit, et
M. de Poncalais étoit un peu à l'écart, près de M. le
greffier, qui étoit à cheval, à la teste de plusieurs cava-
liers et faisoit encore répetter les parolles à l'exécuteur.
M. du Coidic, en considérant l'échaffaut, s'écria : « O
» monde trompeur! Quel malheur de s'y fier ! Après vingt-
» huit ans de services, est-ce donc là ma récompense ? »
Son confesseur et moy, nous le consollames le mieux
qu'il nous fut possible, en le priant de faire attention
aux récompensés éternelles. M. de la Griolais m'envoya
dire par son exempt, M. de Galine, qu'il falloit empes-
cher ces quatre Messieurs d'avoir la vue sur l'échaffaud.

M. de Coidic et M. de Thalouet y tournèrent le dos à la première prière que nous leur en fîmes. M. de Poncalais, malgré les instances de son confesseur et les miennes, le regardoit toujours, en nous disant : « Quel spectacle, « pères, quel spectacle ! » L'exécuteur ayant demandé à M. de la Griolais par lequel il commenceroit, il luy dit de les prendre au hasard, mais que M. de Poncalais restat le dernier, parce qu'il ne paroissoit pas si disposé que les autres. Il s'adressa à celui qui se trouva le plus proche ; c'étoit M. de Montlouis, qui luy dit : « Pourquoy moy le premier ? » L'exécuteur l'assura qu'il en souffriroit moins. Son confesseur l'exhorta à regarder en tout la volonté de Dieu et à l'accomplir généreusement. Il alla ensuite dire adieu aux trois autres ; ils firent tous quatre leurs adieux, et réciproquement ils s'embrassèrent pour la dernière fois, autant que le pouvoient des personnes qui avoient les mains liées. L'exécuteur monta le premier, le patient ensuite, et le confesseur alloit le dernier. Sur l'échaffaud, M. de Montlouis fit paroître beaucoup de fermeté, de piété et de résignation. Quand je le vis prest à s'agenouiller auprès du poteau, je dis un peu haut : « *Sancta Maria, mater Dei, ora pro nobis* » Je ne prononçay que les quatre premiers mots ; M. de Coidic et M. de Thalouet continuèrent avec moy, et le dernier ajouta le *Salve Regina*, en regardant tantost le Ciel, tantost son confesseur, ou moy, d'un ton de voix ferme, mais fort attentif. M. de Thalouet disoit en même temps la même prière, les yeux baissés et d'un ton plus bas.

Aussitost que M. de Montlouis eût reçu le coup mortel, je criay un peu fermement : « Ah ! Messieurs, ah ! » Messieurs, il est déjà dans le Ciel ! le temps des dou- » leurs est passé pour luy, il jouit de la gloire de Dieu. » Les Pères Pierre et Georges dirent à peu près la même chose à leurs pénitents. Un des exécuteurs étant venu avertir M. de Thalouet de monter sur l'échaffaut, je lui demanday s'il n'avoit rien sur sa conscience qui lui fit peine, il me répondit que non. Dès qu'il eut les mains déliées, il dépouilla tranquillement lui-même son habit et sa veste ; mais, quand l'exécuteur pour faire tomber la chemise au bas des épaules, la déchira assez doucement devant l'estomac, mon cher pénitent me parut

frémir de peur. Je tâchay de le rassurer, en l'exhortant à consommer bien généreusement son sacrifice à Dieu, et à élever son cœur vers le Ciel. Il cria avec larmes, d'une voix tremblante, mais distincte à tous les assistants: « Ah! Messieurs, priez Dieu pour moy. » J'en vis plusieurs oster leurs chapeaux et répondre: « Ouy, Monsieur, » nous le ferons. » En se mettant à genoux auprès du poteau, il recommanda son âme à Dieu avec bien de la ferveur, en prononçant plusieurs fois: « *Jesus Maria*, Jesus, soyez-moy mon Jesus! » et mourut en prononçant ces mots.

Vous saurez, Monsieur, qu'il y avoit sur l'échaffaut trois exécuteurs: celui qui devoit donner le coup mortel étoit à la gauche du patient; l'autre, qui devoit achever de couper les peaux qui pouvoient rester, étoit à la droite; le troisième tenoit avec les deux mains la teste du patient pour l'empescher de varier et la tirer à lui. Le saisissement qui me surprit à la vue du corps mort de M. de Montlouis étendu sur l'autre bord de l'échaffaut, et le désir d'estre toujours sous les yeux de M. de Thalouet, fit que je me mis à costé du troisième exécuteur; cette situation fut cause que les deux jugulaires ouvertes comme deux pompes, me couvrirent de sang le visage et la chappe. Je descendis aussitost de l'échaffaut, et, sans faire réflexion sur le triste équipage où j'étois, je courus vers MM. de Poncalais et de Coidic; je leur criay en les abordant: « Ah! Messieurs, que je suis édifié! ah! la belle mort! » Jamais je ne vis de mort plus chrétienne; il est mort en » prononçant le nom adorable de Jesus et de Marie! » M. de Poncalais me répondit: « Le vôtre, mon père, » étoit le plus honneste homme du monde; ils sont tous » trois honnestes gens, mais où trouver au monde un » aussi honneste homme que M. de Thalouet? » — « Hé! » Monsieur, repris-je tout hors de moy-même, imitez- » le donc, imitez sa générosité à souffrir chrétiennement. » Pendant que le père Pierre luy inspiroit des sentiments fort chrétiens sur la patience et le pardon des injures, le père Georges m'avertit que j'avois le visage et la chappe ensanglantés. En m'essuyant, je vis M. du Coidic monter sur l'échaffaut, s'y mettre un peu de temps à genoux avant de se déshabiller, pour offrir à Dieu son sacrifice; je me tournay encore vers M. de Poncalais, en lui di-

sant de nouveau : « Ah ! Monsieur, imitez votre cher
» amy ; imitez ses résignations et sa générosité à mourir
» chrétiennement. »

J'entendis M. de Coidic dire plusieurs fois : *Jesus Maria*, *Credo*, et je le vis en même temps recevoir le coup de mort. M. de Poncalais, qui ne voulut jamais perdre la vue sur les trois messieurs décapitez avant luy, se tourna pour lors vers M. le greffier de la chambre royalle, et luy dit d'un ton assez élevé, parce qu'il étoit un peu éloigné : « Monsieur le greffier, vous avez de l'argent à
» moy, ne manquez pas, je vous prie, de faire prier
» Dieu pour moy. » M. le greffier en le saluant, le luy promit. Le Marquis se tourna vers son confesseur et moy.
« Je prie Dieu, mes pères, nous dit-il, qu'il m'envoye
» tout le mal que je souhaite aux autres ; je ne veux
» de mal à personne, je pardonne de bon cœur à tous
» ceux qui m'en font. » L'exécuteur l'avertit incontinent de monter sur l'échaffaut. « Voilà, dit-il, un compli-
» ment triste. » Cependant, il le suivit fort tranquillement avec son confesseur. Sur le point de monter sur l'échaffaut, son confesseur m'a dit qu'il se tourna vers quelques messieurs pour leur demander pardon.........

Après toutes ces exécutions, un des messieurs de la maréchaussée vint à nous dire d'aller faire ouvrir notre églize, pour recevoir les corps de ces Messieurs. Nous tâchâmes à prendre notre chemin vers les Rotisseries et par la rue Baclerie ; mais nous trouvâmes les rues barricadées par quantité de charrettes et trois rangs d'infanterie ; de sorte qu'il nous fallut retourner par la rue du Port-Maillard, par où nous étions arrivés. Cette rue, aussy bien que celles du Château et des Jacobins étoient barricadées et bordées de soldats des deux côtés.

Fort peu après notre retour, les exécuteurs, escortés par plusieurs archers à cheval, amenèrent les quatre corps dans un chariot. Au lieu de venir comme nous l'espérions à la porte de l'églize, ils s'arrêtèrent à la porte du couvent ; et les corps sans autres linges que leurs chemises, furent transportés par le cloître sur le tombeau des relligieux, où nous avons coûtume de mettre nos relligieux morts, pendant l'office de la messe de leur enterrement. Afin de faire le lendemain la même chose pour les quatre messieurs, nous eûmes soin de distin-

guer les quatre têtes, et, après avoir placé chacune avec le corps qui lui convenoit, on en marqua les noms sur quatre billets différents avant de les ensevelir. M. de la Griolais vint luy-même reconnoistre et approuver la distinction qu'on avoit faite. Quelque temps après, M. de Chateauneuf nous envoya dire par un de ses gardes, qu'il falloit, dans la nuit même, et au plutost, enterrer ces corps sans aucun son de cloches ni chants d'églize, avec ordre de dire la grande messe du lendemain avec des ornements blancs. Le Père sacristain fit entrer des femmes dans le bas chœur de l'églize pour ensévelir les corps, et quatre hommes pour faire quatre fosses sur une même ligne, au haut de la nef, pendant que les relligieux qui étoient dans le chœur d'en haut, récitoient matines et laudes de l'office canonical. Après qu'ils eurent fini, le Révérend Père Fortunat, sous-prieur, fit les quatre enterrements en récitant avec les autres relligieux, mais sans chanter, la prière ordinaire de l'Eglize pour l'inhumation des morts. M. le Marquis de Poncalois fut placé le premier, du costé de l'évangile, vis-à-vis l'autel de S.te Anne; à costé de sa fosse est celle de M. de Thalouet-Lemoyne; M. de Coidic est vis-à-vis la porte du chœur et M. de Montlouis devant l'autel de S.t Joseph. Les quatre fosses éloignées de deux ou trois pieds les unes des autres, chacune distinguée par un carreau de fayence. M. de la Griolais les vint voir de grand matin, et, sur ce que le Père sacristain lui représenta que nos rubriques nous deffendoient le mercredi-saint, à la messe, les ornements blancs, et ne permettoient que les violets, il dit que l'intention de M. de Chateauneuf étoit seulement que nous ne nous servissions point d'ornements noirs, comme on a coûtume pour marques de deuil; et que, pourvu que la grande messe ne fut pas pour ces Messieurs, nous ferions bien de célébrer le plus que nous pourrions de messes basses pour le repos de leurs âmes; ce que l'on n'a pas manqué d'exécuter ponctuellement.

LETTRE écrite au père Nicolas, carme, par Madame de Thalouet, en réponce de celle qu'il a écrite à Madame Sainte Catherinne, sur la mort de M. de Thalouet, arrivée le vingt-six mars, entre les six à sept heures du soir, en mil sept cent vingt.

« Mon cher époux n'est donc plus, mon très révérend

père, et j'ay été privée de recevoir ses derniers soupirs... ah! mon père, que ce calice est rude et amer pour moi, et que mon cœur en est pénétré. Je perds le plus aimable et le meilleur époux qui jamais ait été, et cela, par ma faute. Je fus trompée, trompée mon cher père, par des officiers qui le furent eux-mêmes, et je fus assez malheureuse que de les porter à s'aller rendre entre leurs mains, sur la parolle qu'ils m'avoient donnée que c'était un sûr moyen pour obtenir grâce. Il suivit aveuglément tous mes désirs, et par malheur, le plus insupportable pour moy, c'est son amour et le mien qui nous a perdus. Quels étoient ses sentiments à cet égard, ô mon très-cher père? et de quelle manière s'est-il expliqué à notre égard, ô mon très-cher père? Que vous a-t-il dit des quatre pauvres orphelins qu'il m'a laissés avec un bien qui ne va pas à deux cents livres, pas même à cent livres de rente? Mandez-moy, je vous prie, par la S.te Passion de Notre Sauveur, tous ses sentiments et tout ce qu'il vous a dit à mon sujet. Que j'appréhende qu'il m'ait fait quelques injustices pour le malheureux avis que je luy ay donné! Je vous prie, mon cher père, puisque vous êtes celuy de mon cher époux, mandez-moy tout ce qu'il vous a dit de moy et de nos très-chers enfents; dites-moy encore sy vous estes persuadé que son âme généreuse et noble ait trouvé grâce auprès de Dieu. Mon amour et mon cœur sont avec luy, mon père, et ce sera la dernière mort qui me donnera de l'attache à Dieu.

« Vanité trompeuse du siècle de fer, je ne veux plus aspirer qu'à l'éternité bienheureuse, pour y voir mon Dieu et mon cher Thalouet! Quel spectacle, mon cher père, d'une femme qui n'a pas encore vingt quatre ans! La voir perdre son cher époux aimé d'une passion qui tenait de l'idolâtrie, de le voir périr innocent d'un crime imputé, et de périr d'une main sy criminelle et sy barbare; et me laisser quatre pauvres petits enfents, dont l'aîné a cinq ans. Voilà l'état pitoyable où je me suis réduite moy-même! Heureuse, hélas! s'il ne m'avoit jamais connue! Encore une fois, mon cher père, que vous en a-t-il dit, et croyez-vous pouvoir m'assurer qu'il soit devant le Seigneur? Oh! sy cela est, que je suis consolée et que je vays travailler ardemment pour le joindre devant mon Seigneur et mon Dieu! Que n'ai-je été

assez heureuse pour mourir le même jour et du même genre de mort que loy ! Adieu encore une fois, vanité et plaisir du monde, je vous abandonne pour jamais, pour pleurer mon cher Thalouet. J'attends vos consolations, mon cher père, ne refusez pas de me satisfaire sur ce que je vous prie de me mander, je vous en conjure par le précieux sang de mon Sauveur et par la mémoire d'un homme dont je suis persuadée que vous vous ressouviendrez dans vos saints sacrifices. Sy vous voulez suivre mon avis, vous employerez l'argent qu'il a donné, à dire des messes ; je crois que son âme sera plus soulagée que sy vous faisiez plusieurs services. Oh ! mon père, que mon âme est trempée d'amertume et que la plaie dont mon cœur est percé est grande et douloureuse ! Ne pouvez-vous point par vos prières, m'obtenir du Seigneur de voir et de parler à mon cher Thalouet ? ô mon père, sy la compassion a quelque place dans votre cœur, obtenez-moy cette grâce, et veuillez vous souvenir dans toutes vos prières, de la plus malheureuse et de la plus désolée femme qui fut jamais au monde. Je recevrai de vous avec joie la consolation que vous voudrez bien me donner ; vous m'êtes cher, puisque vous reçûtes les derniers soupirs de mon cher époux.

« Ne vous a-t-il point aussy parlé de ma mère et de quelques dissentions que nous eûmes ensemble ? J'en suis fort inquiète, rapport à son âme : sy le secret ne vous permet pas d'en parler ouvertement, dites-moy d'estre en repos sur ce sujet sy effectivement je puis l'estre, mais sy mes pénitences et mes mortifications peuvent effacer les fautes qu'il avait pu faire à cet égard ; il faut me le dire ; car, je n'épargneray ny mes peines ni mon argent, en quelque nécessité que je puisse estre, enfin, mon père, j'ay, comme mon époux, une parfaite confiance en vous ; j'attends vos consolations, et je crois que vous ne me cacherez pas les sentiments d'un époux adoré et qui n'a jamais sçu me les déguiser. Soyez persuadé que je suis très-respectueusement votre très-humble servante.

DE THALOUET-LEMOYNE.

« J'oublie à vous dire que ma plus forte passion est de finir mes jours, et de vous demander de prier Dieu

de donner à mon âme les mêmes dispositions qu'il a données à mon cher époux et de me retirer de ce monde ; icy je vous prie de considérer, mon père, dans quel péril je seray exposée, sy je ne puis obtenir du Seigneur d'appeler à luy une jeune personne qui n'a pas encore vingt-quatre ans, qui se voit réduite dans une extrême misère. Pour mes enfants, je suis assurée que leurs parents en auront plus de soing que sy je leur restois : ainsi, mon cher père, promettez-moy de supplier le Seigneur qu'il veuille m'appeler du monde dont le démon est le maître, pour m'unir à mon cher époux : jamais le désespoir de sa mort ne sortira de mon cœur. O mon cher père, sy vous aimez la mémoire de cette innocente victime, priez le Seigneur de ne pas me refuser et qu'il veuille me faire la grâce de mourir saintement en véritable chrétienne, avec les mêmes dispositions de mon cher Thalouet, trop heureuse, hélas! sy on vouloit finir le sacrifice de ma mort de la même manière dont on l'a commencé. Dites-moy, s'il vous plait, les propres termes dont mon amour, je veux dire mon cher époux, s'est servi quand il vous a parlé de sa malheureuse épouze : ayez la bonté de me faire réponse au plustost. »

LETTRE du père Nicolas, religieux carme, à Madame de Thalouet-Lemoyne.

« J'ay reçu l'honneur de la vôtre, madame : je n'ai point de termes assez forts pour vous marquer combien je prends part à votre affliction. Vous souhaitez sçavoir les derniers sentiments de M. votre époux à votre égard. Voicy, avec toute la sincérité possible, ceux qu'il m'a déclarés dans les dernières heures de sa vie : après avoir entendu sa confession, je luy demanday sy je pouvois luy rendre quelques services, en écrivant à quelqu'un de sa famille ou de sa connoissance, il me pria de vous écrire, et me répetta deux ou trois fois votre adresse, crainte que je ne l'oubliasse. Environ un demi quart d'heure après, je luy dis qu'il falloit s'armer de patience et de courage contre les approches de la mort, que sy la vue d'une mort prochaine luy causoit quelques allarmes, il falloit se mettre devant les yeux Jesus-Christ au jardin des Olives, plongé dans une tristesse mortelle, et une sueur de sang à la vue du calice de sa passion ; mais

malgré des impressions sy terribles, il protesta généreusement plusieurs fois à son père l'accomplissement entier de sa volonté. M. de Thalouet me répondit qu'il n'étoit pas tant affligé de mourir, que de laisser une femme désolée et dépourvue, des enfants sans aucune ressource. Je luy représentay que Jesus-Christ, dans sa croix, avoit été extrêmement affligé de la désolation de sa S.te Mère, qu'il voyoit présente, comme sa mère l'avoit été de la mort de son divin fils : qu'il falloit recommander Madame son épouze et Messieurs ses enfants entre les meins de Jesus et de Marie sur le Calvaire ; qu'en le perdant, ils ne perdroient pas leur père qui est dans les cieux, que luy-même, en y allant devant eux, leur serviroit de puissant intercesseur.

Nous fîmes ensemble quelques prières : « N'écrivez pas » d'abord à mon épouse, me dit-il, enceinte, de peur » qu'elle ne meure de douleur en apprenant ma mort : » car, c'est elle qui est cause que je suis icy, cause inno» cente, elle croyoit bien faire, ainsy que tous mes » amis qui me conseillèrent comme elle de me rendre, » parce qu'ils s'imaginoient que M. le Régent ne deman» doit qu'une soumission. » Il m'enjoignit en même temps d'écrire à Madame S.te Cathorinne, relligieuse hospitallière à Guienne, dans l'espérance qu'elle prendroit toutes les mezures pour vous disposer à une sy triste nouvelle.

Lorsque, par ordre de M. de la Griolais, je demandai à M. de Thalouet comme aux trois autres Messieurs, s'il n'avoit point quelques deptes à payer ou quelques dispositions pressantes à mettre dans les affaires de sa famille, il me témoigna qu'il avoit toute l'estime et la confiance possible pour vous, et que sa conscience ne pouvoit être en sûreté, qu'en se déchargeant sur la vôtre de tout le soing de ses affaires temporelles, et de l'éducation de ses enfants, et du payement de ses deptes qui vous sont touttes connues, à l'exception de cinquante écus qu'il doit depuis long-temps à M. son frère, officier dans les trouppes : il me semble qu'il me dit dans les dragons. « Il n'est pas nécessaire, me dit-il, d'en rien » dire à M. de la Griolais, parce que mon épouze, au » moindre avis que vous luy en donnerez, ne manquera » pas de les payer. » Je vous avoueray, Madame, qu'en cette occasion, je me vis un peu embarrassé : la parfaite

confiance que M. de Thalouet témoignoit pour vous, ne me laissoit aucun doutte de votre zèle à payer cette depte, mais la crainte de la confiscation de vos biens me fit appréhender que cette depte, manque d'être déclarée à M. de la Griolais, ne manqueroit d'être payée. Dans cette perplexité, je consultay en secret M. de la Griolais qui jugea à propos de mettre cette depte sur son papier, pour une plus grande sûreté de la conscience de M. de Thalouet et du paiement de M. son frère. En écrivant à Madame S.te Catherine, j'ay parlé des sept écus que M. de Thalouet reçut en prêt : il me dit que, sur mon seul témoignage, vous les rendriez aussitost que l'on vous les demanderoit. Mais, M. de Hersulien, à qui j'en ay parlé depuis, comme M. de Thalouet me l'avoit ordonné, m'a répondu qu'il ne me les demanderoit jamais, quoiqu'il n'ait jamais vu M. de Thalouet qu'une seule fois ; il donneroit volontiers davantage s'il étoit nécessaire pour luy et sa famille. Comme M. de Thalouet parloit fort peu, parce qu'il étoit occupé des grands objets de l'éternité, je ne me souviens pas qu'il m'ait rien dit de plus, touchant d'aucunes personnes de sa famille.

Le prompt départ de la poste, ne me permet que de me dire fort à la haste, mais avec toute l'estime et le respect possible,

Madame,

Votre très-humble et très-obéissant, etc.

RÉPONSE de Madame de Thalouet au père Nicolas, Carme.

J'ai toujours bien prévu, mon très-révérend père, que mon cher époux m'ait rendu justice sur l'épouvantable malheur que je lui ay causé : cela n'a pas empesché de terribles redoublements à ma douleur. Touttes les fois que je réfléchis que c'est son extrême confiance qu'il avoit en moy qui m'en a privé.... voilà, voilà ce qui m'occuppe sans le moindre relâche, sans le moindre moment de relâche ; et voilà le sujet des murmures criminels que j'ose former à chaque instant : je me plains continuellement au Seigneur d'avoir voulu se servir de moy-même pour me priver de mon cher époux, et du seul bien qui

me pouvoit faire aimer la vie dans laquelle je ne trouve plus qu'une cruelle amertume. Hélas! mon cher époux craignoit que je ne pusse supporter un tel malheur sans mourir. Pourquoy craignoit-il? Pouvois-je espérer un plus grand bonheur? Ne sçavoit-il pas bien luy-même que la vie sans luy n'est qu'un cruel martyre? Plut à Dieu, mon cher père, que mon destin fut entre mes mains, ou qu'il me fut permis d'étouffer dans mon sang mes derniers soupirs! En effet, la mort me seroit plus douce que la vie déplorable que je vas traîner : je me représente sans cesse ce cher époux se remettant entre mes mains pour en faire ce qu'il m'eut plu : ensuite, il me semble le voir à vos pieds, vous témoigner que ce n'est pas la mort qui l'alarme, mais la douleur qu'il va causer à une malheureuse épouze qu'il a sy tendrement chérie, et qui a causé sa perte par une trop grande ardeur à le vouloir sauver. Je ne puis assez m'étonner comment mon cœur peut résister à ces idées douloureuses, surtout à la triste réflexion que je fais : ensuite quand je pense que je ne puis espérer de le revoir, et qu'il m'est deffendu de prévenir à ce sujet les ordres de la providence. Hélas! mon cher père, que les enfants qu'il m'a laissés comme une consolation mettent d'obstacles à mes dézirs! Ils me forcent à ne pas quitter ce monde et redoublent mon chagrin, que je souhaiterois terminer avec mes jours dans la solitude la plus écartée.... Cependant je suis plus à eux qu'à moy, et je me vois dans l'impossibilité de suivre mon penchant.

Je ne vous désapprouve pas, mon cher père, d'avoir communiqué les dernières volontés de mon cher époux Thalouet à M. de la Griolais, mais quant à la confiscation, je n'en vois pas. Le seul bien de mon cher époux Thalouet étoit la vertu, et nulle violance n'a droit de luy oster, car il jouit à présent, à ce que je me persuade, sans craindre que l'on luy puisse ravir, du souverain bien qu'il possède. Mais encore, mon père, supposé que l'on m'ostat le peu de bien qu'il m'a laissé, croyez-vous que je n'auray pas assez de courage pour aller mandier de quoy décharger sa conscience, plustost que de la laisser engagée? Je n'aurois jamais pensé qu'une extrême pauvreté fut le comble de mon malheur, et si mon cher Thalouet eut voulu suivre mes premiers avis, nous

eussions éprouvé ailleurs, nous eussions toujours été assez heureux n'étant pas séparés. Enfin, mon cher père, soyez persuadé que ce qu'il doit sera payé, et que je n'épargneray ny soings ny travaux pour le repos de son âme : veuille, ce bon Dieu qui m'éprouve avec tant de rigueur, retirer brentost la mienne de ce facheux exil. Il me semble que la mort n'a point d'oreilles pour moy et que sa rapidité ne soit que pour ceux qui l'appréhendent : elle m'inspiroit jusqu'ici quelques frayeurs, craignant de laisser mon cher époux dans une douleur pareille où je suis plongée, mais à l'heure qu'il est, la plus affreuse mort que l'on pourroit inventer n'auroit pour moy que de grandes douceurs, puisque c'est le seul moyen de me réunir à mon cher époux. Vous direz que les sentiments que je vous témoigne sont bien imparfaits, j'en conviens, puisqu'une âme chrétienne ne doit souhaitter la mort que pour s'unir à son Dieu : mais hélas! mon père, qu'il est difficile d'avoir des sentiments sy épurés, et qu'il y a peu dans ce siècle corrompu qui s'en trouvent capables! Nous aimons toujours ce qui flatte nos sens beaucoup au-dessus de ce que nous n'envisageons que des yeux de la foy, qui n'est pas dans ce temps ce qu'elle étoit autrefois.

Je vous priois, dans la lettre que j'ay eu l'honneur de vous écrire, de me dire sy vous étiez persuadé que l'âme de mon cher époux soit au ciel : pourquoy me refusez-vous de me dire votre sentiment? Je n'en doute pas ; mais il seroit bien consolant pour moy de me voir confirmée dans cette pensée par une personne qui a été dépositaire de ses derniers sentiments et spectateur de ce douloureux sacrifice. Je vous ay déjà prié, mon très cher père, de me faire l'honneur de m'écrire quelquefois : la parfaite confiance mêlée de tendresse que mon cher époux vous a marquée, jointe aux soins charitables que vous avez pris de son âme, ont fait naître chez moy une estime et un respect très sincère pour vous : je ne recevray aucuns avis pour ma conduitte, ny aucunes consolations qui me soient sensibles, que celles qui me viendront de votre part. Sy vous avez quelque estime pour le fils spirituel, vous ne pouvez la marquer plus véritablement qu'en vous en souvenant dans vos saintes prières, et en consolant quelquefois ce qu'il a

laissé de plus cher par quelques-unes de vos lettres. Quant à ce que vous dites au sujet de celle que vous avez de moy, vous êtes fort le maître d'en disposer, je laisse à votre prudence à juger ce qu'il en faut faire ; je me souviens fort peu des termes qui la composent, je suis cependant fort persuadée qu'elle méritte fort peu l'attention que l'on luy accorde, sy ce n'est à cause du prodigieux malheur qui en dépend : je veux bien croire que le sort de mon cher époux et le mien inspirent de la compassion, rien, en effet, ne méritte davantage. Demandez pour moy des lumières au S.t Esprit : ma rébellion aux ordres de la Providence ne mérite guères la grâce que Dieu ne donne qu'aux soumises : j'ay cependent toutte confiance en vos bonnes prières et intercessions de mon cher Thalouet, je crois qu'il ne m'oubliera pas au Ciel. Je vous prie donc, par cette charité qui vous anime, de ne me pas refuser les consolations que j'attends de vous.

LA REVUE DE PARIS.

Il y a peu d'exemples d'un succès semblable à celui qu'obtient la *Revue de Paris*, et, ce qui est plus rare encore, c'est que ce recueil mérite son succès. Parmi les auteurs qui ont enrichi ce nouvel ouvrage de leurs écrits, on remarque MM. Casimir Delavigne, Alphonse de Lamartine, de Sainte-Beuve, Michaud, Amédée Pichot, Ch. Nodier, Scribe, Chasles, Raoul Rochette, Mazères, Duponchel, Abel Remuzat, St.-Marc Girardin, Loëve Veimars, Mérimée, le duc de Levis, A. Malitourne, Ballanche, Delacroix, Janin, Le Sourd, Capefique, etc. Nous citerons particulièrement, dans le *Lycée Armoricain*, une notice de M. A. Romieu, *sur la Basse Bretagne, ses mœurs, son langage et ses monuments.*

SUR LA BASSE-BRETAGNE.

« Vous êtes encore en France.... et déjà tout a changé : recueillez vos souvenirs d'Italie, d'Allemagne, d'Angleterre : aucun des sons étranges qui frappent ici

votre oreille, ne lui rappellera un mot des idiômes européens; nulle part, ailleurs, ces masses d'obélisques informes qui semblent autant de végétations minérales, n'ont frappé vos regards; ces paysans aux longs cheveux, avec leurs guêtres albanaises et leurs larges culottes; ces femmes à la coiffe égyptienne et au corsage épais, éloignent de vos pensées la charte et le dix-neuvième siècle. Ouvrez les yeux, vous qui cherchez des traditions d'un temps qui n'est plus! vous en avez de vivantes, car la monarchie de Louis XIV a glissé là-dessus, aussi bien que la philosophie de Voltaire et les droits de l'homme de 91.

» L'Ecosse nous a donné Walter-Scott, Cooper et ses hurons nous sont venus d'Amérique, et notre pauvre France est restée avec ses romans moraux et ses contes de chevalerie. On voudrait bien aussi tracer des tableaux animés, ressusciter des coutumes éteintes ou en retrouver un reste au milieu du présent; mais la société se ressemble partout; on crie au positif, à la civilisation; on se plaint du prosaïsme de nos mœurs, de leur couleur uniforme et plate..... Allez en Basse-Bretagne! la tour du connétable, les autels gigantesques de Locmariaker, les montagnes noires et les ruines de Saint-Gildas ont autant de poësie que le château de Dunbarton, les Orcades ou les rochers de Perth; et les brigandages de Comorre, le combat des Trente et le tumulte de la chouannerie peuvent procurer des émotions aussi vives que les bandits de Rob-Roy ou les révoltes presbytériennes. Vous n'aurez pas besoin de recourir à la probabilité pour mettre en jeu les acteurs des drames passés: ils sont là encore avec leurs costumes et leur langage; à peine même le sol qu'ils foulaient a-t-il changé d'aspect; il semble que ce soit une population qui n'a pas fini son bail, et vous pourrez sauter quelques siècles en arrière, sans que rien autour de vous témoigne de la fiction du millésime.

» Je ne parle ici que des habitants de la campagne, car la physionomie des villes a subi, comme dans les autres provinces, les modifications du temps et des progrès intellectuels. Mais à leurs portes, dans leur sein même, aux jours de marché, quel contraste frappant! Voyez ces figures impassibles, ces charretiers

lents comme les bœufs qu'ils conduisent; ces laitières, une pipe à la bouche, qui ont parcouru deux lieues pour gagner six sous, et qui vont faire le même trajet pour les renfermer dans le vieux coffre. Jamais une trace de joie ou de chagrin ne passera sur leurs yeux pour y trahir une impression de l'âme; leurs plaisirs seront graves comme leurs douleurs: le matin et le soir, voilà les seules péripéties de leur existence: leur vie est un long jour.

» Suivez-les dans leur fangeux village; ou, plutôt, égaré à la chasse, accablé de fatigue et de faim, entrez dans leur cabane pour y chercher un repas et des renseignemens sur votre route.... La porte est ouverte: le silence règne dans ce ténébreux réduit, où les rayons du soleil ne pénètrent que par un chassis sans vitres, de quelques pouces carrés; vos yeux habitués enfin à cette lueur douteuse, distinguent par degrés les pièces enfumées du sauvage ameublement qui vous entoure. Au-dessus de votre tête, quelques pains de graisse sur une planche vermoulue; en face de vous, des rangées de petites sculptures bizarres, à la manière des buffets d'orgues, qui semblent, au premier abord, appartenir à une armoire dont les tiroirs seraient enlevés: c'est le lit de la famille. Il est disposé par étages; les fils reposent au-dessus du père et de la mère; tous sont obligés d'escalader cette singulière couche et d'entrer horizontalement dans les boîtes resserrées qu'elle présente, pour y dormir d'un sommeil de plomb, sous peine de se briser le crâne, si l'agitation d'un rêve leur faisait soulever la tête. Au bas du lit, un grand coffre qui sert à la fois de siége, de commode et de marche-pied; un autre plus élevé, dont le couvercle est à coulisse, c'est la table à manger; un bassin de cuivre pour la bouillie; sur le mur, une image en lambeaux de quelque saint du lieu; puis, au-dessus de la grande cheminée, une carabine rouillée, jetée jadis sur le rivage par la marée fatale de Quiberon.

« Mais bientôt, au pâle reflet de la chandelle de résine attachée au fond de l'âtre, un visage immobile se dessine sous un capuce noir: vous n'êtes pas seul, et rien pourtant ne vous avait annoncé la présence d'un être animé dans ces lieux. Parlez, ou l'es-

pèce de fantôme qui dirige sur vous un regard fixe ne donnera pas signe de vie : c'est la maîtresse de la maison. Que le sort l'enrichisse ou qu'elle conserve la pauvreté originelle, son existence ne variera ni d'une jouissance, ni d'une privation ; courbée sous les mêmes faix, elle portera chaque jour son lait ou ses légumes à la ville ; ses pieds nuds s'endurciront dans les mêmes sabots, et le sarrasin ou le mil composera jusqu'à la fin ses tristes repas. J'ai vu deux ou trois paysans bas-bretons amasser quinze mille francs de rente, fortune énorme en ce pays, sans que leur intérieur ou leurs habitudes pussent faire envie au plus misérable journalier ; acquérir, toujours acquérir, tel est leur but, et ce but ne touche à aucune amélioration de leur destinée ; ils sont laborieux pour être avares : là, ce n'est pas une vie, c'est une tradition.

« Vous parlez : on ne vous entend pas ; une longue phrase inintelligible répond à la vôtre ; et quelle que soit l'expression de votre pantomime, vous n'obtiendrez rien de l'immobile interlocutrice. Si vous eussiez connu le mot *bara* (pain), on vous eut indiqué du doigt, sous un linge noir, la vaste miche de pain de seigle ; peut-être encore du beurre salé et quelques crêpes de blé-noir. Montrez de l'or, on ne le connaît pas ; jetez même sur la table le vieil écu de six livres qui s'est conservé là dans son entière valeur comme tout l'ancien régime, vous ne trouverez rien de plus. Du cidre, on en fait d'excellent ; mais on ne le boit pas : en eût-on trente barriques, on les vend sans en réserver une, et le marché conclu, on court s'énivrer avec le vinaigre du cabaret. Ces gens-là méprisent les étrangers qui ne parlent pas leur langue ; adroits et déliés en affaires, ils profitent de cette ignorance des propriétaires pour embrouiller les relations d'intérêt ; souvent même ils feignent de ne pas savoir le français pour éviter de répondre à une réclamation, et opposent ainsi comme une force d'inertie à tous les raisonnements qui leur seraient défavorables.

» Reste altéré de la langue des anciens Celtes, le *ba-breton* règne encore dans un grand nombre de communes du Morbihan et des Côtes-du-Nord, et dans toutes celles du Finistère ; repoussé sans cesse vers la mer par les envahissements du *français*, ce vieux langage de nos aïeux perd peu à peu du terrain,

et finira probablement par s'éteindre. Déjà les départements d'Ile-et-Vilaine et de la Loire-Inférieure n'en offrent plus de traces : la loi de recrutement lui porte surtout les plus rudes atteintes, en renvoyant chaque année dans leurs foyers des hommes qui ont été forcés de désapprendre le jargon du hameau. On en distingue plusieurs dialectes, celui de Saint-Pol-de-Léon passe pour le plus pur. Il existe des ouvrages imprimés en cette langue, qui se parle aussi dans le pays de Galles, et qu'on a cherché sans motif à regarder comme un legs antique des Phéniciens. Une foule de chansons, presque toutes plus longues que des complaintes, ont passé de générations en générations dans la mémoire des conducteurs des troupeaux ; les airs, dont le plus grand nombre appartient au mode mineur, ont un caractère grave et mélancolique si spécial, qu'il est impossible à une oreille un peu exercée de ne pas reconnaître, à l'instant même, un air breton, comme on reconnaît du Rossini. La vieille et célèbre tour d'Elven est aujourd'hui la limite orientale de la langue celtique. Frappés, au-delà, d'incapacité commerciale, c'est à l'état d'isolement où ils sont retenus qu'il faut attribuer le despotique empire de la routine sur les paysans de la Basse-Bretagne. On ne saurait pousser plus loin la haîne des innovations. En vain essaie-t-on de soulager leurs fatigues, en simplifiant les grossiers outils qu'ils emploient ; en vain leur indique-t-on la possibilité d'une nourriture plus saine : ils sourient de pitié, même après avoir tenté l'expérience, et retournent opiniâtrément aux habitudes de leurs aïeux.

« Ils sont contents de leur sort, pourvu que le dimanche ils puissent chasser un lièvre et vider un pot de cidre au retour. Pas de lois, de réglements, de défenses, de gendarmes, qui soient de force à empêcher ces intrépides braconniers de se livrer à leur goût favori. En tous lieux où retentit la voix d'une meute, on est sûr d'apercevoir, à travers les broussailles, le petit fusil anglais de quelque laboureur en embuscade. Il a quitté précipitamment sa charrue pour guetter en silence le passage du gibier. S'il l'aperçoit, la bête est frappée d'un coup sûr ; il la ramasse, la cache avec son arme au milieu d'un buisson, puis regarde, les bras croisés, l'embarras des chasseurs qui arrivent. On trouve presque toujours dans chaque com-

moins un *Robin des Bois*, dont la carabine est douée de quelque pouvoir mystérieux. Par fois, il ensorcèle les chiens, et fait courir devant eux un bouchon de paille. Souvent on a visé sa poitrine à trois pas sans qu'on ait pu l'atteindre..... J'ai chassé avec un de ces êtres privilégiés, dont les prodiges passaient pour authentiques, et le respect l'a malheureusement empêché de m'en rendre témoin, malgré toutes mes instances.

» Les druides, dont le joug politique et religieux a long-temps pesé sur ces contrées, ne nous ont laissé que des vestiges grossiers de leur passage. Mais vingt siècles ont imprimé aux pierres brutes qu'ils ont remuées sur ce sol, un cachet de grandiose que le prestige des arts n'imite pas sans la main du temps. Voyez Carnac : onze rangées parallèles de rochers verticaux, au nombre de plus de deux mille, s'étendent sur un espace de quelques lieues ; leur sommet s'élève par fois à vingt pieds ; le vieil Océan est là en face, qui les entoure de sa magie puissante, et les ouragans qui le soulèvent n'ont pas ébranlé ces muets témoins de tant d'événements oubliés. Debout et seuls, sans inscription qui les explique, sans tradition qui les commente, ils semblent défier l'intelligence humaine, et n'excitent pas même la curiosité des habitans du pays. Le pêcheur que vous interrogez n'aura qu'une réponse : c'est une armée changée en pierres par Saint-Cornili, patron du lieu..... D'autres blocs isolés se rencontrent en plusieurs communes, et quelque croyance superstitieuse s'y rattache toujours. Là, ce sont les Poulpiquets, espèce de nains qui ne sortent que la nuit, dont les petits bras ont rassemblé ces masses énormes ; ici, ce sont des fées qui les ont disposées pour se faire un abri ; plus loin, la femme du diable les a répandues à la ronde en secouant son tablier : on entend par fois les exclamations des esprits ; on aperçoit au clair de lune le cercle rapide de leurs danses autour de ces pierres redoutées, et le tremblant auditeur de ces merveilles y croit bien plus encore que le narrateur effrayé qui les rapporte.

» Les Armoricains d'autrefois employaient, en patience et en efforts, le temps que les autres peuples consacraient à la grâce ou à l'expression, dans les monuments qu'ils nous ont transmis. Qu'on juge de la force énorme dépensée au soulèvement de la grande pierre de Locmariaker, aujourd'hui renversée. Elle pèse plus

de quatre cent mille livres, et portait sa tête de granit à soixante pieds au-dessus du sol !... Nulle part une ruine qui atteste l'antique existence d'une architecture même barbare. Nulle part un bloc qui porte l'empreinte du ciseau..... Je me trompe. Il nous reste une statue; et son histoire n'est pas moins curieuse que la massive disproportion de ses formes.

» Connue des savants sous le nom de *Vénus armoricaine*, cette statue était placée, de temps immémorial, sur les bords du Blavet, près du village de Bieuzi. L'évêque de Vannes, scandalisé du culte idolâtre dont elle était encore l'objet au milieu du dix-septième siècle, voulut la faire briser, dans un accès de zèle pieux, qui fut heureusement tempéré par l'influence d'un seigneur voisin. Le comte de Lannion, plus éclairé sans doute que les châtelains de son époque, enleva l'idole proscrite, que l'on transporta, par ses ordres, à son manoir de Quinipili. Toutefois, dit-on, il fallut transiger; et ce vieux reste de l'enfance des arts ne put arriver dans son intégrité jusqu'à son nouvel asile. L'évêque ayant exigé qu'on lui rompît les bras, le comte de Lannion en fit sculpter d'autres dans l'épaisseur du torse. La statue est, du reste, assez mal faite pour que cette tradition puisse être encore sérieusement discutée. Qu'on se figure une femme nue, de six pieds de hauteur, la tête couverte de la coëffe bretonne, les hanches ridiculement saillantes, la poitrine resserrée; les bras croisés et le visage applati. Qu'on prête sur les épaules de ce lourd simulacre une étole semblable à celle que nos prêtres revêtent pendant l'office divin, et l'on aura une idée complète de la déesse de Quinipili. Chacun alors demandera qui a pu abaisser jusqu'à cette grossière ébauche le nom consacré aux marbres immortels de Médicis et de Milo?... Ce nom est gravé sur le piédestal, où des inscriptions toutes modernes, mais copiées peut-être sur celles qui s'y trouvaient avant le transport de la statue, apprennent au voyageur que César, ayant soumis les Gaules, se mit sous la protection de Vénus victorieuse; on y lit même l'année consulaire qui a vu éclore ce chef-d'œuvre d'ignorance et de mauvais goût, et c'est d'après ces uniques témoignages qu'on l'a attribué aux Romains! C'était donc un soldat de leurs légions, qui dans un moment d'oi-

siveté, aurait taillé cette pierre avec sa hache ou le fer de sa lance..... Quoi qu'il en soit, cette statue est très-ancienne et mériterait, à ce titre, d'appartenir au gouvernement, ou tout au moins au département du Morbihan. Elle est aujourd'hui la propriété d'un cultivateur, dont la chaumière a remplacé l'antique château du comte de Launion; élevée sur un monticule, on l'aperçoit de la grande route à peu de distance du bourg de Baud, où elle attire encore quelques étrangers curieux.

« La Basse-Bretagne possède encore les débris de quelques vieux châteaux, témoignages imposants des querelles féodales. Ceux qui ont résisté aux sanglants débats où Charles-de-Blois et le comte de Montfort se disputèrent des ruines, ont succombé à l'abandon où la noblesse bretonne les laissa depuis les guerres de la ligue. Ils ne portent, d'ailleurs, aucun trait caractéristique; l'architecture en ces temps désastreux fut partout inspirée par la même idée, et des bords de l'Elbe aux rives de l'Océan, le besoin de sécurité imprima aux maisons de plaisance l'aspect uniforme des citadelles. Les tours de Sucinio ne diffèrent d'un château de la Loire ou du Rhône que par le sauvage panorama qui se découvre de leur sommet.

« Le culte des fontaines, comme celui de la Vénus de Quinipili, survécut long-temps en Basse-Bretagne, à l'abolition du paganisme. Le clergé, ne pouvant détruire cette piété héréditaire, prit le parti de la détourner en bâtissant des chapelles auprès de ces lieux d'antique pélerinage. La vertu des fontaines fut transmise aux saints sous l'invocation desquels on dédia les nouveaux temples, et de là naquit cette nombreuse légende bretonne, que le calendrier romain aurait peine à contenir. Chaque chapelle a son *pardon* : c'est une époque de l'année où les populations émigrent à de grandes distances, pour offrir un tribut au saint du jour et recueillir les bienfaits de sa spécialité merveilleuse; saint Iflam guérit des clous; saint Caradec, saint Ilec, saint Dourlou, saint Colomban et une foule d'autres guérissent aussi; les uns de la fièvre, les autres de la gale; celui-ci ne se mêle que des chevaux, celui-là ne traite que les bêtes à cornes..... On arrive de dix lieues à ces *pardons*, traînant les bestiaux malades; on s'y presse; on s'y entasse; on en rapporte avec fierté l'image du saint, ou un fragment de miroir bénit qui se place en cocarde au chapeau, et l'on revient chez soi

harassé de fatigue, après avoir laissé dans les cabarets voisins une portion de l'argent que l'on destinait à l'église. Entre tous les pardons de Basse-Bretagne, le plus renommé est celui de Sainte-Anne d'Auray. Cette sainte peut, à bon droit, passer pour la patrone de la province, tant on y a foi en sa puissance, tant est vive surtout la ferveur avec laquelle on entreprend de longs voyages pour venir déposer une offrande aux pieds de la statue. L'église n'est pas assez vaste pour contenir la foule qui l'assiége, et une immense place disposée devant le portail, se trouve, à cette époque, remplie de paysans prosternés; le tonnerre peut gronder, la pluie tomber en torrent.... la tête nue, agenouillés dans la boue, ils attendront leur tour d'entrée, et assisteront ainsi au sermon lointain du prédicateur, dont une seule parole n'arrive pas à leur oreille. Ils ne regagneront leur village qu'après avoir visité les singuliers *ex voto* qui décorent les murs de l'église : on en remarque un entre autres, où un enfant malade est représenté dans son berceau, rendant par la bouche un serpent à deux têtes. Une quantité innombrable de bras, de jambes, de mains en cire sont suspendus près des divers autels, en mémoire des guérisons miraculeuses opérées par la sainte, que l'on reconnaît dans vingt tableaux, apparaissant au milieu de la tempête, et sauvant du naufrage les marins qui se sont voués à elle. Sainte-Anne a aussi sa fontaine; les pauvres qui vivent de sa réputation, ne manquent jamais d'offrir à l'étranger une coquille remplie de cette eau sacrée qu'ils se jettent par procuration au visage, s'il ne veut pas accomplir lui-même cet acte pieux, et lui proposent, moyennant quelques liards, de faire, à son intention, le tour de l'église à genoux.

« Si, dans les mœurs religieuses, le christianisme avec ses belles et simples doctrines, n'a pu effacer entièrement la teinte des anciennes superstitions, les grandes solennités de la vie intérieure, auxquelles nul élément de modification n'est venu se mêler, ont dû conserver sans obstacle l'originalité de leur caractère primitif. Aussi est-ce là surtout qu'il faut étudier les coutumes bretonnes; et si l'on éprouve la bizarre fantaisie de vivre un instant au XIV.e siècle, je ne sais rien de plus propre à la satisfaire que le spectacle d'une noce villageoise, au fond de ces sauvages contrées. La

plus curieuse que j'aie vue se célébrait dans la paroisse de Priziac. Les époux appartenaient à deux familles de fermiers assez riches, et le père du marié avait désiré la présence du *Seigneur* (on se sert encore de ce mot), qui m'y conduisit dans sa cariole. Nous arrivâmes comme le cortège se rendait à l'église, au son du *bigiou* et de la *bombarde*. Ces instruments, dont le premier ressemble à la musette et l'autre à un hautbois fort court, étaient parés de rubans, ainsi que les paysans qui en jouaient. Nous avions apporté, suivant l'usage, des ceintures dorées et des croix d'argent pour la mariée et la fille d'honneur, et lorsque nous leur remîmes ces bagatelles, une bruyante fusillade signala notre générosité. A notre entrée dans l'église, le curé nous fit les honneurs d'un *Te Deum*, auquel il fallut, par politesse, mêler nos propres voix, et ce n'est certes pas chose commune que de se chanter à soi-même un *Te Deum*. Après la cérémonie nuptiale, on retourna chez les parents, où les réjouissances commencèrent. Autour de l'aire à battre qui devait servir de salle de danse, était disposée la cuisine, dont les apprêts rappelaient un festin d'Homère. Un immense fossé, creusé de la veille, voilà les fourneaux; des fagots entassés y brûlaient en pétillant, et leur flamme claire enveloppait d'une lueur d'incendie les vastes chaudières où trois bœufs et une douzaine de porcs bouillaient, découpés en quartiers. C'est, en pareille circonstance, un poste d'honneur que celui de chef d'office; le frère de la mariée ou son parent le plus considérable ne s'en dessaisirait à aucun prix. Pendant toute la durée de la noce, il est là, dans une rougeâtre atmosphère de fumée, le front couvert de sueur, pêchant avec la fourche les morceaux que l'on va servir, remplissant les bassins, attisant le feu, et ne prenant d'autre part à la fête que les compliments qu'il reçoit et les verres de cidre qu'il se verse. Après la harangue d'un ami, transition immédiate de la messe au bal, et pendant laquelle il est de règle que les grands parents pleurent à chaudes larmes, la foule se précipite et les *sonneurs* donnent le signal. Chacun prend une danseuse, et les bras enlacés, une longue file, rangée par deux, s'établit en forme circulaire. Le premier rang conduit la *danse*, qui bientôt imitant les replis d'un serpent,

suit d'un pas cadencé le chemin tortueux improvisé par son guide. Je parcourais d'un œil attentif ce tableau mouvant. Les grandes guêtres écarlates à boutons argentés, les plaques polies des larges ceintures de cuir, brillant et disparaissant tour à tour au milieu des jupes noires et des longues coiffes à fond doré, formaient un effet pittoresque.... Au bout d'une demi-heure, on se rendit aux salles de festin.....

» Chambres, cours, hangars, granges, tout avait été envahi : il fallait héberger trois cents personnes, et l'on ne peut guère calculer ses invitations là où les vieilles lois de l'hospitalité permettent à tous les passants, mendiants ou riches, de venir s'asseoir au banquet. Nous prîmes place au grand couvert, à côté des époux. La table s'élevant à peine au-dessus des bancs, les genoux de chaque convive se trouvaient au niveau de son assiette. En vain je cherchais mon verre ; un coup d'œil m'apprit qu'une seule tasse devait suffire à toutes les soifs. Lorsqu'on a bu, l'on remplit la tasse, et on l'envoie à une femme qui, après l'avoir vidée, la remplit de nouveau, et la passe à un homme : elle ne s'arrête jamais. Le son aigre et perçant de l'orchestre nous annonça l'arrivée des mets. On entassa des viandes que chacun dépeçait à sa guise ; et pendant cette opération, il fallut subir l'assourdissante fanfare des *bignous* et des *bombardes*, qui ne s'éloignèrent que pour aller chercher d'autres plats, et les escorter, peu après, de leur bruyant vacarme. J'examinais le nouveau couple : étrangers l'un à l'autre, au milieu de ce tumulte, ces jeunes gens se livraient, comme le reste de l'assemblée à l'intensité de leur robuste appétit : pas un regard furtif, pas une attention délicate ; aucune rougeur sur le front de l'épouse, aucune expression d'amour, même de désir, dans les yeux de l'époux. On se marie, parce que les pères se sont mariés ; c'est, du reste, un si doux moment : on danse, on dîne, on s'enivre ; tout cela dure quelques jours..... voilà le bonheur. Le repas fini, nous retournâmes au bal, puis une heure ensuite, à table, puis au bal, puis à table, et ainsi jusqu'au soir. Essoufflé, étouffé, je ne pouvais comprendre ce prodigieux développement de facultés digestives, lorsque l'arrivée de la nuit nous permit d'échapper à la joie un peu brutale que l'eau-de-vie

commençait à répandre autour de nous. Avant d'aller bivouaquer pêle-mêle dans tous les coins de la métairie, cette multitude chancelante, qui devait prolonger son séjour jusqu'à l'entier épuisement des provisions, se réunit pour accompagner notre départ. Chaque *sonneur* reçut de nos mains un écu de six francs qu'ils collèrent tous à leurs fronts. Pleins d'une ardeur nouvelle, ils prirent leurs instruments, se mirent en avant de la cariole, et soufflèrent de tous leurs poumons. Les deux pères, une bouteille à la main, tenaient les rênes du cheval; et la noce, marchant en désordre, à la lueur de quelques branches de pin embrasées, nous escorta pendant un quart de lieue, aux cris de *vive le roi!*

» Certains détails varient dans les diverses communes. A l'Ile-aux-Moines, par exemple, ce sont les filles qui demandent les garçons en mariage. Ailleurs, des entremetteurs experts se chargent de toutes les démarches. En plusieurs endroits, les nouveaux mariés sont conduits en grande pompe au lit nuptial; ils s'y couchent tout habillés, tandis que le garçon et la fille d'honneur veillent auprès d'eux d'un œil sévère, pour les ramener toujours purs aux réjouissances du lendemain. En décrivant une noce, j'ai décrit aussi un enterrement; car, la danse exceptée, rien ne diffère dans ces deux cérémonies. Dès que le mort est enseveli, ses voisins sont traités à grands frais; je ne sais même si l'on boit à sa mémoire.

» A travers ce chaos du moyen-âge, la civilisation, avec ses pas de géant, vient enfin de se créer une route. Ils ne sont déjà plus ces temps où les paysans de la côte faisaient dire des messes pour implorer les naufrages, et où les cloches de la maison de paix, mêlant leur bruit à celui des tempêtes, donnaient le signal de la rapine, tandis que des feux trompeurs appelaient le navire aux écueils. Des écoles se sont ouvertes; les défrichements se sont multipliés; le sol creusé a prodigué ses richesses minéralogiques; des usines, des manufactures ont surgi, et cette population routinière a regardé stupéfaite les rapides innovations d'un siècle à peine commencé. Ils s'habituent à comparer leurs souvenirs, ces hommes dont la vie antérieure fut toujours uniforme; le fils aura vu autre chose que le père, et la curiosité a commencé pour eux. Ce sera un grand spectacle que le dernier soupir de la barbarie, crénelée

encore dans ces manoirs perdus, et renversée enfin par la force irrésistible qui entraîne aujourd'hui le monde social. On s'étonnera des rapides effets de cette révolution tardive: sous ces bruyères désertes sont cachés des champs fertiles et de riches prairies; un peuple neuf, répudiant l'apathie de ses ancêtres, exploitera les éléments de prospérité que le voisinage de la mer et des industrieux Normands assure à son commerce; des forêts de pins s'abattront pour fournir des mâts à ses vaisseaux, et les produits de son sol, trop long-temps stationnaires, iront franchir son enceinte et doubler leur valeur. Religieux, patients et braves, les Bretons seront encore laborieux et actifs; ils sont appelés dès-lors à de hautes destinées. Les noms héroïques des Clisson, des Duguesclin et des Beaumanoir ont retentit au milieu du fracas des armes; d'aussi grandes illustrations brilleront un jour dans ce pays, au sein des arts et de la paix. »

Un article de la Revue de Paris *sur la Comédie en France et les obstacles qu'elle y rencontre*, par M. Mazères, n'est pas l'un des écrits les moins remarquables de ce recueil. Nous le recommandons à toutes les personnes qui s'effraient de la décadence des théâtres. Mais quelles sont les causes de l'abandon des spectacles. Ecoutons M. Mazères:

« Le caractère de la nation devient de jour en jour plus sérieux et plus positif; les jeunes gens, séduits par les réalités et les illusions qu'enfante le gouvernement représentatif, ont pris le parti de penser, de réfléchir, de s'occuper de ce qui les regarde, et de rêver déjà les joies périlleuses de la politique.... Ils ont adopté un théâtre gratis, qui n'ouvre, il est vrai, qu'une partie de l'année, mais où les plus diligents trouvent mêlés avec profusion, des situations du plus vif intérêt, des dialogues animés, des *à parte* ingénieux, des tirades de la plus haute éloquence, des péripéties inattendues, et des dénouements dont le comique va souvent jusqu'au burlesque. La Chambre des Députés a le privilége de jouer tous les genres. Quoi de plus gai que les à-propos toujours conséquents du loustic de la troupe? Quoi de plus dramatique que la représentation du 8 avril? Les principaux rôles sont presque toujours supérieurement remplis, et, quant aux rôles secondaires et accessoires, les acteurs qui manquent leur effet, ont la ressource de pouvoir

changer d'emploi à volonté ; quoique le costume de tous les personnages soit le même, l'ensemble est pourtant constamment varié, et le répertoire n'offre pas cette monotonie désespérante dont nous avons grandement raison de nous plaindre ailleurs. Surcroit de plaisir encore : pour que rien ne manque au public, le lendemain, douze ou quinze feuilletons de huit grandes colonnes chacun viennent redire et renouveler, dans Paris, tous les amusements du spectacle.

« Et combien d'autres concurrences à combattre ! mais dois-je énumérer les obstacles que la comédie rencontre dans les changements qu'ont éprouvés nos mœurs et nos usages, obstacles dont tous les établissements dramatiques partagent, d'ailleurs, le danger ? Non, je ne parlerai pas des grands dîners, qui sont trop fréquents et qui commencent trop tard, je passerai sous silence les réunions particulières des membres des deux chambres ; le goût de la musique répandu maintenant dans toutes les classes ; les *raouts* de ministres et d'ambassadeurs ; les salons de la Chaussée-d'Antin et du faubourg St.-Germain, qui ont tous leur Mars, leur Jenny-Vertpré et leur Gontier de paravents ; les conférences de nos jeunes légistes où l'on joue à la tribune en sortant de table, et qui peuvent toutes citer avec orgueil leur Dupin et leur Benjamin-Constant ; les bals et les quadrilles déguisés du pavillon de Marsan ; la répugnance dédaigneuse des hauts fonctionnaires dont les loges sont occupées par les amis des amis de leurs secrétaires ; je n'oserai pas même rappeler que le Roi et son auguste famille se montrent bien peu dans les théâtres, que les spectacles de la cour sont fort rares, et que le pouvoir oublie de s'en faire, ainsi que nous l'avons vu dans d'autres temps, un moyen politique de gouvernement..... »

La *Revue de Paris* a publié deux morceaux de musique qui ont la vogue dans tous les salons parisiens : nos Bretons, qui ne sont pas tout-à-fait ceux de M. A. Romieu, ne seront pas fâchés de retrouver ici ces morceaux, et M. Romieu pourra dire dans un des prochains numéros de la *Revue*, qu'il a entendu chanter dans la Basse-Bretagne des airs de Rossini et de Peruchini.

L'AME DU PURGATOIRE.

BALLADE

Paroles de Casimir DELAVIGNE ;

Musique de G. ROSSINI.





-siez: penché vers moi, Si je vis je prierai pour
toi, Voilà vos pa ro les der_nie _ res. Hélas! hélas!
Depuis que j'ai quit_té vos bras, Jamais je n'en
-tends vos prie res; Hélas! hélas! J'écou_te,
j'ecou te, et vous ne priez pas.

2e.

Puisse au Lido, ton âme errer,
Disiez-vous, pour me voir pleurer;
Elle s'envola sans allarmes.
Ami, sur mon froid monument
L'eau du ciel tomba tristement,
Mais de vos yeux pas une larme;
Hélas! Hélas!
Ce Dieu qui me vit dans vos bras,
Que votre douleur le désarme;
Moi seule, hélas!
Je pleure, et vous ne priez pas.

3e.

Combien nos doux ravissemens,
Ami, me causent de tourmens:
Au fond de ces tristes demeures,
Les jours n'ont ni soir ni matin;
Et l'aiguille y tourne sans fin,
Sans fin, sur un cadran sans heures;
Hélas! Hélas!
Vers vous, ami, levant les bras,
J'attends en vain dans ces demeures:
Hélas! Hélas!
J'attends, et vous ne priez pas.

4e.

Quand mon crime fut consommé,
Un seul regret eut désarmé,
Ce Dieu qui me fut si terrible;
Deux fois, prête à me repentir,
De la mort qui vint m'avertir
Je sentis l'haleine invisible;
Hélas! Hélas!
Vous étiez heureux dans mes bras,
Me repentir fut impossible.
Hélas! Hélas!
Je souffre, et vous ne priez pas.

5e.

Souvenez-vous de la Brenta,
Où la gondole s'arrêta,
Pour ne repartir qu'à l'aurore;
De l'arbre qui nous a cachés,
Des gazons qui se sont penchés
Quand vous m'avez dit je t'adore:
Hélas! Hélas!
La mort m'y surprit dans vos bras,
Sous vos baisers tremblante encore
Hélas! Hélas!
Je brûle, et vous ne priez pas.

6e.

Rendez-les moi ces frais jasmins,
Où sur un lit fait par vos mains,
Ma tête en feu s'est reposée;
Rendez-moi ce lilas en fleurs,
Qui sur nous, secouant ses pleurs,
Rafraîchit ma bouche embrasée;
Hélas! Hélas!
Venez m'y porter dans vos bras,
Pour que j'y boive la rosée,
Hélas! Hélas!
J'ai soif, et vous ne priez pas.

7e.

Dans votre gondole, à son tour,
Une autre vous parle d'amour,
Mon portrait devait lui déplaire:
Dans les flots, son dépit jaloux,
A jeté ce doux gage, et vous,
Ami, vous l'avez laissé faire.
Hélas! Hélas!
Pourquoi vers vous tendre les bras,
Non, je dois souffrir et me taire;
Hélas! Hélas!
C'en est fait, vous ne prierez pas.

8e.

Adieu, je ne reviendrai plus
Vous laisser de cris superflus,
Puisqu'à vos yeux une autre est belle
Ah que ses baisers vous soient doux,
Je suis morte et souffre pour vous,
Heureux d'aimer, vivez pour elle
Hélas! Hélas!
Pensez quelque fois dans ses bras,
A l'abîme où Dieu me rappelle.
Hélas! Hélas!
J'y descends ne m'y suivez pas.

Lith. de Mellinet à Nantes.

BARCAROLLE

Chantée dans MARINO FALIERO,

Paroles de Mr. CASIMIR DELAVIGNE,

Musique de PERUCHINI.





2.

Adieu Nina, douce amie,
Cher tresor qui m'attendras;
La Vierge t'aurait bénie
L'enfant Jésus dans les bras.
Saint Marc et la Madone
Qui tressaient ta couronne
Devaient nous marier;
Que Saint Marc et la Madone
Soient en aide au gondolier.

3.

Si j'ai part, loin de ma belle,
Aux lauriers par nous cueillis,
Si Nina toujours fidèle,
Reste blanche comme un lis.
A mon retour je donne,
Un lis à la Madone
A Saint Marc un laurier.
Que Saint Marc et la Madone
Soient en aide au gondolier.

Lithog.ie de Mellinet à Nantes.

BIOGRAPHIE NANTAISE.

EUSÈBE.

EUSÈBE a été, suivant Albert-le-Grand et Travers, le 9.me évêque de Nantes ; tandis que Dupas, dans son catalogue, ne le place que le 13.e ; mais l'opinion des premiers me paraît mieux fondée que celle du second. Il fut sacré vers l'année 458, et fit son entrée à Nantes l'an 461. Il était issu d'une famille distinguée du Poitou ; on ne sait rien de bien certain sur ce qu'il fit pendant son épiscopat ; la seule chose dont on ne peut douter, c'est qu'il assista au concile de Tours, qui se tint l'an 461 ; car les décrets de ce concile sont signés d'un Eusèbe, évêque de Nantes.

Albert-le-Grand attribue à cet évêque un événement miraculeux, que Travers rapporte à Léon, son prédécesseur. Un jour que ce prélat célébrait la messe dans son église cathédrale, en présence d'une grande multitude de fidèles, on vit tomber du lambris sur l'autel trois gouttes d'eau très-limpides, qui s'approchèrent du calice et s'unirent pour former une très-belle perle. Eusèbe la prit après la messe et l'enchassa dans une riche croix d'or qui était sur l'autel. Cette croix était enrichie de belles pierreries, qui tombèrent sitôt qu'on eut placé la nouvelle perle, et lui cédèrent la place. Ce miracle convertit beaucoup d'Ariens qui niaient le mystère de la Trinité.

Eusèbe mourut vers l'an 464.

On croit que c'est à Eusèbe de Nantes que l'évêque Fauste envoyait ses livres *de la grâce et du libre arbitre*. On attribue au même Eusèbe quelques homélies insérées dans la bibliothèque des pères, sous le nom d'Eusèbe d'Emèse.

DUCHAFFAUT.

Pierre Duchaffaut, 90.e évêque de Nantes, apparte-

nait à la famille des Duchaffaut, famille très-ancienne, et qui a fourni plusieurs personnages illustres. Il fut élu évêque de Nantes, suivant l'usage du temps, par le chapitre, le 25 mars 1477. Il trouva le diocèse de Nantes embarrassé dans un procès interminable avec les ducs de Bretagne. Il protesta qu'il n'accepterait l'épiscopat que les affaires ne fussent arrangées, et que le procès ne fût terminé à l'amiable. Le duc et le chapitre s'y prêtèrent avec sincérité, et nommèrent des arbitres probes et éclairés. L'évêque promit et jura avec le doyen du chapitre, de reconnaître *le duc de Bretagne pour son souverain seigneur; pour le fondateur et protecteur de son église de Nantes, par-dessus tout autre prince et seigneur temporel.* Il jura de se reconnaître *comme bon et loyal sujet des ducs de Bretagne et d'obéir aux arrêts de son parlement, sous le dernier ressort du Saint-Siége apostolique et non d'ailleurs.* Cet accord, qui fut fait le 27 décembre 1477, excita une grande joie dans le clergé, la noblesse et le peuple.

Pendant la guerre que fit le roi de France Charles VII au duc de Bretagne, pour soutenir la révolte des barons qui s'étaient réunis à Chateaubriant, et pendant le siége de Nantes fait par l'armée française en 1487, Duchaffaut fut soupçonné d'intelligence avec les Français; et le duc le fit garder à vue. Mais après la levée du siége que les Français furent forcés de faire, on ne trouva rien qui prouvât la trahison qu'on lui supposait.

Duchaffaut avait été passer trois ans à Rome, de 1483 à 1486; et à son retour, il accorda des indulgences pour un an, à ceux qui travailleraient à la réparation et à l'entretien de la chaussée qui se trouve auprès du bourg de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu. Il mourut en 1488. Ogée dit que ce fut en odeur de sainteté, attendu que l'on trouve une prière en son honneur, dans des heures imprimées à Nantes, en l'an 1517.

Duchaffaut a fait des statuts pour son église; il a donné un missel et un bréviaire.

J. LE BOYER.

L'AMITIÉ.

Le Roi de la forêt dans les airs se balance,
Le jour pur a quitté l'obscurité des bois,
Du haut de son donjon l'avide oiseau s'élance,
Et le ramier plaintif fait entendre sa voix.

Laissant d'un monde vain la cohorte empressée
A conquérir un rien par qui l'homme est séduit,
Errant dans l'avenir, inquiète pensée,
Tu cherches le bonheur, et toujours il te fuit.

De fantômes brillants l'image fugitive,
Pour enchanter mon cœur, s'offre devant mes yeux,
Elle semble sourire, et mon âme craintive
Hésite en contemplant son éclat radieux.

D'abord, l'ambition se présente à ma vue :
Son regard noble et fier montre de hauts desseins,
Elle parle de gloire, et mon âme est émue.
J'aperçois des lauriers s'agiter dans ses mains.

Mais bientôt le soupçon, la triste jalousie,
Vers un roc escarpé guident ses pas tremblants ;
Près d'elle j'entrevois la sombre perfidie,
A l'air timide et doux, aux regards caressants.

Tendre amour, tu serais notre bonheur suprême,
Ton nom seul est pour nous l'emblème du plaisir ;
Mais contre ton repos, tu conspires toi-même,
Il ne reste de toi qu'un cruel souvenir.

O paisible Amitié, quel charme t'environne !
Un éclat doux et pur s'unit à ta beauté ;
Mon âme, à ton aspect, au bonheur s'abandonne,
Et croit voir un reflet de la divinité.

CH. DE COMMEQUIERS.

LA JEUNE FILLE ET SAINT-SÉNON.

IMITÉ DE L'ANGLAIS.

SAINT-SÉNON (1).

» Fuis de mon île, avec la brise,
» Barque profane éloigne-toi ;
» Car dans l'ombre au loin j'aperçois
» Sur ta poupe une femme assise,
» Femme jamais, je l'ai juré,
» N'entrera dans ce lieu sacré. »

LA JEUNE FILLE.

— « La tempête mugit, mon père,
» Au port daignez me recevoir.
» Avec vous, je veux chaque soir
» Au ciel adresser ma prière.
» Du lieu saint par vous habité,
» Je révère la sainteté. »

Le saint ne voulut rien entendre,
Et la belle fuit sans retour.
Mais on dit que si jusqu'au jour,
Habilement sachant attendre,
Elle eût dévoilé ses attraits,
Pauvre Sénon tu succombais.

G.

---

(1) L'on raconte, dans une vie en vers rimés de Saint-Sénon, extraite d'un vieux manuscrit de Kilkenny, et rapportée dans l'ouvrage intitulé *Acta Sanctorum Hiberniæ*, qu'il se retira dans l'île de Scattery, avec la résolution d'en exclure toutes les femmes. Un ange ayant conduit dans l'île Sainte-Connera pour la lui présenter, il refusa de recevoir même une sœur en Dieu ; voici, selon sa biographie poétique, quelle fut la réponse peu polie de Saint-Sénon :

Cui præsul, quid fœminis
Communa et monachis ?
Nec te, nec ullam aliam
Admittemus in insulam.

(V. Acta Sanct. Pub. p. 160).

Si l'on en croit le docteur Ledwich, St.-Sénon n'est autre que la rivière Shannon, mais O'Connon et plusieurs autres antiquaires contestent avec indignation cette métamorphose.

LE SOIR,

IMITÉ DE L'ANGLAIS.

Quoi! déjà me quitter? Lise, un moment encore.
Voici le soir, c'est l'heure du plaisir;
Comme la fleur des nuits il attend pour éclore
Que l'ombre vienne le couvrir.
La timide beauté craint et fuit la lumière,
Sa pudeur alarmée évite le grand jour;
Mais la nuit vient, compagne du mystère,
Elle rend à nos vœux les plaisirs et l'amour.
Pourquoi, lorsqu'elle étend son ombre tutélaire,
Lise, dis-moi, pourquoi me fuir?
Du bonheur ici-bas la fleur est passagère:
Demain, ce soir peut-être, elle va se flétrir:
Puisqu'elle s'offre à nous dans ce lieu solitaire,
Lise, ma chère Lise, ah! sachons la cueillir.

Telle que du soleil la fontaine féconde (1),
Qui, froide tout le jour en de brûlants déserts,
Le soir, en flots bouillants faisait rouler son onde,
Et d'humides vapeurs enveloppait les airs;
Oui, telle je voudrais qu'une femme charmante,
Insensible et glacée à chaque instant du jour,
Pour rendre un libre essor à sa gaîté piquante,
Des ombres de la nuit attendît le retour.
Demeure donc, ô ma Lise, demeure,
Déjà le plaisir brille en tes regards joyeux;
Crois-moi, jamais le jour ne fit paraître en eux
Ni la vivacité, ni l'éclat qu'à cette heure
Je vois pétiller dans tes yeux.

C.

ERRATUM.

Page 449, vers 6.e, au lieu de « un *souvenir*, un enchanteur »; lisez un *souverain*, un *enchanteur*.

(1) Solis Fons, auprès du temple d'Ammon.

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE NANTES.

MARINE.

DERNIÈRES ACQUISITIONS SUR CETTE PARTIE.

Traité de la construction des vaisseaux, par Vial du Clairbois, 2 volumes in-4.°

Traité de la mâture, par Forfait, ingénieur, constructeur et Willaumey, capitaine de vaisseau, 1 volume in-4.°

Traité du Grément, par Lescalier, 1 volume in-4.°

Installation des vaisseaux, par Burgues Missiessy, 1 volume in-4.°

Dictionnaire de la Marine Française, par Rome, 1 volume in-4.°

Pilote Français, 1 volume grand atlas.

Neptune des Iles Britanniques, 1 volume grand atlas.

Neptune des côtes septentrionales d'Europe, 1 volume grand atlas.

Neptune des côtes occidentales de France, 1 volome grand atlas.

Neptune des côtes occidentales d'Espagne, de Portugal et d'Afrique, 1 volume grand atlas.

Neptune de la Méditerranée, 1 volume grand atlas.

Neptune de l'Amérique septentrionale, 1 volume grand atlas.

Neptune de l'Amérique méridionale, 1 volume grand atlas.

Neptune des côtes occidentales d'Amérique sur le grand océan, 1 volume grand atlas.

Neptune oriental de Daprès, 1 volume grand atlas.

Neptune des côtes orientales du grand Archipel d'Asie, 1 volume grand atlas.

Supplément au *Neptune oriental*, 1 volume grand atlas.

N. B. Tous ces *Neptunes* proviennent du dépôt général de la marine, et sont dus aux soins de M. Levesque, maire actuel, qui les a obtenus du ministre, ainsi que les ouvrages qui suivent :

Instructions nautiques sur la navigation de la Mer Baltique.

Côte de la Mer du Nord, depuis Calais jusqu'à Ostende.

Avis aux navigateurs sur l'état actuel des passes à l'embouchure de la Gironde.

Routier des côtes de Portugal.

Remarques sur les courants du détroit de Gibraltar.

Positions géographiques déterminées en 1816 et 1817 dans la Méditerranée.

Positions déterminées en 1816, 1817 et 1818, dans la Méditerranée, l'Adriatique et l'Archipel.

Tableau des points de la Mer Noire et de la Mer de Marmara, 1824.

Instructions nautiques relatives aux cartes et plans du pilote de Terre-Neuve.

Instructions nautiques sur les côtes et les débouquements de Saint-Domingue.

Instructions sur les passages à l'île de Cuba et au golfe du Mexique, par le canal de la providence et le grand banc de Bahama.

Renseignements sur la partie de côte entre la Trinité Espagnole et Maranham.

Instructions pour la navigation aux attérages dans la rivière de Para.

Routier des îles Antilles, des côtes de Terre-Neuve, et de celles des côtes du Mexique.

Le Pilote Américain, côtes orientales de l'Amérique du Nord.

Le Pilote du Brésil, par le baron Roussin.

Renseignements sur la partie de côte comprise entre l'île Sainte-Catherine et Buenos-Ayres, par le baron Roussin.

Résumé des opérations hydrographiques faites en 1819 et 1820, par le baron Roussin.

Eclaircissements sur les positions géographiques déterminées en 1821, 1822 et 1823, sur les côtes de l'Amérique Méridionale.

Description de la côte du Pérou et renseignements sur la navigation des côtes occidentales d'Amérique, depuis le cap Horn jusqu'à Lima.

Méthode pour la levée et la construction des cartes et plans hydrographiques, par Beautemps-Beaupré.

Instructions de Daprès sur la navigation des Indes-Orientales.

Instructions nautiques sur la navigation de la mer de Chine.

Instructions nautiques sur le port de Bombay.

Instructions nautiques sur le canal de Mozambique, etc., etc.

Mémoire sur la navigation aux côtes occidentales d'Afrique.

Mémoires sur la marine des anciens.

INDUSTRIE.

Annales des arts et manufactures ou *mémoires technologiques sur les découvertes modernes concernant les arts, les manufactures, l'agriculture et le commerce.* Cette collection, avec de belles planches, commencée en l'an 8 par R. O'reilli, continuée par Barbier-Vemars, membre de la Société d'encouragement, finit en 1817.

Annales de l'industrie nationale et étrangère ou *Mercure technologique*; par MM. Lenormand et Moléon, membres de la Société d'encouragement. Cette collection, avec de belles planches, a commencé en 1820 et continue de se publier.

L'Industrie française, par Chaptal.

Le Commerce au dix-neuvième siècle, par Moreau de Jonnès.

Mécanique industrielle, par Christian, directeur du Conservatoire des arts et métiers de Paris, avec planches.

Traité complet de mécanique appliquée aux arts; par Borguis:

Composition des machines.

Machines employées dans les constructions diverses.

Des machines hydrauliques.

Des machines qui servent à confectionner les étoffes.
Mouvements des fardeaux.
Des machines d'agriculture.

Recherches expérimentales sur l'application extérieure de la vapeur pour échauffer l'eau dans la filature de la soie; par Aldini.

Travaux publics de l'Angleterre; par Dutens, ingénieur en chef, directeur des ponts et chaussées.

Essai sur le blanchiment; par R. O'reilly.

Recueil de machines, instruments et appareils qui servent pour l'économie rurale; par Leblanc.

Dupin. — *Grande-Bretagne*, 2 vol. in-4.°, avec atlas grand in-f.°

Nouveau système complet de la filature du coton, usité en Angleterre et importé en France par la compagnie établie à Ourscamp, près Compiègne, publié par ordre du ministre de l'intérieur, en 1828, avec atlas très-grand in-folio, par Leblanc, et le texte descriptif par M. Molard jeune, sous-directeur du Conservatoire des arts et métiers.

Dupin. — *Cours normal à l'usage des ouvriers, des artistes, des sous-chefs et des chefs d'ateliers et de manufactures.*

Application du calorique qui se perd dans les cheminées des chaudières d'usine à un verticateur et à une étuve, propres aux fabriques de sirop de sucre, aux manufactures d'acide sulfurique, de savon, de soudes brutes et de sel de soude, aux fabriques de couperose, d'alun, de potasses, de salpêtre; et à tous les autres établissements où l'on évapore des liquides et où l'on dessèche les extraits; par Pajot des Charmes, ancien inspecteur des mines et manufactures.

Dictionnaire technologique ou *nouveau Dictionnaire universel des arts et métiers et de l'économie industrielle et commerciale*; par une Société de savants et d'artistes.

Archives des découvertes. — Il en paraît un volume par année.

Manuel de l'Ingénieur, constructeur des machines à vapeur; par Olivier Evans.

Traité de la fabrication du sucre de betteraves; par M. Dubrunfault.

Dictionnaire de chimie; par Klaproth et Wolff, traduit de l'allemand par Bouillon-Lagrange et Vogel.

Traité de chimie; par Thénard.

Traité de chimie appliquée aux arts; par Dumas.

Traité complet de chimie; par Berselius.

Cours de chimie, en 1828, par Gay-Lussac.

Cours de chimie, en 1828, par Laugier.

Annales de chimie et de physique; par Gay-Lussac et Arago.

Almanach de commerce de Paris, de la France et des pays étrangers, 1829.

Dans des articles successifs, on fera connaître les nombreuses ressources qu'offre maintenant la bibliothèque publique de Nantes, aux autres parties qui intéressent l'industrie et la prospérité du pays.

Le bibliothécaire,

GUILLET.

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE.

Séance du 4 juin

PRÉSIDENCE DE M. FOURÉ.

La Société Académique, dans l'intention d'encourager l'éducation des animaux domestiques, avait décidé qu'une distribution de primes aurait lieu à la Foire Nantaise de cette année. Elle a eu lieu sur le Champ-de-Foire, le 25 mai dernier. Le nombre des primes a été de dix.

M. Haentjens, secrétaire de la Section d'Agriculture, a fait le rapport trimestriel de cette section.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

DU 15 JUIN 1829.

PRÉSIDENCE DE M. FOURÉ.

M. Painchaud fils, inventeur d'un nouveau système de ridage, a été invité à assister à cette séance.

L'objet de la séance a été l'adoption des réponses proposées par la commission dont M. Dubochet a été rapporteur, aux questions faites sur les brevets d'invention par Son Exc. le ministre du commerce.

Après quelques modifications résultant de la discussion, les réponses sont adoptées par la Société.

PROCÈS-VERBAL

DE LA DISTRIBUTION DE PRIMES,

FAITE

AU NOM DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE,

A LA FOIRE NANTAISE DU 25 MAI 1829.

La Société Académique, dans l'intention d'encourager l'éducation des animaux domestiques, par l'amélioration de nos races indigènes, ayant décidé qu'une distribution de primes aurait lieu à la Foire Nantaise de cette année, le Jury nommé par la Société s'est réuni aujourd'hui 25 mai, et, après un examen attentif des animaux rassemblés sur le champ de foire, a arrêté ce qui suit :

1.° Une prime de 60 francs est accordée à M. Puygaudeau, propriétaire à Couëron, pour un cheval entier de deux ans.

2.° Une prime de 40 francs est accordée au sieur Olivier, cultivateur à Couëron, pour une pouliche de 4 ans.

3.° Une autre prime de 20 francs est accordée au sieur Jallais, cultivateur à Couëron, pour une pouliche de 2 ans.

4.° Une autre prime de 20 francs est accordée au sieur Rondeau, chevalier de la Légion-d'Honneur, cultivateur à Couëron, pour une pouliche de 3 ans.

5.° M. Robin, de Saint-Aignan, ayant principalement rempli les intentions de la Société, qui sont de faire conserver les taureaux jusqu'à l'âge où ils sont le plus propres à la reproduction, le jury considérant, d'ailleurs, la beauté de l'animal et le nombre de produits qu'il a donnés depuis l'année dernière, n'hésite pas à accorder cette année au même propriétaire une prime de 80 francs pour un taureau de trois ans et demi, qui avait déjà obtenu une prime en 1828.

6.° Une seconde prime de 60 fr. est accordée à M. Dubois-Violette, propriétaire à Sainte-Pazanne, pour un taureau de 3 ans 1/2.

7.° Une troisième prime de 20 fr. est accordée au sieur Gendron, de Nantes, pour deux taureaux d'un an, parce qu'il s'oblige à les garder jusqu'à l'année prochaine.

8.° Une prime de 40 fr. est accordée au sieur David, cultivateur à Couëron, pour une génisse de 3 ans.

9.° Une deuxième prime de 20 fr. est accordée à M. Souet, de Nantes, pour une génisse de 18 mois.

10.° D'après les procès-verbaux qui constatent que la femme Marie Le Chat, de la Branchoire, commune de Saint-Herblain, et que le sieur Minier, de la Saulzinière, route de Vannes, ont apporté aux marchés de Nantes, pendant plus de six mois, leurs denrées sur un âne, le Jury accorde à chacun une prime de 30 fr.

En regrettant de n'avoir pas un plus grand nombre de primes à décerner, le Jury croit devoir signaler parmi les plus beaux animaux amenés à la foire Nantaise :

1.° Un cheval entier de 4 ans, appartenant à M. Boiscourbeau, propriétaire à Couëron : ce cheval n'ayant pas obtenu de prime à cause de ses allures, qui ne sont pas admises dans les services publics.

2.° Une pouliche de 3 ans, appartenant à M. Puygaudeau, déjà nommé.

3.° Deux genisses de 20 mois, appartenant aux sieurs Hublon et Chatellier, génisses qui auraient pu obtenir le prix, si elles n'eussent été conduites trop jeunes au taureau.

4.° Deux bœufs gras, de grande taille, race de Saintonge, appartenant à M. Hérault, herbager.

Le Jury ne peut s'empêcher de citer comme un des plus beaux produits présentés à nos foires depuis plusieurs années, un cheval entier métis-arabe, monté par M. Robineau de Bougon, et qui n'a pas été présenté au concours, parce qu'il est de race étrangère au pays.

Le Jury croit remplir le vœu de la Société en adressant de sincères remercîments à notre premier magistrat, M. le baron de Vanssay, pour avoir bien voulu assister à cette fête, en encourageant ainsi par sa présence, les efforts de la Société Académique pour apporter quelques améliorations dans l'une des principales branches de notre économie rurale.

Nantes, le 25 mai 1829.

Les membres du Jury, ROBINEAU DE BOUGON, *président*; VIGNERON DE LA JOUSSELANDIERE; CH. HAENTJENS; NUAUD; PAQUER; DUBOCHET AINÉ; MELLINET, secrétaire.

RAPPORT TRIMESTRIEL

DES

TRAVAUX DE LA SECTION D'AGRICULTURE

DE LA

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE NANTES,

LU DANS LA SÉANCE DU 4 JUIN 1829.

Messieurs,

Le désir bien prononcé de contribuer de tous mes moyens à l'allégement des travaux de mes collègues, a pu seul me déterminer à accepter l'honneur de remplir la place de Secrétaire de la Section d'Agriculture. Je connais trop la faiblesse de mes moyens, j'ai trop peu l'habitude des travaux académiques pour avoir osé accepter sans beaucoup d'hésitation une place qui a été si bien remplie par mon prédécesseur ; mais j'ai compté sur votre indulgence, et j'ose espérer que vous voudrez bien prendre mon zèle pour un peu de talent.

Par une circonstance indépendante de ma volonté, ce rapport n'a pu vous être présenté à la séance du mois d'avril : ce retard me force d'y joindre les détails de nos travaux du second trimestre ; j'aurai donc à vous rendre compte du résultat de ceux qui ont eu lieu depuis la séance du 6 novembre, époque à laquelle M. Chaillou vous a fait son dernier rapport.

L'agriculture, cette science d'expérience et d'applications, est parvenue dans tous les pays où elle fut honorée et protégée et où elle ne fut point exclusivement abandonnée à des hommes dénués de toute instruction, à un degré de perfection, dont on a généralement de la peine à se faire l'idée. Dans plusieurs par-

ties de l'Inde, et en Chine surtout où le Prince est le premier laboureur de son empire, l'art de cultiver et de faire produire la terre est parvenu, depuis long-temps, au plus haut degré de perfectionnement. Au siècle de Henri IV, le génie observateur d'Olivier de Serre, le père de l'agriculture en France, posa des bornes qui depuis ont à peine été reculées : il est à déplorer que les sages leçons de ce savant agronome n'aient pas été mises davantage en pratique. L'Angleterre est peut-être de tous les pays de l'Europe celui où, de nos jours, l'agriculture s'est le plus perfectionnée et s'est vraiment élevée à la hauteur des sciences exactes. Peut-être la Grande-Bretagne en est-elle redevable au goût prononcé pour les travaux des champs, d'un de ses derniers souverains, qui, dans des fermes expérimentales, fit faire sous ses yeux des essais qui se trouvaient être au-dessus des moyens de simples particuliers. Depuis cette époque, cette science n'a pas cessé d'être cultivée par toutes les classes de la société de ce pays, et les ouvrages remarquables du célèbre Arthur Young lui ont fait faire des pas vraiment gigantesques.

Dans notre belle patrie, cet art paisible n'a pas non plus été négligé, et si l'amour de la gloire militaire en a distrait trop long-temps un grand nombre de ses enfants, nous avons vu plus d'un de ses défenseurs revenir s'y livrer avec succès.

Notre gouvernement n'a presque jamais cessé de lui accorder la plus haute protection ; la Société Académique, ainsi qu'un grand nombre d'autres sociétés savantes l'ont continuellement encouragé : de si nobles efforts ne pouvaient rester sans d'heureux résultats ; aussi, quoi qu'on en dise, grâce à ces soins réunis, l'agriculture en France s'améliore tous les jours : elle marche d'un pas rapide vers la perfection à laquelle elle est parvenue dans d'autres pays, et, malgré ces progrès, que quelques personnes, qui ne sont pas de notre époque, voudraient en vain arrêter, le sol de notre patrie ne produira jamais trop : vous le savez, Messieurs, l'éloquent Buffon l'a dit, près d'un pain naît un homme.

C'est avec un juste sentiment de satisfaction que je vais passer aux détails des travaux de votre Section d'Agriculture et vous en rendre un compte succinct :

vous remarquerez qu'il y a eu rivalité de bien faire, et que déjà cette jeune institution porte ses fruits.

M. Le Sant, au nom d'une commission composée de lui et de MM. Athenas et Prevél, chargée par la Section d'examiner la poudre anti-charbonneuse du sieur Nicollet de Fribourg, a fait son rapport. Il en résulte que cette poudre ne contient point d'arsenic; elle se compose de sulfate et de sulfure de cuivre et de soufre hydraté. La commission a remarqué qu'une livre de cette composition, qui se vend 4 francs, ne contient réellement que 11 onces 2 gros 48 grains de sulfate de cuivre, seule partie susceptible, à cause de sa solubilité, de prévenir le charbon des céréales: elle conseille aux agriculteurs d'avoir tout simplement recours à ce sel, qui, sous les noms de vitriol bleu, de vitriol de Chypre, de couperose bleue, ne se vend chez les épiciers que 60 à 75 centimes la livre.

La même commission a pensé qu'il était néanmoins très-essentiel d'appeler l'attention des cultivateurs sur les précautions qu'ils doivent prendre, lorsqu'ils se servent, soit de vitriol bleu, soit de toute autre composition anti-charbonneuse, pour préparer les grains qu'ils destinent aux semailles: si, par malheur, des grains imprégnés de ces substances venaient à être employés à faire du pain, les personnes qui s'en nourriraient seraient exposées à tous les dangers d'un empoisonnement. La commission insiste avec raison sur cet objet important, et ce n'est certainement pas le moindre résultat de son travail intéressant.

Dans sa séance du 18 décembre, la Section, conformément à ses réglements, a procédé au renouvellement de son bureau: elle a nommé M. Robineau de Bougon, président; M. Nuaud, vice-président; et M. de Rolleau, secrétaire-adjoint.

Vous avez vu, dans un précédent rapport, que la section avait décidé qu'elle établirait une correspondance avec les principaux agriculteurs du département: une circulaire a été rédigée, vous a été communiquée, et a été adressée à ces agriculteurs et à Messieurs les Maires du département: malheureusement, jusqu'à ce jour, peu de ces Messieurs ont répondu à l'appel qui leur a été fait; espérons que, plus tard, les renseigne-

ments qui leur ont été demandés parviendront à la Section, qui a nommé une commission pour résumer les contenus intéressants des réponses qui lui ont été transmises, et qui lui donnent l'espoir, si elles étaient plus nombreuses, de parvenir à réunir des observations qui pourraient être de la plus haute importance pour l'agriculture et l'industrie de notre département.

M. Mallart a entretenu la Section de la culture d'une plante qui, comme la pomme de terre, deviendrait d'une grande utilité pour notre pays, si elle pouvait y être naturalisée : nous voulons parler de l'arracacha, plante de la nombreuse famille des ombellifères; elle croît dans l'Amérique-Méridionale, et plus particulièrement aux environs de Bogota de Colombie. Sa racine est préférée à la pomme de terre, comme plus nutritive et plus agréable au goût. La culture de cette plante est très-simple et s'écarte peu de celle de l'autre tubercule. M. Moléon, rédacteur du *Recueil Industriel, manufacturier et agricole*, s'est adressé aux ministres de la Marine et des Affaires Etrangères, avec demande de charger nos consuls de cette partie du monde, de faire parvenir en France des caisses de cette plante précieuse; des essais sur sa culture doivent être faits à la ferme royale de Grignon : il serait à désirer qu'il en fût entrepris de semblables dans notre département ; déjà nos agriculteurs ont réussi à y acclimater l'herbe de Guinée : ils parviendraient, n'en doutons pas, à faire la conquête de l'arraçacha, qui ne resterait pas aussi long-temps dédaignée que l'a été la pomme de terre.

M. le comte de Brosses, préfet du Rhône, ancien préfet de la Loire-Inférieure, magistrat honorable, qui, après avoir puissamment contribué au rétablissement de notre Société, lui accordait une protection éclairée, éloigné de nous par une de ces mesures brusques dont plusieurs ministères n'ont pas toujours su se défendre, n'a pas cessé de porter à la Société Académique le plus vif intérêt.

Sur la demande que lui a adressée la Section, pour obtenir des graines de choux-arbre de Laponie, cultivés avec succès, depuis quelques années, aux environs de Lyon, M. le comte de Brosses s'est empressé

de nous en faire parvenir une petite quantité, en nous témoignant ses regrets de n'avoir pu augmenter son envoi, les semis étant faits pour cette année; en compensation, il y a joint une belle collection de graines d'arbres et d'arbustes exotiques, acclimatés dans la pépinière de naturalisation de Lyon. Ces différentes graines ont été distribuées par la Section aux membres de la Société Académique, à différents établissements, et particulièrement à la Société Nantaise d'horticulture. Son respectable président, M. Thomine, notre collègue, a bien voulu nous assurer que ces graines avaient été confiées à des amateurs zélés, qui ne négligeraient rien pour les faire prospérer dans notre climat. Cet envoi était accompagné du catalogue de la Pépinière royale de naturalisation du département du Rhône, et de l'offre obligeante de la part de M. de Brosses, de mettre à la disposition de la Section d'Agriculture de la Société Académique de Nantes, des graines de tous les arbres compris dans ce catalogue. La Section s'est empressée de nommer une commission, composée de MM. Hectot, Le Cadre et Athenas, chargée de désigner les espèces qui pouvaient encore être étrangères à notre pays. Un choix nombreux a été fait et transmis à M. le préfet du Rhône, en le priant de vouloir bien les faire parvenir à la Section, qui a saisi cette occasion pour lui témoigner toute la reconnaissance que lui a inspirée son bienveillant souvenir. Nous osons espérer, Messieurs, que ce sentiment ne vous restera point étranger.

Un de nos collègues qui ne nous éclairera plus de sa profonde érudition et dont la Société déplorera longtemps la perte, M. Athenas, peu de jours avant celui où, en quittant la vie, il cessa de travailler à la prospérité de son pays, appelait l'attention de ses collègues sur la culture du mûrier en haies, genre de culture qui rend cet arbre beaucoup plus précoce. Celui des Philippines y est particulièrement propre, et permettrait de commencer l'éclosion beaucoup plus tôt, ce qui aplanirait une des grandes difficultés de l'éducation des vers à soie dans notre pays.

Vous avez renvoyé à la Section, pour les résoudre, les questions qui vous ont été soumises par la

Société royale et centrale d'agriculture de Paris, relativement à la culture du lin et du chanvre dans notre département. M. Thomine, rapporteur de la commission nommée à ce sujet, vous a communiqué son travail, la Section, appelée à l'examiner, a trouvé que le talent remarquable du rapporteur avait parfaitement rendu sa pensée, et elle s'est empressée de lui en témoigner sa satisfaction.

M. Terneaux, de Paris, a communiqué à M. Robineau de Bougon, notre président, le désir d'établir aux environs de Nantes, une fabrique en grand de toile et de fil de lin et de chanvre non rouis, dans le genre de celle que cet industriel éclairé a déjà fondée dans les environs de Dieppe; il estime que cet établissement pourrait monter à trois millions, dont il fournirait volontiers une grande partie; il paraît que cette manière de fabriquer la toile et de traiter le lin et le chanvre est très-économique et très-avantageuse, en ce que les toiles qui en proviennent sont beaucoup plus fortes que celles fabriquées avec les lins ou chanvres rouis. Tout en offrant de se rendre aux désirs de M. Terneaux, en lui donnant tous les renseignements qu'elle pourra réunir, la Section n'a pas dû oublier de lui faire observer qu'il existe déjà, à Engreviers, près Clisson, une filature mécanique de lin roui, établie par M. Massion jeune, de cette ville, qui fournirait la quantité de fil nécessaire à la consommation de notre halle; mais comme M. Terneaux emploiera lui-même ses fils, M. Massion, consulté à ce sujet, pense qu'un établissement de ce genre ne pourrait être que fort utile à notre département.

La Section d'Agriculture chargée par vous, Messieurs, de distribuer à la foire du 25 mai, des primes d'encouragement aux propriétaires des plus beaux animaux domestiques servant à la reproduction, s'est soigneusement occupée de faire connaître votre intention bienveillante aux agriculteurs: cette tâche lui a été rendue facile par M. le baron de Vanssay, préfet de ce département, qui, sur la demande qui lui en a été faite par la Section, s'est empressé de faire donner la plus grande publicité à cet avis. L'intérêt que ce magistrat paraît prendre à nos travaux, est des plus encourageants et

témoigné de sa sollicitude pour l'amélioration de l'agriculture dans notre département.

M. le rapporteur de la commission chargée de la distribution de ces primes, va vous rendre compte du résultat de vos soins généreux: vous y verrez avec plaisir qu'ils n'ont pas été infructueux.

Il me reste un pénible devoir à remplir, c'est celui de vous rappeler les pertes douloureuses qu'a faites dernièrement la Société Académique et particulièrement la Section d'Agriculture: outre celle de M. Athenas, elle a eu a déplorer la mort de M. Vilmain et celle de M. Greslier, qui fut l'un de ses fondateurs les plus zélés, et qui la présida le premier.

Ici, Messieurs, se termine ma tâche; puissiez-vous trouver, dans le rapport que je viens d'avoir l'honneur de vous faire, la preuve que votre Section d'Agriculture travaille toujours avec zèle pour atteindre le but d'utilité qu'elle s'est proposé.

Le Secrétaire de la section d'Agriculture,
C. C. HAENTJENS.

SOCIÉTÉ NANTAISE D'HORTICULTURE.

SÉANCE DU DIMANCHE 14 JUIN 1829.

M. le Vice-président donne communication de la note suivante:

« Grace au généreux dévoûment de Messieurs les amateurs qui, sans concourir pour les primes périodiques et les prix annuels de la Société, n'en contribuent que plus efficacement à l'intérêt du marché public des fleurs, en y faisant figurer, sous des marques distinctes, les plantes de leurs collections parmi les produits des jardiniers-praticiens, nous avons eu à remarquer, à la dernière exposition, une liliacée d'une grande beauté que M. J. D. a reçue l'an dernier de Rio-

Janéiro, et qu'il s'est empressé de présenter à l'examen des autres horticulteurs. Voici la description de cette amaryllis, qui pourra apporter quelque changement dans la dénomination habituelle de son analogue connue dans nos jardins.

» L'oignon de moyenne grosseur fournit une hampe haute de 15 pouces, et ayant environ 2 pouces de circonférence vers son milieu. Cette tige a sa base légèrement pourprée : elle est presque cylindrique dans toute sa longueur, seulement un peu comprimée. Au sommet est une spathe très-mince, qui se partage en deux, et qui se flétrit promptement en prenant alors une couleur feuille morte. Il s'y trouve, parfois, de petites fibres, ou portions de membranes, au nombre de deux ou trois, qui sont de la même substance que la spathe. Du centre de cette enveloppe, naissent quatre fleurs, dont les unes épanouissent un peu avant les autres. Chacune d'elles a un pédoncule qui lui est propre : droit, un peu divergent et légèrement comprimé, ce pédoncule est long d'un pouce et demi. Sa couleur est vert-clair, et il est terminé par un ovaire trigone et courbé, marqué de trois sillons d'un vert foncé, portant une fleur tubulée, campanulée et divisée en six parties, dont trois externes et trois internes. Les externes sont lancéolées et ont à leur sommet une petite pointe blanche calleuse. — Les internes sont linaires et dépourvues des pointes calleuses. Ces six divisions sont plus ou moins évasées, et, dans leur parfait développement, elles se renversent un peu en arrière. Toutes, dans les deux tiers supérieurs de leurs longueurs, sont d'une couleur ponceau très-brillant, en dehors comme en dedans; le tiers inférieur est nuancé d'un vert blanc-jaunâtre qui fait ressortir l'intensité du ponceau qui l'avoisine. Les étamines, au nombre de six, sont insérées dans l'extrémité du tube, qui est moitié plus court que la corolle. Le style est de la même longueur que les étamines, et leurs diverses bases sont, comme celle de la corolle, nuancées de vert-blanc-jaunâtre : toutes leurs extrémités supérieures partagent la couleur ponceau de celles des pétales. Les étamines sont redressées ou recourbées vers le haut : leurs anthères sont pourpres avant leur développement et le pollen en est blanc.

Au premier épanouissement de la fleur, le style est droit, et a un stigmate trifide et blanc, lequel se recourbe aussi en haut par la suite. — Cette plante fleurit sans avoir de feuilles. Elle est superbe.

» C'est, l'ayant sous les yeux, et sans être influé par aucune réminiscence, que je l'ai dépeinte ici, et c'est avec la même indépendance de toutes préventions, que je reconnais maintenant, dans l'ensemble comme dans les détails des caractères qu'elle m'a présentés, la véritable espèce d'amaryllis décrite par Willdenow, *Species plantarum*, tome II, I.re partie, page 55. C'est donc indubitablement l'Amaryllis *bella-dona*, dont parle également l'Encyclopédie méthodique : supplément de botanique, tome I, page 318.

» Mais de cette vérité acquise en présence même du sujet qui la détermine et la confirme, ne faut-il pas conclure que l'amaryllis de nos jardins que nous avons jusqu'à présent appelée *Bella-Dona*, ne peut, avec sa couleur écarlate et ses formes distinctes, conserver ce nom, et que c'est celui d'amaryllis *punicea* qui seul semble devoir lui appartenir. — Je me réserve, au surplus, d'examiner plus particulièrement cette dernière, à sa prochaine floraison, qui aura lieu dans l'automne. — Mais, dès à présent, je ferai observer qu'elle répand une odeur très-suave, tandis que celle ci-dessus est tout-à-fait inodore. »

La Société arrête que cette notice, signée de M. Hectot, son auteur, sera remise à M. l'Editeur du *Lycée Armoricain*, avec prière de l'insérer dans ledit journal. Puissent Messieurs les amateurs voir, dans cette publication, un nouvel hommage de la reconnaissance de tous les horticulteurs nantais !

TABLEAU DES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES, *faites à Nantes, à 25 mètres d'élévation au-dessus du sol, et 44 mètres, à-peu-près, d'élévation au-dessus des eaux moyennes de la mer. — Baromètre réduit à la température de la glace fondante.*

MAI 1829.

JOURS DU MOIS.	MATIN, à huit heures. Phase de la Lune.	Barom. métriq.	Barom. ordin.	Therm. centig.	Therm. de Réau.	Hygr. à chev.	Vents.	SOIR, à trois heures. Barom. métriq.	Barom. ordin.	Therm. centig.	Therm. de Réau.	Hygr. à chev.	Vents.	ÉTAT DU CIEL DURANT LE JOUR.
		mèt.	p. l.					mèt.	p. l.					
1		0,758	28	+ 8,6	+ 7	65	ouest	0,757	27,11,6	+13,6	+ 11	70	n. o.	Petite pluie, couvert, vent.
2		0,756	27,11,2	+11,2	+ 9	70	s. o.	0,754	27,10,3	+15	+ 12	70	o. s. o.	Nuageux, vent.
3	●	0,751	27,9	+10	+ 8	70	e. s. e.	0,746	27 6,8	+15	+ 12	80	s. o.	Nuageux, couvert, pluie, vent, brume.
4	7 h. 50'	0,755	27,10,8	+12,5	+ 10	71	ouest	0,759	28,0,5	+16,2	+ 13	72	ouest	Nuageux, soleil, pluie, vent.
5	matin.	0,761	28,1,4	+12,5	+ 10	70	sud	0,760	28,1	+17,5	+ 14	65	s. s. o.	Soleil, vent.
6		0,761	28,1 4	+13,8	+11,5	75	sud	0,761	28,1,4	+17,5	+ 14	75	s. o.	Couvert, brume, vent.
7		0,762	28,1,9	+10	+ 8	70	n. o.	0,762	28,1,9	+17,5	+ 14	70	ouest	Soleil, vent, quelques nuages.
8		0,765	28,3,2	+13,6	+ 11	70	ouest	0,765	28,3,2	+17,5	+ 14	65	o. n. o.	Brumeux, nuages, soleil, vent.
9		0,765	28,3,2	+12,5	+ 10	70	est	0,763	28,2,3	+20	+ 16	60	e. n. e.	Brume épaisse, soleil, vent.
10	☽	0,758	28	+15	+ 12	65	est	0,757	27,11,6	+22,5	+ 18	60	est	Soleil, nuages, vent.
11	7 h. 29'	0,755	27,10,8	+13,6	+ 11	60	est	0,753	27,9,9	+22,5	+ 18	65	est	*Idem*, *idem*.
12	soir.	0,752	27,9,5	+15	+ 12	65	est	0,750	27,8,6	+20	+ 16	70	s. s. e.	*Idem*, *idem*, pluvieux, orageux.
13		0,754	27,10,3	+15	+ 12	65	n. o.	0,754	27,10 3	+20	+ 16	60	nord	Nuageux, soleil.
14		0,756	27,11,2	+15	+ 12	65	n. e.	0,756	27,11,2	+21,2	+ 17	60	n. e.	Petite brume, nuages, soleil.
15		0,756	27,11,2	+15	+ 12	65	n. e.	0,756	27,11,2	+22,5	+ 18	60	n. e.	*Idem*, soleil, vent.
16		0,756	27,11,2	+16,2	+ 13	60	n. e.	0,756	27,11,2	+23,6	+ 19	58	n. e.	Soleil, vent, tonnerre.
17		0,757	27,11,6	+16,2	+ 13	60	est	0,757	27,11,6	+25	+ 20	55	est	Soleil, vent.
18	⊙	0,756	27,11,2	+15	+ 12	60	est	0,755	27,10,8	+23,6	+ 19	55	est	*Idem*, *idem*.
19	7 h. 43'	0,753	27 9,9	+15	+ 12	60	est	0,752	27,9,5	+22,5	+ 18	58	calme	*Idem*, orage, tonnerre, petite pluie.
20	soir.	0,753	27,9,9	+16,2	+ 13	60	est	0,752	27,9 5	+25	+ 20	55	e. n. e.	Nuageux, soleil, vent, petite pluie.
21		0,758	28	+16,2	+ 13	62	e. n. e.	0,759	28,0,5	+25	+ 20	48	e. n. e.	Soleil, vent.
22		0,759	28 0,5	+17,5	+ 14	59	e. n. e.	0,759	28,0 5	+21,2	+ 17	53	e. n. e.	Soleil, vent, nuages.
23		0,761	28,1,4	+17,5	+ 14	60	n. o.	0,763	28,2,3	+22,5	+ 18	48	n. o.	Découvert, soleil, vent.
24		0,765	28 3,2	+15	+ 12	58	n. e.	0,765	28 3,2	+21,2	+ 17	49	n. o.	Soleil, vent.
25	☾	0,765	28,3,2	+15	+ 12	56	n. e.	0,754	28 2,8	+17,5	+ 14	55	n. o.	Nuageux, pluvieux, vent.
26	6 h. 12'	0,761	28,1 4	+13,6	+ 11	59	n. e.	0,761	28,1,4	+18,6	+ 15	63	n. e.	*Idem*, *idem*.
27	soir.	0,756	27,11,2	+15	+ 12	61	e. s. e.	0,756	27,11,2	+20	+ 16	63	n. e.	Couvert, vent, calme le soir.
28		0,756	27,11,2	+16,2	+ 13	64	n. e.	0,756	27,11,2	+21,2	+ 17	60	n. e.	Soleil, grand vent.
29		0,756	27,11,2	+16,2	+ 13	59	n. e.	0,756	27,11,2	+20	+ 16	56	n. n. e.	*Idem*, *idem*.
30		0,757	27,11 6	+16 2	+ 13	60	e. n. e.	0,759	28,0 5	+18,6	+ 15	57	n. e.	*Idem*, vent.
31		0,751	28 [illegible],4	+13,6	+ 11	54	e. n. e.	0,763	28,0,3	+18,6	+ 15	52	e. n. e.	Nuageux le matin, vent, soleil.

RECAPITULATION *jusqu'au 31 Mai 1829.*

Baromètre.... { Plus grande élévation........... = 28 p. 3,2 lig. = 0,765 mill.
{ Moindre élévation............... = 27 » 6,8 = 0,746 mill.

Thermomètre. { Plus grand degré de chaleur............... + 20 Réaumur. + 2,5 centigrades.
{ Moindre degré de chaleur................ + 7 Réaumur. − 8,6 centigrades.

Hygromètre à cheveux. { Plus grande humidité................. = 70 degrés.
{ Moindre degré...................... = 48 degrés.

Jours dont le vent a soufflé.	
Du N.	2
N.-E.	8
E.	12
S.-E.	0
S.	2
S.-O	2
O.	2
N.-O.	3

Nombre	
de beaux jours	26
de couverts	5
de pluie	8
de grêle	0
de vent	28
de gelée	0
de tonnerre	2
de neige	0
de brouillard	4

Il est tombé .. mill. de pluie sur la plate-forme de l'Observatoire, du 1.er au 31.

HUETTE, *Opticien.*

Nantes, Imp. et Lith. de Mellinet Malassis.

MELLINET-MALASSIS, *Editeur.*

14.e Volume. An 1829. 80.e Livraison.

LE
LYCÉE ARMORICAIN.

DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE, ETC., DES COMMUNES DE FRANCE, PAR M. GIRAULT, DE SAINT-FARGEAU.

BAUDOUIN FRÈRES, ÉDITEURS;

Paris 1829.

NOUS avons dit, dans la 78.e livraison du *Lycée Armoricain*, page 407, qu'on aurait une idée bien incomplète des ouvrages manuscrits et imprimés qui concernent la Bretagne, si on ne consultait que la notice publiée par M. Girault de Saint-Fargeau, à la fin de la partie de son dictionnaire qui concerne le département de la Loire-Inférieure. Nous nous sommes presque engagés à le prouver, ce dont nous allons nous occuper dans cet article. On doit observer que, n'ayant pu vérifier les titres des ouvrages cités, il serait possible qu'il s'y trouvât quelques erreurs dans les dates ou les noms des auteurs; mais j'ai dû les copier tels que je les ai vus.

Mémoire présenté aux états de Bretagne, tenus à Rennes en 1746, pour la construction de trois canaux dans cette province; par M. François-Joseph de Kersauson. Rennes, Vatar, 1748.

Carte du diocèse de Nantes, par Guillaume de Lambilly, jésuite. Paris, Jaillot, 1706, in-fol.

Carte du gouvernement de Bretagne, par le sieur

Robert de Vaugondy, avec une table géographique; Paris 1758, in-fol. Cette carte est bonne et détaillée.

Carte de l'île de Belle-Isle avec le plan des forts et du bourg de Palais, par de Beaurain; Paris, 1761, in-fol.

Plan de la ville de Nantes et de ses faubourgs, levé en 1757 par le sieur François Cacault; 4 feuilles in-folio; Paris, Lattré, 1759.

Plan de Brest (en Bretagne), par le chev.r de Beaurain; demi-feuille.

Carte des environs de Lorient et du Port-Louis (en Bretagne), par Le Rouge, en une feuille et demie. Paris, 1752.

Plan de la ville de Rennes, par le sieur de Beaurain.

Petit traité de l'antiquité et singularités de la Bretagne-Armorique, par Roch le Baillif, médecin; 1577, in-8.°

Lettre à M. Bernard de Jussieu, sur la nature du tripoli qu'on trouve à Poligné, en Bretagne; par M. de Gardeil, correspondant de l'académie des sciences. Tome III, page 19.

Dissertation sur la formation de trois différentes espèces de pierres figurées qui se trouvent en Bretagne; par M. de Robien : voyez l'ouvrage du même auteur, intitulé : *Nouvelles Idées sur la Formation des Fossiles*; Paris, David aîné, 1751, in-18.

(Manuscrit.) Glossaire bas-breton-français-latin, par Jean Lagadène, né à Ploégonen, diocèse de Tréguier, le 16 août 1464, in-fol. Il est à la bibliothèque du Roi.

Dictionnaire bas-breton ou celtique, par le père Grégoire de Rostrenen, capucin; Rennes, 1732, in-4.°.

Grammaire française-bretonne, par le même; Rennes, 1738, in 8.°, de 206 pages.

Remarque sur un monument antique qui se voit à Lantef, dans le diocèse de Saint-Brieuc, et qui paraît être un ancien temple gaulois. (Voyez les *Antiquités de M. Caylus*, tome XI, page 390.)

Le dévot pélerinage de N. D. du Folgoët, par Cyrille Lepumec, religieux carme; Morlaix, 1635, in-12. Cette chapelle est dans l'évêché de Saint-Paul, en Basse-Bretagne.

Histoire de N. D. de Saint-Sauveur, à Rennes, par Georges Fautrel, jésuite. Rennes, Durand, 1658, in-12.

La fondation de la chapelle et chapellenie de N. D. de Toutes-Aides, paroisse de Maxent, près Besnard, diocèse

de Saint-Malo; par Pierre Porcher, prieur et recteur de Maxent. Rennes, Durand, 1628: in-8°.

La vie et miracles des Saints de Bretagne-Armorique, etc., augmentée par Guy Autret, sieur de Missirien. Rennes, Ferré, 1659, in-4.°

Le même ouvrage, auquel on a joint en cette 3.me édition des vies non encore mises au jour. Rennes, Vatar, 1680, in-4.°.

Histoire des Saints de la province de Bretagne et des personnes distinguées par une éminente piété, par Guy Lobineau, religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur. Rennes, 1723, Ferré, 2 vol. in-fol.

Vie des Saints fondateurs des retraites, M. Kerlivio, Vincent Hubi et M.lle de Francheville, par Pierre Phonamie. Nantes, 1698, in-12.

Le Triomphe de l'Amour Divin dans la vie de la bonne Armelle Nicolas, pauvre villageoise, écrite par une religieuse ursuline de Vannes. Vannes, 1672, 1676, 1679 in-8.° 1707 in-12, deux volumes.

Abrégé des vies de Marie Dias, de Marie-Amice Picard et d'Armelle Nicolas; par le P. de Lamarche. Nantes, Vatar, 1756, in-12.

Histoire de la Vie admirable d'Esther Legnes, décédée à l'âge de 9 ans 9 mois, enterrée à Plouer, près Saint-Malo; par Jacques Doremet, prêtre. S.t-Malo, 1622, in-8.°

La Fondation et Dotation de l'Eglise de S.t Maxent, diocèse de S.t Malo, par Salomon III, roi de Bretagne, en 869; par Pierre Porcher. Rennes, Durand, 1662, in-8.°

Histoire de la célèbre et miraculeuse dévotion de S.te Anne, près Auray, par Hugues de Saint-François, prieur des carmes de Pont-L'abbé. Paris, Costereau, 1634, in-12; ibid, Guillemot, 1638, in-8.°.

La Gloire de Ste.-Anne, ou l'Origine et Progrès de la Dévotion de sa Chapelle. Vannes, 1733, in-12.

La Retraite de Vannes, ou la Façon dont la Retraite des hommes se fait sous la conduite des P.P. Jésuites, et les grands biens que Dieu opère par elle. Vannes, 1678, in-16.

(Manuscrit.) Traité des conciles de la métropole de Tours; par Nicolas Travers. La ville de Nantes a acheté ce manuscrit des héritiers de l'abbé Travers, et l'a mis dans ses archives après l'avoir fait relier en 5 vol. in-folio.

Histoire chronologique des évêques de Bretagne, par

Augustin du Paz. Cette histoire est imprimée dans son histoire généalogique de Bretagne. Paris, 1620, in-fol.

Catalogue chronologique et historique des évêques des neuf évêchés de Bretagne-Armorique, par Albert Legrand, (de Morlaix.) Ce catalogue est imprimé avec les vies des Saints de cette province; par le même. Nantes, 1637, in-4.°

Mémoires sur l'état du clergé et de la noblesse de Bretagne; par Toussaint de Saint-Luc, carme réformé. Paris, 1692, in-8.°; deux volumes.

Catalogue historique des évêques de Bretagne, à la fin du tome II de l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne, par D. Morice et D. Taillandier. Paris, 1750-1756, in-folio.

Histoire abrégée des évêques de Nantes, où les faits les plus singuliers de l'histoire de l'église, de la ville et du comté de Nantes sont rapportés; par M. Travers, prêtre du diocèse de Nantes. On la trouve dans le tome VII des mémoires de littérature du père Desmolets, pages 314-428. Elle commence à St. Clair, environ l'an 280, et contient une suite de 102 évêques, jusqu'à Christophe-Louis Turpin de Sansai, transféré de l'évêché de Rennes à celui de Nantes, le 17 Octobre 1723.

Mémoire sur la vie et la mort de M. Christophe-Louis Turpin Crissé de Sansay, évêque de Nantes, mort le 29 Mars 1746; par un négociant de la province de Bretagne. Dans le journal chrétien; Février 1759, pages 107 et suivantes.

Vie de Louis Eudo de Kervilio, natif de Hennebont, prêtre; grand-vicaire de Rennes, mort en 1685. Troyes, Lefèvre, 1702, in-12.

Vie de Jean Litoust, curé de St. Saturnin, Nantes, in-12.

La vie de Louis-Marie Grignon de Montfort, prêtre, missionnaire apostolique, composée par un prêtre du clergé. Nantes, 1724, in-12.

Vie de Michel le Noblets, prêtre et missionnaire en Bretagne, par Antoine de St.-André. Paris, Muguet, 1668, in-8.°. M. le Noblets était d'une ancienne famille noble de Bretagne, du diocèse de Léon.

Vie de M. Jean de la Noë-Ménard, prêtre du diocèse de Nantes, docteur du séminaire et prémier directeur de la communauté ecclésiastique de St. Clément, auteur du catéchisme de Nantes, mort en odeur de sainteté le 15 avril

1717; par M. Gourmeau, curé de Gien. Bruxelles et Paris, 1734, in-12.

Relation de la vie de M. l'abbé Sébastien-Joseph du Cambout de Pont-Château. Dans le recueil de plusieurs pièces, etc. Utrecht, 1740, in-12; pages 411-450.

Vie du même, par Jérôme Besoigne dans son histoire du Port-Royal. Cologne, 1652; tome quatre, pages 601-646.

Le grand pécheur converti, représenté dans la vie de Pierre Quériolet, prêtre, conseiller au parlement de Rennes, par Dominique de S.te Catherine, carme de la province de Touraine. Paris, 1663, 1665, in-12.

Vie de St. Yves, extraite d'un ancien livre et traduite en français par Pierre de la Haye, jurisconsulte. Morlaix, 1623, in-16.

(Manuscrit.) Histoire de l'abbaye de St.-Aubin-des-Bois, dans le diocèse de St. Brieux, ayant pour titre : *Historia monasterii sancti Albini de Bosco*; *auctore Guillelmo Gauthier, hujus monasterii sub priore*. L'abbaye de S.t Aubin était de l'ordre de Citeaux. Cette histoire est conservée dans la bibliothèque de St. Magloire, à Paris, entre les manuscrits de MM. Sainte-Marthe.

(Manuscrit.) Histoire des chanoines réguliers de l'abbaye de Daoulas; dans le diocèse de Quimper. Mémoires pour servir à l'histoire de cette abbaye, par Louis Pinsson de Louderi, religieux de ce monastère; in-4°. Ces mémoires étaient conservés à Paris dans le cabinet de M. Pinsson, son frère, avocat.

(Manuscrit.) Histoire des chanoines réguliers de l'abbaye de Beauport, dans le diocèse de St.-Brieuc, ayant pour titre : *Fragmentum chronici belli portus in Britannia*. Ce fragment est cité par Duchesne, à la page 181 du plan de son recueil des historiens de France.

Histoire des chanoines réguliers de l'abbaye de Paimpont, dans le diocèse de St. Malo.

Chronicon breve; quod videtur fuisse abbatiæ panis pontis aut montfortis in Britannia minore, ab anno 1154, ad annum 1305.

Cette chronique est imprimée dans Labbé, au tome 2 de la nouvelle bibliothèque des manuscrits, page 368.

Vies et actions mémorables des trois plus signalés religieux en sainteté et vertu de l'ordre des frères Prê-

cheurs ou Dominicains de la province de Bretagne : du père Mayeux, évêque de Rennes, du bienheureux de la Roche, Docteur en Théologie, et du vénérable père Pierre Quintin. Le tout extrait des œuvres de Jean Rechac, religieux du même ordre. Paris, 1634, in-12.

Vie de Françoise d'Amboise, carmélite, duchesse de Bretagne, fondatrice des anciennes Carmélites de Bretagne; par Léon de Saint-Jean, carme réformé. Paris, 1634, in-8.° : *ibid*, 1669, in-12.

Vie de la même, par Jean Barrin, grand-chantre, chanoine et grand-vicaire de Nantes. Rennes, Garnier, 1704, in-12.

Additions à la chronique de Bretagne d'Alain Bouchard. Paris 1532, in-folio; 1541, in-4.°

Cette addition commence au règne de Charles VIII et va jusqu'en 1532.

(Manuscrit.) Poëme sur l'embrasement du vaisseau nommé la Cordelière, commandé par Hervé-Portemoquer, en 1513; traduit du latin de Brice, secrétaire d'Anne de Bretagne et dédié à cette princesse; in-4.°

Ce manuscrit du temps, avec miniatures, est conservé dans la bibliothèque du Roi, parmi ceux de M. Lancelot.

Remontrances au Roi Henri IV; contenant un bref discours des misères de la province de Bretagne, des causes d'icelles et du remède que S. M. y a apporté par le moyen de la paix. Paris, Huby, 1598, in-8.°

Délivrance de la Bretagne, 1598, in-8.° Cet ouvrage est d'Antoine Armand, avocat.

(Manuscrit.) Mémoires de Jean de Mont-Martin, des guerres de Bretagne, depuis 1589 jusqu'en 1598. (Voyez la page 509 de la bibliothèque de M. de Thou.)

Ouverture et description du tombeau de François II, duc de Bretagne, dans l'église des pères Carmes de Nantes, faite par ordre du Roi; dressée par M. Mellier, maire, subdélégué à cet effet, les 16 et 17 Octobre 1727. Nantes, 1727, in-12, chez Verger.

(Manuscrit.) Inventaire des titres de Bretagne, fait sous le Roi Louis XII et la Reine Anne (c'est-à-dire avant 1514), in-folio.

Cet inventaire était conservé dans la bibliothèque de M. le comte de Ponchartrain.

(Manuscrit.) Double de l'inventaire des Chartreux et lettres du pays et duché de Bretagne; in-folio.

Cette ancienne copie manuscrite est indiquée page 363 du catalogue de M. Cangé.

(Manuscrit.) Inventaire des lettres, titres et chartes de Bretagne, dressé l'an 1568; in-fol.

Cet inventaire était conservé dans la bibliothèque de M. l'abbé de Camps et a passé dans celle de M. Beringhen.

(Manuscrit.) Inventaire des titres et archives de la chambre des comptes de Nantes, fait l'an 1574; in-folio.

(Manuscrit.) Inventaire des titres du château de Nantes, en Bretagne, l'an 1565, 1568 et 1578; in-fol.

Ces deux inventaires étaient conservés dans la bibliothèque de Monsieur le chancelier Séguier, n.os 437 et 733; et aujourd'hui à St. Germain-des-Prés.

(Manuscrit.) Inventaire des lettres, titres et chartes de Bretagne, trouvés en la chambre du trésor de la tournelle neuve du château de Nantes; fait par René de Bourgneuf, sieur de Cussé, premier président du parlement de Bretagne, à cette fin député par le Roi Charles IX en 1565; depuis l'an 1421 jusqu'en 1579; in-fol.

Cet inventaire est conservé dans les manuscrits de M. de Brienne, n.° 300, et dans la bibliothèque de M. Baluze, n.° 39 (L'un et l'autre aujourd'hui à la bibliothèque du Roi).

(Manuscrit.) Inventaire des titres et archives du château de Nantes, revu, corrigé et augmenté par les Bénédictins, qui ont visité les archives de ce château; avec deux tables in-folio.

Cet inventaire était entre les mains du R. Père Lobineau, auteur de l'histoire de Bretagne.

(Manuscrit.) Titres, extraits et montres, etc., de Bretagne; in-fol. 2 volumes.

(Manuscrit.) Titres anciens concernant la Bretagne, particulièrement sous les règnes de Charles VIII, Louis XI et depuis; in-folio.

Ces deux derniers recueils sont conservés dans la bibliothèque du Roi, entre les manuscrits de M. de Gaignières.

(Manuscrit.) Anciens titres de Bretagne, depuis l'an 1231 jusqu'en 1404; in-folio.

(Manuscrit.) Titres et mémoires concernant le duché de Bretagne, depuis l'an 1297 jusqu'en 1598; in-fol., 2 volumes.

Ces deux articles sont conservés entre les manuscrits de M. Dupuy, n.os 635 et 607.

(Manuscrit.) Autre recueil, depuis l'an 1500 jusqu'en 1598; in-folio.

Ce recueil était conservé dans la bibliothèque de M. Caumartin (mort évêque de Blois), il se trouve encore dans celle de Monsieur le Chancelier d'Aguesseau.

(Manuscrit.) Registre de divers titres, actes et mémoires copiés sur les originaux des archives du duché de Bretagne qui sont dans le château de Nantes, touchant l'histoire de Bretagne, par les soins du sieur du Moulinet, à ce commis par le Roi, en 1683 et 1684, avec la table de ces titres; in-folio, 13 volumes.

Ces titres sont conservés dans la bibliothèque du Roi, n.os 8357[2], et 8357[14].

(Manuscrit.) Traités, actes et mémoires concernant le duché de Bretagne, depuis l'an 1328 jusqu'en 1575; in-folio.

Autre recueil manuscrit, depuis l'an 1209 jusqu'en 1626; in-folio.

Ces deux recueils sont conservés entre les manuscrits de M. de Brienne, n.os 299 et 298, dans la bibliothèque du Roi.

Réponse au traité de la mouvance de Bretagne : on fait voir dans ce traité que la Bretagne n'a point été cédée par Charles-le-Simple au duc de Normandie. Nantes; Maréchal, 1712, in-8.°

Cette réponse est du père Lobineau et non d'un ami.

Lettre du père Lobineau à M. de Brilhac, premier président du parlement de Bretagne, pour servir de réponse aux dissertations sur la mouvance de Bretagne, imprimées en 1711. Nantes, 1712, in-8.°

Mémoire pour servir à la connaissance des fois et hommages de Bretagne, par Gérard-Mellier. Paris, 1715, in-12.

(Manuscrit.) Titres des églises et abbayes de Bretagne; in-folio.

Se trouvent à la bibliothèque du Roi, entre les manuscrits de M. de Gaignières.

Histoire de Bertrand du Guesclin, composée nouvellement et enrichie de pièces originales pour servir de preuves; par P. H., seigneur D. C. Paris; Billaine, 1666, in-folio; *ibid.* 1693, in-4.°

Les lettres initiales signifient : Paul Hay, seigneur du Chastelet, conseiller d'état, mort en 1636.

Histoire de Jean-Baptiste de Budes, maréchal, comte de Guébriant; par Le Laboureur. Paris, 1656, in-folio.

Dissertation sur les monnaies de Bretagne, par l'abbé Travers, du diocèse de Nantes. Nantes, in-8.° Sans date ni lieu d'impression.

(Manuscrit.) Mémoires et recherches touchant les antiquités et singularités de la Bretagne-Armorique, par Jean de Morin, sieur de la Sorinière, gentilhomme breton, président en la chambre des comptes de Bretagne. L'auteur vivait en 1584. Lacroix du Maine parle de ces mémoires dans sa bibliothèque française, mais on ne sait ce qu'ils sont devenus.

Recherches historiques sur les pierres extraordinaires et quelques camps des anciens Romains qui se remarquent dans la province de Bretagne; par M. de la Sauvagère.

Elles se trouvent dans le recueil des antiquités de l'auteur. Paris; Hérissant, 1770, in-4.°

(Manuscrit.) Abrégé de l'histoire ancienne de la Bretagne, avec les vues des principales positions des villes et des monumens qui subsistent : première partie. Histoire moderne et détaillée par les évêchés de la province : seconde partie. Histoire naturelle de Bretagne dans tous ses objets : troisième partie; par M. de Robien, président du parlement de Bretagne, de l'académie des sciences et belles-lettres de Berlin. Ce manuscrit est entre les mains de son fils, actuellement président du même parlement. M. le comte de Caylus en donne des extraits, tome 6 de ses antiquités, pages 369 et suivantes.

(Manuscrit.) Mémoires servant à l'histoire de Bretagne.

Ce manuscrit de feu M. le marquis de Molac, paraphé de la main du fameux d'Argentré comme autographe, était entre les mains de M. Gérard-Mellier, maire de Nantes.

Les chroniques annales des pays d'Angleterre et de Bretaigne, contenant les faits et gestes des Rois et des Princes qui ont régné audit pays, depuis Brutus jusqu'à la mort de François II du nom, dernier duc, faites et rédigées par noble homme et sage maître Alain Bouchard, avocat au parlement, et, depuis, augmentées et continuées jusqu'en 1531. Paris, du Pré, 1531, in-fol. *ibid.* 1341, in-4°.

(Manuscrit.) Histoire de Bretagne, par Etienne Gourmelain, de Cornouaille. Elle est citée dans la bibliothèque française de Lacroix du Maine.

(Manuscrit.) Histoire de Bretagne, par Noël du Fail, seigneur de la Hérissaye, conseiller au parlement de Rennes. Il en est fait mention dans Lacroix du Maine.

(Manuscrit.) Histoire de Bretagne, par Jacques Bridon, sieur de Laubardière.

Elle est citée par Albert Legrand dans la vie de Saint Félix, page 196 de son histoire généalogique de Bretagne. Paris, 1620, in-folio.

(Manuscrit.) Inventaire des lettres, titres et chartres de Bretagne, étant en la cour neuve du château de Nantes; in-folio.

(Manuscrit.) Table alphabétique de tous les titres de Bretagne et des pièces contenues en l'inventaire, par armoires et cassettes séparées; in-folio.

(Manuscrit.) Recueil de pièces sur les communautés de Bretagne; in-folio.

Ces trois recueils sont indiqués aux n.os 16204, 16205 et 16209 du catalogue de Monsieur le Maréchal d'Estrées.

(Manuscrit.) La bataille de 30 Anglais et de 30 Bretons, en vers. Il est à la bibliothèque du Roi, n.o 7595 et finit ainsi : Cy finit la bataille.... Le samedi devant *lætare Jherusalem*.

(Manuscrit.) Histoire de Bretagne, par Moreau, chanoine de Cornouaille; in-folio. Cette histoire est en la possession de M. Terazien, sénéchal des regaires de Quimper.

(Manuscrit.) Etats de Bretagne, depuis et compris l'année 1736 avec les blasons; in-fol. 14 volumes.

Ils sont indiqués dans le catalogue de la bibliothèque du Maréchal d'Estrées, n.o 16208.

Le Démostérion de Roch le Baillif Edelphe de Falaise, médecin, et autres ouvrages du même, avec un sommaire de l'antiquité, noblesse, singularité de la Bretagne. Rennes, 1578, in-4.o

Remarques sur l'inscription trouvée en démolissant la tour de l'ancienne église abbatiale de Saint Mélaine, près Rennes, en 1672; par P. H. Rennes, Petit-Garnier; in-4.o

Etablissement d'une société d'agriculture, de commerce et des arts dans la province, par délibération des États. Rennes, 1757, in-12, de 26 pages.

(Manuscrit.) Histoire de la ville de Nantes. Histoire de la Chambre des Comptes de Bretagne. Traité historique

des droits seigneuriaux de Bretagne. Traité des barons de Bretagne ; par Guy Lobineau, bénédictin.

Catalogue des princes et comtes, seigneurs de Nantes, depuis les Romains jusqu'en 1750; par Nicolas Travers. Nantes, Verger, 1750, in-12. On trouve à la fin la liste des gouverneurs de Bretagne jusqu'en 1750, et celle des gouverneurs de Nantes depuis 560 jusqu'en 1750.

Le nobiliaire de la Bretagne en cinq cartes ou 10 feuilles in-folio; par Jacques Chevillard. A Paris, chez Pierre-Paul Dubuisson. 1758.

Essai d'une méthode géologique ou traité abrégé des roches, par M. Dubuisson. Nantes, Mellinet-Malassis, 1819, in-8.° de 102 pages.

Mémoire sur les engrais maritimes et leur emploi dans le Finistère, etc. Par M. de Blois. Morlaix, Guilmer, 1823; in-4.°

(Manuscrit.) Histoire de la ville de Nantes, par Travers. La ville de Nantes a acheté ce manuscrit des héritiers de M. Travers et l'a mis dans ses archives après en avoir fait faire une copie qui forme trois volumes in-folio. M. Travers, ancien curé, est mort à Nantes au mois d'Octobre 1750, âgé de 78 ans.

(Manuscrit.) Essai sur l'histoire de Nantes ou du comté de Nantes, in-4.° Ce manuscrit est entre les mains de l'abbé Saas, chanoine et bibliothécaire de la cathédrale de Rouen; la lettre qui est à la tête est adressée à M. de Tressan, évêque, et datée du 20 avril 1719; elle est signée de M. Mellier, général des finances et subdélégué de l'intendance. Il paraît qu'il est l'auteur du manuscrit ou qu'il l'a dirigé.

Le livre doré de l'hôtel de ville de Nantes, ou catalogue des maires, échevins, syndics et greffiers de cette ville, depuis 1559 jusqu'à présent. Nantes, Mareschal, 1696 et 1725 in-8.°

Arrêts, ordonnances, réglements et délibérations expédiées sur les principales affaires de la ville et communauté de Nantes, pendant la mairie de M. Mellier, depuis 1720 jusqu'en 1728 inclusivement. Nantes, 1723 et suivantes, in-12; sept volumes.

Priviléges accordés par les Rois aux maires, échevins et habitants de la ville de Nantes. 1696, 1734; in-8.°

Etrennes Nantaises, ecclésiastiques, civiles et nautiques. Nantes, Vatar, 1767, etc., in-16.

Recherches sur les antiquités du pays des Venètes, par M. de la Sauvagère; dans son recueil des antiquités de la Gaule. Paris, Hérissant, 1770, in-4.°, avec figures.

Observations de M. le comte de Caylus; sur le même sujet.

Rôle général des officiers, mariniers et matelots des évêchés de St. Malo, Dol et St. Brieuc. Avranches, 1680, in-folio.

Le même; Saint-Malo, 1682, in-folio.

De l'antiquité de la ville et cité d'Aleth ou Quidalet, ensemble de la ville de St.-Malo; par Thomas de Quercy. St.-Malo, La Biche, 1628 in-12; 100 pages.

(Manuscrit.) Extrait de la chronique de Lamballe. Le père Lobineau avait promis de publier cet extrait dans le tome III de son histoire de Bretagne.

Edit du Roi pour la construction d'une ville en Bretagne, au lieu maintenant appelé Port-Louis et ci-devant Blavet. Paris, in-8.°, de 8 pages. Il est du 17 Juillet 1618.

Extrait d'une lettre au sujet des antiquités de Corseuil, en Bretagne. Mercure, 1743, Juillet.

Lettre écrite à M. L. L. B. au sujet du canton de Landevenec, en Bretagne. Mercure 1741; décembre, vol. II.

Nouvelle médaille consulaire trouvée près du Croisic, en Bretagne. Journal de Verdun, 1753; Mars.

(Manuscrit.) Livre des armes des seigneurs de France, Bretagne, Vermandois, Beauvoisis; in-8.° Ce livre est à la bibliothèque du Roi, entre les manuscrits de M. Bigot, n.° 421.

(Manuscrit.) L'ancien hérault breton, contenant les généalogies des anciens rois, ducs et princes; avec le blason de toutes les familles nobles et anciennes du pays; par F. de Long-Champ, généalogiste et commissaire des guerres; in-folio.

Ce livre était dans la bibliothèque de M. Colbert, n.° 3263, et aujourd'hui dans celle du Roi.

Recueil armorial contenant par ordre alphabétique les armes et blasons des anciennes maisons de Bretagne; tiré de la bibliothèque du comte de Molac, par Pierre d'Hozier.

Cet armorial est imprimé avec l'Histoire de Bretagne de Pierre Le Baud. Paris, 1638, in-folio.

Armorial breton, ou les noms, qualités, blasons d'une partie de la noblesse de Bretagne; par Guy le Borgne, bailli de Lanmeur. Rennes, 1657, in-folio. *ibid.* 1667, in-4.°

Armorial de Bretagne, etc. Le tout nouvellement dressé par écuyer G. L. B. (Guy le Borgne.) Rennes, 1681, in-folio.

Armorial de Bretagne, principalement du diocèse de Léon : brochure in-12.

Armorial et nobiliaire de l'évêché de Saint-Paul-de-Léon, en Bretagne. Paris, in-12.

Cet armorial a été dressé par le marquis de Refuge, Lieutenant-général des armées du Roi, mort en 1713.

(Manuscrit.) Généalogies des plus anciennes familles de Bretagne; par Bertrand d'Argentré.

Ces généalogies sont citées par Lacroix du Maine dans sa bibliothèque française.

Histoire généalogique de plusieurs maisons illustres de Bretagne, enrichie des armes et blasons, avec l'histoire chronologique des évêques de tous les diocèses de Bretagne, de diverses fondations d'abbayes, de prieurés et d'une infinité de recherches grandement utiles pour la connaissance de l'histoire; par Augustin du *Paz*, religieux de l'ordre des frères prêcheurs. Paris, Buon, 1620, in-folio.

Histoires généalogiques de plusieurs maisons de Bretagne; par Jean le Laboureur.

Ces histoires sont imprimées avec la vie du Maréchal de Guébriant. Paris, 1656, in-folio.

(Manuscrit.) Catalogue général de tous les noms des nobles de Bretagne, trouvés dans les titres, depuis 1100 jusqu'en 1532.

Ce catalogue devait être dans le tome III de l'histoire de Bretagne du père Lobineau, qui n'a pas paru. Il est composé de six mille noms.

(Manuscrit.) Nobiliaire de la Bretagne, contenant toutes les réformations de la noblesse de cette province, depuis celle de l'an 1427 jusqu'à celle de 1667.

Le père Lobineau devait donner au public ce nobiliaire.

(Manuscrit.) Noms, armes et généalogies de tous les gentilshommes de la province de Bretagne, qui ont été maintenus contradictoirement en la chambre de la réformation de la noblesse établie par le Roi, depuis le 26 Septembre 1668 jusqu'au 24 Mars 1671; in-folio, 2 volumes.

Factum sur la noblesse de Bretagne; par M. Guichardy de Martigue; in-8.°

(Manuscrit.) Mémoires sur quelques hommes illustres de la ville de Nantes. Ce manuscrit est à Dijon, dans la bibliothèque de M. Fevret de Fontenette.

Vie du père Pierre Quintin, dominicain réformé de l'abbaye de Morlaix, en Basse-Bretagne. Paris.

Le père Quintin mourut le 21 Juin 1629; il se nommait dans le monde M. de Limbaû.

Abrégé de la vie et du martyre des pères Agathange de Vendôme et Cassien de Nantes, capucins, etc. Par le père Emmanuel de Rennes. Rennes, Vatar, 1756, in-12. Ils furent martyrisés en Ethiopie, l'an 1638.

Liste de tous nos seigneurs du Parlement de Bretagne, depuis son érection en 1557 jusqu'en 1717; Rennes, Vatar 1717, petit in-12 de 63 pages.

Recherche traitant de la juridiction souveraine de la Chambre des Comptes de Bretagne, par Albert Pasdileau, sieur de Launay. Nantes, 1631, in-4°.

Recueil des édits, ordonnances et réglements de la Chambre des Comptes de Bretagne. Nantes, 1721.

Annales briochines ou abrégé chronologique de l'histoire ecclésiastique, civile et littéraire du diocèse de St. Brieuc, enrichies de plusieurs notes historiques, géographiques et critiques; par l'abbé Ruffelet. Saint-Brieuc, Mahé, 1771, petit in-18.

On trouve un petit détail de cet ouvrage curieux, dans le journal de Verdun; 1771, Octobre, pages 267-272.

(Manuscrit.) Lettres historiques, etc. Recueil de titres et actes des archives du duché de Bretagne; in-folio, 13 volumes. Ce recueil est dans la bibliothèque du Roi, n.° 8357 A. (2-14.)

Vie du général Charette, nouvelle édition, par Le-Bouvier-Desmortiers. Nantes, Mellinet-Malassis, 1823. Un vol. in-8.° avec le portrait du général.

Mémoire sur les terres vaines et vagues de Bretagne, par M. Colombel, avocat. Nantes, Mellinet-Malassis, 1828; in-8.°

Mémoire sur les terres vaines et vagues et les biens communaux, par M. H. L. L. Nadaud, avocat-général du Roi à la cour royale de Rennes. Rennes, Duchesne, 1828, in-8.°

Sermons de M. l'abbé Legris-Duval, prédicateur ordi-

naire du Roi, précédés de son portrait, d'une notice sur sa vie; par M. L. C. D. B. Paris, chez Leclère, 1820, 2 volumes petit in-8.°

René-Michel Legris-Duval est né à Landerneau, en Bretagne, le 16 Août 1765 et mort à Paris le 18 Janvier 1819.

Essai sur les antiquités du Morbihan, par J. Mahé, chanoine de Vannes. Vannes, Galles aîné, 1825; 1 volume in-8.°, avec gravures.

Carte itinéraire de la province de Bretagne, par Ogée, ingénieur-géographe de la Bretagne. Nantes, 1771. Cette carte, qui est très-petite, présente pour les routes la distance d'un lieu à un autre.

La grande carte de la Bretagne, par le même. Elle devient rare.

Essai sur des monuments armoricains, proche Quiberon, par M. de ***, ancien officier de la marine; in-4.° avec gravure du monument de Carnac, etc. Nantes, Busseuil jeune, 1805. Cet ouvrage est de M. de Penhoët.

Quiberon, cinq vendéennes, poëme, par J. G. Cappot de Feuillide. Paris, Trouvé, 1826, avec des notes à la suite; in-8.° de 152 pages.

Combat des Trente; ouvrage in-8.° avec gravures, imprimé à Paris par G. A. Crapelet. 1827.

Précis de la campagne faite en 1815 par l'armée royale de Bretagne, sous les ordres du général comte de Sol de Grisolle; par le marquis de la Boëssière, major-général de cette armée. Vannes, Galles aîné, imprimeur du Roi, 1815.

Traduction d'un morceau de poësie armoricaine composée le lendemain de la cérémonie qui a eu lieu le 11 Juillet 1819 dans la lande de Mi-Voie, par M. de Penhoët. Vannes, Galles aîné, in-4.°, 1819.

Poëme du XVII.e siècle et fragmens d'un poëme du XIV.e siècle sur la bataille des Trente. Vannes, Galles aîné, in-12.

Discours prononcé par Monseigneur de Bausset-Roquefort, évêque de Vannes, le 7 Novembre 1814, avant la cérémonie funèbre faite dans l'église cathédrale de cette ville, pour l'inhumation des ossements des victimes de Quiberon, qui ont péri à Vannes. Vannes, Galles aîné, in-12. On trouve à la fin le nom de ces victimes.

Tableau des victimes de Quiberon ou liste nominative de MM. les émigrés ou insurgés de la Bretagne, etc. Brest, Michel, in-4.° de 76 pages; 1814.

Procès-verbal de la cérémonie de la pose de la 1.re pierre du monument de la bataille des Trente; in-fol. Galles aîné, 1819.

Suite aux lettres vendéennes ou relation du voyage de S. A. R. MADAME, duchesse de BERRY, en Bretagne, etc.; par le V.te Walsh; 1.re et 2.me éditions. Paris, Hivert, un volume in-8.°, 1829.

Je citerai aussi, mais avec un point de doute, un ouvrage indiqué par M. Fevret de Fontenette, conseiller au parlement de Dijon : je veux parler de l'histoire des hommes illustres de Bretagne, par Germain-François Poullain de Saint-Foix, né à Rennes, de l'Académie de Rouen : 1753, in-12, six volumes. M. de Fontenette ne fait-il pas ici une erreur? Puisque MM. Jégou, Guillet et Le Boyer ne connaissent pas l'ouvrage cité, il ne peut être que manuscrit.

Je suis persuadé qu'avec quelques nouvelles recherches on augmenterait beaucoup la liste des ouvrages imprimés et manuscrits qui concernent la Bretagne; car, non-seulement je n'ai pas indiqué les ouvrages de Le Brigand, de La-Tour-d'Auvergne, de Le Gonidec, les comptes rendus de la Société Polymathique du Département du Morbihan, les recherches faites sur la Bretagne par le chevalier Huon de Kermadec, décédé à Brest, en 1827, trésorier des invalides, travail d'environ 20 années, les poésies de M. J. L. Géanno, demeurant à Kerdroghen, près Auray; mais bien d'autres : néanmoins, je crois en avoir dit assez pour prouver ce que j'avançais.

CH. H******.

CHANTS POPULAIRES

DE LA GRÈCE MODERNE,

TRADUITS LITTÉRALEMENT.

1.° PRISE DE CONSTANTINOPLE.

Ils prennent la ville; ils la prennent! ils prennent Salonique!
Ils prennent aussi Sainte-Sophie, le grand monastère,
Qui a trois cents simandres et soixante-deux cloches;

Chaque cloche à un papas, chaque papas a un diacre.
Sur le point de sortir le Saint-Sacrement, le Roi du monde,
Une voix descend du ciel par la bouche des anges :
« Cessez la psalmodie, que le Saint-Sacrement soit replacé;
» Et envoyez dire à la Frankia de venir pour le prendre,
» Pour enlever la Croix d'or, et le saint Évangile,
» Et la sainte Table, afin qu'ils ne la souillent pas. »
Quand la Vierge l'entend ses images pleurent.
« Chut, Sainte-Vierge, ne pleure pas, ne te lamente pas;
» Encore avec les années, avec le temps, encore le tien sera. »

2.° LE MATELOT.

Qui a fille à marier, si marier la veut,
Mieux vaut choisir un vieillard qu'un jeune matelot.
Le matelot, accablé de fatigue et de peines,
S'il dîne, ne soupe pas, s'il se couche, ne dort pas.
Malheur à ce jeune garçon malade à la proue du navire !
Il n'a point de mère pour le garder, et, pour le plaindre, ni père,
Ni frère, ni sœur, ni personne dans le monde.
Seulement le capitaine et le maître du navire lui disent :
« Hola! debout notre matelot, notre sage matelot,
» Afin de calculer le temps pour entrer dans le port. » —
« Moi, je vous dis que je ne puis bouger, et vous voulez que je me lève.
» Pour cela, aidez-moi, et placez-moi sur mon séant;
» Serrez-moi la tête avec deux, avec trois mouchoirs;
» Et ce mouchoir d'or de ma maîtresse, attachez-le-moi sur les joues.
» Apportez-moi ma carte, ma triste carte.
» Voyez-vous, au-delà et en-deçà, cette montagne,
» Qui a du brouillard au sommet, et de la brume au pied ?
» Allez mouiller là : il y a un bon port.
» Jetez les fers à droite, les amarres à gauche,
» Et la grande ancre au midi.
» Je supplie le capitaine et le maître du navire
» De ne point m'ensevelir dans une église, ni dans un monastère,
» Seulement au bord du rivage, dans le sable;
» Là, viendront les matelots, et j'entendrai leurs chants.
» Adieu, mes compagnons, et toi, maître du navire,
» Et toi, *ia lèza*, chant bien aimé, et toi, plus aimé encore, chant d'*ia mòla.* »
Ses jolis yeux s'éteignent, ils s'éteignent (il ne voit plus.)

3.° L'AMOUR DIVULGUÉ.

» Jeune personne, quand nous nous embrassions, il était nuit; qui nous a vus ? »
—La nuit et l'aurore, l'étoile et la lune;
L'étoile est descendue et l'a dit à la mer;
La mer l'a dit à la rame, la rame au matelot,
Et le matelot l'a chanté à la porte de sa belle.

4.° KALIAKOUDZAS.

Que ne suis-je oiseau pour voler, pour aller dans les airs,

Pour regarder vers la Frankia, vers la triste Ithaque,
Pour écouter Loukèna, l'épouse de Loukas,
Qui pleure, qui chante des mirologues, qui verse des larmes amères.
Elle s'afflige comme une colombe, comme un cigne qui s'arrache les plumes;
Elle porte un vêtement noir comme l'aile du corbeau.
Assise à sa fenêtre et regardant la mer,
A tous les vaisseaux qui passent, à tous elle dit:
« Mes barquettes, mes petits vaisseaux, mes brigantins dorés,
» Vous qui fréquentez le triste valtos,
» N'auriez-vous pas vu mon époux, n'auriez-vous pas vu Loukas Kaliakoudzas?» —
« Nous l'avons laissé hier soir, là-bas, à Gavrolimi;
» Il avait des agneaux qu'il faisait cuire et des moutons à la broche;
» Il avait cinq Beys qui tournaient les broches.. »

DE MARQUESSAC.

DE L'ENSEIGNEMENT
DE LA PHILOSOPHIE.

C'est grand cas, disait Montaigne, *que les choses en soient là en notre siècle, que la philosophie soit jusques aux gens d'entendement un nom vain et fantastique, qui se trouve de nul usage et de nul prix par opinion et par effet.* (Ess., liv. 1.er, ch. 25.) Les choses ont sans doute changé depuis Montaigne; le cours de philosophie a subi d'heureuses réformes: on a écarté grand nombre de notions vaines, de questions oiseuses, de règles ridicules. Et pourtant la philosophie des écoles de nos jours ne pourrait-elle pas encore encourir le blâme d'être *un nom vain et fantastique qui se trouve de nul usage et de nul prix par opinion et par effet*. Quant à l'opinion, je remarque que même les *gens d'entendement* n'en font pas grand cas. Quant à l'effet, on sait assez que la première chose que fait un jeune homme, après avoir terminé son cours, est d'oublier ce qu'il a appris, si tant est qu'il y ait appris quelque chose. Et faut-il s'en étonner? Trouve-t-on dans ce cours beaucoup de ces questions dont l'étude puisse fournir à un jeune homme d'abondantes provisions pour le voyage de la vie? Je sais que la plupart des

professeurs de philosophie, sentant le vide du cours imprimé qu'ils mettent entre les mains des jeunes-gens, y suppléent par des leçons plus utiles, qu'ils donnent de vive voix. Mais ce ne sont là que d'heureuses excursions : ils sont bientôt forcés de rentrer dans la fausse route qui leur est tracée, et d'y marcher avec leurs jeunes élèves, au risque de n'arriver à aucun but. Cependant le besoin de notre siècle n'exige-t-il pas qu'on donne au cours de philosophie plus d'importance et d'utilité réelle ? L'industrie fait des progrès rapides, les arts mécaniques sont en honneur, le luxe s'accroît avec les moyens de jouissance, l'intérêt est vivement excité, les petites passions s'agitent et l'égoïsme prendra chaque jour plus d'empire. Il faut un contrepoids à ce mouvement rapide du siècle qui entraîne les esprits vers les intérêts purement matériels; et ce contrepoids on le trouvera dans les progrès des sciences morales : il faut qu'elles marchent de concert et d'un pas égal avec les arts mécaniques et l'industrie. Autrement, l'homme courbé de plus en plus vers la terre se rapetissera ; on verra tarir en lui la source des grandes pensées, des nobles sentiments, des vertus généreuses et sublimes. L'industrie et les arts procureront à la société plus d'éclat extérieur et de jouissances factices ; mais, pour sa félicité intérieure et bien plus réelle, il faut qu'elle vienne d'autre part.

Il me semble que le cours de philosophie, heureusement placé à l'époque où les jeunes gens, après avoir parcouru le cercle ordinaire des études, se préparent à entrer dans les différentes carrières que la société leur présente, peut beaucoup influer sur les améliorations que la société attend et qu'on lui promet. L'esprit déjà cultivé et exercé, peut alors se livrer avec fruit à l'examen des questions les plus importantes de la morale et de l'ordre social. Ainsi, au lieu de passer un temps précieux à refuter de vaines objections contre des vérités que l'on ne conteste point, ou à combattre des systèmes plus vains encore, enfantés par une philosophie irréligieuse, et qu'aucun esprit sage n'est tenté d'adopter, ne serait-il pas plus utile de combattre avec toutes les forces de la raison et du sentiment, les systèmes funestes de l'intérêt personnel, les

faux raisonnements de l'amour de soi, les froids calculs et les théories destructives de l'égoïsme !

Le but véritable du cours de philosophie devrait être, ce me semble, de former des hommes utiles à la société. Il faut donc qu'elle rende ses jeunes disciples, et plus éclairés sur les devoirs que la société exigera d'eux, et plus forts pour les bien remplir. C'est par là qu'elle les rendra meilleurs et plus heureux. Elle doit donc s'appliquer à développer dans leurs cœurs, cette bienveillance active qui dilate, agrandit notre être, en nous associant aux intérêts et aux affections de nos semblables, qui éteint dans les âmes les sentiments ignobles et funestes de la malignité, de la haine, de l'envie, qui entretient et nourrit ce zèle du bien public, si nécessaire à la prospérité et au bonheur des nations. A cette époque de la vie, le cœur est encore naturellement ouvert aux affections bienveillantes, et à tous les sentiments généreux. C'est là une excellente disposition pour un maître habile qui peut si aisément la diriger vers le bien public. Quelle belle carrière s'ouvrirait alors devant lui ! et ne se sentirait-il pas lui-même vivement excité, lorsqu'il verrait ces jeunes gens réunis autour de lui, pour entendre des leçons de sagesse et d'amour des hommes, pour apprendre à devenir meilleurs et plus utiles à la société ! Pourquoi ne ferait-on pas de nos jours, ce que Socrate faisait à Athènes ! La jeunesse athénienne se dérobait à ses jeux et à ses plaisirs, pour venir écouter les leçons d'une morale austère, mais propre à agrandir l'âme et à lui inspirer de nobles sentiments. La jeunesse de nos jours irait-elle avec le même empressement, entendre débattre dans nos écoles, avec toutes les subtilités de l'ergotisme, si l'âme pense toujours, si elle n'est d'abord qu'*une table rase*, s'il y a des idées innées, si les bêtes ont une âme, et autres questions de ce genre. Il est vrai que l'on prouve aussi l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme, vérités dont on ne doutait point, et que quelques syllogismes ne rendent pas plus évidentes. Mais il me semble qu'en supposant ces deux vérités fondamentales, ou après les avoir démontrées, si cela est nécessaire, il y en aurait bien d'autres à enseigner à une jeunesse, sur qui

reposent les espérances de la société. On ne détruira pas sans doute toutes les passions viles qu'engendre l'intérêt, et qui forment le hideux cortége de l'égoïsme, mais on peut étendre et fortifier les sentiments de la bienveillance, et par là en multiplier les actes, et c'est déjà beaucoup pour le bonheur des hommes.

Y****.

FRAGMENTS
TRADUITS DU FAUST DE GOETHE,

AVANT-PROPOS.

Comme tout ce qui porte le cachet de l'originalité et d'une forte imagination a des droits à l'indulgence des lecteurs, je me hasarde aujourd'hui à offrir au public la traduction de deux scènes les plus remarquables du *Faust* de l'immortel Goethe. Ce drame, qui passe pour son chef-d'œuvre, a déjà été plusieurs fois traduit en prose dans notre langue. Quoique ce bizarre écrit laisse beaucoup à désirer sous le rapport du goût et de la morale, il n'en est aucun que je sache où la hardiesse de la pensée ait été poussée plus loin. Je ne prétends point me faire l'apologiste de ce qu'il peut contenir de répréhensible, je dirai seulement que, comme ouvrage de l'art, cette pièce est, sans contredit, la plus extraordinaire qui ait été composée en aucune langue. Elle réunit aux plus hautes idées philosophiques les superstitions populaires les plus absurdes, à ce que la poësie peut offrir de plus sublime et de plus lyrique, ce que la vie présente de plus trivial. Il y existe enfin une connaissance si intime et si vraie de la société, une verve de perversité et d'ironie infernale si profonde, l'esprit lui-même y est tourné en ridicule d'une manière si plaisante, qu'il semble, comme le remarque M.me de Staël, que, pour un moment, le gouvernement de la terre soit entre les mains du démon. Considérée comme sujet d'étude, cette production originale est loin

d'être à dédaigner, non-seulement par les impressions fortes et nouvelles qu'elle offre, mais encore par le travail fantastique qu'elle fait faire à l'imagination.

Je n'entrerai pas dans de plus longues considérations. Plutôt que d'affaiblir l'analyse brillante qui a été faite de Faust dans le livre de l'*Allemagne*, j'aime mieux renvoyer à cet ouvrage ou à la traduction en prose des œuvres dramatiques de Goethe, par M. Albert Stapfor.

Chacun sait que Faust, le héros du drame de ce nom, passe pour un des inventeurs de l'imprimerie. Comme dans le siècle ignorant où il vivait on attribuait à la magie la plupart des découvertes utiles ou curieuses, les moines, dont il était l'ennemi, firent courir le bruit qu'il avait fait un pacte avec le diable, et que c'etait à ce pacte qu'il était redevable des choses étonnantes qu'il avait inventées. Goethe s'est emparé de cette idée populaire, et a mis à contribution, pour faire son poëme, la vieille histoire du docteur Faust, imprimée à Francfort, en 1587, par Georges-Rodolphe Widmann.

M. Albert Stapfor, dont j'ai parlé plus haut, prétend dans l'excellente préface dont il a fait précéder sa traduction des œuvres dramatiques de Goethe, que, dans les personnages de Faust et de Méphistophélès, le Shakspeare allemand a voulu mettre en regard les deux philosophies spiritualiste et sensualiste. La première, figurée par Faust, s'imagine, dans ses désirs fougueux, pouvoir parvenir à tout expliquer et à tout connaître; la seconde, au contraire, représentée par Méphistophélès, joint à cette raison froide et glacée, qui lui en démontre l'impuissance, toute l'ironie de l'incrédulité. Considéré de ce point de vue philosophique, ce qu'il y a de défectueux, d'irrégulier ou de bizarre dans le poëme allemand, disparaît en partie pour faire place à une idée aussi neuve qu'originale mise en action.

Effectivement, le caractère de Faust est celui d'un de ces êtres qui, après avoir été dévorés du désir de savoir, tombent dans l'abattement et le désespoir, en reconnaissant la vanité et le vide de toutes les connaissances humaines. Les combats intérieurs auxquels il est en proie le révoltent contre la nature et le font recourir aux sortiléges. Instruit par son père dans la magie dont il possède différents secrets, il évoque l'es-

prit de la terre dont la réponse dédaigneuse le replonge dans le doute et le désespoir. Il veut alors mettre fin à ses incertitudes, et, dans un monologue qui est un chef-d'œuvre de pensée et de poésie, il médite froidement de s'empoisonner, quand le son des cloches et les chants joyeux de l'église, célébrant la solennité de Pâques, viennent l'arracher aux sombres horreurs du suicide, et faire tomber de ses mains la coupe fatale. Ces douces impressions qui réveillent chez Faust les souvenirs ineffables de son heureuse enfance, ne durent qu'un moment. Son cœur inconstant est bientôt dégoûté du spectacle des joies paisibles du peuple auxquelles il est allé se mêler. Il se demande alors s'il n'y a point dans l'air des esprits planant entre le ciel et la terre qui peuvent le conduire à une vie plus variée et plus nouvelle. Ce souhait imprudent est bientôt accompli. Le diable, sous le nom de Méphistophélès, lui apparaît d'abord sous la forme d'un chien noir qui s'attache à ses pas à la promenade, et, rentré avec lui dans son cabinet, se manifeste à ses yeux sous celle d'un jeune étudiant. Méphistophélès qui, tout diable qu'il est, a été pris au piége et est retenu dans le cabinet de Faust par un charme qu'il ne peut rompre, demande à celui-ci la permission de s'éloigner. Voyant qu'il ne peut l'obtenir, il appelle à son aide les esprits qui lui obéissent. Ceux-ci enivrent par leurs chants les sens du philosophe, et le plongent dans un sommeil léthargique. Méphistophélès profite de cet instant favorable, et, pour s'échapper, fait ronger par un rat les caractères magiques au moyen desquels il est retenu prisonnier.

Dans la scène suivante, Méphistophélès, habillé en jeune seigneur, vient retrouver Faust, qui ne fait que de sortir de son assoupissement, et lui propose insidieusement de se donner à lui par un pacte, condition à laquelle celui-ci consent à la légère, mais non sans une répugnance bien marquée, quand le diable exige de lui qu'il signe ce pacte avec son propre sang. Je n'étendrai pas plus loin cette analyse déjà assez longue. La lecture de la scène dont j'offre ici la traduction, suppléera à ce que j'omets ici à dessein.

Comme Méphistophélès engage Faust à se livrer aux jouissances des sens et à faire un éternel adieu à la

science, survient un écolier de Leipsick, que le docteur refuse de recevoir. Méphistophélès lui demande alors s'il veut lui prêter sa robe et son bonnet, pour qu'il se donne le plaisir d'interroger ce nouveau débarqué. Faust se prête de bonne grâce à cette saillie bouffonne, et va pendant ce temps-là tout préparer pour leur voyage. A peine est-il sorti, que Méphistophélès, dans un monologue où respire toute la perversité de son caractère, se déchaîne contre la crédulité de sa victime, et jure de vouer son existence au malheur et au désespoir.

L'écolier paraît enfin. Rien n'est plus plaisant que sa simplicité et sa naïveté. Il aborde avec une entière confiance Méphistophélès, qui le reçoit d'un air froid et sardonique, et lui demande quel est le genre d'étude auquel il veut se livrer. Celui ci, qui n'entend pas malice dans son fait, lui dit qu'il veut tout apprendre, tout savoir, et ne vise à rien moins qu'à la connaissance de la science et de la nature. Méphistophélès approuve avec ironie la sagesse de ce plan, et s'amuse alors à décrire la philosophie, la jurisprudence, la théologie et la médecine, de façon à embrouiller tellement ses idées, que le pauvre écolier, qui ne sait plus où il en est, approuve, sans le comprendre, tout ce que le faux docteur Faust lui débite en plaisantant. Jamais on n'a pu se moquer d'une manière plus fine de l'esprit lui-même, et répandre sur lui un vernis ridicule. Ce qu'il y a surtout d'admirablement peint dans cette scène, c'est le contraste qui existe entre la bonhomie de l'écolier et l'adroit persiflage de Méphistophélès, qui se joue de lui du commencement à la fin, sans qu'il s'en aperçoive.

CABINET D'ÉTUDE.

FAUST, MÉPHISTOPHÉLÈS.

Faust.

On frappe. Entrez! Qui vient m'importuner encore?

Méphistophélès.

C'est moi, Docteur.

Faust.

Entrez !

Méphistophélès.

Répète-le trois fois.

Faust.

Entrez donc !

Méphistophélès.

C'est cela reconnaître mes lois.
Bien, très-bien. Le chagrin en secret te dévore ;
Tâchons de dissiper ses nuages épais,
Et d'abord concluons la paix.
Tu me vois affublé comme un fils de famille,
Habit écarlate où l'or brille,
Court manteau de satin sur l'épaule jeté,
Plume au chapeau, tournure agréable et gentille,
Rapière tranchante au côté,
Que te semble de moi? Sans tarder davantage;
Allons, endosse vite un pareil équipage,
Et laissant dans un coin tous tes livres poudreux,
Libre enfin de chagrin, enfant de la folie,
Viens apprendre, sous moi, ce que c'est que la vie.

Faust.

Non, non, je ne puis être heureux.
Quel que soit l'habit que je prenne,
En sentirai-je moins l'aiguillon de la peine ?
Ce monde est trop étroit, trop vide pour mon cœur.
Quel rôle, réponds-moi, puis-je prétendre y faire ?
Je suis beaucoup trop vieux pour m'amuser et plaire,
Trop jeune encor pour le bonheur.
Qu'offrirait-il, d'ailleurs, à ma triste existence ?
L'impuissance est ton lot, ton lot est l'impuissance !
Voilà donc l'éternel refrain,
Que toujours, répète le sage,
Qu'à toute heure du jour, en tout temps, à tout âge,
Entend un malheureux humain.
Quand je m'éveille le matin,
Ce n'est qu'avec effroi que ma triste paupière,
S'entr'ouvre, hélas ! à la lumière.
Cette vaine clarté qui brille dans les cieux,
Viendra-t-elle accomplir mes vœux ?
Non pas un, pas un seul ? De ma vague pensée,
Au contraire, étouffant les rêves gracieux,
Je vois leur image effacée,
Par son retour malencontreux.
Puis quand revient la nuit, sur mon lit solitaire,
Etendu, triste, soucieux,
Le sommeil, loin de moi, fuit d'une aile légère,
Ou s'il vient à fermer mes yeux,
Ce n'est que pour m'offrir des spectres monstrueux.
Le Dieu qui dans mon sein habite

Peut toujours de mon cœur émouvoir les ressorts;
Mais quoiqu'il y règne et l'agite,
Il ne peut rien changer aux objets du dehors.
Voilà, voilà pourquoi je déteste la vie,
Et voudrais de mes jours voir arriver la fin.

Méphistophélès.

Jamais pourtant la mort n'excite notre envie.

Faust.

Heureux, trois fois heureux le guerrier dont la main,
Du laurier sanglant de la gloire,
Vient couronner le front au sein de la victoire.
Heureux, qui par l'amour enivré de plaisir,
Lui consacrant sa vie,
Dans le trouble des sens, sur le cœur d'une amie
Exhale son dernier soupir.
Embrasé, consumé des plus pures délices,
Que ne puis-je aspirer cette flamme de feu,
Dussé-je à l'univers dire un dernier adieu.

Méphistophélès.

J'aime entendre les gens parler de sacrifices,
Et pourtant je connais quelqu'un
Qui n'a pas cette nuit bu, malgré son courage,
Certain breuvage amer et brun.

Faust.

Il paraît que l'espionnage
Est ton plaisir.

Méphistophélès.

Moi! non. Si je ne sais pas tout,
Je puis dire sans fard que je connais beaucoup.

Faust.

Eh bien, puisque les sons d'une tendre harmonie,
Puisque ces sons connus dès mes plus jeunes ans,
Au bras du désespoir ont arraché ma vie
En réveillant en moi les plus doux sentiments,
Je les abhorre.... Oui, oui, j'abhorre ces fantômes
Que notre âme revêt de charmes séducteurs,
Et tout ce qu'exilée en ces tristes royaumes,
Elle peint de fausses couleurs.
Maudites soient aussi ces absurdes chimères
Qui viennent assiéger nos sens;
De nos rêves chéris, tableaux imaginaires,
Vous qu'ils montrent de loin comme si séduisants,
Fantôme de la renommée,
Vain fantôme de gloire, honneur, vertus talents,
Frivole et brillante fumée,
Soyez maudits dans tous les temps,
Objets dont notre âme asservie
Convoite la possession,
Esclaves, femme, enfants, amie,

Recevez dans ce jour ma malédiction.
Je te la donne aussi, déplorable opulence,
Source des crimes, vil mammon,
Soit que de tes trésors flattant notre existence,
Tu nous lances dans les combats,
Soit que sur l'oreiller d'une molle indolence,
Par l'attrait de la jouissance,
Tu nous endormes ici-bas.
Vin qui, de notre sang, ranime la faiblesse,
Plaisirs de l'amour, douce ivresse,
Épanchements si pleins d'attraits,
Foi vive, timide espérance,
Et toi surtout, et toi, stupide patience,
Soyez tous maudits à jamais.

CHANT D'ESPRITS INVISIBLES.

Ah ! ce pauvre monde
S'écroule avec bruit.
Un demi-dieu dit.
A sa voix profonde,
Dans la sombre nuit
Il rentre détruit.
Rendons, ô mes frères,
Rendons au néant
Ce monde croulant,
Et de pleurs sincères
Couvrons son tombeau.
Grand Archimandrite,
Par ton seul mérite
Refais de nouveau,
Reconstruit bien vîte
Un monde plus beau;
Puisse de ton âme
L'énergique flamme
Lui donner des jours
Plus gais dans leur cours;
Vite, allons, courage,
Que ce noble ouvrage
Commence, il est temps,
Et que l'allégresse,
Chassant la tristesse;
Entonne ses chants.

Méphistophélès.

Ce sont là mes jeunes novices:
Entends-tu leurs sages avis;
Vois comme ils t'invitent, mon fils,
A te plonger dans les délices;
Quitte ce réduit où ton cœur
Se morfond et se pétrifie:
Le monde t'offre le bonheur,
Au bonheur leur voix te convie.

Cesse donc de jouer avec le noir chagrin,
Qui, semblable au vautour, dévore l'existence;
Il n'est société vivant dans la licence,
Qui ne puisse t'apprendre enfin
Qu'étant homme tu dois vivre en homme de bien.
Ne crois pas pour cela que j'aille sans scrupule
Te mêler avec la crapule;
Je ne suis des premiers, il est vrai; mais pourtant
Si tu veux dans ma compagnie
Te lancer à travers la vie,
Je suis à toi dès cet instant;
Je suis ton compagnon, ou, si tu le préfère *,
Ton humble esclave, ton valet.

Faust.

Mais en retour pour toi que me faudra-t-il faire?

Méphistophélès.

Tu pourras à ton aise y réfléchir.

Faust.

Au fait,
Le diable est égoïste, et jamais d'ordinaire
Il n'oblige les gens par amour du prochain;
Dis tes conditions. Je le veux. Ton espèce
Est de nature un peu traîtresse.

Méphistophélès.

Je me dévoue ici, parole de matin,
A ton service, et veux n'avoir repos ni cesse
Que je n'aie accompli ta moindre volonté;
Mais aussi quand là bas, quand de l'autre côté
Nous nous retrouverons, promets-moi la pareille.

Faust.

Ce *là bas*, sur ma foi, trouble peu mon oreille;
Va, va, je n'en ai nul souci
Commence donc d'abord, et sur ce je t'invite
A mettre dans ce monde-ci
Tout à l'envers, et puis que l'autre vienne ensuite;
Comment pourrais-je aimer cette terre maudite
D'où devait venir mon bonheur,
Et le soleil, hélas! n'a vu que ma douleur:
Quand il faudra que je la quitte
Arrive alors ce qu'il pourra,
Je n'écoute plus rien sur cet article-là.
Que m'importe qu'après la vie
L'on aime ou l'on haïsse, et qu'il existe encor
Dans ces sphères qu'on glorifie
Harmonie ou bien désaccord.

* REMARQUE. J'ai cru pouvoir profiter de la liberté qu'ont les poëtes de supprimer lorsqu'elle les gêne pour la rime, la lettre S à la fin des mots.

Méphistophélès.

Puisque ainsi tu le prends et veux risquer ton être,
Engage-toi donc avec moi,
Et grâce au savoir-faire où je suis passé maître,
Tu verras dans peu, sur ma foi,
Ce qu'aucun ne vit avant toi.

Faust.

Mais que peuvent donner les gens de ton espèce?
Pauvre diable, crois-tu que nos vastes esprits,
Dans les nobles élans d'une sublime ivresse
Par quelqu'un des tiens soient compris.
Çà, que peux-tu m'offrir? Quelque aliment bien fade
Qui ne puisse assouvir notre estomac malade;
De l'or qui tel qu'un vif argent
S'échappe des mains à l'instant;
Une pipeuse loterie
Où l'on ne gagne jamais rien;
Est-ce quelque fille de bien,
Qui jusque dans mes bras rêvant la perfidie,
Fait les yeux doux à son voisin.
Ou bien l'honneur, fantôme vain,
Qui, tel qu'un léger météore,
Brille et s'évanouit soudain.
Montre-moi donc un fruit, misérable pécore,
Pourrissant avant de tomber,
Et des arbres, d'un frais feuillage,
Tous les jours prêts à se parer.

Méphistophélès.

De semblables souhaits plaisent à mon courage;
Tous ces biens-là sont sous ma main:
Je puis te les offrir. Allons, viens; le temps presse,
Où sans contrainte et dans l'ivresse,
Nous pourrons mener joyeux train.

Faust.

Eh bien! sur l'édredon de la molle paresse,
Si je puis goûter le repos,
Si tu peux tellement m'arracher à mes maux
Qu'à moi-même je plaise encore,
Si, du chagrin qui me dévore,
Tu peux suspendre enfin le cours,
Que ce jour soit pour moi le dernier de mes jours.
J'accepte la gageure.

Méphistophélès.

Allons, tope.

Faust.

Sans rire.

Si je dis: reste-ici; que ton visage est beau!

Reste ici pour que je l'admire !
Alors, dès cet instant tu peux, comme un agneau,
Me charger des plus lourdes chaînes,
La terre alors peut m'engloutir,
Alors dans les sombres domaines
La cloche des morts peut gémir.
Alors libre envers moi.... Que l'aiguille s'arrête ;
Que l'heure fatale s'apprête ;
Que pour mon cœur glacé le temps cesse ici-bas.

Méphistophélès.

Penses-y bien, docteur, nous ne l'oublirons pas.

Faust.

Ame et corps, j'en conviens, je suis en ta puissance ;
Je n'ai pas pris d'engagement
Sans l'avoir pesé mûrement.
Mais puisque sous ta dépendance
Me voici, que me fait de recevoir la loi
De tout autre maître ou de toi.

Méphistophélès.

Et moi, dès aujourd'hui, mon devoir le commande,
Je vais remplir, mon cher docteur,
L'office de ton serviteur.
Mais souffre encore une demande.
Ne serait-il pas bon que ta main me donnât
Deux petits mots d'écrit par forme de contrat ?

Faust.

Quoi ! pédant, un écrit ! Réponds-moi, tête folle ?
De l'homme ignores-tu ce que vaut la parole ?
N'est-ce donc pas assez que ce serment sacré
Te laisse de mon sort disposer à ton gré ?
Le monde est-il toujours ce qu'il était naguère,
Et quelques mots d'écrit m'obligeraient.... Pourtant,
C'est à cette faible chimère
Que notre faible cœur se prend.
Qui voudrait s'affranchir de ce joug salutaire ?
Heureux l'homme fidèle à la foi du serment,
Rien ne coûte à son caractère.
Mais un vil parchemin écrit et cacheté
Est un épouvantail devant qui tout le monde
Est saisi de terreur profonde.
Un serment par la plume, une fois attesté,
A-t-il plus de validité ?
Et l'on mène la foule avec un peu de cire,
Et deux ou trois doigts de vélin.
Que prétends-tu de moi, suppôt du noir empire ?
Me faudra-t-il, pour te l'écrire,
Une plume, un style, un burin ?
Lequel préfères-tu du marbre ou de l'airain ?

Parle, je suis près d'y souscrire.

Méphistophélès.

Pourquoi tout ce débordement
D'une impétueuse éloquence,
Un carré de papier me suffit, et je pense
Que tu dois le signer avec ton propre sang.

Faust.

Si cela te convient, je n'en ai nulle envie;
Tu passes la plaisanterie.

Méphistophélès.

Le sang a bien plus de vertu.

Faust.

Va, ce traité par moi ne sera pas rompu.
Ne crains rien; ce qu'ici t'assure ma promesse
C'est justement le but où je tendis sans cesse.
Je me suis trop enflé, force m'est aujourd'hui
Que je meure ou bien t'appartienne
Avec le mépris de la haine.
Le souverain moteur m'a repoussé de lui;
La nature pour moi garde un morne silence;
Le fil de ma pensée est brisé pour toujours:
J'ai pris en dégoût la science.
Au sein des voluptés précipitons nos jours;
Que de nos passions brûlantes
Elles viennent calmer les ardeurs dévorantes.
Que le monde, couvert de voiles ténébreux,
Déroule tout à coup ses secrets à nos yeux.
Lançons-nous à travers le murmure des âges,
Sur les flots tremblants du destin,
Que l'espoir, la douleur, la joie ou le chagrin,
Que l'infortune et ses orages,
Comme il plait au hasard dans ce triste séjour,
S'enchaîne, changent tour à tour;
Il est une loi fixe, il faut, telle est sa tâche,
Que l'homme jeune ou vieux s'occupe sans relâche.

Méphistophélès.

L'homme est libre; il peut à son choix
Ne suivre que ses propres lois:
Goûter un peu de tout, attraper au passage
Ce qu'il peut atteindre et saisir,
Se livrer sans crainte au plaisir
Et n'avoir d'autre vasselage.
Allons, point de faiblesse, à mes pas attaché,
Viens, suis-moi.

Faust.

Tu sais bien, vieil enfant du péché,
Qu'il ne s'agit ici de joie ou d'espérance.

Je livre au tourbillon ma pénible existence;
Dans l'amère douleur, avec un froid dédain,
Je veux chercher la jouissance;
La haine dans l'amour; la paix dans le chagrin.
Mon cœur, enfin guéri d'une vaine science,
Ne doit plus se fermer à la peine, à l'ennui.
Dans le plus intime de l'être,
Je veux éprouver aujourd'hui
Ce que l'homme ici-bas peut sentir et connaître:
Brisant un importun lien,
Je veux que mon esprit, replié sur lui-même,
De cet être inconnu résolve le problème.
Oui, dans ce cœur blasé qui n'espère plus rien,
Je veux accumuler et le mal et le bien
Dont se compose son essence.
Avec la sienne, accroître, unir mon existence,
Et venir comme lui, malgré ce noble orgueil,
Périr enfin au même écueil.

Méphistophélès.

Crois-en ma longue expérience,
Depuis quelques mille ans j'use ma patience
A mâcher ce dur aliment;
Et puis te protester que depuis sa naissance
Jusques à son dernier moment
Aucun homme ne peut, dans toute sa puissance,
En digérer même un seul grain.
Crois-en ce qu'un de nous n'affirme pas en vain:
Cet immense univers, imposant assemblage,
N'est fait que pour un Dieu, pour un être divin.
Entouré d'un éclat qui n'aura pas de fin,
Il se contemple en son ouvrage;
Pour nous qu'il bannit de sa cour
Les ténèbres sont le partage,
Et quant à vous mortels, soit disant son image,
Tout vous est un de la nuit ou du jour.

Faust.

Je le veux.

Méphistophélès.

C'est là s'expliquer sans détour.
Toutefois, je l'avoue, un seul point m'embarrasse,
Le temps est court et l'art est long;
Tu ferais mieux, je crois, de calmer ton audace
Et m'écouter parler sans te montrer si prompt.
Faites société d'un enfant de la lyre;
Laissez ce beau monsieur, se livrant aux écarts
D'une intelligence en délire,
Accumuler de toutes parts
Tout ce qu'il est de beau de grand et d'honorable
Sur votre tête respectable.
Laissez-le vous donner le grand cœur du lion,

La vitesse du cerf, le bouillant caractère
De l'Italien fanfaron,
La persévérance exemplaire
De l'habitant du nord et sa réflexion,
Qu'il trouve le secret d'allier à l'adresse
La mâle magnanimité
Et qu'il vous donne à point cité
Des passions de la jeunesse.
J'aimerais à connaître un homme fait ainsi,
Et nommerais ce beau prodige
Un petit monde en raccourci.

Faust.

Mais moi, qui te parle, qui suis-je ?
Ne puis-je donc atteindre à ce but glorieux,
Objet constant de tous mes vœux.

Méphistophélès.

Tu n'es, mon bon ami, que ce que tu dois être.
Mets sur ton docte chef les ailes de pigeons
Et la poudre d'un petit maître,
Chausse des brodequins montés sur des talons
Hauts de deux pieds et davantage,
Tu n'en seras pas moins le même personnage.

Faust.

Je le sais : vainement ai-je au fond de mon sein
Réuni toute la sagesse
Que comporte l'esprit humain ;
Au bout de mes travaux, trop décévante ivresse,
Aucune nouvelle vertu
Ne s'est manifestée à mon cœur abattu ;
Je n'ai grandi ma petitesse
De l'épaisseur d'un seul fétu ;
Je ne suis pas plus près de l'infini.

Méphistophélès.

Beau sire,
Vous voyez les objets comme chacun les voit,
Il faut s'y prendre mieux, se montrer plus adroit,
Et jouir de la vie et de son gai délire
Avant qu'elle n'échappe à nos sages desseins.
Que diantre tes pieds et tes mains,
Ta tête et toute ta machine
Ne sont-ils pas à toi. Crois-tu que j'imagine
Qu'un bien dont je jouis pour la première fois
M'est, par cette raison, moins acquis par les lois.
Si j'ai six beaux chevaux de selle,
A qui leur force appartient-elle ?
A moi, n'est-il pas vrai ? J'en fais usage. Eh bien !
Cet usage, réponds, n'en devient-il pas mien ?
Allons, de tous tes sens jouis donc, et de suite,

Avec eux, lance-toi dans la société.
Je te le dis, en vérité,
Celui qui sans cesse médite
Est comme un animal qu'un lutin envieux
Fait en cercle tourner sur une lande aride,
Tandis qu'à quelques pas un pâturage humide
S'étend en nappe sous ses yeux.

Faust.

Par où commençons-nous ?

Méphistophélès.

Partons à l'instant même.
Qu'est-ce que ce vieux trou, ce cabinet poudreux,
Sinon l'antre de Polyphême ?
Ennuyer tous les jours et les autres et soi,
Est-ce là vivre, réponds-moi ?
Laisse-va ce métier à ton voisin la Panse,
Qui s'endort pesamment le nez sur la science ;
A battre ainsi la paille à quoi bon t'entêter ;
Oserais-tu bien raconter
Ce que tu peux savoir à l'écolier novice ?
J'en entends un, ma foi, niais à cent carats,
Qui devers ton logis tout doucement se glisse.

Faust.

Qu'il vienne, s'il le veut, je ne le verrai pas.

Méphistophélès.

Depuis long-temps, en conscience,
Ce pauvre diable attend, on ne peut l'envoyer
Comme on ferait d'un créancier.
Tiens, donne-moi ta robe en toute diligence,
Avec ton bonnet de docteur.
(Méphistophélès s'habille.)
Ce costume me sied à merveille, d'honneur.
Va, tu peux t'en fier à mon gai persifflage ;
Un quart-d'heure, je crois, suffit pour m'en tirer.
Toi, pendant ce temps-là, pour notre beau voyage,
Songe bien à tout préparer.
(Faust sort.)

Méphistophélès, dans les long habits de Faust.

Méprise la raison, méprise la science ;
Oui, malheureux, renonce à cette intelligence
Suprême, bien de l'homme et son plus grand pouvoir.
Par des prestiges vains laisse-toi décevoir.
De l'esprit de mensonge, écoutant les promesses,
Mords à l'appât trompeur de ces fausses caresses.
Te voilà sous mes lois sans retour.... Le destin
L'a doué d'un esprit qui, fougueux et sans frein,
Emporté loin du but par sa propre énergie,
En a bientôt fini des plaisirs de la vie.

Oui, je veux, sans pitié, des excès à l'amour,
Des plaisirs au dégoût le traîner tour à tour.
Vainement il voudra, dans sa longue souffrance,
Demeurer, se roidir, affronter ma puissance;
Vainement sous le faix je le verrai tremblant
Demander à ses maux quelque soulagement,
Sans qu'il saisisse rien, des mets et des liquides
Viendront se balancer sous ses lèvres avides;
Et ne se fût-il pas au diable abandonné,
Il n'en serait pas moins à périr condamné.

LIDENER.

(Nous renvoyons au prochain n.° la scène entre *Méphistophelès et l'Ecolier.*)

LA VENDÉE POETIQUE ET PITTORESQUE, OU LETTRES DESCRIPTIVES ET HISTORIQUES SUR LE BOCAGE DE LA VENDÉE,

DEPUIS JULES CÉSAR, JUSQU'À L'ANNÉE 1791 EXCLUSIVEMENT,

PAR CH. MASSÉ-ISIDORE,

AVOCAT A NANTES,

OUVRAGE ORNÉ DE PAYSAGES DESSINÉS D'APRÈS NATURE.

A NANTES, DE L'IMPRIMERIE DE VICTOR MANGIN.

Cet ouvrage, impatiemment attendu, sera mis très-prochainement en vente. L'auteur s'est imposé la tâche de faire connaître une des plus belles contrées de la France, soit en décrivant ses aspects romantiques, soit en rapportant son histoire antérieure à la guerre de 1793, et de prouver aux amis des Beaux-Arts que, sous ce sombre bocage de la Vendée, on rencontre à chaque pas, une foule de paysages délicieux et de ruines séculaires, qui ne le cèdent en rien à ce qu'ils vont chercher en Italie.

TROIS FEMMES POÈTES

Inconnues.

A NANTES, A LA LIBRAIRIE INDUSTRIELLE (1).

Il y a bien peu de différence entre les hommes, et tous nous avons à des degrés divers, il est vrai, les mêmes goûts, les mêmes désirs, les mêmes passions. Au berceau, nous écoutons notre nourrice et ses longues histoires de revenants, de fantômes, de lutins, de follets. Cette terre qui nous environne, si vaste à nos yeux, nous la peuplons d'êtres fantastiques, et nous prenons plaisir dans nos propres frayeurs. Plus tard on rêve d'amour ! Quel est celui qui n'imagina jamais, au moins une fois dans sa vie, quelque femme, ou plutôt quelque ange, à la façon d'Auguste La Fontaine, chargé du soin de son bonheur? L'on aime, l'on est aimé; l'on s'oublie; les illusions succèdent aux illusions.... Ainsi passe le jeune âge au milieu des prestiges, dédaignant le positif de l'existence qu'il ne comprend pas, effeuillant une à une toutes les roses de la vie! Plus tard, lorsque les rêves sont presque oubliés, lorsque

(1) Un volume in-18, papier vélin ; prix : 3 francs. — Il a été tiré quelques exemplaires sur papier vélin d'Annonay et sur papier de couleur de la fabrique de F. Didot ; prix : 6 francs, et 2 exemplaires seulement sur papier de Chine, prix : 24 francs.

A Nantes, à la *Librairie Industrielle*, place du Commerce, n.° 12.

De l'imprimerie de Mellinet-Malassis.

l'on est au réveil de cette nuit agitée et que les yeux, s'ouvrant à la lumière, voient en réalité, l'on aime à revenir sur ses idées, à rappeler des souvenirs confus, et souvent, sans y prendre garde, l'on recommence tout éveillé le songe qui nous occupa si vivement. Tel que je connais, dominé par l'influence du passé, a fini par faire à quarante ans la déclaration qu'à quinze sa timidité et les événements avaient laissée incomplète. Oui, sans doute, la sensibilité s'use, l'ambition qui lui succède l'émousse et l'éteint même par fois; cependant il n'est pas un cœur d'homme qui ne sympathise à certaines sensations tendres et douces qui ont tout pouvoir pour nous pénétrer.

Mais c'est surtout lorsque l'on retrouve quelque part tous les sentiments qui nous ont dominés dans ces jours dont le souvenir a tant de charme; c'est lorsque l'on peut reconnaître dans un livre quelques-unes de ces âmes que l'on avait devinées, qu'il est délicieux de rentrer dans les songes dont on s'est bercé si long-temps. Il semble alors que la réminiscence d'une vie écoulée se réveille, que l'ouvrage qu'on vient de lire vous soit déjà connu. Cette impression est de la même nature que celle qui nous fait croire, en écoutant certains airs, qu'on les a entendus dans son enfance: elle rappelle cette anecdote curieuse de Bernardin de Saint-Pierre qui, un jour, en passant dans une rue, eut l'idée de quelques notes qui ne lui étaient pas inconnues; bientôt dans sa tête, il trouva tout un air qu'il cherchait depuis long-temps... Un quart d'heure après il rencontra un aveugle qui jouait cet air sur son instrument à une distance telle que les sons n'avaient pu lui parvenir.

Mais revenons à notre livre:

« Avez-vous rencontré quelquefois, au milieu des
» êtres vulgaires qui vous entouraient (dit l'éditeur
» dans la préface), un de ces cœurs pleins de poésie
» qui, se cachant au reste du monde, se révélait tout
» à coup par une parole ou par un geste. Il y a dans
» cette découverte inattendue d'un être qui peut nous
» comprendre, un charme impossible à dire; mais,
» lorsque c'est une femme qui s'est ainsi dévoilée soudainement
» à vos yeux, la surprise a encore quelque
» chose de plus tendre et de plus suave, car je ne sais

» pourquoi une expression vive, un cri de sensibilité,
» a sur sa bouche une puissance entraînante que d'autres
» lèvres ne savent pas lui donner. »

Peut-être on s'étonnera de notre manière de rendre compte des *Trois Femmes Poëtes*; mais, à mon sens, la critique doit avoir pour but de faire entrer entièrement dans l'esprit de l'auteur et dans les impressions qu'il fait éprouver: telle est aussi l'intention dans laquelle celle-ci a été écrite.

Au surplus, pour mieux vous les faire connaître, ces femmes mystérieuses, à qui les comparer? Avez-vous lu *Welf-Budo*, et vous rappelez-vous cette jeune fille du ministre qui élevait des colombes? Connaissez-vous encore la famille *Bloëm* ou les *Tableaux de Famille*, d'Auguste La Fontaine? Connaissez-vous *Valérie*, de M. de Krudner, ou la *Charlotte* de Werther, ou *la Juive d'Ivanhoë*? Vous rappelez-vous ces femmes qui se rencontrent dans les pièces de *Goethe*? Cherchez, c'est parmi tout cela que vous trouverez les ressemblances de nos trois auteurs; puis, lorsque vous serez bien pénétrés de ces idéalités poétiques, relisez l'œuvre dont il s'agit, et relisez-là sous l'influence de l'inspiration, alors vous la comprendrez parfaitement, et vous en sentirez tout le prix; car quelque gracieuse que soit la comparaison de l'éditeur, qui dit, dans la préface, que: « l'on ne trouvera point dans ces poésies la richesse » d'imagination des *Delphine Gay* et des *Desbordes* » *Valmore*, mais qu'elles paraîtront à côté des bril- » lants tableaux de ces femmes célèbres comme des » cadres de bois noirci que l'on aperçoit quelque- » fois sur les murs d'une chaumière renfermant une » immortelle et une pensée, simples fleurs qui peignent » un souvenir et un sentiment »; nous ne saurions aller aussi loin que lui; j'aimerais autant dire, pour être juste, que les ouvrages des femmes poëtes qui habitent la capitale, sont comme les salons qu'elles fréquentent, brillants, animés, mouvants, mais privés du charme entraînant des cercles de famille, et alors je comparerais les vers de nos *poëtes inconnues* à un salon de campagne orné de fraîches fleurs, des reflets d'un beau ciel, et parfumé par la brise. Au surplus, les goûts sont libres; mais moi je préfère à ce Paris,

séjour *des arts et du génie*, ma ville de province où je puis vivre en paix et suivre en silence l'idée qui me domine et me présente quelque attrait. Toutes ces considérations, au moins, ne sont pas étrangères à notre sujet: les poésies que nous examinons portent le cachet des lieux où elles furent composées: simples, naïves, *provinciales* pour ainsi dire (mais dans l'acception la plus poétique de ce mot), elles n'eussent pu être pensées au milieu du tumulte de la capitale. Au surplus, nous terminerons ici nos réflexions déjà peut-être trop longues, et nous appuierons notre jugement d'une citation prise au hasard. Dans ce livre il n'y a guère à choisir.

A MON ANGE GARDIEN.

Bon ange, ô sauvez-moi d'une erreur dangereuse,
Je ne veux pas l'aimer, l'amour fait trop souffrir,
Mais il me suit partout!.. Je suis bien malheureuse,
Comment faire, mon ange, hélas! pour le haïr?..
Quand il m'ouvre son cœur en vain je le repousse,
Il pleure, et moi ces pleurs me donnent de l'effroi;
Je ne veux pas l'aimer, mais sa voix est si douce...
O mon ange, veillez sur moi!

Il m'avait autrefois donné la tourterelle
Que (je ne sais pourquoi) je préfère aujourd'hui,
Lorsque je la caresse, elle me le rappelle,
Je trouve qu'elle est triste et douce comme lui:
En rêvant, l'autre jour, j'interrogeai moi-même
Ces fleurs qui des amants peignent, dit-on, la foi,
Les fleurs que j'effeuillais disaient toutes: « je t'aime. »
O mon ange, veillez sur moi!

De l'entendre et le voir je suis toujours heureuse,
Je préfère sa sœur aux filles du vallon;
Le soir, j'aime à bercer, recueillie et rêveuse,
Le jeune enfant auquel il a donné son nom.
Quand j'entends son éloge aux lèvres d'une femme,
Je me sens la haïr; et je ne sais pourquoi
Une vague douleur pénètre dans mon âme.
O mon ange, veillez sur moi!

Tous les lieux qu'il chérit, je les chéris de même,
La couleur qu'il préfère est la mienne à présent,

Je ne chante jamais que la chanson qu'il aime ;
J'adopte tous les mots qu'il répète souvent ;
Je conserve toujours la fleur qu'il m'a donnée :
Elle est là sur mon cœur... et cependant je croi
Que depuis bien long-temps cette fleur est fanée !
O mon ange, veillez sur moi !

De toutes les pièces que contiennent le recueil, celle intitulée *Marie*, et la petite nouvelle qui vient après ont emporté les suffrages. Je me garderai bien de les citer en les tronquant. Mais lisez les deux élégies qui vont suivre, l'une *est de M.elle Gay*, l'autre appartient au recueil dont nous rendons compte.

LE BONHEUR D'ÊTRE BELLE.

« Quel bonheur d'être belle, alors qu'on est aimée !
» Autrefois de mes yeux je n'étais pas charmée ;
» Je les croyais sans feu, sans douceur, sans regard,
» Je me trouvais jolie un moment par hasard.
» Maintenant ma beauté me paraît admirable.
» Je m'aime de lui plaire, et je me crois aimable.....
» Il le dit si souvent ! je l'aime, et quand je voi
» Ses yeux, avec plaisir, se reposer sur moi,
» Au sentiment d'orgueil je ne suis point rebelle,
» Je bénis mes parents de m'avoir fait si belle !
» Et je rends grace à Dieu dont l'insigne bonté
» Me fit le cœur aimant pour sentir ma beauté.
» Mais..... pourquoi dans mon cœur ces subites alarmes ?....
» Si notre amour tous deux nous trompait sur mes charmes ;
» Si j'étais laide, enfin ? Non...., il s'y connaît mieux !
» D'ailleurs pour m'admirer je ne veux que ses yeux !
» Ainsi de mon bonheur jouissons sans mélange ;
» Oui, je veux lui paraître aussi belle qu'un ange.
» Apprêtons mes bijoux, ma guirlande de fleurs,
» Mes gazes, mes rubans, et, parmi ces couleurs,
» Choisissons avec art celle dont la nuance
» Doit avec plus de goût, avec plus d'élégance,
» Rehausser de mon front l'éclatante blancheur,
» Sans pourtant de mon teint balancer la fraîcheur.
» Mais je ne trouve plus la fleur qu'il m'a donnée ;
» La voici : hâtons-nous, l'heure est déjà sonnée,

» Bientôt il va venir ! bientôt il va me voir !
» Comme, en me regardant, il sera beau ce soir !
» Le voilà ! je l'entends, c'est sa voix amoureuse !
» Quel bonheur d'être belle ! Oh ! que je suis heureuse !

M.elle DELPHINE GAY.

LE MALHEUR D'ÊTRE LAIDE.

Regarde cette fleur éblouissante et belle,
Que le zéphyr, charmé de sa fraîcheur nouvelle,
Caresse avec amour :
Pour plaire, pour aimer, elle est épanouie !...
Ah ! je voudrais changer mon destin pour sa vie
Et sa beauté d'un jour !

Quoi ! tu veux la cueillir pour former ma parure ?
Non, laisse-la briller sous son dais de verdure ;
Tes soins sont superflus ;
Tu ne me verras plus aux fêtes bocagères,
Mêler mes pas joyeux aux danses des bergères,
Tu ne m'y verras plus !...

Mais toi, pare ton front !.. Nommant sa bien aimée,
Bientôt cet étranger dont ton âme est charmée,
Viendra pour te chercher :
Tous deux vous marcherez pleins d'une douce ivresse ;
Moi, je n'ai pas les traits qui donnent la tendresse
Et je veux me cacher !

Je l'ignorai long-temps ce mystère pénible :
Sans y songer jamais mon cœur était paisible ;
Mais, un jour je l'appris :
J'entendis mon arrêt de celui que j'adore !..
L'heure, ses traits, sa voix.. hélas ! tout est encore
Présent à mes esprits !

Oui, dit-il, la beauté seule obtient mon hommage :
Je l'écoutais !.. Soudain un funeste présage
M'annonça les douleurs :
Je courus vers le fleuve, inquiète et tremblante.,
J'y contemplai long-temps mon image flottante..
Et je versai des pleurs.

Depuis ce jour fatal je ne sais plus sourire ;
D'un mal mystérieux, d'un funeste délire

Mon cœur est consumé;
Je sais trop qu'il n'est point de terme à ma souffrance,
De lui plaire jamais j'ai perdu l'espérance,
Et je l'ai tant aimé!!!

Mais toi de jeunes fleurs prends soin d'orner ta tête;
Vole, vole à ces jeux que le plaisir t'apprête,
Bientôt tu l'y verras:
Ah! s'il te demandait ta compagne fidèle,
Tu lui diras... mais non, non... je ne suis pas belle,
Il n'y songera pas!

A. GUEPIN, D.-M.

OPINION D'UN FRANÇAIS
SUR LE CARACTÈRE DES ANGLAIS (*).

Rien n'est si rare parmi les Anglais que cette aisance, cette affabilité, ce liant, cette gaîté de caractère qui font en France le charme de la société. Ils paraissent même s'énorgueillir de leur sombre réserve, et ils se croiraient moins heureux s'ils étaient obligés d'être plus sociables. L'on peut assurer, sans injustice, qu'ils n'étudient pas, comme les Français, l'heureuse méthode de passer la vie avec plaisir et tranquillité. Cela ne prouverait-il pas qu'ils ne sont pas aussi philosophes qu'ils se l'imaginent? La philosophie n'est que l'art de nous rendre heureux, c'est-à-dire de chercher le plaisir dans ce qui est bien, en conciliant ce que nous devons à la société, avec ce que nous nous devons à nous-mêmes.

Ce penchant au plaisir qui caractérise notre nation, passe presque pour folie aux yeux des Anglais; mais leur sérieux est-il une plus grande marque de sagesse? Et folie pour folie, celle qui est la plus amusante n'est-elle pas la meilleure? Si notre gaîté les rend tristes, ils ne doivent pas trouver étrange que leur gravité nous

(*) Essai tiré de *l'Abeille*, collection publiée par Olivier Goldsmith, en 1759.

fasse rire. Cette disposition à la légèreté ne leur étant pas naturelle, et habitués à ne voir que des défauts dans tout ce qu'ils ne trouvent pas chez eux, ceux d'entre eux qui vivent parmi nous en sont blessés. Plusieurs de leurs auteurs nous la reprochent comme un vice, ou au moins comme un ridicule. Addisson nous dépeint comme une nation comique. Selon moi, ce n'est pas agir en philosophe sur ce point que de regarder comme défaut celle de nos qualités qui contribuent le plus à l'agrément de la société et au bonheur de la vie.

Platon, convaincu que tout ce qui rend l'homme plus heureux, le rend meilleur, conseille de ne négliger rien de ce qui peut porter et habituer de bonne heure les enfants à la gaîté. Sénèque la place au premier rang des bonnes choses. Ce qu'il y a de certain au moins, c'est qu'elle peut accompagner toutes les vertus, mais qu'il y a un grand nombre de vices avec lesquels elle est incompatible. Quant à celui que tout fait rire et celui qui ne rit de rien, ni l'un ni l'autre ne jouit de la plénitude de son jugement. Toute la différence que je trouve entre eux deux, c'est que le dernier est constamment le plus malheureux. Ceux qui parlent contre l'enjouement ne prouvent rien autre chose, si ce n'est qu'ils sont nés mélancoliques, et qu'au fond de leur cœur ils envient plutôt qu'ils ne condamnent cette légèreté qu'ils affectent de mépriser.

Le Spectateur, dont le but constant était le bien des hommes en général, et celui de son pays en particulier, met, conformément à ses propres principes, la gaîté au nombre des choses désirables; et probablement, quand il se contredit sur cet objet, c'est pour se conformer au caractère du peuple auquel il s'adresse. Il affirme que la gaîté est un des plus grands obstacles à la conduite prudente des femmes. Mais celles d'un naturel mélancolique, comme les femmes anglaises le sont en général, sont-elles moins sujettes aux faiblesses de l'amour? Je connais plusieurs docteurs dans cette science au jugement desquels je me réfère plus volontiers qu'au sien; et peut-être, en effet, les personnes d'un caractère gai sont trop facilement distraites par différents objets, pour s'abandonner aux excès de cette passion.

Le célèbre philosophe Hobbes soutient que le rire

provient de notre orgueil seul : ce n'est qu'un paradoxe, s'il parle du rire en général, et qui prouve cette disposition à la misantropie qui le caractérisait.

Pour douter des causes qu'il assigne au rire, il suffit de remarquer que les gens orgueilleux sont ordinairement ceux qui rient le moins. La gravité est la compagne inséparable de la vanité. Dire qu'un homme est vain, parce que les saillies d'un écrivain ou les bouffonneries d'un arlequin excitent sa gaîté, serait avancer une grande absurdité. Il faut établir une distinction entre le rire qu'inspire la joie, et celui qui naît d'une plaisanterie piquante. Un sourire railleur et méprisant est mal à-propos nommé *rire*; l'on doit avouer que l'orgueil tient de bien près à ce dernier; mais celui-ci est en lui-même vicieux, tandis que l'autre n'a rien dans ses causes ou dans ses effets qui mérite condamnation. Nous le trouvons aimable dans les autres : est-ce donc un malheur que de nous y sentir disposés nous-mêmes ?

Quand je vois rire un Anglais, il me semble que la joie n'étant pas chez lui un sentiment naturel, il cherche à en avoir l'expression. Chez leurs femmes, naturellement portées à la mélancolie, le rire ne laisse pas plus de traces sur leur physionomie qu'un éclair sur la surface des cieux; l'air le plus riant est à l'instant même remplacé par le plus sombre. L'on serait disposé à croire que leurs âmes s'ouvrent difficilement à la joie; ou du moins que chez elles ce sentiment n'est pas à sa place.

Quant à la fine raillerie, il faut avouer qu'elle n'est pas naturelle aux Anglais, et ceux qui l'essaient s'en acquittent mal. Quelques-uns de leurs auteurs ont avoué ingénuement que la plaisanterie est tout-à-fait étrangère à leur caractère; mais d'après les raisons qu'ils en donnent, ils ne perdent rien à cette confession. L'évêque Sprat en donne les suivantes : « Les Anglais, dit-il, ont trop de » courage pour se laisser plaisanter, et trop de vertu » et d'honneur pour se moquer des autres. »

EUGÈNE G.

SOCIETE ACADEMIQUE.

Séance du 2 juillet.

PRÉSIDENCE DE M. FOURÉ.

Après la lecture et l'adoption du procès-verbal de la dernière séance, M. le président donne lecture de la correspondance et dépose sur le bureau les ouvrages adressés à la société pendant le mois de juin.

M. Sallion, secrétaire de la section de médecine, rend compte des travaux particuliers de cette section pendant le 1er trimestre 1829. Il analyse successivement un mémoire de M. Palois sur les maladies de l'articulation coxale, un ouvrage de M. Mareschal sur les fièvres épidémiques qui règnent à Nantes depuis plusieurs années, une notice de M. Leray sur un état singulier du sang observé dans une inflammation aiguë des poumons, des observations de M. Prlou sur une morsure de vipère guérie par M. Paulin, naturaliste, par l'application des sangsues; enfin une communication de M. Cantin sur un procédé employé avec succès en Amérique contre la morsure du serpent de S^{te}.-Lucie nommé *Tête de chien.*

A la suite d'un rapport de M. Ogée fils au nom d'une commission spéciale, M. Picou, peintre est admis à l'unanimité au nombre des membres résidants de la Société Académique.

M. Robineau de Bougon au nom du Jury chargé de la distribution des primes d'encouragement, communique un mémoire sur l'éducation des bœufs et des chevaux dans le département de la Loire-Inférieure.

M. Guépin fait ensuite un rapport au nom d'une com-

mission spéciale sur la fabrique de céruse établie à Nantes, par M. David.

La séance est terminée par le rapport que lit au nom d'une commission M. Ch. Haentjens, sur un nouveau système de ridage de l'invention de M. Painchaut fils.

RAPPORT DU JURY
DE LA DISTRIBUTION DES PRIMES
FAITE A LA FOIRE NANTAISE,
LE 25 MAI 1829.

Messieurs,

Le Jury que vous avez chargé de distribuer, en votre nom, à la foire du 25 de ce mois, des primes d'encouragement aux propriétaires des plus beaux animaux utiles à l'agriculture, vient vous rendre compte de la manière dont il a rempli la mission que vous lui aviez confiée.

L'émulation produite par la distribution que vous fîtes faire l'année dernière, la publicité donnée à celle-ci, ont considérablement augmenté la quantité des individus soumis à notre examen.

A en juger par le nombre des cultivateurs qui nous ont adressé des questions relativement à ce qu'ils auraient à faire pour mériter l'approbation de la Société et en obtenir des primes, il y a lieu d'espérer que le concours sera plus nombreux encore l'année prochaine, et l'émulation nous a paru telle, que vous pourriez vous promettre d'obtenir un entier succès si vos moyens pécuniaires d'encouragement répondaient à votre zèle, à la manière dont il est apprécié et secondé par tous les cultivateurs avec lesquels nous avons eu quelque rapport.

Monsieur le baron de Vanssay, préfet de ce département, a bien voulu se rendre à vos instances et présider à la distribution des primes; sa présence, la part qu'il y a prise, les encouragements qu'il a donnés,

ont beaucoup augmenté la valeur des prix ; il a remarqué combien ils étaient modiques, il a paru le regretter, et digne représentant de notre auguste Monarque, il nous a promis de nous mettre à même d'être plus magnifiques à l'avenir, c'est-à-dire, plus utiles. Nous avons donc l'honneur de vous proposer de lui faire hommage de ce compte que vous nous avez demandé et qui, renfermant le procès-verbal de notre distribution, l'aperçu de l'état actuel des races dans le département, des améliorations déjà obtenues, et de celles à obtenir, lui donnera des motifs bien suffisants pour le déterminer à vous fournir les moyens d'atteindre le but que vous vous proposez, but utile, non-seulement à ce département, mais encore à toute la France.

Procès-verbal de la distribution des Primes.

« Le Jury nommé par la Société Académique s'est réuni le 25 mai 1829, et après un examen attentif des animaux rassemblés sur le champ de foire, a arrêté ce qui suit :

» 1.° Une prime de 60 francs est accordée à M. Puygaudeau, propriétaire à Couëron, pour un cheval entier de deux ans.

» 2.° Une prime de 40 francs est accordée au sieur Olivier, cultivateur à Couëron, pour une pouliche de 4 ans.

» 3.° Une autre prime de 20 fr. est accordée au sieur Jallais, cultivateur à Couëron, pour une pouliche de deux ans.

» 4.° Une autre prime de 20 francs est accordée au sieur Rondeau, chevalier de la Légion-d'Honneur, cultivateur à Couëron, pour une pouliche de 3 ans.

» 5.° M. Robin, de Saint-Aignan, ayant principalement rempli les intentions de la Société, qui sont de faire conserver les taureaux jusqu'à l'âge où ils sont le plus propre à la reproduction ; le jury considérant, d'ailleurs, la beauté de l'animal et le nombre de produits qu'il a donnés depuis l'année dernière, n'hésite pas à accorder cette année au même propriétaire une prime de 80 francs, pour un taureau de trois ans et demi, qui avait déjà obtenu une prime en 1828.

» 6.° Une seconde prime de 60 francs est accordée à M. Dubois-Violette, propriétaire à Sainte-Pazanne, pour un taureau de trois ans et demi.

» 7.° Une troisième prime de 20 fr. est accordée au sieur Gendron, de Nantes, pour deux taureaux d'un an, parce qu'il s'oblige à les garder jusqu'à l'année prochaine.

» 8.° Une prime de 40 fr. est accordée au sieur David, cultivateur à Couëron, pour une génisse de 18 mois.

» 9.° Une deuxième prime de 20 fr. est accordée à M. Souet, de Nantes, pour une génisse de 3 ans.

» 10.° D'après les procès-verbaux qui constatent que la femme Marie Le Chat, de la Branchoire, commune de Saint-Herblain, et que le sieur Minier, de la Saulzinière, route de Vannes, ont apporté aux marchés de Nantes, pendant plus de six mois, leurs denrées sur un âne, le Jury accorde à chacun une prime de 30 fr.

» En regrettant de n'avoir pas un plus grand nombre de primes à décerner, le Jury croit devoir signaler parmi les plus beaux animaux amenés à la Foire Nantaise :

» 1.° Un cheval entier de 4 ans, appartenant à M. Boiscourbeau, propriétaire à Couëron; ce cheval n'ayant pas obtenu de prime à cause de ses allures, qui ne sont pas admises dans les services publics.

» 2.° Une pouliche de 3 ans appartenant à M. Puygaudeau, déjà nommé.

» 3.° Deux génisses de 20 mois, appartenant aux sieurs Hublon et Chatellier, génisses qui auraient pu obtenir le prix, si elles n'eussent été conduites trop jeunes au taureau.

» 4.° Deux bœufs gras, de grande taille, race de Saintonge, appartenant à M. Hérault, herbager.

» Le Jury ne peut s'empêcher de citer comme un des plus beaux produits présentés à nos foires depuis plusieurs années, un cheval entier métis-arabe, monté par M. Robineau de Bougon, et qui n'a pas été présenté au concours, parce qu'il est de race étrangère au pays. »

Examinons maintenant ce qui se passe dans les diverses localités, relativement aux bêtes à cornes.

Châteaubriant est un oasis sur le bord des landes de la Bretagne, qui partage presque toutes les habitudes de cette province; l'espèce bovine y est petite, mais bonne; elle est brune, tirant sur le noir; la viande en est sensible-

ment plus lourde que celle des deux autres espèces dont nous aurons à parler.

De St-Julien-de-Vouvantes à la Chapelle Montrelais, il y a une lisière dont les habitudes tiennent de celles de l'Anjou et de celles de la Bretagne; l'espèce y est un peu plus élevée qu'à Châteaubriant.

Sous le rapport qui nous occupe, ces deux endroits ont des usages différents et qui diffèrent beaucoup de ceux du reste du département. Ils élèvent suffisamment pour leurs besoins. Les génisses sont maintenant surtout couvertes trop jeunes; et, ce qui est plus préjudiciable encore, elles le sont, ainsi que les vaches, par des veaux trop jeunes aussi et élevés avec elles dans les mêmes métairies et dans les mêmes pâtures. On nourrit peu les animaux, afin d'en avoir et d'en élever un plus grand nombre. On engraisse quelques bœufs; mais, comme on manque de fourrage, on les vend en général, lorsqu'ils commencent à prendre un peu de chair, et ils vont, sous le nom de bœufs-d'herbage, achever de s'engraisser dans les pâturages de la Normandie ou dans ceux du Maine.

Presque toutes les belles génisses de la lisière que je viens d'indiquer, sont enlevées pour la Brie entre deux et trois ans: elles doivent être pleines de leur premier veau pour le moment de la vente. On apporte le plus grand soin au choix et à la manière dont on élève ces génisses; les métayers de la paroisse de Belligné, surtout, qui tirent de fort gros profits de cette industrie, livrent de magnifiques animaux et dans un état de prospérité qui fait plaisir.

On n'élève point dans la Brie, et la presque totalité des vaches y venant de ce canton, tout porte à croire qu'on pourrait y faire du fromage semblable au fromage de Brie et qu'il devrait même être meilleur. Cette présomption est déjà prouvée par la fabrique établie en Bretagne, de cette espèce de fromage. On sait combien la fabrication en est simple et facile; il y en a de deux qualités: la première, supérieure à l'autre, renferme les parties butireuses et caseuses du lait, tandis que la seconde ne contient que la partie caseuse seule; ainsi sa fabrication n'empêcherait pas de tirer du lait le beurre qu'il contient. Ne serait-il pas utile d'introduire cette industrie dans notre pays? Elle fournirait sur les points les plus éloignés de la mer un aliment alcalin stimulant, qui releverait le goût

fade et l'effet débilitant du mauvais pain de nos campagnes.

Malgré vos bonnes intentions, vous ne pourrez exercer que peu d'influence sur ces communes éloignées qui sont en quelque sorte hors de votre sphère d'activité. Occupons-nous donc des autres parties du département.

Des *marches franches* séparaient autrefois la Bretagne du Poitou et du Haut-Anjou. Leur nom de *marches franches* indique que ces cantons étaient le lieu où se faisaient les mouvements, les marches de guerre, où se livraient les combats, et désigne en même temps les franchises que les chefs belligérants étaient obligés de leur accorder, pour se concilier l'amitié ou tout au moins la bienveillance de la population belliqueuse de ces pays. Ainsi les comtes de Nantes fournissaient une retraite, sur la rive droite de la Loire, aux jeunes bestiaux qui, n'étant pas encore en âge de travailler, n'eussent fait que gêner dans ces moments difficiles; mais dont le retour devenait nécessaire dès qu'ils avaient acquis toutes leurs forces.

Telle est l'origine de l'usage qui subsiste encore, quoique les circonstances qui l'ont fait naître soient dès long-temps effacées.

Par suite de cet usage, des cultivateurs, des métayers, et des marchands entremetteurs parcourent chaque année les foires qui ont lieu sur la rive gauche, y achètent la majeure partie des élèves, surtout des mâles, et les mènent sur la rive droite où ils sont vendus et dispersés dans les métairies. Au bout de deux ans, un semblable commerce les ramène sur la rive gauche à l'âge de quatre, quelquefois de cinq ans.

Si cet usage a survécu aux circonstances qui l'ont fait naître, c'est parce qu'il est fort avantageux; en effet, la fertilité des terres sur la rive gauche et l'abondance, ainsi que la nature des cultures, se prêtent merveilleusement à la fécondité des vaches et leur donne la possibilité de nourrir plusieurs veaux en même temps; et la nature même des cultures s'oppose actuellement à ce qu'on y conserve beaucoup de jeunesse.

D'un autre côté, les terres fortes qui y dominent ne peuvent être labourées que par des animaux forts et adroits, d'autant que l'usage est de n'en atteler que

deux sur chaque charrue. Cet usage doit son origine à l'état de guerre dont nous avons déjà parlé, qui exigeait qu'on n'y conservât que peu de bestiaux ; tandis que, sur la rive droite, où la terre est légère, souvent aride, et par suite plus facile à remuer, on en attèle ordinairement six, étant obligé de ne se servir presque que de jeunes animaux plus ou moins habitués au joug : les plus habiles redressent et instruisent les autres. D'ailleurs, les gens de la rive droite, connus parmi les paysans sous le nom de Bretons, profitent du moment où arrivent ces jeunes animaux pour les lier, parce qu'étant alors dépaysés, ils se soumettent plus facilement au joug, ce qui n'a pas lieu sans ce déplacement ; et ces Bretons, ayant constamment de jeunes animaux à dresser, acquièrent pour cette opération délicate une dextérité qui la rend facile.

Ces migrations, dont les ponts et les rues de Nantes sont souvent encombrés, ont encore d'autres avantages. Pour mieux vendre leurs jeunes bêtes, les paysans de la rive gauche les forcent de nourriture, ce qui aide à leur développement et ajoute à leur force. Vendus une seconde fois par ceux de la rive droite, ils sont une seconde fois forcés de nourriture au moment où, achevant de croître, ils en ont le plus de besoin. On assure que ces changements d'air et de nourriture, joints à ces autres circonstances, contribuent à augmenter leur force, leur agilité, et à leur donner une bonne constitution.

Quoi qu'il en soit, cette espèce acquiert ainsi une force, une adresse et une docilité qui la rendent une des plus précieuses de la France, où elle est bien connue sous le nom d'espèce Nantaise (c'est la même que la Poitevine, mais elle lui est supérieure pour l'adresse et l'intelligence). La beauté de ses formes répond à sa bonté ; elle prend facilement la graisse à l'âge ordinaire de sept à dix ans ; elle conserve ses avantages jusque sur le marché de Sceaux, où elle passe pour donner la viande la plus savoureuse, quoiqu'elle soit un peu moins pesante que la petite espèce de Châteaubriant, dont la viande ne lui cède guère en qualité.

Vous conclurez sans doute de ceci, Messieurs, que la race Nantaise est celle que vous devez protéger, étendre

en l'améliorant, mais en tirant d'elle-même toutes ses améliorations et sans les chercher dans des croisements avec des races étrangères qui, probablement, ne la valent pas : d'ailleurs, ces races étrangères ne seraient pas acclimatées : il ne s'agit donc que d'empêcher la dégénération de celle-ci, sans adopter les variations qu'elle éprouve dans les marais ou dans la vallée de la Loire et qui, au premier coup-d'œil, pourraient paraître avantageuses, puisqu'elle y gagne en taille et en grosseur; mais elle y devient lymphatique, plus molle; elle y perd de son adresse et devient moins propre au travail; son poil devient blandin ou d'un jaune plus foncé; sa chair perd de sa densité et de sa saveur.

Nous ne vous entretiendrons pas de la petite espèce bretonne qui existe dans les communes nord de ce département, surtout dans celles qui avoisinent Redon et la Vilaine; son extrême petitesse la rendant incommode pour le travail, quoique ses bonnes qualités, sa force, la beauté de ses formes et l'extrême abondance du lait des vaches, hors de tout rapport avec la grosseur de l'animal, la rendent précieuse, ainsi que la très-grande densité de sa chair. Il s'enlève une certaine quantité de génisses de cette race pour Bordeaux et l'Espagne.

Mais revenons à l'espèce Nantaise, aux causes qui pourraient la faire dégénérer et aux moyens nécessaires pour en empêcher la dégénération. On fait couvrir les génisses trop jeunes et par des veaux d'un an, de deux au plus.

La croissance de ces animaux ne s'achevant que vers cinq ans, il est facile de conclure que l'usage de faire saillir les mâles et couvrir les femelles si jeunes, doit nuire à leur développement et détériorer leur bonne constitution. Les produits qu'ils donnent sont aussi plus faibles. Nous savons qu'on dit que, dès qu'ils sont en état de se reproduire, il doit être inutile de s'opposer au vœu de la nature; mais la nature a dû multiplier les ressources et étendre les facultés au-delà du strict nécessaire, dans l'intérêt de la conservation de l'espèce. D'ailleurs leurs facultés ne se développant qu'avec une sage lenteur, elles ne peuvent avoir acquis toute leur force qu'au bout d'un certain temps; il faut donc le leur accorder. Nous savons qu'il ne faut pas trop le dépasser

et que les facultés se détériorent par le défaut d'usage. Si donc vous ne faites pas couvrir une génisse vers la fin de la première année de ses premières chaleurs (1), elle retiendra ensuite difficilement; et un taureau qui n'aurait pas sailli avant l'âge de cinq ans, produirait peu. De ces observations nous conclurons qu'il faut commencer à faire couvrir les génisses entre deux et trois ans, et que les taureaux sont dans toute leur force de reproduction, de trois à cinq ans.

Cependant, naguère, il eût été impossible de trouver à six lieues à la ronde un seul taureau de trois ans. L'annonce de vos prix avait néanmoins déterminé l'année dernière trois agriculteurs, M. Haentjens, membre de la Société, et MM. Robin et Aurousseau, à en conserver chacun un. M. Haentjens, président du jury, ne fit présenter le sien que pour le bon exemple et sans vouloir qu'il concourût. Vous aviez destiné deux prix à ces étalons et vous les distribuâtes aux deux seuls qui vous furent amenés; mais cet encouragement n'a pas été stérile, puisque, dès cette année, dix ont été soumis à notre examen, et ceux qui ont remporté les deux prix destinés aux individus de l'âge de trois à quatre ans ont fait la saillie et donné des produits nombreux et fort beaux; ils appartiennent, comme vous l'avez vu, à MM. Robin et Dubois-Violette. Celui de M. Robin, qui avait déjà obtenu le premier prix l'année dernière, avait été conservé étalon, suivant le desir manifesté au nom de la Société; il a encore mérité le premier prix cette année. M. Robin propose de le conserver un an de plus: ce sera un service et un bon exemple pour lequel vous lui devrez encouragement.

Le nombre des génisses n'a pas augmenté dans la même proportion; il ne nous en a été présenté qu'une seule de l'âge de trois ans faits, qui ne nous ait pas paru pleine; peut-être l'était-elle cependant; mais alors elle ne l'était que depuis peu de temps. Elle a eu le prix, étant un bel individu de notre belle race nantaise. Nous avons eu un nombre considérable de génisses de deux ans; cependant les plus belles étaient pleines. M. Souet,

(1) Les vaches, lorsqu'elles ne sont pas pleines, entrent en chaleur de trois semaines en trois semaines.

dont la génisse de 18 mois a remporté le second prix, nous a offert de la garder un an encore en état de virginité si vous vouliez l'admettre de nouveau au concours; nous l'y avons engagé en lui donnant en votre nom l'assurance qu'elle serait admise à concourir l'an prochain avec celles de son âge.

Votre Jury, en vous rendant ce compte, croit devoir le terminer en exprimant le vœu que vous puissiez accorder deux primes aux taureaux de 4 ans, ensemble de la valeur de deux cents francs, ci. . . . 200 fr. »

Deux à ceux de trois ans, de la valeur de cent quarante francs, ci. . . . . 140 fr. »

Deux autres à ceux de deux ans, de la valeur de quatre-vingts francs, ci. . . . . 80 fr. »

Enfin pour que vous puissiez la distribuer encore entre ceux qui vous présenteront un certain nombre de très-beaux élèves d'un an, comme l'a fait cette année l'herbager M. Gendron, une somme de . . . . 30 fr. »

Total. . . . . 450 fr. »

Deux prix aux deux plus belles génisses de trois ans, pleines de leur premier veau, ensemble de la valeur de cent vingt francs, ci. . . . . 120 fr. »

Deux à celles de deux ans, encore non couvertes ou l'étant depuis peu, de la valeur de quatre-vingts francs, ci. . . . 80 fr. »

Total. . . . . 200 fr. »

Passons à ce qui concerne les chevaux.

Dans vos précédentes instructions, vous avez indiqué que, tandis que le gouvernement s'occupe de l'amélioration des races indigènes par le croisement avec les races étrangères les plus renommées, votre tâche était de régénérer la race indigène en la ramenant à ses plus belles formes et de la disposer ainsi à recevoir les perfectionnements que le gouvernement se propose d'obtenir, ce n'est donc que sous ce point de vue que nous allons d'abord envisager la question.

Les nombreux pâturages que renferme ce département, permettent d'y élever beaucoup de chevaux; et la culture

très-divisée, surtout celle de la vigne, en exigeant un grand nombre propres à porter le bât, celui de la totalité de ces animaux paraît s'élever dans le département à 25,000, au nombre desquels il y a dix mille juments dont la moitié sert à la reproduction, sans que cela la dispense des plus rudes travaux. Elle donne quatre mille poulains: deux mille sont nécessaires pour le renouvellement des vingt-cinq mille chevaux; reste de 1800 à 2000 qui sortent annuellement du département, tant pour l'armée que pour les autres services. Ce sont toujours les plus beaux individus qu'on enlève: les petits cultivateurs s'attachant de préférence aux moins cher, à ceux que leur taille rend plus faciles à nourrir.

Il y a dans cet état de chose, un principe de dépérissement et de dégénération pour la race. Les anciennes administrations provinciales du Poitou et de la Bretagne étaient parvenues, par les encouragements qu'elles accordaient et par les habitudes qu'elles faisaient prendre, non-seulement à le prévenir, mais encore à améliorer l'espèce.

Avant de vous rendre compte de ces dispositions, dont votre jury croit utile de se rapprocher, il va vous exposer les diverses variations qu'il a observées dans la race des chevaux de ce département.

La vallée de Saint-Julien, qui renferme un pâturage abondant et des foins de bonne qualité, vous présente des chevaux de quatre à huit, et même de dix pouces, bien doublés, remplis de moyens, doux, résistant à la fatigue, propres à la selle et à la remonte de toute espèce de cavalerie légère.

Avec son arrondissement, que nous étendons de la Loire à la Sèvre, cette vallée peut fournir au service militaire et au commerce, chaque année, 300 chevaux.

De là, passant aux marais de Grand-Lieu, nous trouvons des chevaux lymphatiques, sujets aux fluxions, mous, partant faibles et méchants, ayant de cinq à huit pouces, dont quelques-uns sont propres à la cavalerie légère.

Cet arrondissement, que nous étendons jusqu'à la Loire, peut fournir annuellement 200 chevaux.

Machecoul fournissant des chevaux d'une taille et d'une qualité supérieure, attire des Normands qui enlèvent

aux foires de Saint-Gervais presque tous ses produits, à l'âge de deux ans; ils les transportent sur des terrains plus secs et améliorent ainsi leur constitution lymphatique; ils deviennent plus dociles et font de bons chevaux normands. Cet arrondissement peut fournir annuellement 400 chevaux de toutes tailles.

Nous ne pouvons quitter ce canton sans faire mention de la race de Barbatre, espèce infiniment petite, très-nerveuse qui, par ses proportions et ses qualités, semble être une copie en miniature du cheval arabe, d'où quelques vétérinaires prétendent qu'elle descend directement. Elle s'était conservée pure sur les sables de l'île de Noirmoutier jusqu'à l'époque de la révolution; on aurait maintenant de la peine à en trouver quelques individus, ce qui est peu regrettable, à cause de sa petite taille.

Passant la Loire, nous trouvons à Savenay une espèce analogue à celle de Barbatre, mais plus élevée. Ces animaux, secs, maigres, extrêmement nerveux, ne paient pas de mine, mais ils sont excellents, très-vites, et résistent bien à la fatigue. En leur conservant ces qualités, il ne s'agirait que d'en élever un peu la taille, qui varie entre trois et cinq pouces, six au plus, pour avoir d'excellents chevaux de cavalerie légère.

Savenay, avec son arrondissement, peut fournir annuellement 250 petits chevaux.

A Couëron, Saint-Herblain, Nantes et jusqu'à Mauves dont nous étendrons l'arrondissement (demi-circulaire, dont Nantes serait le centre) jusqu'au delà de Mauves, nous retrouvons la même variété qu'à Saint-Julien, la même taille, la même conformation.

Cet arrondissement peut fournir annuellement 300 chevaux.

A Châteaubriant, c'est encore cette même variété, mais avec un peu moins de taille, et elle est disséminée sur toute l'étendue du territoire. Cet arrondissement peut fournir 200 chevaux.

D'Oudon à Ingrande, la vallée de la Loire fournit encore quelques chevaux distingués, de 8 à 10 pouces. Cet arrondissement qui, anciennement, en fournissait beaucoup aux Normands, n'en fournit plus guère que 100: ils se vendaient aux foires du premier mai, à

Angers, et à celle du 23 août, à la Poëze (Maine-et-Loire), où les Normands ont presque entièrement cessé de venir.

Les états de la province de Bretagne avaient des étalons à Nantes. Ils déterminaient les riches propriétaires à en avoir. On tenait à honneur d'entretenir une espèce de haras ; et presque tous les gens riches faisaient quelques élèves : de manière qu'il sortait annuellement des pâturages du comté Nantais plus de mille chevaux distingués.

Les administrations de la province de Bretagne aidaient aussi les fermiers à se procurer des étalons des meilleures races bretonnes ; et la modique somme de trois cents francs, de quatre au plus, suffisait pour s'en procurer de bien constitués et bien convenables pour améliorer les races communes ; elles les approuvaient et des réglements, maintenant tombés en désuétude, interdisaient de laisser vaguer les chevaux entiers non approuvés dans les pâtures communes. Comme il y en a encore une grande quantité dans ce département, il serait nécessaire que l'autorité s'occupât de cet objet et fît des réglements de police, ou qu'une loi fût rendue à ce sujet.

Les fermiers pourvus de ces étalons approuvés, prenaient un prix modique pour chaque saillie ; ces chevaux étaient châtrés entre 4 et 5 ans, après avoir fait la monte pendant deux ; et, loin de perdre de leur valeur pendant ce temps, ils en avaient acquis.

Plusieurs de ces fermiers avaient des pâturages où ils laissaient vaguer leurs étalons ; on s'empressait d'y mettre des juments en pension, elles y étaient couvertes en liberté, et donnaient presque toutes des poulains. Cette manière est la plus sûre et la meilleure pour les chevaux de pays.

On trouvait alors beaucoup de chevaux propres au service militaire.

Nous aurions donc déjà beaucoup fait, si nous avions rétabli les choses dans cet état et remis en vigueur une méthode dont le succès est d'autant plus certain, que l'expérience en a prouvé l'efficacité.

Nous vous proposons, pour cela, de faire rédiger une instruction que vous adresseriez aux principaux propriétaires et fermiers qui habitent des localités conve-

nables pour élever des chevaux, dans laquelle toutes ces choses seraient détaillées, et on en déduirait tous les avantages qu'ils en retireraient. En terminant, vous les inviteriez à se procurer des étalons de bonne race bretonne, d'un prix modéré et de la taille de 4 pieds 8 pouces, bien doublés, ayant de l'ensemble et toutes les qualités nécessaires pour donner de bons produits; vous leur annonceriez qu'en les soumettant à votre approbation, outre le prix de trois francs qu'ils prendraient, comme cela se pratique maintenant, pour chaque saillie, vous leur en accorderiez un autre plus ou moins considérable, à raison de la beauté et, surtout, des qualités qui accompagneraient la bonne conformation de ces étalons.

Tous ceux qui s'en seraient munis, devraient vous les présenter à un jour indiqué, afin qu'un jury que vous nommeriez exprès pour cela, pût les classer et approuver les meilleurs.

Nous sommes convaincus, par notre propre expérience, de la difficulté, mais cependant, de la possibilité de ne pas se méprendre sur les formes, leurs beautés relatives, les justes proportions qui en constituent l'ensemble, ensemble qui peut seul faciliter les mouvemens, leur donner de la grâce et donner la faculté de les continuer long-temps sans fatigue. Mais il est une qualité plus essentielle et sans laquelle toutes les autres sont nulles : c'est la fermeté des chairs et l'énergie vitale de l'individu. Pour juger de celle-là, la difficulté est si grande, que nous ne trouvons d'autre moyen que de vous proposer d'adopter une méthode dont le résultat matériel établit d'une manière certaine le degré d'énergie et de vigueur de chaque individu. Ce moyen consiste à les astreindre à parcourir concurremment un espace de quelques lieues et de les classer à raison du plus ou moins de temps qu'ils auront employé à parcourir l'espace déterminé, qui devra être long, afin de pouvoir juger du degré de résistance.

Vous accorderiez un supplément de prix de 5 fr. pour chacun des poulains produits par l'étalon qui le premier aurait atteint le but, un de 4 fr. 50 c. pour chacun de ceux du second, de 4 fr. pour chacun de ceux du troisième, et ainsi de suite.

En supposant que vous en approuvassiez huit et que

chaque cheval produisît 25 poulains, ce qui surpasse la moyenne, vous ne dépenseriez en primes que 650 fr. et vous auriez la certitude d'avoir obtenu 200 poulains ou pouliches de choix : résultat réel et positif.

D'ailleurs, en donnant un peu de pompe et d'apparat à ces espèces de courses, où des jeunes gens de la campagne guideraient leurs jeunes chevaux, vous stimuleriez l'émulation, vous augmenteriez la valeur des étalons et conséquemment les profits de ceux qui les auraient achetés et consacrés à la monte ; d'autre part, cette espèce de fête serait propre à éveiller le goût des chevaux, presque entièrement éteint dans ces contrées.

Mais vous devez aussi, Messieurs, des encouragements à ceux qui feront quelques sacrifices pour présenter aux étalons, par vous approuvés, des juments jeunes et ayant la conformation et les qualités qui font présumer qu'elles donneront des poulains bien constitués.

Elles devront vous être présentées avant le saut, soumises aux mêmes épreuves que les étalons, et dès qu'une vous serait représentée avec un poulain à sa suite, vous feriez remettre au propriétaire de celle qui aurait remporté le premier prix, une prime de 50 fr., puis une de 45, une autre de 40, et ainsi de suite, en admettant 8 prix auxquels vous consacreriez 260 fr.

Vous éviteriez ainsi l'abus qui a souvent accompagné la distribution des primes aux propriétaires de poulinières. N'en avons-nous pas vu recevoir des prix de 300 fr. et plus pour des jugements tarées qui n'en valaient pas 50, et certes, ils n'avaient pas fait de sacrifices qui méritassent de semblables encouragements.

Il serait à désirer que les huit étalons que votre jury voudrait vous voir approuver dès cette année, fussent répartis ainsi qu'il suit :

2 dans la vallée de Saint-Julien.
1 à Saint-Philbert.
2 à Couëron.
2 à Savenay.
1 à Châteaubriant.

Vous remarquerez, sans doute, que nous ne faisons mention ni de Machecoul, ni de la vallée de la Loire, qui fournissent les chevaux le plus cher, et que nous n'indiquons qu'un étalon pour Saint-Philbert ; cela vient de ce que les étalons de taille plus élevée qui conviennent à ces

arrondissements, ne peuvent faire partie des améliorations préparatoires dont vous vous occupez, mais de celles qui surpassent encore plus vos moyens, et vous jugerez bien, par le petit nombre d'étalons que nous vous proposons d'approuver comparativement à celui des juments dont nous avons fait mention, que nous n'atteignons pas le strict nécessaire, mais que nous songeons à l'exiguité de vos moyens et que nous comptons aussi sur les étalons que le gouvernement enverra probablement dans les diverses localités, et en d'autant plus grand nombre, que les améliorations que vous aurez opérées deviendront plus sensibles. Les résultats de ces améliorations seront : 1.° de fournir au gouvernement une ressource précieuse pour ses remontes ; 2.° une amélioration de la race qui, à ce moyen, pourra bientôt soutenir la concurrence avec celles qui passent maintenant pour lui être supérieures ; 3.° plus d'aisance pour le cultivateur, qui trouvera à vendre plus facilement et plus avantageusement ; 4.° que les bons chevaux devenant plus communs, les petits cultivateurs en auront de meilleurs sans augmentation de prix, et 5.°, enfin, que les bonnes juments seront retenues pour la culture et la reproduction, de préférence aux individus les plus inférieurs, et que vous aurez détruit le principe de dépérissement qui existe.

Quant à ce qui concerne le désir que vous avez de voir remplacer les hommes par des ânes, dans le travail excessivement pénible d'apporter sur la tête les légumes au marché, nous pensons que vous parviendrez mieux que par des primes, au but que vous vous proposez, c'est-à-dire, à augmenter le nombre de ces animaux utiles, en donnant des femelles pleines, à la condition de les conserver en les consacrant au même usage ainsi que leurs produits.

En résumé, votre jury vous propose d'accorder en primes :

1.° Pour les taureaux	450 fr.
2.° Pour les génisses	200
3.° Pour les chevaux étalons	650
4.° Pour les poulinières	260
5.° Pour acquisition d'ânesses pleines	240
Total	1800 fr.

Vous êtes loin, Messieurs, de pouvoir disposer d'une somme aussi considérable, bien faible cependant, relativement au bien qu'elle produirait, ainsi employée; mais les bonnes dispositions de M. le baron de Vaussay, préfet et membre de cette Société, peuvent vous faire espérer qu'il vous mettra à même d'exécuter le bien que vous projetez.

Avant de terminer ce rapport, votre Jury doit vous faire remarquer, Messieurs, que, pour ce qui concerne les chevaux, il ne vous a parlé que des localités et des améliorations dans la race commune, auxquelles vous devez vous borner, et pour lesquelles vos moyens sont déjà insuffisants; mais il doit vous montrer que ces améliorations se lient naturellement à un plan général bien entendu de perfectionnement de nos excellentes races de chevaux, qui, s'il n'est encore entièrement adopté par le gouvernement, le sera probablement aussitôt que des intérêts privés et une certaine routine cesseront d'y apporter obstacle.

Loin de croire que plus la culture est soignée, plus la civilisation est avancée, ce qui exige pour la culture, pour les transports et pour le luxe une plus grande quantité de chevaux, plus aussi nous avons de facilité pour les élever et les multiplier; nous croyons, au contraire, que les difficultés augmentent alors : car, plus la terre produit de grain pour la nourriture des hommes, moins elle peut fournir de fourrage pour celle des chevaux, et il devient d'autant plus important de stimuler l'amour de ce précieux animal et d'encourager à en élever et à en perfectionner l'espèce dans tous les cantons où elle est possible, que l'homme civilisé en sent bien moins directement le besoin que le nomade dont la vie dépend souvent des qualités de son coursier.

Cependant, si on néglige de donner à ces animaux les soins nécessaires, on se trouve bientôt dans la dépendance des états voisins pour monter la cavalerie, dépendance honteuse, qu'on doit d'autant plus éviter, que souvent elle peut compromettre la sûreté et la dignité du pays. Le cas le moins fâcheux, et qui l'est encore beaucoup, est celui où on en est quitte pour payer un subside à l'étranger. N'est-il pas désolant, par

exemple, Messieurs, de voir la France malgré les énormes dépenses qu'elle fait pour ses haras, obligée, sans guerre, d'acheter au dehors 11,000 chevaux pendant l'année qui vient de s'écouler, ainsi que nous l'apprend le rapport de M. de Saunac à la Chambre des Députés; il est permis d'en conclure que le système suivi pour les haras est susceptible de quelques améliorations.

On se plaint de ce que les produits de nos étalons sont généralement décousus, disproportionnés, par suite peu propres à résister à la fatigue d'une seule campagne, quoiqu'ils aient une certaine figure, même du brillant, et on en conclut que ces étalons et leurs productions ne sont pas ce qu'il faut pour obtenir des améliorations. Examinons d'où peut venir ce grave inconvénient et cherchons les moyens propres à y remédier.

La race arabe est la meilleure : il ne lui faut que peu de nourriture, alors même qu'on lui fait supporter les plus grandes fatigues et parcourir de très-longues distances avec une vîtesse extraordinaire; enfin, c'est la plus intelligente et la plus attachée à son maître. Toutes les tribus nomades qui, depuis des siècles, se disputent la domination de la Perse, ne comptent, pour maintenir leur puissance, que sur la bonté et la vîtesse soutenue de leurs chevaux, doivent attacher un grand prix à maintenir la supériorité de leurs races, et elles n'atteignent ce but qu'au moyen d'étalons arabes (1).

(1) Les tribus Turcomanes du Mouton-Noir, celle du Mouton-Blanc, celle des Usbecks, qui tour-à-tour ont dominé en Perse, et toutes les autres tribus Turcomanes, ont conservé une passion qui domine toutes les autres, celle de faire des *chapaos* ou pillages. Pour être en état de les entreprendre, il faut avoir au nombre de ses chevaux, plusieurs individus rendus capables de faire, avec peu de nourriture, de trente à quarante lieues par jour, et cela douze ou quinze jours de suite. Ces animaux, de grande taille, sont maigres; la dureté de leurs chairs est comparée à celle du marbre. Les Tartares qui ont chacun quatre à cinq de ces chevaux, se rassemblent, et vont souvent à 100 et 200 lieues surprendre une ville, un village sans défense. Ils s'emparent des richesses, des jeunes gens des deux sexes qu'ils attachent sur leurs chevaux non montés, et repartent avec la même vitesse et sans craindre d'être atteints.

On a vu les princes exposer leur existence, leur empire, pour se livrer à ce penchant irrésistible, et préférer à la puissance, à la richesse, des chevaux éprouvés. Le retour à la horde est un vrai triomphe.

On trouve cependant de bons individus de cette race à Bacou, à Tiflis; et le voyage ensuite est facile. Ils sont à assez bas prix, de 1000 à 3000 fr.

Les habitants du Caucase et de la Crimée usaient du même moyen ; et, depuis qu'ils ne sont plus sous la domination des ottomans et qu'ils éprouvent de grandes difficultés pour se procurer des étalons arabes, ces races, petites, mais renommées, ont déjà perdu beaucoup de leur réputation, les chevaux cabardiens surtout. Les Turcs de Constantinople usent du même moyen, et leurs chevaux se maintiennent. Cependant, malgré la proximité, ils ne peuvent atteindre la perfection de la race arabe. En effet, on sait combien est déjà grande l'infériorité des races Egyptiennes et Barbes, quoique placées dans des climats et dans des circonstances semblables, au moins en apparence.

Nous pouvons donc regarder comme constante la supériorité de la race arabe, même sur toutes les races les plus estimées de l'Asie et de l'Afrique. (1)

Tous les souverains de l'Europe ont plus ou moins perfectionné les leurs avec des étalons arabes.

Les Anglais ayant mis plus de persévérance, ont, plus que les autres, approché de la perfection ; mais leur climat, en élevant chez eux la race de pur sang, ne lui a pas conservé cet ensemble, cette liberté, cette souplesse, cette aisance de mouvement, cette longue haleine, qui caractérisent les chevaux arabes. D'ailleurs, la difficulté qu'ils ont éprouvée à se procurer des juments de ce pays, les a forcés à avoir recours à la race barbe, et les principaux défauts de celle-ci, qui consistent à être haut montée et à avoir les épaules froides, se sont reproduits chez eux. Ils y ont encore augmenté ; aussi nous voyons leurs coureurs les plus distingués haut sur jambes et avoir si peu de souplesse, que, pour soutenir les mouvements du trot, ils sont obligés de s'y laisser aller d'une manière assez peu grâcieuse.

---

(1) Nous ne parlons pas des Argamaks du Turkestan et du pays de Khokand. Ces chevaux tigrés, presque sans poil et qui suent le sang, dit-on, forment une race qui passe pour la première ; mais on ne la connaît pas, et nous lui refuserons cette prééminence, en songeant que les tribus Turcomanes qui habitent les plaines de la Turcomanie, situées entre l'Aral et la Caspienne, en descendant des Turcs du Turkestan, ont recours aux étalons d'Arabie et non à ceux du Turkestan dont ils ne sont pourtant séparés que par les Steppes des Kirguises, tandis qu'ils sont bien plus éloignés de l'Arabie.

Ne nous laissons donc pas entraîner par la mode à préférer, pour améliorer nos chevaux français, la race anglaise à la race arabe dont elle descend; songeons d'ailleurs, que nous ne pouvons pas avoir des chevaux anglais de pur sang. Les Anglais, habiles à faire ressortir les brillantes qualités de leurs chevaux, venant toutes de l'énergie qu'ils leur ont conservée par des soins et une nourriture bien appropriée, en étant plus jaloux que les Arabes eux-mêmes, ne laissant sortir de leur île que des métis défectueux. Cependant, un de ceux-ci, ditson, a été payé par nous plus de 20,000 fr.; tandis que nous dédaignons les Arabes, sans vouloir nous rappeler que le Godolphin qui leur a donné de si belles productions est un étalon arabe qu'ils ont acheté à Paris, pour 18 louis.

Rappelons-nous encore que la race Limousine, la première de nos races améliorées, a une origine tout arabe, qui date du retour des croisés.

Et si nous admettons avec tous les vétérinaires que les métis reproduisent souvent les défauts de leurs ancêtres, nous pourrons nous rendre compte des défauts qu'on reproche aux productions de nos haras; défauts que les chefs ne peuvent éviter ni prévenir dans l'état actuel des choses; et nous pourrons conclure que nous devons, comme les Anglais, nous former une race de pur sang arabe qui, bien acclimatée en France, prendrait le nom de race Française, et au moyen de laquelle presque sans nouvelles dépenses à l'étranger, nous pourrions améliorer toutes nos variétés indigènes.

Pour arriver à ce but, il suffirait de 100 juments de premier choix et, comme la race arabe est petite et n'a guère que huit pouces, et que nos habitudes exigent des chevaux de plus haute taille, il faudrait ne prendre que 50 de ces juments dans la race la plus distinguée de l'Arabie (et pour cela ne rien épargner), et les autres cinquante chez les Tartares Usbecks qui habitent les bords de la Caspienne, de l'Aral et de l'Oxus. Ces Tartares possèdent une race d'une bien plus grande taille et à laquelle ils savent conserver presque toutes les précieuses qualités des chevaux arabes, ainsi que nous venons de le dire. Vingt étalons de chacune de ces deux races suffiraient; et ces 140 individus, distribués en

six ou sept haras (1) où ils devraient être convenablement nourris, et où on devrait les exercer chaque jour par des courses longues et rapides, afin de ne pas laisser diminuer leurs facultés, auraient bientôt formé une masse considérable. De ces haras, on enverrait dans chaque chef-lieu de département, à raison des besoins et de la nature des races indigènes, les étalons superflus au service du haras; ce nombre s'accroîtrait chaque année; et, dès que ces étalons seraient ainsi répartis, ils devraient être à la charge de la localité qui en profiterait. Le vétérinaire déjà rétribué pour les épizooties serait, au moyen d'un léger supplément de traitement, chargé, sous l'autorité du Préfet, de la garde de ces étalons et de les répartir; peut-être serait-il à propos de choisir un conseil honoraire annuel, d'un certain nombre de propriétaires, chargé de contrôler les opérations du vétérinaire, de faire connaître au Préfet et au gouvernement les améliorations qui se présenteraient et les abus qui pourraient s'introduire. Ce vétérinaire devrait mettre le plus grand soin à assortir les juments aux divers étalons qui lui seraient envoyés, afin que l'espèce indigène ne cessât de marcher vers la perfection. En effet, d'après les observations faites sur les produits obtenus du cheval arabe, il paraît qu'il fait ordinairement plus grand que lui, et, lorsque pour remédier à cet inconvénient, on lui a donné de petites juments, ses produits ont encore augmenté en taille; mais ils ont été fluets, hauts sur jambes, décousus, comme si la semence plus énergique de l'étalon arabe avait la faculté de développer plus vivement et inégalement un petit germe, et de lui faire prendre un accroissement disproportionné; tandis qu'accouplé avec une jument qui lui est égale, même un peu supérieure en taille et dont le corps bien proportionné annonce que le germe à féconder est plus fort, le poulain produit par cet accouplement prend de justes proportions, n'est guère plus grand que le père et la mère, et comme

(1) Les 50 individus tirés de Damas, d'Alep, etc., reviendraient à . . . . 700.000 fr.
Les 50 Turcomans à 300.000
1,000,000

ce premier est ordinairement apte à supporter, sans trop s'en ressentir, les plus grandes fatigues, un semblable métis donnera généralement de bonnes productions, pourvu que depuis sa naissance vous ayez exercé ses facultés et facilité le développement de ses divers organes.

D'un autre côté, on a cru corriger l'état nerveux et irascible du cheval arabe en l'alliant à des juments lymphatiques et plus grandes que lui; mais alors les produits ont été encore plus disproportionnés, mous et incapables de soutenir la fatigue.

Nous sommes entrés dans ces détails bien constatés, pour vous faire sentir, Messieurs, l'importance de l'assortiment entre l'étalon et la jument, et combien vous devrez le recommander dans les instructions que vous ferez à cet égard, et pour qu'en reconnaissant les difficultés de cet assortiment, vous puissiez ne pas être étonnés des reproches que l'on fait aux étalons dont nos haras sont obligés de se servir dans l'état actuel des choses, et que vous puissiez juger par vous-mêmes que ces reproches sont souvent poussés jusqu'à l'exagération.

Cet assortiment est, Messieurs, dans ce moment, presque impossible; mais, au moyen des soins que vous donnez et de ceux que nous vous proposons pour la race indigène, dans quelques années il sera devenu aussi facile qu'il l'est peu aujourd'hui.

Nous ne sommes point entrés dans le détail des soins qu'exige l'intérieur du haras, cependant, la beauté des productions obtenues par plusieurs d'entre nous, prouve que nous ne les ignorons pas; nous ne vous dirons pas, non plus, que si nous avions le bonheur de voir le gouvernement faire effectuer l'importation que nous désirons de juments et étalons arabes, il devrait les laisser quelques mois, au moins, dans les départements du midi, s'acclimater avant de songer à leur faire apporter des poulains.

Nous vous dirons, cependant, Messieurs, que le but le plus important de l'amélioration dont nous vous entretenons dans ce moment, étant de nous mettre à même de fournir à tous nos besoins, pour la remonte de notre cavalerie et le service de nos armées, surtout dans la supposition d'une guerre active avec les puissances qui

nous environnent, l'administration des haras, quoique intéressant notre agriculture, devrait être mise dans les attributions du ministère de la guerre, qui y est plus particulièrement intéressé, et qui d'ailleurs, pourrait avoir, des Préfets, des renseignements qui le mettraient à même de faire acheter directement des cultivateurs, à très-bas prix, et cependant avec un profit réciproque quoique considérable de part et d'autre, des chevaux de deux ans et demi ou de trois ans.

Il mettrait ces jeunes bêtes à la suite des régiments, dans des dépôts qu'il placerait convenablement pour cela, et dans lesquels il les ferait exercer, soigner et accoutumer à la ration, en un mot à la nourriture, et prendre les habitudes nécessaires pour le service auquel on les destine; il faudrait, il est vrai, les garder dans une sorte d'inactivité, par rapport au service du régiment, mais ils s'accoutumeraient mieux à cet âge, on en perdrait moins et, en résultat, on perdrait moins du temps où ils peuvent travailler solidement et rendre de vrais services, puisqu'on emploierait à les y disposer l'âge pendant lequel on ne peut encore les fatiguer par le travail; mais il faudrait que chacun de ces dépôts fût bien organisé et bien surveillé, et on y trouverait, au besoin, de jeunes chevaux habitués peu à peu à la ration et au travail du régiment, de quoi le remonter d'une manière solide et durable (1).

---

(1) Les éleveurs ne peuvent conserver leurs poulains passé l'âge de 2 à 3 ans. A cet âge, ceux propres à la remonte, ne sont pas vendus par eux plus de 200 à 250 francs. On les soumet alors à un travail souvent trop pénible, et il n'est pas rare qu'ils soient ruinés ou tarés à cinq avant d'avoir acquis toute leur force; et cependant, à cet âge, les maquignons entre les mains desquels ils ont passé, les vendent mauvais et bons 500 fr. plus ou moins. A cet âge, ils ont de la peine à s'accoutumer à un nouveau genre de vie, tel que celui qu'exige le service militaire, à la ration, etc.; il leur faut dix-huit mois pour s'y habituer, et on en perd plus que s'ils étaient plus jeunes et que leur constitution n'eût pas été altérée par le travail, etc.

Achetés à deux ans et demi par l'intermédiaire des vétérinaires chargés des assortiments qui les connaîtront ainsi que leurs défauts, il leur faudrait un an de plus pour s'accoutumer, mais on en perdrait moins et ils seraient plus robustes. Les éleveurs, assurés d'une vente avantageuse, seraient encouragés; l'état y gagnerait; les seuls maquignons y perdraient. Mais la grande difficulté serait d'organiser les dépôts de remonte des régiments, de manière que ces jeunes chevaux

Pour ne pas fatiguer plus long-temps, Messieurs, votre attention, nous terminerons ici le rapport que vous avez désiré, et que nous avons souvent été obligés d'abréger, en supprimant des développements dont nous sentions le besoin, mais que la nature d'un simple rapport ne comportait pas.

Nantes, ce 30 mai 1829.

Les membres du Jury: ROBINEAU DE BOUGON, PAQUER, VIGNERON DE LA JOUSSELANDIÈRE, CH. HAENTJENS, NUAUD, DUBOCHET aîné, CAMILLE MELLINET.

La Société Académique approuve ce rapport : il sera imprimé au *Lycée Armoricain*, et des exemplaires seront tirés à part.

Voulant augmenter encore le bien qu'ont déjà produit les encouragements qu'elle a fait distribuer, et désirant aussi profiter, pour atteindre ce but, des dispositions manifestées par M. le baron de Vanssay, la Société nomme une commission composée de MM. Robineau de Bougon, Haentjens, Mellinet, Paquer et Mareschal.

Cette commission est chargée :

1.° D'adresser à M. le Préfet les sincères remercîments de la Société ; de lui faire part de la satisfaction qu'elle a éprouvée en le voyant assister à cette distribution et en apprenant l'approbation flatteuse qu'il a bien voulu donner à ses efforts.

2.° De le prier de vouloir bien réaliser l'intention qu'il a manifestée, de la mettre à même d'opérer encore plus de bien, en lui faisant accorder les fonds au moyen desquels elle pourrait augmenter le nombre et la valeur des primes, conformément à ce qui est dit dans ce rapport. Elle lui développera, plus que cela n'a pu l'être dans un simple rapport, tous les motifs de la Société et les raisons qui l'ont déterminée.

3.° De rédiger une instruction aux agriculteurs pour leur faire sentir qu'il est de leur intérêt de seconder par leurs efforts ceux de la Société, et elle leur indiquera ce qu'ils auront à faire pour cela, et pour faire approuver

---

y fussent convenablement nourris et exercés à l'époque de leur vie la plus importante, mais où ces deux choses exigent des modifications journalières.

leurs étalons, juments poulinières, etc.; et, après avoir soumis ce travail à l'approbation de la Société, elle priera M. le Préfet de vouloir bien le répandre dans les campagnes, en l'adressant à MM. les Maires.

4.° Enfin, de faire part aux séances générales des résultats qu'elle aura obtenus.

Un nombre suffisant d'exemplaires du présent rapport sera mis à la disposition de la Section d'Agriculture, afin qu'elle puisse le soumettre à Leurs Excellences MM. les ministres de l'intérieur et de la guerre, et qu'elle en adresse des exemplaires à la Société Centrale d'Agriculture du département de la Seine, ainsi qu'aux autres Sociétés d'Agriculture départementale avec lesquelles elle est en correspondance.

Signé FOURÉ, *président*.
CHAILLOU, *secrétaire*.

RAPPORT

FAIT A LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE SUR LA FABRIQUE DE CÉRUSE

DE MESSIEURS DAVID.

Messieurs,

Vous avez chargé une commission composée de MM. Haentjens, Prével et moi, d'examiner les céruses du nouvel établissement qui s'est formé aux portes de votre ville, cette commission vient aujourd'hui vous rendre compte de ses travaux.

Elle a pensé qu'avant tout il était de son devoir de s'enquérir soigneusement des procédés mis en usage afin de pouvoir mieux juger ceux qui sont employés dans l'usine nantaise, et voici ce qu'elle a pu recueillir à ce sujet :

Il existe trois méthodes pour la fabrication du plomb carbonaté, l'une très-connue sous le nom de Hollandaise qui est uniquement employée en Hollande et en Angleterre, une autre qui porte le nom de méthode de Krems particulière à l'Allemagne, une troisième née

des progrès récents de la chimie, que l'on emploie à Clichy-la-Garenne, près Paris, et qui est due à MM. Brechoz et le Seur.

La première de ces méthodes compliquée en apparence, est cependant fort simple en réalité, comme vous pourrez en juger par l'exposé rapide que nous allons en faire. Des ouvriers fondent le plomb et le coulent sur des plaques de fonte assez rugueuses de manière à produire des bandes minces et d'une surface considérable qui est encore augmentée par les aspérités qu'elle reçoit du moule en fonte. D'autres ouvriers enlèvent ces bandes dont une moitié est mise en rouleaux par des femmes ou des enfants. 100 kilog. de plomb en saumons ne donnent, dit-on, que 98 kilog. en bandes; il se forme 2 pouce °/₀ d'oxide que l'on vend aux potiers de terre et aux plombiers.

Lorsque le plomb est en lames dont une moitié environ se trouve roulée, on s'occupe de former ce que l'on appelle les couches. On pratique sous un hangar, avec des cloisons, une chambre dans laquelle on place du fumier frais et pailleux l'épaisseur d'un pied et demi. Celui qui sort des casernes de Cavalerie est le meilleur et le plus recherché. L'on forme tout autour un rebord d'environ un pied de haut; on remplit l'espace creux qui reste de pots en terre ayant à peu près 9 pouces d'élévation, et deux mentonnets intérieurement à peu de distance du fond; puis avec un arrosoir on y verse du vinaigre jusqu'au niveau des mentonnets, sans craindre qu'il en tombe sur le fumier, on estime qu'il faut 350 à 400 litres de vinaigre pour une couche de 1600 pots. Le vinaigre versé, on place un rouleau de plomb dans chaque pot, en l'appuyant sur les mentonnets, de crainte qu'il ne plonge dans l'acide qui ôterait de la blancheur à la céruse en lui communiquant sa couleur. Sur les pots on place habituellement des plaques de plomb qui n'ont pas été roulées (Quand la couche se compose de 1600 pots il y a 4 milliers de plomb dans chaque couche dont la moitié sous forme de rouleaux), on recouvre le tout avec des planches sur lesquelles on établit du fumier des pots du plomb et l'on continue jusqu'à ce que l'on ait formé six étages à chacun desquels on laisse une communication avec l'extérieur, afin de pouvoir aérer la couche au besoin.

Environ six semaines après que les couches sont établies on examine leur état, et si l'opération est achevée on défait l'édifice et l'on trouve le plomb presque entièrement transformé en céruse; mais quelque parfaite que soit l'opération, jamais cependant la transformation n'est entière. Les plaques qui sont tout à fait converties en carbonate, sont vendues aux peintres sous le nom de blanc d'argent ou blanc de plomb en écailles; les autres sont mises de côté et subissent deux nouvelles opérations, le batage et le tamisage qui ont pour but d'en séparer tout le plomb qu'elles contiennent. Ce plomb n'est point perdu dans certaines usines, on le refond; dans d'autres, ce qui est mieux, on le replace directement dans les couches.

La céruse qui a été tamisée est portée au moulin, là on la fait passer sous trois meules successives pour lui donner toute la finesse qu'elle est susceptible d'acquérir. Les meules sont ou verticales ou horizontales. Les meules verticales ne font point un meilleur ouvrage et demandent une plus grande force motrice.

Lorsque la pâte a été moulue, on lui donne avec la pelle dans un baquet une façon que la plupart des fabricants regardent comme extrêmement utile et ne pouvant être remplacée par un agitateur mécanique, dont je crois bien au reste qu'ils n'ont pas fait l'essai; ensuite on met la céruse dans des pots que l'on frappe légèrement de temps à autre afin de la tasser.

Quand le pain se trouve avoir acquis assez de consistance, on retourne le pot et on le place sur l'étagère, où il sèche encore quelque temps, puis ensuite on le porte à l'étuve.

La théorie indique qu'il ne devrait entrer que 82 kilog. de plomb dans 100. kilog. de céruse, mais il n'en est pas ainsi; il faut 89 kilog. de plomb pour en faire 100 de céruse.

D'après ce que nous avons dit jusqu'ici, il eût été très-facile de comprendre l'action du procédé hollandais. Non-seulement, la chaleur produite par la fermentation volatilise l'acide placé dans les pots, qui attaque le plomb et le transforme en acétate, mais elle dégage encore une grande quantité d'acide carbonique, et ce dernier chasse le vinaigre qui s'est combiné avec le

plomb pour prendre sa place et donner naissance à du carbonate de plomb. Il ne reste dans les pots qu'une eau sale et noirâtre, qui est tout à fait neutre.

La méthode que nous venons de décrire subit quelques variations selon les localités. Il y a des fabricants qui se servent de tan au lieu de fumier, et cela parce que l'on a remarqué que le fumier donnait naissance à de l'hydrogène sulfuré, qui produisait une teinte noire en s'unissant au plomb. D'autres varient la disposition des pots et ne font qu'une seule couche.

Le procédé employé à Krems en Allemagne, est fondé sur les mêmes principes que le procédé hollandais. Le plomb est fondu de la même manière, et suspendu dans des boîtes en bois au fond desquelles on place un mélange de lie de vin et de vinaigre. Ces boîtes sont portées à l'étuve, dont la chaleur est entretenue selon les fabriques tantôt par la fermentation du fumier, tantôt par des poêles. Ici quand l'opération a été bien conduite, on retire autant de céruse qu'on avait employé de plomb avant l'opération. Dans quelques usines on se sert au lieu de lie de vin du sous-carbonate de potasse, ce qui revient au même.

La grande différence qui existe entre ce procédé et le procédé hollandais, c'est qu'ici une fois la céruse obtenue, on lui fait subir plusieurs lavages, et que de plus elle n'est pas soumise à l'action des meules. On est encore dans l'habitude à Krems, de mêler à la céruse une grande quantité de craie ou de sulfate de baryte, ce qui ne se fait pas en Hollande dans la plupart des usines.

En Russie l'on fabrique aussi de la céruse, et pour produire l'acide carbonique nécessaire à sa formation, on fait usage de farine de seigle, que l'on fait entrer en fermentation. Nous n'avons du reste sur ce procédé, que des indications vagues et trop peu précises.

Les arts de la Russie ne nous sont connus que par les observations de quelques soldats qui étaient peu propres à les juger, et distraits d'ailleurs par leurs occupations. Lorsque nos armées victorieuses parcouraient les diverses contrées de l'Europe, des manufacturiers ont pu à la faveur du nom Français s'introduire dans les usines, et faire en industrie des conquêtes qui nous sont

restées même après l'invasion des étrangers ; mais ce n'était pas la Russie, pays barbare, qu'ils ont explorée pour nous rapporter la fabrication du sucre de betteraves et des divers produits chimiques parmi lesquels la céruse est l'un des plus importants.

Passons maintenant à l'invention de MM. Brechoz et le Senr; bien que leur procédé connu sous le nom de procédé de Clichy, paraisse plus simple au premier abord, il est cependant presqu'aussi compliqué que les autres. Il consiste à faire dissoudre dans du vinaigre de la litharge ou protoxide de plomb. Il se forme un sous-acétate, que l'on décompose en partie au moyen d'un courant d'air brûlé. L'acide carbonique s'empare de l'excès d'oxide, pour former un mélange de sous-carbonate de carbonate et de sur-carbonate de plomb qui se précipitent tandis que le sous-acétate est rammené à l'état d'acétate neutre. Une pompe mue par une machine à vapeur fait passer l'air brûlé dans la dissolution de plomb. Les autres opérations diffèrent peu de celles qui ont lieu dans les autres fabriques.

Votre commission, Messieurs, a visité avec soin l'établissement des frères David, qui suivent le procédé Hollandais, elle a vu avec plaisir, que ces industrieux fabricants avaient à cœur de mériter la confiance publique, et qu'ils apportaient le plus grand soin dans la pratique de chacune de leurs opérations. C'est ainsi que pour séparer la céruse du plomb qui n'a pas été attaqué, ils emploie t un moulin à bras. On jette la matière de l'opération dans une trémie, un plan incliné la conduit sous des marteaux qui la battent, elle tombe ensuite dans un blutoir en tôle cylindrique, qui sépare le plomb de la céruse par un mécanisme semblable à celui qui, dans nos moulins à blé, sépare le son de la farine.

Ce moyen, Messieurs, a un immense avantage ; outre qu'il est un peu plus économique, il rend tout-à-fait innocente, l'opération la plus dangereuse des usines hollandaises.

Messieurs David se servent pour broyer leur céruse, de meules horizontales. Ils la brassent avec soin avant de la mettre dans les formes, et n'ont, du reste, pour parvenir aux beaux résultats qu'ils obtiennent, aucun

autre secret que celui de placer partout l'œil du maître, et d'apporter dans chaque opération beaucoup de soins et d'activité.

Cependant, si l'on compare leurs produits aux premières qualités de Hollande, on trouve en leur faveur une supériorité manifeste. La céruse hollandaise paraît grise à côté de celle de MM. David, qui a plus de blancheur et une légère teinte verdâtre recherchée dans le commerce. Ces messieurs nous ayant assuré qu'ils n'employaient ni indigo ni cobalt pour la coloration comme cela se pratique avec avantage dans certaines usines, et que cette couleur était naturelle à leurs céruses, nous avons pensé que le cuivre contenu dans le plomb dont ils font usage, pouvait en être la cause; et, en effet, leurs céruses contiennent un peu de sel cuivreux, ce que nous avons reconnu au moyen du prussique ferruré de potasse, qui a donné un précipité brun marron dans une dissolution faite avec de l'acide sulfurique.

Lorsque l'on remit à votre Société, de la part de ces Messieurs, des pains de céruse comme échantillons, ces pains me furent confiés, et je m'aperçus, en les examinant, qu'ils étaient fendillés, ce dont je fis part à mes collègues. Notre opinion fut que cela tenait à un séchage trop prompt; depuis, nous avons été confirmés dans cette idée en prenant chez MM. David d'autres échantillons qui se sont conservés intacts.

Nous avons remarqué aussi que la céruse de MM. David, est plus lourde, plus compacte et plus dure que celle de Hollande; ce qui n'entraîne d'autre inconvénient que d'augmenter un peu la peine du broyeur, et pourrait même passer comme un garant de la finesse du grain.

Sentant, du reste, qu'un examen purement chimique des procédés, quelque détaillé qu'il pût être, ne garantirait en aucune façon la bonne qualité des produits, nous avons prié M. Rivière, peintre-décorateur du théâtre, de venir à notre aide. Cet habile artiste a eu la complaisance de placer, sur une planche noire, trois essais successifs faits avec de la céruse hollandaise, de la céruse de MM. David et de la céruse de Clichy. Le premier à une, le second à deux et le troisième à trois couches.

Dans ces trois essais, la céruse de MM. David n'a jamais offert le même degré de blancheur que la céruse de Clichy; mais elle l'a constamment emporté sur celle Hollande première qualité. M. Rivière ayant eu la complaisance de consigner, dans un écrit, les remarques qu'il a faites; nous vous en offrirons ici le résumé:

Si l'on fait broyer à l'huile de lin jusqu'à égale consistence les trois produits que nous comparons en ce moment, on reconnait ensuite à l'usage, que la céruse nantaise a autant de corps et couvre autant que le céruse de Hollande, tandis qu'elle a plus de corps et couvre plus que celle de Clichy; qu'elle est plus blanche que la première, et diffère peu de la seconde; qu'elle est plus dure à broyer que les deux autres, et qu'elle absorbe plus d'huile, ce qui ne peut que contribuer à sa solidité; d'où M. Rivière conclut qu'elle jouit déjà d'une supériorité marquée, et qu'il suffirait qu'elle fût plus douce sous la molette et qu'elle n'augmentât point de prix pour obtenir la préférence.

Sans doute, Messieurs, le rapport de M. Rivière est en contradiction avec celui de la Société d'Encouragement qui prétendait, malgré tous les peintres, que la céruse de Clichy couvre autant que les autres; mais qu'importe? ou plutôt il importe beaucoup. C'est une occasion de vous rappeler ce charlatanisme qui règne dans la capitale et dont les provinciaux sont trop souvent dupes. Aussi est-il à désirer qu'on en fasse justice éclatante, comme cela eut lieu l'an dernier pour la broie mécanique de M. La Forest, qui avait été prônée par toutes les Sociétés de Paris.

Votre commission, Messieurs, aurait désiré savoir comment les diverses céruses se comportent en vieillissant; mais ne pouvant faire à ce sujet d'expériences directes, elle a pensé qu'en exposant les essais de M. Rivière aux émanations d'un lieu d'aisance, elle atteindrait le même but. Voici ce qu'il en est résulté: La céruse de Nantes a jauni plus fortement que les deux autres lorsqu'elle n'avait qu'une et que deux couches, mais, à trois couches, elle a conservé une légère supériorité sur la céruse de Hollande. Celle de Clichy a beaucoup mieux résisté à cette épreuve que les deux autres. . . . .

Ici eût pu se terminer notre travail, mais nous avons pensé que la céruse française étant encouragée par une prime, ou pour mieux dire par l'impôt qui pèse sur les céruses étrangères, il était important d'étudier un peu la question économique et de voir jusqu'à quel point cette nouvelle fabrication peut se soutenir, sans être appuyée par des droits qui équivalent en quelque sorte à une prohibition des produits hollandais. Nous avons consulté les livres des douanes et nous avons vu que la céruse importée en France pendant les dernières années, a payé terme moyen 400,000 fr. de droits au fisc, ce qui semblerait annoncer que la fabrication en est restée stationnaire; cependant, tout nous porte à croire que sous ce rapport nous pouvons rivaliser avec l'étranger.

Pour faire de la céruse par le procédé hollandais, il faut du plomb, du vinaigre, du fumier, du combustible et de la main-d'œuvre, choses qui, l'une dans l'autre, sont au même prix en France que partout ailleurs.

Si nous comparons maintenant le procédé de MM. David à celui de Clichy, il paraît au premier abord présenter d'immenses avantages. La litharge, en effet, coûte beaucoup plus cher que le plomb, et presque autant que la céruse; mais il existe dans le département du Finistère, au Helgoat et à Poullahouen, des mines de plomb argentifère dans lesquelles ont est obligé d'oxider le métal pour extraire l'argent; et dans ces mines, où il serait difficile de trouver le débouché de l'immense quantité de litharge qui s'y fabrique, le prix n'en doit pas être plus élevé que celui de la quantité de plomb qu'elle contient. Cependant nous pensons que le procédé hollandais est apte à supporter la concurrence, d'autant mieux que la quantité de litharge qui sort des mines de Bretagne, est nécessairement bornée, et que la céruse de Clichy couvre moins ce qui la déprécie dans le commerce.

En sollicitant votre attention, MM. David ont eu pour but d'obtenir autant que possible votre approbation. Ils se sont dit, sans doute, que si leurs produits étaient de bonne qualité, vous encourageriez leur fabrique, et que votre autorité, qu'ils pourraient invo-

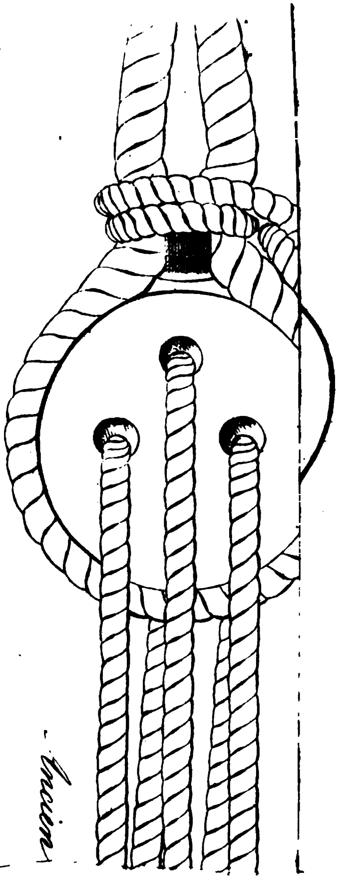


Fig. 2

Fig. 3

quer en leur faveur, serait d'un grand poids pour eux. Votre commission, Messieurs, a pensé unanimement que s'il importait à ces fabricants d'étendre leurs ventes, il importe aussi à une société qui a pour but d'encourager les arts et les sciences, de ne négliger aucun moyen d'être utile à de nouveaux établissements, lorsque ces établissements paraissent devoir être avantageux au pays. Elle vous demande donc de vouloir bien confirmer ses conclusions et reconnaître que MM. David, qui ont établi à Chantenai une fabrique de céruse, doivent contribuer à nous affranchir du tribut que nous payons à l'étranger, puisqu'ils fournissent à meilleur marché des produits supérieurs, et que la bonne direction imprimée à leur établissement est propre à inspirer la confiance; elle vous demande aussi de vouloir bien leur permettre de faire de ce rapport l'emploi qu'ils jugeront convenable.

Nantes, le 1.er juillet 1829.

C. C. HAENTJENS; L. PRÉVEL; GUÉPIN, D. M., *rapporteur.*

RAPPORT

FAIT A LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE NANTES ET DE LA LOIRE-INFÉRIEURE, SUR UN NOUVEAU SYSTÈME DE RIDAGE, DE L'INVENTION DE MONSIEUR F. PAINCHAUT FILS.

MESSIEURS,

Dans votre séance du 7 mai, j'ai eu l'honneur d'appeler votre attention sur un nouveau système de ridage pour les vaisseaux de guerre et les navires du commerce, de l'invention de M. F. Painchaut fils, vous rencontrant en cela avec l'auteur vous avez pensé comme lui que « ce qui tend à épargner la vie des » hommes et à la prospérité de l'état ne doit être » étranger à personne. » En conséquence vous avez nommé une commission composée de M. le profes-

seur Hérisson, de M. le capitaine de marine Viard et de moi, pour examiner cette nouvelle invention et vous rendre compte de ses observations. Tel est l'objet du rapport que je suis chargé de vous faire.

Ainsi que M. Painchaut l'observe fort bien dans une notice sur son invention, pour laquelle il a obtenu un brevet, il n'est pas un marin qui n'ait senti les dangers et les inconvénients du mode actuel de tenir les dormants dans le grément des navirs. Toutes les nations ont cherché à y remédier, mais aucun moyen n'a pu, jusqu'à ce jour, remplacer avec succès un système qui date de l'enfance de la navigation.

Votre commission croit avoir remarqué, que le système de M. Painchaut peut enfin avoir atteint ce but, sa machine, d'une grande simplicité, est absolument une crémaillère, à laquelle il a adapté un systême ingénieux de lévier, nous avons trouvé quelque analogie entre cette machine et celle servant au guindage des mâts de hune, de laquelle M. de Tollenare, notre collègue, vous a entretenus il y a quelques temps; l'une et l'autre dans leur service respectif peuvent être de la plus grande utilité, la machine dont nous nous occupons remplace les caps de mouton et les rides de tous les haubans et galhaubans, ainsi que les rides et les moques des étais et sous barbes, elle est tout en fer, et composée de deux lattes dont l'une dentée est fixée aux chaînes de Haubans par un croc d'assemblage (*fig.* 4), l'autre tient par sa partie supérieure à un maillon dans lequel est une forte cosse roulante (*fig.* 2), où se loge et s'amarre le bout du hauban; sa partie inférieure, après être passée par deux coulisseaux (*fig.* 3), est armée d'un arrêt qui s'y fixe par un boulon à écrou.

Pour rider, on applique, à un anneau tenant à la latte non dentée, un suspensoir en fer qui sert de point d'appui à un lévier dont le bout, façonné en rond, trouve sa résistance dans les dentelures de l'autre latte; la force de ce lévier, auquel l'auteur donne 2 mètres de longueur, se multiplie par 36 et plus, et augmente de beaucoup par sa pression sur le suspensoir, qui entraîne dans son mouvement la latte non dentée, ainsi que le hauban qui y est immédiatement fixé; cette latte prend d'elle-même par les

arrêts qui la terminent dans les crans de l'autre latte, et se trouve fixée au fur et à mesure de l'allongement du cordage formant le hauban ou l'étai. Telle est, Messieurs, la description imparfaite de la machine dont M. Painchaut nous a soumis le modèle en petit, parfaitement exécuté, et que nous soumettons nous-mêmes à votre inspection; votre commission, avant que ce modèle lui eût été soumis, avait témoigné au frère de l'inventeur, le désir de faire l'essai de sa machine en grand, celui-ci s'empressa de suite d'en faire confectionner une dans les belles forges de M. Babonneau, de notre ville, et le 24 mai, à 7 heures du matin, nous nous rendîmes à bord du brick de commerce le *Laborieux*, du port de 250 tonneaux; une forte cosse remplaça le cap de mouton supérieur du hauban de l'arrière de misaine à babord, et servit à recevoir le croc supérieur de la machine, qui fut fixée à un bridage passant dans le cap mouton inférieur. Avant de parler du résultat de cette expérience, nous devons vous faire observer que la machine qui nous y fut soumise différait sous le rapport de la construction de celle que vous avez sous les yeux; en effet, dans celle dont nous avons vu faire usage, le suspensoir est remplacé par une fourchette en fer, qui, au moyen d'un boulon, est retenue à une de ses extrémités dans la cremaillère; laquelle, à l'extrémité supérieure, sert d'appui au lévier qui, dans cétte machine, se trouve à la hauteur des caps moutons supérieurs, tandis que, dans l'autre, elle se trouve beaucoup plus bas, les puissances sont à peu de chose près les mêmes; votre commission trouve cependant que la première machine convient mieux aux navires de commerce dont les murailles ou lisses de garde-corps sont peu élevées, et ne peuvent nuire à la manœuvre du lévier; l'autre convient beaucoup mieux et même exclusivement aux vaisseaux de hauts bords, dont les murailles très-élevées sont toujours surmontées de bastingages.

Dans l'essai qui a été fait devant nous, trois hommes ont produit à l'instant et sans grands efforts une tention aussi forte que celle produite par un palan frappé sur guindeau ou cabestan, mu par 5 ou

6 hommes ; un seul homme, avec un léger palan frappé au bout du lévier, a roidi le hauban déjà tendu d'un cran ou de 18 lignes environ ; dans ce moment, un fort palan ayant été adapté au hauban suivant, et qui était très-largue, ne put, quoiqu'il fût frappé à un cabestan auquel virèrent 4 hommes, faire molir le premier. La commission ayant manifesté le désir de voir deux hommes peser sur le petit palan frappé sur le bout du lévier, le maître gréeur, qui dirigeait la manœuvre, déclara que si l'on voulait forcer encore d'un cran, le hauban risquerait de rompre ; il nous dit que cet effort serait fort difficile à obtenir avec le ridage ordinaire. La tention du hauban était vraiment remarquable ; elle étonna les marins présents.

Le déridage eut lieu avec la même facilité.

Votre commission a observé que la forme recourbée que M. Painchaut a cru devoir donner aux dents de sa cremaillière pour empêcher, dans les fortes commotions du roulis, que l'arrêt ne quittât son encochure, forçait à donner une tention au hauban de 10 à 12 lignes de trop, ce qui produisait une réaction de la même dimension, laquelle ne pouvait que nuire à l'élasticité de ce même hauban ; ce léger inconvénient semble facile à éviter en coupant les dents presque à angle droit, l'arrêt se trouvant suffisamment tenu par une petite cheville passée après le ridage, dans les branches de la fourchette.

A la mer, où l'opération du ridage est si difficile à bien exécuter à bord des navires marchands, sur lesquels l'économie exige que les équipages soient peu nombreux, cette opération offre beaucoup d'avantages sur l'ancienne méthode de rider.

Cette machine pouvant être facilement éprouvée avant son emploi, doit donner peu d'inquiétude sur son usage, et si même elle venait à manquer, il serait aisé de la remplacer par du cordage ; les parties qui la composent étant d'ailleurs faciles à démonter pourraient servir indistinctement à tout l'appareil du même navire, de sorte, comme le dit encore fort bien l'auteur, au moyen de plusieurs machines rompues en diverses parties, on pourrait en composer de nouvelles sans le secours de la forge.

Un autre avantage qu'offre cette machine, c'est le

peu de surface qu'elle présente au vent; elle n'est que d'un peu plus d'un dixième de celle des caps moutons et des rides garnis de leurs paillets, ce qui est d'une assez grande importance dans la marche au plus près du vent.

A bord des vaisseaux de guerre, les rides étant sujets à être incendiés par leur propre artillerie, et étant exposés au feu, et, en cas d'abordage, à toutes les armes blanches de l'ennemi; le nouveau mode de ridage sera du plus grand avantage à leur armement, et surtout dans les suites souvent funestes des combats.

Cet appareil, qui sous un volume peu considérable réunit beaucoup de solidité, contribue à simplifier les gréments, à diminuer les surfaces, pèse beaucoup moins que les caps de moutons rides et accessoires qui exigeant d'ailleurs une grande quantité de filains de rechange, ne coûte pas plus que l'ancien mode de ridage, c'est du moins, ainsi que l'auteur l'établit par ses calculs, d'après lesquels l'armement des bas haubans d'un vaisseau de 74, coûte, d'après l'ancien système, 8939 francs et d'après le nouveau 46 machines et léviers reviendraient à 8520
ce qui donne même une diminution de . . 419
avantage peu considérable en comparaison de celui que l'on retrouve dans l'économie de la durée, des rechanges et de l'emploi du suif dans l'usage des rides, palans et autres accessoires du système actuel; le ridage ordinaire d'un navire du commerce de 200 tonneaux peut s'estimer ainsi qu'il suit :

		f.	c.
20 Haubans	40 cap-moutons en bois, à 2 fr. pièce.	80	»
	20 estropes en fer, à 5 kil. à 1 fr.	100	»
8 Galhaubans	16 cap-moutons à 1 fr. 50 c. . .	24	»
	8 estropes en fer, à 4 fr. . .	32	»
4 pieds en moins sur chaque Hauban et galhauban, ensemble 168 liv., à 60 pour cent		100	80
Filain pour rides 254 liv. à 60 fr. . . .		152	40
Idem pour rechange 254 à 60 fr. . . .		152	40
Paillets 100 liv., à 50 fr.		50	»
4 Palans pour rider, à 24 fr.		96	»
	Ensemble. . .	787	60

Non compris la consommation de filain à chaque ridage.

Le ridage Painchaut coûterait :

28 machines pour haubans et galhaubans, plus 2 de rechange à 10 k. chaque 300 k 4 léviers et 4 suspensoirs à 10 kil. à 40 kil.	340 kil., à 1 fr. 50 c. le kil. 510 fr.

plus la rétribution due à l'inventeur et qu'il suppose être de 1 fr. 50 c. par tonneau, pour toute la durée du navire, ce qui ne donnerait qu'une minime augmentation de 22 fr. 40 c., de la mise dehors pour pouvoir se servir d'un moyen qui présente un nombre d'avantages incontestables sur l'ancien système ; votre commission, est même fondée à croire, que lorsque nos ouvriers auront l'habitude de ces travaux, le prix de la main-d'œuvre sera susceptible d'une réduction qui rendra le prix de ce ridage inférieur à celui de l'ancien ; et que sa durée étant beaucoup plus considérable et son entretien beaucoup moins dispendieux, le commerce y trouvera toujours plus de sécurité et une économie assez considérable.

Des essais de cette machine ont été faits par les ordres du ministre de la marine à bord d'une frégate du Roi, et ainsi que le prouve un rapport fait à S. Exc. ils ont été si satisfaisants, qu'ordre a été donné d'en munir la frégate *la Clorinde*, pour la campagne qu'elle vient d'entreprendre ; votre commission pense qu'à moins que la pratique ne découvre quelqu'inconvénient à l'usage de cette ingénieuse machine, ce qui serait entièrement contre son attente, son usage ne peut en être trop recommandé au commerce ; elle conclut aussi à ce que copie du présent rapport soit remis à M. Painchaut, pour en faire tel usage qu'il croira convenable.

Nantes, le 2 juillet 1829.

F. HEIRISSON ; N.-F. VIAUD ; C.-C. HAENTJENS,
rapporteur.

SOCIÉTÉ NANTAISE D'HORTICULTURE.

NOUVELLE VARIÉTÉ DE ROSE GAGNÉE A NANTES.

L'un des membres du Jury de la Société Nantaise d'Horticulture, M. Lemoyne, sema, il y a trois ans, de la graine qu'il avait recueillie sur un rosier *thé-bengale* ordinaire qu'avoisinait, entr'autres, un R. *bracteata*, à la distance d'environ quatre pieds. De ce semis est provenu un sujet intéressant qui, ayant fleuri pour la première fois cette année, présente aux amateurs la variété suivante :

Du collet des racines sont sorties plusieurs tiges qui ont atteint quatre pieds de hauteur; elles sont glabres, rougeâtres, et portent des rameaux qui naissent dans les aisselles des premières feuilles. Chacun de ces rameaux est terminé par une ou plusieurs fleurs, et chaque fleur est soutenue par un pédoncule propre, lequel a près d'un pouce et demi de longueur. Ce pédoncule est garni d'aiguillons mous. L'ovaire qui le suit est arrondi et couvert d'un duvet blanchâtre, et la fleur qui surmonte le tout est d'une forme régulière, dans un diamètre d'un pouce et demi. Les pétales sont faiblement carnés et prennent une nuance jaunâtre en approchant de l'onglet, qui a une légère teinte rosée. Ils vont en décroissant de la circonférence au centre, d'où s'élèvent, en assez grand nombre, des styles de couleur pourpre; mais on n'y voit aucune étamine. Cette fleur, qui répand une odeur de thé très-prononcée, ressort agréablement sur le vert luisant de son feuillage qui tapisse entièrement la palissade dans toutes les saisons.

Vu sans ses fleurs, ce joli arbrisseau ressemblerait, au premier aspect, au *rosa bracteata*; cependant il est moins *ferox*; il est aussi moins gros et moins vigoureux dans toutes ses parties. Le bois, les

feuilles, et, surtout les rameaux, sont, de même que les aiguillons, d'un rouge assez foncé. Les feuilles, pinnées avec impair, sont composées de cinq ou sept folioles, et sont persistantes; mais il est une différence majeure entre la variété que nous décrivons ici et le R. *bracteata*, c'est la plus grande longueur du pédoncule, et l'absence des bractées sous-calicinales.

Voilà, ce nous semble, des caractères assez distincts pour, dans notre confiance de leurs reproductions génératives, être autorisés à admettre en notre catalogue des rosiers indigènes le ROSA MARIA-LEONIDA, nom donné à l'hybride ci-dessus, par son introducteur dans l'Horticulture Nantaise. — La Société vote des remercîments à cet honorable membre.

Le Vice-Président,

HECTOT.

Nota. Dans la dissertation sur l'Amaryllis véritablement *Bella dona*, publiée dans le *Lycée Armoricain* du mois dernier, à l'occasion de celle importée de Rio-Janeiro par M.r J. Dubern, membre de la Société, il s'est glissé, à la ligne 35 de la page 89, une erreur qu'il est bon de rectifier. Ainsi, au lieu de : *qui est moitié plus court*, il faut lire : *et sont moitié plus courtes*.

TABLEAU DES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES, *faites à Nantes, à 25 mètres d'élévation au-dessus du sol, et 44 mètres, à-peu-près, d'élévation au-dessus des eaux moyennes de la mer. — Baromètre réduit à la température de la glace fondante.*

JUIN 1829.

JOURS DU MOIS.	MATIN, à huit heures.							SOIR, à trois heures.						ETAT DU CIEL DURANT LE JOUR.
	Phase de la Lune.	Barom. métriq.	Barom. ordin.	Therm. centig.	Therm. de Réau.	Hygr. à chev.	Vents.	Barom. métriq.	Barom. ordin.	Therm. centig.	Therm. de Réau.	Hygr. à chev.	Vents	
		mèt.	p. l.					mèt.	p. l.					
1	●	0,763	28,2,3	+15	+ 12	58	e. n. e.	0,765	28,3,2	+18,6	+ 15	57	est	Soleil le matin, pluie, nuages, orageux.
2	5 h. 42'	0,763	28,2,3	+16,2	+ 13	61	est	0,705	28,3,2	+20	+ 16	58	n. e.	Ciel levé, soleil.
3	soir.	0,766	28,3,6	+15	+ 12	62	n. e.	0,764	28,2,8	+21,2	+ 17	63	n. e.	Soleil, calme.
4		0,763	28,2,3	+16,2	+ 13	64	est	0,763	28,2,3	+21,2	+ 17	62	est	Soleil, nuages, orageux.
5		0,762	28,1,9	+18,6	+ 15	68	nord	0,762	2,81,9	+20	+ 16	65	nord	Couvert, nuageux.
6		0,762	28,1,9	+15	+ 12	63	est	0,763	28,2,3	+18,6	+ 15	49	nord	Soleil, vent, temps clair.
7		0,764	28,2,8	+13,6	+ 11	52	e. n. e.	0,764	28,3,2	+21,2	+ 17	45	n. n. e.	Nuages, soleil, vent.
8		0,766	28,3,6	+11,2	+ 9	50	n. e.	0,766	2,83,6	+21,2	+ 17	45	n. e.	Soleil, vent.
9		0,765	28,3,2	+17,5	+ 14	50	n. e.	0,763	28,2,3	+21,2	+ 17	44	n. e.	*Idem*, *idem*.
10	☽	0,764	28,2,8	+12,5	+ 10	50	n. e.	0,754	28,2,8	+20	+ 16	55	n. e.	*Idem*, *idem*, petite pluie.
11	1 h. 16'	0,764	28,2,8	+13,6	+ 11	60	n. e.	0,764	28,2,8	+22,5	+ 18	55	n. e.	*Idem*, pluie le soir.
12	soir.	0,765	28,3,2	+17,5	+ 14	56	n. e.	0,765	28,3,2	+22,5	+ 18	55	n. e.	Légers nuages soleil, vent.
13		0,765	28,3,2	+16,2	+ 13	55	n. e.	0,765	28,3,2	+25	+ 20	48	n. e.	Ciel levé, soleil
14		0,764	28,2,8	+17,5	+ 14	60	n. e.	0,763	28,2,3	+30	+ 24	48	n. e.	Nuages, soleil, vent le soir.
15		0,762	28,1,9	+18,6	+ 15	60	n. e.	0,759	28,0,5	+30	+ 24	55	s. s. e.	*Idem*, calme, nnages, orageux.
16		0,757	27,11,6	+20	+ 16	55	n. o.	0,755	27,10,8	+25	+ 20	55	n. e.	Nuageux, pluvieux, vent, variable.
17	☉	0,758	28	+18,6	+ 15	63	s. s. e.	0,755	27,10,8	+20	+ 16	67	o. n. o.	*Idem*, grande pluie, vent.
18	6 h. 8'	0,758	28	+13,6	+ 11	60	o. n. o.	0,760	28,1	+20	+ 16	60	n. e.	Nuageux, pluvieux, vent.
19	matin.	0,757	27,11,6	+16,2	+ 13	60	e. s. e.	0,756	27,11,2	+23,6	+ 19	60	sud	Nuageux, soleil.
20		0,753	27,9,9	+18,6	+ 15	60	sud	0,752	27,9,5	+25	+ 20	70	s. o.	Nuageux, pluvieux, vent.
21		0,753	27,9,9	+18,6	+ 15	70	sud	0,753	27,9,9	+22,5	+ 18	70	s. s. o.	Nuageux, petite brume, vent, petite pluie.
22		0,753	27,9,9	+17,5	+ 14	70	e. s. e.	0,753	27,9,9	+22,5	+ 18	65	sud	Nuageux, couvert, pluvieux.
23		0,754	27,10,3	+21,2	+ 17	70	o. n. o.	0,754	27,10,3	+25	+ 20	75	s. o.	Brumeux, nuageux, couvert, pluie.
24	☾	0,758	28	+18,6	+ 15	70	sud	0,758	28	+31,2	+ 25	65	s. o.	Nuageux, soleil.
25	0 h. 50'	0,757	27,11,6	+18,6	+ 15	70	nord	0,756	27,11,2	+28,6	+ 23	65	s. s. o.	*Idem*, *idem*, vent.
26	matin.	0,758	28	+22,5	+ 18	70	s. s. o.	0,756	27,11,2	+31,2	+ 25	65	s. o.	*Idem*, *idem*, *idem*, brume.
27		0,747	27,7,2	+17,5	+ 14	80	est	0,745	27,6,3	+20	+ 16	80	s. o.	Couvert, tonnerre, pluie, vent.
28		0,741	27,4,5	+16,2	+ 13	80	s. o.	0,742	27,5	+22,5	+ 18	80	ouest	Nuages, couvert, pluie vent.
29		0,752	27,9,3	+15	+ 12	68	n. o.	0,754	27,10,3	+22,5	+ 18	65	ouest	Nuageux, vent.
30		0,752	27,9,5	+18,6	+ 15	70	ouest	0,754	27,10,3	+21,2	+ 17	66	n. o.	*Idem*, *idem*.

RECAPITULATION jusqu'au 30 Juin 1829.

Baromètre....	Plus grande élévation............	= 28 p. 3,6 lig.	= 0,766 mill.
	Moindre élévation.............	= 27 » 4,5	= 0,741 mill.
Thermomètre.	Plus grand degré de chaleur............	+ 24 Réaumur.	= 30 centigrades.
	Moindre degré de chaleur............	+ 9 Réaumur.	= 11,2 centigrades.
Hygromètre à cheveux.	Plus grande humidité...............	= 80 degrés.	
	Moindre degré...................	= 45 degrés.	

Jours dont le vent a soufflé.		Nombre de beaux jours	23
Du N.	3	de couverts	7
N.-E.	9	de pluie	11
E.	5	de grêle	»
S.-E.	0	de vent	17
S.	6	de gelée	0
S.-O.	2	de tonnerre	0
O.	3	de neige	0
N.-O.	1	de brouillard	2

Pluie tombée en mai et en juin, 0.m 264 mill.
dont 0.m 010 mill. seulement en mai.

HUETTE, *Opticien.*

Nantes, Imp. et Lith. de Mellinet-Malassis.

MELLINET-MALASSIS, *Editeur.*

14.e Volume. An 1829. 81.e Livraison.

LE LYCÉE ARMORICAIN.

DU PAYS D'AGINENSE.

Parva nunc regio, sed olim gloriâ ingens, veterisque famæ latè vestigia manent!!!

Tous les états de la Gaule étaient encore dans l'enfance, que déjà les Agnotes avaient jeté le plus grand éclat dans l'ancien monde. Artémidore d'Ephèse les place dans la Celtique, le long de l'Océan : *Agnotes, populi Celticæ, juxtà Oceanum habitantes*.

Pline donne à ce peuple un autre nom, celui d'Agnanutes, et les met dans l'Aquitaine, parce qu'il a confondu cette province avec notre Armorique, dont l'Aquitaine portait anciennement le nom, ainsi qu'il le dit lui-même : *Aquitania Armorica antè dicta*. Ces deux noms ont, en effet, la même signification, l'un en latin et l'autre en celtique ; *Aquitania* indique un pays voisin des eaux, et le nom d'*Armorica* désigne une contrée près de la mer. Le P. Hardouin a relevé l'erreur de Pline sur cet article, en disant que les Agnotes sont absolument les mêmes que ceux que Pline appelle Agnanutes, et qu'il a si mal placés dans l'Aquitaine : *Agnotes sunt ipsissimi populi quos Plinius Agnanutes vocat, atque eos malè inter Aquitaniæ populos memorat*.

Quant au nom des Agnotes, pour ne rien omettre sur ce peuple, il est formé de trois petits mots bretons qui, joints ensemble, *ag-an-aot*, signifient pointe de côte, *spicula littoris*, ou *spicula Britanniæ*, comme l'appelle l'historien Orose. Dans les titres du moyen-âge, on donne à ce pays les noms d'*Ag*, *Ack*, *Aglia*, *Aglira*,

Aglaria, *Agnensis*, *Aginensis pagus*, *Admaken*, etc.

Artémidore ne nous a pas appris quelle était l'étendue de ce pays, chose cependant bien nécessaire quand on écrit l'histoire; d'où il arrive que, par respect pour la vénérable antiquité, je n'ose suppléer ici au silence du vieux temps. On me permettra, toutefois, de dire que cette région s'étendait sur les rivages de l'Océan, depuis le lieu de Tréménach, dont le nom signifie Passage en Ack, jusqu'au fameux Promontoire de St.-Matthieu-du-Bout-du-Monde.

Le pays d'Aginense avait pour capitale l'antique ville de Tolente, célèbre par la grandeur de son enceinte, la force de ses remparts et la beauté de son port. Elle était située à l'entrée de la baie des Anges, non loin du fort Cezon, et c'est de là qu'elle faisait partir ses vaisseaux pour toutes les parties de la terre. Au-dessus de son port, s'élevait un temple que remplacent aujourd'hui les ruines d'un vieux couvent que des moines abandonnèrent jadis pour aller se fixer sur l'autre rive; où subsiste la moderne abbaye des Anges, terre enchantée, séjour délicieux! Il n'était mention, dans toute l'antiquité, si l'on en croit les vieillards d'Aginense, que des richesses et du luxe de Tolente; mais, où sont maintenant les restes de cette opulente cité? Où en sont même les vestiges? L'herbe ou le sable couvre ces monuments, et je cherche en vain Tolente dans Tolente elle-même....

A l'autre extrémité du pays d'Aginense, était le promontoire de Gobœum ou Calpium, que Pythéas, Strabon, Pline, Ptolémée et plusieurs autres géographes, indiquent comme un des points les plus marquants de l'ancienne mappemonde.

« Les Ossismiens (1), dit Strabon, habitent le long de

---

(1) Les Agnotes faisaient partie de cette grande nation; à laquelle Himilcon donne le nom d'Ostrymniens ou d'Ostrymnidiens; d'autres auteurs, tels que César, Strabon, Pomponius Mela, Pline et Ptolémée les ont appelés Osismiens ou Ossismiens; le seul Pythéas les nomme Tymiens, et Tacite, qui parle de leurs colonies Germaines, les signale sous le nom d'Ostyens, *Ostii*; *Ostyones*, *Ostyorum gentes*, dit-il, *quibus lingua Britannicæ propior*, *rarus ferri*, *frequens fustium usus*. Le territoire des Ossismiens d'Armorique se composait des anciens évêchés de Cornouaille, de Léon et de Tréguier. Ils

» l'Océan, sur un promontoire assez étendu; mais » pas autant, ajoute-t-il, que l'a débité Pythéas et » tous ceux qui l'ont suivi. » Il paraît que ces auteurs en avaient fait un promontoire sans fin.

étaient bornés au sud-est par les rivières d'Ellé et d'Izole (noms empruntés sans doute de la langue d'Homère), et confinaient, en cet endroit, au territoire des Vénètes. « En sortant du pays des » Vénètes, dit Strabon, on entre sur celui des Ossismiens, qui » habitent un promontoire assez avancé dans l'Océan. » Ce dernier passage démontre que les Ossismiens s'étendaient depuis le pays des Venètes jusqu'au promontoire avancé de Saint-Mathieu : ce qui comprend toute la Cornouaille ou la ligne occidentale; plus, une partie du Bas-Léon.

Ptolémée vient sur ce point à l'appui de Strabon, puisqu'il dit en propres termes que les Ossismiens occupaient tout le rivage occidental, et Pomponius Méla remarque que l'île de Sein, qui est située dans la Cornouaille bretonne, était de son temps, comme aujourd'hui, en face des côtes Ossismiennes; *Sena Ossismicis adversâ littoribus*.

Du cap de Saint-Mathieu, que Ptolémée appelle Gobœum ou Calpium, les Ossismiens allaient au port Stalliocan, puis à Morlaix, où se trouvait leur capitale nommée *Vorgium* ou *Vorganium*, et delà ils s'avançaient jusqu'à l'embouchure du Trieu, où Ptolémée semble s'être arrêté pour fixer d'ici leurs dernières limites vers le couchant. C'est, en effet, après avoir suivi la côte de l'ouest à l'est, qu'arrivé à l'embouchure de cette rivière, il vient à faire l'observation que, de là, les Ossismiens s'étendent jusqu'au promontoire de Gobœum, aux fins du monde : *Titi fluvii ostia.... et ultimi usque ad Gobæum promontorium Ossismii, quorum civitas Vorganium*. Je prie de remarquer, à l'égard de Vorganium, que c'est dans la même direction littorale que le géographe place cette ancienne cité, que les modernes ont rejetée fort loin dans les terres, à l'endroit où existe maintenant la ville de Carhaix, ville que les anciens, suivant Hunaride et Heldebaud, connaissaient sous le nom de Carifez ou Caribez. Le nom de Vorganium ne convient pas non plus à Carhaix, dont la rivière ne forme pas, comme celle de Morlaix, un canal de mer, *Vor-gan*; ni un relais de mer, *Mor-laix*.

Il résulte clairement de ce qu'on vient de dire que les Ossismiens occupaient les rivages de la Cornouaille, du Léonais et du Tréguier, depuis les rivières d'Ellé et d'Izole jusqu'à celle du Trieu.

Après cela, j'établirai que les Ossismiens renfermaient dans leur sein six petits peuples ou cités semblables aux anciens royaumes de la Grèce et de l'Italie. Ces six petits peuples ou cités étaient les Corisopiti, les Agnotes, les Lesnevices, les Lysiens, les Lexoviens et les Yadètes.

Les Corisopiti, qu'on a si souvent confondus avec les Curiosolites du pays de Corseul, occupaient quelque petit canton de la Cornouaille, et probablement la ville d'Ys; car je crois leur nom formé de celui de *Car-ys-opiti*, qui signifierait citadins de la ville d'Ys. L'anonyme de Ravenne et la notice des provinces gauloises donnent

« La province lyonnaise, dit Pline, compte parmi » ses peuples, les Lexoviens, les Vénètes et les Ossis» miens. Là, se trouve cette Péninsule remarquable qui » s'avance dans l'Océan, vers les confins des Ossis» miens. »

à cette même ville le nom de Kris, abrégé de *Ker-is*, *Kar-is*, ville d'Ys.

Les Agnotes occupaient, comme je l'ai dit plus haut, la partie septentrionale du Bas-Léon. Leur capitale était l'opulente ville de Tolente.

Les Lesnevices, que César place directement dans l'Armorique contre ou parmi les Ossismiens, ont été également confondus avec les Lemovices, ou habitants du Limousin, qui n'avaient avec eux aucun rapport de position : car les Lémovices étaient loin d'être dans l'Armorique, dont César avait seulement intention de parler, dans le dénombrement qu'il fait des nations Armoricaines. Cette erreur provient, sans doute, de la faute des copistes, qui n'auront fait qu'un seul peuple des Lémovices de Limoges et des Lesnovices ou Lesnevices d'Ossismie ; la capitale des Lesnevices était Lesneven, dont les villageois bas-bretons désignent encore les habitants sous le nom de Lesnevis ou Lesnevices.

Près des Lesnevices étaient les Lysiens ; car de Lesneven au Lysien il y a tout au plus une lieue. J'ai déjà fait mention du Lysien et de la tribu Lysienne dans la notice sur le royaume d'Illy (Lycée, t. 8, p. 430). Il me reste à dire que ce petit peuple de Lysiens, que j'indique aujourd'hui pour la première fois, mais dont les mots de tribu Lysia d'Ingomar m'avaient presque révélé l'existence, n'est point imaginaire, puisque Prosper, dans ses fastes, en parlant du général Aëtius, dit « que pendant qu'Avitus négociait » à la cour de Théodoric, Aëtius avait envoyé des députés dans » toutes les parties des Gaules, où les Huns n'avaient pas encore » pénétré ; qu'il négocia avec tant de succès, que son armée fut » en peu de temps plus nombreuse que celle des ennemis, et qu'elle » était composée de plusieurs peuples de la Tribu de Mérovée, » d'Armoricains et de *Lysiens*, etc. » Tout ceci et le reste donnent une véritable illustration au petit pays d'Ylli.

Quant aux deux noms de Lexovii et d'Yadètes, on n'y a pas non plus assez fait d'attention ; il est pourtant certain qu'avant qu'Albert-le Grand, hagiographe breton, eût parlé de la ville de Lexobie, des évêques Lexobiens et de tout ce qui a rapport à cette cité Armoricaine, César en avait dit quelque chose au livre 3 de ses Mémoires, au chapitre de la guerre des Vénètes : *Q. Titurium Sabinum in Unellos, Curiosolitos, Lexoviosque mittit..... Socios sibi ad id bellum Ossismios, Lexiovios, Nannetes (Veneti) adsciscunt.* Strabon ne les a pas non plus oubliés à l'endroit où il traite du commerce de la Gaule ; et Pline l'ancien commence aussi par eux l'énumération des peuples de la troisième Lyonnaise : *Lugdunensis Gallia habet Lexovios, Ossismios, Venetos, clarum flumen Ligerim,*

Strabon cite également le sixième peuple Ossismien, je veux dire

» Les derniers peuples de la Gaule dit Ptolémée, sont » les Ossismiens, sur le promontoire *Gobæum.* »

» La Gaule Lyonnaise, porte le Périple de Marcien » d'Héraclée, se termine au Septentrion par l'Océan Bri- » tannique, et sa longitude commence au promontoire » *Gobæum.* »

Le poéte Claudien désigne ainsi ce promontoire dans ses beaux vers sur Ulysse et les ombres :

> *Est locus extremum pandit quo Gallia littus,*
> *Oceani prætentus aquis*, etc.

Un autre poète, Guillaume Lebreton, le célèbre également dans son poëme de la Philippide :

> *In Britonum regione maris quâ littore Thetis*
> *Orbis terrarum et regni confinia finit :*
> *Quippè Leones*, etc.

Les vieux Gaulois donnaient à ce promontoire le nom de Penarbet ou Traonbet, qui signifie bout ou descente du monde; les titres des XIV et XVe siècles l'indiquent sous la dénomination de *fine Poterne*, de *fine postremo*, *de fin dernière*, de *finibus terræ*, et c'est même de là que le département du *Finistère* a pris son nom. Enfin, le jurisconsulte Bohic, originaire de Saint-Mathieu du Bout-du-Monde, dit que le seigneur a placé dans cet endroit l'*Alpha* et l'*Oméga*, c'est-à-dire, le commencement et la fin : *ibi Deus in finibus terrarum (undè sum oriundus) Alpha et omega, id est principium atque finis, collocavit mirificè !*

L'ancien nom de *Gobæum*, que portait ce promontoire, dérive du celtique *Guep* ou *Goeb*, qui signifie bec ou pointe. D'autres le font venir d'un vieux mot de la même langue, aujourd'hui peu usité : *gobit lonka*, qui veut dire attraper, avaler; parce que cette pointe occidentale de la Bretagne ressemble à une gueule ouverte. La côte de Cor-

---

Les Yadètes, que César et Pline appellent Cadètes, les confondent encore avec un autre peuple gaulois de ce nom; mais Strabon désigne clairement les Yadètes, et leur nom se retrouve encore dans celui de leur ancienne capitale, Coz-Yaudet ou le vieux Yaudet, cité, dont on remarque les ruines près de Lannion. « Il y a moins d'un jour de » traversée, dit Strabon, des Yadètes à la Grande-Bretagne : » *Descendunt in Oceanum et Lexovios et Yadetos, undè in Britanniam diurno brevior est cursus.*

nouaille compose la partie inférieure de la machoire, et la côte de Léon, la supérieure : ce qui imite assez bien la posture d'un animal qui veut saisir ce qu'on lui jette. Il y a apparence que le mot français *Gober* vient de là.
» Et est dit en l'histoire de St-Goueznou que en celles par-
» ties est un trèz pas de mer, par lequel l'on passe d'Agi-
» nense en Crozon, qui est contrainct et brief appelé
» Mungulus, quel signifie gueule de mer, pourtant que
» ces terres s'approchent l'une de l'autre, et par petit
» intervalle y sont distantes, et ne cesse l'eau qui départ
» de l'océan de courir par cette gueule par cours hastifs;
» puis, quand elle l'a passée, elle fait un pelage en ma-
» nière d'un grand estang qui se départ par plusieurs
» ports et havres, etc. »

Ptolémée place près du promontoire Gobœum le port Stalliocan, *portus Staliocanus.* Cet habile géographe, en parcourant la côte de Bretagne, depuis la Loire jusqu'à l'entrée de la Manche, s'exprime de la sorte : « Pour ce » qui regarde la côte qui va au septentrion et tourne » vers la mer Britannique, je la décrirai telle qu'elle est : » après le promontoire Gobœum, on trouve le port Stal- » liocan », dont le nom est entièrement breton, et signifie station ou relâche de couleur blanche, *stal-lioncan*, à cause de la terre talqueuse et du sable blanc qui borde son rivage et qui l'a souvent fait confondre avec une anse ou rade forraine, nommée par la même raison l'anse des Blancs-Sablons. Mais le Stalliocan était placé en deçà, entre le Conquet et l'abbaye de Saint-Matthieu, où l'on trouve encore, de nos jours, le *porz* Liocan, qui rappelle l'ancien nom du vieux port des Agnotes. On y voyait, en 1694, des restes de quais rongés par la mer, et quelques anneaux de cuivre propres à amarrer les navires. Il fallait que ce port en reçût de très-grands, puisque ces anneaux étaient élevés de plus de deux toises au-dessus des plus hautes marées. On montrait autrefois à Saint-Matthieu des pierres qui provenaient de ces anciens quais, et qui s'enflammaient aisément à l'approche du feu.

On comptait jusqu'à trente îles dans la contrée d'Aginense, huit le long des côtes, huit dans l'archipel d'Ouessant, six dans l'archipel d'Aberbenoit et huit dans l'archipel d'Abervrak.

Les premières portent les noms de Beniguet, Ségal, Mellon, Saint-Laurent, Yock, Kerbras, Enez-quer, Enez-hir; les secondes, Quéménez, Triclen, Molènes, Balanec, Chiminal, Bannec, Heussa (Ouessant) et Keller; les troisièmes, Enez-bec, Trévors, Garo, Équennoc, Tariec et Kerguen; les quatrièmes, Croaz, Enezhir, Bilon, Erhe, Saint-Agadou, Enezar, Verhez (l'île de la Vierge) Vallen et Vennan.

Les plus considérables de ces îles sont celles d'Ouessant, de Molènes et de Béniguet. Les plus célèbres : l'île d'Ouessant, celle de la Vierge et l'île de Beniguet.

Tout le monde sait aujourd'hui que les îles d'Armorique, et particulièrement celles des peuples Ossismiens, jouissaient dans l'ancien temps d'une grande célébrité; Pomponius Mela parle des prêtresses ou vestales de l'île de Sein, qui prédisaient l'avenir à ceux qui venaient les consulter; qui pouvaient se métamorphoser en toutes espèces d'animaux, soulever et calmer les mers, guérir les maux les plus opiniâtres et hâter le printemps par leurs chants mystérieux. On verra plus tard que les îles d'Aginense étaient, suivant Plutarque, la demeure des génies; que Démétrius en fait le séjour des héros, et que c'était là qu'était placé l'Elysée des anciens.

Artémidore, qui nous a déjà entretenus des Agnotes, assure que, dans une île voisine de la Bretagne, on rendait à Cérès et à Proserpine sa fille, le même culte que dans la Samothrace, c'est-à-dire, d'après Plutarque, qu'on y adorait la terre et la lune : « Car l'une, Cérès, » est la Terre, dame et maîtresse de ce qui est sur la » terre; et l'autre est la Lune, et s'appelle par ceux qui » sont habitants en la lune, Coré ou Proserpine. » Le même auteur ajoute avec Homère, que cette île était située dans les Champs-Elysées, au bout du monde, c'est-à-dire à Saint-Matthieu :

Elysium in campum, quà terræ terminus exstat.

Cette île est celle de la Vierge, Enez-ar-Verhez, sur la côte d'Aginense, ou, si l'on veut, dans l'Archipel d'Arbervrack. Elle est placée, en hiver, sous un ciel noir et pluvieux, ce qui convient au culte de la Lune, Coré ou Proserpine, ainsi que l'apprend Rollin. « Il y avait, dit-il, » chez les Carthaginois deux divinités qui étaient particu- » lièrement adorées à Carthage : la première était la déesse

» Céleste, appelée aussi Uranie, qui est la lune ou la
» vierge, dont on implorait le secours dans les grandes
» calamités, surtout dans les sécheresses pour obtenir de
» la pluie : *ista Virgo Cœlestis*, dit Tertullièn, *pluviarum*
» *pollicitatrix*.... S.t Augustin parle souvent aussi de
» cette divinité : Céleste, dit-il, autrefois régnait sou-
» verainement à Carthage, qu'est devenu son règne depuis
» Jesus-Christ? *Regnum Cœlestis quale erat Cartha-*
» *gini! ubi nunc est regnum Cœlestis?* »

Le culte des faux-dieux ayant été aboli, et l'Evangile étant venu éclairer les hommes sur leurs véritables croyances, cette île profane devint le séjour de vénérables cénobites, qui y vécurent long-temps dans le recueillement, la prière et l'abstinence; mais leur nombre s'étant accru, et l'île ne pouvant plus leur suffire, ils la quittèrent pour aller fonder ailleurs trois couvents, entr'autres, celui des Anges, sur la baie du même nom, comme l'écrit le Père de Gonzague dans son livre *De ortu et progressibus Seraphicæ religionis*. « Les anciens Pères de cette pro-
» vince, dit cet auteur, construisirent dans une île que
» l'on appelle en latin la Vierge, *Virgo*, et qui est au-
» jourd'hui sous la juridiction de l'évêque de Léon, un
» couvent fort modeste; mais ce lieu étant devenu très-
» incommode et presque inhabitable par sa stérilité, ces
» bons pères l'abandonnèrent pour aller fonder ailleurs
» trois couvents; ce qui donna lieu, parmi les moines, à
» ce proverbe : *la Vierge a mis au monde trois enfants;*
» *mais ensuite elle s'est vue délaissée et est devenue sté-*
» *rile*; c'est-à-dire, que cette île a produit trois couvents
» et qu'après cela elle s'est trouvée, comme autrefois,
» dépourvue d'habitants. » *Construxerunt antiquiores hujus Provinciæ patres, in insulâ maritimis undiquè cinctâ fluctibus (quæ latinè Virgo appellatur, subestque juridictioni episcopatûs Leonensis) ex humili materiâ conventum, cumque is, ob prefatæ insulæ sterilitatem, in commodus omninò atque ad habitandum ineptus locus evasisset, eo relicto, tres alios aliis in locis sibi construendos curarunt : hinc natum est inter fratres proverbium : Virgo peperit tres, et posteà infirmari cœpit et fuit derelictâ et sterilis, idest, insula peperit tres conventus, posteaquè mansit sicut et anteà habitationibus destituta.*

Les deux autres îles de *Beniguet* et d'*Ouessant* annoncent également, par le nom seul qu'elles portent, qu'elles ont été consacrées au culte des faux dieux; le nom d'*Enez-Beniguet* veut dire *l'île bénie* ou *l'île benoite* en vieux français. L'anse et la rivière de *Beniguet* ou l'*Aber-Beniguet* n'ont pas d'autre origine. *Aber-Beniguet* signifie *havre bénit*. Les anciennes et les nouvelles cartes les désignent sous le nom breton-français d'*Aber-Benoît*.

Quant à l'île d'*Ouessant*, c'était celle du *Dieu-Saint*: *doué sant*, dont on a fait d'*Ouessant*, nom qui lui vient de ce qu'elle était consacrée à Saturne, l'un des dieux des Agnotes, comme il l'était des vieux Carthaginois.

Homère et Plutarque donnent à cette île le joli nom d'*Ogygie*, et la placent où elle est encore, au couchant, sur les derniers rivages de la Gaule, aux dernières extrémités du monde, aux Hespérides, aux champs de l'Elysée. *Elysium in campum*, etc.

« Il y a, dit Plutarque, d'après Homère, trois îles distinctes situées au couchant (les îles d'Ouessant, de » Molènes et de Beniguet), dans l'une desquelles, suivant » une tradition des barbares du pays, Saturne est détenu » prisonnier par Jupiter, qui a commis, pour la garde de » son père et pour celle de la mer adjacente qu'on nomme » Saturnienne, le géant *Ogygius* ou *Briarée*. Les côtes » du continent voisin sont habitées par des Grecs qui » s'étendent le long d'un golfe (la rade de Brest ou celle » des Anges), non moins grand que les Palus Méotides. » Plusieurs voyageurs ont vu dans cette île des génies et » conversé avec eux. Saturne lui-même y est couché et » endormi dans l'antre profond d'un rocher aussi bril- » lant que l'or. Jupiter lui a donné le sommeil au lieu » de chaînes. Au-dessus du rocher, on voit voltiger des » oiseaux qui lui apportent de l'ambroisie, dont l'odeur, » qui semble sortir de ce rocher comme d'une source, » remplit toute l'île d'un parfum délicieux. Saturne a pour » ministres les génies, qui le servent assiduement; ils » étaient ses ministres et ses amis dans le temps qu'il ré- » gnait sur les dieux et sur les hommes. »

Saturne était, après Céleste, la seconde divinité honorée par les Agnotes et les Carthaginois, ainsi qu'on

va le voir : « La seconde divinité des Carthaginois, dit
» encore le bon Rollin, était Saturne, à qui l'on offrait
» des victimes humaines. Il est connu dans l'Ecriture
» sous le nom de *Moloch* et *Molach*, et son culte était
» passé de Tyr à Carthage. Philon cite un passage de
» Sanchoniaton, où l'on voit que c'était une coutume à
» Tyr que, dans les grandes calamités, *les rois immo-*
» *lassent leurs fils* pour appaiser la colère des dieux. On
» brûlait d'abord inhumainement ces enfants, soit en
» les jetant au milieu d'un brasier ardent, tels qu'étaient
» ceux de la ville d'Ennon, dont il est si souvent parlé
» dans les livres saints, soit en les enfermant dans une
» statue de Saturne qui était toute enflammée. Pour
» étouffer les cris que poussaient ces innocentes victimes,
» on faisait retentir, pendant cette barbare cérémonie,
» le bruit des tambours et des trompettes. Les mères se
» faisaient un honneur et un point de religion d'assister
» à ce cruel spectacle, l'œil sec et sans pousser aucun
» gémissement. S'il leur échappait quelque larme ou
» quelque soupir, le sacrifice en était moins agréable à
» la divinité et elles en perdaient le fruit. Elles portaient
» même la fermeté d'âme ou plutôt la dureté et l'inhu-
» manité jusqu'à caresser elles-mêmes et baiser leurs
» enfants pour appaiser leurs cris, de peur qu'une victime
» offerte de mauvaise grâce et au milieu des pleurs, ne
» déplût à Saturne : *blanditiis et osculis comprimebant*
» *vagitum, ne flebilis hostia immolaretur.* »

Diodore de Sicile rapporte un exemple de cette cruauté qui fait frémir : « Dans le temps, dit-il, qu'Agathocle
» était près de mettre le siège devant Carthage, les ha-
» bitants de cette ville se voyant réduits à la dernière
» extrémité, imputèrent leur malheur à la juste colère
» de Saturne contre eux, parce qu'au lieu des enfants
» de la première qualité qu'on avait coutume de lui
» sacrifier, on avait mis frauduleusement à leur place
» des enfants d'esclaves et d'étrangers ; pour réparer cette
» faute, ils immolèrent à Saturne deux cents enfants
» des meilleures maisons de Carthage. »

On retrouve dans nos annales et nos traditions bretonnes, les traces de ce culte abominable. C'est ainsi, par exemple, que la tradition rapporte qu'on brûlait autrefois, du temps du paganisme, des enfants à la mamelle

sur une pierre rouge, dans le canton de *Rumengol*, dont le nom signifie aussi la *pierre rouge de la peste* (1).

L'Ecriture sainte donne à Saturne le nom de *Molach*, nom qui s'est conservé dans celui d'une antique et illustre famille de Bretagne ; celle de *Molach*, dont la devise bretonne était *gric d'a Molàch !* c'est-à-dire, *Silence à Molach*, ou silence à Saturne ! ce qui rappelle l'ordre cruel donné aux mères de garder le silence pendant le sacrifice de leurs enfants.

Enfin, la tradition et l'histoire rapportent qu'on pratiquait ces usages parricides et sacriléges sur les rivages de l'Abervrack, et sur ceux de l'Aberbenoît ou le hâvre bénit, et dans l'île d'Ouessant, où Saturne qu'on nomme aussi Esus avait ses trophées et son temple (2).

En effet : « Le R. P. Grégoire de Rostrenen, dit Dom » Louis Le Pelletier, dans son *dictionnaire breton*, au » mot *Keini*, page 474, m'a appris qu'auprès d'Abervrack, » petit port de mer en Léon, il y a un lieu dit *Keinanén*, » c'est-à-dire *lamentation*, et que la tradition du pays » est que l'on y sacrifiait autrefois à une fausse divinité de » petits enfants qui, comme leurs mères présentes, gémis» saient, et se lamentaient avec elles. »

Le R. P. Grégoire, à son tour, s'exprime de la sorte dans son *dictionnaire français-breton*, au mot *lamentation*, *queinvan*, page 560 : « Le port de Lamentation » était le nom d'Abervrack du temps du paganisme, à » cause que tous les mois on y sacrifiait un enfant à la » mamelle à une fausse divinité. *Porz Aber-vrack, é* » *goéled Léon, a c'halvet tro-all porz queinvan, drén* » *a beeg ma lazet eno bep mis eur buguel bihan oud an* » *vronn en Enor da un divinité faos a adoret el lec'h-zé.* »

Pierre Le Bault, historien breton, rappelle aussi « ceste » ancienne coustume pour les enfants de chascune maison » immolés au port nommé *Kaynnen*, qui signifie *lamen*» *tation*, pour ce que là faisaient les mères complaintes » de leurs enfants départis d'elles. »

On voit du moins par ces passages que les mères de

---

(1) Rumengol est une chapelle près du Faou, célèbre depuis long-temps par les pélerinages qu'on y fait au mois de juin.

(2) Saint-Foix, *Essais sur Paris*, t. 2, p. 59, à la note, Thévenard, *Mémoires relatifs à la Marine*, t. 2, p. 64 et 67. Il y donne la description de l'ancien temple de Saturne.

Tolente étaient bien plus sensibles que celles de Carthage.

Mais ce n'est pas seulement les fils des simples particuliers qu'on immolait à Saturne dans cette contrée, on lui offrait encore en holocauste les enfants mêmes des rois, comme l'apprend la chronique de S. Riock, où le grand roi Bristokus, monarque d'Aginense, fait immoler à ce dieu le fils unique du roi Elhorn, son tributaire, qui se noie de désespoir dans la rivière de Dourdoun. Le chroniqueur ajoute que le roi Bristokus avait fait un édit pour ces sortes de sacrifices.

Après cela, j'ai recueilli les traditions qui constatent que c'est dans les îles d'Aginense que les anciens plaçaient leur Elysée ou le séjour des bienheureux. C'était même une opinion si bien accréditée en Bretagne, dans le XIV[e] siècle, que le pape Clément VI ayant donné à Louis d'Espagne les îles Fortunées comme un fief de l'Eglise, l'ambassadeur breton à la cour de Rome en prit aussitôt l'alarme, partit brusquement d'Avignon, où les Papes résidaient alors ; et courut en apporter la nouvelle dans sa patrie : toute la Bretagne et l'Angleterre se crurent menacées et se préparèrent à une vigoureuse résistance.

Tzetzez dans son commentaire sur Lycophron, dit qu'Hésiode, Homère, Euripide, Plutarque, Dion, Procope, Philostrate et plusieurs autres, s'accordent à placer les îles des Bienheureux dans la Mer Océane. (1) Mais le témoignage isolé de cet auteur ne serait pas d'un grand poids, s'il ne paraissait, d'ailleurs, par des passages formels de Plutarque et de Procope, que les anciens mettaient réellement le paradis dans les îles voisines de la Bretagne. Voici le passage de Plutarque : (2) « Démétrius, dit cet » auteur, a laissé par écrit qu'entre les iles voisines de » la Bretagne, il y en a quelques-unes de désertes que » l'on appelle les *îles des génies et des héros* ; qu'il suivit » un jour, par curiosité, un *Roi* qui s'embarquait pour » la plus voisine de ces îles désertes ; qu'ils n'y trouvèrent qu'un petit nombre d'habitants qui vivaient dans » une pleine sécurité, parce que *les Bretons les tenaient*

(1) pages 123. 124. Eustath. Ad Dion. Perieg, v. 54, p. 91.

(2) *De Oraculorum defect.*, t. 2, p. 419. *Euseb. Prop. Evang.*, t. 5, c. 17, p. 207.

» *pour sacrés*; qu'aussitôt qu'ils eurent débarqué dans » l'île, il s'éleva une violente tempête, accompagnée de » différents prodiges, de coups de vents et de tourbillons » de feu; qu'après que la tempête fut appaisée, les habi- » tants de l'île lui dirent qu'il venait de mourir quelque » grand personnage : car, ajoutaient-ils, de même qu'une » lampe allumée n'incommode personne pendant qu'elle » éclaire, tandis qu'elle répand une odeur désagréable » quand elle vient à s'éteindre, de même aussi les grandes » âmes brillent, pendant leur vie, d'une clarté agréable » et bienfaisante; mais quand elles viennent à s'éteindre » et à périr, elles excitent souvent, comme cela vient » d'arriver, des vents et de la grêle. D'autres fois, elles » infectent l'air de vapeurs pestilentielles. On leur racon- » ta encore qu'il y avait dans ces contrées une île (l'île » d'Ouessant), où le géant Briarée gardait Saturne qu'il » tenait enchaîné en le faisant dormir, et qu'il avait au- » tour de lui plusieurs génies pour le servir. »

Le passage de Procope est encore plus précis en ce qu'il indique le vrai lieu de la scène, en disant que la côte voisine de ces îles était soumise aux Francs. Or, nous savons par l'ancienne vie latine de S. Paul-de-Léon, que les savants regardent comme authentique, et dans laquelle les historiens français ont pris la preuve de la souveraineté de Clovis et de ses successeurs sur la Basse-Bretagne, que le pays de Léon et celui d'Aginense étaient précisément, à l'époque où écrivait Procope, sous la domination de Childebert qui, en créant l'évêché de Léon, y avait compris les cantons d'Aginense et de Léon, *Agnensem, Leonensemque pagos*. (1)

« En conséquence, dit l'historien Procope, on prétend » dans cette contrée que les âmes des morts sont portées » dans les îles de la Bretagne; je vais rapporter la chose » de la manière que les gens du pays me l'ont racontée » fort souvent et fort sérieusement, quoique j'aie beaucoup » de penchant à croire que la chose ne se passe qu'en » rêve. Le long de la côte opposée à ces îles, il y a plu- » sieurs villages occupés par des pêcheurs, par des labou- » reurs et par des marchands. *Soumis aux Francs*, *ils*

(1) *Relandus*, 1.º *Mart.* Danville, notice de la Fr. V.º, *Agnotes*.

» *ne leur paient aucun tribut, et on ne leur en a jamais*
» *imposé.* Ils prétendent en avoir été déchargés, parce
» qu'ils sont obligés de conduire tour-à-tour les âmes
» dans ces îles. Ceux qui doivent faire l'office de la nuit
» suivante, se retirent dans leurs maisons d'abord qu'il
» fait obscur, et se couchent tranquillement en attendant
» les ordres de celui qui a la direction du trajet. Vers
» le minuit, ils entendent quelqu'un qui frappe à leur
» porte et qui les appelle tout bas. Sur le champ ils
» sortent de leurs lits, et courent vers la côte, sans savoir
» quelle est la cause secrète qui les y entraîne. Là, ils
» trouvent des barques vides, et cependant si chargées,
» qu'elles s'élèvent à peine au-dessus de l'eau d'un tra-
» vers de doigt. En moins d'une heure, ils ont conduit
» ces âmes dans les îles. Ils se retirent aussitôt que les
» âmes sont descendues des barques, qui deviennent alors
» si légères, qu'elles effleurent à peine l'eau. Ils ne voient
» personne, ni pendant le trajet, ni dans le débarquement;
» mais ils entendent, à ce qu'ils disent, une voix qui
» articule à ceux qui reçoivent les âmes, le nom des per-
» sonnes qui étaient sur les barques, avec le nom de leurs
» parents et l'indication des charges dont ces personnes
» avaient été revêtues. S'il y avait des femmes dans les
» barques, la voix déclarait le nombre de maris qu'elles
» avaient eus. » (1)

C'est aussi dans cette contrée qu'Ulysse, le sage Ulysse, au rapport de Claudien, rendit ses pieux devoirs aux mânes de ses pères : « Sur les bords lointains où la Gaule
» voit expirer les flots de l'Océan et mourir ses rivages,
» Ulysse, dit-on, après de sanglantes libations, troubla
» jadis le silence des ombres. Dans ces lieux, le laboureur
» entend sans cesse les accents plaintifs, les frémissements
» légers des mânes dont le vol sillonne les airs; à ses
» regards éperdus s'offrent à chaque instant de pâles fan-
» tômes, des spectres hideux. C'est de là que Mégère a
» pris son essor. Soudain sa vue ternit les rayons sereins
» du soleil; ses hurlements sinistres déchirent la céleste
» voûte; dans ses repaires lointains, la Bretagne a frémi;
» la terre s'est ébranlée sous les pieds du Senonnais; la

---

(1) De bell. goth., l. 4; c. 20 et ex illo Tzetzez ad Lycoph. 123.

» mer, repliée sur elle-même, fixe sa mobile surface, et
» de sa main glacée le Rhin laisse échapper son urne. »

Est locus extremum qua pandit Gallia littus,
Oceani prætentus aquis, ubi fertur Ulysses,
Sanguine libato, populum movisse silentûm.
Illic umbrarum tenui stridore volantûm
Flebilis auditur quæstus, simulacra coloni
Pallida defunctasque vident migrare figuras
Hinc Dea prosiliit, Phœbique egressa serenos
Infecit radios, ululatuque æthera rupit
Terrifico, sensit ferale Britannia murmur;
Et Senonum quatit arva fragor, revolutaque Thetis
Substitit, et Rhenus projectâ torpuit urnâ.

Homère raconte aussi qu'Ulysse fut retenu sept ans plus loin dans l'une de ces îles, habitée par la nymphe Calypso (1). C'est donc en Aginense que cette déesse ne pouvait ensuite se consoler du départ de son amant. C'est là que dans sa douleur « elle se trouvait malheureuse » d'être immortelle, sa grotte ne résonnait plus de son » chant; les nymphes qui la servaient n'osaient lui parler; » elle se promenait souvent seule sur les gazons fleuris, » dont un printemps éternel bordait son île. Mais ces » beaux lieux, loin de modérer sa douleur, ne faisaient » que lui rappeler le triste souvenir d'Ulysse qu'elle y » avait vu tant de fois auprès d'elle. Souvent elle demeu- » rait immobile sur le rivage de la mer qu'elle arrosait de » ses larmes, et elle était sans cesse tournée vers la côte » où le vaisseau d'Ulysse, fendant les ondes, avait dis- » paru à ses yeux. »

Lucien et d'autres voyageurs vinrent également, plusieurs siècles après, relâcher dans les îles des génies et des héros où régnait toujours le même printemps. L'haleine des zéphyrs ne s'y faisait sentir que pour répandre le parfum des fleurs; un nouveau soleil et de nouveaux astres n'y étaient jamais voilés de nuages. Des bocages embaumés, des bois de rosiers et de myrtes couvraient de leurs ombrages frais les ombres fortunées. Le rossignol avait seul le droit d'y chanter ses plaisirs, et il n'était interrompu que par les voix touchantes des grands poètes

(1) Rien de mieux avéré que les voyages d'Ulysse dans cette partie de l'Océan, Tacite et Solin en font foi, et l'on a trouvé même dans une de ces îles un autel sur lequel il était écrit qu'Ulysse y avait séjourné *parmi ses longues erreurs*.

et des musiciens célèbres. Le Léthé y coulait avec un doux murmure, et ses ondes y faisaient oublier les maux de la vie. Une terre toujours riante y renouvelait ses productions trois fois l'année et présentait alternativement ou des fleurs ou des fruits. Plus de douleurs, plus de vieillesse ! On conservait éternellement l'âge où l'on avait été le plus heureux. Là, on goûtait encore les plaisirs qui avaient flatté durant la vie. L'ombre d'Achille faisait la guerre aux bêtes féroces et Nestor y contait ses exploits. « Comme nous marchions, dit Lucien, à travers » une prairie émaillée de fleurs, nous rencontrâmes des » gardes qui nous enchaînèrent avec des guirlandes de » fleurs (il n'y avait pas dans l'île de plus forts liens). » On nous conduisit vers le chef de la contrée. Durant le » chemin, on nous apprit que nous étions dans l'île des » Bienheureux, gouvernée par le Crétois Rhadamanthe. » Déjà nous étions arrivés à son tribunal. Notre cause » fut placée la quatrième. La première qui fut jugée » avant la nôtre était celle d'Ajax, fils de Télamon : il » s'agissait de savoir s'il serait reçu dans la compagnie » des héros ; son accusateur alléguait que, dans un accès » de fureur, il s'était donné la mort à lui-même. Après » bien des discours tenus de part et d'autre, Rhadamanthe décida qu'on lui ferait boire de l'ellébore et qu'on » le remettrait entre les mains d'Hypocrate, jadis médecin de Cos, pour que celui-ci le guérît de sa folie. La » seconde était une question d'amour. Thésée et Ménélas » se disputaient la possession d'Hélène, et chacun d'eux » voulait être son époux ; mais Rhadamanthe prononça » en faveur de Ménélas, à cause des travaux et des dangers auxquels son hymen l'avait exposé. D'ailleurs, » Thésée ne pouvait manquer de femme ; il avait l'amazone et les filles de Minos. La prééminence fut le sujet » de la troisième cause, qui divisait Alexandre, fils de » Philippe, et Annibal le Carthaginois. Le pas fut accordé à Alexandre, et on lui éleva un trône auprès de » l'ancien Cyrus, roi de Perse. Notre tour vint enfin, » et l'on nous fit approcher du tribunal. Rhadamanthe » nous demanda pour quelle raison étant encore en vie, » nous étions venus en ces lieux sacrés : alors nous » racontâmes nos aventures. Il nous ordonna de nous » retirer à l'écart, et délibéra long-temps sur notre

» affaire avec les autres juges. Ils sont en grand nombre,
» et parmi eux est Aristide l'Athénien, surnommé le Juste.
» Enfin il prononça son arrêt : il portait que nous subi-
» rions, après notre mort, la peine due à notre curiosité
» et à notre voyage indiscret, mais que, pour le présent,
» il nous serait permis de rester un certain temps dans
» l'île, de partager les plaisirs et la société des héros;
» mais que ce temps expiré, nous serions obligés de nous
» en aller. Le terme de notre séjour n'était que de sept
» mois. A peine Rhadamanthe eut-il cessé de parler,
» que les guirlandes dont nous étions enchaînés tom-
» bèrent d'elles-mêmes ; nous fûmes libres, et l'on nous
» conduisit au banquet des bienheureux. »

Lucien donne ensuite quelques détails sur ce banquet, où l'on chanta les vers d'Homère. Ce poète était dans le séjour de la félicité et se trouvait placé au repas à la droite d'Ulysse. On exécuta aussi des chœurs de danse formés par de jeunes garçons et de jeunes filles. Ces chœurs étaient conduits par Eunomus de Locres, Arcion de Lesbos, Anacréon et Stésicore. On voyait ce dernier dans l'île Fortunée ; il avait fait sa paix avec Hélène. Quand les musiciens eurent cessé de chanter, ce premier chœur fut suivi d'un second, composé de cignes, d'hirondelles, de rossignols, et les arbres conduits par les vents les accompagnèrent en jouant de la flûte. Ce qui contribuait le plus au plaisir que l'on goûtait dans ce banquet, c'est qu'on y trouvait deux fontaines charmantes : les Ris et la Gaîté jaillissaient de l'une, et de l'autre coulait la Volupté. Chaque convive avant de se mettre à table, buvait à ces deux sources, et passait le reste de la journée dans la joie et dans les plaisirs. Là se trouvaient aussi tous les grands hommes, les demi-dieux et les héros qui portèrent les armes devant Troye, à l'exception du Locrien Ajax que l'on avait précipité dans le séjour des impies. On voyait encore parmi les bienheureux les deux Cyrus, le Scythe Anacharsis, le Thrace Zalmoxis, le roi Numa, Lycurgue, Phocion et Tellus, ces deux vertueux Athéniens, les Sept Sages, excepté Périandre. On y voyait aussi Socrate, fils de Sophronisque, qui passait le temps à babiller avec Nestor et Palamède. Platon était le seul philosophe qui ne fût point en ces lieux ; il habitait, dit-on, la république qu'il s'était formée, et

dans laquelle il vivait suivant ses propres lois. A l'égard d'Aristippe et d'Epicure, on leur déférait les premiers honneurs, à cause de la douceur et des grâces de leur caractère, et parce qu'ils étaient de joyeux convives. Esope le Phrigien se trouvait aussi là; il servait aux autres de bouffon. Diogène de Sinope avait tellement changé de mœurs, qu'il avait épousé la courtisane Laïs, et que souvent, échauffé par l'ivresse, il quittait sa place pour danser et faire toutes les folies qu'inspire le vin. Aucun Stoïcien n'était admis dans ce séjour heureux. On prétendait qu'ils étaient encore occupés à gravir le sommet escarpé qu'habite la Vertu. Tels étaient les principaux convives qui assistaient à ce banquet. De tous les héros c'était Achille auquel on rendait les plus grands honneurs, après lui, Thésée tenait le second rang.

Au bout de six mois, Lucien quitte l'île des Bienheureux; mais avant de se remettre en mer, il éleva une colonne sur le rivage et y grava ces vers :

> Lucien, favorisé par les dieux immortels,
> Est descendu vivant dans l'île Fortunée ;
> Il en a partagé l'heureuse destinée,
> Et retourne joyeux aux foyers paternels.

Ulysse lui remit, à l'insçu de Pénélope, une lettre pour Calypso. Voici quel en était le contenu : « Vous saurez » que lorsque je vous quittai et me remis en mer sur le » petit vaisseau que je m'étais construit, je fis naufrage » à peu de distance de votre île. A peine Leucothoé put- » elle me sauver et me transporter dans l'île des Phéaciens, » qui m'ont reconduit dans ma patrie. J'y ai trouvé ma » femme entourée d'une foule de prétendants qui man- » geaient mon bien et se divertissaient à mes dépens; je » les ai tués tous, et j'ai fini par l'être moi-même par » Télégone, ce fils que j'avais eu de Circé. Je suis à » présent dans l'île des Bienheureux, où je me repens » bien d'avoir quitté la vie agréable que je menais auprès » de vous, et d'avoir dédaigné l'immortalité que vous » m'aviez offerte. A la première occasion, je m'échappe » de l'île et je vais vous trouver. »

A quelque distance de l'île des Bienheureux, Lucien et ses compagnons trouvèrent celle de Calypso et sa grotte, telle qu'Homère l'a décrite. La déesse était occupée à filer de la laine. Il lui remit la lettre, et elle ne l'eut pas

plutôt lue, qu'elle versa un torrent de larmes : après quoi elle invita les voyageurs à se reposer chez elle, et elle les traita avec magnificence. Pendant le repas, elle s'informa beaucoup d'Ulysse et de Pénélope. Elle demanda si cette femme était aussi belle et aussi sage qu'Ulysse s'en était vanté, et les voyageurs répondirent à ses questions tout ce qu'ils crurent capable de lui plaire. Le soir étant venu, ils retournèrent à leur navire pour y prendre du repos, et le lendemain, à la pointe du jour, ils levèrent l'ancre et coururent les mers, sans que nous ayons besoin de dire maintenant quel fut le terme de leur voyage, ils passèrent cependant par l'île de Sein, « peuplée de » femmes parées comme des nymphes, et vêtues de » tuniques blanches qui leur descendaient jusqu'aux » pieds. (1) »

(La suite au numéro prochain.)

LANGUES

GALLOISE ET BRETONNE.

BRETONNE-GALLOISE.	CELTO-BRETONNE	FRANÇAISE.
Amrant	Abrant	Sourcil.
Apostol	Abostol	Apôtre.
Anifail	Anéval	Animal.
Arch-esgob	Arc'heskop	Archevêque.
Arwydd	Arwéz ou Arouéz	Signe.
Arddwrn	Arzourn	Poignet.
Asgel	Askel	Aile.
Asgellog	Askellek	Ailé.
Asglodyn	Askleùden ou Askloéden	Copeau.
Asgcorn	Askourn	Os.
Afallen	Avalen	Pommier.
Awelog	Aoélek	Venteux.
Bedydd	Badez	Baptême.
Bedyddio	Badezi ou Badéza	Baptiser.
Balch	Balc'h	Fier.
Balchder	Balc'hder	Fierté.

(1) Lucien.

Baich	Béac'h	Fardeau.
Boddi	Beûzi	Noyer.
Bedd	Béz	Tombeau.
Bucoch	Bioc'h ou Buoc'h ou Buc'h	Vache.
Bys	Biz	Doigt.
Blâs	Blaz	Goût.
Blaidd	Bleiz	Loup.
Bloneg	Blonek	Oing.
Bôch	Boc'h	Joue.
Bwch	Bouc'h	Bouc.
Braich	Bréac'h	Bras.
Brawd	Breûr	Frère.
Brith	Briz	Marqueté.
Bywyd	Buez ou Buhez	Vie.
Cadair	Kador	Chaise.
Caled	Kalet ou Kaled	Dur.
Cannu	Kanna	Blanchir.
Cennad	Kennad	Message.
Carn	Karn	Corne.
Carw	Karó ou Karo	Cerf.
Castell	Kastel	Château.
Cawel	Kavel	Berceau.
Cegin	Kegin	Cuisine.
Cylch	Kelc'h	Cercle.
Cylchu	Kelc'hia	Cercler.
Cymmysg	Kemmesk	Mélange.
Cymmysgu	Kemmeski ou Kemmeska	Mélanger.
Cefnder	Kenderf ou Kendero	Cousin.
Cynt	Kent	Avant.
Cyrch	Kerc'h	Avoine.
Cerdded	Kerzout	Marcher.
Cyfran	Kéoran	Part.
Ci	Ki	Chien.
Cig	Kik ou Kig	Viande.
Cigydd	Kiger	Boucher.
Ceiliog	Kilek ou Kilok	Coq.
Claf	Klanô ou Klan	Malade.
Clawdd	Kleûz	Fossé.
Cloddio	Kleuza ou Kleûsia	Fossoyer.
Clywed	Klevout	Entendre.
Cleddyf	Klézé ou Klézef	Epée.
Cloch	Klóc'h	Cloche.
Coed	Koat ou Koad	Bois.
Colli	Kolla	Perdre.
Colledigaeth	Kolledigez	Perdition.
Cymmylog	Kommoulok	Nuageux.
Corph	Korf	Corps.
Colommen	Koulm	Pigeon.
Côf	Koun	Mémoire.
Crêd	Kréden	Croyance.
Credu	Kredi ou Kridi	Croire.
Crynnu	Kréna	Trembler.

Crwnn	Krenn	Rond.
Crys	Krès ou Kréz	Chemise.
Crib	Krib	Peigne.
Croes	Kroaz	Croix.
Croen	Kroc'hen	Peau.
Creadur	Krouadur	Créature.
Creawdr	Krouer	Créateur.
Crymmu	Kroumma	Courber.
Coron	Kurunn ou Kurunen	Couronne.
Cudd	Kûz	Cache.
Cuddio	Kûza	Cacher.
Dant	Dant	Dent.
Darn	Darn	Pièce.
Digymmysg	Digemmesk	Sans-Mélange.
Disgyn	Diskenn	Descente.
Disgybl	Diskibl	Disciple.
Diflas	Diblaz	Sans goût.
Dyled	Dlead	Devoir.
Dyledwr	Dléour	Débiteur.
Drws	Dòr	Porte.
Dwfn	Doun	Profond.
Drwg	Drouk ou Droug	Mal.
Dû	Dû	Noir.
Elfen	Elfen	Elément.
Esgob	Eskop	Evêque.
Esgobaeth	Eskoped	Episcopat.
Ffagod	Fagod	Fagot.
Ffydd	Feiz	Foi.
Fflam	Flam	Flamme.
Ffòl	Foll	Fou.
Ffrwyth	Frouez	Fruit.
Ffrwytho	Frouéza	Fructifier.
Galluog	Galloudek	Puissant.
Genau	Génou	Bouche.
Glasu	Glaza	Verdir.
Gwlyb	Gléb	Mouillé.
Gwlanog	Gloanek	Laineux.
Gôf	Gôf ou Gov	Forgeron.
Gorlanw	Gorlanô ou Gourlanô	La pleine mer.
Goleu	Goulou	Lumière.
Gwddf ou Gwddwf	Gouzouk ou Gouzoug	Cou.
Gwadd	Gôz	Taupe.
Gwaed	Gwad ou Goad	Sang.
Gwanhâu	Gwana	Affaiblir.
Gwasg	Gwask	Presse.
Gwasgu	Gwaska	Presser.
Gwythen	Gwazien	Veine.
Gwely	Gwelé	Lit.
Gwell	Gwell ou Gwelloc'h	Meilleur.
Gwellau	Gwellaat	Amender.
Gwynn	Gwenn	Blanc.
Gwynt	Gwent	Vent.

Gwynfydedig	Gwenvidik	Heureux.
Gwialen	Gwialeu	Verge.
Gwin	Gwin	Vin.
Gwenith	Gwiniz	Froment.
Gwir	Gwir	Vrai.
Gwisg	Gwisk	Vêtement.
Gwisgo	Gwiska	Vêtir.
Hên	Hen	Vieux.
Hir-hoedl	Hir-hoal	Longévité.
Hïr	Hir ou Hirr	Long.
Hollalluog	Holl c'halloudek	Tout-Puissant.
Hwyad ou Hwuad	Houad	Canard.
Jachâu	Iac'haat	Guérir.
Jachus	Iac'huz	Sain.
Llawenhau	Laouénaat	Réjouir.
Llafaru	Lavaroût	Discourir.
Llaeth	Léaz	Lait.
Llaith	Leiz	Humide.
Llawn	Leûn	Plein.
Llawnder	Leûnder	Plénitude.
Lliw	Liou ou Lio	Couleur.
Lliwio	Livu	Colorer.
Llythr ou Llythyr	Lizer	Epître.
Llythyren	Lizéren	Lettre.
Mab	Mab ou Map	Fils.
Magu	Maga	Nourrir.
Malu	Mala	Moudre.
Mantel	Mantel	Manteau.
Medi	Medi ou Midi	Moissonner.
Megin	Megin	Soufflet.
Mêl	Mél	Miel.
Merch	Merc'h	Fille.
Merthyr	Merzer	Martyr.
Merthyru	Merzéria	Martyriser.
Moel	Moal	Chauve.
Morthwyl	Morzol	Marteau.
Mygu	Mouga	Etouffer.
Nadolig ou Natalig	Nédelek	Noël.
Nemmawr	Némad ou Némeûr	Peu.
Nessâu	Ne-aat	Approcher.
Nofio	Neúi ou Neúni	Nager.
Nyddu	Neza	Filer.
Noeth	Noaz	Nu.

NOMS DES MOIS.

Ionawr	Genver	Janvier
Chwefror	C'Houévrer	Février.
Mawrth	Meurs	Mars.
Ebrill	Ebrel	Avril.
Mai	Maé	Mai.
Mehefin	Even	Juin.
Gorphenaf	Gouéré	Juillet.

Awst	Eost	Août.
Medi	Gwengôlô	Septembre.
Hydref	Héré	Octobre.
Tachwedd	Dù	Novembre.
Rhagfyr	Kerzu	Décembre.

NOMS DES JOURS DE LA SEMAINE.

Dyddsûl	Disûl	Dimanche.
Dyddllûn	Dilûn	Lundi.
Dyddmawith	Dimeurs	Mardi.
Dyddmercher	Dimerc'her	Mercredi.
Dyddiau	Diziou	Jeudi.
Dyddgwener	Digwener	Vendredi.
Dyddsadwrn	Disadorn	Samedi.

D. G.

De la Basse-Indre.

NOTICE SUR OCISMOR.

A M. Edouard RICHER.

Mais j'aperçois d'ici les débris d'un village :
D'un désastre fameux tout annonce l'image.
Quels malheurs l'ont produit ? Avançons, consultons
Les lieux et les vieillards de ces tristes cantons....

(Delille.)

J'ai promis de vous donner quelques détails sur l'ancienne ville d'Ocismor, dont j'ai fait la découverte dans le courant du mois dernier : je m'empresse de satisfaire à cet engagement.

Cette ville, dont les géographes et les historiens ont ignoré jusqu'à ce jour la véritable position, était assise sur le magnifique plateau qu'occupent actuellement les villages de Kérilien, de Coatalec et de Kerargroas, sur la route de Lesnewen à Landiviziau.

Je vous dirai d'abord que cette route, qui partageait l'ancienne ville en deux parties, avait, depuis longtemps fixé mon attention. Des restes d'anciens pavés, des trottoirs, des colonnes milliaires, et je ne sais

quelle empreinte de ravage et de vétusté répandue sur ses ruines m'avaient fait penser que c'étaient les débris d'une ancienne voie romaine; car je ne pouvais y reconnaître l'ouvrage des Bretons, dont l'insouciance héréditaire pour tout ce qui est construction ou réparation de routes, a dû toujours être un obstacle à ce qu'ils se soient occupés de semblables travaux. Le président de Robien m'a depuis confirmé dans cette opinion. « Les chemins publics, dit ce savant, ces grands » chemins, dont on voit encore des restes considérables » en différents endroits de la Bretagne, sont autant de » preuves du soin que les anciens prenaient d'y faciliter le » commerce et les autres communications; mais comme » celui de mer était le seul que connussent les an- » ciens habitants de l'Armorique, leur industrie ne » s'étendait pas jusqu'à la construction des grands » chemins. Ce n'est donc que depuis l'arrivée des Ro- » mains dans ce pays que ces chemins publics ont été » construits. Situés aux extrémités de l'empire, ils n'é- » taient pas, à la vérité faits avec autant d'art et de » soin que les voies Appienne et Trajane aux environs » de Rome; mais tels qu'ils sont, ils démontrent que » la Bretagne ne fut pas indigne des regards de ces » maîtres du monde. »

Cette ancienne voie romaine se dirigeait de Poitiers sur Nantes, Vannes, Carhaix et la Basse-Bretagne. L'itinéraire d'Antonin en fait mention; mais le célèbre d'Anville en a vainement cherché la trace dans ce pays; il s'arrête à Carhaix, ne trouvant pas au-delà de fil conducteur qui le guide vers Tolente, le Port-Liogan et le Promontoire-Gobœum, lieux connus des Romains.

Cette première découverte d'une voie romaine me donne l'idée d'explorer les deux revers de cette route, dans le voisinage de Saint-Derrien, du Boulvas et de Coëtlestrémeur; mais j'avouerai que mes recherches ne furent pas heureuses dans ces endroits : c'était à peu de distance du vallon de Trasnyenkerne, et sur les hauteurs qui le dominent, que je devais plus tard trouver les ruines de l'ancienne cité, et voici comment je parvins à les découvrir :

Le défrichement de la vaste lande de Kermadec sur les limites des communes de Ploudaniel et de Plouné-

venter, me donnant occasion de traverser les villages de Kérilien, de Coatalec et de Kerargroas; je fus surpris des amas de décombres qui couvrent tous les champs de ces villages; je le fus également de l'immense quantité de briques dont la terre était jonchée. En creusant le sol à quelques pouces de profondeur, je ne trouvai que de la brique; j'en rencontrai sur les chemins, dans les fossés, sous les buissons, partout enfin, en si grand nombre, qu'il n'y a peut-être point, dans un rayon d'une lieue, un seul petit espace qui n'en soit pas rempli. Je trouvai en outre, épars çà et là sur la plage, des fragments de vases ornés de fleurs, de guirlandes et autres jolis desseins.

Poussant plus loin mes recherches, j'aperçus dans quelques-uns des ces champs des restes d'édifices, dont l'ancienne distribution m'était encore indiquée par le gazon qui en couvre les ruines. Ici, c'était la trace d'une maison élégante avec son petit jardin; là, s'offraient à ma vue les vestiges d'un hôtel avec son corps-de-logis et ses aîles latérales; près de ces ruines croissaient des plantes et des arbustes qui m'annonçaient d'autres climats que ceux de l'Armorique. Ils avaient survécu aux ravages des hommes et du temps.

Je découvris ensuite l'emplacement du temple de la cité, près de la fontaine d'Icol; plus haut, l'ancien forum; à quelques pas de là la place des Constances. Je découvris également, non loin de la Croix et du Petit-Ruisseau qui séparent les deux communes que j'ai citées, le cimetière d'Ocismor, dans une garenne nommée Diribin, qui s'incline à l'est sur une pente assez douce. Les fouilles que je fis faire dans ces divers endroits me procurèrent beaucoup de briques et des monnaies presqu'effacées. On pouvait cependant y distinguer encore l'effigie des empereurs romains. La fouille la plus curieuse fut, sans contredit, celle de la garenne Diribin, où, dans un seul jour, je trouvai vingt-neuf urnes, contenant des cendres et des ossements; mais on ne put en conserver que dix à douze dans leur entier; les autres se brisèrent à la rencontre de la bêche. Je possède plusieurs de ces urnes qui ressemblent parfaitement à celles dont Montfaucon, Grévius, et les autres antiquaires nous ont donné les

dessins. Elles sont de fabrique romaine, en terre cuite plus ou moins fine, d'un gris clair ou foncé; les unes unies, les autres ornées de raies simples ou croisées, en losanges; du reste, moulées avec soin et même avec une certaine délicatesse; la plus haute a dix pouces; elle était placée avec cinq ou six autres plus petites, au milieu du champ, où, toutes réunies, elles semblaient former une espèce de tombeau de famille. Les autres urnes étaient disséminées. Au bas du champ, on en déterra une en verre très-épais, de couleur d'émeraude, assez semblable aux globes de nos lampes. Elle ne contenait que des débris d'ossements calcinés. Ce devait être, si l'on en juge par l'élégance de la forme, l'urne de quelque personnage éminent de l'ancienne cité.

Après ces découvertes, je crus devoir consulter les vieillards du pays, qui m'apprirent que l'on trouvait fréquemment dans les terres de Coatalec et de Kérilien, particulièrement dans les champs de Brezale et de Bodone, des médailles antiques, des fragments de vases, des armures, des ustensiles de ménage, des pièces de service, des objets d'arts, d'ornements, et je crois même de religion; qu'on y avait trouvé des haches de licteurs, des épées, des couperets en bronze ou en acier, des patères, des chaînes, des bracelets, etc., etc.; qu'un homme de Kérilien, en cherchant un trésor dans son champ, avait dû y rencontrer une coupe en or, et la statue en même métal, d'une petite divinité qui, d'après la description qu'on m'en fit, devait être un hercule armé de sa massue, et couvert de la dépouille du lion de Némée. On me dit en outre que le sol de Kérilien et de Coatalec était tellement rempli de briques, qu'il faudrait plusieurs siècles pour les extraire entièrement de ce terrain; que les tuiles à rebord que j'avais vues avaient servi à couvrir les maisons de l'ancienne ville; que cette ville dont le centre était à l'endroit nommé Creisker (nom qui signifie aussi le milieu de la ville), fut autrefois plus commerçante que ne l'a été depuis celle de Morlaix, aux jours de sa plus grande splendeur; et que les chemins pavés qui traversent ces deux villages en divers sens formaient autant de rues, dont l'une s'ap-

pelle encore la rue du Moulin, et l'autre la rue des Constances.

Ces villageois ont parfaitement raison sur tous ces points, et même sur l'emploi qu'ils assignent à ces briques à rebord et à rigoles : car elles sont de la même nature que celles que Vitruve appelle *Hamatæ Tegulæ*, et qui servaient aux Romains pour couvrir leurs maisons. Quant aux médailles et aux autres antiques dont j'ai parlé, j'en possède quelques-unes, tels que des fragments de vases d'une terre très-fine, et une petite médaille d'argent frappée par l'empereur Antonin, à la mémoire de son prédécesseur.

Il résulte de tous ces monuments, que la ville, qui fait l'objet de cette notice, doit sa fondation aux Romains, et qu'on ne saurait lui donner une origine bretonne, car les Armoricains ignorant l'art de construire les routes, de fabriquer la tuile ou de façonner les métaux, on ne peut leur attribuer ni ces pavés ni ces trottoirs, ni ces colonnes milliaires, ni cette multitude de briques, ni ces urnes cinéraires, ni ces vases, ni ces médailles, ni ces statues, ni les autres antiques dont on fait mention. Tout enfin, dans ces ruines, n'appartient qu'aux Romains.

Les villageois que j'ai consultés ensuite sur le nom de l'ancienne ville, m'ont appris qu'on l'appelait ville contre la mer *oc'h-ar-mor* ou *oc'h-mor*, nom dans lequel on reconnaît celui plus doux d'Ocismor; mais comme cette ville était éloignée de la mer d'environ une lieue et demie, ce n'est pas de ce voisinage qu'elle a pu recevoir son nom, mais de sa position dans le territoire des Ocismiens, dont le nom primitif d'Ocismorii indiquait un peuple maritime.

Au surplus, je maintiens que cette ville ne peut être que celle d'Ocismor, puisque, d'une part, il est reconnu, d'après les notices de l'empire romain, qu'il n'y avait qu'une légion romaine à Ocismor chez les Ocismiens ; et que de l'autre il est certain, d'après l'histoire et la tradition, qu'Ocismor était dans le pays de Léon ; que ce pays ne doit son nom qu'à cette même légion, et qu'enfin l'endroit où je place et cette ville et cette légion est le seul du pays de Léon, où

l'on trouve des preuves du séjour des Romains.

César, après sa victoire sur les Vénètes et les Ocismiens, avait mis chez ces peuples des légions romaines, 60 ans avant J.-C.; c'est là l'époque que j'assigne à la fondation d'Ocismor, que je vois figurer, quelques années après, dans une notice des provinces, rédigée sous l'empereur Auguste.

Je prouve ensuite que cette ville a existé, 1.° en 117 et 138, sous les empereurs Adrien et Antonin, dont on trouve dans les ruines une foule de médailles à l'effigie de ces princes; 2.° en 304 et 361, sous le règne des deux Constances, puisqu'une place et une rue de l'ancienne cité portent encore les noms de rue et de place des Constances.

Je prouve, en dernier lieu, qu'elle existait en l'an 401, puisqu'une autre notice, dressée à cette époque, dit qu'elle était alors la résidence d'un préfet de troupes Maures-Ocismiennes : *Prœfectus militum Maurorum ocismiacorum ocismiis*;

Mais elle fut détruite huit ans après, en 409, par les Armoricains, qui, s'étant soulevés, chassèrent de leur pays les préfets ou magistrats romains et s'établirent en république. Ainsi l'assure Zozime, au livre 6 de son histoire : *Itidem totus ille tractus armorichus coteræque gallorum provinciæ britannos imitatæ, consimili se modo liberârunt, ejectis magistratibus Romanis et sibi quâdam republicâ pro arbitrio constitutâ.* La tradition s'accorde ici avec l'histoire; car on dit dans le pays qu'il y a environ 1400 ans que la grande ville a été ruinée, à la suite d'une révolution qui força les habitants d'Ocismor à quitter la contrée.

Je finis ma lettre en cet endroit, en attendant que d'autres découvertes me fassent reprendre la plume sur le même sujet.

Je suis, etc.

D. MIORCEC DE KERDANET.

8 juin 1829.

FRAGMENTS
TRADUITS DU FAUST DE GOETHE.

(V. la dernière livraison du *Lycée Armoricain*, p. 103).

MÉPHISTOPHÉLÈS, L'ÉCOLIER.

L'Écolier.

Frais débarqué dans cette ville,
Je viens plein de respect et de soumission,
Voir et connaître l'homme habile,
Dont le nom est partout en vénération.

Méphistophélès.

Grand merci de la politesse,
Vous le voyez, mon cher, comme un autre je suis,
Dites-moi, qu'avez-vous appris.

L'Écolier.

Si vous vouliez servir de guide à ma jeunesse,
Je pourrais vous offrir, comme mes cautions,
Le désir de savoir, un sang frais, quelques fonds,
Ma mère ne m'a vu la quitter qu'avec peine,
Or, puisque j'ai tant fait faut-il bien que j'apprenne
Quelque chose d'utile.

Méphistophélès.

Aussi,
Vous ne pouviez ma foi mieux rencontrer qu'ici.

L'Écolier.

Franchement je voudrais déjà vider la place,
Ces salles, ces vieux murs, ces chaires, tout me glace,
Je ne puis m'y faire du tout;
C'est un espace étroit, ténébreux et sans goût,
On n'y voit rien de verd, pas le plus petit arbre,
Et dans ces salles, sur les bancs,
Je suis hommé à perdre les sens;
Je n'entends ni ne vois, je suis tout comme un marbre.

Méphistophélès.

De l'habitude tout dépend,
C'est ainsi qu'un timide enfant,
Dans les commencements repugne, volontaire,
A prendre le sein de sa mère,
Et bientôt avec volupté,

Finit par y puiser la vie et la santé :
De même il en sera du sein de la sagesse,
Chaque jour vous mettrez votre plus grand plaisir
A la sucer avec ivresse.

L'Écolier.

De me suspendre à lui que je sens d'allégresse,
Mais daignez m'enseigner comment y parvenir.

Méphistophélès.

Avant d'aller plus loin expliquez-vous. En somme,
Quelle est la faculté de votre choix, jeune homme.

L'Écolier.

Je voudrais devenir très-savant, et serais
Fort enchanté, je vous le jure
De comprendre le ciel, la terre et ses secrets,
L'art, la science, la nature.

Méphistophélès.

Vous êtes, j'en conviens, grâce à votre sagesse,
Dans le bon chemin ; mais il faut
De la distraction éviter le défaut.

L'Écolier.

Ame et corps, oui, j'y suis ; mais je vous le confesse,
J'aimerais me donner bon temps et liberté
Aux jours de fête dans l'été.

Méphistophélès.

Usez du temps, il fuit avec tant de vitesse ;
Désirez-vous savoir le moyen d'en gagner,
L'ordre pourra vous l'enseigner.
Pour cela, le cours de logique
Est, mon cher, un remède unique.
C'est là que, comme il faut, on vous dresse l'esprit.
On vous l'affublera de bottes espagnoles,
Lourdes, vides de sens, mais grosses de paroles ;
Pour qu'il suive en esclave attentif et contrit
Le droit chemin de la pensée,
Et n'aille pas dans tous les sens
Courir de çà de là, comme les feux errants
Le font dans leur course insensée.
Puis, dans mainte leçon, on vous enseignera
Ce que d'un seul coup-d'œil vous saviez sans grimoire ;
Par exemple on vous déduira
Que pour le manger et le boire
Un, deux, trois est utile et même un fait notoire.
En effet, et c'est bien le cas,
La fabrique de nos pensées
Ressemble absolument à ces métiers à bas,
Où, par un coup de pied les trames sont poussées,
Où la navette incessamment

Va, revient, où les fils inaperçus s'enchaînent,
Et d'un seul coup enfin mille liens proviennent.
Le maître monte en chaire, et là, très-gravement,
Il vient vous démontrer avec force science,
Que le premier étant ceci
Le second est de même essence,
Le troisième partant, le quatrième aussi,
Et que sans le premier et l'autre, le troisième
Ne pourrait exister plus que le quatrième.
Tous les étudiants répandus ici-bas
De ce raisonnement résolvent le problème,
Mais aucun jusqu'ici n'a fabriqué de bas.
Voulez-vous reconnaître et décrire en substance
Quelque objet vivant et certain,
Commencez par chasser d'abord l'intelligence,
Alors vous aurez sous la main
Tous les matériaux ; mais, comble de disgrâce,
D'esprit et de bon sens il faut bien qu'on se passe.
La chimie a cela donne le nom platré
D'*Encheïresin naturæ*.
Et se moque ainsi d'elle-même
Sans le savoir.

L'Écolier.

Fort bien ; mais je n'ai pas compris.

Méphistophélès.

Vous serez de ce beau système
Bientôt au fait, mon cher, quand vous aurez appris
A tout graver, à tout classer dans vos esprits,
D'une manière convenable.

L'Écolier.

De tout ce fatras-là je suis si misérable,
Qu'il me semble que mon cerveau
Parte en éclats sous cent coups de marteau.

Méphistophélès.

Et puis à la métaphysique,
Il faut avant tout vous livrer,
Cette étude vaut bien la peine qu'on s'applique.
Scrutez profondément ce qui ne peut cadrer
Avec l'humaine intelligence,
Et que la chose y soit ou qu'elle n'y soit point,
Tâchez toujours d'avoir à point
Un mot bien plein de redondance.
Pour ce semestre-ci, cherchez premièrement
A régler vos cours sagement.
Vous avez chaque jour, ou du moins je le pense,
Cinq longues heures de leçon ;
Trouvez-vous sur les bancs sitôt le premier son ;
Mais n'y paraissez pas que vous n'ayez d'avance
Eu soin de bien étudier

Chaque paragraphe en entier,
Afin que vous puissiez acquérir l'assurance,
Que dans le cours il n'est rien dit
Qui ne soit justement dans votre livre écrit.
Et néanmoins, mon cher, écrivez sans relâche,
Comme si l'esprit saint vous dictait votre tâche.

L'Écolier.

Vous n'avez pas besoin de me le dire tant,
Par moi-même je sais combien c'est nécessaire,
Car lorsqu'au logis en rentrant,
On rapporte avec soi du noir mis sur du blanc,
On est certain de son affaire.

Méphistophélès.

A quelle faculté, dites, en voulez-vous ?

L'Écolier.

A parler vrai le droit n'entre pas dans mes goûts.

Méphistophélès.

D'honneur, je ne saurais de cette répugnance
Trop vous blâmer, sachant quelle est cette science.
Comme un mal éternel, comme un cancer affreux,
Les décrets et les lois se succèdent sans cesse,
De race en race ils vont, passent de lieux en lieux ;
Vrais fléaux de l'humaine espèce,
Avec eux la raison devient un vrai non sens ;
Le bienfait se change en supplice.
De tes aïeux, voyons, tu dis que tu descends,
Malheur à toi, crains la justice ;
Des droits nés avec nous et de leur action,
Il n'en est du tout question.

L'Écolier.

Vous avez sur cette partie
Encore augmenté mes dégoûts ;
Quel bonheur d'être instruit par vous.
J'aurais quelque penchant pour la théologie.

Méphistophélès.

Je ne voudrais vous égarer,
Mais au fait, dans cette science,
Il est si difficile, il faut tant de prudence
Pour éviter le faux sentier ;
Le poison qui s'y glisse est en telle abondance
Et si subtil aussi, qu'à grand' peine peut-on
Des remèdes connus distinguer ce poison.
Dans ce cas, pour votre bien-être,
Suivez les leçons de quelqu'un,
Et sur la parole du maître,
Jurez contre tous et chacun.
En somme... Tenez-vous aux mots... Je vous le jure,

Vous entrerez alors par une porte sûre
Au temple de la vérité.

L'Écolier.

Mais un mot doit toujours contenir une idée.

Méphistophélès.

Sans doute. Cependant loin d'en être arrêté,
N'ayez aucun souci d'une telle pensée,
Car on manque l'idée alors tout aussitôt,
Afin d'y suppléer se présente le mot. *

L'Écolier.

Pardon si mon caquet vous tue et vous chagrine,
Mais encore une question ;
Ne voulez-vous donc pas dessus la médecine
Me donner quelque notion ;
Me dire un petit mot. Dans le fait, trois années
Sont bien promptement terminées :
Et le champ est si grand ! Suffit d'un examen
Et d'un léger signe de main,
Pour vous mettre en état, sans beaucoup de mérite,
De cheminer tout seul ensuite.

Méphistophélès (à part.)

Je suis las de ce ton sententieux, pédant,
Reprenons notre rôle, ainsi qu'auparavant.
(Haut.)
L'art de la médecine à saisir est facile,
Rien ne l'est plus à mon avis ;
Il faut étudier les grands et les petits,
Et puis laisser aller cette troupe futile,
Où Dieu le veut. En vain vous suez jusqu'au sang
Pour courir après la science ;
Au résumé, chacun n'apprend
Qu'autant qu'il a d'intelligence.
Mais qui sait à profit mettre l'occasion,
Mon ami, c'est là l'homme habile.
Vous n'êtes pas mal fait, assez joli garçon,
Vous ne paraissez pas manquer d'humeur virile ;
Eh bien ! ayez de vous brillante opinion,
Dose d'amour propre solide,
Et vous imposerez à ce monde mouton,
Qui n'aime pas mieux qu'on le guide ;
Près des femmes surtout sachez bien vous pousser,
Afin de pouvoir les conduire,

---

* J'ai cru devoir supprimer comme inutiles et n'offrant qu'un futile jeu de mots, plutôt propre à énerver qu'à développer la pensée, les quatre vers suivants :

Avec eux on bâtit et système et science,
Avec des mots encore on discute fort bien,
A leur aide l'on peut fonder une croyance,
Rien n'est sûr comme un mot, tout le reste n'est rien.

Ce sont leurs maux de nerfs, c'est leur cœur qui soupire,
Et que souvent un rien suffit pour oppresser.
Leurs hélas, leur mélancolie,
Sous tant de grimaces tapie,
A laquelle il faut prudemment
Appliquer, et pour cause, un même traitement;
Et pourvu toutefois que dans votre conduite,
Près d'elle vous gardiez certain tempérament,
Demi leste, demi décent,
Vous les verrez bientôt vantant votre mérite,
Vous trouver un homme charmant.
Un titre cependant doit, quel qu'il soit, n'importe,
Leur montrer que votre art sur les autres l'emporte;
Le bien choisir est l'important.
Et dès l'abord, mon cher, vous pouvez avec elles
Vous permettre cent libertés,
Qu'à peine un autre après longues assiduités,
Ne pourrait hasarder sans les trouver cruelles.
Sans affectation tâtez leur pouls souvent,
Puis, en accompagnant ce geste
D'un coup-d'œil vif et pénétrant,
Parcourez de la main leur taille mince et leste,
Comme pour voir si le corset
Ne pourrait la gâter, faire un mauvais effet.

L'Écolier.

Je vous comprends. Je vois ce que çà signifie.

Méphistophélès.

Mon ami, toute théorie
Est sèche et n'offre que fadeurs;
Mais en tout temps l'arbre de vie
Se couvre de fruits et de fleurs.

L'Écolier.

En vérité, je le confesse,
Debout il me semble rêver.
Puis-je encore une fois, sans vous importuner,
Venir entendre ici votre vaste sagesse;
Traiter à fond tous ces objets.

Méphistophélès.

Vous y pouvez venir; oui, je vous le promets.

L'Écolier.

Je ne puis vous quitter, et revenir ensuite,
Sans vous avoir offert mon album. (1)

(Il lui présente son album.)

Docteur,

(1) Il est d'usage en Allemagne de porter un album avec soi. C'est le livre dans lequel chacun se fait donner une marque de souvenir par ses connaissances et ses amis. La plus grande impolitesse que l'on pourrait faire à un Allemand, serait de refuser d'inscrire quelque chose sur son album lorsqu'il vous le présente.

M'accorderez-vous la faveur
Que près de vous je sollicite ?

Méphistophélès.

Très-volontiers.

(Il écrit et le lui rend.)

Tenez, reprenez votre album.

L'Écolier.

Eritis sicut Deus scientes bonum et malum.

(Il s'incline respectueusement et se retire.)

Méphistophélès.

Du serpent, mon cousin, va, suis cette sentence,
Et tu ne tarderas à douter avant peu
De ta divine ressemblance.

(Entre Faust.)

Faust.

Eh bien ! où maintenant allons-nous ? Dans quel lieu ?

Méphistophélès.

Où tu voudras. Voyons le grand, le petit monde,
Voyons sur la machine ronde
Si tout va bien. Quel fruit, mon cher, et quel plaisir
De ton tour tu vas recueillir !

Faust.

Mais tu m'expliqueras au moins plus d'un mystère,
Car, par ma longue barbe, il me manque, je sais,
Et le savoir vivre et le faire ;
Je ne puis réussir dans de pareils essais,
Car, à te vrai dire, jamais
Je n'ai su me tirer d'affaire.
En présence des gens je me sens si petit....
Je serai toujours interdit,
Empesé.

Méphistophélès.

Tout cela s'acquiert avec aisance.
Dans tes forces, l'ami, place ta confiance,
Et tu sais vivre.

Faust.

Mais, comment sortir d'ici ?
Où sont-ils tes chevaux, tes gens, ton équipage ?

Méphistophélès.

Va, ne t'en mets point en souci.
Tu vois bien ce manteau : sans faire de tapage
Nous allons l'étendre, et soudain
Il s'en va par les airs nous frayer un chemin.
Ne prends pas un trop gros bagage
Pour cet audacieux voyage.
Un peu d'air enflammable, apprêté par ma main,

Va nous porter vers un nouveau parage ;
Et si nous ne sommes trop lourds,
Nous allons vîte aller, grâces à son secours.
Je te fais compliment, là, sans plaisanterie,
De ton nouveau genre de vie.

LIDENER.

FRAGMENT D'UNE TRADUCTION DU POEME DES AMOURS DES ANGES ;

PAR THOMAS MOORE.

INVOCATION DE LILIS.

CHANT II.

Être charmant, idole de mes songes,
Enfant de la terre et des cieux,
Trop beau, trop pur, quelque sphère où tu plonges,
Pour mes désirs ambitieux.

Esprit divin, qui d'images aimables
Charmant le cours de mon sommeil,
M'ouvres du ciel les plaisirs ineffables,
Et me fait craindre le réveil.

Faut-il qu'un voile entre nous s'épaississe
Et te dérobe à mes regards ?
Ah ! si mes jours offerts en sacrifice
Pouvaient abaisser ses remparts !

Tu n'étais pas encor dans ma pensée,
Tes yeux n'embrâsaient pas mon cœur,
Et du savoir en mon âme oppressée
Déjà je nourrissais l'ardeur.

Le ciel, la terre et l'océan lui-même
Ont subi mon œil curieux,
Et j'irritai bientôt ma soif extrême
Sur ton être mystérieux.

Esprit [illegible] descends de tes nuages,
V[illegible] de ton séjour immortel,
Viens, comme un Dieu, recevoir mes hommages,
Ou mes baisers, comme un mortel.

Dans tout l'éclat de ta vive lumière,
Viens éblouir mes faibles yeux,
Ou me ravir à ta brillante sphère,
A tes côtés !... là !... dans tes cieux.

Démon ou Dieu, du livre de science
Qui parcours les sacrés feuillets,
Un seul instant à mon impatience
Daigne l'ouvrir, je meurs après !

Doux fils des airs, par ces ailes légères
Qui du ciel caressent l'azur,
Et vont semant leurs traces passagères
Dans un élément vif et pur.

Par ces cheveux, dont les tresses dorées
Exhalent les parfums des cieux,
Dont le passage aux plaines éthérées
Trace un sillon délicieux !

Par ces beaux yeux, dont la douce lumière
Pénètre jusqu'au fond du cœur,
Comme un rayon sous l'onde qu'il éclaire
Fait descendre un feu créateur.

Esprit sublime, accorde à ma prière
Le doux aspect de tes attraits,
Cette nuit seule, à mon bonheur entière....
C'est le dernier de mes souhaits !

DUCREST DE VILLENEUVE.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE,

BELLES-LETTRES, SCIENCES ET ARTS,

DE POITIERS.

C'est une vérité devenue proverbe depuis long-temps, que l'agriculture est une des causes principales de la richesse des nations, et par suite une source abondante

de prospérité locale. Aujourd'hui la pratique, de concert avec la théorie, a consacré ce principe fécond, et notre belle patrie lui doit une grande partie de ces ressources immenses, qui, dans nos crises d'adversité, ont frappé d'étonnement l'étranger, et qui font maintenant son admiration dans nos jours de repos et de bonheur.

Cependant toutes les parties de la France n'ont point participé également à ce mouvement vital, dont l'est, le nord et le midi nous présentent des tableaux si riches et si animés. Presque tout l'ouest est resté complétement stationnaire, et notre département de la Vienne n'est peut-être pas un des moins arriérés aujourd'hui.

Cet état de stagnation a fixé particulièrement l'attention de la Société d'Agriculture établie à Poitiers, et comme elle a pensé qu'il était tout à fait contre l'ordre naturel des choses, elle a dû rechercher tous les moyens de le faire cesser; elle vient d'en adopter un qu'elle croit le plus simple et le plus facile, c'est de détacher de son bulletin trimestriel, un bulletin qui sera spécialement consacré à l'agriculture (1).

La Société d'Agriculture de Poitiers est, sans contredit, parmi les diverses Sociétés de province, l'une de celles qui nous semblent le mieux entendre le but auquel doivent tendre toutes les associations de ce genre. On en pourra juger par le discours que le président de cette Compagnie, M. Boncenne, a prononcé à la nouvelle année Académique. La lecture de ce discours, que nous transcrivons en entier, ne sera pas sans intérêt pour nos abonnés.

---

(1) Le Bulletin d'Agriculture formera une feuille ou deux d'impression in-8.°, et paraîtra tous les trois mois, réuni au Bulletin trimestriel de la Société, ou détaché.

Le prix de l'abonnement des deux Bulletins réunis est de 5 fr. pour l'année; et 3 fr. pour le Bulletin agricole seulement.

Les deux premiers n.os paraîtront à la fin de juin 1829.

On s'abonne chez M. *Saurin*, imprimeur-libraire, à Poitiers, rue de la Mairie.

Les articles que l'on voudrait bien communiquer doivent être adressés, francs de port, à M. de la Fontenelle, secrétaire perpétuel de la Société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Poitiers, rue Saint-Maixent.

« Il fut un temps où les Académies de province n'étaient, pour la plupart, que des sociétés de bel esprit, des cercles de frivolité, une sorte de luxe qui faisait tort à la véritable opulence. L'étrange multiplicité de ces petites fabriques littéraires avait fini par en faire des sujets de moquerie. Une tendance tout opposée distingue notre époque, elle nous pousse incessamment vers tout ce qui peut accroître nos facultés physiques et morales. Les sciences sont devenues plus exigeantes envers elles-mêmes; plus puissantes que jamais, elles se sont faites plus familières avec toutes les classes; elles travaillent pour l'économie domestique, comme pour l'économie politique : pour les machines de nos grandes usines, comme pour le nouvel outil d'un modeste atelier; pour la richesse des empires, comme pour l'aisance des ménages.

» Cette ardeur de recherches a produit le besoin des communications. On a vu sur tous les points se former des associations pour fournir des données à la science, et pour répandre ses découvertes; elles sont comme les sources de ces grandes enquêtes qui devraient venir moins rarement éclairer les diverses branches de la haute administration.

» S'il faut pour les ouvrages de goût une patrie adoptive et l'atmosphère privilégiée d'une capitale, la nature se laisse observer partout, et partout il y a des yeux capables de la voir.

» Tel est, tel doit être aujourd'hui le caractère grave des sociétés savantes dans les départements; il faut qu'elles soient utiles, c'est la condition de leur existence.

» Les principes généraux sont connus; leur application, les procédés, les résultats, voilà ce que nous demandons. Nous aimons à entendre dire que l'agriculture est vaste comme le sol qu'elle embrasse, variée comme ses produits, comme ses moyens, comme les lieux où elle exerce son action; nous aimons à entendre célébrer l'inépuisable fécondité de la nature, mais nous voudrions aussi que l'on nous apprît le détail des méthodes, les préparations du terrain, les secrets de l'art, et les calculs qui parlent, et ces faits qui les appuient pour convaincre mieux.

» Ce sont toutes ces choses que nous devons recueillir, que nous devons étudier, afin de les faire connaître,

afin de les faire arriver jusque sous le toit du plus humble cultivateur, avec des explications faciles, j'ai presque dit avec son langage. Il faut que la science se déguise, si elle veut y pénétrer et y faire recevoir ses bienfaits. L'agriculture surtout a besoin de ce genre de condescendance de la part de ceux qui la professent.

» Sous ce rapport, il serait peut-être avantageux d'organiser sur un nouveau plan la publication de notre Bulletin : je voudrais en retrancher les formes d'un procès-verbal, pour lui donner celles d'une instruction. On y trouverait l'analyse de nos travaux, les avis de nos correspondants, leurs observations, les nouvelles cultures, les procédés et les découvertes que viennent nous révéler les nombreux mémoires dont nos archives s'enrichissent chaque jour. Je voudrais qu'on y parlât quelquefois des lois rurales, qu'on y constatât les usages locaux auxquels elles renvoient souvent. Une commission du Bulletin serait chargée, avec le bureau, du choix et du classement des matières qui peuvent s'approprier à notre sol. Je voudrais en faire le Journal, où le *Vade mecum* de nos cultivateurs; il paraîtrait une fois par mois, et le prix de la souscription serait tout aussi bas que possible. Je confie cette idée à la sagesse de vos réflexions.

» Mais à quoi serviront vos Bulletins et vos livres, si le plus grand nombre de ceux pour lesquels vous écrivez ne sait pas lire ?

» Notre vieille habitude de culture, fondée sur la division du sol en prairies permanentes, en terres arables exclusivement destinées aux céréales, et soumises à la jachère périodique, n'est plus en rapport avec les besoins nouveaux que la nouvelle situation politique et économique des peuples a fait naître. Depuis quarante ans, une nation voisine a adopté le système de cette culture alterne, où la variété des produits préserve à la fois de l'excessive abondance des récoltes, toujours onéreuses pour les cultivateurs, et du fléau de la disette, toujours désastreuse pour les indigents. Or, ce système, qui renfermait en lui-même le principe d'un perfectionnement indéfini, a pris naissance en Flandre, c'est là que les Anglais l'ont étudié; et tandis que chez eux et en Allemagne, il portait ses fruits,

il ne se répandait autour de son berceau qu'avec une lenteur extrême : c'est que le fermier flamand, très-habile pour la pratique, lisait peu et n'écrivait pas ; il ne devait ses procédés qu'à des traditions de famille, que le même sol recevait, et qu'il n'aurait su appliquer à d'autres localités. Les Anglais plus instruits, ont créé la théorie de l'art ; avec les faits de la pratique flamande ; ils l'ont écrite ; ils l'ont mise à la portée de tous les cultivateurs, parce que tous les cultivateurs y savent lire ; et ses applications se sont répandues chez eux avec une prodigieuse rapidité.

» Voilà en deux mots l'éloge et les bienfaits de l'instruction.

» Chaque jour voit éclore des procédés ingénieux pour apprendre à lire, écrire et calculer ; des témoignages respectables attestent que les résultats de ces méthodes, qui réalisent chez les modernes une des plus heureuses pensées de Platon, ne sont pas toujours contraires aux inventeurs. Il y a donc près de nous, à notre portée, des moyens précieux pour abréger la durée des études primaires au profit des agriculteurs, et pour ajouter deux ou trois années à la vie utile de l'homme. Il serait bien de nous livrer à l'examen de ces méthodes, de les étudier, de faire autour de nous des expériences, pour répandre dans la population l'intelligence des opérations auxquelles chacun est obligé de se livrer dans le cours de sa carrière, et de préparer ainsi un beau chapitre à notre statistique intellectuelle.

» Ce n'est point avec vous qu'il faut s'occuper de répondre aux dissertations politiques qu'on a faites sur les dangers d'instruire le peuple. La politique a tort ou raison, suivant la nature des gouvernements. L'ignorance est la meilleure garantie de la servitude ; elle est un déplorable contre-sens là où il y a des citoyens, des lois et des institutions ; là où rien n'est interdit à la vue. Les méthodes ne sont que des instruments, il ne s'agit que d'en diriger l'application sur ce qui est juste et bon. Smith a écrit de fort bonnes choses là-dessus, dans son livre de la *Richesse des Nations* ; on n'a pas mieux peint ces esprits faux, que nous avons eu tant d'occasions de voir depuis, ces caractères mo-

roses étourdis de ce qu'ils appellent le fracas du siècle, importunés des innovations et des perfectionnements qu'ils redoutent de voir s'accomplir de leur vivant, et qui s'effraient pour l'industrie enseignante, comme pour nos champs et nos fabriques, de la surabondance des produits.

» Il en est parmi vous qui ont fait de quelques-unes des branches de l'agriculture un objet particulier d'études ou d'affection, et dont le choix s'est porté sur la culture des jardins. Nous sommes encore, à cet égard, bien éloignés des progrès des départements qui nous entourent; nous sommes leurs tributaires. Nos jardiniers vont chercher à Orléans, à Tours, à Angers, les tiges étrangères qu'on a pris soin d'y acclimater, d'y élever, d'y faire fleurir avant nous; ces espèces et ces familles diverses que l'on a su confondre, réunir, mélanger, pour faire passer la substance d'un fruit dans un autre. Fixons sur notre sol ce genre d'industrie, qui doit rendre meilleur à mesure qu'on y devient plus habile, qui porte l'aisance dans la famille dont le travail a produit ce luxe de fleurs, et ces raretés promises avant le temps à la table du riche. Nous aurons pour la faire prospérer des modèles et des guides précieux dans les Mémoires de la Société d'Horticulture de Paris.

» Toutefois les intérêts de l'agriculture ne sont pas seuls représentés dans cette Société. Nous avons de belles traditions à conserver, des fouilles nouvelles à entreprendre, des titres à rechercher, des illustrations à reproduire. Notre histoire, nos monuments, nos usages, notre industrie, notre commerce, doivent avoir ici leur centre d'exploration.

» Nous voulons nous améliorer; or, pour s'améliorer, il faut se connaître, et pour se connaître, il faut s'étudier. Une belle occasion se présente à nos travaux. La statistique du département de la Vendée a été faite par M. Cavoleau, celle des Deux-Sèvres par feu M. le baron Dupin; la nôtre n'a été qu'ébauchée. Je vous propose de vous y dévouer; chacun de nous viendrait y porter son tribut. Cette activité, ce mouvement général d'émulation que nous voulons répandre au dehors, recevrait dans notre sein sa première impulsion; nous prêcherions d'exemple. Répartis en commissions pour les diverses portions du

travail, ce serait un beau jour que celui où, réunis, nous offririons à nos concitoyens l'ensemble de ces chapitres rattachés par un lien de famille.

» Je voudrais que ce monument fût construit, non pas sur le plan le plus vaste, mais sur le plus utile. Les méthodes, les procédés, sont à peu près fixés aujourd'hui; les cadres sont prêts à recevoir toutes les observations et les recherches particulières à chaque contrée. La topographie offrirait la description physique et géométrique du département, l'état de l'air et des eaux, les forêts, les routes et la navigation. Sous le titre de la *population*, on trouverait son mouvement annuel, les maisons habitées, les établissements publics, les professions. Les institutions civiles comprendraient l'administration, l'ordre judiciaire, la force publique, la distribution des secours, l'instruction. L'agriculture présenterait le tableau de nos récoltes, de nos habitations rurales, des bestiaux, de la consommation. L'industrie, celui des manufactures, du commerce, des arts et métiers. Les finances, celui des domaines, des contributions, des revenus. D'autres titres seraient consacrés aux documents historiques, à l'état moral, au langage, aux mœurs, aux usages, aux coutumes dont l'empire se partageait notre territoire, à nos costumes, à nos jeux, et nous n'oublierions point que Millot a fait de l'un de nos comtes le premier de ses troubadours. Je ne fais que des indications bien imparfaites, c'est à vous qu'il appartiendrait de distribuer la matière et de régler l'ordre des travaux.

» Je reviens toujours à cette condition d'utilité qui doit rallier toutes nos pensées et tous nos projets. Il faut mesurer l'importance des données de la statistique sur les conséquences que l'on peut en tirer; les exemples se trouvent partout; les renseignements qui ont rapport à la population fourmillent de conclusions à déduire relativement au sort et à la condition des hommes. Le nombre va-t-il croissant? C'est un signe que les produits généraux du pays augmentent. La durée moyenne de la vie se prolonge-t-elle? Il est évident que l'art de vivre fait des progrès; que l'on se nourrit mieux; qu'il y a plus de propreté, ce qu'une femme d'esprit appelait l'élégance du pauvre; que les logements sont plus sains; que les enfants, les vieillards et les malades sont mieux soignés.

» Si vous distinguez les décès suivant l'âge, suivant les professions, et la nature des maladies, vous aurez de nouvelles lumières sur la salubrité ou l'insalubrité des différents travaux, sur les progrès de l'art de guérir. Cette démonstration n'a pas besoin d'être étendue à d'autres sujets, pour lesquels elle serait plus sensible encore.

» L'écueil des statistiques, c'est une affectation minutieuse des petites choses; nous tâcherions de l'éviter. J'ai lu quelque part qu'un administrateur, fatigué des détails que les bureaux lui demandaient, nommément sur le nombre des volailles qu'on engraissait dans son département, avait prié le ministre de lui dire si le recensement devait être fait avant ou après son dîner, ce qui produirait indubitablement dans les tableaux une différence du plus au moins. »

M. Boncenne termine son discours par des considérations importantes sur la nécessité d'encourager en province l'industrie, cette puissance dont les progrès se révèlent chaque jour, et qui déploie partout ses forces et sa vaste influence.

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE.

Séance du 6 août.

PRÉSIDENCE DE M. FOURÉ.

Après la lecture et l'adoption du procès-verbal, M. le président dépose sur le bureau les ouvrages adressés à la Société pendant le mois de juillet, et donne lecture de la correspondance pendant le même temps.

M. Le Boyer, au nom d'une commission dont faisaient partie MM. Cottin de Melville, Guibert, Ogée fils, Gaudin et Heirisson, rend compte d'un ouvrage manuscrit ayant pour titre : *les Tables du Charpentier*, présenté à la Société Académique par son auteur, M. Pellieu, de Nantes.

Les conclusions de ce rapport sont favorables et sont approuvées à l'unanimité.

M. le docteur Priou lit ensuite une notice nécrologique sur le docteur Louis Valentin, de Nancy, membre-correspondant de la Société.

La Séance est terminée par une communication de M. Guilbaud sur les nouvelles chaudières-tuyaux de M. Legris, destinées à chauffer de l'eau avec une grande économie de combustible.

RAPPORT

SUR LES TABLES DU CHARPENTIER;

DE M. PELLIEU.

Messieurs,

Vous avez nommé, pour vous faire un rapport sur le manuscrit intitulé *Tables du Charpentier*, une com-

mission composée de MM. Cottin de Melleville, Guibert, Ogée fils, Gaudin, Heirisson et moi. Cette commission, après avoir examiné cet ouvrage, m'a chargé d'être son organe auprès de vous.

Il existe plusieurs ouvrages de la nature de celui que nous a présenté M. Pellieu; mais très peu offrent en regard, comme le sien, les nouvelles et les anciennes mesures; aucun n'est aussi étendu et surtout aucun ne met dans le cas d'obtenir les résultats du cubage des bois avec autant de précision, par les petites fractions de lignes qu'il emploie, pour les anciennes mesures et par le grand nombre de décimales pour les nouvelles.

Voici la disposition de ces tables, pour le calcul desquelles il a fallu beaucoup de patience et de travail:

Quarante tables servent pour les bois ronds, en augmentant le diamètre successivement d'un pouce. La base est portée en tête, en regard du diamètre, en pouces carrés, et, en-dessous, en parties du mètre carré; et la longueur va d'une ligne à trente pieds.

Pour les bois équarris, deux cents tables sont disposées par séries de cinq parallélogrammes dans lesquels deux côtés parallèles croissent successivement depuis un pouce jusqu'à cinq pouces, tandis que les deux autres côtés, contigus aux premiers, restent invariablement les mêmes. La longueur des pièces, comme pour les bois ronds, augmente d'une ligne à 30 pieds. On trouve en outre la décomposition, en facteurs premiers, des bases dans les deux cents tables de bois équarris, ce qui offre l'avantage aux charpentiers de pouvoir déterminer le volume d'un grand nombre de pièces dont les dimensions ne se trouvent dans aucun tarif.

Je joins à ce rapport un modèle de la table 95, qui donnera une idée suffisante de la disposition de toutes les autres.

Dans un avant-propos très-clair l'auteur donne aux ouvriers la pratique du cubage des bois, les moyens de passer des anciennes mesures aux nouvelles, des nouvelles aux anciennes, et l'usage de ses tables.

La commission, Messieurs, n'a pu vérifier l'exactitude de tous les calculs; mais quelques-uns, pris au

hasard, ont été trouvés justes, ce qui semble garantir la justesse des autres. Nous ne pouvons cependant rien assurer à cet égard; mais ce qui nous a paru bon, c'est la disposition des tables et les moyens qu'elles donnent de ne négliger dans les calculs que des fractions aussi petites que l'on voudra. Le nombre des décimales pour les mètres cubes étant de 12, on peut calculer jusqu'aux dixièmes de millimètres cubes. Pour que ce grand nombre de décimales n'effraie pas les ouvriers, l'auteur a marqué une limite pour eux aux centimètres cubes.

La commission au nom de laquelle je vous fais ce rapport, pense que l'ouvrage de M. Pellieu peut être très-utile aux ouvriers, et vous propose de lui donner votre approbation.

COTTIN DE MELLEVILLE; OGÉE fils; A. P. GAUDIN; L. GUIBERT; F. HEIRISSON; J. LE BOYER, *rapporteur.*

NOTICE

HISTORIQUE ET BIOGRAPHIQUE

SUR

M. LE DOCTEUR LOUIS VALENTIN, DE NANCY.

> Le conquérant est craint, le sage est estimé;
> Mais le bienfaisant charme, et lui seul est aimé.
>
> (VOLTAIRE.)

MESSIEURS,

Vous venez de perdre un de vos membres-correspondants les plus laborieux et les plus distingués. M. Louis Valentin, docteur en médecine, chevalier des ordres de Saint-Michel et de la Légion-d'Honneur, membre du conseil municipal de la ville de Nancy et d'un grand nombre de Sociétés savantes d'Europe et

d'Amérique, vient de payer à la nature le fatal et inévitable tribut, à l'âge de 71 ans (1).

Depuis que la mort m'a ravi, dans la personne de M. Fréteau, un de mes parents les plus chers, M. Valentin avait reporté sur moi une partie des sentiments d'estime et d'amitié qu'il lui avait voués. Je me félicitais de vous l'avoir proposé comme associé-correspondant. Il a bien voulu, dans plusieurs circonstances, m'aider de ses lumières et de ses conseils; enfin, il m'a honoré d'une correspondance instructive à laquelle j'attachais beaucoup de prix. Qu'il me soit donc permis, en faveur de ces divers motifs, de vous retracer les titres de ce savant médecin à la reconnaissance et à la considération publiques.

M. Valentin, né le 14 octobre 1758, à Soulanges (département de la Marne), avait un goût bien prononcé pour les voyages; aussi une partie de sa vie fut-elle employée à visiter les contrées des deux mondes dans lesquelles les sciences et les arts ont été cultivés avec le plus d'avantage, et où, par conséquent, la civilisation a fait le plus de progrès. Il parcourut donc les pays qu'illustra le génie de Francklin et de Washington; de Newton, de Bacon, de Sydenham, de Canning et de Jenner; de Raphaël, de Michel-Ange, du Dante, du Tasse, de Spallanzani et de Morgagni: mais ces voyages lointains n'étaient entrepris, par le docteur Valentin, que dans le désir d'aller observer les maladies des tropiques, de fixer son opinion sur des points litigieux de la science médicale qu'il cultiva avec passion toute la vie, et surtout d'acquérir des connaissances variées pour les faire fructifier ensuite dans son propre pays, le seul au monde qui puisse se glorifier d'avoir donné naissance, chaque jour de l'année, à un personnage célèbre.

M.r Valentin débuta, en 1774, par l'étude de la chirurgie militaire, qui avait beaucoup d'attrait pour lui, et, de bonne heure, il se lança dans la carrière épineuse de l'enseignement public. Pendant onze années, comme

(1) Dans sa lettre du 14 juin 1823, M. Valentin me disait: « dans » quatre mois j'aurai 65 ans, et je sens que je m'achemine vers » le Styx. »

il nous l'apprend lui-même ; il professa la chirurgie, l'anatomie et la physiologie dans l'école que le Roi avait établie dans son régiment d'infanterie à la louable instigation de Monsieur le duc du Châtelet, qui en était le colonel, et, en même temps, un protecteur éclairé de l'art salutaire qui pouvait conserver des héros à sa patrie.

La France n'avait pas encore eu une institution de ce genre, et c'est à son imitation que la Prusse fonda depuis sa Pépinière, et l'Autriche, son Académie Joséphine.

De 1784 à 1787, M.r Valentin prit ses trois degrés à la Faculté de Médecine de Nancy, et publia, dans cette ville, deux dissertations latines : 1.° *Dissertatio medica de optima methodo variolas inoculandi et inoculatas tractandi* (1784). 2.° *Dissertatio medico-chirurgica de struma bronchocele dicta et de hemeralopia* (1787).

En 1790, l'Académie Royale de Chirurgie, qui rendit des services si éminents à l'art de guérir à la fin du XVIII.e siècle, ayant demandé un travail sur le goître à M. Valentin, elle lui en témoigna sa satisfaction en lui décernant une médaille en or.

En 1800, époque à laquelle la vaccine ne répandait pas encore ses bienfaits (1), M. Valentin publia, conjointement avec M.r Desoteux, son maître et son ami, un *Traité historique et pratique de l'Inoculation*. Ces médecins philantropes voulaient consacrer et répandre cette méthode apportée, pour la première fois, de Constantinople en Angleterre, au mois d'avril 1721, par Lady Marie Wortley Montague, et destinée à prévenir et à tempérer les funestes effets de la petite-vérole.

Bien que l'inoculation, qui offrait des risques, ait été, par cela même, tout-à-fait délaissée après la découverte de la vaccine, qui est exempte de tout danger, l'ouvrage de M. Valentin, bien propre d'ailleurs à prouver l'instabilité des choses humaines, n'en demeure pas moins un monument précieux dans les annales de l'art de guérir, puisqu'il renferme l'histoire de l'invasion et de la propagation de la petite-vérole chez presque tous les

(1) Jenner fit la découverte de la vaccine en 1776, mais il ne la publia qu'en 1798. La France la reçut en 1800.

peuples de la terre; celles des ravages que ce fléau destructeur de la vie et de la beauté a causés à différentes époques; son traitement dans les cas les plus graves, enfin des recherches sur l'origine de l'inoculation, son établissement et ses progrès.

Toujours disposé à accueillir avec empressement tout ce qui pouvait tourner au profit de ses semblables, M.r Valentin fut un des premiers à renoncer à l'inoculation dont il était un des plus zélés partisans, et à propager la vaccine dès qu'elle fut connue, soit en pratiquant lui-même la vaccination, soit en publiant des ouvrages propres à en démontrer les nombreux avantages. Nous en avons la preuve dans une brochure intitulée : *Résultats de l'inoculation de la vaccine dans quatre départements* (1803). Il conste des observations les plus remarquables faites par M. Valentin que la vaccine peut être transmise à la plupart de nos animaux domestiques, et que la matière, provenant de leurs pustules, inoculée à l'homme, est préservative de la variole (1).

Dans une suite d'observations et d'expériences qui font le sujet d'un mémoire sur la fausse petite-vérole, lu à la commission de vaccine du Louvre, M. Valentin maintient qu'elle ne se reproduit pas par l'inoculation (2).

M. Valentin dit, dans ce travail, qu'il s'est inoculé du virus-vaccin et que deux boutons se sont développés sur son poignet gauche, bien qu'il eût eu la petite-vérole.

Un secret désir de connaître l'auteur de la découverte tout-à-fait merveilleuse de la vaccine (3), détermina

(1) Jenner, dit M. Valentin, en fut étonné, ainsi que plusieurs médecins de Londres.

(2) J'avais émis la même opinion dans un mémoire sur la petite-vérole, sur l'inoculation de cette maladie et sur la vaccine qui a obtenu la médaille d'or d'émulation de la part de la Société Royale de Médecine de Bordeaux en 1824, et qui est inséré dans le *Journal général de la Société de Médecine de Paris*; cahier de mars de 1826; mais M. Jahn, qui en a loué et critiqué quelques passages, soutient le contraire. (V. le *Journal complémentaire du Dict. des Sc. Médic.*, cahier de novembre 1826.)

(3) En effet, n'est-il pas extraordinaire qu'une gouttelette de virus pris sur une vache et inoculée à l'homme le préserve d'une des maladies les plus dégoûtantes et les plus meurtrières !

M. Valentin à faire, en 1803, le voyage d'Angleterre. Il s'y lia d'une vive amitié avec l'immortel Jenner qui l'a devancé de quelques années dans la tombe (1) et dont il a tracé la vie dans une *Notice historique* (1823) pleine d'intérêt, qui porte cette épigraphe tirée de La Harpe : *Une vérité appartient à celui qui la prouve.* Cette notice peint bien la noble simplicité du caractère du médecin anglais pour lequel rien, selon lui, n'était au-dessus des charmes de son pays natal (2).

Après avoir pris congé du docteur Jenner, M. Valentin, pour rendre son voyage plus utile, visita l'Angleterre et consigna le résultat de ses remarques dans une relation médico-philosophique qu'on lit avec un véritable plaisir (3). On y trouve des détails sur les Kangoros, dont il vit une troupe dans un vaste enclos du jardin botanique de Kew (4); sur l'opossum dont le mécanisme de la génération est un des phénomènes les plus extraordinaires en histoire naturelle et sur un enfant à deux têtes qui a vécu quatre ans et demi.

Je ne dois pas oublier de rappeler que M. Valentin rédigea, en 1807, *un projet de récompense à décerner au docteur Edouard Jenner* (5), pour les services qu'il avait rendus à l'humanité par son utile découverte de la vaccine. Il est à regretter qu'il n'ait pas eu son exécution. Il eut été beau de voir la nation française, qui est appelée à briller dans les arts de la paix, comme elle a triomphé dans les travaux de la guerre (6), prendre l'initiative dans la rémunération à accorder à ce médecin célèbre, que l'humanité a signalé, même de son vivant, à la reconnaissance des siècles. En effet, lorsqu'il s'agit d'honorer le talent ou les vertus, toute espèce de rivalité entre les nations ne devrait-elle pas

(1) Jenner est mort à Berkeley, en janvier 1823, à l'âge de 74 ans.

(2) V. la page 9 de la notice de M. Valentin qui s'est vendue au profit des pauvres de Nancy.

(3) V. le *Journal Général*, tome 22, p. 523, et tome 24, p. 297.

(4) En 1807, nous avons vu à Nantes un Kangoro vivant qui faisait partie de la belle ménagerie ambulante du sieur Polito.

(5) Journal général, tome 28, page 347.

(6) Paroles de M. Destaillades, directeur de l'école spéciale de commerce et d'industrie, à Paris.

disparaître, et tous les sentiments ne devraient-ils pas se confondre ?

L'Angleterre et les peuples du Bengale et de Madras aux Indes-Orientales, n'ont rien à se reprocher à cet égard. Ils ont acquitté la dette du genre humain.

Le premier soin de M. Valentin, en mettant le pied sur le sol américain, où il n'échappa à la mort que par le plus grand des hasards dans la malheureuse catastrophe du Cap-Français à Saint-Domingue, en 1793 (1), fut de diriger ses recherches sur la fièvre jaune, véritable gastro-entérite (2), et le traité qu'il publia, en 1803 (3), sur cette terrible maladie, qui

---

(1) Cette circonstance causa la perte de plusieurs de ses manuscrits, de sa bibliothèque et d'un cabinet d'anatomie qu'il avait préparé. Obligé de fuir sans son épouse, ils se pleurèrent l'un et l'autre, et se rencontrèrent aux Etats-Unis, au moment où ils s'y attendaient le moins.

(2) Il ne suffirait, pour s'en convaincre, si d'ailleurs la description qu'en ont donnée les médecins qui l'ont observée de près et qui n'en ont jamais été atteints, ne le prouvait pas suffisamment, que de lire l'article fort intéressant que M. le comte de Volney, né d'une dame bretonne à Craon, département de la Mayenne, et qui était étranger à tout esprit de parti, a consacré à la fièvre jaune dans son tableau du climat et du sol des Etats-Unis d'Amérique. Dans cet article, que je n'ai point vu citer dans la polémique qui existe en France sur la fièvre jaune, M. de Volney fait l'éloge de la méthode curative mise en usage à Philadelphie, en 1795, par M. Jean de Veze, ami de M. Valentin, fugitif comme lui du cap incendié à Saint-Domingue, et qui, dans un mémoire adressé au Roi en 1821, a protesté contre le travail de la commission sanitaire centrale du royaume, dont il était un des membres.

Au début du mal, dit M. Volney, il fit de légères saignées lorsque le sujet était trop plein de sang; il administra les délayants, les acidules aromatiques, et il obtint d'heureux effets de l'acide carbonique en boisson. Il essayait quelle espèce de boisson plaisait le plus à l'estomac, cet organe si capricieux; il rassurait les esprits contre l'idée de contagion, de laquelle il nia entièrement l'existence pendant toute l'épidémie. Il procurait un air frais, et il ne provoquait point les sueurs, dont il remarque que presque jamais la nature ne fit son moyen de crise.

L'on conçoit que par un cas commun à tous les pays, ce ne fut pas sans lutte et sans contradiction qu'un étranger isolé obtint tant de confiance et de succès; mais, enfin, par une marche également naturelle, la raison et la vérité se firent jour à force de preuves et de faits. Les malades appelèrent de préférence le médecin qui guérissait le plus, et plusieurs médecins finirent par l'imiter.

(3) Traité de la fièvre jaune d'Amérique, ouvrage dans lequel on recherche son origine, ses causes, tant sur mer que sur les vaisseaux, et l'analogie qu'elle présente avec d'autres maladies.

trop souvent moissonne les Américains, et atteint quelquefois les Européens, est le premier ouvrage *ex professo* sur cette fièvre qui ait paru en France. L'opinion de M. Valentin est que la fièvre jaune n'est pas contagieuse, et il partage en cela la conviction des médecins du Nouveau-Monde, qui reconnaissent qu'elle est d'origine domestique et qu'elle ne se communique pas hors du lieu infecté, de l'homme sain à l'homme malade (1)

M. Valentin fait d'ailleurs observer que la fièvre jaune peut se développer dans les vaisseaux (même dans ceux qui vont d'Europe en Amérique), surtout pendant les longues traversées, par le défaut de nourriture, de vêtements et de tous les moyens connus d'entretenir en mer la propreté et la santé des équipages. A ce sujet, il fait sentir les inconvénients qui peuvent résulter des quarantaines rigoureuses auxquelles on assujettit les vaisseaux qui se trouvent dans cet état. C'est alors que l'on rend vraiment la maladie contagieuse, en retenant pendant un assez long temps l'équipage entier sous l'influence de causes délétères; lesquelles manquent rarement d'étendre leur action sur toutes les personnes qui y sont exposées, tandis que quelques individus auraient pu les éviter par le débarquement.

Depuis la publication de son Traité de la fièvre jaune d'Amérique, M. Valentin professa toujours la même opinion sur la non contagion de cette maladie. Et voici ce qu'il me disait dans une de ses lettres: Le docteur Chervin, qui vient de parcourir, à ses frais et sans commission, tous les pays où la fièvre jaune a régné, est attendu avec impatience. La masse immense des observations dûment légalisées qu'il va nous apporter doit achever de terrasser le monstre de la contagion. Malheureusement la prédiction de M. Valentin n'est point encore accomplie, et M. Chervin, dont le nom figurera avec éclat parmi ceux des bienfaiteurs de l'humanité, s'est convaincu par lui-même qu'il est toujours difficile de faire triompher la vérité lors-

(1) Journal Général, tome 39, p. 464.

qu'elle blesse les préjugés, ou l'amour-propre des hommes revêtus du pouvoir (1).

Je dois encore ajouter que M. Valentin a proposé, pour éviter toute illusion et toute raison de nier la non-contagion de la fièvre jaune, des épreuves qui se feraient près d'une ville infectée, et que 25 ou 30 galériens mis en contact avec autant d'individus ayant la fièvre jaune, et qui cohabiteraient avec eux, auraient bientôt fait juger le procès. Loin de mettre obstacle à ces expériences, dit M. Valentin, nos législations ne peuvent que les encourager ; il ne serait donc point inhumain de les pratiquer.

M. Valentin s'était essayé, pour la première fois, au concours ouvert sur la fièvre jaune à Berlin, en 1807, par ordre du roi de Prusse, et solennellement annoncé à l'univers ; mais ce concours n'eût pas lieu à cause de l'envahissement de ce pays par les Français.

M. Valentin, qui pratiqua la médecine et la chirurgie avec un égal succès, ayant reconnu l'insuffisance des moyens thérapeutiques ordinaires dans une foule de maladies internes, fit un fréquent usage du fer rouge; et, hardi, sans être téméraire, on le vit en Amérique porter des boutons de feu sur différentes parties du corps, principalement sur la tête, pour combattre des maladies rebelles des yeux, du cerveau, de ses enveloppes et du système nerveux, et obtenir des guérisons surprenantes, dont il a consigné les détails dans son *mémoire concernant les bons effets du cautère actuel*, qui a paru en 1815 (2).

Cet ouvrage a été dédié à l'aînée des sociétés de médecine de France, c'est-à-dire à celle de Paris, dont M. Valentin était membre-correspondant spécial pour le département de la Meurthe, et M. Percy, que son mérite porta aux plus hauts emplois sous l'empire, en a fait un éloge mesuré qui dût plaire à l'auteur, puisque, comme l'a dit une femme célèbre, on ne doit

---

(1) V. Médecine infantile, page 95.

(2) Dans la note 5 de cet ouvrage, l'auteur préconise les frictions d'éther, à grande dose, sur les tumeurs herniaires par engouement.

ambitionner les éloges que de ceux dont le suffrage est éclairé.

Le croup, maladie effrayante, qui consiste dans l'oblitération des voies aëriennes par une fausse membrane (véritable produit inflammatoire), et qui porte trop souvent la désolation dans les familles en y détruisant les enfants, ayant causé la mort au prince royal de Hollande, en 1807, un concours fut ouvert en France sur cette maladie. Un prix de douze mille francs, dû à la munificence de Napoléon, alors au faîte de la gloire, fut promis au vainqueur, et quatre-vingt-trois combattants descendirent dans la lice. MM. Jurine de Genève et Albers de Bremen, partagèrent le prix, et une mention honorable fut accordée à M. Vieusseux de Genève, au docteur Caillau de Bordeaux et à M. Double, médecin à Paris. M. Valentin n'ayant envoyé son travail qu'après le terme de rigueur expiré, il ne put concourir. Il le publia en 1812 sous le titre de *Recherches historiques et pratiques sur le croup*. Je ne sais, dit M. Caillau de Bordeaux, si l'attachement que je porte à l'auteur m'abuse sur le mérite de son ouvrage; mais je n'hésite point à déclarer que je regarde le mémoire de M. le docteur Valentin comme supérieur à tous ceux qui ont été publiés sur le croup. Cet ouvrage est le fruit d'une correspondance très-étendue, d'une pratique savante et heureuse et d'une érudition toujours opportune (1).

M. Valentin fait observer que le croup n'est pas l'apanage de l'enfance, et qu'il atteint aussi les adultes, s'il faut en croire la tradition. Le héros de l'indépendance américaine, Georges Washington, en aurait été la victime en vingt-quatre heures, à l'âge de soixante-huit ans. MM. Portal et Niel, cités par M. Valentin dans une *lettre sur le polygala Sencka, dans le croup*, adressée au docteur Bouriat, secrétaire-général de la société médicale de Tours (2), l'ont aussi observé chez

(1) V. ses réflexions sur le rapport de la commission de l'Académie royale de Médecine chargée d'examiner ses documents concernant la fièvre jaune. Juillet 1828.

(2) Journal général, tome 23, p. 25.

des individus qui avaient dépassé l'enfance. M. Double n'admet de croup chez les adultes que l'observation qui lui a été fournie par Bréra. M. Fallot, médecin à Namur, a consigné une observation de croup chez un homme de vingt-six ans, dans le cahier d'avril 1821, du journal complémentaire du Dictionnaire des Sciences médicales.

Nous venons de voir M. Valentin s'occuper avec un zèle tout-à-fait digne d'exemple des maladies qui, par leur nature ou la rapidité de leur marche, déjouent souvent les traitements les mieux combinés ; nous allons le voir encore rechercher, avec un soin tout-à-fait religieux, les moyens propres à combattre le tétanos et la rage. Ainsi, dans son *coup-d'œil sur les différents modes de traiter le tétanos en Amérique*, adressé à l'institut national et consigné parmi les mémoires des savants étrangers, on remarque que rien ne lui a coûté pour réunir en un seul faisceau la plupart des formules de remèdes, tant internes qu'externes préconisés dans les deux-mondes contre la contraction spasmodique de tout le système musculaire (1).

Dans la *lettre sur la rage* (2), qu'il adressa à M. Haldat, secrétaire de l'Académie de Nancy, et qu'il écrivit de Marseille, qui jouit pendant sept ans de sa présence, il s'appliqua également à y rassembler un grand nombre de documents relatifs à cette redoutable affection.

M. Valentin maintient que le traitement local par la cautérisation, non-seulement dans le premier temps de la morsure, mais encore dans tous les autres, est celui sur lequel on doit le plus compter pour prévenir le développement de la rage. La cautérisation ne doit pas, selon lui, exclure les remèdes internes ; mais sans elle ils lui paraissent devoir être bien rarement efficaces. Ecoutons le fameux M. A. Petit, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Lyon, qui, après avoir déploré la désolante insuffisance de l'art contre la rage, s'exprime ainsi : mais s'il est vrai que cette affreuse

(1) V. aussi Journal général, t. 40, p. 13 et 129.

(2) *Ibid*, tome 30, p. 417.

maladie dévore tout ce qu'elle touche, comment peut-on, avec autant d'indifférence, multiplier autour de soi les occasions du danger, et comment laisse-t-on tant de chiens inutiles se multiplier dans nos cités ? Ah ! que cet ami fidèle de l'homme l'accompagne dans ses travaux, au milieu de ses champs, qu'il ramène au bercail ses troupeaux indociles, qu'il veille dans ses foyers, qu'il partage sa solitude et ses malheurs, qu'il soit le dernier ami qui lui reste, et qu'il expire sur son tombeau ; j'excuserai l'attachement qu'il fait naître, et je vivrai sans crainte, parce que dans cet échange réciproque de sentiments, je n'ai rien à redouter de l'oubli ou de l'ingratitude, et que celui qui veille sur les foyers du maître, est sûr au moins d'y trouver le pain et l'eau qu'il doit à sa fidélité. Mais, quand au sein d'une population nombreuse, je vois sans asile et sans maîtres cette foule de chiens errants, quand je pense que du milieu d'eux peut s'élever et se porter sur mes concitoyens, sur mes amis, sur mes enfants, un mal affreux et sans remède ; alors je crois, autour de moi, voir promener la mort, et je demande aux magistrats une loi qui m'en garantisse.

Le rude hiver de 89 ayant donné lieu à une espèce d'épidémie de péripneumonies parmi les habitants de Nancy, et, surtout, parmi les soldats qui y étaient en garnison, et qui n'étaient pas vêtus aussi chaudement que les soldats d'aujourd'hui, M. Valentin fut d'autant plus à même d'observer la maladie, d'en suivre la marche et d'en diriger le traitement que pendant dix-huit mois, 119 sujets, dont le plus grand nombre en 1789, furent traités par lui à l'hôpital du régiment du Roi. Il consigna le fruit de ses remarques dans un *mémoire sur les fluxions de poitrine* publié, seulement, en 1815, à Nancy. Cet ouvrage a été dédié à S. A. R. MONSIEUR, comte d'Artois, aujourd'hui Charles X. L'auteur a eu pour but de faire connaître la méthode de traitement qui lui a paru être la plus utile, c'est-à-dire de confirmer l'avantage des émétiques sur les saignées *dans la plupart* des fluxions de poitrine. *Cinq de ses malades seulement sont morts, trois desquels n'avaient pu recevoir d'assez prompts secours.* Disons-le, suivant les temps, les lieux, la constitution médicale régnante,

et surtout les individus auxquels on a affaire, le traitement de la péripneumonie doit nécessairement varier. Qu'on n'oublie pas que l'inflammation du poumon marche avec d'autant plus de rapidité que cet organe doué d'une grande irritabilité et sans cesse stimulé par l'air atmosphérique est presqu'entièrement formé de vaisseaux sanguins, et qu'il sera toujours prudent, dans le plus grand nombre des cas de se borner à l'emploi des saignées, ou de les faire précéder de celui des émétiques, qui sont bien indiqués, quand il y a des signes non-équivoques de gastricité ou engorgement muqueux du poumon.

M. Valentin habituellement valétudinaire et trouvant dans les voyages un allégement à ses souffrances, prit la résolution, en 1820, de se rendre en Italie pour aller observer l'éruption du Vésuve, qui avait commencé en 1819. Notre intrépide voyageur, à qui il ne manquait, pour connaître la plupart des grands effets de la nature que d'avoir été témoin de ce phénomène tout-à-la-fois effrayant et superbe, faillit être victime en voulant voir de trop près le cratère de la montagne ignivome. En effet, une vapeur sulfureuse et épaisse manqua de le suffoquer, et le sol sur lequel il s'appuyait, fuyant sous ses pas, semblait le repousser loin d'un séjour ennemi de tout ce qui a vie (1).

Après son excursion au Mont-Vésuve, M. Valentin visita les ruines d'Herculanum, de Pompeïa et de Stabia qui, après plus de dix-sept siècles recouvrent la lumière. Il parcourut ensuite l'Italie du midi vers le nord depuis Naples jusqu'à Turin et s'arrêta dans les principales villes, où il recueillit avec soin des détails très-intéressants sur la pratique des médecins, sur les hôpitaux, les établissements de bienfaisance, les universités, les jardins de botanique, les collections d'histoire naturelle et les eaux minérales.

M. Valentin retourna dans la patrie des Médicis, en 1824, et la deuxième édition de son *Voyage en Italie*, publié en 1826, renferme les nouvelles observations qu'il a faites dans son second voyage (2). On re-

---

(1) Parole de M.me la baronne de Staël.

(2) M. Valentin m'a dit, dans une de ses lettres, qu'ayant visité la

trouve, dans cet ouvrage, à peu près le même plan que celui que le docteur Valentin avait adopté pour sa *notice sur les établissements de charité et de bienfaisance et sur l'hospitalité dans les États-Unis d'Amérique*, lue dans la séance publique de l'Académie de Marseille, le 28 août 1828. Mais on y retrouve aussi la même justesse de raisonnement, le même zèle pour l'exactitude dans l'exposition des faits et le même amour dans la recherche de la vérité.

Comme il n'entrait point dans mes vues, en entreprenant une notice nécrologique sur M. le docteur Valentin, d'offrir une analyse de ses ouvrages ni de faire connaître les progrès que la science a pu faire depuis leur publication, ce qui m'aurait entraîné trop loin, je me suis contenté de les indiquer, autant que possible, dans l'ordre chronologique où ils ont paru. Je ne puis donc donner ici une analyse détaillée de son voyage médical en Italie qui contient près de 400 pages. Néanmoins, je ne veux pas passer outre sans dire que M. Valentin y a rendu une justice éclatante à M. le professeur Broussais. Depuis plus de dix années d'expérience, dit-il, les esprits impartiaux ont pu se convaincre des progrès extraordinaires qu'il a fait faire à la médecine.

Nous ajouterons que les sarcasmes et les écrits mort-nés de quelques personnes, dont il serait facile de démontrer la fausseté des principes en médecine, ne peuvent nuire en aucune manière à la doctrine physiologique, que je comparerais volontiers à un fleuve majestueux et riche en principes fécondants qui coule paisiblement et répand partout la fertilité. Enfin, si quelques personnes, désespérées de ne pouvoir s'élever à la hauteur des vérités qu'elle proclame, s'abusaient au point de déclarer tout haut qu'elle est à sa fin, nous leur dirions que les faits démontrent formellement le peu de fondement d'une semblable assertion, puisque les annales de la médecine physiologique se publient mensuellement, et se répandent en tous lieux et que les

---

plupart des lieux dont M. de Tollenare avait parlé dans ses notes sur la Suisse, il avait été à même d'en confirmer l'exactitude.

ouvrages nouveaux en médecine, ne trouvent désormais de lecteurs qu'autant qu'ils sont rédigés dans l'esprit de la nouvelle doctrine française. Mais, pour qu'on ne nous suspecte point, nous emprunterons à la *Revue de Paris*, recueil qui s'annonce sous les plus heureux auspices un passage qui est une preuve frappante de ce que nous avançons. Je n'ai vu partout dans le nord, dit M. Fayot, que de l'admiration pour la lumineuse doctrine de l'illustre professeur Broussais. J'ai lu pour la première fois ses ouvrages et surtout son traité des phlegmasies, à la campagne sur les bords de l'Asie. Je sais qu'on trouve ses écrits dans tout l'Orient. Les travaux de M. Broussais ont ajouté grandement à l'étranger au patrimoine de la gloire française (1).

L'âge n'avait point refroidi, chez M. Valentin, la noble ardeur qu'il a toujours montrée pour le travail; et, à une époque où règne souvent chez la plupart des hommes le trouble des facultés intellectuelles, il s'occupait encore à donner au monde savant un ouvrage qui, sans doute, ne sera pas perdu pour la science: je veux parler d'un mémoire *sur la lèpre et l'éléphantiasis*, qui devait, comme il me le mandait dans sa dernière missive, paraître dans le premier volume de l'Académie Royale de médecine, publié l'année dernière.

Ici se termine la tâche tout-à-la-fois difficile et pénible que je me suis imposée. J'aurais pu vous entretenir encore de quelques-unes des productions de M. Valentin, et plus particulièrement de son Voyage Médical au-delà du Rhin, fait en juin 1819; de son Coup-D'œil sur la Culture de quelques végétaux exotiques dans les départements méridionaux de la France (2), auquel est

---

(1) Quelques jours à Taganrog, pendant la dernière maladie de l'empereur Alexandre. Liv. de juin 1829.

(2) Cet ouvrage est consacré à l'examen de savoir, si l'on pourrait avec succès transporter la culture en France de quelques végétaux exotiques. Entr'autres plantes, M. Valentin s'est occupé du ricin et, peut-être, est-ce à lui que nous sommes redevables de la naturalisation de cette plante dans le midi de notre belle patrie, où l'on fabrique maintenant l'huile si avantageusement usitée en médecine; v. une notice de M. Valentin sur l'huile de palma-christi. Journal de Corvisart, Boyer et Leroux, vol in-12, p. 449.

joint une notice sur l'état présent des sciences physiques et naturelles aux États-Unis d'Amérique ; de ses réflexions sur le rapport de la faculté de médecine de Paris, concernant la fièvre jaune (1) ; de sa traduction du rapport fait par des médecins espagnols sur l'origine et la propagation de la maladie qui a régné à Barcelone, en 1821 (2) ; de sa notice sur les alcalis considérés comme moyen de désinfection (3) ; de plusieurs rapports faits à la Société Royale des Sciences de Nancy, et notamment de celui sur l'opuscule de M. Gérardin, sur la fièvre jaune (4) ; mais j'ai dû me borner seulement à vous parler avec un peu plus de détail des productions les plus saillantes de M. Valentin, afin d'en faire ressortir la doctrine ainsi que l'importance. Je ne dois pas taire cependant que ce médecin maniant avec habileté la langue de Milton et de Pope, ne manqua jamais de faire passer dans la nôtre les extraits d'ouvrages *ex professo* ou d'articles originaux qui pouvaient offrir quelque intérêt et qui paraissaient dans les journaux périodiques de l'Angleterre et des États-Unis d'Amérique, principalement dans le *Médical Repository of New Yorck*, et dans le *chirurgical Review*. Ces extraits sont disséminés dans les divers journaux qui se publient en France et surtout dans le Journal Général de la Société de Médecine de Paris. D'un autre côté, M. Valentin, jaloux de suivre les progrès de la science, entretenait une correspondance suivie avec ce que la république des lettres offrait de plus remarquable en personnages illustres. Je citerai principalement le docteur Jenner dont il fut l'émule ; M. Pascalis, censeur de la faculté de médecine de New-Yorck et du Mexique ; M. Lettsom, le Jenner de l'Amérique ; M. de Carro, le Jenner de l'Allemagne, dont il a analysé l'histoire de la vaccination en Tur-

---

(1) *Journal universel des sciences médicales*, août 1818.

(2) Ce fut cette funeste épidémie qui causa la mort de notre infortuné compatriote Mazet, qui avait volé au secours des malheureux Espagnols, abandonnés de leurs médecins.

(3) *Journal Général*, tome 76, p. 226.

(4) *Ann. Clin.* de la Société de Médecine pratique de Montpellier, tome 9, p. 130.

quie, en Grèce et aux Indes Orientales (1); M. Franck, de Wilna; M. Desgranges, de Lyon, à qui ses nombreux et utiles travaux ont valu une brillante renommée; M. le docteur Graperon, médecin de la faculté de Paris, établi à Symphéropol en Crimée; M. le comte de Langeron, gouverneur général de la Nouvelle-Russie à Odessa.

Messieurs, le souvenir de M. Louis Valentin, de Nancy, qu'il ne faut pas confondre avec Bazile, Valentin de Saint-Jean-d'Angely, chirurgien de Paris, et auteur *des Recherches critiques sur la chirurgie moderne*, publiées en 1772, vivra long-temps parmi vous. On ne voit dans le cours de la carrière qu'il a parcourue avec tant de distinction, qu'un seul désir, celui d'être utile; et, dans son âme généreuse, qu'un sentiment, le bien de ses semblables; mais, M. Valentin ne fit le bien que pour le seul plaisir de le faire, car, ayant de la fortune, il pouvait rester inactif. Il n'en a donc que plus de droits aux hommages et à l'estime de ses contemporains, et la postérité, qui ne se trompe jamais, et qui juge toujours les hommes sur leurs actions, saura le distinguer parmi ceux qui auront bien mérité de l'humanité. Pour moi, j'ai fait mes efforts pour vous le montrer tel qu'il fut: laborieux (2), humain, bienfaisant et ami sincère de son pays (3). Puissé-je n'être pas resté trop au-dessous de mon sujet!

PRIOU, D.-M.

Août 1829.

---

(1) *Journal Général*, tome 19, p. 103.

(2) M. Valentin a concouru à la composition de la nouvelle géographie universelle de Guthrie, et il a tracé la géographie des États-Unis d'Amérique.

(3) De l'aveu même de M. Valentin, quand il était loin de la France, il avait souvent présent à son esprit cette pensée: *Plus je vis d'étrangers et plus j'aimai mon pays.*

SUR

UN NOUVEAU SYSTÈME DE CONSTRUCTION DE CHAUDIÈRES A VAPEUR,

DE M. LEGRIS.

MESSIEURS,

La protection que vous avez toujours accordée aux auteurs de procédés utiles, et le zèle que vous n'avez jamais cessé de déployer toutes les fois qu'il s'est agi de propager les découvertes qui peuvent être profitables au public, me font réclamer votre attention pendant quelques instants, pour vous entretenir du nouveau système de construction des *Chaudières à vapeur-tuyaux* de M. Legris, auteur de divers ouvrages contenant plusieurs centaines d'inventions extrêmement ingénieuses, et qui sont trop peu connues.

Je désire, par cette notice, dessiler les yeux et ménager la bourse des personnes qui font en ce moment pour quelque entreprise l'acquisition de machines à vapeur. Les constructeurs de ces machines, soit par ignorance, soit par cupidité, s'obstinent encore à ne construire et à ne livrer que des chaudières d'un poids et d'un volume énormes, dépensant une quantité effrayante de combustible, tandis que, s'ils voulaient abandonner leur vieille routine et suivre les principes de M. Legris, qui sont incontestables, et dont l'exactitude est aujourd'hui bien démontrée, malgré tout ce que puissent en dire ses détracteurs, ils ne fabriqueraient que des *chaudières-tuyaux*, lesquelles seraient moins cher, infiniment plus légères, quoique plus solides, en même temps, et c'est là le véritable *desiderandum*, qu'elles ne dépenseraient pas le quart du combustible pour produire la même quantité de vapeur que par celles qu'ils vendent

aux usines ou à nos nombreux entrepreneurs de bateaux à vapeur, à bord desquels les chaudières que je préconise seraient assurément merveilleusement appropriées pour les charger peu. Je parle ici avec connaissance de cause ; ayant fait monter à l'Hôtel-Dieu de cette ville, tant pour le service des bains que pour fournir toute l'eau chaude employée dans la maison, une chaudière-tuyau qui travaille déjà depuis plusieurs mois et au moyen de laquelle l'eau parvient à l'ébullition, avec fort peu de combustible, dans moins de cinq minutes, à partir du moment où le feu a été allumé ; de telle sorte, que chaque bain coûte à peine un sou. On construit à Nantes, en ce moment, une autre chaudière-tuyaux, qu'on m'a dit être destinée aux bains de la Petite-Hollande.

Je passe aux principes de M. Legris :

Quelques principes de M. Legris sur les chaudières à vapeur.

M. Legris pense avec juste raison que les tuyaux bouilleurs, placés sous de grandes chaudières, sont très-défectueux, parce qu'ils exigent des parois très-épaisses, ou en raison de leur diamètre; en sorte qu'elles nécessitent aussi un feu énorme, pour être portées à une haute pression, d'où il résulte que, si les tuyaux-bouilleurs qui sont sans courant n'ont qu'une épaisseur proportionnée à leur diamètre pour être aussi forts que la chaudière, et qu'étant placés au milieu d'un feu aussi intense pour recevoir le premier coup de feu, la vapeur y reste continuellement formée presque sans mouvement, de manière que ces tuyaux brûlent en peu de temps malgré leur peu d'épaisseur; ils se détériorent encore bien plus vîte, si on fait leurs parois plus épaisses, ainsi que cela a lieu pour les chaudières très-épaisses qui contiennent cependant beaucoup d'eau. On voit donc que la qualité des nouvelles chaudières-tuyaux à courant est de ne pas autant brûler, d'exiger moins d'épaisseur et moins de feu pour une très-grande force ou haute pression : condition que les tuyaux-bouilleurs ne peuvent remplir, parce que leurs parois, trop épaisses, brûlent plus facilement que les parois minces des petits tuyaux, toujours contigus à un courant d'eau et de

vapeur qui emporte promptement le calorique à son passage, et cela sans être exposés à un feu très-intense; en sorte qu'il est facile de voir que les tuyaux ne sont pas mauvais, ainsi qu'on le dit, à cause de leur trop grande épaisseur, puisqu'au contraire leur propriété est de pouvoir presque s'en passer pour une haute pression.

Sans tuyaux à courant ou dans les appareils actuellement en usage, on ne peut pas encore utiliser 6 p. °|° du calorique qui se trouve dans le combustible employé, quoiqu'il pût être doublé par la décomposition de l'eau et de l'air comprimé, et employé ainsi presque sans perte, et comment pourrait-il en être autrement? On ne chauffe qu'une très-petite partie de chaudières énormement grandes de sorte que l'émission n'est presque pas plus grande que le rayonnement; on chauffe aussi vingt fois plus de surfaces étrangères sur des solides bien plus condenseurs que la surface utile, recouverte du liquide qu'on veut chauffer, tandis qu'avec les tuyaux à courant, on peut couvrir toutes les surfaces d'un foyer, quelle que soit sa forme, en sorte de ne chauffer aucune surface étrangère ou inutile; et comme le fluide que ces tuyaux contiennent est moins condenseur que les solides, il en résulte encore qu'ils ont la propriété de concentrer la chaleur; enfin, de la vapeur produite par les six centièmes du calorique qu'on est parvenu à utiliser, il y a encore les deux tiers de perdus ou qui restent sans effet utile, autant les appareils qui la reçoivent sont mauvais.

Les chaudières où le foyer est intérieurement, doivent être plus longues que les autres, pour que la chaleur n'aille pas se perdre dans la cheminée aussitôt que produite: car, sans cela, il serait possible qu'elles donnassent moins de surfaces utiles à chauffer, quoiqu'elles ne chauffassent pas de surfaces étrangères, puisque la surface intérieure est moins grande que celle extérieure; et alors comme l'effet est en raison des surfaces utiles chauffées, elles dépenseraient donc plus de combustible que les autres, tandis qu'elles n'en doivent presque pas dépenser: alors il faut donc de toute nécessité faire ces chaudières plus longues, et, autant que possible, les *diviser en différentes parties*, pour les chauffer par gra-

dation, comme il est indiqué dans les divers ouvrages de M. Legris, afin de faire servir la chaleur décroissante du foyer. Enfin, pour règle générale, dans toutes les chaudières telles qu'elles puissent être, le courant de chaleur doit toujours être très-long; car il faut que le calorique ait le temps d'agir après être produit, et ce n'est qu'avec un long courant horizontal, droit ou recourbé, qu'on peut le forcer à rester quelque temps dans la chaudière, et la chaudière ne peut jamais être trop longue, si elle est divisée en différentes longueurs, où le fluide est refoulé de l'un à l'autre, pour chauffer par gradation et pour faire servir la chaleur décroissante du foyer.

Pour faire apprécier l'avantage qu'il y a de chauffer de petits tuyaux dans l'intérieur des chaudières, il faut se rappeler qu'à égal foyer ou à égale chaleur, les objets sont chauffés en raison des surfaces qu'ils peuvent présenter à égales distances au calorique; donc puisqu'un tuyau d'un pouce carré présente quatre pouces de surface sur un pouce de long, et qu'un autre tuyau d'un pied de diamètre qui présente 144 pouces cubes, n'en présente que 48 de surface sur son pourtour, les objets que ces tuyaux contiennent seront donc chauffés dans le rapport des surfaces qu'ils présentent à l'action du feu qui les chauffe sur leur pourtour, ou bien dans le rapport de 12 pour le petit tuyau et 1 seulement pour le grand; mais ce rapport de 12 à 1 ne suffit pas encore pour apprécier tout l'avantage qu'il y a de chauffer de petits tuyaux de petits diamètres, car dans le tuyau d'un pied, il faut que le calorique traverse un pouce d'épaisseur, tandis que proportionnellement pour un tuyau d'un pouce, il n'y a qu'une ligne d'épaisseur à traverser, puisqu'avec cette épaisseur, ce tuyau a la même force que l'autre; et si les matières à chauffer ou distiler sont des solides, il faut que le calorique traverse 6 pouces d'épaisseur pour les chauffer au centre dans le grand tuyau, et seulement 6 lignes dans le petit ou bien encore, si le fluide à contenir a une si grande force de dilatation, qu'il ne faille qu'un pouce d'ouverture au grand tuyau et par conséquent une ligne dans le petit, le feu devra pénétrer dans le premier. 5 p. 1/2 d'épaisseur de fer, et seulement 5 lignes 1/2 dans le second; en sorte

que le fer de l'un pourrait brûler, sans que l'autre puisse avoir la moindre détérioration, puisque le rouge cerise ne suffirait pas dans le grand, quand le rouge brun serait plus que suffisant pour l'autre; de plus un grand tuyau ne se place pas aussi facilement et aussi avantageusement dans un foyer qu'un petit, qui peut être comme enterré; et quel foyer, quelle perte de chaleur ne nécessite pas un grand tuyau à grand diamètre, pour maintenir l'équilibre de température qui lui convient? D'après tout cela, on voit donc que ce qui est possible avec des tuyaux à petits diamètres et certains combustibles, peut très-bien ne plus l'être avec des tuyaux à grand diamètres : qu'on juge alors de la différence qu'il doit y avoir entre les grandes chaudières dont on se sert ordinairement et les petits tuyaux proposés par M. Legris. On voit, d'après ce qui précède qu'un faisceau d'un pied carré, composé seulement de 100 tuyaux d'un pouce, au lieu de 144, qu'il y a au pied, pour laisser l'espace nécessaire afin que le calorique circule tout autour de chaque petit tuyau, le tout placé ainsi dans une chaudière au-dessus du foyer; on voit, disons-nous, qu'il chaufferait 400 pouces de surface dans le même espace au lieu de 48 pouces pour un seul tuyau d'un pied carré, chauffé extérieurement ou intérieurement; en sorte qu'une chaudière d'un pied carré donne 8 fois moins de surface à chauffer pour un même foyer. Mais, pour se faire aussi une idée du chauffage par gradation, qui fait servir la chaleur décroissante du foyer, il faut se rappeler que 22° de chaleur de plus seulement, au-dessus de l'eau bouillante, donnent une fois plus de vapeur, ou, ce qui est la même chose, de pression; donc le plus difficile, et ce qui exige le plus de calorique, est d'amener l'eau à l'ébullition; et c'est positivement ce que peut très-bien faire la chaleur décroissante du foyer, avant qu'elle se perde dans l'atmosphère, ainsi que cela a lieu, lorsque le calorique ne sert qu'à maintenir l'équilibre de la haute température voulue; ensorte que tout ce qui a moins de force calorifiante que le degré de chaleur désiré est perdu, puisqu'une chaleur quelconque ne peut chauffer une autre chaleur plus forte.

Il résulte de tous ces principes, et nous le répétons

pour mieux le faire comprendre, que partout où il faut une haute température ou un feu très-intense, il faut faire chauffer par gradation différentes capacités, placées après le foyer à la suite l'une de l'autre dans le courant de chaleur, si on ne veut pas perdre une immense quantité de calorique produite : car tout ce que ces capacités retiennent est un bénéfice net, puisqu'il irait se perdre sans effet utile dans la cheminée. Les hautes pressions ont encore cet avantage en exigeant un feu très-intense, c'est que le combustible et les gaz y brûlent mieux et en moins de temps. Le courant de chaleur peut être très-long et sinueux, sans que le tirage cesse de se bien faire, ce qui donne une plus grande quantité d'air à brûler, et par conséquent plus de calorique de dégagé.

C'est une vraie folie que de tenir à la même température un très-grand volume d'eau qui fait perdre tout le calorique qui ne sert qu'à maintenir l'équilibre de cette température; car ce n'est pas une grande quantité d'eau qui forme une grande quantité de vapeur, mais seulement la grandeur de la surface utile chauffée, recouverte de la plus mince épaisseur d'eau, pour être portée à une très-haute température. Il vaut donc mieux chauffer la vapeur dans les cylindres à pistons, puisqu'une certaine quantité de vapeur épaisse ne peut non plus donner un grand résultat que quand elle est maintenue ou chauffée à une haute température pendant sa dilatation. Ensuite il est aussi plus facile, plus avantageux et moins dangereux de tenir un très-petit volume d'eau à une haute pression, que toute une grande chaudière à une température plus basse; car un petit tuyau peut crever sans danger, et lorsqu'il n'y a ainsi qu'une très-petite partie de la chaudière à une très-haute pression ou température, on peut utiliser la chaleur décroissante du foyer; et l'avantage de cette haute température est d'autant plus grande, que 22° seulement de température en plus donnent toujours une quantité double de vapeur dans le même temps.

On a prétendu que les chaudières-tuyaux seraient plus susceptibles de s'user que les autres, tandis que le contraire doit avoir lieu; car les tuyaux pourront avoir d'autant moins d'épaisseur qu'ils seront plus petits

pour ne nécessiter qu'un feu peu intense, et d'ailleurs il est facile de changer ou remplacer les parties qui s'usent ou se détériorent le plus, étant toujours très-petites; et, quand même leur assertion serait vraie, ne pourrait-on pas encore avoir avec avantage des générateurs de vapeur qui, quoique s'usant plus que les chaudières ordinaires, donnent cependant de grands bénéfices, en rendant la machine forte et portative, avec une grande économie de combustible; mais si on dispose ces générateurs en sorte qu'ils puissent se changer de place ou parcourir toutes les positions du foyer, pour s'user tous également, il est certain qu'ils dureront plus long-temps que les grandes chaudières ordinaires qui ne peuvent changer de place, ou de position, et qu'ils donneront des machines à feu sans danger et du plus grand avantage. Nous convenons, comme les partisans des machines à basse-pression, qu'il est bon qu'une machine soit sans dangers, mais il vaut encore mieux qu'elle coûte peu, qu'elle dépense de même, et qu'elle soit petite pour pouvoir être utilisée parfaitement partout et pour tout: autrement elle ne serait que peu ou pas mise en usage; mais nous ne sommes pas de leur avis, lorsqu'ils s'efforcent de dire que les tuyaux présentent autant de dangers que les grandes chaudières à basse-pression, et qu'il est plus avantageux de se servir de la vapeur à basse-pression, en ce que le résultat est plus grand pour une quantité de calorique donné, car de la vapeur à basse-pression est de la vapeur qui s'est dilatée inutilement dans la chaudière, et qui pour cela a absorbé une grande quantité de calorique; et cependant cette vapeur à grand volume et peu dense ne peut plus agir que par sa pression, tandis qu'on peut facilement faire agir de la vapeur épaisse, ou à une haute température avec une énorme pression, et ensuite avec une dilatation encore plus grande, en la maintenant seulement à la même température pendant sa dilatation, par la chaleur décroissante du foyer; car on ne peut douter que, pour que la vapeur rende le plus grand résultat possible, il faut qu'elle entre sous un piston dans le plus petit volume, et qu'elle sorte des cylindres dans

le plus grand volume, sans avoir changé de température.

Quoi qu'on puisse dire, il ne peut y avoir de grands chommages dans les machines à vapeur, dont les parties sont un peu plus compliquées, et par conséquent plus petites, pour donner le plus parfait résultat; car on connaît à l'avance les pièces qui sont les plus susceptibles de s'user, et il faut seulement en avoir de rechange; et d'ailleurs il est plus facile de les séparer, au lieu qu'il n'en est pas de même d'une machine dont toutes les parties sont grandes. En outre, on doit espérer qu'avant peu les travaux des machines ne coûteront pas plus que ceux de l'agriculture, n'étant pas plus difficiles.

Partout où l'on fait du feu, on devrait toujours faire absorber ou utiliser tout le calorique produit, et donner ensuite le courant par un soufflet à piston; car le bon sens indique assez que celui donné naturellement par la dilatation d'une haute colonne d'air, coûte cent fois plus par la quantité de calorique qu'elle nécessite et qu'elle emporte; il en résulterait encore qu'on pourrait faire dégager la plus grande quantité possible de calorique du combustible, et ce, sans jamais avoir à craindre aucune fumée, d'où il résulterait peut-être une économie dans le combustible des 9/10.mes

L'auteur ne cesse de travailler de tous ses efforts pour participer à un résultat aussi avantageux, il m'en a donné encore tout récemment l'assurance; mais parce que, comme il le dit, ses inventions froissent les intérêts de deux partis puissants en France: ceux qui veulent exploiter les abus, et les autres le monopole de l'industrie; aucune société savante, aucun auteur, aucun professeur, aucun journal littéraire n'a encore parlé ni en bien ni en mal de plus de 1200 inventions de M. Legris, déjà publiées dans huit ouvrages, si ce n'est pour donner le mérite de quelques-unes aux étrangers; par exemple, on a attribué l'invention des chaudières-tuyaux à M. Perkins de Londres, comme si la *mécanique des gens du monde* n'était pas là depuis 1824, pour démentir cette assertion erronnée et peu nationale.

Ce reproche de l'auteur ne peut s'adresser à la Société Académique de Nantes, puisqu'elle n'a jamais eu la moindre connaissance de ses différents travaux; mais j'espère sous peu pouvoir lui présenter et soumettre à l'examen des savants distingués qui la composent le modèle d'une des machines de M. Legris, et c'est alors qu'elle pourra juger avec connaissance de cause du mérite ou du démérite de ce génie si fécond en inventions industrieuses.

Ce 6 août 1829.

GUILBAUD.

POST-SCRIPTUM.

Au moment où nous mettons sous presse la dernière feuille de cette livraison, un de nos correspondants nous adresse la charmante tyrolienne du *Guillaume Tell* de Rossini, arrangée pour piano. Ce morceau, qui produit à la scène un effet délicieux, est chanté à l'unisson par trois femmes, avec accompagnement d'un chœur d'hommes et de femmes. On nous saura gré, puisque nous n'avons pas encore rendu compte du grand opéra du célèbre maëstro, de joindre au *Lycée* un bien minime extrait de son énorme partition, de ce magnifique ouvrage accueilli à Paris avec des transports d'admiration.

La partition gravée ne tardera pas à paraître, et nous nous empresserons de l'annoncer; elle doit obtenir un immense succès. Quel amateur ne désirera connaître cette musique si forte, si entraînante, qui renferme des morceaux du premier ordre.

« A la première représentation (écrivait dernièrement, de Paris, un homme d'esprit, qui réunit à une véritable instruction des connaissances musicales profondes et variées) l'auditoire était frénétique. Il y a dans l'effet de cet opéra une chose fort bizarre. Depuis quelque temps vous entendez dire partout : *Il faut maintenant à l'Opéra de la musique italienne, des traits, de* la bravoure*, enfin des partitions à la Rossini.* Et voilà Rossini qui nous donne un ouvrage sans traits, sans roulades, sans *crescendos* obligés, sans fredons, un opéra dans le style de Gluck, large, déclamé, enfin un opéra dans ce que l'on appelait le genre français, et qui a tout l'attrait, tout le charme de la musique italienne. »

Le soir de cette première représentation les musiciens de l'Opéra sont allés en masse, à l'issue du spectacle, donner une sérénade à Rossini. Après l'ouverture, ils ont exécuté *la Tyrolienne*, qui a été redemandée. C'est ce morceau que nous donnons aujourd'hui.

Tyrolienne
Chantée et dansée dans
Guillaume Tell,
de Rossini.





TABLEAU DES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES, *faites à Nantes, à 25 mètres d'élévation au-dessus du sol, et 44 mètres, à-peu-près, d'élévation au-dessus des eaux moyennes de la mer. — Baromètre réduit à la température de la glace fondante.*

JUILLET 1829.

JOURS DU MOIS.	Phase de la Lune.	MATIN, à huit heures. Barom. métriq.	Barom. ordin.	Therm. centig.	Therm. de Réau.	Hygr. à chev.	Vents.	SOIR, à trois heures. Barom. métriq.	Barom. ordin.	Therm. centig.	Therm. de Réau	Hygr. à chev.	Vents.	ETAT DU CIEL DURANT LE JOUR.
		mèt.	p. l.					mèt.	p. l.					
1	●	0,752	27,9,5	+16,2	+13	72	s. s. e.	0,748	28	+20	+16	80	s. o.	Couvert, pluvieux, grand vent.
2	4 h. 39'	0,752	27,9,5	+17,5	+14	75	o. n. o.	0,751	27,9	+23,6	+19	75	s. so.	Nuages, soleil, vent.
3	matin.	0,751	27,9	+17,5	+14	80	s. o.	0,751	27,9	+22,5	+18	78	ouest	*Idem*, *idem*, tempête.
4		0,753	27,9,9	+18,6	+15	80	ouest	0,753	27,9,9	+21,2	+17	80	s. o.	Brumeux, nuageux, couvert, pluie, vent.
5		0,753	27,9,9	+18,6	+15	80	s. o.	0,754	27,10,3	+20	+16	75	o. n. o.	Pluvieux, soleil, vent.
6		0,760	28,1	+18,6	+15	75	ouest	0,751	28,1,4	+26,2	+21	72	s. o.	Brume, pluie, soleil, vent.
7		0,760	28,1	+20	+16	72	s. s. o.	0,759	28,0,5	+22,5	+18	68	s. o.	*Idem*, nnageux, vent, soleil.
8		0,757	27,11,6	+17,5	+14	75	ouest	0,752	27,9,5	+25	+20	78	ouest	Nuageux, tonnerre, pluie le soir.
9	☽	0,753	27,9,9	+15	+12	70	ouest	0,756	27,11,2	+22,5	+18	68	ouest	Nuageux, pluvieux, vent.
10	6 h. 24'	0,759	27,9,9	+18,6	+15	70	ouest	0,757	27,11,6	+23,6	+19	75	o. s. o.	Petite brume, nuages, soleil, vent, pluie le soir.
11	matin.	0,749	27,8,2	+17,5	+14	75	o. s. o.	0,747	27,7,2	+22,5	+18	75	s. o.	Nuageux, pluie, vent.
12		0,749	27,8,2	+18,6	+15	78	ouest	0,750	27,8,6	+22,5	+18	78	s. o.	*Idem*, *idem*, *idem*.
13		0,751	27,9	+20	+16	85	s. o.	0,754	27,10,3	+26,2	+21	75	s. o.	Soleil, nuages, vent.
14		0,754	27,10,3	+21,2	+17	75	est	0,753	27,9,9	+26,2	+21	75	sud	Soleil, vent.
15		0,758	28	+20	+16	75	n. o.	0,759	28,0,5	+31,2	+25	75	o. n. o.	Nuageux, couvert, pluie vent.
16	☉	0,758	28	+20	+16	75	n. n. o.	0,753	28	+22,5	+18	65	ouest	Soleil, nuages, vent.
17	2 h. 36'	0,753	28	+20	+16	80	sud	0,756	27,11,2	+21,2	+17	82	s. o.	Couvert, pluie, vent, brume.
18	soir.	0,756	27,11,2	+17,5	+14	82	s. o.	0,756	27,11,2	+22,5	+18	80	s. o.	Nuageux, brume, couvert, pluie, vent.
19		0,757	27,11,6	+18,6	+15	80	s. s. o.	0,759	28,0,5	+22,5	+18	80	s. o.	Nuageux, pluvieux, soleil, vent.
20		0,762	28,1,9	+16,2	+13	78	n. o.	0,764	28,2,8	+23,6	+19	75	ouest	Légers nuages, soleil, vent.
21		0,763	28,2,3	+16,2	+13	70	nord	0,763	28,2,3	+27,5	+22	65	n. n. e.	Ciel serein, soleil.
22		0,763	28,2,3	+18,6	+15	70	e. n. e.	0,762	28,1,9	+27,5	+22	60	n. e.	*Idem*, légers nuages.
23	☾	0,761	28,1,4	+18,6	+15	70	n. e.	0,759	28,0,5	+18,6	+23	65	e. s. e.	*Idem*, *idem*.
24	6 h. 8'	0,755	27,10,8	+13,6	+19	70	sud	0,755	27,10,8	+27,5	+22	70	sud	Nuageux, vent, soleil.
25	matin.	0,756	27,11,2	+18,6	+15	70	sud	0,756	27,11,2	+27,5	+22	65	est	Nuageux, couvert, pluvieux.
26		0,756	27,11,2	+18,6	+15	72	sud	0,756	27,11,2	+22,5	+18	72	n. n. o.	*Idem*, orage, tonnerre, grande pluie.
27		0,759	28,0,5	+16,2	+13	70	nord	0,759	28,0,5	+22,5	+18	68	n. e.	Nuageux, soleil.
28		0,760	28,1	+16,2	+13	68	est	0,758	28	+23,6	+19	60	ouest	*Idem*, brume, vent.
29		0,754	27,10,3	+16,2	+13	72	ouest	0,751	27,9	+21,2	+17	70	s. o.	Nuageux, pluvieux, brume, vent.
30	●	0,751	27,9	+18,6	+15	72	s. o.	0,751	27,9	+21,2	+17	70	o. s. o.	Nuageux, pluvieux, vent.
31	5 h. 33' soir.	0,759	28,0,5	+17,5	+14	65	nord	0,762	28,1,9	+21,2	+17	65	n. e.	Nuageux, vent.

RECAPITULATION jusqu'au 31 Juillet 1829.

Baromètre	Plus grande élévation	= 28 p. 2,3 lig. = 0,763 mill.
	Moindre élévation	= 27 » 9 = 0,751 mill.
Thermomètre	Plus grand degré de chaleur	+ 23 Réaumur. = 28,6 centigrades.
	Moindre degré de chaleur	+ 12 Réaumur. = 15 centigrades.
Hygromètre à cheveux	Plus grande humidité	= 82 degrés.
	Moindre degré	= 60 degrés.

Jours dont le vent a soufflé.	
Du N.	3
N.-E.	2
E.	2
S.-E.	0
S.	5
S.-O.	9
O.	8
N.-O.	2

Nombre	
de beaux jours	20
de couverts	11
de pluie	17
de grêle	0
de vent	25
de gelée	0
de tonnerre	2
de neige	0
de brouillard	8

Il est tombé 0.m 190 mill. de pluie sur la plate-forme de l'Observatoire, du 1.er au 31.

HUETTE, *Opticien.*

Nantes, Imp. et Lith. de MellinetMalassis.-

MELLINET-MALASSIS, *Editeur.*

14.e Volume. An 1829. 82.e Livraison.

LE LYCÉE ARMORICAIN.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE MULHOUSE.

Une Société dont les travaux doivent hâter les progrès de l'industrie, non-seulement dans la ville où se tiennent ses réunions, mais bien dans toute la France, s'est formée à Mulhouse, et les principaux fabricants de cette ville manufacturière en font partie : ainsi on compte au nombre de ses membres résidants MM. Blech, Bourcart, Dollfus, Engelmann, Grosjean, Heilmann, Hofer, Huguenin, Kœcklin, Mantz, Meyer, Mieg, Nægely, Parmentier, Reber, Risler, Saladin, Schlumberger, Schwartz, Steinbach, Thierry, Weber, Zuber, etc., enfin, toutes les notabilités de Mulhouse.

Cette Société est la seule de ce genre qui existe en France, la seule établie sur les véritables bases qui peuvent concourir aux améliorations des procédés manufacturiers.

Les membres de cette utile association ont pensé que le seul moyen d'avancer rapidement dans les arts, était de donner aux fabricants et aux artistes l'occasion de se communiquer leurs découvertes, et par là d'augmenter la masse de résultats avantageux qu'on ne pourrait obtenir qu'avec peine d'individus isolés. Cette croyance est aussi à-peu-près générale dans notre siècle, que les plus grands progrès qui peuvent être faits dans la civilisation, dans les sciences et les arts, seront dus à l'esprit d'association.

La Société industrielle de Mulhouse a déjà beaucoup obtenu par ce moyen. Depuis ses premières réunions, elle a aggrandi ses vues par la création de comités permanents de mécanique et de chimie, parce qu'elle a pensé avec raison que ce qu'elle devait faire par l'avancement de l'industrie du département où elle existe, était de puiser dans ces deux sciences les éléments des perfectionnements qu'elle voulait introduire dans ses fabriques; de composer ensuite une statistique industrielle du département, et de donner enfin à la classe ouvrière l'impulsion et le goût d'acquérir l'instruction nécessaire pour mieux s'acquitter des ouvrages dont l'exécution lui serait confiée.

Mulhouse se place aujourd'hui au premier rang parmi les villes qui ont contribué le plus puissamment à accroître les richesses de la patrie.

Pendant près de deux siècles, cette petite république, alliée de la France et de la Suisse, ne fabriqua que des draps de laine communs, recherchés surtout par les habitants de la campagne, comme le sont aujourd'hui dans nos contrées les draps des environs de Clisson. Ces draps ne forment plus actuellement qu'une faible partie du commerce de Mulhouse, depuis le grand accroissement de l'industrie *cotonnière*. Cependant, différents perfectionnements se sont introduits dans les ateliers où l'on fabrique encore le drap : on y a imité les qualités supérieures d'Elbeuf et de Louviers, et on y a fait des draps par l'impression du rouleau, qui ne le cèdent à aucun produit du même genre.

Telle était la principale fabrication de Mulhouse, lorsqu'en 1746, trois mulhousois y établirent une manufacture de toiles peintes, et jetèrent ainsi les premiers fondements de la prospérité de leur patrie.

L'art de l'indiennerie, apporté des Indes en Europe, n'était pas encore sorti d'une longue enfance. D'abord on ne fit qu'appliquer des dessins bizarres, avec des couleurs sans éclat, sur des toiles grossières qu'on faisait venir de la Suisse. Le rouge et le noir étaient à peu près les seules teintes qu'on produisit, et cependant, à cause de leur nouveauté, et surtout parce qu'on manquait d'un point de comparaison, ces toiles furent favorablement accueillies dans le commerce. Tel fut à-peu-près l'état de cette industrie jusqu'en 1772;

mais, à cette époque, elle commença à changer entièrement de face, et, s'enrichissant des nouvelles découvertes de la chimie, elle fit prévoir jusqu'à quel point de perfection elle pourrait être portée.

Au nombre des inventions et des perfectionnements qui, successivement introduits dans les manufactures de Mulhouse, ont fait la réputation de la principale industrie de cette ville, il est quatre découvertes ou importations qui ont le plus puissamment contribué à donner aux toiles peintes de Mulhouse ce degré de perfection qu'on s'est plu à leur reconnaître sur tous les marchés. La première est l'importation des lapis, genre venu d'Angleterre. La seconde, qui date de 1810, est l'application sur toiles de coton, du fond rouge d'Andrinople, que, jusqu'alors, on n'avait obtenu que sur fil. La troisième est le moyen *d'enlever* sur ces mêmes fonds toutes les couleurs, dites d'enluminage, et de former ainsi des dessins élégants et variés, remarquables surtout par leur netteté. La dernière, enfin, est le moyen ingénieux, suivi aujourd'hui, de teindre et *d'enlever* le jaune de *chrôme*, employé pour la première fois en 1821.

Le tissage des toiles de coton commença à s'établir à Mulhouse, en 1762. Long-temps on se borna aux qualités communes, et on n'employa que du coton du Levant, qu'on faisait filer à la main dans les environs. Plus tard, on reçut les cotons filés de Paris. Enfin, des filatures s'établirent en Alsace, et particulièrement à Mulhouse.

Ainsi cette ville est parvenue à lutter avantageusement avec Manchester et Glascow; ainsi, depuis le commencement du siècle, les fabricants français, et principalement ceux de Mulhouse ont concouru d'une manière remarquable à la richesse et à la puissance de la patrie; et, pendant que nous soutenions contre une puissance rivale une guerre longue et ruineuse, notre industrie se préparait à lui en faire une moins cruelle dans ses moyens, mais plus funeste, sans doute, dans ses résultats, la seule peut-être qui convienne à des peuples civilisés: elle apprenait à surpasser les produits de la superbe Angleterre.

Voilà l'heureux résultat que la Société industrielle essaie d'accroître encore de tous ses efforts, en signalant

dans son *Bulletin* (auquel nous avons emprunté tous les détails qu'on vient de lire), toutes les améliorations introduites dans les nombreuses et belles manufactures du Haut-Rhin, et, en recherchant tous les procédés utiles qu'on peut y introduire et que les arts chimiques et mécaniques ont créés de nos jours.

Ainsi, on retrouve dans le *Bulletin de la Société industrielle* une description de la machine de filature de l'invention de M. Josué Heilmann, qu'il nomme *banc de lanternes bobineuses*, ou système de filature continue sans mouvement variable.

Parmi les machines employées dans les filatures, il n'en est sans doute pas de plus ingénieuses que les métiers continus, c'est-à-dire ces machines qui non-seulement laminent et tordent le fil, mais qui, sans le secours de l'ouvrier, l'envident elles-mêmes sur une bobine, opération qui, dans le métier mul-jenny, exige la main exercée de l'ouvrier.

Le système de ces métiers, d'abord en usage seulement pour la filature définitive, est depuis peu employée comme machine préparatoire, et remplace, sous le nom de banc à broches en gros, les bancs de lanternes, et sous celui de banc à broches en fin, le métier en doux ou en gros.

Cette machine est encore plus parfaite et plus ingénieuse que ne l'est le métier continu proprement dit, parce qu'elle renferme d'une manière bien précise ses mouvements uniformément décroissants du chariot et de la bobine, à mesure que le diamètre de celle-ci augmente. Ces mouvements variables sont produits d'une part par le système bien connu de deux cônes renversés, et de l'autre, par celui plus nouveau d'une poulie appelée poulie de friction, qui fait mouvoir par son simple contact un plateau circulaire dont elle presse la surface à des distances variables du centre.

Cette machine, excellente dans les mains des uns, peut être pernicieuse dans d'autres; puisque les mêmes dispositions qui ont pour but la perfection, peuvent, lorsqu'elle est dirigée par des contre-maîtres sans instruction, devenir la cause tacite d'inégalités dans la finesse du fil.

Le but que M. Heilmann s'est proposé dans la combinaison de sa machine, est :

1.° D'obtenir un mode d'envidage sans le secours de

cônes et des poulies de friction, mais par des mouvements non variables;

2.° De tordre moins le fil que le nécessite l'emploi des bancs à broches;

3.° De réunir une plus grande quantité de coton dans le même volume d'une bobine;

4.° De diminuer les frais de l'établissement et de l'entretien des bobines sur lesquelles le fil s'envide.

La filature étant l'une des branches principales de l'industrie nantaise, nous croyons que nos fabricants nous saurons quelque gré de leur faire connaître plus amplement cette ingénieuse machine, en leur en donnant le plan lithographié.

Description.

A Poulies motrices.

B Arbre distribuant le mouvement dans toute la machine.

C Volant à l'extrémité dudit arbre.

D Tambour qui communique, au moyen d'une corde, le mouvement au mécanisme qui se trouve dans l'intérieur de la lanterne *G*, et dont la description suit.

E Deux autres tambours, qui donnent le mouvement au corps des lanternes.

G Lanternes en fer-blanc et percées de portières.

H Poulie fixée sur un petit arbre qui porte le mécanisme intérieur.

I Ailette tournant dans un collet et entraînée par le mécanisme intérieur.

K Poulie sur l'arbre principal.

L Autre poulie, conduite par la précédente au moyen d'une courroie.

M Arbre portant la poulie *L*.

NN' Deux roues d'angle avec lesquelles engrène alternativement une autre roue d'angle plus petite, fixée à l'extrémité de l'arbre *M*.

O Axe commun aux deux roues *NN'*, animé d'un mouvement circulaire alternatif.

P Roue d'angle qui reçoit ledit mouvement au moyen d'un pignon d'angle au bout de l'axe *O*.

Q Arbre sur lequel est fixée la roue *P*.

R Deux pignons fixés également sur l'arbre *P*.

S Crémaillères fixées sur le chariot *T*, et qui sont conduites par les pignons *R*.

T Chariot portant des lanternes et animé d'un mouvement rectiligne alternatif et vertical.

U Galet servant à guider les extrémités du chariot.

V Corde qui passe sur deux poulies, et qui est attachée par une extrémité au chariot, et par l'autre au contrepoids.

Mécanisme intérieur de la lanterne.

1. Rouleau sur lequel s'envide le fil par son simple contact avec la paroi intérieure de la lanterne, avec une vitesse constante due à la différence de vitesse qui existe entre le corps de la lanterne et le mécanisme intérieur.

2. Coussinets dans lesquels tourne le rouleau (1), et qui peut glisser le long d'un coulant dirigé du centre de la lanterne vers l'extrémité.

3. Ressorts qui pressent constamment les coussinets (2), et par conséquent le rouleau (1), contre les parois intérieures de la lanterne, et qui se reploient sur eux-mêmes, à mesure que la bobine augmente de volume.

4. Double équerre fixé sur l'arbre (5); cette pièce porte les ressorts et les coussinets et entraîne dans sa course l'ailette.

5. Arbre traversant l'axe de la lanterne, à frottement libre et muni de la poulie *H* sur laquelle la lanterne pivote.

La Société Industrielle de Mulhouse propose pour 1830, les prix suivants, dont la distribution aura lieu dans sa séance générale du mois de mai :

1.° Prix de 500 francs pour un moyen prompt et facile de déterminer comparativement la valeur d'une garance à une autre.

2.° Prix de 1500 francs, pour séparer la matière colorante de la garance, et pour déterminer ainsi la quantité qu'un poids donné en contient.

3.° Médaille pour un mémoire sur les causes de l'inflammation spontanée des cotons gras.

4.° Médaille pour le meilleur traité sur le blanchîment des toiles de coton.

5.° Médaille pour le meilleur traité sur la fabrication du rouge d'Andrinople.

6.° Médaille pour le blanchîment à la chaux, sans autre alcali.

7.° Médaille pour une analyse complète de la bouse de vache.

8.° Médaille pour un mémoire faisant connaître, par des expériences exactes, le rôle que jouent, dans la teinture en bleu d'indigo sur coton, les matières autres que la matière bleue (comme la matière brune et la matière rouge de Berzelius), et si ces substances y sont nécessaires ou nuisibles, ou bien si l'une ou l'autre d'entr'elles est indispensable pour produire une couleur bleue solide et éclatante.

9.° Médaille pour la découverte ou l'introduction d'un procédé utile à la fabrication des toiles peintes.

10.° Médaille pour l'invention d'un templet mécanique.

11.° Médaille pour le meilleur mémoire sur la filature de coton des n.°s 80 à 180 métriques.

12. Prix de 1000 francs, pour l'invention d'une machine propre à ouvrir et éplucher toute espèce de coton en laine sans le détériorer, et remplaçant avantageusement le battage et l'épluchage à la main et le batteur-éplucheur.

13.° Médaille pour un procédé consistant à tremper les collets des broches, enfin pour mul-jennys, sans nuire à leur parfaite rondeur.

14.° Médaille pour la fabrication des cylindres cannelés en fer trempé en paquet, à l'usage des filatures, et dont le prix n'excéderait pas d'un tiers celui des cylindres en fer ordinaire.

15.° Médailles pour la fabrication et la vente de nouveaux tissus en coton.

16.° Médaille pour la production d'une couleur bleue, plus solide à l'air, au chlore, aux acides et au savon, que celle de l'indigo cuvé, et qui ait au moins la même vivacité.

17.° Médaille pour la production d'une couleur jaune plus solide à l'air, aux acides et aux alcalis, que celle de la gaude, du quercitron, du chromate de plomb, et qui ait le même degré de vivacité.

18.° Médaille pour une analyse exacte et bien détaillée de la noix de galle noire, de la noix de galle blanche, du bablah, du sumac de Sicile et du sumac Français (de Donzères).

19.° Médaille pour l'invention d'un thermomètre exact, simple, peu fragile, pouvant être adapté sans inconvénient aux caisses de teinture à la vapeur, en usage aujourd'hui dans les fabriques de toiles peintes, et dont le prix ne dépasse pas 40 fr.

20.° Médaille pour l'invention d'un instrument ou d'une méthode simple pour déterminer d'une manière prompte et exacte l'épaisseur (la viscosité) d'une couleur ou d'un mordant destiné à l'impression au rouleau.

21.° Médaille pour la description des principaux moyens employés jusqu'ici à dégorger les toiles.

22.° Médaille pour une analyse complète de l'huile tournante, décomposée en ses principes immédiats.

23.° Médaille pour un mémoire faisant connaître quelle est la meilleure proportion entre la hauteur et

le diamètre d'une cheminée, sous le rapport de l'efficacité du tirage et sous celui de l'économie, tant du combustible que de la construction.

24.° Médaille pour le meilleur mémoire sur l'utilité économique des appareils chargeurs de houille ou fumivores, déduit d'expériences et d'observations positives.

25.° Médaille pour celui qui construira et mettra en train dans le département du Haut-Rhin, le premier assortiment de machines à préparer et filer le lin et le chanvre, susceptibles de fournir de bons produits.

26.° Médaille pour une amélioration importante, introduite dans quelque branche que ce soit, manufacturière ou agricole, du département du Haut-Rhin.

27.° Médaille pour l'introduction d'une nouvel industrie dans ce département.

28.° Médaille pour les meilleurs mémoires sur les industries à améliorer ou à introduire dans le département.

29.° Médaille pour une application nouvelle des produits naturels du département.

30.° Médaille pour une description géognostique et minéralogique d'une portion du département.

31.° Médaille pour la découverte de nouvelles mines ou minières susceptibles d'exploitation.

On peut prendre connaissance du programme de ces prix, chez M. Mellinet, imprimeur, membre-correspondant de la Société Industrielle de Mulhouse.

PRÉCIS
DE
L'HISTOIRE NATURELLE DE BRETAGNE.

CHAPITRE IV.

DES SOURCES ET DES FONTAINES (1).

Les engrais et les différents travaux qu'on emploie pour fertiliser les campagnes ne contribuent pas seuls

(1) V. le *Lycée*, t. 7, p. 200 et 501; t. 8, p. 333.

à leur fécondité ; elles trouvent un nouveau secours dans les eaux des sources et des fontaines, dont elles sont continuellement arrosées ; ces sources et ces fontaines doivent leur origine aux montagnes dont les sommets et les surfaces sont pénétrées par les eaux des pluies, des neiges et des vapeurs qui s'élèvent de la mer. Ces vapeurs retombent ainsi en rosée, s'insinuent par les fentes de la terre et les ouvertures que font les insectes et les reptiles, ou par la filtration. Ainsi, les montagnes renferment dans les cavités et les intervalles de leurs couches intérieures les principes et l'aliment de toutes les sources ; car les eaux, filtrées au travers des terres et des couches de sable de la superficie des montagnes, venant à rencontrer d'autres lits ou couches des différentes matières dont est formé l'intérieur des montagnes, des collines, des vallons même, des plaines et du globe entier ; elles ne peuvent pénétrer ces couches, elles sont donc obligées de couler entre les fentes parallèles, suivant les contours et les inflexions des masses de rochers, qui en font ordinairement la base, jusqu'à ce qu'enfin elles ne viennent à paraître au jour et à former une source ou fontaine ; ces couches, successivement déposées par feuilles les unes sur les autres, comme autant d'espèces de sédiments, sont de différente épaisseur et de matières diverses, quelquefois continuës, souvent coupées par des fentes parallèles, qui, conservant toujours la direction des couches, forment entr'elles des cavités et même des cavernes ; ce sont là les réservoirs des eaux qui s'introduisent en filtrant au travers des premières couches, et coulent sur celles de glaise, d'argile ou de pierres qu'elles n'ont pu pénétrer. De là elles passent dans les couches inférieures par les fentes perpendiculaires dont ces couches sont ordinairement traversées, et se rendent enfin dans les réservoirs naturels, d'où elles sortent peu à peu pour former les sources et entretenir les fontaines.

Ces eaux, bien qu'elles coulent de la même manière, ne sont pas néanmoins toutes de la même nature : les unes sont simples ou potables ; les autres sont minérales et salutaires, d'autres nuisibles, quelques-unes singulières. Toutes ces espèces de sources se ren-

contrent fréquemment dans la Bretagne ; le nombre des sources simples est presque infini, mais les plus voisines des montagnes sont ordinairement plus pures que celles des plaines ; celles-ci étant obligées de parcourir plus de chemin, se chargent, dans leur route, de plus de parties terreuses et hétérogènes qui les rendent moins pures et moins agréables que les premières ; c'est ce qui fait que dans la Basse-Bretagne les eaux sont meilleures et plus vives que dans la Haute ; elles y sont aussi plus nombreuses.

Il y a plusieurs sources qui ont des propriétés salutaires, et que nos pieux Bretons ont mises sous la protection des saints ; il y en a d'autres dont la crudité, la fraîcheur ou les parties métalliques causent de pernicieux effets, mais elles ne sont pas heureusement en grand nombre. D'autres sont minérales et spécifiques pour certaines maladies : ces dernières, qui ont le même principe que toutes les fontaines, acquièrent leurs vertus minérales par la dissolution des sels et des parties métalliques qu'elles rencontrent sur leur passage ; elles se chargent de ces sels et en contractent les diverses qualités. Les principales sources de cette espèce et les plus communes sont ferrugineuses et un peu vitrioliques. Les eaux chaudes et sulfureuses sont rares en Bretagne, et l'on n'en connaît point qui puissent être comparées à celles de Bourbon ; il s'en trouve cependant plusieurs qui ont l'odeur un peu sulfureuse, mais elles ne sont pas chaudes, ou du moins leur chaleur est peu sensible.

Les eaux froides les plus célèbres sont celles de Dinan. Leurs effets merveilleux les ont mises en grande réputation, et quelques médecins les préfèrent aux eaux de forges (1). « Puisqu'on ne sait pas, au juste, » dit un auteur, où se trouve la fontaine de Jou- » vence (quoi qu'en ait écrit Huon de Bordeaux, qui » la fait venir du Paradis terrestre, et l'Espagnol Pons » de Léon, qui croyait l'avoir trouvée dans la Floride), » rien n'empêche qu'on ne donne ce nom célèbre aux

---

(1) V. *De la nature des Eaux minérales de Dinan*, par Jean Duhamel. Dinan, 1648, in-8.° ; et les divers écrits du docteur Bigeon.

» fontaines minérales de Dinan, dont les eaux, entre
» autres vertus singulières, ont celle de *réparer du*
» *temps l'irréparable outrage*. Je citerais plusieurs
» femmes qui ont retrouvé là leur jeunesse, si je
» pouvais espérer de les faire convenir même d'une
» vieillesse passée. Une foule d'expériences dont j'ai
» tenu note prouve aussi clairement qu'une chose de
» cette nature puisse être prouvée, qu'il n'y a point
» de stérilité (à part celle que l'âge a sanctionnée
» depuis long-temps), qui résiste à l'usage de ces
» eaux ferrugineuses; mais ce qu'elles ont de mer-
» veilleux, d'inappréciable pour les femmes dans leurs
» différents états, c'est qu'elles donnent aux unes
» l'espoir de devenir mères, et font oublier aux autres
» qu'elles l'ont été. »

Les eaux de Saint-Brieuc et de Lannion (1) ont presque les mêmes vertus que celles de Dinan. Les eaux de Quimper, au pied de la Tourbie, ont également une grande renommée. Celles du Pargo, près Vannes, ont réussi à plusieurs personnes; celles de Guichen et de Vitré (2) ont obtenu un pareil succès. On trouve ailleurs, dans la province, plusieurs autres sources qui n'ont pas la même réputation, mais dont les effets sont peu différents. Auprès de l'étang du Cludon, à deux lieues de Guingamp, il y a une fontaine de cette espèce; une autre auprès de Traus, et une troisième près la forêt du Teil, dans l'Ille-et-Vilaine. Elles contiennent un peu de fer et de sel alumineux. On en rencontre une quatrième aux environs de Saint-Méen, à peu près de la même nature, et plusieurs autres ayant l'odeur de soufre, sur des coteaux, près des Salles de Rohan, sans parler d'une multitude de sources dont on n'a fait encore aucune épreuve.

Enfin, « si la nayade de Pornic pâlit devant celle
» de la Plaine, elle n'est pourtant pas sans gloire.
» On la fréquente et elle compte des succès, mais c'est

---

(1) *Observations* sur ces Eaux, par le P. Aubert, dans les *Mémoires de Trévoux*, janvier 1728, p. 107, et *Bibliot. de Médecine*.

(2) T. 4, p. 189, in-4.°, Eaux minérales à une lieue de Vitré, *Mercure*, 1683, mai, p. 209, et *Biblioth. de Médecine*, t. 4, p. 182.

» par ses bains que Pornic est connu davantage; on
» les prend à la lame, sur une belle grève, ou dans
» ces grottes paisibles que le temps a creusées au pied
» des rochers, et dans lesquelles l'eau se renouvelle à
» chaque marée. Le concours d'étrangers qu'ils attirent
» annuellement va toujours croissant; on trouve
» d'ailleurs à Pornic la plupart des choses qui plaisent
» ou qui sont nécessaires; comestibles à prix raison-
» nable, logements propres, air salubre, sites char-
» mants, population hospitalière (1). »

On voit, en outre, en Bretagne des sources dont les eaux, quoique éloignées de la mer, sont un peu salées ou saumâtres; la plus singulière était celle d'un puits situé à cent cinquante pas du bord de la mer, dans la cour de l'ancienne hôtellerie du Passage de Plougastel, aujourd'hui la demeure de M. Testard de la Roche; ce puits avait vingt pieds de profondeur, le fond était un peu au-dessus du niveau de la mer basse et au-dessous de celui de la mer pleine, dans un terrain plat et uni, adossé à de hauts rochers qui forment le rivage d'une terre jaunâtre, spongieuse et remplie de gros cailloux, avec un fond de sable; la singularité de ce puits consistait en ce que l'eau commençait à y croître près d'une heure ou trois quarts d'heure après que la mer avait commencé à perdre, et qu'elle s'élevait à la hauteur d'environ deux pieds, un pied par heure, et restait ensuite dans cette élévation, qui n'était pas toujours égale et variait selon les marées. Cette eau décroissait ensuite imperceptiblement pendant près de quatre heures, jusqu'à ce que la mer ne montât plus. Ce phénomène avait embarrassé plusieurs physiciens dans le dernier siècle; il paraît qu'il était causé par la nature du terrain qui environnait cette source, et la séparait de la mer. Étant plus d'une heure à imbiber cette terre grasse et spongieuse dans laquelle elle se dégageait des sels dont elle était chargée, et filtrant peu à peu au travers, elle ne parvenait au fond du puits que quand la mer perdait. Alors, la terre se déchargeait et se desséchait totalement jusqu'à ce que la mer eût remonté; dans cet intervalle, l'eau

(1) V. le *Lycée*, t. 11, p. 377, 379.

du puits ne recevant plus d'augmentation, les terres qui l'environnaient étant desséchées, elle se perdait peu à peu au travers du fond de sable, et décroissait ainsi jusqu'à ce que la terre, imbibée de nouveau, ne commençât à fournir matière à un nouvel accroissement (1).

On ne parle point ici de cet autre puits tant vanté, et dont il ne reste plus de vestiges, situé près de la porte Mordelaise, à Rennes, où des gens avaient été suffoqués par la vapeur sulfureuse et pestilentielle qui en exhalait. Ce puits a été comblé, et ceux ouverts depuis aux environs n'ont rien produit de nuisible ou de funeste (2).

MIORCEC DE KERDANET.

DE L'ENSEIGNEMENT
DE LA PHILOSOPHIE.

2.e ARTICLE.

Pourquoi le cours de philosophie ne serait-il pas ce que son nom indique, *l'étude de la sagesse?* Ne sourit-on pas, quand on voit chaque professeur commencer son cours par une définition de la philosophie, qui annonce, en propres termes, qu'il ne s'agit de rien moins que de toutes les connaissances qu'embrasse l'intelligence humaine, et plus encore, car les possibles y sont pour quelque chose. Et c'est à des jeunes gens qu'on s'adresse; et ces jeunes gens n'ont que quelques mois à donner à cette science; et la plus grande partie du temps sera consacrée à des définitions de mots, à des notions abstraites, qui ne leur apprendront presque rien, et

(1) V. Sur ce puits le P. Alexandre dans son Traité sur le *flux et reflux de la mer*, p. 150; le P. Aubert, dans les *Mémoires de Trévoux*, octobre 1728, p. 1878 - 1894, et M. Robelin, dans l'*Histoire de l'Académie des Sciences*, 1717, p. p.

(2) V. le *Dictionnaire de Bretagne* d'Ogée, v. Rennes, p. 97.

qu'ils se hâteront d'oublier ! Admirable science qui embrasse tout et qui n'apprend rien ! Il me semble qu'il vaudrait beaucoup mieux promettre moins et tenir davantage. Si on disait simplement que *la philosophie est l'étude de la sagesse*, cette définition serait claire et naturelle ; elle indiquerait un but certain et utile ; et, pour en montrer la justesse, on n'aurait point recours aux preuves *ex genere proximo et differentiâ maximè propriâ*. Peut-être demanderait-on ce qu'il faut entendre ici par *la sagesse*. La réponse serait facile : La vraie sagesse consiste à *rendre l'homme meilleur et plus heureux*. Mais les professeurs de philosophie n'ont garde de donner cette définition, car ce n'est pas la sagesse qu'ils se proposent d'enseigner ; et si, parfois, ils en disent quelque chose, ce n'est, suivant l'expression de l'école, que *par accident*. Voyons donc ce qu'ils enseignent.

Le cours de philosophie se divise ordinairement en quatre parties, la Logique, la Métaphysique, la Morale et la Physique.

DE LA LOGIQUE.

On définit la logique, *la science des règles pour bien juger*. Cette définition est aussi belle que juste. Tel doit être en effet le but de la logique, apprendre à bien juger, et c'est là le fondement de la vraie sagesse, le premier moyen et le plus indispensable qui soit donné à l'homme pour devenir *meilleur et plus heureux*. La logique de nos écoles atteint-elle ce but ? Pour en juger, qu'on examine les questions qu'elle traite et la manière dont elle les discute : les *idées*, le *jugement*, le *raisonnement* et la *méthode*, voilà, dans leur ordre naturel, les quatre principaux objets dont s'occupe la logique. Que nous apprend-elle des *idées ?* D'abord, que les *idées* sont les images des objets représentés dans l'esprit ; puis, l'un soutient que toutes les idées sont claires, l'autre qu'il y en a beaucoup d'obscures ; celui-ci prétend qu'elles viennent toutes des *sens*, celui-là qu'elles sont *innées* ; et, après avoir passé beaucoup de temps à combattre et à défendre ces différents systèmes, on oblige des jeunes gens si novices encore, à décider, à prendre parti ; Locke et Descartes sont cités au tribunal de leur petite raison, et ces grands philosophes, dont ils n'ont pas même saisi la pensée, sont jugés par eux sans miséri-

corde et sans appel. Et c'est ainsi que, dès les premiers pas, la philosophie fortifie, excite de plus en plus cette folle présomption, si naturelle aux jeunes gens, et qu'elle leur apprend à condamner ou à approuver précipitamment ce que souvent ils ne comprennent pas. Est-ce là enseigner à bien juger? Ajoutons que le plus souvent l'exemple du professeur, qui n'est pas celui de la modestie, vient encore ajouter à ces funestes impressions.

Ce n'est pas que je veuille prétendre que ces questions qu'on agite en philosophie soient vaines et inutiles en elles-mêmes; mais je crois que lorsqu'il s'agit d'instruire et de former la jeunesse, il faut s'attacher de préférence à ce qui lui convient, à ce qui est le plus propre à *rendre l'homme meilleur et plus heureux*, et qu'il y a beaucoup de ces questions qu'il faut laisser à ces *philosophes spéculatifs et contemplatifs*, dont les veilles savantes peuvent quelquefois, au milieu même de nombreuses erreurs, faire jaillir quelque vérité importante. Ainsi, quand il est question *d'idées*, il faudrait, non pas chercher à prouver qu'il n'y en a pas d'obscures, mais, en s'en tenant au langage commun, montrer comment nous n'avons, sur des objets très-importants, que des idées obscures ou confuses, et quel est le moyen de les rendre plus claires et plus distinctes. Il faudrait encore bien établir un certain nombre de ces idées fécondes, dont on tirerait plus tard les conséquences, lorsque les jeunes gens seraient un peu formés à l'art du raisonnement.

Un des premiers objets sur lesquels il faudrait s'attacher à donner, autant que possible, des idées claires et distinctes, c'est l'homme lui-même. Les professeurs de nos écoles paraissent supposer, ou que cette connaissance est inutile, ou qu'elle est si facile qu'il n'est pas nécessaire d'en faire l'objet d'une étude particulière. De ces deux erreurs, je ne sais laquelle serait la plus grossière. Il y a une maxime célèbre que l'antique sagesse avait proclamée, qu'elle avait gravée sur le frontispice des temples : CONNAIS-TOI TOI-MÊME, *nosce te-ipsum*. Et cette maxime parut si belle, si remplie d'un grand sens, si propre à conduire l'homme à la vraie sagesse, c'est-à-dire, *à le rendre meilleur et plus heureux*, qu'on refusa aux plus sages l'honneur de l'avoir trouvée, et qu'on

aima mieux supposer qu'un Dieu l'avait révélée aux hommes. Cette belle maxime, la philosophie moderne l'a oubliée, et c'est pour cela qu'elle n'est souvent que folie. Elle s'est imaginé qu'il suffisait à l'homme de savoir beaucoup de choses qui lui sont étrangères, et souvent inutiles ou funestes, sans qu'il se mît beaucoup en peine de se connaître lui-même. Aussi avons-nous des savants en grand nombre, et très-peu de vrais sages. Il n'y a pas si petit écolier, qui, au sortir des bancs de l'école, ne se croie un prodige de savoir : pour la sagesse, ne leur en parlez pas. Ce n'est plus qu'un vieux préjugé. Ce qui prouve qu'ils n'ont sur la science et sur la sagesse que des idées très-confuses et très-obscures. La philosophie devrait donc leur dire : « La science est » un petit et stérile bien, au prix de la sagesse..... Qui » voudra bien regarder, trouvera non-seulement plus » de gens de bien, mais encore plus excellents en toutes » sortes de vertus, ignorants que savants ; témoin Rome, » qui a été plus prude, encore jeune et ignorante, que » la vieille, fine et savante. *Simplex illa et aperta virtus* » *in obscuram et solertem scientiam versa est*. L'athéisme, » les erreurs, les sectes et troubles du monde sont sortis » de l'ordre des savants.... La science est servile, basse » et mécanique au prix de la sagesse : c'est chose em- » pruntée avec peine; le savant est comme la corneille re- » vêtue et parée des plumes dérobées aux autres oiseaux... » Le sage est comme celui qui vit de ses rentes : la sa- » gesse est un bien propre et sien ; c'est un naturel bon, » bien cultivé et labouré.... La science est fière, pré- » somptueuse, arrogante, opiniâtre, indiscrète, que- » relleuse, *scientia inflat*. La sagesse est modeste, re- » tenue, douce et paisible..... La science donc et la sagesse » sont choses bien différentes, et la sagesse est bien plus » excellente, plus à priser et estimer que la science : car » elle est nécessaire, utile partout, universelle, active, » noble, honnête, gracieuse, joyeuse.

» Ce n'est pas assez d'avoir dit le fait, que la sagesse » et la science ne vont guère ensemble, il en faut chercher » la raison; et, en la cherchant, je paierai et satisferai ceux » qui pourraient être offensés de ce que dessus, et penser » que je suis ennemi de la science.... Or, la vraie raison » et réponse à cela, c'est la mauvaise et sinistre façon

» d'étudier, et la mauvaise instruction. Ils prennent aux
» livres et aux écoles de très-bonnes choses, mais de
» très-mauvaises mains, dont il advient que tous ces
» biens ne leur profitent de rien; demeurent indigents et
» nécessiteux au milieu des richesses et de l'abondance,
» et, comme Tantale, près de la viande meurent de
» faim. C'est qu'arrivant aux livres et aux écoles, ils
» ne regardent qu'à garnir et remplir leur mémoire de
» ce qu'ils lisent et entendent, et les voilà savants; et
» non à polir et former leur jugement, pour se rendre
» sages; comme celui qui mettrait le pain dedans sa
» poche, et non dedans son ventre, il aurait enfin sa
» poche pleine, et mourrait de faim. » (Charron. De la Sagesse, liv. III. Ch. 14.) C'est ainsi que la philosophie commencerait par donner des idées justes et claires sur la science et la sagesse. Elle continuerait de même sur un grand nombre d'autres objets qu'il importe de bien connaître, pour atteindre le but où doit conduire la logique, qui est d'apprendre *à bien juger*.

Après avoir donné sur les idées des notions que les jeunes gens ont entendues sans intérêt, étudiées sans goût, et qu'ils oublieront sans inconvénient, la logique des écoles traite du *jugement* : sujet bien important sans doute, quand il s'agit de donner les règles pour bien juger. D'abord elle définit le *jugement*, un acte simple de l'esprit par lequel nous prononçons sur la convenance des idées. Ce qui n'apprend pas grand'chose : elle discutera peut-être si le jugement est un acte de la volonté ou de l'intellect, ce qui n'apprend rien. Mais ce qu'il importerait si fort d'enseigner aux jeunes gens, on n'en dit pas un mot. Les hommes se laissent-ils souvent égarer par de faux jugements ? Quelles sont les causes les plus ordinaires qui produisent ou occasionnent ces faux jugements ? Quels sont les moyens de les écarter ou de les prévenir ? Voilà des questions dont tout le monde sent l'utilité, et dont l'examen ne serait certainement point sans intérêt, même pour des jeunes gens, surtout s'il était fait avec cette clarté, cette bonne foi, cette impartialité que demandent les discussions philosophiques. Quelques notions superficielles ne suffiraient pas : il faudrait entrer dans les détails, multiplier les exemples, et parcourir en quelque sorte le

vaste cercle des erreurs humaines sur les choses mêmes où il importe le plus de ne pas s'égarer.

Quant aux *motifs de certitude*, sur lesquels la logique s'étend assez longuement, les fruits qu'on pourrait retirer de cette étude, sont presque toujours perdus par l'esprit de système qui se mêle encore à cette question, comme à presque toutes les autres. Il en résulte souvent que tous les motifs de certitude sont ébranlés, et ces vains débats finiraient par jeter l'esprit des jeunes gens dans une espèce de pyrrhonisme universel, si le bon sens ne triomphait des subtilités de la philosophie.

Venons à cette partie de la logique qui traite du *raisonnement*. On y apprend à faire des syllogismes; on a écarté ces règles ridicules, ces termes barbares qu'on donnait autrefois pour des *garde-fou* de l'intelligence humaine. Personne ne les regrettera. Mais est-ce assez de savoir faire un syllogisme *dans les formes*, ou de pouvoir montrer *contre quelle règle pèche celui* de votre adversaire? Les hommes raisonnent souvent fort mal, même quelquefois contre leur propre intérêt: est-ce pour avoir ignoré les règles du syllogisme? Je ne le crois pas: ils savent assez bien tirer les conséquences des principes qu'ils supposent, mais malheureusement ces principes sont souvent faux, du moins sous quelque rapport. Et voilà ce qu'il faudrait indiquer aux jeunes gens; voilà sur quoi il serait nécessaire d'insister, et ce qu'il faudrait rendre parfaitement clair par de nombreux exemples. L'histoire de l'esprit humain, ou même celle de chaque homme en particulier en fournit en abondance; mais non-seulement la philosophie de nos écoles n'apprend pas à bien raisonner, elle enseigne encore à déraisonner. Un philosophe grec était venu à Rome, pour initier le peuple romain aux mystères de l'art sophistique. Grand concours: il parle, il ravit tous les auditeurs, il prouve admirablement le point de doctrine qu'il avait avancé, chacun se retire en disant: il a raison. Le lendemain, même concours. Que fait le philosophe? Il prouve avec la même force une doctrine entièrement opposée à celle qu'il avait enseignée la veille; le bon sens des Romains en fit justice, et on le chassa comme un corrupteur de la jeunesse. Et ce que les Romains rejettèrent avec indignation, c'est

précisément ce qu'on fait dans nos écoles de philosophie. On exerce les jeunes gens à soutenir le pour et le contre sur la même question ; et on appelle cela apprendre à raisonner !

Je ne dirai qu'un mot *de la méthode*. Ce titre annonce qu'on va faire connaître les moyens les plus sûrs, les plus courts, les plus faciles, pour ariver à la connaissance de la vérité : ce serait là, sans doute, la partie la plus importante de la logique; mais ici le but véritable est encore manqué : on parle de la méthode analytique et de la méthode synthétique ; et les jeunes gens n'en retirent aucun fruit, parce qu'il ne suffit pas de leur dire en quoi consistent ces deux méthodes; il faudrait de plus exercer leur esprit à en faire l'application.

La logique des écoles est donc insuffisante sous bien des rapports ; cependant, telle qu'elle est, elle ne laisse pas d'avoir pour les jeunes gens qui s'y appliquent, quelque heureux résultat : elle les habitue à la réflexion, elle met plus d'ordre dans leurs idées, elle leur apprend à envisager une question sous ses différentes faces, à découvrir plus aisément le vice d'un discours artificieux, à distinguer plus sûrement une erreur enveloppée de sophismes ; mais ces avantages, elle ne les produit pas toujours, et jamais au même degré qu'elle le ferait, si elle était sans cesse dirigée vers ce but unique de la philosophie, *rendre l'homme meilleur et plus heureux*.

Y....

XXVII.e LETTRE MORBIHANNAISE.

Domaines congéables. Effet funeste de l'excès du morcellement continuel des propriétés rurales. Nature du sol. Mesures agraires et de capacité. Métairies. Engrais. Assolements. Culture des pommiers. Nouvel insecte extrêmement dangereux pour ces arbres.

Vous n'attendez, sans doute pas de moi, Madame, un cours complet d'agriculture bretonne, et vous me

permettre ; je l'espère, de me borner à quelques observations qui naîtront naturellement des divers sujets dont je vais vous entretenir le plus succinctement possible. Je ne vous présente donc qu'un léger résumé, qui, néanmoins suffira, je l'espère, pour vous donner une idée assez juste de notre culture ainsi que de notre économie et industrie champêtres. Peut-être alors jugerez-vous mieux, de concert avec nos comités d'agriculture, jusqu'à quel point la Normandie, la Flandre et l'Alsace doivent nous envier l'excellence de nos méthodes et surtout les résultats infaillibles que nous en obtenons.

Nous distinguons en Bretagne deux espèces de propriétés rurales. Dans la première, la possession du sol se confond avec celle de tout ce qui en couvre la surface. Dans la seconde, au contraire, le terrain appartient à un maître qui en concède la jouissance à un fermier, lequel à l'expiration de son bail de neuf années, est obligé de le continuer indéfiniment aux mêmes conditions, jusqu'à ce que le propriétaire foncier ne le congédie ou ne lui donne un successeur. Mais, en se substituant à sa place, ce dernier doit préalablement rembourser, à dire d'experts, le prix de tous les édifices, fossés, clôtures et arbres fruitiers existant sur ce domaine congéable. Ce genre d'immeubles est de tous le moins onéreux ; le possesseur du terrain n'étant obligé à aucune réparation quelconque, et n'ayant à s'occuper d'autres soins que de renouveler ses baux, toujours grevés à son profit d'un pot de vin dont la valeur égale communément le capital de la rente annuelle imposée nette de toutes contributions. Avant la révolution, toutes les possessions rurales du clergé et une grande partie de celles dites seigneuriales s'afféageaient ainsi, et comme le prix des baux était ordinairement toujours invariable, il n'était pas rare de voir ces biens exploités pendant des siècles par les mêmes familles. Toute la fortune de ces dernières ne consistant que dans les objets couvrant la superficie du sol (les seuls arbres forestiers exceptés), il était de leur intérêt de les entretenir avec le plus grand soin pour leur donner plus de valeur en cas de remboursement. Aussi distinguait-on facilement au premier coup d'œil, un de ces domaines congéables des autres biens cultivés négligemment par leurs propriétaires ou

des fermiers. La vente des terres du clergé et des émigrés a considérablement diminué le nombre de ces propriétés mixtes qui, de temps immémorial étaient restées constamment indivises. Mais à peine eurent-elles passé en d'autres mains, et notamment dans celles des paysans, qu'elles ne tardèrent pas à subir des morcellements portés bientôt à un tel excès, qu'une multitude de ces métairies se sont déjà fondues en une infinité de parcelles, ne suffisant qu'à peine pour nourrir misérablement la famille à laquelle chacune d'elles est échue en partage. Qu'en est-il résulté ? que telle terre qui pouvait, il y a trente ans, occuper une charrue et entretenir 15 à 20 têtes de bétail, ne présente plus aujourd'hui qu'une confusion de petites fractions séparées et à chacune desquelles suffit, pour la travailler à la bêche, le couple malheureux à qui elle appartient. L'un de mes anciens voisins possédait une métairie qu'il cultivait lui-même, et d'un revenu net de 1500 francs. Elle était la dot de sa femme. A la mort de celle-ci, qui survécut peu à son époux, ce bien fut divisé entre les cinq héritiers issus de ce mariage. Chacun d'eux ayant depuis trois jusqu'à six enfants, quelle portion de terrain reviendra-t-il à ceux-ci, lorsqu'ils partageront à leur tour ? Mais, en même temps, que sera devenu l'un des plus beaux biens ruraux du canton ?

Il est peu de contrées où la nature du sol soit plus variée qu'en Bretagne. A quelques toises d'une zône argileuse, le soc se perd souvent dans un banc de sable. Un peu plus loin, sous une couche légère d'humus, on ne trouve plus qu'un fonds schisteux et micacé, ou un lit de galets roulés pendant des siècles par les flots et les courants de l'Océan et enfouis peut-être depuis un plus grand nombre d'années aux lieux dont la mer s'est retirée pour aller inonder d'autres plages. Et cependant ce sol ingrat, quoiqu'il n'y en ait que la plus faible partie de cultivée, suffit non-seulement à presque tous les besoins de ses 2,400,000 habitants, mais pourrait encore offrir au commerce l'immense superflu qui lui reste, si la guerre fiscale que se font aujourd'hui si imprudemment tous les gouvernements, ne nous imposait pas des entraves qu'il faudra bien pourtant un jour qu'une politique plus éclairée fasse disparaître. Que

serait-ce donc, si notre agriculture et notre industrie qui, au XIX.e siècle, sont encore restées dans la même enfance où les avait laissées feu Conan, le chef de notre première dynastie bretonne, pouvaient rivaliser avec celles de nos voisins du Nord! Ils ont beau hausser les épaules au seul nom de Bretagne, vanter leurs superbes pâturages et la beauté de leurs vergers, qui peut, après avoir savouré notre laitage, notre beurre exquis et notre cidre si pétillant, si délicieux, lorsqu'il est convenablement fabriqué, ne pas les préférer à tout ce que le fameux canton d'Isigny offre de plus parfait dans ces trois genres de productions! Qui ne sait encore, si ce n'est à Paris où, malgré tant de sociétés savantes et la centralisation de toutes les lumières, on ignore cependant tant de choses; que ces superbes chevaux prétendus normands, si recherchés par l'opulence, ne sont que des élèves exportés de nos landes, et que ces nombreux troupeaux de bœufs dirigés sur la capitale, après avoir achevé d'acquérir leur énorme embonpoint dans les prairies Neustriennes, ne leur sont fournis que par nos foires et marchés. *Sic vos non vobis*, marmotte tout bas notre cher Keramborsec, à qui je fais part de cette dernière réflexion et sur le compte duquel il ne nous reste plus depuis quatre mois aucune inquiétude. Pauvres Bretons! ô vous qui, par votre incurable apathie et votre inconcevable obstination, fournissez, depuis si long-temps à tant d'étrangers, les moyens de s'enrichir si facilement, tandis que vous végétez tristement, au lieu de sacrifier annuellement une partie considérable de vos champs à la culture si douteuse et toujours si peu productive de l'avoine, lorsque déjà le même terrain vous a donné consécutivement deux récoltes de froment et de seigle, pourquoi ne pas l'employer plutôt en prairies artificielles et convertir en pâturages une portion de ces landes auxquelles vous accorderiez bien moins d'importance, puisqu'elle vous fournirait la faculté de nourrir, dedoubler votre bétail, et décuplerait vos engrais. Mais, en supposant que votre entêtement caractéristique cédât enfin à l'évidence de ce conseil, quel parti pourriez-vous en retirer, tant que je vous verrai, dans la folle crainte de déroger, préférer le vain titre de misérables propriétaires d'une douzaine de sillons à la louable am-

bition d'acquérir l'honorable aisance d'un bon fermier. Tandis que vous considérez mélancoliquement chaque jour l'antique domaine de vos aïeux enfin anihilé par suite de la puérile vanité qui provoqua tant de divisions et de subdivisions dans vos familles, voyez au contraire toutes les possessions échues à des héritiers sensés changer plutôt de maître que de subir le moindre partage et conserver ainsi toujours la même intégralité avec tous les avantages résultant de cette indivisibilité, tant pour le pays que pour le propriétaire, ou le fermier qui les exploite.

Nos anciennes mesures agraires, qui ne sont jamais remplacées par les nouvelles que dans les actes authentiques et seulement par respect pour la forme, se composent de la *corde* contenant 24 pieds carrés, et du *journal* formé de 80 de ces cordes. Les mesures de capacité pour les marchandises sèches sont le *minot* et le *demi-minot*, lequel se divise en deux *pairons*. Le minot de froment pèse de 84 à 90 livres poids de marc: Celui de seigle de 76 à 78. La barrique contient un peu moins de 240 pintes de Paris. Il est inutile de vous prévenir que ces mesures ne sont point généralement admises dans notre province, et qu'elles varient de capacité et même de noms, non-seulement dans chaque arrondissement, mais assez communément dans des communes peu distantes les unes des autres. Ne vous avisez jamais de parler à un paysan breton d'hectolitres, ni de kilogrammes, pas plus que de solde en or ou en francs. Il se moque de la nomenclature grecque de votre système décimal, parce qu'il lui est impossible de comprendre la simplicité et les avantages de ce dernier. En vain les autorités renouvelleront-elles sans cesse la défense de se servir d'autres mesures que de celles prescrites par la loi; elles ne feront jamais renoncer le campagnard de l'arrondissement de Vannes ou de Pontivy à sa *perrée* et à sa *godelée*, le cultivateur de celui de Ploermel à son *deiné*, et l'administré champêtre de la sous-préfecture de Lorient à son *minot*. Il est cependant certains cantons enclavés dans l'une ou l'autre de ces quatre divisions administratives qui emploient d'autres mesures: tels que *la bijotée*, *la pochée* et *le boisseau*.

Mais tous sont d'accord pour ne reconnaître que la livre de 16 onces et l'écu de six livres pour sa valeur nominale dans toute espèce de marchés et de transactions privées. Cette manie doit paraître d'autant plus singulière qu'ils supportent bien gratuitement la perte que leur fait toujours éprouver la différence monétaire chaque fois qu'ils ont un paiement à faire au fisc ou dans les villes. En vain encore sont-ils déjà prévenus que ces écus à face royale, pour lesquels ils ont une si grande prédilection, cesseront d'avoir cours dans deux ans ; ils n'en veulent rien croire : et lorsqu'enfin à l'expiration du délai accordé, ils n'en pourront plus douter, ils n'en persisteront pas moins dans leur indomptable opiniâtreté, et attendront patiemment, et avec autant de confiance qu'en 1793, la révocation de cette nouvelle démonétisation. Trop de ces bonnes gens seront malheureusement victimes de cette funeste conviction. Mais comment parvenir à leur persuader que la monnaie frappée à l'effigie de l'aïeul et du frère aîné du nouveau Roi cessera d'avoir cours sous le règne de celui-ci.

Nous donnons le nom de métairies aux propriétés connues sous celui de ferme dans presque toutes les autres parties de la France. Outre les terres labourables, les prairies et les bois, chacune d'elles contient une portion de terrain inculte nommé lande, et dont l'étendue égale souvent et excède quelquefois celle qui est exploitée. Quant aux prairies, elles sont aux pièces sous labeur dans la proportion de 1 à 8 et même 10. Si, comme en Angleterre et dans tout pays de grande culture, elles étaient en raison du quart, nous serions bien plus riches en bestiaux et en engrais. A défaut de substances calcaires nécessaires pour atténuer la compacité de l'argile qui domine dans la composition de notre sol, au lieu de recourir d'abord au sable, nous nous contentons d'un compost formé de couches de débris d'ajoncs et de bruyères obtenus par l'écobuage, de feuilles sèches soigneusement balayées dans les champs et les prairies, de mottes de gazon et de fumier d'étables. Les riverains de la mer y ajoutent avantageusement les goëmonds qu'ils vont couper sur les rochers voisins de leurs côtes ; mais ils ont jusqu'à présent constamment

dédaigné les vases dont ils pourraient cependant retirer un si grand parti. Un modeste cultivateur, mieux avisé, s'en est servi avec le plus grand succès dans les immenses défrichements qu'il a opérés, et s'était empressé d'annoncer au comité d'agriculture de l'arrondissement de Lorient, dont il est membre correspondant, le procédé qu'il avait trouvé pour convertir facilement en cendres ces vases. J'ignore quel peut avoir été le motif qui a empêché de donner la plus grande publicité à cette précieuse découverte.

Voici notre manière d'assoler : 1.re année, froment; 2.e seigle ou froment; 3.e avoine; 4.e mil et sarrazin; 5.e froment. On voit, par ce mode vicieux, que les terres constamment ensemencées de céréales doivent finir par être épuisées, et avec d'autant plus de promptitude, que nous ne les fumons que la première et seconde année; car on ne peut considérer comme un troisième engrais les deux ou trois barriques de prétendues cendres lessivées que l'on répand à la volée sur le journal où doit être semé le sarrazin. Aussi, nos plus belles moissons sont à peine comparables aux médiocres de la Beauce. Elles rivaliseraient, au contraire, avec les plus beaux produits de ce grenier de la France, si nous avions assez de judiciaire pour alterner, par des fourrages, des légumes, des lins et des chanvres. Il n'arrive que trop fréquemment que la moisson soit contrariée par des orages quotidiens. Bien loin de profiter d'un jour favorable pour transporter et mettre à l'abri la partie de récolte déjà coupée, nous ne nous occupons jamais de ce soin que lorsque le dernier épi de seigle, de froment et d'avoine est enfin abattu sur toute la métairie. Aussi voit-on fréquemment la moisson, couchée sur les sillons, rester, pendant des semaines entières, exposée à des pluies continuelles qui finissent par la compromettre et quelquefois par la perdre complètement. Il se passe peu d'années que nous ne recevions de si tristes leçons ; mais elles sont inutiles, parce que la routine l'emporte et l'emportera toujours sur les plus sages représentations et même sur l'expérience.

Que de fois j'ai admiré ces magnifiques rideaux de pommiers, dont sont cernés les beaux champs de la Normandie et formant autant d'avenues qu'il y a de

voies de communications ! Il n'en est pas ainsi chez nous, parce que cette méthode est par trop raisonnable, et qu'il est au-dessous de notre dignité celtique d'imiter les pratiques modernes de l'étranger. Les premiers pommiers importés, dit-on, de la Biscaye en Armorique par les Phéniciens, ayant été plantés en quinconce et à des distances assez rapprochées sur toute la superficie des terres labourées et des prairies, il ne doit plus vous paraître étonnant que cette coutume subsiste encore généralement, sauf quelques exceptions dues depuis quelques années à l'exemple donné par un petit nombre de propriétaires intelligents. Ces arbres, il faut en convenir, acquièrent une croissance bien plus rapide dans un terrain sans cesse travaillé; mais, en même temps, quel dommage irréparable ne causent-ils pas aux céréales qu'ils étouffent de leur ombre. Le froment seul y fructifie, mais ne donne qu'un grain rare et étiolé, qui, mêlé ensuite avec celui destiné pour la semence, produit tant d'épis cariés. Le mil ne peut y croître, et le sarrazin ne pouvant y mûrir y est toujours coupé en vert pour le bétail qui s'en soucie peu. Nous greffons dès la seconde année de la transplantation, et, trop pressés de jouir, notre impatience est encore cause qu'au lieu d'un pommier vigoureux qui eût vécu âge d'homme, s'il n'eût été enté que la quatrième année, et lorsque ses racines eussent acquis assez de force pour donner au sujet celle de supporter sans danger la plus grave des mutilations, nous n'obtenons qu'un avorton périssant bientôt de langueur, si, pour comble d'ignorance, et comme nous n'y manquons jamais, nous le faisons succéder au même lieu à un arbre de même nature mort d'épuisement ou de vétusté. Trop souvent, lorsqu'ils sont surchargés de fruits, voit-on avec regret ces superbes végétaux se briser et éclater en deux parties, ou renversés par la violence du vent. On préviendrait ces deux accidents en ayant soin de supprimer, dès la seconde année, la plus faible des deux greffes qu'on place ordinairement sur chaque sujet, et par l'attention d'empêcher par la suite la seule qu'on aurait conservée de s'emporter, en arrêtant les branches jusqu'à ce qu'elles eussent commencé à former une tête bien fournie et arrondie. Le nombre de ces arbres précieux avait

au moins centuplé en Bretagne depuis 40 ans; mais il y a tout lieu de craindre pour leur existence, si l'on ne parvient pas bientôt à les préserver du terrible auxiliaire étranger qu'ont reçu depuis trois ans ses nombreux ennemis naturels et dont les ravages ont déjà répandu la consternation dans plusieurs contrées. Il est, en effet, impossible de concevoir avec quelle rapidité l'insecte jusqu'alors inconnu en Europe, et auquel on a donné le surnom de *Lanifère*, s'est propagé dans nos jardins et vergers, pour ne s'attacher uniquement qu'aux pommiers. On prétend qu'il nous vient d'Ecosse, et quoiqu'il n'y ait que deux ans qu'il ait été remarqué pour la première fois dans ce canton, il s'est déjà multiplié avec une si effroyable promptitude, que nous n'aurons bientôt plus un seul sujet qui n'en soit infecté.

J'attendrai, ma tante, qu'il vous plaise de me faire connaître votre opinion sur la manière dont j'ai commencé la pénible corvée que vous m'avez ordonnée, avant d'oser la continuer. Je me plais à espérer que vous n'insisterez pas pour pénétrer plus avant dans le cahos de notre agriculture, puisque l'unique fruit d'un si étrange caprice ne pourrait être pour vous que le regret de voir l'une de nos plus importantes provinces encore soumise pour long-temps au joug de la plus déplorable ignorance. Mais si, contre mon attente, vous exigez que j'achève de soulever le voile sous lequel j'aurais voulu cacher à vos yeux tout ce que notre pratique en culture a de ridicule et d'absurde, sachez-moi au moins gré de ma douloureuse résignation.

II.e LETTRE SUR LE PAYS DE RETZ,

OU

LA BRETAGNE D'OUTRE-LOIRE.

A Monsieur l'Éditeur du Lycée-Armoricain.

Monsieur,

Je comptais pouvoir vous donner assez exactement, dans une suite de lettres, des documents sur le pays

de Retz, dont l'histoire entre dans le cadre d'un grand travail qui m'occupe depuis long-temps (1). Des retards dont il est inutile pour le public de connaître les causes, puisqu'elles sont personnelles à l'auteur, ont retardé la publication et de la correspondance et de l'ouvrage principal. Néanmoins, il est peut-être bon de faire connaître ici que le projet qu'on avait formé est loin d'être abandonné.

Je vais indiquer un livre imprimé en province. Riche de recherches et d'observations, quoique par fois, à mon avis, l'auteur ait tiré de fausses conséquences de faits vrais, ce travail est demeuré presque inconnu, parce qu'il n'a pas été annoncé par les journaux de la capitale. Je veux parler *de l'ancien Poitou et de sa capitale, pour servir d'introduction à l'histoire de cette province*, par M. Dufour (2). Ce livre, il est vrai, est écrit à l'ancienne manière et un peu d'après *le faire* des bénédictins, quoiqu'on y rencontre très-fréquemment des réflexions philosophiques. Quoi qu'il en soit, ceux qui n'ont pas fait une étude particulière de l'histoire locale, en *pâlissant* sur les précieux manuscrits de D. Thennot, de D. Fonteneau et de D. Mazet, trouveront dans l'ouvrage de M. Dufour ce qu'on ne rencontrerait nulle part sur le Poitou, même en prenant la patience de lire, d'un bout à l'autre, Bouchet, Besly et Thebaudeau.

Dans un journal spécial pour la Bretagne, je ne parlerai que de ce qui peut intéresser cette province. Le point principal que j'indiquerai présente, suivant moi, une des conjectures les plus contestables de toutes celles que contient l'ouvrage dont je rends compte. Après avoir établi les *Lemovices*, proprement dites, dans la province actuelle du Limousin, il met les *Pictones* dans le Haut-Poitou, puis, à leur suite, sont les *Agesinates Cambolectri*, dont le chef-lieu aurait été Azenay. Ensuite, et c'est là un système nouveau, l'auteur place les *Lemovices Armoricani*, qui auraient occupé le pays

---

(1) *L'histoire de la Vendée Civile et Militaire*. Voir le *Lycée Armoricain*, t. 8, p. 233.

(2) Poitiers, 1826, 1 vol. in-8.o On pourra aussi se procurer cet ouvrage à la librairie du *Lycée*.

appelé d'abord d'Herbauges, et ensuite de Rais, et, plus tard, de Retz, sur les bords de la mer et de la Loire, ayant la petite rivière du Layon pour limite à l'ouest. *Ratiatum* est indiqué comme la capitale primitive de ce peuple, et on s'appuie sur les textes latins qui en font la capitale des *Lemovices*. Quant à Herbauges, l'existence de cette ville est encore contestée. C'est un point sur lequel on peut se livrer à une discussion intéressante, et une question sur laquelle les esprits doivent se partager.

On doit croire que l'établissement des Teïphaliens, non loin de l'embouchure de la Loire, est une circonstance sur laquelle M. Dufour s'est étendu : il a même fait quelques réflexions sur ce que purent devenir les quarante barbares, à la solde de Rome, depuis la cession définitive de l'Aquitaine seconde aux Visigoths, jusqu'en 497, que, d'après Procope, on la voit faire un traité avec les Armoriques et les Francs. Ce sont là des plans placés d'où on peut partir pour tirer de bien vastes conséquences.

M. Dufour s'occupe particulièrement des voies romaines dans le volume que nous analysons. En parlant de la route de *Limonum*, ou *Portus-Namnetum* (de Poitiers à Nantes); il place la station *Segora*, non à Bressuire ou à Secondegui, comme Dupin (1), ou à Doué, comme la Sauvagère (2), ou à Montreuil-Bellay, comme Bodin (3), ou au village de la Ségueurie, commune du Fief-Auvin, suivant quelques modernes (4); mais bien dans un lieu qu'il nomme *Sergnec*, indiqué dans d'anciens titres, lieu qu'il ne peut reconnaître, mais qu'il croit être vers l'ancienne abbaye de l'Abrie-en-Gâtine, ou près de Châtillon-sur-Sèvre, anciennement Mauléon. Puis il dirige la voie romaine sur *Durinum*, aujourd'hui Saint-Georges de Monteigro, et enfin sur *Deas*, ou Saint-Philbert-de-Grand-Lieu. Ce dernier point semble à l'écrivain

(1) Statistique des Deux-Sèvres.
(2) Recueil d'Antiquités.
(3) Recherches sur Laumus.
(4) Voyez encore Bodin, Recherches sur Angers. Il y a dans le cabinet de M. Gril, bibliothécaire à Angers, une petite statue en bronze fort curieuse, trouvée à la Légueurie.

résulter de ce que, dans la charte de Louis-le-Débonnaire, du 16 mars 819, le prince accorde à Arnoul, abbé de Noirmoutier, fondateur du monastère de Deas, l'autorisation de couper le chemin Pavé, ou la chaussée, pour pratiquer un nouveau lit à la rivière de la Boulogne. Suivant moi, cela prouverait qu'il y avait bien une voie romaine en cet endroit, mais rien ne donne à croire que ce soit celle qui allait de *Limonum* au *Partus Namnetum*. La ligne qu'on fait ainsi suivre à cette route aurait été trop peu droite; et, venant du midi à cette localité, elle se serait dirigée bien brusquement au plein nord, comme du reste le fait observer l'auteur lui-même.

Je n'étendrai pas davantage cette lettre, déjà assez longue. Sous peu je signalerai les autres passages du livre relatif au pays de Retz, ou même à la Bretagne en son entier. J'aborderai ensuite l'*Histoire générale du Poitou*, du même auteur.

Avant de terminer, permettez que j'exprime ici ma manière de voir, ainsi que je l'ai fait déjà dans un autre recueil (1), sur l'immensité de la perte faite par votre province dans la personne de M. Athenas. Qui connaissait mieux que lui surtout les antiquités du comté nantais? Du reste, il avait établi d'une manière à la fois juste et élevée la comparaison du travail consciencieux des écrivains des départements, avec le charlatanisme de beaucoup de *faiseurs de livres* de la capitale. Je dis cela sans préjudice de la supériorité des véritables savants de Paris, sur ceux de la province, pour ce qui a trait aux généralités; ils se servent alors des facilités que leur procure leur séjour au véritable foyer des lumières.

A. D. DE LA FONTENELLE,

Conservateur des antiquités de la Vendée, Secrétaire perpétuel de la Société Académique de Poitiers, etc.

(1) Bulletin de la Société Académique de Poitiers, t. 1, p. 174.

LES FRÈRES D'ARMES.

Dans les beaux jours de la chevalerie, temps héroïques, auxquels on revient toujours, et maintenant, peut-être, plus que jamais, par ce charme irrésistible qui s'attache aux belles actions, c'était un noble spectacle que présentaient ces guerriers unis par la confraternité des sentiments et plus encore par l'estime que, mutuellement, ils se portaient : ils semblaient animés par une seule pensée ; l'amour de la gloire et de la beauté. De ce doux penchant du cœur provenaient cette délicatesse et cette fleur de chevalerie qui formaient, avec les mœurs du siècle, le contraste remarquable de la rudesse et de la grâce, d'une barbarie presque sauvage et de la plus touchante loyauté : jours qui fûtes l'honneur de la France, où l'on mourait avec délices pour sa dame et pour son pays, si le temps, dans son vol rapide, vous a déjà emportés bien loin de nous, du moins votre souvenir, toujours vivant, retentit au travers des siècles dans tous les cœurs généreux !

On aime à se représenter ces antiques châteaux avec leurs hautes murailles crénelées, ce large fossé, ce pont-levis prêt à s'élever devant la formidable entrée défendue par des tours, ce donjon qui dominait au loin tout le pays ; souvent des fanaux allumés, au-dessus de la plate-forme, lui donnaient l'aspect d'un phare qui servait de point de ralliement aux guerriers répandus dans les épais bocages ou de guide au frêle esquif, cherchant un abri contre la tempête annoncée par de sombres nuages et par l'oiseau marin dont les ailes effleuraient la surface de l'eau. De vigilantes sentinelles, placées sur la haute forteresse, en assurant le repos des habitants de cette redoutable enceinte, les engageaient à se livrer à la gaieté, d'autant plus vive qu'elle suit ou précède le péril, à ces épanchements du cœur, dont la sensibilité s'accroît de toutes les blessures qu'il a reçues.

C'est ainsi que dans les soirées d'hiver de l'an 1343 le seigneur du château de la Basse-Indre, noble demeure

[illegible] par l'illustre comte Budic, devisait près du large foyer avec d'anciens compagnons d'armes. Ils se plaisaient à se rappeler leurs prouesses contre les mécréants ou contre les chevaliers déloyaux qui employaient leurs armes pour opprimer le pauvre peuple, au lieu de les faire servir à la défense de la veuve et de l'orphelin, selon le serment prêté à la face des saints autels ; ils racontaient les divers tournois où, parés des livrées de leurs belles, ils soutenaient leur prééminence sur toutes les autres beautés. Pendant ce temps les dames et les demoiselles, assises à quelques pas autour d'une table ronde, faisaient succéder au bruit des fuseaux le récit de douces et quelquefois de cruelles aventures ; elles redisaient à voix basse, de peur d'interrompre la grave conversation de leurs frères et de leurs époux, comment le jeune Josselin, l'année même où il chaussa les éperons d'or, digne de la dignité de chevalier, avait péri dans un combat singulier, plutôt que d'avouer que la mie de son adversaire était plus belle que la sienne ; la pauvre dame, qui assistait malgré elle à ce combat, avait beau s'écrier qu'elle reconnaissait elle-même la supériorité d'Iseulte, rien ne put arrêter le jeune chevalier. Ursule est la plus belle, disait-il, je le soutiendrai jusqu'à mon dernier soupir : celle-ci ayant éprouvé la fragilité des choses de ce monde, voulut passer dans la retraite le reste de ses jours.

La jeune Marguerite, fille du seigneur châtelain, écoutait ce récit avec une grande attention. Si Alain de Tinteniac se trouvait dans une situation pareille, disait-elle, il serait homme à mourir dix fois pour une, avant d'avouer que son amie n'est pas la plus aimable personne du monde, car il est d'un caractère à ne jamais céder : en disant ces mots elle était émue, ses compagnes s'en aperçurent et se prirent à sourire. Il me paraît, disait Yolande, que vous avez une bien bonne opinion de sire Alain. En effet, bien d'autres pourraient être du même avis. Parmi les trente chevaliers qui ont été placés autrefois dans l'Ile-de-la-Loire, pour défendre les approches de la ville de Nantes, il n'en fut jamais de plus brave que Tinteniac et son frère d'armes Beaumanoir. Cependant on avait choisi les plus renommés de la Bretagne ; c'est pourquoi on les appelait les trente moult cheva-

valiers. — Je dois, tout en rendant justice à sire Allain, vous adresser un petit reproche, ma belle amie; vous paraissez oublier le sire de Kerlivio, qui s'en va dire de tous côtés qu'il vous aime à la folie : ce n'est pas bien d'être inconstante. Kerlivio n'est pas cependant un homme à dédaigner; il passe pour vaillant; il est issu de bon lieu, et l'on dit qu'il fait bonne figure chez Monseigneur Charles-de-Blois, qui se connaît en gens de cœur. — Ma belle amie, répondit Marguerite, je ne suis éprise ni de Kerlivio ni de sire Allain; je me trouve heureuse chez mon père, et je veux lui tenir compagnie le plus long-temps que je pourrai. Puisque vous voulez que je m'explique sur le compte de Kerlivio : pour la naissance et la bravoure, je l'estime beaucoup; mais je ne sais comment il arrive qu'il prend souvent plaisir à rabaisser le mérite de ses amis, et cela me déplaît complétement; un homme d'honneur doit savoir que, tout en rendant justice aux qualités des autres, il trouvera toujours le moyen de se faire distinguer lui-même. — Cela pourrait prouver, reprit Yolande, que le sire de Kerlivio se sent le cœur un peu blessé, puisque le proverbe dit : point d'amour sans jalousie. — Il me semble, répliqua Marguerite avec impatience, que l'amour se doit prouver tout autrement.

Cette conversation, entre Yolande et Marguerite, commençait à devenir un peu plus sérieuse qu'elle ne paraissait devoir l'être d'abord; cela provenait peut-être de quelque motif secret de part et d'autre; mais elle fut interrompue par l'arrivée du sire de Tournemine, qui venait annoncer au châtelain et aux autres chevaliers que les Anglais étaient en marche et s'approchaient de la ville de Nantes, afin de l'investir et de l'attaquer ensuite de vive force, pour terminer la guerre en s'emparant d'un poste si important et surtout de la personne de Charles-de-Blois. Il venait, de la part de ce prince, inviter les guerriers répandus dans la campagne à rentrer dans la ville; on ne pouvait réunir trop de braves gens pour combattre un ennemi si redoutable, et, d'ailleurs, les chevaliers auraient sans doute regretté de perdre l'occasion de fournir quelque beau coup de lance pour l'amour de leur mie. A cette nouvelle, tous les guerriers s'écrièrent : *Notre Dame et Charles de Blois!*

Honneur aux fils des preux! Ils se promirent, en se serrant la main, de se mettre en marche le lendemain au lever du soleil.

A peine quelques heures s'étaient écoulées que Tristan de Pestivien s'adressant à Yves Charruel, qui était déjà descendu dans la cour du château: Eh bien, sire Yves! il me semble que le jour va bientôt paraître; d'après l'impatience que j'éprouve depuis hier au soir, je croirais que les nuits ne finissent point en Bretagne. —Sire Tristan, répondit Charruel, il n'est que deux heures, je voulais prendre soin de nos équipages, afin que vous n'ayez d'autre peine que celle de vous mettre en route, et voilà que vous êtes aussi matinal que moi. A peine avait-il achevé de parler que tous les chevaliers arrivent, le vieux châtelain était du nombre; il voulait accompagner ses jeunes amis. Messire, lui dirent-ils tous ensemble, il y a temps pour tout dans ce monde; vous avez bien gagné vos éperons; vous étiez et vous êtes toujours compté parmi les plus braves; mais les fatigues de la guerre et vos nobles cicatrices vous imposent l'obligation de prendre du repos; plaise à Dieu et à Monseigneur Saint-Georges, patron des chevaliers, que nous puissions par la suite le mériter aussi bien que vous; d'ailleurs, Messire châtelain, vous ne pouvez laisser seules les nobles dames qui sont sous votre sauvegarde dans ce château: à tout âge un vrai chevalier est le protecteur des belles. En achevant ces paroles, ils embrassèrent le vieux chevalier dont les yeux se remplirent de larmes, parce qu'il se voyait séparé d'amis qu'il ne verrait peut-être jamais, et parce qu'il prévoyait une belle occasion à laquelle il ne pouvait prendre part.

Les chevaliers, accompagnés des écuyers et des varlets, suivent les rives de la Loire. Le jour était sans nuage; les premiers rayons d'un beau soleil de mars effleuraient leurs armes étincelantes; l'un portait sur le heaume un dragon, l'autre une aigle aux ailes éployées; les écuyers se contentaient de plumes aux couleurs variées; au lieu de l'or qui brillait sur les armes des chevaliers, ils ne portaient que des ornements d'argent; car l'une des premières lois de la chevalerie était la modestie et le respect des convenances. Ils parcourent, en ordre de

bataille, les vastes prairies qui bordent le beau fleuve jusqu'à Nantes; ils aperçoivent, à leur droite, l'antique clocher de l'église de Bouguenais, dédiée au prince des Apôtres; le monastère des Coëts, fondé par le comte Noël; le village qui tient une petite partie de la place occupée jadis par la vaste cité de Ratiate; à leur gauche, ils voient le hameau construit près de l'hermitage de Saint-Hermelaud; plus loin, l'église de Chantenay, assise sur une éminence: elle semble dominer la plaine et le cours du fleuve; elle renferme une chapelle dédiée à Sainte-Marguerite. Cette vierge y est représentée foulant aux pieds le serpent, image des séductions; elle est placée non loin de l'illustre guerrier Saint-Martin, patron de cette église: la grâce et la beauté semblent protégées par la valeur. Souvent la jeune Marguerite, fille du châtelain de la Basse-Indre, venait en pélerinage offrir des fleurs sur l'autel de la Sainte, et la prier pour le succès des armes de Charles-de-Blois. Bientôt les guerriers bretons aperçoivent à leur droite, dans le lointain, les fortifications de Pirmil, élevées par Alain Barbe-Torte, le vainqueur des Normands; ce vaillant prince qui se fraya un chemin avec son épée au travers des ronces et des épines, pour se rendre à l'église antique fondée par ses aïeux dans la ville de Nantes. Autrefois cette église magnifique était, par sa grandeur et ses richesses, l'objet de l'admiration de toute la France: les plus fameux poëtes la célébraient, et, avec elle, la foi des Nantais. Lorsqu'Alain put y parvenir, elle n'était plus qu'un monceau de ruines et de décombres; peut-être quelque infidélité des peuples avait attiré sur la ville cette désolation. Les guerriers considèrent l'édifice nouvellement achevé par le duc Jean III, sur les ruines de l'ancienne église; ils reconnaissent les hautes tours du château construit par le vaillant Alain, pour mettre la ville à l'abri de nouvelles incursions des Normands; ils arrivent au pied des murs crénelés, flanqués de dix-huit tours. La ville de Nantes, dans ce temps, était l'une des plus fortes places de la Bretagne; elle était la demeure habituelle des princes de cette contrée. La sentinelle, placée sur l'une des tours qui défendaient la porte Saint-Nicolas, voyant arriver des hommes d'armes, appelle du secours: plusieurs guerriers

arrivent, commandés par Geoffroi Dubois. Laissons-les approcher, dit-il; si ce sont des ennemis, ils seront bientôt rendus au château du Bouffai (c'était, comme à présent, la prison de la ville); si ce sont des amis, je les présenterai à Monseigneur le duc. A peine avait-il prononcé ces paroles, qu'il aperçut messire Yves Charruel, à la tête de la troupe. Ils sont des nôtres, s'écrie-t-il, que l'on abaisse le pont levis : aussitôt le pont s'abaisse, les chevaliers le passent les premiers, ensuite les écuyers et les autres hommes d'armes. Geoffroy, s'avançant au-devant de ses amis : Soyez les bien venus, leur dit-il, nous attendons incessamment une visite des Anglais, nous vous prions de nous aider à faire les honneurs. — Nous acceptons bien volontiers votre offre, répondit Charruel, nous aurons une gaie journée, et ce sera l'occasion de dire que plus on est de fous plus on rit. Geoffroi s'empressa de les conduire au château, où se tenait Monseigneur Charles-de-Blois.

— Nobles chevaliers, leur dit ce prince, et vous vaillanst écuyers et hommes d'armes, je rends grâces à Dieu d'abord, ensuite à Notre-Dame et à Monseigneur Saint-Michel, protecteur des preux, de ce qu'ils nous envoient une si bonne compagnie; je vous annonce avec plaisir que les ennemis s'approchent; ils sont nombreux et aguerris : ce n'est point à des hommes tels que vous que je voudrais en faire un mystère; mais je me fie à mon droit, à votre vaillance et surtout en l'aide du ciel; s'il nous protége, nous sommes sûrs de vaincre; si nous succombions dans la lutte, ce que Dieu veuille ne pas permettre, il me suffit de nommer les guerriers de mon armée, pour savoir que les Bretons se montreront dignes de leurs aïeux, d'eux-mêmes et de leur noble devise : *Plutôt mourir que faillir*. Oui, braves et chers amis, croyez que Charles est trop heureux de se trouver au milieu de vous, pour ne pas sentir vivement à combien cet honneur l'engage. En prononçant ces paroles il était trop ému pour ne pas s'arrêter : il tendait affectueusement la main aux guerriers, qui se pressaient autour de lui; ils la prenaient avec ardeur, quelques-uns la plaçaient sur leur poitrine. Nobles cœurs, s'écriait Charles, ils palpitent sous la main de leur

général, et resteraient calmes sous le fer d'une lance : maintenant, mes amis, prenez quelque repos, allez revoir vos compagnons d'armes ; racontez-vous vos aventures, et que vos exploits soient pour tous un engagement de les surpasser encore, car un véritable chevalier ne voit, en ses faits d'armes, qu'un avertissement d'augmenter en vaillance comme en loyauté.

Alors tous profitèrent de la permission qui leur était accordée : ils revirent leurs anciens amis et passèrent dans la joie une journée commencée dans les alarmes. A peine avaient-ils goûté quelques instants de repos, que le cri : *aux armes !* se fait entendre ! Aux armes, redisent les chevaliers. Chacun saisit avec transport sa lance et son épée ; pour les armes défensives, plusieurs les oublièrent, tant ils étaient pressés de courir aux remparts. Les Anglais, espérant surprendre la ville, étaient accourus à marche forcée : ils avaient déja lancé des cordages, au bout desquelles se trouvaient des crampons de fer, pour les accrocher aux chaînes qui tenaient aux ponts levis ; ils avaient réussi par ce moyen à baisser le pont Sauvetout, nommé ainsi à cause du voisinage d'une chapelle considérée comme un asile inviolable ; les plus intrépides combattants de leur armée s'efforçaient de pénétrer dans la ville : les Bretons accourent de ce côté, leur général à leur tête. Il se fit de part et d'autre des prodiges de valeur : Percy, Croquart, étaient distingués parmi tous les combattants anglais ; Charruel, Goyon, Beaumanoir se montraient aux premiers rangs des Bretons. Enfin, les ennemis reculent, on les poursuit jusqu'au delà du pont ; on coupe, avec le tranchant de l'épée, les cordages attachés aux chaînes ; on parvient à redresser le pont, en précipitant au pied des murs les ennemis les plus audacieux. Les Anglais, déçus dans leurs espérances se retirent loin des remparts, de crainte de s'exposer inutilement aux traits de leurs adversaires ; on sonne la victoire dans la ville, on félicite Charles-de-Blois de ce succès. Mes amis, répondait ce prince, rendons grâces à Dieu de cet heureux commencement ; mais ne nous énorgueillissons point de cette petite victoire : ce n'était qu'une escarmouche, et je connais assez Kenford et le sire de Roos, pour savoir qu'ils ne s'en tiendront pas à cette tentative ; dans

peu de jours, si je me trompe, nous jouerons un plus gros jeu. Il faut, en attendant, être juste, et il me semble, illustres chevaliers, que messire Yves Charruel a mérité le prix de la valeur, en cette journée. Tous répondirent affirmativement, car dans ce temps il eût été considéré comme déloyal de refuser la gloire à qui elle était due : nul n'eût ôsé la réclamer pour soi, tous s'empressaient de l'accorder à leur compagnon d'armes. Après cette échauffourée, on convint d'une trêve de trois jours. Pendant ce peu de temps, les guerriers des deux armées, qui s'étaient connus autrefois, eurent le loisir de se revoir. La fidélité que l'on doit à son prince ne mettait point obstacle à l'amitié, à la confraternité d'armes, que l'on s'était promise ; on se combattait avec vigueur, ensuite on se donnait mutuellement des gages d'estime et d'une union presque fraternelle.

Les chevaliers, qui, deux jours avant, étaient réunis au château de la Basse-Indre, profitèrent de l'intervalle des hostilités pour donner de leurs nouvelles aux habitants de cet antique manoir. Kerlivio s'empressa d'être de la partie : il était attiré vers cette demeure par un charme plus fort que tous les enchantements. En arrivant, ils furent reçus avec cette joie que l'on éprouve à la vue des amis que l'on a craint de perdre et que l'on retrouve après de vives inquiétudes : c'était à qui s'informerait des détails de l'attaque de Nantes, surtout de la valeur déployée par les guerriers des deux partis. Là-dessus, grandes exclamations sur les prouesses des chevaliers bretons. On vante tour-à-tour Tournenime, Géoffroy, Dubois, et surtout Yves Charruel, qui rompit la visière du commandant de la troupe anglaise, attaquant le pont Sauvetout. Que devint Tinteniac en cette rencontre, demandait Marguerite, en baissant la tête et la voix. — Tinteniac, répondit Kervilio, était à la découverte avec quelques-uns des nôtres : ils allaient chercher les Anglais à Saint-Nazaire, tandis qu'ils étaient à nos portes. Par Saint-Georges, s'écrie Beaumanoir, il faut être tourmenté d'une belle tentation de calomnie, pour parler de la sorte. Tinteniac est parti par l'ordre de Monseigneur Charles-de-Blois, pour découvrir si les Anglais n'essaieraient pas quelque coup de main du côté de la rivière, et vous lui

faites un reproche de ce qui doit être pour lui un titre de gloire, puisqu'il s'est dévoué pour notre sûreté. Il est parti sur une barque avec deux écuyers et douze autres hommes, tandis que les Anglais, qui sont maîtres de la mer, envoient presque jusqu'à Nantes de grands vaisseaux à rames avec de nombreux archers : il est d'un loyal chevalier de proclamer l'honneur des siens, je vous laisse à conclure ce que l'on doit penser de celui qui dit tout le contraire. — Expliquez-vous, répliqua Kervilio. — Je m'explique assez, répond Beaumanoir. — Je vous montrerai, dit Kerlivio, ce que l'on doit penser de ma valeur et de la vôtre. — Quand vous voudrez, dit vivement Beaumanoir. — Dès demain, dit Kerlivio. — Allons, répliqua Beaumanoir, demain, je soutiendrai que le sire Allain-de-Tinteniac n'est surpassé par qui que ce soit, en loyauté comme en vaillance. — Et moi, dit Kerlivio, que les plus braves étaient hier à Nantes, avec Charles-de-Blois. Les chevaliers présents à ce défi, cherchèrent à calmer les deux adversaires : ils leur représentèrent qu'ils se devaient à leur prince et à leur pays et qu'ils allaient trouver incessamment l'occasion de montrer leur bravoure contre l'ennemi. Les dames insistèrent sur ce point, afin de trouver un prétexte pour les séparer avec honneur; mais ceux-ci, oubliant toute autre chose, excepté, l'un sa jalousie contre Tinteniac; l'autre, son amitié pour ce chevalier, son frère d'armes, voulaient combattre à outrance. Cependant à force de prières, ils consentirent, par égard pour les dames et le seigneur du château, à ne combattre qu'en un tournois ou combat de courtoisie.

On dressa des échafaudages à l'entour d'une enceinte, qui était en arrière du château. Les dames prirent place sur des banquettes. Vis-à-vis la porte d'entrée, on plaça une espèce de tour, sur laquelle étaient assis les juges du camp, Charruel, Pestivien et Geoffroi-Dubois. Les habitants des environs occupaient le reste du circuit du champ de bataille. Des écuyers entrent dans la lice, ils font entendre des airs belliqueux. Après un moment de silence : Que tous se retirent, disent-ils, excepté les combattants et ceux qui les retiennent. Après trois signaux, donnés à son de trompe : Laissez aller, s'écrient-ils, qu'ils fournissent leur carrière. Aussitôt

les deux champions s'élancent l'un contre l'autre; ils étaient convenus de ne se servir que de la lance et de l'épée, et que le premier renversé sur la poussière reconnaîtrait en l'autre son vainqueur. Au premier choc, la visière du casque de Beaumanoir éclata en cent morceaux, son visage parut couvert d'une vive rougeur, les juges du camp se troublèrent, et Marguerite pâlit. Aussitôt il saute à terre, saisit son épée, court sur son adversaire et cherche à le désarçonner. Celui-ci, se précipitant sur l'assaillant avec toute l'impétuosité de son destrier, appuie sa lance sur la poitrine de Beaumanoir et croit être sûr de le renverser; ce chevalier, en parant le coup, brise la lance. Kerlivio, craignant de ne pouvoir se servir avantageusement de l'arme qui lui restait, saute de cheval à terre, saisit son épée, et le combat prend une nouvelle face. Les épées se croisent: aucun des champions ne veut reculer. Kerlivio lève le bras pour porter un coup sur le casque de son adversaire, afin de l'ébranler. Beaumanoir saisit le temps, se précipite sur Kerlivio et le renverse à terre. Tous les assistants crient: victoire! Kerlivio se relève aussitôt, il veut recommencer; mais la victoire était acquise à Beaumanoir, d'après les conditions du combat. Ce guerrier, loin de prendre un air triomphant, mais au contraire avec une contenance modeste, lui dit: Messire, il s'en est peu fallu que vous n'ayez été vainqueur, dans ce combat de courtoisie: un moment je me suis cru renversé, je me serais consolé, en pensant que c'était avec vous que j'avais eu affaire; vous avez montré il y a deux jours ce que vous valez, tous les chevaliers vous accordent une pleine justice et estime; dans quelques jours nous combattrons de nouveau, non de courtoisie, mais à outrance, non l'un contre l'autre, mais tous les deux ensemble contre les Anglais, et je me trouverai heureux, noble chevalier, si je puis vous égaler. Kerlivio se sentit un peu consolé, mais en même-temps confus de cette courtoisie; il aurait voulu répondre à cette politesse, mais il ne put dire autre chose, si ce n'est qu'il y a toujours de l'honneur à combattre contre Beaumanoir. — Maintenant, beaux chevaliers, que votre querelle est terminée à jamais, comme je l'espère, dit messire Yves Charruel, il faut songer que la trêve expire dans deux jours, ainsi prenons congé

des courtois habitants de ce château. Noble châtelain, nous vous remercions de votre aimable hospitalité. Belles dames, nous penserons à vous dans la mêlée et nous tâcherons de nous conduire de manière à mériter de reparaître devant vous: le temps se couvre, le calme est interrompu, par fois, par le sourd mugissement qui annonce une tempête; il serait pénible d'arriver à Nantes avec des armes émoussées par l'orage, car les meilleures ne sont pas trop bonnes pour le besoin que nous en avons; aussitôt les chevaliers reprirent le chemin qu'ils venaient de parcourir. Ils ne tardèrent pas à paraître sous les murs de Nantes: bien leur prit d'avoir suivi les conseils d'Yves Charrnel.

Le soleil était encore au-dessus de l'horizon, lorsque les mugissements, qui s'étaient fait entendre depuis le commencement de la journée, et qui se rapprochaient de plus en plus, se multiplièrent tellement, qu'ils ne laissaient presqu'aucun intervalle. Le ciel, du côté de la mer, se couvrit comme d'un crêpe funèbre; à l'opposé, on apercevait encore quelques parties d'azur, des gouttes de pluie larges et rares tombaient comme un poids sur la terre, qui semblait frémir; tout-à-coup un nuage noir s'entr'ouvre, tout un côté du ciel semble embrasé: le feu s'échappe, sillonne l'étendue des airs et tombe avec fracas sur le chêne antique, qui depuis des siècles résistait à la violence des orages et dans un instant voit ses branches en éclat et se trouve atteint d'un coup mortel. Aussitôt les vents sont déchaînés, la pluie tombe comme un torrent, la clarté disparait, et tout semble en proie à la confusion et au plus affreux désordre. Les marins, guidés par l'expérience, avaient prévu cette tempêté; ils s'étaient mis, avec leurs barques, sous l'abri de quelque rocher; un seul esquif se montre au milieu des flots soulevés, il se dirige vers Nantes, à force de rames. Un moment il paraît s'élever au-dessus des vagues, l'instant d'après il semble s'engloutir dans l'abyme. Des hommes vont périr, s'écrie le seigneur Châtelain, que l'on allume un fanal, au plus haut du donjon; accourons au rivage, il n'y a pas un instant à perdre. Dans un moment le fanal est allumé, tous les hommes, qui se trouvent dans le château, à l'exemple du vieux seigneur, accourent sur le rivage, ils crient, à l'aide

d'un porte-voix. Approchez, ce sont des amis, hâtez-vous, sauvez-vous. Tinteniac, qui commandait la nacelle, s'obstinait à vouloir continuer sa route, ses compagnons avaient beau s'écrier qu'ils allaient se perdre, rien ne pouvait le fléchir. J'ai promis à Monseigneur Charles-de-Blois, disait-il, d'être de retour aujourd'hui, rien ne pourra m'arrêter, la parole d'un chevalier est une chose sacrée. Son mérite était bien grand, car il ne pouvait passer près du château, habité par Marguerite, sans éprouver un vif désir de s'y arrêter: enfin, une vague plus forte que toutes celles qui l'avaient précédée, s'élève près de la barque et la couvre presqu'entièrement. Nous sommes perdus, s'écrient les matelots. — Dieu veille pour nous, répond Tinteniac, et Notre-Dame de bon Secours: courage, mes amis; j'aperçois un feu allumé, dirigeons-nous vers ce point. Ils peuvent à peine tourner le gouvernail du navire, tant la barque était engagée; cependant, après d'incroyables efforts, ils parviennent à tourner la proue vers le phare: il s'agissait pour eux de la vie ou de la mort; ils approchent près du rivage, ils aperçoivent le chatelain avec tous ses gens, munis de cordages et de crochets, placés au bout de longues perches, afin d'atteindre la barque et de l'aider à s'approcher de la terre. On met au bout de quelques-unes des amarres, des morceaux de plomb ou de fer, pour qu'elles ne soient pas emportées par la violence du vent. Après plusieurs tentatives inutiles, l'une des amarres atteint la barque, elle est saisie par Tinténiac. Nous sommes sauvés, s'écrie-t-il à l'instant. Grâces à Dieu et au seigneur châtelain, c'est pour moi un double bonheur de recouvrer la vie, au moment de l'exposer de nouveau pour mon prince, et de la devoir à l'homme que je respecte le plus. Bientôt les gens de l'équipage sautent à terre. Tinténiac quitte la barque le dernier: il se jette dans les bras du bon châtelain. Le vieux et le jeune ami se tiennent long-temps embrassés; encore quelques minutes, ils sont rendus dans la salle du château; un bon feu se trouve allumé. Marguerite, se tenant dans un coin de la salle, n'ose demander à sire Allain le récit de ses aventures. Tu ne dis rien, ma fille, dit le vieux seigneur. Cependant Tinténiac est de nos bons amis: une longue confraternité d'armes m'unissait à son

père, et, dans le temps des croisades, nos aïeux guerroyaient ensemble, sous le grand roi Saint-Louis. Le bon vieux seigneur aurait volontiers raconté tous les exploits de sa famille, depuis Charlemagne, et peut-être depuis Clovis; mais la crainte de retenir trop long-temps son jeune ami, qui devait être fatigué de ses courses et de la tempête, l'empêcha de continuer. Pourquoi êtes-vous donc parti, sire Allain, vous auriez vu de belles choses? Alors il lui raconta brièvement ce qui s'était passé depuis trois jours; comment les Anglais, qui voulaient surprendre la ville, en avaient été repoussés par la valeur bretonne; il lui dit un mot de ce qui était arrivé entre Beaumanoir et Kerlivio. — C'est un brave homme, dit le sire Allain, je suis bien aise que le combat ait été simplement de courtoisie: pour Beaumanoir, je n'ose en parler, son éloge serait suspect dans ma bouche; d'ailleurs que dire d'un homme pareil, ses actions parlent assez et beaucoup mieux que toutes les paroles: je remercie Dieu de m'avoir accordé trois insignes bienfaits, l'ordre de chevalerie, un frère d'armes tel que Beaumanoir et l'honneur d'être connu de vous, seigneur, et de l'aimable Marguerite. — Ma fille, reprit le vieux seigneur, n'ose répondre à votre compliment, sire Allain, mais croyez qu'elle n'est point insensible, non plus que moi, à l'honneur que vous nous faites, en parlant ainsi; la loyauté, la bravoure, ont des droits sur tous les cœurs, et ne sont pas moins appréciées des dames que des guerriers. Qu'en dis-tu, Marguerite, approche donc, ma fille, et viens féliciter avec nous notre jeune ami, de ce que le ciel l'a si bien protégé et nous a procuré en même temps le plaisir de lui être utile. — Vous savez, mon père, répondit Marguerite, que je partage toujours le bonheur que vous éprouvez ainsi que les chagrins qui vous affligent: je vous félicite de tout mon cœur d'avoir retrouvé le fils de l'ancien ami de notre maison, et je félicite aussi Monseigneur Charles-de-Blois, d'avoir un brave chevalier de plus dans son armée. — Je tâcherai de me montrer digne de combattre sous un si vaillant prince, reprit Tinténiac; mais, aimable Marguerite, il me semble que si vos couleurs ornaient mes armes, elles deviendraient invincibles: votre nom et vos vertus me porteraient

bonheur. — Malgré tout le désir que j'ai de correspondre à l'honneur que vous me faites, je ne puis consentir à votre demande, sire Allain. — Allons, ma fille, dit le vieux chevalier, sans prendre le temps d'y réfléchir, car il suivait toujours le premier mouvement de son cœur, accorde à sire Allain la grâce qu'il te demande; s'il venait à périr dans la bataille, tu te repentirais de l'avoir affligé. — Il reviendra vainqueur, dit Marguerite, je le parierais cent contre un : nous en avons pour gage sa vaillance et la cause qu'il défend. — J'en accepte le présage, dit aussitôt Tinténiac, la vertu, la beauté, doivent être les interprètes du ciel : si j'ai ce bonheur, permettez-moi, seigneur châtelain, de mettre aux pieds de votre admirable fille les signes de mes faibles succès : si j'acquiers quelque mérite, je sens à qui je les devrai. — Pour remercier sire Allain de sa galanterie, il faut, avant de nous séparer, dit le vieux châtelain à sa fille, que tu nous chantes la ballade que redisaient nos aïeux, dans le temps des croisades ; celui-ci est presque semblable, puisque nous soutenons la cause de l'honneur. Pour obéir à son père, Marguerite se mit à chanter la devise des croisades :

Dieu le veut, suivons sa bannière,
Disent les preux, armons nos bras.
Entrons dans la noble carrière
Où l'honneur dirige nos pas ;
Sur les ailes de l'Espérance,
Partons pour cueillir le laurier.
Combattre pour Dieu, pour la France,
C'est le vœu d'un vrai chevalier.

En quittant son castel antique,
Le doux manoir de ses aïeux,
Un fils de l'illustre Armorique
S'achemine vers les saints lieux.
Ne tarde plus, dit son amie,
Vois l'ardeur de ton destrier.
Arthur, vole aux champs de Syrie,
Combats en brave chevalier.

Gage de ma tendresse extrême,
Prends cette écharpe de ma main.
Ces mots que je traçai moi-même,
Annoncent ton heureux destin.
Qu'Iseulte toujours te rappelle
Les devoirs d'un vaillant guerrier :
A la gloire, à l'amour fidèle,
Reviens comme un preux chevalier.

Ce sont de beaux sentiments, dit vivement le sire Allain, et la bouche qui les retrace, leur donne encore un nouveau prix. Le lendemain, fier de porter les couleurs de sa belle, il reprit sur sa barque le chemin de la ville; cette fois, tous les efforts pour retenir le vieux châtelain, avaient été inutiles; il se déroba aux prières de sa fille et voulut accompagner son jeune ami. C'est probablement la dernière fois que je combattrai, disait-il, je ne puis mieux terminer ma carrière militaire que dans une telle journée et sous les ordres du plus vaillant prince. Tinténiac s'empressa de rendre compte à Charles-de-Blois, de la mission qui lui avait été confiée. Il lui raconta comment, ayant été attaqué par une barque plus grande que la sienne et monté par un plus fort équipage, il avait résolu de tenter l'abordage, afin d'éviter d'être accablé lui et sa troupe des traits lancés par les Anglais; au moment où, suivi des deux écuyers et de quelques hommes d'armes il s'élançait sur le bord ennemi, l'équipage se précipita tout entier de ce côté, la mer était agitée, le flot souleva la barque penchée comme elle l'était, elle ne put soutenir le choc et chavira dans la mer; alors il s'efforça de gagner à la nage sa chaloupe : il eut le bonheur d'y parvenir avec les deux écuyers et les hommes de son équipage, et de plus celui de sauver trois anglais, qu'il présentait à son seigneur. — Vos prisonniers, lui dit ce prince, sont un heureux présage du combat que nous allons soutenir, et votre arrivée, sire Allain, est pour nous une bonne fortune; je craignais que vous n'eussiez sur le cœur quelque chose contre moi, à cause de l'échauffourée qui s'est passée il y a trois jours, mais vous en serez bientôt amplement dédommagé. Et vous, messire Châtelain, vous représentez le bon vieux temps de la chevalerie; que Dieu vous soit en aide. Nous vous considérons comme notre père et notre modèle.

La trêve, qui était sur le point d'expirer, n'avait amené d'autre résultat que celui de donner le temps de préparer d'un côté les moyens d'attaque, et de l'autre ceux de défense; cette fois ce n'était point pendant la nuit que l'on devait combattre, mais en plein jour.

Il eût été pénible que les hauts faits, qui auraient lieu, sans doute, demeurassent ignorés. Le lendemain, avant le jour, tous les combattants étaient à leur poste; aussitôt le lever du soleil, une grêle de traits fut lancée par les assiégants sur les hommes qui garnissaient les remparts et par ceux-ci contre leurs adversaires; les machines de guerre s'approchaient de la contre-escarpe, pour essayer d'ouvrir la tranchée; des tours étaient placées près des balistes et des catapultes: elles servaient de rempart aux assiégeants contre les traits lancés de la place, et l'on avait adapté à quelques-unes de ces tours des ponts garnis de crochets de fer à l'extrémité, afin de pouvoir les abattre sur les murs, aussitôt que la brèche serait praticable. Enfin le signal est donné par le général anglais; malgré l'imminence du péril, les beliers, placés déjà sur le bord du fossé, sont poussés avec fracas sur les parties des murs, que l'on a jugées les plus vulnérables; ces murs épais, nouvellement réparés, présentent une résistance presque invincible: la dixième heure avait sonné. L'on n'apercevait aucun point entamé, la perte de l'ennemi était déjà considérable; Charles-de-Blois se trouvait toujours aux postes les plus menacés; ni les traits, ni les quartiers de roches lancés par les balistes, ne l'empêchaient de donner des ordres, avec le sang froid d'un général et l'intrépidité d'un chevalier. A la onzième heure, on s'aperçut que quelques pierres avaient été détachées du mur, près de la porte Saint-Nicolas. La ville est à nous, s'écrient les Anglais, redoublons d'efforts. Et, sans s'inquiéter des traits qui pleuvent sur eux, ils poussent leur entreprise avec vigueur. De l'autre côté de la rivière d'Erdre, sur laquelle on avait établi un pont volant, un peu au-dessus de la ville, leur succès paraissait encore plus décisif; non loin de la porte Saint-Pierre, la brèche devenait praticable: les assaillants s'efforçaient de jeter un pont, pour pénétrer dans la ville. — Que faisons-nous, dit Tinténiac, nous nous épuisons pour empêcher les ennemis d'entrer, comme si nous redoutions de nous essayer corps-à-corps et de rompre une lance pour l'amour de notre mie; laissons abaisser le pont; les Anglais nous donnent eux-mêmes les moyens de leur ôter l'envie de revenir.

Les nôtres encouragés par ces paroles, laissent établir le pont. Les ennemis, criant victoire, se précipitent pour entrer dans la ville. Laissons-les entrer, s'écrie Tinténiac, ils n'en sortiront pas. Plusieurs centaines des leurs avaient déjà pénétré dans la ville, lorsque les Bretons les chargent avec impétuosité; en vain Knolles, Croquart, Percy lui-même veulent résister à nos guerriers. Pressés de tous côtés, ils se retirent avec précipitation, ils repassent sur ce pont, qui devait les conduire jusqu'à Charles-de-Blois et qui devient le témoin de leur défaite. Les Bretons les poursuivent, Kenford, leur général, crie aux chevaliers anglais : Messires, souvenez-vous que l'Angleterre et la France ont les yeux fixés sur vous. Tous ses efforts ne parvinrent qu'à enflammer davantage l'ardeur de nos guerriers, qui avaient à leur tête Tinténiac et Beaumanoir. Les ennemis passent précipitamment le pont jeté sur l'Erdre. Ils sont suivis par l'élite de l'armée Bretonne. Les Anglais occupés à ouvrir la tranchée, du côté de la porte Sauvetout, sont obligés d'opposer une partie des combattants à l'impétuosité de leurs adversaires. Alors tous les ponts levis s'abaissent en même temps, le reste de l'armée sort de la ville : ce n'est plus une bataille, mais un carnage; animés par la présence de leur souverain, les Bretons, déjà si vantés, se surpassent encore : l'ennemi cède de tous côtés. Une grande partie resta sur le champ de bataille, le surplus s'enfuit par la route de Rennes, pour se rapprocher des côtes qui avoisinent l'Angleterre. Charles ne rentra dans Nantes, délivrée par sa bravoure et celle de son armée, que lorsque la nuit fut close et qu'il fut épuisé de fatigue en poursuivant les Anglais.

Le jour suivant, ce prince ayant réuni les principaux guerriers de son armée : Vaillants chevaliers, leur dit-il, Dieu a béni les armes de Bretagne : que toute la gloire lui en revienne; car, ce n'est point à nous qu'elle appartient. Cependant, il est un devoir, bien doux, à remplir pour un prince et pour un commandant d'armée, celui de témoigner hautement sa satisfaction et sa reconnaissance aux guerriers qui ont illustré ses armes; messires, vous avez dignement soutenu votre renommée, c'est tout dire en peu de

mots; parmi tant de hauts faits il est bien difficile de signaler le plus éclatant; mais puisque Alain de Tinténiac, en donnant le conseil de laisser établir le pont, a décidé le sort de cette journée, et qu'il est sorti le premier de la ville, je crois que la justice exige qu'il remporte le principal honneur de ce combat: tous accueillirent ces paroles avec empressement. Il est un autre prix auquel il aspire avec non moins d'ardeur, ajouta Charles-de-Blois, en s'adressant au vieux Seigneur châtelain; celui qui a été jugé le plus vaillant, doit être aimé de la plus belle; je demande pour lui la main de l'aimable Marguerite. — Monseigneur, dit aussitôt le bon châtelain, les désirs de mon prince sont des ordres pour moi et pour toute ma famille. Je vous en ai prescrit peut-être quelquefois de pénibles à remplir, répondit Charles, j'espère que ceux-ci vous en dédommageront, ainsi que Tinténiac. Tu vois, mon cher Alain, que je sais payer mes dettes; pour m'acquitter entièrement, j'invite ton brave frère d'armes Beaumanoir et tous les chevaliers de mon armée à être, dans quelques jours, témoins de ton bonheur, dans la chapelle de mon château.

CH. DE COMMEQUIERS.

FRANÇOISE D'AMBOISE.

> Dans nos hameaux, quelle image brillante
> Nous nous faisions d'un souverain!
> (BÉRANGER.)

Le ciel du Morbihan était pur de nuages;
L'Aff glissait lentement, caressant ses rivages.
Son cristal réflétait les tours d'un vieux château,
Protecteur redouté du paisible hameau.
Un soir, il m'en souvient, souvent à la veillée
Ces récits ont tenu ma jeunesse éveillée;
Un soir, disait mon père, on vit le vieux manoir,
Long-temps muet, s'ouvrir.... Une dame, au cil noir,
Sous les pas qu'allongeait sa blanche haquenée
Réveilla les échos de l'ogive étonnée.
Ses femmes, ses varlets, suivaient silencieux;
La herse avec fracas retomba derrière eux.
Tout devint au manoir muet comme des pierres.
Le bonheur souriait par fois dans nos chaumières;

Mais, au château, jamais! et, glacé sur le seuil,
Le ménestrel en vain implorait un accueil.
Quand le printemps, si doux sur nos rives fleuries,
De l'Aff revint bientôt embellir les prairies,
Une étroite fenêtre, au haut du noir donjon,
Chaque soir, en secret, s'ouvrait sur le valon.
Mais la brise y portait en vain sa fraîche haleine;
L'œil n'y rencontrait point la noble châtelaine
Dont la main inconnue, au sein de nos hameaux,
Cherchait dans ses bienfaits un remède à ses maux.
Elle était là pourtant pensive et solitaire:
Ces murs, de sa douleur, renfermaient le mystère.
Par la poterne un jour, au pied de ce coteau,
Son page s'échappant des tours du vieux château,
Sous les ormes touffus qui bordent le rivage,
Vint se mêler aux jeux des filles du village.
Mais le cercle bientôt suspendit sa gaîté;
On vit plus d'un regard s'abaisser humecté,
Quand sa voix, récitant la ballade naïve,
Autour de lui groupa la jeunesse attentive.
L'espiègle souriait quand, pressé mollement,
Il sentait sur le sien trembler un bras charmant.
Son cœur battit plus fort, sa voix vibra plus tendre,
Lorsque vers lui Clara se pencha pour l'entendre:

De pourpre et d'or soulevez les rideaux;
Est-ce en leurs plis que le bonheur s'abrite?
Sous d'humbles toits il cherche un plus doux gite,
Mais il a peur des grands châteaux.

Sous ces arceaux quelle est celle qui rêve?
De la jeunesse elle a tous les attraits;
Mais, vers le ciel, son regard qui s'élève,
Révèle ses tourments secrets.

Elle a laissé flétrir, par la tristesse,
De sa beauté l'inutile trésor,
Quand de ses fleurs la rapide jeunesse
Aurait pu l'embellir encor.

Hélas! le ciel, toujours par quelque peine,
Fait aux puissants expier leur splendeur;
Mais noblement la triste châtelaine
Subit sa pénible grandeur.

Des hauts seigneurs elle marche l'égale;
Elle reçoit l'hommage du baron,
Et des Brétons la couronne ducale
Repose sur son noble front.

Pourquoi donc fuir, et dans cette retraite
Jeune et pensive exiler son amour?
Pourquoi des bois chercher l'ombre discrète
Quand on peut avoir une cour?

Stérile même en bonheur éphémère,
Son pâle hymen fut vierge de plaisirs..
Epouse, amante, elle ne fut point mère;
Ses jours furent de longs loisirs.

Est-ce en leurs plis que le bonheur s'abrite?
De pourpre et d'or, non, il fuit les rideaux.
Sous d'humbles toits il cherche un plus doux gîte,
Mais il a peur des grands châteaux.

Ainsi chanta le page.... A l'étroite fenêtre
De la dame on crut voir l'ombre pâle apparaître.
Long-temps dans ces créneaux, renfermant ses ennuis,
En vain elle implora du sommeil pour ses nuits.
Bientot loin de ces lieux, du cloître, vierge austère,
Sous les sombres arceaux d'un pieux monastère,
Tranquille, elle finit sa vie et ses douleurs,
En espérant au ciel des jours longs et meilleurs.
Long-temps on a redit ses malheurs au village;
Et l'on y compte encor qu'en une nuit d'orage
Le château disparut dans les flancs entr'ouverts
De ces monts que, depuis, l'herbe n'a point couverts.
Là, souvent, vers le soir, sous le pied qui la frappe,
Un long gémissement de la terre s'échappe,
C'est la dame d'Amboise! écoutez sa douleur!
Puissante, elle a connu comme nous le malheur.

E. DUCREST DE VILLENEUVE.

RÉSUMÉ DE LA MÉTHODE JACOTOT,

PAR M. E. SOUVESTRE, PROFESSEUR A NANTES (1), DÉDIÉ A M. LUMINAIS.

Nous recommandons cette brochure comme le résumé le plus exact et le plus consciencieux d'une méthode dont M. Souvestre ne s'est pas borné à étudier la théorie, mais qu'il a su mettre en pratique avec un véritable succès. Le nom de celui auquel il a d'ailleurs dédié cet ouvrage, est une garantie que la méthode Jacotot est exposée telle que l'a conçue son ingénieux auteur.

(1) Un vol. in-8°, à la librairie de Mellinet-Malassis.

NOTES

SUR

LA FERME MODÈLE DU VERNEUIL;

LUES A LA SECTION D'AGRICULTURE

DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE NANTES,

LE 16 JUILLET 1829,

PAR M. CHARLES HAENTJENS,

SECRÉTAIRE DE LA SECTION D'AGRICULTURE.

MESSIEURS,

SACHANT combien vous vous intéressez à tout ce qui a rapport au bien public et à la propagation des bonnes méthodes de culture, je n'ai pu résister au désir de vous entretenir de la visite que je viens de faire à la ferme modèle du Verneuil.

Invité par M. Léon de Dombasle, qui parcourait dernièrement notre département, à assister au concours de charrues qui a eu lieu le 22 juin dans son établissement, je me suis empressé de me rendre à cette fête agricole, qui me procurait le double avantage de renouveler connaissance avec le fils du plus célèbre de nos agriculteurs modernes, ainsi que de faire celle de M. Busco, son beau-frère et son associé.

Le domaine du Verneuil, situé dans la commune d'Auverse, à 2 lieues 1/2 environ de Beaugé, département de Maine-et-Loire, se compose de 450 hectares de terre, dont quelques hect. seulement se trouvaient plus ou moins bien cultivés lors de l'acquisition qu'en firent les propriétaires actuels, au mois de septembre 1827; le reste était sous landes réputées de toute infertilité. Effectivement, ce terrain paraît au premier abord on ne peut plus ingrat à l'œil peu exercé et habitué à n'en voir que de très-fertiles; le fond est une argile assez compacte, recouverte d'une terre légère et sablonneuse, qui elle-même se trouve recouverte de détritus noirs de grandes bruyères;

la légèreté de cette terre, qui prévient beaucoup de personnes contre elle, est bien compensée par la facilité de la cultiver; aussi, MM. de Dombasle et Busco n'en n'ont-ils pas été effrayés, et nul doute qu'exploitée par leurs mains habiles, et convenablement assolée et amendée, elle ne devienne d'une grande fertilité, et qu'elle prouve, comme l'a dit le bon La Fontaine, que ce n'est jamais le fonds qui manque.

Déjà ce domaine, qui naguère pouvait à peine fournir à la nourriture de quelques chétifs bestiaux, nourrit un superbe troupeau de 500 mérinos : chaque mérinos a donné cette année l'un dans l'autre 5 l. de laine. Ordinairement ils rendent 6 l. : cette différence vient de ce que la rigueur de l'hiver dernier et l'humidité du printemps ont beaucoup nui au troupeau. On y trouve aussi un troupeau moins considérable de brebis à longue laine, de la race dite de Dishley, dont l'agriculture française s'est récemment enrichie.

Les logements du Verneuil forment un vaste parallélogramme. Sur l'un des longs côtés se trouve la maison d'habitation, d'une construction simple, mais commodément distribuée. Vient ensuite l'atelier des charrons, celui des forgerons, un grand hangar servant de dépôt aux voitures et autres outils aratoires, une belle et vaste écurie double, dans laquelle sont réunis les chevaux et les bœufs. Sur le côté du bout de l'enceinte, on remarque la bergerie des béliers et une étable pour les vaches. Le second long côté commence par les toits à porcs, la grande bergerie, la grange, et le hangar dans lequel est établi la machine à battre. L'entrée principale de l'établissement est, par le dernier côté, fermé par une clairvoie. Dans cette même enceinte, non loin des écuries, une pièce d'eau sert d'abreuvoir pour les animaux. Telles sont les dispositions de cette ferme.

MM. de Dombasle et Busco ayant monté, pour leur usage, un atelier de charronnage, lui ont donné une grande extension, à la suite des demandes multipliées qui leur ont été faites de leurs instruments aratoires : dix ouvriers charrons et dix forgerons suffisent à peine aux commandes qui leur parviennent de tous les départements de l'Ouest, et cette annexe à leur établissement agricole, tout en leur donnant un bénéfice raisonnable, concourt évidemment à l'utilité publique en répandant

dans nos départements de très-bons outils aratoires, très-bien confectionnés avec les fers choisis des forges d'Antoigné, dirigées par M. Charles Drouet, situées commune de Saint-James, département de la Sarthe, qui jouissent à juste titre, par leur excellente et belle qualité, d'une haute réputation.

Nous remarquâmes, sous le hangar servant de dépôt aux outils, beaucoup de charrues, d'extirpateurs, de roues à cheval, de semoirs-brouettes à grosses et petites graines, de herses et traineaux : tous ces instruments étaient parfaitement exécutés et vendus à l'avance.

Le prix de la charrue à simple versoir en fonte est de 65 fr.; celle à deux versoirs en fonte, pouvant s'élargir à volonté pour butter les pommes de terre et autres légumes, et pour tirer les raies d'écoulement est de 70 fr. La houe à cheval pour sarcler les plantes en lignes, 55 fr.

Le semoir à brouette à grosses graines, telles que céréales, pois, fèves, maïs, etc., 55 fr.; à graines fines, telles que colza, navets, millets, etc., 52 fr. Ces semoirs ne sèment qu'une ligne à la fois, et sont conduits par un homme seul.

La herse à dents carrées, 45 fr. Traîneau pour conduire aux champs tous les instruments ci-dessus, 7 fr.

Extirpateur à 7 socs en fer, pour les 2.e et 3.e labours, 136 fr.

Le même, à 5 socs, avec roue sous la perche, 125 fr.

Le même, à 3 socs, 96 fr.

Rayonneur à 6 pieds, à double versoir en fonte, pour tracer les rayons des plantes qui se sèment en ligne, 125 fr. Le même, à 9 pieds, en bois, 70 fr.

Chariot pour 2 chevaux au plus, pouvant porter 3 à 4000 livres, 260 fr. Ces chariots, appelés par les Allemands *leiter-wagen*, chariots à échelles, sont fort commodes et peu coûteux : l'avant et l'arrière train sont joints par une longue flèche, sur laquelle court l'arrière train; de sorte qu'il est extrêmement facile de leur donner, à l'instant même, une très-grande longueur; ce qui est fort utile lors des transports d'objets légers, tels que paille, foin, etc., etc. Le fond de ces chariots est formé de deux planches reposant sur les coussinets des trains; leurs côtés sont tout uniment deux échelles d'une largeur indéterminée : on

leur donne généralement de 30 à 36 pouces. M. Mathieu de Dombasle, à Roville, recommande les petits chariots de ce genre à un seul cheval; il prétend que cet attelage est préférable à celui composé de plusieurs chevaux: nous en avons remarqué au Verneuil des uns et des autres: peu de localités dans nos environs permettraient l'usage de ces voitures, lesquelles, dans les beaux chemins, ont un grand avantage sur nos coûteuses et pesantes charrettes.

La disposition de l'écurie nous frappa: c'est un carré long. La porte est à l'une des extrémités; à l'autre, la fenêtre; à droite en entrant, sont les bœufs d'attelage, et, à gauche, les chevaux; peu habitués à voir ces animaux réunis dans la même écurie, nous pensâmes que cette disposition pouvait être vicieuse; mais ces messieurs nous assurèrent que depuis fort long-temps, ils avaient adopté cet usage, et qu'ils y trouvaient un avantage positif dans la surveillance et dans les soins à donner à leurs bestiaux: l'écurie étant tenue bien propre, cette méthode peut être assez convenable.

Arrivés à la bergerie des beliers, qui y étaient rentrés à cause d'une pluie d'orage, nous en comptâmes 60 et quelques, parmi lesquels il y en a dont la finesse de la laine ne laisse rien à désirer: c'est le second berger qui est chargé de les conduire. L'étable aux vaches est bien disposée, mais peu étendue: il n'entre pas dans les vues des propriétaires d'en avoir beaucoup, ils pensent que ces animaux consomment plus qu'ils ne produisent: il est probable que c'est une chose qui tient à la localité, dont les règles sont des plus impératives en agriculture; car certes, il n'en est pas ainsi dans notre Bretagne. Viennent ensuite les toits à porcs: il leur manque peut-être des cours, mais du reste ils sont parfaitement entendus: leurs auges sont remarquables; elles sont placées dans les cloisons en bois qui séparent les toits de la grande cour, une planche suspendue à des gonds permet de les isoler de l'intérieur; ainsi lorsqu'on verse le manger la planche se pousse et le laisse introduire dans l'auge, sans que l'animal puisse se jeter dessus. Lorsque cette opération est terminée, la planche se relève et s'accroche avec une targette, sur la partie ex-

térieure de l'auge, et en devient, pour ainsi dire, la couverture.

Nous y avons vu une espèce de cochons croisés, connus sous le nom de cochon anglais ou de Cochinchine; une truie que nous y remarquâmes, vient du Lincolnshire. Le mâle est de Suffolk. Ces animaux sont faciles à nourrir et se maintiennent économiquement dans un état très-satisfaisant d'embonpoint: une espèce à peu près semblable est élevée depuis quelques années aux environs de Nantes. La grande bergerie, à la suite de la porcherie, est bien aérée et exposée au midi, position favorable aux mérinos pendant l'hiver; des rateliers simples avec des mangeoires sont attachés aux murs, et des rateliers doubles sont placés au milieu dans la longueur; de sorte que toutes les bêtes peuvent facilement, en même temps et sans trop se presser, prendre leur nourriture, qui consiste, l'hiver seulement, en une demi-livre de foin, une livre de racines et deux livres de paille par tête. Les beaux moutons de Dishley sont soumis au même régime et paraissent bien s'en trouver; le berger en chef nous a paru fort instruit et avoir des notions assez étendues en médecine vétérinaire; il en a donné une preuve remarquable, en rendant à la santé un grand nombre de brebis vendues par un établissement voisin, parce qu'elles étaient attaquées de la gale. Il nous a été assuré que le traitement n'avait consisté qu'en des lotions de décoction de feuilles de tabac, administrées avec beaucoup d'exactitude.

La machine à battre les blés établie au Verneuil, est de Monsieur Hoffmann, mécanicien à Nancy: c'est la même à peu près que celle en usage à Roville, chez M. Mathieu de Dombasle: elle est mise en mouvement par un manége de quatre chevaux; son installation est ingénieuse, elle est assez élevée de terre pour que le blé puisse tomber dans un tarrare mis en mouvement par le même manége: le blé sort de ce tarrare tout prêt à être mis en grenier; la paille séparée du blé, tombe sur une voiture qui sert à la transporter au dépôt. D'après ces dispositions, trois hommes suffisent pour servir la machine, qui peut battre et nettoyer 45 hectolitres environ de froment par jour. Le prix de cette machine prise à Nancy, est de 2000 francs y compris le manége. Il nous a semblé qu'elle avait quel-

qu'analogie avec la machine à battre Écossaise. Sa dimension est un peu trop grande, surtout si elle devait être employée dans un établissement moins considérable que celui du Verneuil ; mais ces Messieurs nous ont fait observer que le prix d'une machine moins grande ne se trouvait presque point réduit, et que c'est cette raison qui les a déterminés à la prendre telle que nous l'avons vue. A la suite du hangar où est placée la machine à battre, une fort belle grange communique intérieurement avec cet emplacement; de sorte que de tout temps les gerbes peuvent être portées sans être exposées à la pluie.

Arrivés d'assez grand matin au Verneuil, nous eûmes le temps, avant le concours des charrnes, de parcourir ce domaine ; nous y avons remarqué de beaux champs de pommes de terre; on s'occupait à en herser une partie nouvellement levée ; d'autres, plus avancées, recevaient un binage avec la houe à cheval, que nous avons conduite nous mêmes, et qui donnait les résultats les plus satisfaisants; les plus grandes, enfin, après avoir reçu les deux façons précédentes, étaient butées par la charrue à deux versoirs. Ces trois opérations, exécutées avec des instruments convenables, n'exigent que peu de temps, et favorisent beaucoup le développement de cette plante précieuse, dont la culture est d'autant plus avantageuse à l'établissement qu'il existe, à peu de distance, des féculeries, qui en emploieraient à un prix raisonnable pour 20 et quelques mille francs par an.

72 Hectares de céréales avaient une très-belle apparence : la paille en est moins longue que dans nos terres de première qualité; mais l'épi en promet une récolte abondante; on voit que partout où il y a été mis de l'engrais et donné le travail convenable, ils se sont parfaitement développés. Les parties que le peu de temps de l'existence de l'établissement n'a pas permis de soigner autant ont une moins belle apparence, et il eût peut-être mieux valu retarder de quelque temps pour les ensemencer; mais la distribution de l'assolement de tout le domaine exigeait que les ensemencements désignés pour être faits cette année ne fussent pas retardés : c'est un inconvénient qui ne doit pas être évité en grande culture.

Des semis de carottes en plein champs, malgré la sécheresse qui a régné au moment de leur germination, avaient belle apparence : l'époque favorable de les biner était attendue avec impatience; il est à craindre que les pluies continuelles que nous avons eues depuis quelque temps ne nuisent à cette opération ou ne la retardent beaucoup trop.

Un beau champ de colza était coupé et promettait un produit avantageux. C'est une plante dont la culture pourra être des plus fructueuses dans nos départements, et qui les affranchira sans doute du tribut qu'ils paient pour les huiles à brûler, aux autres départements septentrionaux : on est tout étonné de voir cette plante oléagineuse si bien se développer dans des cantons auxquels, il y a peu d'années, on n'eut pas osé la confier.

L'assolement projeté, et en partie déjà suivi au Verneuil, est une alterne libre; il y aura toujours la moitié des terres en prairies artificielles. Une moitié de ces prairies est destinée à être fauchée, et l'autre à être pâturée; un quart en céréales et un quart en récolte sarclée; telles que Colza, pommes de terre, carottes, betteraves fèves, etc.

Les céréales succèderont toujours à ces récoltes, et les prairies artificielles aux céréales; la durée des prairies artificielles se règlera suivant leur nature; quand on en rompra une partie, on aura soin d'en semer une égale quantité sur la sole de blé de l'année précédente. Les prairies artificielles se composent de trèfle, ray-grass ordinaire et ray-grass d'Italie : ce dernier est, à ce qu'il paraît, beaucoup plus productif que le premier : il n'est encore que peu cultivé en France.

Il nous reste à vous parler, Messieurs, d'une fête digne d'intéresser vivement les amis de notre industrie nationale : c'est un *concours de charrues*. Ces sortes de réunions n'ont lieu chez nous que pour les courses de chevaux; depuis long-temps elles sont en usage dans le nord de la France, en Belgique, en Allemagne et en Suisse; nous devons avouer qu'ayant été témoins de l'enthousiasme et de la noble émulation qu'elles excitent dans ces pays, nous n'en augurions pas bien dans le nôtre : nous pensions qu'elle n'agirait que faiblement sur le caractère insouciant de nos habitants des campagnes, et qu'ennemis de toute innovation ils dé-

daigneraient de prendre part à une lutte aussi nouvelle pour eux : c'est donc avec un véritable plaisir que nous avons pu remarquer l'élan qu'elle a produit chez des gens si difficiles à émouvoir.

Le concours était fixé aussitôt après le dîner : aucun des élèves ni des ouvriers du Verneuil ne devait y être admis : toutes les autres personnes conduisant n'importe quelle charrue attelée de deux bœufs ou de deux chevaux et dirigée par un seul homme, pouvaient en faire partie. Plusieurs heures à l'avance, un grand nombre de propriétaires et d'amateurs du voisinage, M. le Sous-Préfet de l'arrondissement et beaucoup de dames, ne dédaignèrent point de se rendre à cette fête rustique, qui attirait aussi, à notre étonnement, une foule considérable d'habitants des campagnes. Les ouvriers avaient décoré leurs ateliers de guirlandes de verdure : tout enfin annonçait une fête. Les prix se composaient d'une charrue de Roville et d'une houe à cheval. Ces instruments, décorés de rameaux et portant les couronnes destinées aux vainqueurs, furent placés sur des traineaux et conduits au champ où devait avoir lieu la lutte ; ils étaient précédés d'une musique champêtre, et suivis des attelages qui devaient concourir, ainsi que d'une foule considérable de curieux. Ce départ avait un caractère si nouveau pour nos contrées, que tous les spectateurs ne pouvaient s'en taire : une tente, décorée par les soins de MM. les élèves, était placée dans le champ qui devait être charrué. Ce champ, labouré à plat, était entièrement pris d'herbe : il fut traversé par un trait de charrue, sur lequel s'alignèrent les concurrents, qui étaient au nombre de sept. Un espace de 20 pieds de large fut donné à chacun d'eux : la vîtesse ne devait pas être prise en considération. Les prix devaient appartenir à ceux dont le travail serait le plus régulier et de la profondeur indiquée (8 pouces). Aussitôt que les concurrents eurent pris leurs alignements et reçu les encouragements et les conseils de leurs amis, on fit retirer la foule. C'est alors que nous pûmes remarquer l'émulation extraordinaire qu'exprimait la physionomie de tous ces laboureurs ; chacun d'eux avait l'air de dire : c'est moi qui serai le vainqueur ! Aucune charrue du pays ne fut amenée au concours : il paraît que les

cultivateurs en avaient déjà reconnu l'infériorité. A l'exception d'une charrue Belge, toutes celles qui concouraient étaient sorties de l'établissement et construites sur le modèle de celles de M. Mathieu de Dombasle, à Roville. La charrue Belge appartient à M. le comte de Gourey, agronome éclairé, qui fait valoir un domaine considérable dans les environs de Blois, sur lequel il a importé une colonie entière de Belges. Cette charrue, attelée de deux chevaux, était conduite par un Belge, laboureur consommé. La musique donna enfin le signal, et tous les attelages partirent ensemble. La charrue Belge, manœuvrant avec vîtesse et beaucoup d'élégance, contrastait beaucoup avec la lenteur des autres qui suivaient le pas lent, mais invariable du bœuf : c'est aussi cette vîtesse première, qui, éblouissant d'abord les spectateurs, empêcha sur la fin que le travail ne fût aussi parfait qu'il devait être : les chevaux se fatiguèrent et, changeant d'allure, laissèrent un creux dans la planche, qui fut regardé comme un défaut; les bœufs se conformant à la maxime : dans tout ce que tu fais, hâte-toi lentement, terminèrent leur travail comme ils l'avaient commencé, c'est-à-dire d'une manière parfaite. Le concours terminé, le jury, composé de sept agriculteurs, se rassembla, et votant au bulletin secret, décerna à l'unanimité le premier prix, à M. Royer, cultivateur du Teil; et le second, au garçon laboureur de M. Hudes, de Longué.

Sans la faute légère, commise par le laboureur Belge, nul doute que le second prix lui eût été accordé; mais le travail de ces trois charrues était tellement parfait, que le jury a été forcé de prendre la moindre petite faute en considération.

Cette opération terminée, M. Léon de Dombasle se présenta avec un de ses attelages et sa charrue, pour faire l'essai au dynamomètre, concurremment avec la charrue Belge. Cet habile agronome, pour mettre sa charrue en train, tira, seul, un trait de charrue d'une régularité extraordinaire : guidé par un cordeau il n'eut pu mieux faire; dans cette occasion, il a soutenu sa réputation de premier conducteur de charrue de France; aussitôt après, les expériences du dynamomètre commencèrent; sur dix relevés, le tirage moyen de la charrue Belge fut de 426, celui de la

charrue de M. de Dombasle fut de 430; Différence qui peût être regardée comme nulle. En général, ces deux instruments sont aussi parfaits l'un que l'autre : nous donnerions la préférence à la charrue Dombasle, parce qu'elle est plus simple de construction et beaucoup plus aisée à conduire dans les terrains difficiles ; la charrue Belge, pour bien fonctionner, demande à être bien étudiée ; le premier venu, conduit celle de M. de Dombasle : l'une et l'autre sont sans avant-train (1).

C'est avec le plus vif intérêt que nous nous sommes entretenus avec MM. les élèves de l'établissement : on est vraiment tout étonné de trouver sous la simple blouse dont ces messieurs se couvrent lors du travail, la politesse la plus recherchée, et le ton que donne seule une excellente éducation ; enthousiastes de l'art qu'ils pratiquent avec tant de succès, leur conversation est vraiment attachante : nous nous rappellerons toujours avec plaisir les courts instants que nous avons passés au milieu d'eux : l'aménité qui règne entre les chefs et les élèves, est la preuve la plus flatteuse du talent des uns et du zèle des autres.

Nous ne terminerons pas cette notice sans témoigner à MM. de Dombasle et Busco, toute l'admiration que nous a inspirée leur philantropie, et combien nous félicitons le pays auquel ils donnent un si bel exemple. Non contents de tout ce qu'ils ont fait, ces Messieurs ont conçu un projet qui ne peut manquer de faire l'admiration de tous les philantropes : c'est celui de former un institut pour les pauvres, à l'instar de celui de M. Fellemberg à Hoffwyl. Déjà le ministère a approuvé leur projet : ils se chargeront des orphelins en bas âge, les feront travailler selon leurs forces ; ils leur donneront une éducation analogue à leur état, et les rendront à la société à l'âge de raison, comme d'utiles citoyens.

---

(1) Nous apprenons à l'instant que M. le comte de Gourcy ayant donné dernièrement dans son domaine, à *la Presle*, près Blois, un concours semblable à celui du Verneuil ; M. de Dombasle, avec sa charrue, y a remporté le premier prix, sur 22 concurrents, dont 19 conduisaient des charrues Belges et trois de la Beauce.

Un nouvel essai fait au dynamomètre, dans des terres légères, donna un avantage de quatre kilo. en faveur de la charrue Belge ; mais dans les terres fortes, l'avantage fut de quarante-cinq kilo. en faveur de la charrue Dombasle.

MÉTHODE GALLIENNE.

Nous croyons que nos lecteurs n'apprendront pas sans intérêt qu'il va être ouvert à Nantes, un cours d'orthographe en peu de leçons d'après la méthode Gallienne, sous les auspices de M. Goupilleau Junior, courtier interprète à Nantes, qui a acquis pour l'exploitation des six cantons de Nantes et de celui de Machecoul, le brevet d'invention, concédé à M. Gallien, par ordonnance royale.

Les journaux de Nantes ont rendu compte des étonnants résultats obtenus à l'aide de cette méthode, et qui ont été constatés dans une séance d'examen qui a eu lieu à Nantes, à la Mairie, le 29 juillet dernier, en présence des autorités et d'un grand nombre de personnes recommandables.

Les élèves, pris parmi les enfants des écoles chrétiennes, de l'enseignement mutuel, ainsi que parmi les militaires du 15.me régiment de ligne, et dont on avait constaté avant le cours l'ignorance orthographique, ont, non-seulement écrit correctement toutes les phrases qu'on leur a dictées, mais on les a vus encore avec étonnement, analyser ces mêmes phrases en faisant l'application des principes, et résoudre facilement toutes les difficultés.

Déjà plusieurs villes, telles que Paris, Crève-Cœur, Breteuil, Amiens, et des régiments ont acquis la méthode de M. Gallien; il était à souhaiter que la classe industrielle de notre cité pût être admise à jouir des mêmes avantages.

M. Goupilleau vient de satisfaire ce désir manifesté par un grand nombre de pères de familles et de chefs d'ateliers, en formant une entreprise qui tend à donner à bien peu de frais et avec quelques leçons seules à nos marins, à nos petits commerçants, à nos ouvriers, des connaissances qui leur sont nécessaires.

Aussi, nous sommes persuadés que la plupart d'entr'eux s'empresseront de profiter de l'occasion qui leur est offerte.

Ces cours, enseignés par deux professeurs initiés à la méthode Gallienne, par ses propagateurs, commenceront à s'ouvrir le 5 octobre, dans un local convenable, en face de la Bourse. Le premier aura lieu de 7 à 9 heures du matin, le second consacré seulement aux ouvriers, *munis de livrets*, de 6 à 8 heures du soir. Chaque cours sera composé de trente leçons au plus.

S'adresser, pour souscrire, pour le premier cours à M. Touzeau, notaire, rue de la Peyrouse, et pour le second à M. Goupilleau Junior, sur la Fosse, n.° 42.

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE.

Séance du 3 septembre.

PRÉSIDENCE DE M. LUMINAIS.

En l'absence de M. Fouré, M. Luminais prend place au bureau.

Après la lecture et l'adoption du procès-verbal de la dernière séance, M. le président donne lecture de la correspondance et dépose sur le bureau les ouvrages adressés à la Société, pendant le mois qui vient de s'écouler.

La Société s'occupe ensuite d'objets d'ordre intérieur à l'occasion d'une demande faite par la section de médecine.

M. Le Boyer, au nom d'une commission spéciale, rend compte de l'examen auquel s'est livrée cette commission, de la proposition faite à la Société Académique, par M. Plihon, d'établir à Nantes des cours publics et gratuits. La commission, tout en adoptant les idées de M. Plihon, propose d'y faire quelques modifications. A cause de l'importance du sujet, la Société décide qu'une séance extraordinaire sera en entier consacrée à la discussion des deux projets.

M. Marion aîné, rapporteur, rend un compte favorable des titres de présentation de M. Colas de la Noue, Conseiller à la Cour royale d'Orléans, présenté comme membre-correspondant. M. de la Noue est admis à l'unanimité des suffrages.

M. Ferdinand Favre, manufacturier, présenté comme membre-résidant, est également admis à l'unanimité, à la suite d'un rapport favorable fait par M. Chaillou.

M. Guépin, rapporteur, conclut à l'admission de M. Georges Demangeat, avocat, présenté comme membre résidant. M. Demangeat est admis à l'unanimité.

Séance du 17 septembre.

PRÉSIDENCE DE M. FOURÉ.

Cette séance devait être consacrée à la discussion du projet de M. Plihon et des modifications présentées par la commission. Après une délibération approfondie, la Société a décidé qu'il serait établi, par ses soins, à Nantes, des cours publics et gratuits; que plusieurs de ces cours seraient élémentaires, et les autres d'un ordre plus élevé.

Une commission a été chargée d'aviser aux moyens d'exécution; elle est composée de MM. Plihon, Le Boyer, Guépin, Marion de Procé et Cottin de Melville.

SOCIÉTÉ NANTAISE D'HORTICULTURE.

RAPPORT

AU NOM DE LA COMMISSION NOMMÉE POUR L'EXAMEN D'UNE NOUVELLE MÉTHODE

DE GREFFER LES LIGNEUX,

*Désignée sous le nom générique d'*ÉCUSSON-GREFFE, *ou plutôt* GREFFE-ÉCUSSON, *par M. Vergnaud-Romagnési; laquelle a été soumise à la Société Royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts, d'Orléans;*

PAR M. LE COMTE DE TRISTAN;

DANS SA SÉANCE DU 6 MARS 1829.

DU SUJET.

Vous commencerez par choisir, dans l'espèce que vous voudrez opérer, un pied bien sain, vigoureux et suffisamment pourvu de sève. Il faudra avoir attention à ce qu'il soit garni d'un bourgeon tant soit peu développé, ou, à défaut, d'un faible jet. Vous le couperez ensuite horizontalement et le plus nettement possible, de six à douze lignes au-dessus de ce bourgeon ou jet.

Cette disposition prise, vous inciserez verticalement l'écorce de votre sujet, d'une longueur subordonnée à la greffe que vous avez dessein d'y introduire, et à la distance d'environ neuf lignes du susdit bourgeon ou jet; puis, avec la spatule du greffoir, vous en soulèverez la partie opposée au bourgeon ou jet, et laisserez l'autre côté absolument intact.

DE LA GREFFE.

Son choix consiste dans un rameau de jeune bois, pris sur un sujet également sain, vigoureux et plein

de sève, que vous couperez à une longueur déterminée par la distance des yeux de l'espèce que vous désirez greffer, et dont il en faudra conserver trois et même quatre, selon la vigueur et l'activité de la sève. Vous en couperez l'extrémité supérieure en biseau, un peu au-dessus du premier œil, tandis que vous trancherez bien net, en sifflet, la partie inférieure, à partir du cran que vous pratiquerez à la hauteur du dernier œil, en creusant à moitié de l'épaisseur du bois, et en ayant toutefois l'attention de tailler obliquement ou en biais la partie destinée à être appliquée au côté du sujet dont vous avez soulevé l'écorce, et laisserez par conséquent droite et intacte celle destinée au côté incisé verticalement. Enfin la languette, ou l'extrémité de la partie inférieure taillée en sifflet, devra conserver son bois à partir du cran jusqu'à environ le tiers de sa longueur, le surplus devant être tellement aminci, qu'il ne devra plus y avoir que la peau ou l'écorce.

La greffe ainsi taillée et disposée, vous la glisserez le plus adroitement possible dans la fente que vous avez pratiquée sur le sujet, de manière à ce que la partie taillée en biais se trouve précisément du côté de celle dont vous avez soulevé l'écorce, et par conséquent la partie conservée droite et intacte du côté de la fente du sujet taillée verticalement. Vous aurez également soin que le cran que vous avez pratiqué, proche et à hauteur du dernier œil, soit appliqué et porte bien d'aplomb sur la coupe horizontale du sujet. Cela fait, vous recouvrirez le tout avec l'écorce que vous avez soulevée sur le sujet.

Reste maintenant à observer si vous avez opéré sur un sujet garni d'un bourgeon ou d'un jet, parce que, dans le premier cas, vous pinceriez l'extrémité du bourgeon, et que, dans le second, vous couperiez en biseau la tête du jet et ne lui laisseriez qu'un ou deux yeux, suivant sa vigueur; ce qui doit s'entendre dans le sens inverse que pour le sujet de la greffe, c'est à dire, que plus la sève du sujet est vigoureuse, plus il faut lui laisser d'yeux; tandis qu'au contraire plus il y a de vigueur dans celle du jet, moins il lui en faut.

PERFECTIONNEMENT DE LA MÉTHODE CI-DESSUS.

Il consiste à laisser un œil à la patte de la greffe, c'est-à-dire à la partie qui s'incruste, pour ainsi dire, dans la fente pratiquée sur le sujet, auquel il faudra ménager une ouverture entre la circonvolution de la ligature dont il va être mention ci-après ; mais alors il faudra supprimer au moins un œil de son montant, de sorte qu'au lieu de porter trois ou quatre yeux, il n'en portera plus que deux ou trois, parce qu'alors le dernier œil qui, avant cette disposition, était destiné à rester à la hauteur du cran, se trouvera dans cette hypothèse être celui de circonvolution, et devra par conséquent être dégagé de tout bois, ainsi que cela se pratique pour les écussons purs et simples.

DE LA LIGATURE.

Cette dernière opération se fait immédiatement après avoir ajusté bien d'aplomb le cran de votre greffe sur la coupe horizontale de votre sujet, et recouvert la partie taillée en sifflet avec l'écorce que vous en aviez soulevée, comme il a été dit ci-dessus ; puis, maintenant le tout dans cette position, avec le pouce et l'index de la main gauche, vous le liez fortement avec de la grosse laine ou de la peau de jonc dégagée de la moelle, de manière à recouvrir entièrement toute la longueur de la fente. Vous appliquerez ensuite de la cire à greffer en forme de poupée, tant sur la coupe horizontale du sujet que sur celle en biseau de la greffe ou du jet (si votre sujet n'avait pas de bourgeon), afin d'éviter le contact de l'air avec ces plaies récentes, et l'opération sera terminée.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Rendue à ce point, la greffe est abandonnée à elle-même ; mais, comme par ce procédé elle est susceptible d'un accroissement plus prompt que par tout autre, il faudra par conséquent en surveiller le travail très-exactement et porter principalement son attention sur la pousse simultanée des yeux de la greffe, avec ceux du bourgeon ou du jet, qui si la suppression en était né-

gligée, deviendraient, pour les premiers, des êtres parasites qui finiraient par en absorber la substance et les faire périr.

Si dans le cours de votre inspection, vous vous apercevicz qu'un des yeux où une partie du montant de votre greffe, viendrait à se dessécher, il faudrait incontinent couper la partie malade et ne lui laisser qu'un ou deux yeux au plus, compris celui de circonvolution, si vous n'avez point négligé d'en faire usage.

Comme à Nantes le voisinage de la mer occasionne parfois de fréquents coups de vent, surtout aux époques des équinoxes, nous croyons devoir conseiller (surtout aux amateurs de rosiers qui feront usage de la présente méthode) d'ajouter par la même opération, deux tuteurs à leur sujet qu'ils placeront en triangle avec la greffe; ce qui leur sera très-facile en fendant en deux à 12 ou 15 pouces de longueur, un brin de roseau de la capacité à peu près du sujet auquel ils les fixeront soit avec de la laine ou du jonc. Ils les supprimeront aussitôt qu'ils s'apercevront que la greffe a pris assez de force pour se soutenir d'elle-même. Les rosiers surtout lorsqu'il s'agit d'opérer sur du vieux bois, se trouvent presque toujours dégarnis non-seulement de bourgeons, mais encore de jets, ce qui nécessite de faire l'opération sur le tronc, c'est alors que le placement des deux tuteurs devient indispensable.

Nous ne terminerons pas ce chapitre d'observations, sans essayer de faire apprécier l'avantage immense que le pépiniériste doit retirer de la fente mi-soulevée, c'est-à-dire de celle dont l'écorce n'est soulevée que d'un côté, tandis que l'autre est laissé droit, intact et inhérent au sujet, sur celle décrite par M. Thouin sous le nom de greffe Pline ou greffe Théophraste, dont les deux côtés étant également soulevés, exigent par conséquent que les deux côtés de la languette de la greffe, soient aussi également amincis. Pour y parvenir, il nous suffira de mettre sous les yeux du lecteur, les principes développés par M. Transon-Gombault l'un des plus habiles pépiniéristes d'Orléans, principes par lesquels il prouve que toutes les fois que l'on soulève l'écorce, la fissure qui s'établit alors entre le liber et le bois s'étend plus loin que le lieu où peut atteindre le bord de la languette de la greffe, d'où

- Romagnesi.

Fig. 4



Fig. 5



é Nantaise

d'Horticulture.

il s'en suit que l'épaisseur de cette languette, tant amincie soit-elle, maintient néanmoins assez d'écartement pour qu'il s'en suive un petit vide entre le bord de la languette et le lieu où le liber est resté fixé au bois ; ce qui ayant lieu des deux côtés de la languette, dans la greffe Théophraste ; il s'en suit nécessairement que ces vides qui existent des deux côtés de ladite languette se remplissent de *Cambium* (espèce de matière visqueuse) avant que la communication ne s'établisse entre la greffe et le sujet ; au lieu que dans la nouvelle greffe cet effet n'ayant lieu que d'un côté, la communication entre la greffe et le sujet est d'autant plus prompte et directe que de l'autre côté où l'écorce n'est pas soulevée, le bord de la languette se trouve précisément le long de la jonction du liber et du bois du sujet. Elle réunit encore un autre avantage sur toutes les autres espèces de greffes connues jusqu'à ce jour, en ce qu'elle exige beaucoup moins de sève (bien que l'on recommande toujours de prendre des sujets bien en sève de préférence) et qu'elle réussit presqu'en tout temps.

Explication des Dessins de la Planche ci-contre.

Figure 1re A. Commencement de la fente verticale qui se prolonge jusqu'en C, et portion de l'écorce qui est soulevée à l'opposé du bourgeon D.

B. Partie intacte de l'écorce qui reste, en ligne droite, adhérente à la tige du côté du bourgeon.

D. Bourgeon.

E. Jet.

Figure 2. J. Coupe en biseau de la ramille du jeune bois, un peu au-dessus du premier œil supérieur.

I I I. Yeux (*gemma*) de la ramille.

de H en K. Tranche bien nette, en sifflet, à partir du cran H, ménagé dans la moitié environ de l'épaisseur du bois, et allant en amincissant jusqu'en K.

F. Premier côté de la tranche coupée obliquement dans sa longueur.

G. Second côté resté tout droit.

Figure 3. B. Greffe entière.

C. Fraction de la greffe où la coupe est vue de face.

N I O L. Côté vertical.

M O. Côté oblique.

O. Extrémité inférieure de la greffe, où, d'après l'amincissement successif, depuis le cran à moitié bois, elle ne doit plus avoir que la peau pour épaisseur.

F. G. Les deux côtés de la greffe qui ne doivent aussi conserver que la peau sur les bords.

N L O. Côté droit de la greffe dont la peau s'applique juste sur la peau du côté B (fig. 1.re). Son cran N s'appuyant sur la coupe horizontale, et la peau du côté A C du sujet (même fig.) la recouvrant presque entièrement.

Figure. 4. A. Ce tronc et la greffe B (fig. 3), ainsi que la figure 5, indiquent une modification avantageuse à la greffe-écusson, qui consiste à conserver un œil sur la partie de la greffe, comme en L M (fig. 3), à la laisser paraître sous la peau, comme en M Q (fig. 4), et en lui ménageant une ouverture entre les circonvolutions de la ligature, ainsi qu'il est exprimé en P (fig. 5). Alors la greffe ne porte que deux gemmes supérieures ; et la troisième, laissée à la partie inférieure, forme l'écusson, et doit être dégarnie de bois, selon les espèces et selon l'usage.

H.e COURANT, *rapporteur*.

La Société Nantaise d'Horticulture adopte le susdit rapport de sa commission ; mais, à cette occasion, elle déclare, une fois pour toutes, qu'elle ne recommande ni n'improuve aucune nouvelle pratique dans l'art du jardinage, avant que par sa propre expérience elle n'en ait, elle-même, reconnu les résultats, ce que le temps peut seul permettre d'obtenir.

TABLEAU DES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES, *faites à Nantes, à 25 mètres d'élévation au-dessus du sol, et 44 mètres, à-peu-près, d'élévation au-dessus des eaux moyennes de la mer. — Baromètre réduit à la température de la glace fondante.*

AOUT 1829.

JOURS DU MOIS	Phase de la Lune.	MATIN, à sept heures. Barom. métriq.	Barom. ordin.	Therm. centig.	Therm. de Réau.	Hygr. à chev.	Vents.	SOIR, à trois heures. Barom. métriq.	Barom. ordin.	Therm. centig.	Therm. de Réau.	Hygr. à chev.	Vents.	ETAT DU CIEL DURANT LE JOUR.
		mèt.	p. l.					mèt.	p. l.					
1		0,763	28,2,3	+15,6	+12,5	70	n. e.	0,763	28,2,3	+21,2	+17	62	n. o.	Brume le matin, légers nuages, soleil.
2		0,76	28,2,8	+18,6	+15	65	est	0,764	28,2,8	+22,5	+18	65	est	Découvert, soleil, vent.
3		0,764	28,2,8	+18,6	+15	70	s. e.	0,762	28,1,9	+25	+20	68	s. o.	Variable, vent, pluie, brume.
4		0,761	28,1,4	+17,5	+14	72	o. n. o.	0,761	28,1,4	+25	+20	70	s. o.	Nuageux, couvert, vent, soleil.
5		0,760	28,1	+15	+12	70	ouest	0,761	28,1,4	+23,6	+19	65	o. n. o.	*Idem*, *idem*, brume.
6		0,762	28,1,9	+17,5	+14	65	est	0,762	28,1,9	+22,5	+18	70	ouest	Brumeux, couvert, pluvieux.
7	☽	0,762	28,1,9	+21,2	+17	65	n. e.	0,762	28,1,9	+26,2	+21	65	s. s. o.	Nuageux, couvert.
8	10 h. 7'	0,764	28,2,8	+16,2	+13	70	n. o.	0,764	28,2,8	+22,5	+18	65	n. o.	Brume épaisse le matin, soleil.
9	soir.	0,763	28,2,3	+18,6	+15	70	ouest	0,761	28,1,4	+27,5	+22	66	o. s. o.	*Idem*, *idem*.
10		0,759	28,0,5	+20	+16	70	est	0,759	28,0,5	+25	+20	70	o. s. o.	Couvert, pluvieux.
11		0,761	28,1,4	+15	+12	72	n. e.	0,761	28,1,4	+25	+20	70	est	Brouillard, soleil, nuages.
12		0,760	28,1	+15	+12	70	e. s. e.	0,757	27,11,6	+25	+20	69	s. s. e.	Nuageux, couvert, soleil.
13		0,756	27,11,2	+16,2	+13	72	sud	0,754	27,10,3	+26,2	+21	75	s. s. o.	*Idem*, *idem*, vent.
14	☉	0,748	27,7,6	+18,6	+15	80	ouest	0,748	27,7,6	+21,2	+17	85	s. o.	Couvert, pluie, vent.
15	10 h. 20'	0,753	27,9,9	+16,2	+13	85	o. n. o.	0,754	27,10,3	+21,2	+17	80	n. o.	Nuageux, vent.
16	soir.	0,758	28	+13,6	+11	65	o. n. o.	0,751	28 1,4	+18,6	+15	65	sud	Nuageux, couvert, pluvieux.
17		0,763	28,2,3	+12,5	+10	65	n. e.	0,763	28,2,3	[illegible]	+15	66	o. n. e.	Brumeux, nuageux, soleil, vent.
18		0,760	28,1	+17,5	+14	65	s. o.	0,760	28,1	+20	+16	65	s. s. o.	*Idem*, *idem*, vent.
19		0,755	27,10,8	+17,5	+14	85	s. o.	0,754	27,10,3	+20	+16	85	s. s. o.	*Idem*, pluie.
20		0,750	27,8,6	+16,2	+13	70	ouest	0,754	27,10,3	+20	+16	75	ouest	Nuageux, grand vent, pluie.
21	☾	0,757	27,11,6	+13,6	+11	70	ouest	0,759	28,0,5	+20	+16	65	ouest	Soleil, nuages, vent.
22	1 h. 28'	0,760	28,1	+15	+12	85	e. n. e.	0,758	28	+20	+16	70	sud	*Idem*, *idem*, *idem*.
23	soir.	0,753	27,9,9	+18,6	+15	85	o. s. o.	0,753	27,9,9	+20	+16	80	s. o.	Nuageux, couvert, pluie, vent.
24		0,749	27,8,2	+17,5	+14	85	ouest	0,753	27,9,9	+21,2	+17	84	n. e.	*Idem*, *idem*, brume.
25		0,761	28,1,4	+15	+12	80	ouest	0,761	28,1,4	+21,2	+17	75	n. o.	*Idem*, *idem*, soleil.
26		0,761	28,1,4	+13,6	+11	80	s. e.	0,758	28	+20	+16	85	s. e.	Nuageux, pluvieux, vent.
27		0,757	27,11,2	+16,2	+13	70	s. o.	0,756	27,11,2	+18,6	+15	75	ouest	*Idem*, *idem*.
28		0,753	27,10,8	+13,6	+11	70	ouest	[illegible]	27,10,8	+18,6	+15	70	n. e.	*Idem*, *idem*, pluie.
29	●	0,756	27,11,2	+13,6	+11	70	n. o.	0,757	27,11,6	+18,6	+15	70	ouest	Soleil, nuages, pluie, vent.
30	8 h. 49'	0,761	28,2,3	+13,6	+11	70	n. e.	0,765	28,2,3	+17,5	+14	86	nord	*Idem*, *idem*.
31	matin.	[illegible]	28,1	+13,5	+11	70	n. e.	0,778	28	+17,5	+14	70	nord	Couvert, pluie.

RECAPITULATION jusqu'au 31 Août 1829.

Baromètre....	Plus grande élévation.............	= 0,764 mill.	= 28 p. 2,8 lig.
	Moindre élévation.............	= 0,750 mill.	= 27 » 8,6
Thermomètre.	Plus grand degré de chaleur.............	+ 22 Réaumur.	= 27,5 centigrades.
	Moindre degré de chaleur.............	+ 10 Réaumur.	= 12,5 centigrades.
Hygromètre à cheveux.	Plus grande humidité.............	= 85 degrés.	
	Moindre degré.............	= 62 degrés.	

Jours dont le vent a soufflé.		Nombre de beaux jours........	15.
Du N........	2	de couverts........	16.
N.-E........	4	de pluie........	16.
E........	3	de grêle........	0.
S.-E........	1	de vent........	22.
S........	4	de gelée........	0.
S.-O........	5	de tonnerre........	0.
O........	12.	de neige........	0.
N.-O........	2	de brume........	12.

Il est tombé 0.m 148 mill. de pluie sur la plate-forme de l'Observatoire, du 1.er au 31.

HUETTE, *Opticien*.

Nantes, Imp. et Lith. de Mellinet-Malassis.

MELLINET-MALASSIS, *Editeur*.

14.e Volume. An 1829. 83.e Livraison.

LE LYCÉE ARMORICAIN.

SOUVENIR.

UN NOUVEAU POÈTE.

C'ÉTAIT un mercredi du mois *d'août*, vers neuf heures du soir. Je traversais rapidement le quartier de l'Arsenal, et je me rendais chez l'auteur de *Jean Sbogar*. C'était pour moi, naïf provincial, une grande soirée que celle où j'allais voir face à face et en habits de ville tous ces poëtes de notre jeune littérature, qui jusqu'alors ne m'avaient apparu que de loin, au milieu de leurs nuages mélancoliques et mystérieux. Aussi je m'empressais comme un campagnard qui eût couru voir le roi passer. J'arrivai enfin : je montai avec un battement de cœur inexprimable. La porte s'ouvrit, un domestique m'annonça, et j'entrai.... Il m'avait semblé qu'à mon nom obscur, prononcé au milieu de tant d'illustrations, il y allait avoir un mouvement général d'attention et peut-être de surprise ; mais il ne me parut pas qu'on l'eût remarqué. Le maître de la maison s'avança vers moi avec cet air de franchise, d'abandon et de loyauté dont je commençais à me déshabituer depuis mon arrivée à Paris ; il me prit la main, qu'il me serra comme aurait pu le faire un simple provincial ; et, me forçant à traverser l'appartement, il me présenta à sa famille. Je vis là *ce bel ange aux yeux noirs*, que je connaissais déjà par les vers de M.me Tastu, et il me sembla voir réalisée une de ces figures gracieuses et aériennes que j'avais tant de fois admirées dans les compositions du père. C'était la

malicieuse finesse du *Lutin* d'*Argail*, tempérée par la céleste mélancolie de Thérèse. Poësie, grâce, candeur, charme inexprimable, il y avait de tout cela, plus que tout cela dans cette figure belle comme un rêve. Je restai dans une contemplation muette, et je ne sais combien de temps elle eût duré, si la voix de mon hôte ne m'eût retiré de mon extase en me nommant les personnes qui entraient successivement. C'était comme une revue de toute cette jeune littérature à la fois si noble et si ingénue, si sévère et si embaumée, qui, sur les débris encore mouvants de notre révolution, s'est élevée blanche et belle comme ces fleurs mystérieuses que les temps antiques voyaient croître sur certaines tombes. J'écoutais avec admiration tous ces noms connus de moi; je regardais avec une curiosité enfantine ces hommes dont j'avais lu les vers tant de fois; je cherchais sur les traits de chacun d'eux quelque chose de la physionomie idéale que de loin mon imagination leur avait prêtée. Obscur et rude armoricain, j'étais là au milieu d'un monde de génie, de gloire et de poësie, et j'éprouvais cette espèce d'énivrement éblouissant que cause un spectacle inaccoutumé. Je m'étais retiré dans un coin du salon, d'où mes regards se promenaient partout, et où je pouvais, dans l'isolement, recevoir chaque impression et en jouir à l'aise. Mes yeux s'arrêtèrent sur un groupe placé devant moi: au fond, sous un rideau négligemment relevé, près d'une glace qui, comme un foyer étincelant, reflétait les vingt bougies allumées, était assis un jeune homme à la pose nonchalante et aux fraiches couleurs; près de lui se trouvait une jeune femme dans toute sa beauté de nouvelle épouse, et entre eux un bel et joyeux enfant qui cachait sa tête blonde entre les bras de sa mère. Ce groupe me frappa: on eût dit le modèle de l'une de ces compositions de Dévéria, où les lumières se jouent avec tant de profusion au milieu de draperies somptueuses et de figures épanouies, où chaque point scintille à l'œil en teintes riches, soyeuses, éblouissantes, sans ombre mollement dégradée, mystérieusement noyées dans un *clair-obscur*. Tout était bonheur dans ce tableau, mais bonheur positif: c'était de la santé, du contentement, du bien-être sans rêveuse joie ni languissante ivresse. — Je me penchai vers le maître de la maison, et je lui demandai le nom de ce

couple heureux. — Victor Hugo. — Je reculai de surprise ... Quoi! l'auteur de *Han d'Islande*, de *Bug Jargal*, de la *Ronde du Sabat*, du *Dernier Jour d'un Condamné*!.. là, sur ce sopha de velours, sous ce rideau de soie, au milieu de ces flots de lumière, parmi tant de suaves, de brillantes images. Et où donc est le monde de son génie, ce monde où se meuvent tant de si douces figures, d'horribles rêves, de visions délirantes ?.. Est-ce entre cette femme et cet enfant qu'il a étudié l'agonie du criminel, qu'il a vu tournoyer la ronde infernale, qu'il a rêvé le caractère satanique du *Bourreau de Drontheim* ?

Et pourquoi non ? Moore ne peignait-il pas l'amour céleste des Anges au milieu des orgies ? Mathurin n'a-t-il pas médité la sublime épouvante de son Melmoth parmi les douairières et les parties de cartes?.... Qu'importe pour l'imagination du poëte le monde réel dans lequel il vit ? Loin de ce monde, sa capricieuse inspiration lui crée un univers fantastique, où il trouve à la fois l'enfer et l'Eden, les tombeaux et les fleurs, les désespoirs et les espérances . . . .
. . . .

Mes yeux continuaient à se promener sur les groupes dispersés dans l'élégant salon. Là bas, près de cette jeune fille attentive, ce beau jeune homme au regard si tendre, au sourire si spirituel. — C'est *Emile Deschamps*. — Et cette femme si blanche, si douce, si affectueuse ? — Madame Amable Tastu. — J'allais continuer..... Tout-à-coup mes regards tombèrent sur un jeune homme assis à l'écart et appuyé sur un piano, dont ses doigts distraits effleuraient quelquefois les touches. Il était pâle ; des cheveux négligés cachaient une partie de son front ; ses yeux se promenaient autour de la salle avec une sorte de mélancolie nonchalante : un instant ils s'étaient arrêtés sur le beau jeune homme qui parlait bas à la jeune fille attentive, et il avait souri. — J'éprouvai une certaine émotion d'intérêt et de curiosité dont je ne pouvais m'expliquer la cause : ces traits, cette habitude de corps souffrante et affaissée semblaient me rappeler un vague souvenir d'enfance..... quelqu'un que j'avais connu, que j'avais aimé !..... Mais je cherchais en vain son nom. Je me détournais pour le demander à mon *cicérone*, quand je m'aperçus qu'il s'était levé

et qu'il s'avançait vers celui qui excitait ma curiosité. Ils eurent une courte conversation. Nodier semblait presser le jeune homme qui se défendait mollement; enfin, il me parut qu'il l'avait fait consentir à l'objet de sa demande. En un instant, il se forma un groupe autour d'eux. Je m'y mêlai, et j'appris que le jeune inconnu allait réciter des vers de sa composition. Cette nouvelle éveilla mon intérêt au plus haut degré: l'on s'assit en cercle, les femmes s'approchèrent, Victor Hugo vint se placer près du jeune poëte et lui fit un signe d'encouragement; enfin, après un instant de silence il commença, et d'une voix dont la douceur était augmentée par un tremblement timide, il récita lentement l'élégie suivante:

UN SOUVENIR D'ENFANCE.

Ah! je n'oublirai pas cette brillante fête;
Ma pensée avec joie autour d'elle s'arrête:
Hélas! quoique ces temps soient déjà loin de nous;
J'en aime et l'alégresse et les détails si doux.
J'étais enfant alors, bien enfant: la tristesse
N'effleurait point encor ma rieuse jeunesse,
Et de mes neuf printemps, plein d'espoir et de fleurs,
Le cercle avait fini sans me couter de pleurs;
Et ce fut, je l'ai dit, une heureuse journée,
Belle, mais passagère, et trop vite éloignée,
Et regrettée encore entre tous ces instants
Que l'avenir rappelle et qu'on pleure long-temps.
La nuit se déploya molle et délicieuse,
La nuit qui ramenait la danse gracieuse,
Et les blanches lueurs des flambeaux rallumés,
Eclairèrent bientôt les yeux accoutumés.
C'est alors qu'on en vint à cette walse douce
Que le cœur incertain applaudit et repousse,
Et j'aperçus alors (il me semble la voir),
Une jeune inconnue aux traits blancs, à l'œil noir,
Et, sous les plis légers de sa parure noire,
Dérobant à demi son front d'un pâle ivoire.
Hélas! et je disais, la voyant s'avancer:
Avec un œil si doux, comment peut-on walser!
Et cependant mon cœur palpitait de sa joie,
Car elle me toucha de sa robe de soie,
Et j'avais cru la voir sourire, et par hasard,
Son œil timide avait rencontré mon regard.
Mais comment pouvait-elle en ces douces journées.
Songer au pauvre enfant qui comptait neuf années?....
Elle éloigna de moi ses yeux irrésolus.

On disait : Qu'elle est belle !... Hélas en faut-il plus
Pour qu'une jeune femme, admirant son image,
Se contemple et s'enivre au bruit de cet hommage?
Elle partit, et moi je la suivis des yeux.
Elle walsait, mêlée à des couples joyeux,
Et parmi les danseurs souriait enchantée,
Et j'allais répétant dans mon âme attristée :
Que n'est-elle ma sœur ?.... Je lui dirais tout bas :
« Ma sœur, écoutez-moi, ma sœur, ne walsez pas;
» Ne walsez-pas, songez à ce qu'ont dit nos pères ;
» Pourquoi préférez-vous ces danses trop légères ?....
» Vos regards sont si purs et si touchants, le bruit
» Altère les regards et la walse éblouit.
» Oh ! quittez cette foule et l'enceinte embaumée,
» Et vous serez plus belle et même plus aimée. »

Il se tut : un murmure flatteur mêlé de quelques battements de mains se fit entendre autour de lui, et les femmes se regardaient en souriant de ce sourire qui flatte et caresse : le jeune homme recevait avec une joie embarrassée les félicitations que lui adressaient tous les auditeurs; enfin Nodier fit cesser les éloges en le priant de réciter une nouvelle pièce qu'il lui désigna, et le jeune poëte, sans se faire prier, commença ainsi :

DERNIER ASYLE.

La place est isolée, et j'y pourrai descendre,
Et quand le vent des morts passera sur ma cendre,
Mon front livide, au bruit des tempêtes d'hiver,
Lèvera le linceul dont il était couvert ;
Et, laissant à demi ma couche froide et nue,
Je regarderai fuir les oiseaux vers la nue ;
Et sous le marbre obscur, les soirs et les matins,
Un souffle errant viendra battre mes yeux éteints.
Mais plus souvent encor, dans ces lieux de mystère,
Mes restes dormiront sans remuer la terre.
Mollement assoupi par la voix du ruisseau
Je me rappellerai la paix de mon berceau,
Et le soleil brillant qui dorait les prairies,
Et mes plaisirs d'enfance, et nos courses chéries,
Et l'arbre où nous cherchions, sous l'ombrage embaumé,
Un asile où chantait le rossignol de mai;
Et Dieu qui voit les cœurs et juge les pensées
Pardonnera peut-être à mes fautes passées.
Alors mon âme, errante au bord des vastes cieux,
Vers ce globe où tout meurt détournera les yeux
Et, d'un parfum de joie environné peut-être,
Je reviendrai plus calme au lieu qui me vit naître ;
Voyageur fugitif, presque oublié de tous,

Malgré tant d'amertume, oh! qu'il me serait doux
De voir qu'on me regrette et quelquefois d'entendre
Mon nom accompagné d'un langage plus tendre;
Mais je n'espère point ces souvenirs amis:
J'irai voir seulement la place où je fus mis,
Et ma mère viendra, pauvre mère éplorée,
Visiter loin du bruit cette tombe ignorée,
S'asseoir auprès des fleurs par un matin riant,
Et là, le front pensif s'incliner en priant,
Se dire malheureuse, et, toute à sa tendresse,
Pleurer son dernier fils qui mourut de tristesse,
Son fils qui, presque enfant, mais vieilli de douleur,
S'épuisa tout entier dans les chagrins du cœur;
Et moi, pâle, témoin de son amour fidèle,
J'irai, je glisserai bien doucement près d'elle,
Et ma voix caressante en poursuivant ses pas,
Dira: ne pleurez plus, je suis heureux là bas.

Il y eut peu d'applaudissements après cette pièce; mais des yeux humides, des exclamations vives et interrompues, un serrement de main de Victor Hugo durent flatter le jeune poëte bien autrement que n'auraient pu le faire de bruyants éloges. Quant à moi j'étais plongé dans un enchantement difficile à peindre. Il m'avait semblé entendre tour-à-tour *André Chénier*, *Millevoie*, *La Martine*, ou plutôt une lyre montée de cordes prises à toutes ces lyres. Je trouvais à tout ce que je venais d'écouter, un tel charme d'individualité qu'il me semblait avoir entendu une confidence d'ami; ce jeune homme que j'avais devant moi, était bien cet infortuné:

Epuisé tout entier dans les chagrins du cœur;

Son histoire était écrite sur ses traits comme dans ses vers.

Mais comment tant de tristesse s'était-elle amoncelée dans une âme si jeune; comment était-elle venue? Était-ce une espérance détruite, un attachement brisé? Toutes ces questions se pressaient dans mon esprit; et, pendant que je cherchais à leur deviner une réponse, la voix du jeune inconnu se fit entendre pour la troisième fois, et pour la troisième fois les jeunes femmes écoutèrent, la tête penchée et les yeux attentifs.

LE SILENCE.

Au lieu des vains serments dont le vain bruit s'envole,
Je demande un regard, un geste, une parole,
Que l'âme donne à l'âme et reçoit à son tour;
Oui, je préfère encore à des mots sans puissance

Un coup-d'œil, un sourire, et même le silence,
Le doux silence de l'amour.
Inhabile à montrer tout le feu qui l'inspire,
L'âme a trop de secrets qu'elle ne pourrait dire,
La langue d'ici-bas n'atteint point sa hauteur.
Auprès de ce qu'on aime il ne faut que se taire :
Oh! le silence encore est le plus doux mystère
Parmi les mystères du cœur.
Et comment révéler ces visions chéries,
Ces espoirs de l'amour, suaves rêveries,
Délices de notre âme, inexprimables vœux!
Pourquoi ces vains accents d'une langue rebelle :
Un sourire bien tendre est une voix si belle,
Et le regard a tant d'aveux!
Regardez-moi long-temps de ce regard que j'aime,
O vous dont l'amour pur sera toujours le même;
Dans ma seule pensée isolez votre cœur;
Abandonnez un monde où l'âme est asservie,
Et glissons tous les deux sur les flots de la vie
Endormis dans notre bonheur.

....

Ils s'étaient tous levés, ils l'entouraient tous, et moi je l'avais perdu de vue dans la foule, et désespérant de l'approcher je m'étais retiré à l'écart repassant dans ma mémoire les vers que je venais d'entendre et cherchant à les y retrouver un à un.

....

Je pus enfin rejoindre Nodier. — Le nom de ce jeune homme? — EDOUARD TURQUETY. — TURQUETY!.. — Un Breton, un ami d'enfance!.. — Et je me détournai vivement pour le chercher, et mon regard rapide comme l'éclair fit deux fois le tour de la salle. Où donc est-il, m'écriai-je! Il vient de sortir, demain il repart pour son pays. — Je laissai malgré moi échapper une exclamation de regret. — Je ne pourrai donc pas lui parler!

Aujourd'hui j'ai entre les mains les esquisses poëtiques du jeune auteur (1); j'y ai retrouvé les trois pièces que j'avais entendues; j'en ai trouvé une foule d'autres supérieures peut-être, et dans mon orgueil breton je me suis réjoui pour mon pays, et je me suis dit : *nous aussi nous avons un poëte!*

---

(1) *Esquisses poëtiques*; par M. Ed. Turquéty, 1 vol. in-18, belle impression sur papier vélin, prix 4 fr.; à Paris chez Delangle frères; à Nantes, à la Librairie du *Lycée* et à la Librairie Industrielle.

RÉSUMÉ

DE LA MÉTHODE DE JACOTOT,

PAR M. SOUVESTRE ;

2.e ÉDITION (1).

Il ne m'appartient pas de faire ici l'éloge de ce petit ouvrage. Lié d'amitié avec l'auteur, je l'ai encouragé dans son travail, et j'ai applaudi dans l'intérieur du cabinet à l'esquisse qu'il venait d'achever. Cependant, je crois pouvoir avancer, sans crainte d'être accusé de prévention, qu'il a su réunir dans un cadre étroit les idées dispersées çà et là dans les volumes, si spirituels, mais du reste si diffus de M. Jacotot, et qu'il a présenté l'enseignement universel sous son véritable point de vue. Après avoir lu son résumé, on doit en avoir une idée, ou jamais on ne le comprendra. Ces expressions: *tout est dans tout, sachez une chose et rapportez-y toutes les autres*, qui embarrassent un grand nombre de personnes, il les a expliquées avec autant de clarté que de bonheur. Quant à l'enseignement proprement dit, son livre, à mon avis, suffirait seul pour mettre une personne intelligente à même de faire usage de la méthode. Tout ce qui concerne les langues et la musique s'y trouve expliqué avec une grande précision.

Je pourrais terminer ici mon examen critique, mais l'enseignement universel occupant aujourd'hui tous les esprits dans notre province, il ne sera pas hors de propos d'ajouter quelques considérations à celles que M. Souvestre a consignées dans son ouvrage. Elles seront en quelque sorte un supplément jusqu'à ce qu'il ne termine entièrement lui-même, comme il se l'est promis

(1) Broch. in-8.o, avec le portrait de l'auteur, lithographié par M. Betrepieux ; prix : 1 fr. 25 c. ; à Nantes, imprimerie et lithographie de Mellinet-Malassis, se trouve à sa librairie, et chez tous les autres libraires de Nantes.

en publiant à la suite de son résumé, le fruit de ses réflexions, de son expérience et de nombreuses compositions de ses élèves, qui seront les meilleures preuves justificatives de ses assertions.

C'est une chose bien étrange au premier abord, que cet engouement pour la nouvelle méthode, que cet enthousiasme qui prend jusques dans le sein du corps universitaire. Si pareille chose avait lieu dans la capitale, bientôt sans aucun doute tous nos théâtres retentiraient de chansons et de quolibets, soit pour, soit contre; Odry viendrait, sur la scène, nous débiter quelque grosse bêtise dans laquelle il expliquerait l'enseignement universel de la même façon qu'il explique dans l'*Ecole de natation*, ce que c'est que le calorique; et, sous peu, quelque utile qu'elle soit, l'on ne pourrait plus, sans rire, parler de l'invention de M. Jacotot. Mais nous vivons dans la province, mais nous faisons tous, chaque jour, des vœux ardents pour voir se dissiper les ténèbres qui nous environnent, et notre caractère, peut-être un peu lourd pour la plaisanterie, nous porte plutôt à faire nos efforts pour introduire chez nous l'émancipation intellectuelle qu'à chercher des bons mots, toujours faciles à trouver, quand il s'agit d'une espèce de science qui a son langage à part et ses adeptes.

Comme tout ce qui est neuf, comme aussi tout ce qui est utile, la nouvelle méthode a ses partisans et ses détracteurs; mais il y a une grande différence entre la manière d'agir des uns et des autres; les premiers, mus par de nobles motifs, s'efforcent de propager un mode d'enseignement qu'ils trouvent avantageux; les autres, au contraire, entassent libelles sur libelles; ils adressent à M. Jacotot les lettres les plus grossières sous le voile de l'anonyme. Heureux encore d'avoir conservé de pudeur tout juste ce qu'il faut pour rougir de leur insolence. Quant à ceux qui sont dans le doute et qu'un sage septicisme empêche encore de se prononcer, espérons qu'un plus mûr examen et que la vue des bons résultats obtenus achèveront de les convaincre.

Sans doute il peut paraître étrange au premier abord d'entendre dire qu'un enfant puisse apprendre en 2 ou 3 années la langue maternelle, des langues étrangères, le

dessin, la musique et les mathématiques. Mais il n'y a rien qui étonne dans cette assertion, pour peu toutefois que l'on y réfléchisse, et les excellentes compositions citées par M. Boutmy s'expliquent tout naturellement. Que font, en effet, la plupart de nos auteurs lorsqu'ils écrivent un passage sur la joie, la douleur, le plaisir, la sagesse, la vertu, le bonheur et mille autres sujets ? Ils se recueillent en eux-mêmes ; ils s'isolent autant que possible de tout ce qui les environne ; puis, alors, livrés à leurs réflexions, ils repassent ce qu'ils ont éprouvé, vu ou lu sur le sujet en question ; ils s'appuient de toutes les circonstances de leur vie qui peuvent fournir quelques pensées; ils rapprochent, examinent, comparent, et bientôt leur morceau se trouve achevé. Ce qui fait qu'un enfant ne saurait écrire comme une grande personne, c'est moins la difficulté réelle qu'il y a de traduire ses pensées d'une manière élégante et correcte que le défaut de pensées, à cet âge où l'on n'a encore rien senti, ni rien observé; mais supposez un élève de M. Jacotot qui sache à la fois et son *Télémaque* et les commentaires auxquels ce livre peut donner lieu, il sera capable de lutter sur certains points avec de bons écrivains, parce qu'il aura dans la mémoire autant de faits qu'eux, et par suite autant de matériaux pour servir de base à ses compositions. Un homme, pour peu qu'il ait de sensibilité, sait par cœur toute une vie (la sienne propre) qui est remplie d'impressions et de faits. Un jeune élève de M. Jacotot ne peut point parler d'après sa vie, mais il sait par cœur toute celle de Télémaque : il la raisonne, il la juge, et son expérience se trouve mûre sans que l'on ait eu le temps de s'en apercevoir. « Aussi, quelque difficulté qu'il éprouve d'abord à réflé-
» chir sur un petit nombre de faits, il est bon qu'il
» apprenne à les combiner pour en tirer le plus grand
» nombre possible de réflexions. Voilà la route, il ne
» faut pas s'en écarter ou bien l'on s'égare, l'enseigne-
» ment universel est un chemin court qu'il faut faire
» par soi-même: ce n'est pas un vélocifère qui vous
» transporte en dormant où vous avez dessein d'arriver.

Mais il ne suffit pas, disent beaucoup de parents, que l'élève apprenne rapidement. Les sciences et les lettres sont peu de chose, il faut qu'un homme soit à la fois

vertueux et savant, que le chemin qui le conduit à l'instruction puisse le mener à la sagesse, et en cela je suis bien de leur avis, et je rejetterais l'émancipation intellectuelle si elle n'était aussi le meilleur moyen d'arriver plus promptement à la raison. Que l'on se persuade bien que l'élève qui étudie son *Télémaque*, n'apprend pas seulement des mots et des tournures de phrases; encore une fois, il y a des faits nombreux dans cet ouvrage, des faits que l'élève devra comparer entre eux, retourner dans tous les sens, tordre enfin jusqu'à ce qu'il n'en sorte plus rien; lorsqu'il les aura bien médités, les sages conseils de Mentor et les conséquences qui en dérivent, resteront profondément gravés dans son esprit. Il aimera la vertu, parce que rien n'est beau comme elle; il l'aimera parce qu'il l'aura vu admirer dans toutes les personnes avec lesquelles il aura, pour ainsi dire, vécu pendant qu'il étudiait son livre, dans Mentor, dans Télémaque, dans Hazaël, dans Aristodême, dans Philoclès, dans Antiope, tandis qu'au contraire il aura pour le vice et la fourberie, sous quelque forme qu'ils se présentent, le mépris qu'ils méritent, et ses jugements ne seront pas portés au hasard ou de pur effort de mémoire, mais raisonnés et sentis. Les compositions suivantes, qui ont été faites par un élève de M. Souvestre, et que je transcris telles qu'elles sont dans son livre sans y rien changer, peuvent servir à prouver que la nouvelle méthode n'est pas au-dessous de sa réputation, et que mes assertions ne sont pas hasardées.

L'HYPOCRITE.

« (1) L'hypocrisie sert de manteau au vice sous de trompeuses apparences, elle cache souvent les plus noirs desseins. Les paroles douces et flatteuses de l'hypocrite, sont comme un serpent qui se glisse sous des fleurs. Pour mieux vous tromper, il se rend agréable près de vous en prévenant tous vos désirs. S'il vous en veut il le dissimule en vous faisant voir de l'amitié.

---

(1) 14 ans 1/2 d'âge, moins de quinze jours de leçons, 3.e composition de l'élève.

.. » Cependant il redoute le sage, il craint qu'il ne pénètre ses desseins; dans sa présence il est plein de crainte et de défiance, il appréhende de lui laisser voir son trouble s'il en éprouve. »

LA POÉSIE.

« La poésie est un don du ciel qui fait exprimer tous les sentiments nobles et élevés que l'âme est susceptible de ressentir; elle emprunte son harmonie de la musique, sa passion de la peinture, et sa justesse de la philosophie. »

DE LA BONTÉ.

« La bonté est une bienveillance qui se répand sur tout le monde : malheureusement l'imprudence s'y joint souvent. Les personnes bonnes sont généralement aimées et respectées, elles aiment à faire le bien, s'affligent sur les malheurs d'autrui, dans la fortune comme dans l'adversité, elles sont les mêmes. Enfin, on reconnait toujours en elles la bonté; mais si elles sont trompées, le plus grand courroux les anime, et elles punissent sévèrement ceux qui ont trahi leur confiance; la bonté se peint toujours sur le visage des personnes qui possèdent cette belle qualité, aussi voit-on sur la figure d'un vénérable vieillard un contentement, une amabilité et une gaîté qui ne se voient jamais sur celle d'un méchant. »

J'ai souvent admiré avec quelle bonhomie l'on donne à traduire aux élèves de nos colléges, du latin dont ils ne comprendraient point la signification encore qu'elle fût exprimée en français: une pareille manière d'agir est en tous points, contraire au bon sens, tandis que dans la nouvelle méthode, on ne laisse rien passer qui ne soit parfaitement compris. L'on veut que l'élève ait de chaque pensée, de chaque expression une idée nette et précise, et si du reste on lui fait beaucoup apprendre par cœur, c'est pour exercer à la fois toutes ses facultés, c'est parce que la mémoire, quoi que l'on fasse, est une chose extrêmement utile, puisque sans elle on ne posséderait dans l'esprit aucun des matériaux sur lesquels s'exerce le jugement. M. Jacotot l'a fait observer fort judicieusement, il y a peu de différence entre la

mémoire et l'imagination. Se rappeler des idées, les comparer, exprimer le rapport qui les lie, voilà ce que l'on appelle inventer. Des détracteurs de tout ce qui est neuf avancent que les enfants élevés par la nouvelle méthode, ne peuvent être que des perroquets; esprits rétrécis ou de mauvaise foi, qui ne comprennent pas ou feignent de ne pas comprendre la différence qui existe entre celui qui suit le maître pas à pas marchant dans son ornière, sans oser s'en écarter, répétant mot pour mot tout ce qu'il lui a entendu dire, soit qu'il l'entende, soit qu'il ne l'entende pas, et celui qui marche libre d'entraves guidé seulement par le raisonnement. Sans doute il y a une grande différence, mais de quel côté penche la balance? Soyez sans préventions, et jugez.

Peut-être on m'accusera de divaguer et de me répéter, mais dussé-je mériter ce reproche, je reviendrai encore une fois sur *Télémaque* et l'usage que l'on en fait. J'ouvre au hasard le deuxième chant, et j'y trouve le passage suivant:

DEUXIÈME LIVRE, PAGE 62

« Ensuite Hazaël s'entretenait avec Mentor de cette puissance qui a formé le ciel et la terre, de cette lumière infinie et immuable qui se donne à tous, sans se partager de cette vérité souveraine et universelle qui éclaire tous les esprits, comme le soleil éclaire tous les corps. Celui, ajoutait-il, qui n'a jamais vu cette lumière pure, est aveugle, comme un aveugle né, il passe la vie dans une profonde nuit comme les peuples que le soleil n'éclaire point pendant plusieurs mois de l'année; il croit être sage, il est insensé; il croit tout voir, et il ne voit rien; il meurt n'ayant jamais rien vu; tout au plus il aperçoit de sombres et fausses lueurs, de vaines ombres, des fantômes qui n'ont rien de réel: ainsi sont tous les hommes entraînés par le plaisir des sens et par le charme de l'imagination; il n'y a point sur la terre de véritables hommes, exceptez ceux qui aiment, qui consultent, qui suivent cette raison éternelle: nous ne tenons pas moins d'elle la raison que la vie; elle est comme un grand océan de lumière, nos esprits sont comme de petits ruisseaux qui en sortent et qui y retournent pour s'y perdre.

» Quoique je ne comprisse pas encore la profonde sa-

gesse de ce discours, dit Télémaque, je ne laissais pas d'y goûter, je ne sais quoi de pur et de sublime. »

Avant de le laisser passer outre, le professeur s'assure que l'élève comprend parfaitement chacune des expressions suivantes : *Lumière infinie*, *immuable*, *aveugle-né*, *lueurs*, *fantômes*, *océan de lumières*, *pure*, *sublime*, etc.

Ensuite il lui fait expliquer le sens de chaque membre de phrase en particulier, après quoi il lui donne pour sujet de composition d'exprimer les mêmes pensées avec des termes différents, puis de résumer tout le morceau en une seule phrase ; enfin, il termine par lui donner à tracer le tableau de l'homme qui ne comprend pas la haute mission à laquelle il est appelé sur la terre, parallèlement au tableau de l'homme qui ne comprend pas la divinité.

Supposez que l'élève ait réussi comme cela aura lieu le plus souvent, qu'en conclurez-vous, sinon qu'il est capable de lire les ouvrages de métaphysique, de les commenter, de les résumer, et presque d'en faire au besoin.

De là, deux conséquences naturelles, la première que l'invention de M. Jacotot est propre à nous conduire, dans une ou deux années au plus, aussi loin que l'ancienne méthode au bout de 8 ans de peines qu'elle nous fait endurer au collége. La deuxième, que Rousseau s'est trompé complétement lorsqu'il a prétendu dans son *Emile* (qui n'en est pas moins pour cela un ouvrage aussi bien pensé qu'éloquemment écrit), qu'un enfant n'était pas capable de comprendre la fable du renard et du corbeau. J'en suis fâché pour Rousseau, mais j'ai fait comprendre cette fable à de très-jeunes enfants, et si vous répétez l'expérience, vous en serez convaincus ; ce qui prouve, comme je l'ai déjà dit, que ce n'est point tant par leur facilité pour comprendre que par leur science acquise, que les hommes l'emportent sur les enfants.

Répondrai-je à cette objection puérile : Que faire des élèves s'ils quittent l'école à 13 ou 14 ans aussi instruits que les autres à 18 ? (1) Non sans doute, c'est l'affaire

---

(1) M. Jacotot y a répondu par un mot plein d'esprit : Je les enverrai à ceux qui nient les résultats de l'enseignement universel.

des parents. Cependant, puisqu'ils mettent leurs enfants quelque part pour s'en débarrasser, ils feraient mieux de les placer plutôt en apprentissage que dans une pension, car ils jouiraient du même avantage, sans dépenser encore un millier de francs par an. De plus, ils auraient fait apprendre à leurs fils quelque métier qui pourrait leur servir au besoin. Rousseau fit un artisan de son Emile, et sous ce rapport, le philosophe de Génève avait peut-être raison.

Répondrai-je aussi à cette autre objection que la méthode n'est bonne que pour enseigner les principes? Non, car toute réponse serait superflue. Nous avons prouvé tout à l'heure qu'elle pouvait servir à faire comprendre des choses assez abstraites en métaphysique, et nous aurons plus tard occasion de faire voir, au sujet de la chimie et de la physique, qu'elle peut être employée avec avantage jusqu'à ce que l'on ne soit arrivé au niveau de la science.

Il est une difficulté plus réelle que je ne puis passer sous silence: il s'agit du dogme de l'égalité des intelligences professé par M. Jacotot et plusieurs de ses disciples. Ce dogme, auquel on a l'air de tenir beaucoup d'un côté, et que de l'autre l'on repousse comme absurde, ne doit pas être pris dans le sens qu'on lui attribue généralement. Si je ne me trompe, M. Jacotot a voulu dire tout simplement que la faculté de juger était égale chez tous hommes. Or, remarquez bien que la difficulté n'est pas vaincue, elle n'est que reculée; mais qu'importe, après tout? L'expérience, et c'est là le principal, a prouvé, sans réplique, que l'on pouvait tirer parti des intelligences les plus bornées, que faut-il de plus, et pourquoi contester le résultat lorsque les faits parlent? Chaque jour nous voyons des soins hygiéniques, bien entendus, fortifier les êtres les plus débiles; qu'y a-t-il d'étonnant que l'éducation, bien dirigée, produise des effets analogues sur le moral de l'homme.

Je le répeterai jusqu'à satiété, la vieille méthode est comme le maillot pour le physique de l'enfant. Chez nos pères, le maillot produisait les résultats les plus funestes; il tuait les plus faibles, estropiait un grand nombre; les plus vivaces échappaient seuls.

Ce que Rousseau a commencé il y a 50 années, M. Jacotot le termine aujourd'hui, et peut-être parmi tous les hommes qui ont légué leurs noms à la postérité, il n'en n'est point auquel il ressemble davantage, tant pour les services qu'il nous a rendus que pour son genre d'esprit. Serré, logicien quand il lui plait, mais le plus souvent sans ordre dans ses écrits, il a en outre ce ton tranchant et quelques phrases singulières du genre de celles qu'on trouve dans l'auteur d'*Émile*. C'est ainsi qu'il dit quelque part, au sujet de cet axiome: tout est dans tout: si vous ne le comprenez pas, vous n'entendrez jamais la méthode universelle. Lisez la préface de la nouvelle *Héloïse*, vous y trouverez des locutions semblables.

M. Jacotot, du reste, comme l'écrivain auquel nous le comparons, a toujours montré une âme noble, un grand désir de bien faire. Espérons que ses méditations ne seront pas perdues, et que bientôt on en fera l'application à la jeunesse qui s'élève. C'est alors seulement que, débarrassés des entraves qui les gênent, de tous les dégoûts, de toutes les punitions dont on les abrutit au collége, les hommes pourront dire avec vérité, au sortir de l'adolescence : *Oh temps heureux de mes études !*

A. GUÉPIN.

DE L'ENSEIGNEMENT

DE LA

PHILOSOPHIE.

III.e ARTICLE.

DE LA MÉTAPHYSIQUE.

Qu'elle est belle, noble et digne de l'homme, cette science, qui, partant de l'idée et de la connaissance de l'*Etre*, s'élève aux notions les plus sublimes, nous transporte dans les plus hautes régions de l'intelligence, et nous fait contempler, jusques dans leur source, l'Etre,

la Vérité, l'Ordre et le Beau ! Dédaignant ce monde matériel, elle s'occupe de la vérité pure et de son éternelle essence ; elle pénètre jusqu'au fond du sanctuaire de l'âme, pour y découvrir des phénomènes admirables, propres à inspirer à l'homme une haute idée de la dignité de sa nature, et des sentiments qui répondent à cette dignité ; moyen sûr, par conséquent, de le rendre plus heureux, en le rendant meilleur : cette science, c'est la métaphysique ; non telle que l'ont faite nos écoles et que se la figurent ceux qui ne l'ont étudiée que dans nos cours de philosophie, mais telle qu'elle devrait être et qu'elle sera en effet, lorsque la philosophie sera véritablement l'étude de la sagesse.

Ce n'est pas sans raison que nous nous applaudissons de notre supériorité sur nos pères ; nos progrès, sous plusieurs rapports, sont incontestables. Voyez les sciences physiques ; quels pas de géant n'ont-elles pas faits depuis deux siècles ? Leur application aux arts et à l'industrie a développé une activité étonnante, a produit une foule d'inventions utiles, et a perfectionné tous les moyens d'augmenter la richesse, et le bien-être matériel de la société. Il y a donc là de véritables progrès. Mais, sous d'autres rapports, avons-nous beaucoup avancé ? Ce n'est pas dans le monde matériel que se trouvent les vraies lumières qui doivent éclairer la raison de l'homme, c'est dans le monde intellectuel. Or, dans ce monde intellectuel il y a encore une foule de phénomènes à étudier, de vérités à approfondir, et même peut-être de découvertes à faire ; mais cette mine, si riche et si féconde, on ne veut pas se donner la peine de l'exploiter. Voyez nos cours de philosophie : on a mis de côté, il est vrai, beaucoup de ces vaines subtilités qui furent l'objet de tant de graves discussions et de ridicules débats. Le bon sens a, du moins, triomphé sur ce point ; mais la science n'y a pas beaucoup gagné. A quoi se réduit en effet la métaphysique de nos écoles ? A quelques notions superficielles et très-insuffisantes sur l'*être* en général ; aux preuves de l'existence de Dieu, de la spiritualité et de l'immortalité de l'âme. Peut-être y ajoute-t-on une analyse très-succincte de vains systèmes depuis long-temps oubliés. Peut-être encore

traite-t-on la question de l'*âme des bêtes*. Or, dans tout cela les jeunes gens n'apprennent rien. Mais, dira-t-on, l'existence de Dieu? Et je demanderai à mon tour: est-ce que les jeunes gens qui suivent le cours de philosophie en ont jamais douté? Ou bien, est-il nécessaire de les prémunir contre des doutes probables pour l'avenir? Ou bien encore, veut-on les mettre en état de confondre un jour quelque vieux partisan de la doctrine insensée de l'athéisme? Aucune de ces suppositions n'est fondée.

Ce n'est pas contre le doute, mais bien plutôt contre l'oubli, qu'il faudrait prémunir les jeunes gens sur cette vérité fondamentale de la vraie sagesse. Le nombre des athées, s'il en existe, est si petit; leur doctrine est si hideuse et si désolante, les conséquences en sont si affreuses et si contraires à tous les sentiments du cœur humain, qu'il est pour le moins inutile de chercher à prémunir sur ce point l'esprit des jeunes gens; et, s'il se trouvait un esprit assez dégradé pour ne pas comprendre qu'il y a un Dieu, s'il ne pouvait lire dans le grand livre de l'univers ces caractères divins de la sagesse, de la puissance et de la bonté du créateur, pensez-vous que vos froids syllogismes feraient impression sur lui? Je ne veux pas dire que le développement des preuves de l'existence de Dieu est superflu et inutile. Leibnitz et Fénélon ont traité ce sujet infiniment mieux qu'on ne le fait dans un cours de philosophie: qu'on mette ces chefs-d'œuvre entre les mains des jeunes gens, à la bonne heure; mais qu'on ne passe pas une partie du temps, déjà trop court, que l'on consacre à la métaphysique, à examiner une vérité qui doit se supposer démontrée pour passer à l'examen de tant d'autres qui ne le sont pas, et qu'il est pourtant si nécessaire de connaître. Il me semble donc que dans un cours de philosophie, on doit se contenter de cette preuve de l'existence de Dieu, que tous les hommes savent sans étudier la philosophie. Les arguments qu'on y ajoute ne lui prêtent point une nouvelle force, comme on se l'imagine; j'ai même remarqué que ces arides syllogismes, escortés de ce vain fatras d'objections, laissaient dans l'esprit des jeunes gens une sorte d'obscurité et d'incertitude sur une vérité si claire, si évidente par elle-même. Ainsi point

d'arguments, point d'objections. Vous voulez savoir si Dieu existe ; levez les yeux, et voyez qui a créé toutes ces choses. *Levate in excelsum oculos vestros, et videte quis creavit hœc* (Isaie). Les cieux annoncent la gloire de Dieu ; le jour le dit au jour, et la nuit le répète à la nuit. *Cœli enarrant gloriam Dei; Dies diei eructat verbum, et nox noctè indicat scientiam* (David). Jamais la raison humaine ne trouvera d'argument plus clair, plus convaincant. Celui qui n'en serait pas satisfait, ne le serait d'aucun autre. Voilà déjà beaucoup de temps de gagné pour l'étude de la métaphysique.

Après avoir prouvé l'existence de Dieu, on prouve en philosophie l'existence de l'âme humaine. Comme s'il fallait faire un cours de philosophie pour être sûr qu'on a une âme ! Singulière façon d'instruire la jeunesse, que de n'insister que sur des vérités que tout le monde sait d'avance, sans dire un mot de tant d'autres qui ne sont que trop ignorées ! Un professeur de physique s'est-il jamais cru obligé de démontrer l'existence des corps ? Non, il en fait connaître les lois, il examine les forces et les phénomènes de la nature, et il laisse à tirer la conclusion que les corps existent, puisqu'ils sont soumis à des lois certaines, et qu'ils produisent des effets certains. Que serait-ce, si un professeur de physique réduisait tout son cours à démontrer l'existence des corps ? Je pense que ses élèves lui diraient fort bien : faites-nous grâce de vos démonstrations ; nous savons cela : apprenez-nous ce que nous ne savons pas, et c'est aussi ce qu'on peut dire aux professeurs de philosophie. Vous voulez nous prouver que nous avons une âme. Ah ! nous savons cela, nous en avons une preuve plus forte que vos arguments ; c'est que nous le sentons. De grâce, enseignez-nous ce que nous ignorons.

L'existence de l'âme est donc encore une de ces vérités premières, qui doivent servir de point de départ et qu'il est inutile de prouver. C'est la porte par où nous devons pénétrer dans les trésors de l'intelligence; mais par une singulière méprise, on s'arrête à cette porte, et content de s'être bien assuré que le palais existe, on reste là au lieu d'y pénétrer pour en admirer les richesses et la magnificence.

Suivons une méthode différente :

Entrons d'abord; examinons en détail tous les appartements de ce superbe palais; et nous n'aurons point besoin alors de longs raisonnements pour nous convaincre qu'il y a un palais. Ainsi, il faut que la philosophie nous introduise d'abord dans l'intérieur de l'âme humaine, pour nous en faire connaître toutes les facultés, et nous en faire admirer les merveilles, pour en sonder les profondeurs, pour en calculer les forces, pour en étudier les phénomènes; il faut qu'elle déroule à nos yeux les replis les plus secrets du cœur, où se cachent des sentiments presque imperceptibles, et qu'elle nous promène dans ces vastes régions de l'intelligence où se forment les grandes pensées, et les œuvres du génie. Et si, après cela, quelqu'un est tenté de lui demander si l'âme existe, ce sera un fou. Mais comment confondre les matérialistes, si l'on n'a pas étudié les preuves de la spiritualité de l'âme? Singulière question! Est-ce pour les autres, ou pour nous que nous voulons étudier la sagesse? Nous avons une âme, c'est là une vérité de sentiment. Que si notre voisin s'imagine, lui, qu'il n'est qu'une espèce d'animal un peu mieux organisé qu'un singe ou qu'un ours, s'il ne sent pas qu'il y a en lui-même quelque chose de plus noble que cet amas de matière qu'il appelle son corps, vous devez avoir pitié d'un homme qui se dégrade et s'avilit jusques-là, mais vos arguments lui feront-ils sentir ce qu'il ne sent pas? j'en doute très-fort.

Ainsi cette seconde question de la spiritualité de l'âme est donc encore superflue. Et c'est pourtant là tout ce que la métaphysique de nos écoles nous apprend de l'âme humaine. Tout? je me trompe, elle nous apprend encore que l'âme est immortelle; mais, par une nouvelle méprise, après avoir traité des questions qui n'apprennent rien, elle finit par en traiter une qui ne la regarde pas. Non, les preuves de l'immortalité de l'âme ne sont point du ressort de la métaphysique. Ici, le sentiment se tait, et la raison balbutie. Que la philosophie examine et étudie tous les phénomènes de l'âme humaine dans cette vie, rien de mieux, c'est là sa tâche. Que si elle veut pousser ses recherches jusques dans l'avenir, elle nous

offrira des conjectures plus ou moins probables, plus ou moins conformes aux sentiments naturels de l'homme; mais ce ne sera jamais que des conjectures; la religion seule peut décider les questions sur l'état de l'âme dans une autre vie; nos lumières naturelles peuvent bien nous apprendre que la dissolution du corps n'entraine point l'anéantissement d'un être tout spirituel; mais elles ne nous découvrent pas, du moins, d'une manière certaine, que l'immortalité est le noble privilége de notre nature. C'est la religion qui nous enseigne que la mort temporelle ne sera qu'un réveil, et qu'une vie nouvelle, bien supérieure à celle-ci, commencera alors pour ne plus finir.

La métaphysique de nos écoles néglige donc ce qui devrait faire l'objet principal de son étude, pour s'occuper de vérités que l'on sait très-bien sans elle, ou de questions qu'elle ne peut décider d'une manière satisfaisante. Aussi, qu'un jeune homme, après avoir parcouru cette carrière, où peut-être il avait espéré recueillir tant de fruits, fasse un retour sur lui-même; qu'il se demande s'il est réellement plus éclairé, s'il connaît mieux Dieu et les rapports que l'homme doit avoir avec cet être souverain, et surtout s'il se connaît mieux lui-même, s'il a débrouillé quelques-uns des mystères que lui présente sa propre nature; s'il a saisi quelques-uns des fils de cet étonnant labyrinthe; s'il a trouvé au fond de son âme quelques-uns de ces principes de vie, aux moyens desquels il pourrait devenir meilleur et plus heureux; et, s'il est de bonne foi, il répondra : La métaphysique ne m'a rien appris; elle ne m'a pas fait faire un pas de plus dans le chemin de la sagesse; je ne sais même pas en quoi consiste cette sagesse, et je m'ignore moi-même plus que jamais. Qu'est-ce donc que la métaphysique de nos écoles? Jusqu'à quand resterons-nous toujours au même point sans faire un pas dans la première et la plus belle des sciences, celle qui peut le plus nous donner de ces connaissances précieuses, qui élèvent, agrandissent notre intelligence, et élargissent notre horizon intellectuel. Ce ne sont pas les secours qui nous manquent; il ne s'agit que de vouloir en profiter.

Y...

L'AUTEUR POSTHUME,

COMÉDIE

EN UN ACTE ET EN VERS;

PAR M.r E. SOUVESTRE.

> Avant qu'un peu de terre obtenu par prière
> Dans la tombe à jamais eût enfermé Molière,
> Mille de ses beaux traits, aujourd'hui si vantés,
> Furent, des sots esprits, à nos yeux rebutés.
>
> BOILEAU.

PERSONNAGES :

CLÉMENT, *l'auteur cru mort.*
RAFFLARD, *imprimeur.*
ERNEST, *son neveu.*
CÉLINE, *sa fille.*
SAINT CLAIR, *journaliste.*
VIEILLARDIN, *amateur.*

SCÈNE PREMIÈRE.

ERNEST, M. RAFFLARD.

Ernest.

Eh bien, c'est aujourd'hui, mon oncle, que l'on vend
Le petit mobilier de ce pauvre Clément ?

Rafflard.

Hélas ! oui : sans tarder j'ouvre à la multitude
La chambre où son esprit se livrait à l'étude.
Quel deuil pour son pays dont il était l'honneur !
Le plus grand écrivain! j'étais son éditeur.

Ernest.

Ma foi, pour qu'il jouît de gloire sans nuages
Il aurait dû mourir après tous ses ouvrages ;
Car tant qu'il a vécu, combien de traits méchants
De son enthousiasme ont flétri les élans !

Lassé de la critique il part: il meurt à Rome,
La gazette l'apprend : soudain, c'est un grand homme.
L'on fait des vers pour lui, chacun est désolé,
L'on grave son portrait et son *fac simile*,
L'on nous fait recueillir jusqu'à ses moindres rimes,
L'on vante ses vertus et ses talents sublimes :
Pourquoi ce changement?

Rafflard.

Pourquoi ? C'est qu'il est mort.
On ne l'attaque plus. Ce serait un grand tort,
Personne n'en rirait. Au contraire, à sa gloire
On s'empresse d'ouvrir le temple de mémoire.
Il avait du talent, il faut bien l'avouer;
Car un auteur défunt n'est plus bon qu'à louer.

Ernest.

Sur ses écrits pourtant que d'injures grossières...

Rafflard, l'interrompant.

On appelle cela jugements littéraires :
Des choses, mon neveu, l'on doit savoir les noms.
Et contre les journaux à quoi bon ces sermons ?
Maurice en a vingt fois dit autant dans sa feuille;
Eh ! mon Dieu ! faites donc que le public accueille
Des journaux bien sensés, bien graves, bien profonds,
Aussi bien qu'on reçoit ces légers feuilletons
Chargés de quolibets, qui, pourtant, vous font rire,
Que tout le monde blâme et que chacun veut lire,
Et qui restent encor dans cet âge vanté
Le pain quotidien de la méchanceté.
C'est la faute du siècle et non du journaliste;
Il veut des abonnés voir s'étendre la liste,
Et lorsqu'il ne peut faire autrement quelque bruit,
Il dit beaucoup de mal... C'est presque de l'esprit.
— Mais, à propos, ce soir encor l'on représente
Le drâme de Clément.

Ernest.

Pièce noble et touchante
Qu'on avait refusée et qu'on vient d'applaudir.

Rafflard, en soupirant.

Ah, oui ! ce drame-là pouvait nous enrichir;
Il me l'aurait vendu, certes, de préférence,
Et d'un joli profit j'aurais eu l'espérance.
Mourir si jeune encore ! Ah ! Dieu ! pour son pays
Quelle perte !... J'aurais gagné deux cents louis,
Trois cents même, qui sait?... Ah ! c'était un grand homme !

Ernest.

Oui, mais il n'aurait eu que le tiers de la somme,
Car voilà les profits des livres à présent,

L'auteur a trois fois moins que celui qui les vend.

Rafflard.

Et c'est juste, je crois : les auteurs n'ont qu'à faire ;
Mais nous, de leurs écrits répandant la lumière,
Nous les faisons connaître à des peuples entiers ;
Ils sont les monnoyeurs, nous sommes les banquiers,
Nous faisons circuler tous les écus qu'ils battent,
Bons ou faux. Nous avons des journaux qui les flattent.
Lorsqu'il faut partager, je crois donc convenant,
Puisqu'ils ont tout l'honneur que nous ayons l'argent :
C'est la justice.

Ernest, en riant.

Eh, oui !... Justice sociale.

Rafflard.

Allons, allons, c'est bon, laissons-là la morale :
Je vous ai toujours dit que, pour être imprimeur,
Vous étiez, mon neveu, trop bon littérateur.
Vous ne calculez rien, et vous voulez sans cesse
Faire preuve de goût et de délicatesse,
Juger le bien, le mal... Eh ! mon Dieu, laissez donc,
Un ouvrage qu'on lit est toujours assez bon ;
Pour moi, Nostradamus est un meilleur ouvrage
Que Rousseau.... car sur lui je gagne davantage.

Ernest, souriant.

C'est juger les auteurs... mathématiquement.

Rafflard.

C'est la bonne manière : et, chez Monsieur Servant,
L'autre jour, quand tous deux écoutions ce poëme,
(Qui souvent, malgré moi, me fit pleurer moi-même)
Ne vous êtes-vous pas avisé, mon neveu,
Sur ses rares beautés de parler avec feu ?
De crier : Que c'est beau, quels vers touchants, quels charmes !
Et d'embrasser l'auteur en répandant des larmes ;
Eh morbleu ! mon neveu, c'est être par trop fou,
Ayez, si vous voulez, de l'esprit et du goût,
Soyez sensible, bien, un imprimeur peut l'être ;
Mais gardez-vous au moins de le laisser paraître !..
Je suis sûr qu'en louant l'autre jour cet écrit,
Vous fîtes de moitié hausser le manuscrit.

Ernest, souriant.

Alors je sens mon tort : c'est défaut de culture,
Désormais je serai plus discret, je vous jure.

Rafflard.

Et vous ferez fort bien : mais je crois que bientôt
La vente de Clément va commencer là haut ;
Je m'y rends. A propos, si la nouvelle pièce

De ma fille pouvait distraire la tristesse...
Mais non. C'est de Clément.. Elle l'aimait, je croi
Ernest, hem? qu'en dis-tu?

Ernest.

que j'en suis certain, moi.
Et lui l'aimait aussi : mais Céline est coquette,
Clément est soupçonneux. Sa tendresse inquiète
Craignait un changement malgré tous ses aveux ;
Et je l'ai vu partir incertain, malheureux,
Croyant à peine encor qu'il était aimé d'elle,
Et craignant au retour de la voir infidèle.

Rafflard.

Eh! pourquoi donc partir?

Ernest.

Eh! pour se détromper.

Rafflard.

Le sot! il méritait de se voir attrapper.
On doit croire en ce cas, et de toute son ame,
C'est toujours tenter Dieu qu'éprouver une femme.
Pauvre diable! du moins s'il vivait maintenant,
J'espère qu'il croirait à cet attachement.
Depuis que de sa mort nous savons la nouvelle,
Céline dépérit, et moi j'ai pitié d'elle;
Voilà bientôt un mois que j'entends ses soupirs;
Elle rejette bals, toilettes et plaisirs;
Sur son miroir à peine elle porte la vue!
Je crains pour sa santé si cela continue.
Pour moi, je suis pressé de la voir en finir.
Tout cela la retarde, au moins, pour s'établir.
Mais à propos, dis-moi, le jeune Dubocage
Nous a-t-il apporté cet important ouvrage
Qu'il vient de terminer pour un célèbre auteur,
Pour Monsieur de Saint-Val?

Ernest.

Oui. Qu'il a de bonheur,
Ce cher Saint-Val! Pour lui l'on écrit, l'on raisonne,
Ah! comme avec le temps tout se perfectionne!
Autrefois un auteur, pour laisser quelque écrit
Qui fît vivre son nom, travaillait jour et nuit;
Mais ceux de notre temps ont une autre recette.
On ne fait plus un livre : on le signe, on l'achète,
Et l'ouvrage est de vous... C'est une indignité.

Rafflard.

On appelle cela de la fecondité :
Rappelle-toi donc bien les noms de chaque chose.
Au revoir : Par tes soins qu'ici tout se dispose.

Il sort.

SCÈNE II.

Ernest, seul.

Non. Mon oncle a beau dire, à de telles façons
Moi je ne puis me faire; et quand nous recevons
Ces auteurs commerçants, ces plats folliculaires,
Qui vendent la critique et l'éloge aux enchères,
Je ne puis leur cacher ce que mon cœur ressent.
Que de temps acharnés sur ce pauvre Clément
Ils ont enveloppé d'un burlesque anathême
Jusqu'à ses vers futurs... jusqu'à ses succès même.
Mais que sert d'y penser?..

Il s'assied à son bureau.

Parmi tous ces papiers
Tâchons de voir plutôt nos comptes d'ouvriers :
Allons.

Il arrange ses papiers sur son bureau.
En prenant quelques-uns qu'il regarde :

ah! de Clément quelques lettres dernières!

(*Il soupire.*)

Pauvre ami! je ne puis revoir ces caractères
Sans m'attendrir encor... son cœur m'était connu.

SCÈNE III.

Ernest, Clément, qui est entré au dernier vers de la scène précédente, enveloppé dans un manteau.

Clément.

Ernest?

Ernest, sans se détourner.

Eh bien.

Clément.

Ernest?

Ernest, se détournant.

Plait-il.

Clément, se découvrant.

Me connais-tu?

Ernest, reculant.

C'est Clément!

Clément.

Oui, moi-même.

Ernest.

Ici, Clément!..

Clément.

Ma vue
Te fait pâlir ?

Ernest, toujours stupéfait.

Comment... comment, toi !

Clément.

Ma venue
A lieu de t'étonner. Je sais qu'on me croit mort.
Mais va, rassure-toi, je suis vivant encor.

Ernest.

A peine si j'en crois mes regards !

Clément.

Je te jure
Que tu me revois bien, moi Clément, en nature ;
Moi, qui partis jaloux, plein de soupçons secrets,
Et qui reviens de même....

Ernest, vivement.

Ah ! je te reconnais !
Mais comment se fait-il que le journal de Rome
Ait annoncé ta mort ?

Clément.

Eh ! c'était un autre homme,
Un français de mon nom. Il meurt le même jour
Où sans en avertir je quittai mon séjour.
Et le bruit de ma mort en tous lieux se publie....
Tandis qu'incognito parcourant l'Italie,
Et m'occupant fort peu des affaires du temps,
J'ai moi-même ignoré mon trépas fort long-temps.
Enfin depuis huit jours j'ai su toute l'affaire :
J'ai désiré savoir l'effet qu'elle a pu faire,
Je pars et me voici.

Ernest, en riant.

Le tour est excellent !
Tu vas trouver ici, ma foi, du changement.

Clément, avec inquiétude.

Oui, mais tu ne dis rien d'*Elle*...

Ernest.

Quoi ? de Céline ?
Ah ! mon Dieu ! de ta mort elle est encor chagrine.
Depuis tout un grand mois elle pleure.

Clément.

Vraiment ?

(avec sentiment.)

Oh ! que ce coup a dû lui paraître accablant !

(changeant de ton.)

Mais que dis-je ? je juge un autre par moi-même :
Ses regrets sont-ils vrais ? suis-je sûr qu'elle m'aime ?

Ernest.

Ah bon ! je reconnais tes éternels soupçons !
Que veux-tu donc de plus ? Eh, mon cher, raisonnons :
Lorsque de ton trépas le bruit la désespère,
Peux-tu douter encor de son amour sincère ?

Clément, avec incertitude.

Non, je n'en doute pas.... mon ami.... non.... je croi
Qu'elle m'aime peut-être un peu.. *(avec âme.)* mais comme moi!..
Comme moi ! mon ami, tu ne sais pas encore
Ce que j'ai là pour elle.... oh ! combien je l'adore !...
Je la fuyais en vain. Dans ces lointains climats,
Son souvenir partout s'attachait à mes pas ;
C'était elle partout, mon ami, toujours elle !...
Errant sur les débris de la ville immortelle,
Près du temple des arts surpris de rester froid...
Je disais tristement : que n'est-elle avec moi !
Si parmi les beautés de la douce Italie,
Par quelque ressemblance une femme embellie
Me rappelait ses traits, toujours chers et présents,
Je la suivais partout ; j'épiais ses accents ;
J'attendais quelque son de cette voix chérie,
Qui semblait me parler d'amour et de patrie !...
Ah ! ces rêves du cœur, ces transports passagers
Qui charment le poëte, ils te sont étrangers !
En toi-même tu ris de mon triste délire,
Et tu fais bien..

Ernest.

Comment ! ai-je donc l'air de rire ?
J'écoute gravement. Pour n'être point auteur,
Croyez-vous donc, Monsieur, que l'on n'ait pas un cœur ?
Mais ne crains rien, mon cher, Céline t'est fidèle :
Je veux de ton retour lui donner la nouvelle ;
Tu verras son bonheur.

Clément.

Et je ne sais pourquoi
Ce rôle de défunt a des charmes pour moi,
En route, j'entendais parler de moi sans cesse.

Ernest.

On te vantait beaucoup !

Clément.

Un peu, je le confesse,
Mais grâces à ma mort je n'en rougissais pas,

D'être modeste, ainsi j'évitais l'embarras.
Peut-on voir ta cousine ?

Ernest.

Elle est à sa toilette.

Clément.

Dans ma chambre un instant je monte alors...

Ernest.

Arrête !
Les scellés y sont mis.

Clément.

Les scellés !

Ernest.

Oui vraiment,
Et tu parles toujours mon cher comme un vivant :
Rappelle-toi ta mort, on a fait inventaire,
Et mon oncle est chargé de liquider l'affaire.
Oh ! tu verras du neuf. Et sais-tu qu'à présent
On te vante partout, que ton portrait se vend.

Clément.

Oh ! tu veux plaisanter !..

Ernest.

Non, vrai : la chose est sûre.
Parbleu ! pour toi le sort a changé de figure :
Ton génie est partout un sujet d'entretien,
Et ta mort, mon ami, t'a fait le plus grand bien.
Plus de journaux frondeurs, de satyre ennemie,
Tu seras, si tu veux, membre à l'Académie.

Clément.

Mais ils m'ont refusé.

Ernest.

Fort bien, quand tu vivais.
Mais maintenant !.. Eh! Dieu! mon cher, si tu savais
Quels changements ! — L'on plaint tes anciennes disgrâces.
On t'a déjà chanté dans l'Almanach des Grâces,
Et les Français enfin, pour prix de tes travaux,
Allaient donner ton nom à de nouveaux chapeaux.

Clément, riant.

Ah ! ah ! ah !

Ernest, gravement.

Vrai cachet d'une gloire immortelle !
Tu ris ! mais les journaux en donnaient la nouvelle ;
Car les journaux aussi te flattent maintenant !

Clément, avec chaleur.

Les journaux !.. Que de temps ils ont fait mon tourment !
Tu ne sais pas combien leurs pages dédaigneuses
Ont attristé de fois mes nuits laborieuses ?
Lorsque je commençai jeune, déjà, de loin,
Je rêvais un succès, et j'en avais besoin !
Moi seul j'étais l'espoir d'une famille entière ;
J'avais de jeunes sœurs, j'avais surtout ma mère !...
Tremblant je vins offrir à nos censeurs du temps
Ces premiers vers sortis d'une âme de vingt ans ;
Je ne demandais pas des éloges frivoles ;
Mais pour me soutenir quelques douces paroles,
Quelqu'encouragement, garant de l'avenir
Qu'à ma mère au retour je pusse au moins offrir !..
Et bien ! je n'obtins rien !.. qu'un dédaigneux silence,
Ou quelquefois un mot jeté comme une offense !...
Ernest, ah ! s'ils savaient combien un trait piquant
Dans un cœur jeune encor pénètre vivement,
Dans quel accablement jette ce coup funeste !
On en guérit en vain, la douleur vous en reste !
Et que sert d'obtenir des succès tourmentés
Par quelques envieux toujours désenchantés ?
Sous des lauriers en vain votre front se repose,
Pour blesser il suffit du seul pli d'une rose,
Un seul sarcasme amer flétrit tout un succès,
La gloire a des honneurs, mais du repos !... Jamais !
Je l'ai trop éprouvé !

Ernest.

Par ta faute, peut-être :
Aux usages du jour as-tu su te soumettre ?
Etais-tu l'abonné des journaux en faveur ?
Visitais-tu jamais le premier rédacteur ?
Donnais-tu quelquefois, complaisant de coulisses,
Des dîners aux acteurs, des cadeaux aux actrices ?
Des visites enfin prodiguais-tu l'ennui.

(Clément fait un signe de dégoût.)

Eh oui, mon cher, voilà ce qu'il faut aujourd'hui !
C'est-là qu'est le génie et le premier mérite :
On devient immortel par billets de visite,
On perce, l'on s'illustre, on s'enrichit ainsi,
Et grâce à ce moyen l'on voit chacun ici
Se pousser à présent dans la littérature
Comme dans les tabacs où la magistrature.
Mais laissons ce sujet : ta mort, grâces à Dieu
Vient de tout réparer... et j'oubliais, parbleu !
Ton mobilier ce soir est en vente publique !..

Clément.

Comment, mon mobilier ! il faut que je m'explique,
Je ne souffrirai pas..

Ernest.

Et laisse donc, crois-moi,
Chacun veut acheter quelque chose de toi,
On vend, au poids de l'or, les meubles d'un grand homme,
Tu peux gagner sans peine une très-forte somme.

Clément (riant).

Ah ! le bon tour !..

Ernest.

L'on vient... Eh ! c'est ce bon Saint-Clair
Journaliste à la mode et pas toujours trop clair.
Il ne te connaît pas.

(Clément fait signe que non.)

SCÈNE IV.

Les acteurs précédents, Saint Clair.

Saint-Clair.

Messieurs, je vous salue :
Que de peine l'on a pour traverser la rue,
La vente de Clément émeut tout le quartier :
On croirait voir vraiment la vente d'un banquier.
Eh ! bien, succès complet pour sa pièce nouvelle !

Ernest.

Oui, je m'y suis trouvé.

Clément (avec intention.)

Mais le méritait-elle ?

Saint-Clair, avec suffisance.

Eh !... Eh !... peut-être... elle a des défauts..... Au total
Pour un auteur français, pourtant ce n'est pas mal,
Le sujet est joli : c'est assez dramatique..
Je prouverai demain dans ma longue critique
Qu'en changeant les acteurs, et le style et le plan,
On en aurait pu faire un vrai drame Allemand.

Clément, avec un peu d'ironie.

Monsieur pour l'étranger a bien de la tendresse !

Saint-Clair.

Eh ! monsieur, je l'avoue. On nous vante sans cesse
Nos vieux auteurs français qui partout sont traduits ;
Mais moi, pour en parler j'aime trop mon pays :
On les suit, on se perd, et cela me chagrine :
Oui, d'honneur je voudrais pouvoir louer Racine,
Mais je ne puis, vraiment. Nous autres rédacteurs
Nous devons avant tout former de bons auteurs :
L'esprit national n'est qu'un charlatanisme.
Nous vantons l'étranger !..... C'est par patriotisme.

Ernest.

Puissamment raisonné.

Saint-Clair.

Déjà nous avançons :
Ces règles qu'on suivait, nous les renverserons.
Des règles ! Quel délire !..... Avec cette manie
Il est trop malaisé de montrer du génie :
La nature, Messieurs, la nature !.... Voilà.....
Dans ma feuille toujours vous verrez ce mot là.
Toute autre règle enfin n'est que sottise pure.
Je ne sors pas de là, moi, Messieurs. La nature !

Clément, brusquement.

Eh ! ce sont là, Monsieur, de vieilles vérités.
Ces préceptes vingt fois ont été répétés ;
Avant de discuter il faudrait se comprendre.
Et par ce mot, enfin, que devons-nous entendre ?

Saint-Clair.

Imiter la nature ? Eh ! mais, Monsieur, c'est clair.
C'est imiter Shkespear, Kloptock, Byron, Walter,
C'est faire un drame noir, pièce à la fois plaisante,
Qui vous fasse mourir de rire et d'épouvante.
Voilà le naturel ; comme dit mon journal :
Imitez l'étranger pour être original.

Clément.

Des étrangers aussi, moi je fais mes délices,
J'admire leurs talents ; mais je blâme leurs vices :
Dans leurs mâles transports trop souvent emportés,
Le bizarre se mêle aux sublimes beautés ;
Prenons leur naturel, leur brûlante énergie
Des contrastes heurtés la brillante magie ;
N'imitons rien : lisons ; puis suivons nos élans,
Et que notre génie ait au moins du bon sens.

Saint-Clair.

Du bon sens ? Eh non pas non, Monsieur du génie,
Cela suffit. Bientôt elle sera bannie
La règle qui condamne à la triple unité :
Dans un essai hardi par nous-mêmes tenté,
Nous espérons montrer, si le ciel nous seconde,
Les quatre âges de l'homme aux quatre coins du monde.
Vous verrez. Ce sera d'un naturel, d'un goût !
Des décorations qui changent coup sur coup !
J'ai fait dans cet esprit le tiers d'un mélodrame,
Pas une scène, un mot qui ne vous brise l'âme.
Point d'unité de temps, de lieux ni d'intérêt,
C'est tout neuf, vous verrez ! Çà doit faire un effet !
Voilà ce que Clément eût dû mettre en sa pièce.
Mais non. Ces esprits-là n'ont point de hardiesse.
Petits vers, petit genre..... Oh ! sans nous, foi d'auteur,
Le génie et le goût seraient perdus, d'honneur !

Clément, avec ironie.

Oui, mais vous êtes là : grace à votre prudence
Le génie et le goût resteront à la France.
On ne craint plus pour eux ; mais il faudrait quelqu'un
Qui pût lui conserver aussi le sens commun.

Saint-Clair, en ricanant.

Peut-être que Monsieur croit faire une critique?
Bas à Ernest.
Petit esprit, sans goût. Çà sort de rhétorique.
(A Ernest).
Mais je vais vous quitter : il est tard, j'ai l'espoir
Que la cousine est seule et qu'on pourra la voir.
Savez-vous bien, mon cher, qu'elle a fait ma conquête.

Clément.

Comment ?.....

Saint-Clair.

Oh ! C'est certain, Monsieur, j'en perds la tête.

Ernest.

Pour la France et pour nous c'est un bien grand malheur.

Saint-Clair.

Méchant !.... Mais c'est égal, malgré votre air railleur,
Peut-être vous verrez que l'école nouvelle
N'est point si mal-adroite à côté d'une belle.

Ernest.

Oh ! je sais : vous avez des soupirs cadencés,
Des vers, *tout pleins de pleurs et de malheurs passés,*
Qui séduisent les cœurs par leur tendre magie,
Et vous faites la cour en strophes d'élégie.
Mais votre muse ici, je crois, en vérité,
Dépense vainement sa sensibilité.

Saint-Clair.

Eh bien, vous vous trompez, mon cher, et je crois même,
A ne vous rien cacher, que la cousine m'aime.

Clément (vivement).

Que dites-vous, Monsieur ?

Saint-Clair (en riant).

Et nous autres auteurs,
Si nous ne savions pas pénétrer dans les cœurs,
A quoi nous servirait notre littérature ?

Ernest (un peu impatienté).

Eh bien, vous vous trompez, c'est moi qui vous le jure.

Saint-Clair (avec fatuité).

Nous verrons.....

Ernest (impatienté).

Et je sais, moi, qu'elle a du penchant
Pour un autre que vous.

Saint-Clair.

Pour qui donc?.... Pour Clément ?
Elle en avait jadis, il se peut, mais qu'importe ?
Un mort ne compte plus.

Ernest (à part).

Que le diable t'emporte !

Clément (bas à Ernest).

Se pourrait-il ?.....

Ernest de même.

Eh non !...

Saint-Clair (à Ernest).

Je parie avec vous
Que je puis dans deux mois devenir son époux.
(*A Clément).*
Vous, vous serez, Monsieur, témoin de la gageure.

Clément (saluant). A part.

Je fais ici vraiment une belle figure !

Saint-Clair.

Eh ! mon Dieu, voulez-vous pour la mort d'un amant
Qu'elle aille se cloitrer dans le fond d'un couvent ?
Quelques jours à Clément elle a donné des larmes ;
Mais le monde a pour elle encore trop de charmes,
On ne renonce pas à vingt ans aux amours.

Clément (à part).

Il a raison !....

Ernest (impatienté).

Pourtant, elle est triste toujours.

Saint-Clair.

Du tout, en lui parlant, souvent je la fais rire.

Ernest (bas).

Oui, de lui...

Saint-Clair.

Mais bien mieux que ce que je puis dire.
L'avenir prouvera si j'ai tort ou raison.
Adieu, Messieurs.

Ernest.

Bonjour....

(Il sort par la gauche).

SCÈNE V.

ERNEST, Clément.

Ernest (en haussant les épaules).

Il fait le lord Byron,
Le Séducteur.

Clément (avec inquiétude).

Pourtant..... S'il est vrai qu'elle l'aime !...

Ernest.

Ah ! bien, j'en étais sûr ! toujours, toujours le même,
Sans cesse des soupçons !.... Tu crois sans fondement
Ce que te dit un fat.

Clément.

Un fat plaît bien souvent.

Ernest.

La douleur de Céline.

Clément (avec ironie).

Oh ! sa douleur !...

Ernest.

Sans doute.

Clément.

Elle se consolait.

Ernest.

Ah ça, mon cher, écoute,
Aurais-tu donc voulu, comme preuve d'amour,
La trouver enterrée ici pour ton retour ?
C'eût été le sujet de tendres élégies ;
Mais il vaut autant vivre.

Clément (avec impatience).

Encor des railleries !
Non, Ernest, non, mon cœur ne doute encor de rien ;
Mais d'être sans soupçons je cherche le moyen.
Ecoute : le hasard a fait croire à Céline
Que j'étais mort, eh ! bien... éprouvons ta cousine !

Ernest.

L'éprouver !...

Clément.

Oui, crains-tu déjà ?

Ernest,

Moi ? non, parbleu.

(A part).

Mon cher oncle, pourtant, dit que c'est tenter Dieu.

(Haut.)

Et voyons ton dessein.

Clément.

Il est simple, à toi même
Si Céline pouvait répéter qu'elle m'aime,
Te peindre son amour, t'exprimer son regret,
Tandis que moi, caché là, dans ce cabinet...

Ernest.

Ah! fort bien, je comprends, la ruse n'est pas neuve,
Vieux moyen de théâtre.

Clément.

Et qu'importe à l'épreuve?
(*Avec feu.*)
Conçois-tu mon bonheur, lorsque de là j'entends
Ses aveux enchanteurs et ses regrets touchants?
Quand je verrai ses pleurs.... certain qu'ils sont sans feintes...
Oh! crois-moi, mon ami, dès-lors je suis sans craintes,
Je veux me croire aimé, je veux à ses genoux,
Lui demander pardon de mes soupçons jaloux.

Ernest.

Demande ce pardon, mon ami, tout de suite,
Cela vaut beaucoup mieux.

Clément.

Ah! ton calme m'irrite
Je veux être éclairé.

Ernest (impatienté).

Mais, mon Dieu, songes-y,
Des épreuves, mon cher, on est souvent puni,
On se trompe, on voit mal!.... fais comme tout le monde,
Clément, rappelle-toi l'histoire de Joconde.

Clément.

Quoi, tu craindrais?

Ernest (vivement).

Et non, non, tu réussiras,
Elle est folle de toi, mais ne l'éprouve pas.

Clément.

Tout ce que tu me dis accroît ma défiance,
Je désire encor plus que l'épreuve commence.

Ernest.

Ah! c'est un parti pris! eh! bien, soit, tu le veux,
Je vais conduire ici Céline, si je peux,
Caché là.
(*Il montre le cabinet à droite.*)
Tu verras qu'elle est toujours fidèle,
De ton retour, au moins, nul ne sait la nouvelle?

Clément.

Ah! j'y pense, bon Dieu! J'ai fait dire à Servant

De venir me trouver ici dans un instant ;
S'il allait arriver, il pourrait tout détruire,
Attends, pour l'avertir, je vais de suite écrire.
(*Il se met au bureau, et écrit.*)

Ernest (ironiquement).

Oui, dis-lui qu'encor plein de tes jaloux transports....
Tu ne veux que demain ressusciter des morts.
(*A part.*)
Malgré ce que j'en dis mon âme est inquiète,
Qui connaît jamais bien l'esprit d'une coquette ?
Si ma chère cousine, aujourd'hui justement
Se trouvait consolée.

Clément (pliant la lettre).

Il faudra sur-le-champ
Qu'on porte ce billet.

Ernest.

Mets l'adresse au plus vite,
Je vais chercher quelqu'un pour l'apporter de suite,
Et voir en même temps si ma cousine est là.
Prends garde seulement d'être vu.

Clément (se levant et jetant la lettre sur le bureau).

La voilà.
Mais Ernest a raison, on pourrait nous surprendre,
Et tout serait perdu, déjà je crois entendre
Qu'on vient, renfermons-nous là dans ce cabinet,
Ernest m'avertira lorsque tout sera prêt.
(*Il entre dans le cabinet à droite.*)

(*La suite au prochain numéro.*)

ERRATUM.

14.e volume, 82.e livraison, page 270, ligne 22, D. Thennot; *lisez :* D. Etiennot. L. 26, Thebaudeau ; *lisez* : Theboudeau. L. 35, Azenay, *lisez* : Aizenay.

Page 271 : l. 4, à l'ouest; *lisez*: à l'est. L. 11, Théophaliens; *lisez*: Therphaliens. L. 15, quarante barbares; *lisez :* garnisons barbares. L. 19, des plans placés ; *lisez* : des jaloux placés. L. 25, Secondegui ; *lisez* : Secondigny. L. 28, fief-Auvin ; *lisez* : fief-Sauvin. L. 32, l'abrie-engatine ; *lisez :* l'abrie-en-gâtine. L. 35, Monteigu; *lisez* : Montaigu. L. 39, Laumus ; *lisez :* Saumur. L. dernière, la Leguerie ; *lisez* : la Segueurie.

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE.

Séance du 1.er octobre.

PRÉSIDENCE DE M. FOURÉ.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté. M. le Président donne communication de la correspondance du mois, et indique les ouvrages qui ont été envoyés à la Société.

M. Guilbaud donne lecture d'une note sur un nouveau système de chaudière de l'invention de M. Legris.

M. Viaud lit un mémoire sur un nouveau système de construction pour les bateaux à vapeur; il met le modèle en petit sous les yeux de la Société. Une commission, composée de MM. Hérisson, Lanjuinais et Cottin de Melleville est chargée d'examiner les projets de M. Viaud.

M. Haentjens fait part d'une lettre adressée à M. le contre-amiral Duperré, annonçant que le nouveau système de ridage de M. Painchaut a obtenu le plus grand succès.

SOCIÉTÉ NANTAISE D'HORTICULTURE.

RAPPORT DU JURY D'EXAMEN DE LA SOCIÉTÉ NANTAISE D'HORTICULTURE,

Sur les plantes mises en exposition publique sur la promenade de la Bourse, à la fête florale célébrée à Nantes, le 4 octobre 1829, pour l'anniversaire de la naissance de S. A. R. M.gr le Duc de Bordeaux, fils de l'auguste protectrice de la Société.

A neuf heures du matin, les membres du jury d'examen se sont réunis sur la promenade de la Bourse, afin

de prendre note des plantes rares que chaque exposant y avait fait apporter.

Ils ont été on ne peut plus satisfaits des soins que Jean Gouillon, jardinier, a pris pour orner la fête florale. Lui seul a exposé au moins deux cents vases contenant de robustes sujets de la plus belle fraîcheur; parmi ces végétaux de choix, on remarquait un grand nombre de camellias double blanc, des plus fortes dimensions, et l'on admirait la beauté des individus suivants:

Laurus indica.
Salvia colorans.
Aster punicea.
Magnolia fuscata.
Magnolia anonœfolia.
Erithrina picta.
Astrapœa wallichi.
Mimosa sterezia.
Pinus palustris.
Fuchsia gracilis.
Dombeia nivea.
Epacris grandiflora.
Pitos porum revolutum.
Strelitzia regine.
Cicas circinalis.
Sagus flabelliformis.

Un cactus cylindricus ayant une tête formée avec le cactus speciosus qu'on avait greffé dessus.

Toutes ces plantes avaient quatre à six pieds de hauteur.

Ce jardinier avait, en outre, deux citrouilles d'une grosseur énorme: l'une d'elles pesait 60 kilogrammes. Ce fruit est connu à Nantes, sous le nom de citrouille de l'Isle de France, d'où elle a été apportée en 1810. D'abord cultivée au jardin des Plantes, elle a été ensuite répandue dans les environs; une semblable cucurbitacée a été obtenue il y a deux ans, par madame Mouton, elle pesait 84 kilogrammes; cette courge alimentaire a une forme particulière, tantôt plus large que longue et quelquefois parfaitement ronde, légèrement déprimée dessus et dessous et marquées de côtes saillantes, très-régulières. La pulpe fort épaisse et très-charnue, donne un excellent potage.

Le même jardinier a également présenté deux variétés de pommes de terre, dont l'une était la grosse jaune de Hollande, et l'autre la jaune oblongue comprimée, dite jaune hative, toutes deux fort belles.

Prosper Nerrière, jardinier, a exposé un nombre de plantes moins considérables, à la vérité; mais le

choix, n'en était pas moins intéressant, ainsi que l'on en pourra juger par quelques espèces relatées ci-après :

Mimosa scolopendrifolia.
Calystachis.
Cupressus australis.
Gordonia pubescens.
Gordonia Lasyanthus.
Juniperus bermudiana.
Anemone arborea.
Azalea phœnicea.
Ilex crassifolia.
Calceolaria rugosa.
Calceolaria corymbosa.
Pimelea incana.
Hakea suaveolens.
Gardenia maxima.
Diosma R. Fragrans.
Lambertia formosa.
Salvia bracteata.
Astrapea Wallichi.
Hybiscus R. Sinensis flore pleno.
Budleja mexicana.
Grevillea rosmârinifolia.
Magnolia pumila.
Lèchnautia formosa.
Abies cuninghamia.

Et autres plantes rares ; on voyait, de plus, dans le même étalage deux paniers de fruits, dont l'un de poires des meilleures espèces, et l'autre de superbes raisins chasselas.

Jean Diard, jardinier, se faisait distinguer par une collection d'environ quarante pieds d'orangers de moyenne taille, ayant des têtes de formes les plus agréables ; et, dans une très-belle végétation, offrant à l'amateur cette vive fraîcheur, signe d'une santé vigoureuse.

Le jury a joint ses félicitations particulières aux éloges publics dont il gardera bonne note.

Jean-Baptiste Lefièvre, jardinier, a exposé, entre autres, une réunion de houx *ilex aquifolia*, où l'on distinguait, une vingtaine de variétés panachées de diverses manières, et toutes différentes les unes des autres, en outre, *un pin de la Californie*, et plusieurs paniers de poires et de raisins, dont tous les fruits étaient remarquables par leur beauté.

Pierre Fortumeau, jardinier, avait aussi un assortiment de plantes d'une très-belle fraîcheur.

Pierre Vrigneau, jardinier, avait également une belle collection.

Jean Sauvaget, jardinier, avait exposé un assez grand nombre de plantes en bon état, et surtout un diosma nouveau.

Jean Méneux, jardinier, avait compris, dans sa jolie collection un Calceolaria intégrifolia d'une force extraordinaire.

Un Metrosideros linearifolia.
Un très-fort Rochea falcata.
Un Fuchsia gracilis.
Un Lentana camara discolor, très-remarquable.

Louis Royer, jardinier, entre autres beaux arbustes, présentait aux curieux un Aloës margaritifera major.

Les frères Maillard, jardiniers, un joli assortiment de plantes d'ornement et d'utilité.

Noël Tessier, jardinier, une belle collection dans laquelle on distinguait un Begonia discolor remarquable par sa grande dimension.

Les freres Tessier, jardiniers, une réunion à peu près complète de plantes de la saison.

Les frères Bahnaud, jardiniers, plusieurs pieds d'orangers en aussi bon état qu'au mois de juin, et, de plus, un grand nombre d'héliotropes, de gardenias et de daphnés, d'une fraîcheur admirable.

Visonneau et David, jardiniers, plusieurs paniers de fruits d'une grande beauté.

Amateurs.

M. Le Moyne, sociétaire et juré, a fourni sa contribution en une citrouille dite porte-manteau napolitain, qui a effectivement la forme d'une valise remplie. Ce fruit pesait 53 demi-kilogrammes.

Madame veuve Barre-Petit-Pierre, autre actionnaire, et que la Société a l'honneur de compter parmi ses fondateurs, a bien voulu concourir à cette exposition en y envoyant une faible portion de sa riche collection. Elle présentait :

Un bignonia capensis.
Strelitzia regine.
Ceanothus azureus.
Hakea pugioniforme.
Hakea gibbosa.
Veronica rosea.
Lechnautia pulkella.
Indigofera prostrata.
Plusieurs espèces de ficoïdes très-belles.

Trois citrouilles de la plus grande dimension et d'un poids considérable. Une riche corbeille contenant une multitude de fruits rares, artistement arrangés en piramides, a fait l'admiration générale, et a excité doublement la reconnaissance de la Société, qui en a fait un don ; pour elle, aussi cher qu'honorable.

M. L. Boudet, aussi sociétaire, a également extrait quelques vases de son jardin si riche en plantes de toutes espèces, tant en pleine terre qu'en pots et en serres.

Voici quelques-unes des plus remarquables qu'il a eu la bonté de mettre en évidence à ladite exposition.

Amaryllis giganthea.	Dombeia nivea.
Protea argentea.	Carolinea princeps.
Didimocarpus Rexii.	Plombago rosea.
Scloranthus inconspicuus.	Grevillea aquifolia.
Bauera humilis.	Ardisia.
Bauera Rubioides.	Erythrina humilis.

M. L. Boudet y avait joint quatre corbeilles contenant de superbes fruits dans les nouvelles espèces dont, aussi lui, a bien voulu faire un hommage fraternel à la Société.

M. L. F. De Tollenare a apporté de Londres un bocal d'énormes groseilles dont il a favorisé la Société en lui promettant l'arbrisseau même qui les produit et qu'il attend incessamment.

M. Robineau de Bougon. — Une corbeille de grosses nèfles, sans noyaux, provenant du *mespilus apyrinus* qu'il a naturalisé dans sa terre près d'Ingrande, et dont il offre généreusement des marcottes ou des greffes et écussons.

M. A. Delabrosse, un rutabaga pesant 12 livres.

M. Gicqueau a adressé par un cultivateur de Carquefou, un navet de la variété, connue sous le nom de navet de Norolk; ce navet avait plus d'un pied de diamètre.

M. Varlet a fait disposer sur une ingénieuse étagère ou buffet de son invention, plusieurs jolis vases de plantes grasses, telles qu'aloës, ficoïdes, etc., dont l'effet était des plus agréables.

La réussite de cette première exposition, qui a été, pour ainsi dire, improvisée, a rempli et même dépassé les espérances de la Société nantaise d'horticulture, en excitant de prime-abord et d'une manière très-prononcée l'intérêt d'un public appréciateur. Elle est d'un heureux augure pour l'amélioration d'une tentative hasardée, et qui se trouve heureusement convertie, par ses succès, en une institution désormais fixément établie en sa périodicité.

Nantes, le 4 octobre 1829.

Les membres du jury d'examen de la Société nantaise d'horticulture;

HECTOT, *président*, Ch. MELLINET, L. BEDERT, URSIN, H. COURANT, LEMOYNE, F. FAVRE, J. DUBERN, DAUPHIN.

TABLEAU DES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES, *faites à Nantes, à 25 mètres d'élévation au-dessus du sol, et 44 mètres, à-peu-près, d'élévation au-dessus des eaux moyennes de la mer. — Baromètre réduit à la température de la glace fondante.*

SEPTEMBRE 1829.

JOURS DU MOIS	MATIN, à sept heures.							SOIR, à trois heures.						ÉTAT DU CIEL DURANT LE JOUR.
	Phase de la Lune.	Barom. métriq.	Barom. ordin.	Therm. centig.	Therm. de Réau.	Hygr. à chev.	Vents.	Barom. métriq.	Barom. ordin.	Therm. centig.	Therm. de Réau.	Hygr. à chev.	Vents.	
		mèt.	p. l.					mèt.	p. l.					
1		0,756	27,11,3	+13,6	+11	70	nord	0,756	27,11,2	+17,5	+14	70	n. e.	Nuageux, pluvieux, vent, brume.
2		0,756	27,11,2	+13,6	+11	70	n. n. o.	0,757	27,11,6	+18,6	+15	70	nord	Nuageux, brumeux.
3		0,762	28,1,9	+12,5	+10	68	nord	0,763	28,2,3	+18,6	+15	65	n. n. o.	Nuageux, soleil, brume.
4		0,761	28,1,4	+11,2	+9	68	n. e.	0,759	28,0,5	+18,6	+15	65	n. e.	Soleil, légère brume, vent.
5		0,754	27,10,3	+15	+12	75	sud	0,730	27,8,6	+17,5	+14	80	s. s. o.	Brumeux, couvert, pluie, vent.
6	☽	0,743	27,7,6	+18,6	+15	90	sud	0,749	27,8,2	+18,6	+15	90	s. s. o.	Nuageux, pluvieux, soleil, brume.
7	11 h. 54'	0,752	27,9,5	+15	+12	90	sud	0,752	27,9,5	+17,5	+14	85	s. o.	Brumeux, couvert, pluvieux, vent.
8	matin.	0,751	27,9	+15	+12	90	s. o.	0,753	27,9,9	+17,5	+14	88	s. o.	Nuageux, pluvieux, vent.
9		0,753	27,9,9	+15	+12	85	s. o.	0,750	27,8,6	+17,5	+14	85	s. o.	Couvert, brumeux, pluvieux, vent.
10		0,745	27,6,3	+17,5	+14	85	s. o.	0,746	27,6,8	+18,6	+15	85	s. o.	Grand vent, pluie, brume, couvert.
11		0,755	27,10,8	+15	+12	80	ouest	0,756	27,11,2	+18,6	+15	70	s. o.	Nuageux, soleil, brume, pluie, couvert, vent.
12		0,755	27,10,8	+15	+12	80	s. o.	0,754	27,10,3	+17,5	+14	75	s. o.	Nuageux, couvert, pluvieux, vent.
13	☉	0,751	27,9	+15	+12	80	s. o.	0,745	27,6,3	+18,6	+15	76	s. s. o.	Nuageux, couvert, brume, vent, pluie.
14	6 h. 23'	0,742	27,5	+13,6	+11	80	s. o.	0,744	27,5,9	+17,6	+14	70	s. o.	Nuageux, brume, pluie, vent.
15	matin.	0,755	27,10,8	+13,6	+11	70	s. o.	0,758	28	+17,5	+14	72	s. o.	Brumeux, nuageux, couvert, pluie, vent.
16		0,753	27,9,9	+15	+12	80	s. o.	0,753	27,9,9	+17,5	+14	75	o. s. o.	Variable, brume, pluie, vent.
17		0,756	27,11,1	+13,6	+11	68	n. o.	0,756	27,11,2	+18,6	+15	70	o. s. o.	*Idem*, soleil le matin, couvert, pluie le soir, vent.
18		0,745	27,6,3	+15	+12	70	sud	0,745	27,6,3	+17,5	+14	75	s. o.	Variable, vent, pluie.
19	☾	0,746	27,6,8	+13,6	+11	70	s. o.	0,749	27,8,1	+17,5	+14	70	n. o.	Brumeux, nuageux, vent, pluie.
20	11 h. 59'	0,757	27,11,6	+11,2	+9	70	n. n. o.	0,757	27,11,6	+17,5	+14	75	s. o.	Petite brume, soleil, vent.
21	soir.	0,756	27,11,2	+13,6	+11	80	s. e.	0,755	27,11,2	+16,2	+13	72	n. n. o.	Pluvieux, brume le matin, nuageux, vent.
22		0,756	27,11,4	+8,6	+7	75	n. e.	0,755	27,10,8	+16,2	+13	70	e. n. e.	Brouillard, soleil.
23		0,752	27,9,5	+13,6	+11	80	nord	0,752	27,9,5	+16,2	+13	75	n. e.	Pluie, couvert le matin, brume, nuages, soleil.
24		0,756	27,11,2	+13,6	+11	80	nord	0,758	28	+15	+12	70	o. n. o.	Couvert, petite pluie, brume, soleil.
25		0,760	28,1	+8,6	+7	70	n. o.	0,763	28,2,3	+15	+12	70	ouest	Brume, légers nuages, soleil.
26		0,763	28,2,3	+10	+8	70	nord	0,764	28,2,8	+15	+12	70	n. n. o.	Brume, soleil.
27		0,762	28,1,9	+13,6	+11	80	sud	0,759	28,0,5	+15	+12	80	ouest	Brumeux, couvert, pluvieux, vent.
28	●	0,758	28	+8,6	+7	75	n. o.	0,758	28	+15	+12	70	nord	Brume, soleil.
29	1 h. 56'	0,757	27,11,6	+7,5	+6	70	nord	0,757	27,11,6	+15	+12	65	nord	*Idem*, *idem*, vent.
30	matin.	0,756	27,11,2	+7,5	+6	65	n. e.	0,756	27,11,2	+15	+12	69	n. e.	Couvert, vent le matin, grande pluie, vent le soir.

RECAPITULATION jusqu'au 30 Septembre 1829.

Baromètre....	Plus grande élévation	= 0,764 mill.	= 28 p. 2,8 lig.
	Moindre élévation	= 0,742 mill	= 27 » 5
Thermomètre.	Plus grand degré de chaleur	+ 15 Réaumur.	= 18,6 centigrades.
	Moindre degré de chaleur	+ 6 Réaumur.	= 7,5 centigrades.
Hygromètre à cheveux.	Plus grande humidité	= 90 degrés.	
	Moindre degré	= 65 degrés.	

Jours dont le vent a soufflé.		Nombre de beaux jours	13
Du N.	7	de couverts	17
N.-E.	3	de pluie	20
E.	1	de grêle	0
S.-E.	0	de vent	22
S.	4	de gelée	0
S.-O.	10	de tonnerre	0
O.	3	de neige	0
N.-O.	2	de brume	26

Il est tombé 0.m 292 mill. de pluie sur la plate-forme de l'Observatoire, du 1.er au 30.

HUETTE, *Opticien.*

Nantes, Imp. et Lith. de Mellinet-Malassis.

MELLINET-MALASSIS, *Editeur.*

14.e Volume. An 1829. 84.e Livraison.

LE LYCÉE ARMORICAIN.

L'AUTEUR POSTHUME,

COMÉDIE

EN UN ACTE ET EN VERS;

PAR M.r E. SOUVESTRE

SUITE (1).

SCÈNE VI.

Céline, entrant par la porte du fond.

(Appelant.)

Ernest !.. il est sorti. Quel est ce personnage
Dont je n'ai pu, de loin, distinguer le visage?
J'ai pensé qu'il montait dans cet appartement!..
Ils sont partis, sans doute.

(En soupirant.)

Eh! qu'importe... un instant.
J'ai cru trouver en lui la triste ressemblance
De quelqu'un! — Vaine erreur d'où renait ma souffrance.
Ah! quand le cœur est plein d'un cruel souvenir
Devant des yeux en pleurs tout vient l'entretenir,
Et moi, je vois partout une image trop chère!

(Elle reste pensive un instant. — Regardant autour d'elle.)

Ah! je suis seule ici... Là, dans ce secrétaire,
Mon cousin a laissé ces lettres de Clément
Que je viens, en secret, lire ici si souvent.
Oh! voyons-les encor: je suis libre à cette heure,

---

(1) Voyez la dernière livraison du *Lycée Armoricain*, page 336.

(*Avec sensibilité.*)

Nul ne demandera du moins pourquoi je pleure.

(*Elle cherche parmi les papiers sur le bureau.*)

Mais... je ne les vois plus... C'était là, sous la main.
Est-ce dans ces papiers?... Non... je les cherche en vain.
Aurait-il... (*Avec un cri.*) Ah! voilà : je le savais; ma vue
A découvert de loin l'écriture connue.

(*Sans regarder la lettre et la pressant sur son cœur.*)

Oh! comme de mon cœur les élans sont pressés!

(*Elle regarde l'adresse.*)

Mais, que vois-je?... des traits nouvellement tracés!..
Lui... C'est bien lui, pourtant... Me suis-je donc méprise.

(*Elle regarde encore l'adresse.*)

Non... la lettre est ouverte... il faut que je la lise
Quoi qu'il puisse arriver, je veux voir.

(*Elle l'ouvre.*)

Dieu! c'est lui.

(*Elle lit la signature*).

Clément... Et cette lettre est écrite aujourd'hui!
De Clément... Ah! je puis me soutenir à peine.

(*Elle s'assied. — Après un court silence.*)

Oh! voyons, trop long-temps c'est rester incertaine.

« Mon cher Servant,

» Ne viens me voir que demain, une épreuve de la-
» quelle dépend mon bonheur, doit m'apprendre si je suis
» vraiment aimé! Céline croit à ma mort : une conver-
» sation qu'elle va avoir avec Ernest et que j'entendrai,
» m'apprendra si elle me regrette.

» Adieu. Ton ami. CLÉMENT. »

(*Après un silence. — Avec le plus profond étonnement.*)

Ai-je bien lu? Clément!.. il vit encor... c'est lui...
Lui qui veut m'éprouver! Clément.. il est ici!

(*Avec amertume.*)

Quoi! cette mort n'était qu'une feinte cruelle!..
Lui-même en répandit la funeste nouvelle,
Et moi j'étais trompée... Et de mon long regret
Son égoïste cœur jouissait en secret.
J'étais trompée... Ainsi son humeur soupçonneuse
N'a pas craint ma douleur?

(*Se couvrant les yeux.*)

Je suis bien malheureuse!...

— Mais, non, ne pleurons pas; non, c'est trop m'outrager:

Je le hais maintenant, et je veux me venger.
Soyons calme : pour lui mes pleurs auraient des charmes ;
Dans le fond de mon cœur je retiendrai les larmes ;
Mais on vient, c'est Ernest, ah ! hâtons-nous de fuir,
Je sens que ma douleur est prête à me trahir.

(Elle sort par le fond).

SCÈNE VII.

Ernest entrant par la gauche, un domestique.

Ernest, (au domestique.)

Venez, venez... *(Il cherche.)*
Où donc a-t-il mis cette lettre ?
Ah ! .. *(Il donne la lettre au domestique.)*
Courez de ma part à l'instant la remettre
à M. Servant.

Le Domestique.

Bon. *(Il sort.)*

Ernest.

Mais où donc est Clément ?
Là, sans doute *(frappant à la porte du cabinet.)*
Clément.

SCÈNE VIII.

Ernest (Clément sortant du cabinet.)

Clément.

Eh bien !...

Ernest.

Dans un instant
Ici pour me parler va descendre Céline,
J'ai dit de l'avertir. — Ainsi ton cœur s'obstine...
(Clément fait un signe affirmatif.)
Ta volonté soit faite !... On vient d'ouvrir là haut,
Et ta vente, je crois, va commencer bientôt.
(Il lui montre par une fenêtre du fond),
Toute la foule accourt ainsi que de coutume.

Clément.

C'est vrai.

Ernest.

Quel beau coup d'œil pour un auteur posthume !
Après leur mort bien peu goûtèrent ce plaisir.

(*Regardant à la fenêtre.*)

Mais devant tout le monde, ah !.. vois donc accourir,
Ce gros monsieur, tout court, connais-tu son visage ?

Clément.

Moi ? nullement.

Ernest.

Il vient, suivant son vieil usage,
A ta vente acheter quelques-uns des objets
Que le défunt auteur a touchés de plus près :
Il ne veut posséder dans sa rare manie
Que les vieux mobiliers des hommes de génie.
Mais il monte.

Clément, impatienté.

Par lui nous serons détournés,

Ernest, à part.

Et ce seront du moins quelques instants gagnés.

SCÈNE III.

Les acteurs précédents, Vieillardin.

Vieillardin.

Ah ! Ah ! J'arrive enfin le premier de la bande.
Ce n'est pas sans effort, car la foule est si grande !
Messieurs, je vous salue. (*A Ernest.*) Ah! jeune homme, c'est vous!
Enchanté de vous voir, Eh bien, commençons-nous ?
L'heure passe. A propos, aidez-moi, je vous prie.
Il est quelques effets du défunt que j'envie.

(*Offrant du tabac.*)

Eh bien ! — En usez-vous ?... Ces grands hommes ! voilà :
Ils meurent jeunes tous. — C'est du vrai macouba.

(*A Clément, qui, en prenant du tabac, choque la tabatière*)

Ah ! doucement.... Je tiens à cette tabatière,
C'est du grand Frédéric, un ami de Voltaire :
Elle ne m'a coûté que dix livres sterling.
Je l'ai fait acheter, de rencontre, à Berlin.

(*En prenant une prise de tabac.*)

Ce Frédéric, c'était un esprit d'une étoffe !
Hum !... et fin !... seulement un peu trop philosophe.
Ce diable d'Arouet, selon moi, le gâta :
Arouet ! c'est encore un esprit, celui-là !
Connaissant, jugeant tout, quel don de la nature !
Il écrivait fort bien. J'ai de son écriture.

Ernest.

Mais vous l'avez connu, même je crois.

Vieillardin.

Qui? moi ?

Eh ! je l'ai vu, mon cher, ainsi que je vous vois :
Quand il vint à Paris, j'étais sur son passage,
J'entrepris de percer la foule, avec courage,
J'arrivai près de lui, je touchai ses chevaux.
Des chevaux ! ah messieurs ! superbes animaux ;
La foule m'éloigna bientôt de sa voiture.
Mais sans doute qu'il fut frappé de ma figure :
Il me montra de loin. Je ne sais ce qu'il dit ;
Mais on riait... Sans doute un mot rempli d'esprit !
Il m'avait remarqué, j'étais pourtant derrière...
Il avait bien du tact, au moins, ce grand Voltaire !

Ernest.

Il en fit preuve.

Vieillardin.

Aussi j'ai son portrait partout.

Ernest.

Mais, Monsieur Vieillardin, vous avez donc de tout ?

Vieillardin, ricanant.

Eh oui ! que voulez-vous ? moi, voilà ma manie.
J'eus toujours du penchant, mon cher, pour le génie.
Je me suis entouré de ces objets fameux
Que le tact d'un grand homme a rendus précieux.
Concevez mon plaisir, quand le soir je m'éclaire
Avec un chandelier qui servait à Molière,
Ou quand je m'assoupis, l'hiver, près d'un tison
Dans le vaste fauteuil du célèbre Buffon !
Je me dis : c'est ainsi qu'on voyait ce génie
Se chauffant, là, le soir ! — Pour qu'elle soit finie
A ma collection il manque encor, pourtant
Quelque chose.

Ernest

Et quoi donc ?

Vieillardin.

Un oreiller.

Ernest.

Comment ?

Vieillardin.

Oui, celui de Clément ferait bien mon affaire :
J'ai le lit de Rousseau, le bonnet de Voltaire,
Mais l'oreiller encor manque à mon mobilier.
Il me faut me servir de celui de Mercier,

Un assez maigre auteur.... Clément est autre chose !
Notre journal, hier, fit son apothéose.
C'est un aigle, a-t-il dit : dès que j'ai su cela
Vite je suis parti, j'arrive et me voilà ;
J'aurai son oreiller, peu m'importe la somme....
Et je pourrai, ce soir, dormir comme un grand homme.

Ernest, en riant. Bas, à Clément.

Ah ! ah ! ah ! qu'en dis-tu ?

Clément, de même.

J'en ai pitié, vraiment.
(*Haut.*) N'achetez point, Monsieur, l'oreiller de Clément.
Croyez-moi, ce n'est point un esprit si sublime.
Ce n'est que d'aujourd'hui que le public l'estime,
Et peut-être demain...

Vieillardin, l'interrompant.

Plaît-il, Monsieur ? comment ?
C'était donc, selon vous, un sot, que ce Clément ?

Clément.

Je ne dis pas cela....

Vieillardin, s'animant.

Ce n'est rien, cet ouvrage....
Quel nom, déjà ?... N'importe ; un gros livre, si sage !...

Clément.

Oh ! c'est trop d'indulgence.

Vieillardin.

En non ; Monsieur, du tout.
Le journal que je lis a peut-être du goût ?
Il pense comme moi : nous admirons son style,
Le rédacteur pourtant est homme difficile,
Un critique excellent !... il a la croix d'honneur !
Un tel homme, je crois, sait juger un auteur ?

Clément.

Je ne dis pas que non.

Vieillardin.

S'il faut que je le dise,
Je n'aime pas, Monsieur, car j'ai de la franchise,
Que l'on ravale ainsi les noms qui font honneur....
Non, c'est que voyez-vous, je suis littérateur,
Je suis défenseur né des hommes de génie ;
Je vous ai déjà dit que c'était ma manie.
Pour critiquer Clément il faut avoir fait mieux.

(*à part.*) (*à Ernest, bas.*)
Attrape. — Je suis sûr que c'est quelqu'envieux.

Clément, à part.

Quel fou !

Vieillardin, de même.

De ces auteurs qui remplissent la ville,
Qui font en déjeûnant, le tiers d'un vaudeville?
Je n'aime pas ces gens. (*haut.*) Votre humble serviteur.
Je m'en vais. (*Bas à Ernest en regardant Clément.*)
L'on dit bien, jaloux comme un auteur.
(*Il sort.*)

SCÈNE IV.

Ernest, Clément.

Ernest, en riant.

Tu n'es qu'un envieux : il sort fort en colère.
Eh pourquoi donc ? mon cher, nuire à ton inventaire ?
Laisse-le satisfaire à sa bizarre humeur.

Clément, haussant les épaules.

Mais c'est un fou!

Ernest.

Du tout. Ce n'est qu'un amateur.
Chacun a sa manie.. et... Parbleu! mais toi-même
N'as-tu donc pas la tienne ?... éprouver ce qu'on aime ?
Ah ! celle-là, mon cher, est la pire.

Clément.

C'est bon.
Mais, vas-tu commencer bientôt ?

Ernest.

Tu le veux donc ?

Clément.

Eh oui, mon cher (*écoutant*).
On vient, sans doute, que c'est elle;
Je suis là, j'entends tout; mais surtout sois fidèle,
Interroge-la bien !

Ernest.

Ne crains rien (*à part*), non, mais moi,
Je commence à trembler.. La voici, cache-toi....
(*Clément entre dans le cabinet à droite.*)

SCÈNE V.

Ernest, Céline, Clément, dans le cabinet.

Ernest, à part.

Allons, il faut pourtant bien filer cette scène.

Céline, à part.

Oh ! que je puis cacher ma colère avec peine !
C'est dans ce cabinet, sans doute, qu'il entend.

Ernest, à part.

Je ne sais trop par où commencer maintenant....
(En se détournant et comme s'il apercevait Céline.)
Ah ! c'est toi ma cousine ?

Céline, à part.

Allons, de la prudence.
Et pour bien la goûter ménageons la vengeance.

Ernest, haut.

Je t'attendais, ma chère...

Céline, avec légèreté et arrêtée devant un miroir.

Oui, je n'ai pu venir
Plutôt. J'avais encor ma toilette à finir.

Ernest.

Ah ah ! (*à part*) cela déjà commence bien !
(Haut, avec embarras, et après un silence.
La vente
Attire chez Clément une foule étonnante.

Céline, avec distraction toujours devant le miroir.

Oui, mon cousin.

Ernest, après un silence, avec embarras.

C'était un auteur fort vanté.
Sage, brillant !

Céline, un peu haut, en regardant le cabinet.

Et tant de sensibilité !

Ernest, enchanté.

Ah ! tu trouves ?
(Il tousse, en se détournant vers le cabinet, comme pour avertir Clément).
Hem ! hem ! quel bonheur pour la femme
Qui d'un amour sincère eût pu remplir son âme !

Céline, en soupirant.

Ah ! sans doute !

Ernest.

Crois-tu que ce cœur si brûlant
Etait, quand il mourut, sans nul attachement ?

Céline, avec un embarras feint.

Je.. ne sais.

Ernest.

Tu rougis ? eh pourquoi, ma cousine,

Me cacher un secret qu'aisément je devine?
Il t'aimait, je le sais; et d'un tendre retour
Je pense que toi-même as payé son amour.
Parle donc, ai-je tort ?

Céline.

Hélas !

Ernest.

Pourquoi te taire?

Céline.

Faut-il me rappeler une douce chimère?

Ernest.

Avoue allons, tout haut que tu l'aimais.
(*Regardant le cabinet.*)

Céline.

Pourquoi ?

Ernest.

Pour que j'en sois certain.

Céline.

Oui, je l'aimais.

Ernest, à part.

Ma foi
C'est clair, cela, (*il tousse*) hem ! hem !— Mais l'épreuve est com-
[plète.]
(*Haut.*) Tu l'aimais, c'est charmant.
(*Allant vers le cabinet.*)

Clément !. perd-il la tête ?
(*Toussant.*)
Hem !

Céline.

Qu'as-tu ?

Ernest.

Ce n'est rien ! (*à part.*) Il ne sortira pas !
(*Haut.* On le devinerait à ses soins délicats.
Mais il te l'avait dit ?

Céline, avec intention.

Oui, sa bouche sans cesse
Répétait des serments de respect, de tendresse.
De mon amour constant lorsque je l'assurais,
Et que de ses soupçons souvent je l'accusais,
Il semblait s'attendrir; avec tant d'éloquence
Sa bouche promettait alors *la confiance!*
La voix que vous aimez persuade aisément :
Malgré son cœur jaloux, moi, j'en crus son serment.

(*Clément, entr'ouvre la porte du cabinet.*)

Ernest, à part.

Vraiment, il le tient bien. (*haut.*) Excellente cousine!..
(*Toussant.*)
Hem! hem!

Céline.

Mais tu parais gêné?

Ernest.

De la poitrine,
Cela passe. — Ainsi donc, tes pleurs, ton long ennui.

Céline, d'une voix agitée.

Je ne le cache pas, c'était encor pour lui.
Dans de sombres regrets mon âme enveloppée
Comme d'un coup mortel resta soudain frappée;
Je voulus fuir ce monde où j'avais vu Clément...
(Si plein de joie alors, si vide maintenant!)
Je quittai ces plaisirs et ces parures vaines
Qui pour un cœur aimant sont de nouvelles peines,
Et j'exposai sans crainte aux sourires railleurs
Le ridicule amer qu'on attache à nos pleurs.

Ernest.

Pauvre cousine! (*à part.*) Ah! c'est pousser trop loin l'épreuve,
(*Il tousse, et s'approche du cabinet.*)
Clément! hem!

(*La porte du cabinet s'ouvre, Clément est près de sortir, quand Céline reprend vivement la parole en changeant tout-à-fait de ton.*)

Céline, avec beaucoup de légèreté.

Mais j'ai fait enfin comme une veuve,
Tout bien considéré, j'ai vu que mon chagrin
Faisait tourner sur moi plus d'un regard malin
J'enlaidissais... D'effroi mon âme s'est troublée...
Et j'ai pris mon parti... Je me suis consolée!

Ernest, stupéfait.

Hein? plaît-il?

Céline.

Eh! mon Dieu, pourquoi de la douleur?
Qui me dit que Clément m'eût conservé son cœur?
Si la mort m'eût frappée, eût-il, amant fidèle,
Pris un deuil éternel en l'honneur de sa belle?
Eh! non, il eût changé, moi je fais comme lui:
Les morts ont toujours tort, c'est la règle aujourd'hui.

Ernest, à part.

Je reste anéanti!

Clément, à la porte du cabinet.

Perfide!

Céline.

Avec franchise,
Je faisais, en l'aimant, d'ailleurs une sottise.

Ernest.

Comment ?

Céline.

Oui, je le sais, son esprit soupçonneux
Aurait empoisonné le bonheur de tous deux.

Avec intention en regardant le cabinet.)

Celui qui ne croit point à l'âme d'une amie,
Qui, même dans ses pleurs, voit une perfidie,
Qui, d'un cruel détour, égoïste inventeur,
Pour le connaître mieux vient déchirer son cœur;
Celui-là n'aime pas: il n'aime que lui-même.
L'éprouver, c'est toujours flétrir l'objet qu'on aime.

Ernest, à part.

Mais.... Mais.... C'est juste, au moins.

Clément, à la porte du cabinet.

Ah Dieu!

Ernest, à part.

Pauvre garçon!
Qu'il profite! mais c'est une triste leçon?

Céline, avec légèreté.

Mais de ces noirs pensers pourquoi s'attrister l'âme?
Parler des morts, c'est sombre, au moins pour une femme!
Eh! parlons des vivants, mon cousin, qu'en dis-tu?

Ernest

Oui, des vivants. (*à part.*) Tâchons de finir.

Céline.

As-tu vu
Ce jeune rédacteur, toujours riant, affable?

Ernest.

Qui? Saint-Clair.

Céline.

Justement. Sais-tu qu'il est aimable.

Ernest, à part.

Ah mon Dieu! mais a-t-elle à faire des aveux?
Il ne manquerait plus que cela. (*Haut.*) Si tu veux,
Cousine, nous allons monter.

Céline.

Et pourquoi faire?

Nous sommes bien ici. J'aime son caractère,
A ce monsieur Saint-Clair, il a tant de brillant!

(*En adoucissant sa voix.*)

Il sait parler si bien, quand il veut, sentiment!
N'est-il pas vrai?... Dis-donc.

Ernest.

Oh! sans doute (*à part*) j'enrage!
Nous faisons là tous deux un joli personnage.
(*Haut.*) Il me faut te quitter.

Céline.

Non, je reste avec toi,
Causons....

Ernest.

Quoi, de Saint-Clair?...

SCÈNE VIII.

Les acteurs précédents. Saint-Clair, sortant par la porte à gauche.

Saint-Clair s'arrête.

Ah! l'on parle de moi!

Céline, avec intention, regardant le cabinet.

Oui, celui-là n'a point une âme soupçonneuse,
Une femme avec lui sera toujours heureuse.

Saint-Clair.

Qu'entends-je!

Ernest.

Ah! c'est fini. Je vois le dénouement.

Céline, jouant l'embarras, et regardant toujours le cabinet.

Aussi je crois que j'ai.... pour lui.... quelque penchant.

Saint-Clair, se montrant.

Se pourrait-il?

Céline, jetant un cri.

Ah ciel! Saint-Clair! je suis perdue

Ernest et Clément.

Saint-Clair!

Saint-Clair.

Ah! pardonnez ma présence imprévue!
Le hasard m'a servi. Ce n'est qu'à vos genoux
Que je puis reconnaître.....

Céline.

Oh Dieu! relevez-vous!

De grace !..... O qu'ai-je fait.....ciel ! Ernest !

(*Elle laisse tomber sa tête sur l'épaule d'Ernest, qui la soutient.*)

Ernest.

Ma cousine !....

SCÈNE IX.

Les acteurs précédents, Rafflard.

Rafflard.

Eh bien.... comment !.... Saint-Clair aux genoux de Céline !...

Céline.

Ah !

Saint-Clair.

Son père ! (*Il se relève*).

Ernest (à part).

Voilà le seul qui nous manquait.

(*Un instant de silence, pendant lequel Rafflard regarde tout le monde*).

Rafflard.

Pourriez-vous m'expliquer tout ceci, s'il vous plait ?

Clément, s'avançant.

C'est moi qui le ferai, Monsieur.

Rafflard, se détournant.

Comment ! Qu'entens-je ?

Quelle voix ! ah ! bon Dieu ! Clément ! quel rêve étrange !
Est-ce une vision, une ombre.....

Clément.

Non, c'est lui.

Il vit encore (*Regardant fixement Céline.*)
Et vient de s'instruire aujourd'hui.

(*A Céline, avec ironie.*)

Madame attendait peu, sans doute, ma venue ?

(*Céline, naturellement.*)

Vous le voyez, Monsieur, ai-je l'air confondue ?

Clément, très-agité.

Non, et ce calme encor, si je pouvais douter,

Ce calme suffirait pour me désenchanter.

(*A Saint-Clair.*)

Recevez ses serments, Monsieur. Pour vous j'espère
Que ce sensible cœur deviendra plus sincère.
En attendant, goûtez ce bonheur d'un instant.

Qu'un caprice d'un jour vous accorde en passant..
Des moyens de charmer son âme a fait l'étude,
Et des tendres aveux sa bouche a l'habitude.
Soyez heureux. Bientôt, à d'autres répétés,
Ses faux serments encor tromperont...

Céline, avec émotion.

Arrêtez.

Clément, n'achevez pas une injure insensée
Qui, par le repentir, serait mal effacée.

(Avec amertume.)

J'ai souffert... Vous devez vous trouver satisfait ;
Mais vous, avez-vous donc oublié ce billet
Écrit à votre ami..

Clément, étonné.

Quoi...

Ernest, vivement.

Que dis-tu, ma chère ?

Céline.

Il m'avait tout appris. Dans ma juste colère
J'ai voulu me venger.

Clément.

Ah ! je tombe à vos pieds !

Céline.

Non. Tant de jours de pleurs ne sont pas oubliés...

(Avec reproche.)

Prolonger tout un mois cette épreuve cruelle !

Ernest.

Lui-même de sa mort ignorait la nouvelle !

Céline, vivement.

Eh ! quoi ! Ce n'est pas lui qui fit courir ce bruit ?

Ernest.

Depuis six jours à peine il en était instruit...

Céline.

Se peut-il ?

Clément, d'un ton suppliant.

Oui ! pardon ! ah ! mon cœur vous adore.

Céline, avec sentiment.

Vous m'avez fait bien mal ;... mais un refus encore
Ferait durer nos pleurs.... Clément, voilà ma main.

Ernest.

Ah ! nous y voilà donc. Mais que de peine !

Saint-Clair.

Enfin

Pourrez-vous m'expliquer à mon tour ce mystère ?
Je n'entends rien.

Rafflard.

Ni moi. Pourtant je suis le père.

Ernest à Saint-Clair.

Eh ! le cas est fort clair. Pour tourmenter Clément
Ma cousine, pour vous, affecta du penchant.

Saint-Clair, saluant.

Ah ! très-flatté !

Rafflard.

Bien! Soit. Mais sa mort... La Gazette.

Ernest.

Je vous expliquerai tout cela tête à tête.

Saint-Clair, ironiquement.

C'est fort joli, ma foi... C'est un petit roman.

Ernest.

Traitez cela, mon cher, dans le genre allemand,
Ce sera bien. Surtout soignez-moi votre rôle.

Saint-Clair.

Mauvais plaisant !

SCÈNE X.

Les Acteurs précédents, Vieillardin, chargé d'un oreiller, et de plusieurs autres effets.

Vieillardin, parlant en dehors.

Monsieur, vous avez ma parole.
Ça vaut de l'or. — Enfin, je l'emporte pourtant,
Mais cela m'a coûté, ma foi, beaucoup d'argent.
J'en ai pour cent écus, peut-être davantage.

Clément.

C'est tout juste le prix de mon premier ouvrage.

Vieillardin.

Que dit-il, son ouvrage ?

Rafflard.

Eh oui ! c'est le défunt.

Vieillardin.

Comment donc !

Ernest.

Oui. Clément.

Vieillardin.

Eh quoi ! cet importun
Qui voulait refuser au grand Clément sa gloire !
Laissez-donc !

Saint-Clair.

C'est lui-même.

Clément.

Oh ! vous pouvez le croire
C'est bien moi !..

Vieillardin.

Se peut-il ?. Monsieur.. c'est différent !
Alors vous sentez bien... si vous êtes Clément !.
Si vous êtes vivant.. je veux ravoir ma somme.
Vous sentez.. Ce n'est plus l'oreiller d'un grand homme.
On me l'avait vendu comme d'un mort, fort bien,
Les meubles d'un vivant ne me sont bons à rien.
J'exige donc, Monsieur, qu'on annulle l'affaire,
Ou je vais là-dessus consulter mon notaire.

Clément.

Non, Monsieur. Je reprends le tout.

Vieillardin.

C'est juste, alors
Diable ! je ne veux, moi, que les effets des morts.

Clément.

Et vous, instruisez-vous : en gloire littéraire
Les morts seuls ont raison aux regards du vulgaire.

Ernest.

C'est vrai ; mais en amour, aussi, sans contredit,
Les morts ont toujours tort... Madame vous l'a dit.

FIN.

COURS
PUBLIC ET GRATUIT
DE CHIMIE INDUSTRIELLE,
A NANTES.

DISCOURS

PRONONCÉ PAR M. A. GUÉPIN, DOCTEUR-MÉDECIN,

A L'OUVERTURE DE CE COURS,

Le 19 *novembre* 1829.

Messieurs,

Depuis long-temps notre ville sentait le besoin d'un cours de chimie appliquée aux arts : je me propose aujourd'hui de suppléer, autant qu'il est en moi, à ce qui vous manque de ce côté. Jeune encore, je n'ai pour appui ni un nom connu dans les arts, ni des talents éprouvés par l'expérience; et si quelques succès obtenus dans les écoles ont pu donner de l'assurance à mes premiers pas, ces succès étaient trop peu de chose pour me faire connaître au-delà de leur enceinte. Je suis donc pour vous un homme tout-à-fait nouveau, dont les antécédants sont ignorés. A Dieu ne plaise, cependant, que je me laisse épouvanter par cette idée, et que j'abandonne un projet auquel j'ai long-temps réfléchi. N'ai-je pas, d'ailleurs, pour moi l'activité naturelle à mon âge, le désir de bien faire, et cette indulgence dont vous devez nécessairement protéger mes efforts.

Oui, Messieurs, quel que soit le résultat de mon entreprise, je n'en aurai pas moins acquis des droits à votre bienveillance. Si je réussis, votre ville possédera un cours de chimie industrielle; si je ne réussis pas, sans doute que d'autres, plus instruits et peut-être plus heureux, achèveront mon ouvrage, et triompheront des obstacles que je n'aurais pu vaincre.

Il y a plusieurs manières, Messieurs, d'étudier la chimie appliquée aux arts: l'une, toute pratique, qui ne peut convenir que dans un cours de plusieurs années, se compose d'une suite d'expériences. L'autre, plus théorique, suppose déjà dans les auditeurs des connaissances acquises.

J'essaierai de prendre un moyen terme, et de réunir tout à la fois, dans le cours que j'ai le dessein de vous faire, les éléments et quelque chose de la philosophie de la science de la chimie pure et des applications. Nous ne négligerons pas, non plus, d'étudier l'industrie sous le rapport économique; et, s'il se présentait à nous quelqu'une de ces grandes questions qui peuvent influer sur l'avenir de notre patrie, nous l'aborderions, sinon avec confiance, du moins avec courage. Nous savons, du reste, qu'il ne nous appartient pas d'entrer dans des considérations étrangères aux arts, et, sous ce rapport, nous espérons que l'autorité, si bienveillante à notre égard, n'aura qu'à se louer de notre réserve.

Mais puisque je viens de prononcer ce mot d'autorité, c'est ici le lieu, sans doute, d'exprimer toute ma reconnaissance pour l'administration locale, et en particulier pour Monsieur le Maire et pour Monsieur le Préfet de notre ville, auxquels je dois de pouvoir faire le cours que je commence aujourd'hui.

Revenant à notre sujet, je vous dirai que mon intention est de traiter d'abord exclusivement, pendant plusieurs séances, la chimie et quelques théorèmes de physique; puis, lorsque nous serons suffisamment avancés dans l'étude de la science, nous consacrerons une partie de notre temps aux applications des arts. Dans la chimie, nous appuierons spécialement sur les corps utiles et fréquemment employés; dans les applications, nous examinerons toutes les questions susceptibles de présenter quelque intérêt.

C'est ainsi qu'au sujet de l'éclairage, nous passerons

successivement en revue, 1.° l'éclairage par les corps gras, tels que le suif, la cire, le blanc de baleine, les acides stéarique et margarique, la fonte et l'épuration de ces différents corps, la fabrication de la chandelle; 2.° l'éclairage au moyen des huiles, qui nous fournira l'occasion d'étudier la forme et la construction des lampes; enfin, l'éclairage au gaz, sur lequel nous appuierons spécialement. Aux considérations diverses que peut présenter la construction des fourneaux, la disposition des cornues à distiller la houille, l'huile ou la résine, l'établissement des gazomètres et des tuyaux de conduite, la forme à donner aux becs, nous essaierons de joindre des calculs propres à faire juger la question sous son point de vue commercial, soit que l'on veuille comparer les différents gaz entre eux, soit que l'on veuille les rapprocher des autres corps qui servent à produire la lumière.

Ayant remarqué que, dans le monde, l'on avait beaucoup de préjugés que quelques idées très-simples en mécanique suffiraient pour détruire, nous ferons une légère excursion dans le domaine de cette science, et nous donnerons quelques explications sur ce qu'il faut entendre par ces mots force d'un cheval, dynamie ou unité de puissance, nous fournirons les moyens de mesurer la force d'une chute d'eau, d'une machine à vapeur; et nous comparerons entre eux les divers agents moteurs qui présentent la nature et l'art.

J'essaierai aussi de vous donner une théorie exacte et complète sur la vapeur d'eau, de façon que vous puissiez juger les divers systèmes de machines, les avantages réels que présentent les hautes pressions, et comprendre l'emploi de ce corps comme moyen de chauffage. Enfin, si je pouvais y joindre quelques notions intéressantes sur le nouveau mode de navigation propagé par Fulton, et sur l'historique des machines, je ne les négligerais pas.

Au sujet du fer, nous parlerons successivement des minerais, des fondants, des hauts fourneaux et de leur construction, des machines soufflantes, du diamètre à donner aux tuyères; de la quantité d'eau à fournir par seconde, de la pression sous laquelle cet air doit s'écouler, des fontes des fers, des routes ferrées, com-

parées aux canaux, et de l'état actuel des forges dans notre patrie.

Enfin, nous ferons en sorte de vous offrir des données précises sur la construction des fourneaux, des chaudières et des cheminées, la carbonisation du bois, la préparation du chlore et des chlorures, la fabrication du sucre de betteraves la construction des étuves et des séchoirs, le rouissage des lins, les principales teintures et notamment la teinture en bleu par le bleu de Prusse, et si quelque industrie offrait, pour l'ouest de la France, des chances de succès, nous ferions tous nos efforts pour en faciliter l'introduction.

Avant d'entrer dans le détail des procédés de nos arts modernes, il convient, sans doute, de jeter un coup d'œil rapide sur l'état de l'industrie chez nos ancêtres. Un tel aperçu ne peut manquer de faire comprendre ce que nous devons à la chimie, et ce qu'on peut en attendre encore; j'essaierai, d'ailleurs, en vous montrant quelle a été la marche des esprits dans notre patrie et leur direction actuelle, de vous faire bien comprendre l'esprit de ce cours; il sera comme un frontispice, avec lequel les autres parties de l'ensemble devront nécessairement s'harmoniser. Ce sujet, que je prends pour texte, *l'industrie chez nos ancêtres et de nos jours*, est d'ailleurs assez intéressant, par lui-même, pour mériter votre attention. L'on constate journellement la hauteur du lit de nos fleuves, la déclinaison de l'aiguille aimantée, l'élévation du mercure dans le baromètre, sa dilatation dans le thermomètre; ne serait-il pas curieux et instructif tout à la fois, de constater aussi, de temps à autre, les changements de l'esprit humain et les améliorations qui se sont faites dans la situation des hommes.

Qui de nous, en sortant d'une ville dans laquelle il a séjourné, n'aime, en s'arrêtant sur les hauteurs voisines, à contempler les monuments publics et les édifices qui la décorent : l'on cherche ce qu'elle était dans le passé, ce qu'elle peut devenir dans la suite. Assis sur les ruines de Palmyre, Volney méditait, au milieu des débris de ses colonnes, sur la grandeur et la décadence des empires. Placé sur le tombeau d'une cité vaste, commerçante, populeuse, il rêvait aux temps de sa splendeur; son imagination animait encore la poussière de ces ruines.

Là, sous des portiques superbes pour les besoins de sa subsistance, pour les soins touchants de son culte, il voyait se presser une foule nombreuse. Les peuples peuvent donc avoir, comme les hommes, leur existence individuelle, leur jeunesse, leurs moments de gloire et de bonheur; ils peuvent aussi dormir sous la poussière des tombeaux. Mais ce ne sont pas des leçons aussi sévères que nous demandons au passé: loin de là, nous y cherchons des motifs de sécurité et l'espoir de ce bonheur universel que nous appelons de tous nos vœux, et que l'histoire nous montre comme devant être le partage de nos descendants, comme une terre promise, que nos regards seuls pourront atteindre. Interrogez le passé, vous ne douterez pas du bonheur de l'avenir. Les guerres sanglantes, les pestes, les famines des XVII I siècles, de l'ère chrétienne assurent, à ceux qui suivront le calme, l'abondance et la salubrité. Plus heureux que ne furent jamais nos ancêtres, nous ne sommes encore qu'un moyen terme entre la barbarie et la civilisation, entre la misère publique des premiers temps de notre monarchie et l'heureuse situation réservée à nos neveux. Mais je laisse parler les faits, et sans doute que, dans les aperçus qui vont suivre, vous trouverez matière à d'abondantes réflexions.

Les Romains avaient conquis le monde, et la Gaule était devenue l'une de leurs provinces. Agrippa, gendre d'Auguste, y avait fait construire des grandes routes qui toutes partaient de Lyon, et dont quatre, surtout, très-remarquables par leur beauté. Julien, prince studieux, qui consacrait ses loisirs à la philosophie, s'était plu dans cette ville de Lutèce, dont il garda toujours un tendre souvenir. Enfin nos cités, habillées, pour ainsi dire, à la romaine, avaient des bains publics, des cirques, et tout ce qui constituait à cette époque les commodités de la vie; elles étaient devenues, en quelque sorte, florissantes par le commerce, non que les Romains protégeassent cette source de prospérité des peuples, mais parce qu'ils n'y apportaient aucune entrave, et que des communications nombreuses, qui s'étendaient jusques dans les contrées les plus sauvages, jusqu'à la ville des Occismiens, sur la côte du Finistère, facilitaient les transports et les échanges.

Lorsque les Francs, peuple ignorant et guerrier, deux choses qu'on trouve toujours réunies dans l'enfance des nations se furent emparés de notre patrie, la civilisation fut retrograde. Clovis, et après lui Charles Martel, Pepin d'Héristal, surent profiter des dissentions religieuses qui troublaient l'Orient pour élever dans l'occident une puissance redoutable; mais ils détruisirent les institutions Romaines, et replongèrent dans la barbarie les villes dont elles avaient produit la prospérité. Ainsi Nantes, qui était devenue l'entrepôt de tout le négoce qui se faisait avec l'Angleterre, Nantes qui avait possédé un tribunal de commerce, perdit beaucoup aux changements qui s'opérèrent, malgré tout le génie de l'évêque Félix, qui fit construire au V.e siècle des moulins à blé sur la Loire et sur la rivière d'Erdre, et creusa le port de la Fosse. Dans d'autres parties de la France, l'introduction des pommiers et des vignes qui nous étaient venus d'Italie, fut entravée par les guerres et les mœurs du peuple nouveau. Aux habitudes tranquilles, aux arts que fait fleurir la paix, aux lois d'un état civilisé, l'on vit succéder tout-à-coup l'ignorance, la férocité, la barbarie de peuplades encore sauvages. Que l'on ne s'y trompe pas, l'industrie était fort avancée quand les barbares du Nord fondirent sur l'empire Romain: la tisseranderie inventée par les Egyptiens, la teinture que l'on doit aux Lydiens, l'art de filer la laine perfectionné par Closter, celui de fouler les draps dû à Nicias de Mégare, les souliers imaginés par Tikens de Beotie, les bottes qui venaient de la Carie, les broderies et les tapis de la Phrygie, les améliorations apportées à la fabrication des huiles par Ariste l'athénien, et tant d'autres inventions que je pourrais citer, furent des conquêtes précieuses, que Rome sut s'approprier. Lorsqu'elle eut vaincu les peuples de l'Espagne, les Gaulois et les Parthes, elle sut aussi aller prendre chez eux les produits divers qui s'y manufacturaient. Les premiers lui fournissaient des toiles de Sœtabis, des métaux et des laines; les Parthes et les Gaulois, des peaux et des tapis à dessins mélangés; mais ces derniers avaient le privilége exclusif des tricots de laine et des matelas, produits connus chez eux depuis fort long-temps. Devenues cités du grand em-

pire, nos villes ajoutèrent encore à leur industrie. On y fabriqua divers genres d'étoffes, dont les plus célèbres sont celles qui étaient veloutées, soit d'un, soit des deux côtés; tandis que les riches commerçants de Lyon, de Marseille et de Nantes, en échange des produits de leur industrie, des métaux qu'ils tiraient de la Grande-Bretagne et des laines du pays qui, s'il faut en croire Columelle, étaient de son temps les plus belles de l'empire, faisaient venir, en retour, des produits exotiques, tels que des marbres et des vins de la Grèce, des matières tinctoriales de l'Inde, des broderies de Babylone, si précieuses au temps de Néron, qu'il avait payé 800,000 sesterces, celles qui couvraient ses lits de repos; des toiles de coton de l'île de Cos, tissus légers et gracieux consacrés à la parure des femmes que Varron appelle *togas vitreas*, et que l'on ne saurait comparer, d'après les descriptions qui nous en restent, qu'à nos gazes les plus délicates; des verres colorés; des sels ammoniacaux et des couperoses, ou sulfates fabriqués en Egypte, où l'on connaissait depuis long-temps l'emploi des mordants; des brochés en or attribués au roi Attale, dont ils portaient le nom; enfin des étoffes rases, des frises et des ceintures velues, objets de mode inventés depuis Auguste, et qui avaient beaucoup de vogue, à cause de leur nouveauté.

Mais l'invasion des Francs, peuple inhabile à prendre les usages de la civilisation, détruisit toute industrie; l'institution de la féodalité acheva le reste. Qui aurait pu cultiver alors les arts, les sciences ou le commerce: les seigneurs se livraient uniquement à la chasse, à la débauche, à leurs querelles intérieures; ils dépouillaient les voyageurs et méprisaient l'instruction. Quant aux serfs, ils travaillaient pour leurs maîtres, et n'avaient pas de loisir pour l'étude. Les moines seuls, possesseurs de grands domaines, pouvaient y consacrer tout leur temps. Une vérité, qui n'en est pas moins réelle, bien qu'elle ait l'air d'un paradoxe, c'est que les rois fainéants et les successeurs de Charlemagne préparèrent la régénération des esprits en fondant des monastères. Le sacerdoce jouissait alors d'une grande influence, c'était la seule profession où les talents pussent percer et montrer de

l'indépendance; aussi les écoles qui y conduisaient se trouvaient très-fréquentées. Une autre cause vint ajouter ensuite aux progrès des lumières et contrebalancer nos mauvaises institutions: je veux parler de l'affranchissement des communes, sous Louis-le-Gros, et des croisades. Nombre de seigneurs qu'un zèle pieux ruina dans les guerres de la Terre-Sainte, furent réduits, par suite, à vendre à leurs tenanciers le droit de bourgeoisie ; les rois de France eux-mêmes, pour se procurer un appui contre les grands vassaux, favorisèrent le tiers-état; dès lors, tout change de face, non-seulement en France, mais dans une grande partie de l'Europe. Le peuple, devenu quelque chose dans la nation, parce qu'il avait acquis des droits politiques, se livre avec ardeur aux arts et aux sciences. Voyez, par suite, la différence qui existe entre le XIII.e siècle et les deux qui suivirent. Dans le XIII.e, point d'hommes remarquables: les croisades et l'inquisition sont les souvenirs qu'il nous lègue; le XIV.e et le XV.e, au contraire, nous offrent de grands hommes et de grands événements : le prince Noir, Duguesclin, Clisson, Dunois, Jeanne-d'Arc, voilà pour la politique et la guerre; parmi les écrivains, nous voyons Raimond, Lulle, le Dante, Pétrarque, Bocace, Froissard, Commines et l'auteur de ces délicieuses poésies qui parurent sous le nom de Clotilde de Surville. C'est alors que l'on invente la boussole, la poudre à canon, l'imprimerie, les lettres-de-change; c'est alors que les horloges, inventées long-temps avant cette époque par un moine, sont mises en usage presque partout. Un arrêt du duc de Bretagne, à la date de 1411, permet d'en établir une à Nantes, sur le Port-Maillard. Des ustensiles commodes, les fourchettes, les tourne-broches furent inventés aussi dans le XIV.e siècle; la dentelle et les tricots furent perfectionnés en Italie; et, dans le même temps, Paris vit instituer plus de quinze colléges, d'où sont sortis une foule d'hommes remarquables. Nantes aussi vit s'élever à cette époque son université, dont un arrêt réglait ainsi la composition, 1 théologien, 41 canonistes, 27 légistes, 4 médecins ou physiciens, 4 maîtres ès arts. C'est encore au XIV.e et au XV.e siècle que remontent les beaux monuments d'architecture sarrasine, improprement appelée gothique. Notre cathédrale fut fondée en

1411. Au XVe siècle les Flamands, qui avaient trouvé en 1400 l'art de saler les harengs, étendirent beaucoup leur commerce. Les ouvriers de Louvain, après la révolte de cette ville, se répandirent dans le nord de la France, en Angleterre et en Allemagne, où ils portèrent leur industrie. La Basse-Bretagne vit s'établir par suite d'une alliance entre un seigneur de Quintin et une flamande, la fabrication des toiles. Tours eut une fabrique de soieries. Enfin, pour couronner l'œuvre, Diazen (1487) doubla le cap de Bonne-Espérance, Vasco de Gama le suivit de près et parvint aux Indes; puis Christophe Colomb découvrit le nouveau continent de l'Amérique en 1492.

Le XVIe, le XVIIe et le XVIIIe siècle ont beaucoup fait pour les progrès de l'esprit humain: notre patrie surtout peut se glorifier des hommes qu'elle a produits; mais il est vrai de dire que c'est là toute sa gloire; désolée, jusqu'au règne de Henri IV, par les dissentions religieuses, c'est alors seulement qu'elle commence à respirer. Sully, qui appelait le commerce et l'agriculture les deux mamelles de l'état, mit tous ses soins à en favoriser le développement; bientôt nous eûmes, grâces à lui, des moyens de communication. Un grand voyer fut chargé de veiller à l'amélioration des routes. Ce fut alors qu'Olivier de Serres publia l'un des meilleurs ouvrages d'économie agricole que nous possédions; la culture alterne fut étudiée; l'on chercha dans les auteurs latins tout ce qui se rapporte à cet art si important; car c'est un fait digne de remarque que les Romains connaissaient l'emploi des prairies artificielles, et que, chez eux, l'agriculture était peu inférieure à ce qu'elle est aujourd'hui chez nos laboureurs les plus instruits. Sous Louis XIII, notre industrie marcha encore, par suite de l'élan que Sully lui avait imprimé. Sous Louis XIV, elle fut presque nulle, malgré Colbert, l'un des plus habiles ministres que la France ait jamais eus. La révocation de l'édit de Nantes lui porta un coup terrible en chassant les protestants qui étaient, la plupart, des fabricants ou des ouvriers habiles. Louis XIV savait protéger les artistes, mais il ne comprenait pas l'importance des artisans. Pendant ce temps les Anglais et les Hollandais agissaient bien

autrement que nous; d'un côté ils recevaient à bras ouverts les hommes industrieux que le Roi de France avait chassés de leur patrie; de l'autre ils perfectionnaient et leurs manufactures, et la science des finances qui s'était formée, dans le principe, à Venise, Gènes et Florence, aux beaux temps de ces républiques. Les Anglais, surtout, établirent force banques d'escompte, institution dont ils ont pu abuser depuis, mais qui rendit alors les plus grands services. Depuis la première érection de ces banques à Glascow, dit quelque part Smith dans son excellent livre sur la richesse des nations, le commerce de cette ville a doublé en 15 années, et celui de l'Ecosse a quadruplé depuis l'institution des banques d'Edimbourg.

Sous la régence un homme de talent qui fut d'abord exalté jusqu'aux nues, puis traîné dans la boue comme un vil intrigant, l'écossais Laws de Lauriston, dont Duvernay et l'historien Thiers ont décrit les opérations, essaya d'établir, chez nous, un genre de banque particulier, dans le but de se procurer, par leur moyen, les ressources nécessaires pour fonder de grands établissements; le succès qui couronna le commencement de son entreprise et les revers déplorables qu'ensuite il essuya, furent l'école où se formèrent nos financiers. Comme tous les hommes à système, Laws poussa ses idées jusqu'à l'exagération : il pensa qu'on pouvait multiplier le papier-monnaie à l'infini sans prendre garde qu'il faut en régler la quantité sur celle des échanges, et que le papier, comme toute autre monnaie, se déprécie à mesure que l'on augmente la somme de ce qui se trouve en circulation. Ses opérations furent le seul fait remarquable qui eût lieu chez nous dans le XVIII.ᵉ siècle. Du reste, il fut beaucoup écrit sur l'économie publique. Le médecin Quesnay devint le chef d'une école qui professa que l'agriculture seule est une source de richesses; ses écrits et ceux du marquis de Mirabeau (l'ami des hommes), de Rivière et de plusieurs autres influèrent sur les opinions des publicistes. Ils étaient erronnés, d'accord; mais on ne saurait leur refuser cette justice, qu'ils ont ramené le goût de l'agriculture qui était passé de mode, et préparé les améliorations qui se font aujourd'hui.

Voici maintenant la grande époque : cette révolution française, source de désastres affreux, mais passagers, et de

prospérités durables, à laquelle nous devons notre gloire et nos libertés. Des entraves enchaînaient l'industrie, elle les a rompues; des préjugés nuisaient au commerce, elle les a détruits. Sans doute ses bienfaits furent ensanglantés, mais elle a fait naître notre bonheur du sein de nos infortunes, semblable au volcan dont les laves brûlantes détruisent tout sur leur passage, et fécondent ensuite le sol qu'elles ont ravagé. Au clinquant du XVIII.e siècle succède tout-à-coup le goût des sciences utiles et positives: Lavoisier porte sa tête sur l'échafaud, et cependant la chimie tout entière est inventée dans 29 années: par elle, de nouveaux arts, inconnus de nos pères, viennent ajouter aux commodités de la vie. La géologie, la minéralogie, suivent de près, à la lueur de son flambeau, et deviennent des connaissances nouvelles. En vain l'on me citerait les siècles qui nous ont précédés; le nôtre, quoique jeune encore, a déjà plus fait que tous les autres pour le bonheur des hommes, et, sans entrer en rien dans le domaine des sciences morales, je citerai seulement les améliorations de l'agriculture, qui marchent plus vîte que les progrès de la population: l'introduction de la pomme de terre, qui nous met à l'abri de toute famine; l'extraction de la gelatine des os et la fabrication du pain de fécule animalisée, qui doivent produire une immense amélioration dans la situation des classes inférieures; la machine à vapeur, qui a complétement changé notre mécanique et porté si haut les noms de Papin, Saveny, Newcomen, Watt; la navigation par la vapeur, qui a immortalisé Fulton; les aérostats, dus au génie de Montgolfier; le bélier hydraulique, cette machine si ingénieuse, dont il est encore l'auteur; la lithographie, imaginée par Senefelder, et la fabrication du sucre de betteraves trouvée en Prusse, mais toutes deux fécondées dans notre France; la fabrication du sucre de fécule, que l'on parviendra peut-être à faire cristalliser, ce qui nous permettrait alors d'approvisionner, à notre tour, les deux Indes; le bleu de Prusse, qui doit remplacer l'indigo; le chlorure de chaux, qui est employé par les fabricants de toiles pour blanchir leurs tissus, par les médecins pour reconnaître des empoisonnements, guérir des ulcères, prévenir la rage, la peste et d'autres affections dangereuses, par l'auto-

rité administrative pour désinfecter les poissonneries, les boyauderies, les fonderies de suif, les égoûts; enfin, la méthode universelle d'enseignement que je vous laisse le soin d'apprécier. Je ne veux point dire que les hommes du XIX.ᵉ siècle soient plus fortement organisés que les autres; mais la science est plus répandue et plus facile à acquérir; mais la masse de ces hommes est améliorée; mais l'industrie, vrai protée, se replie sous toutes les formes pour fournir à nos besoins, de vêtements, de nourriture et d'abri. Voyez plutôt quels changements se sont opérés dans nos cités populeuses, où l'on a pu mettre à profit les nouvelles découvertes de la science. Je ne veux prendre qu'un seul exemple pour montrer à la fois une foule d'améliorations dans les arts, dans la distribution du travail, dans l'économie publique et privée: il prouvera que les objets les plus simples, les plus prosaïques peuvent devenir le sujet de considérations importantes, et sera, pour ainsi dire, le cachet de l'époque actuelle.

Qu'un troupeau de bétail entre dans l'une de nos cités: ce troupeau est acheté par les bouchers, qui habillent et détaillent les chairs; tandis qu'ils mettent à part le suif, les peaux, les intestins, les cornes, le sang, les toisons, les pieds, etc., les chairs sont mangées, mais les os ne le sont pas, ou ne le sont qu'en partie, et nous examinerons, plus tard, leur emploi. Le suif passe chez les fondeurs, qui le mettent en pains et le revendent aux fabricants de chandelles; les intestins vont dans les boyauderies, où ils sont préparés pour l'usage de la charcuterie ou pour faire des cordes; la laine est reportée au marché: elle passe par plusieurs mains, traverse des ateliers dans lesquels on la fait carder, filer, teindre, tisser, pour la livrer ensuite au commerce sous la forme de draps; ou bien encore, foulée et transformée en chapeaux, elle devient une autre espèce de vêtements; les peaux vont chez le tanneur, puis chez le corroyeur qui leur donne le dernier apprêt, elles passent de là chez les bottiers, les carrossiers, les selliers, etc. Les os, les cornes, le sang, les pieds des animaux, les rognures de peau, les poils enlevés par le tanneur sont aussi portés au marché, et ces objets rejetés autrefois avec mépris, comme inutiles, sont main-

tenant entourés d'acheteurs. Les agriculteurs y voient des engrais précieux; les fabricants de bleu de Prusse, la matière première de leur industrie ; puis viennent les raffineurs qui ont besoin du sang; les tabletiers, auxquels il faut la partie compacte des os; des chimistes, qui font, de la gélatine, de l'huile de pieds de bœuf, ou qui dégraissent les os pour faire, soit du gaz, soit du savon avec la graisse, et, avec le reste, du charbon animal, des sels ammoniacaux ; les fabricants de feutre à doubler les navires et de colle forte, qui utilisent les poils et les rognures des tanneurs, etc. Mais ce troupeau, en entrant dans la ville, a payé des droits qui servent à entretenir la propreté des rues et la sûreté des citoyens ; par son séjour, il a dû produire des fumiers, consommer des fourrages, faire valoir des aubergistes et des manouvriers. Les objets à la production desquels il a contribué, comme les draps, les cuirs, les chapeaux, la gélatine, la colle forte, le noir animal, le sang desséché, le sucre raffiné, le bleu de Prusse, les sels ammoniacaux, le gaz, le savon, le feutre à doublage, les os et la corne travaillés, l'huile de pieds de bœufs, n'ont pu être emportés, échangés sur place ou exportés sans faire valoir des charretiers, des marins, des porte-faix, et sans devenir une source nouvelle d'échanges. Mais quand tous ces objets ont été employés, quand chacun a su trouver, dans l'utilité qu'il leur a donnée, par le secours de son industrie, le secret de vivre, et, par contre, de faire vivre les autres, un autre troupeau, ou toute autre denrée vient sur la place publique remplacer celle-ci et produire des effets semblables. Une grande ville est donc, à bien dire, un bazar, une foire perpétuelle, où des producteurs sans nombre échangent sans cesse de nouveaux produits. C'est un spectacle fait pour émouvoir le cœur des hommes qui savent penser, que cette succession rapide de denrées qui se renouvellent sans cesse. Ils considèrent avec orgueil la richesse qui en naîtra pour leur patrie, et le bonheur public qui en sera la suite assurée. Mais combien peu des industries que la vente d'un troupeau nous a fait passer en revue étaient connues de nos pères : il n'y a pas encore long-temps que, dans beaucoup de villes importantes, le sang inutile coulait sur le pavé, les rognures de peau et les autres

débris de tanneries étaient jetés parmi les immondices ; le noir animal, aujourd'hui si recherché des agriculteurs, enfoui dans des fosses au sortir des raffineries comme cause d'infection ; alors, la fabrication d'huile de pieds de bœufs, l'extraction du suif des os étaient inconnus ; le sel ammoniac nous venait d'Egypte, le bleu de Prusse était à inventer.

Lorsque nos pères vinrent habiter nos contrées, leur premier soin fut d'assurer leur subsistance. Les bords de la mer et des fleuves, la lisière des forêts, les lieux où ils pouvaient vivre de leur pêche ou de leur chasse furent, sans doute, ceux où ils bâtirent leurs premiers hameaux. Plus tard, les besoins mutuels qui rapprochèrent leurs successeurs assignèrent, à chacun, sa demeure ; les commerçants durent se réunir sur les lieux de passage, sur ceux qui présentaient des moyens de transport faciles ; le laboureur dut rechercher les terres fertiles; les corroyeurs et les meûniers, le bord des fleuves et des ruisseaux ; puis, autour d'eux, se groupèrent des charpentiers, des maçons, des couvreurs, des cordonniers, etc. Ainsi se sont formées toutes nos villes, mais bien lentement. Aujourd'hui la même loi subsiste et se manifeste avec plus d'énergie encore. Qu'une usine considérable s'établisse dans quelqu'un de nos cantons, elle est aussitôt entourée de tous les industriels dont les services productifs pourront être payés par les gens de l'usine, et les villes situées avantageusement pour le commerce voient augmenter rapidement leur population, en même temps qu'autour d'elles tout prospère et s'embellit.

Pénétré de cette idée que des établissements de différents genres se prêtent un mutuel appui, et deviennent une source de bien-être en formant le noyau d'une ville qui, par sa consommation, active et vivifie ses alentours, que de fois j'ai pris plaisir, en parcourant notre Bretagne, à m'arrêter dans ces landes incultes qui, à la honte de nos laboureurs, avoisinent souvent des ruisseaux considérables ; sur ces lais de mer, qui n'attendent, pour être conquis, que des hommes entreprenants ; au pied de ces chutes d'eau, forces perdues jusqu'ici, et que nos compatriotes n'ont pas encore appris à utiliser, et là, je m'abandonnais avec une sorte de volupté aux rêves de bonheur que je formais pour mes concitoyens ; bien-

tôt mon esprit, franchissant les années, avait vaincu mille obstacles : le triste spectacle de l'ignorance et de la misère n'était plus sous mes yeux, je prenais plaisir à contempler ces moissons qui avaient remplacé d'arides bruyères, je voyais des campagnards gais et contents, des troupeaux nombreux animer ces champs jadis stériles; de vastes terrains, arrachés aux sables et à la mer, étaient défendus par des digues puissantes; j'écoutais avec plaisir le bruit des usines : partout l'ordre et l'harmonie, partout ce bien-être et ces vertus qui sont l'apanage de l'aisance; partout, cette vie des hommes et de la nature; qui imprime à l'âme un bien-être délicieux. C'est ainsi que je me représentais l'industrie, sous les traits d'une bonne mère de famille, conduisant ses enfants au bonheur, par le travail et l'instruction.

Mais pourquoi ces rêves au milieu de considérations sèches et positives? Pourquoi! parce qu'il n'est homme qui n'en fasse, parce que l'avenir, quels que soient le genre et le but de nos études, reparait toujours, derrière nos idées les plus précises, comme ces vagues lointaines qui terminent partout l'horizon. S'agit-il d'un homme, l'on veut, d'après son caractère, ses connaissances, apprécier le rôle qu'il doit jouer un jour; s'agit-il d'un peuple, cette réunion immense d'individus qui le compose n'est plus qu'un être collectif dont on fouille le passé pour deviner le sort qui lui est réservé.

Nous avons vu là, étudiant notre pays, une première époque d'invasion, un peuple sauvage et courageux, conquérant une contrée civilisée dont il anéantit le commerce et les arts; une seconde époque nous a montré le pouvoir des nobles et du sacerdoce s'élevant l'un après l'autre; une troisième, le peuple acquérant des droits, et devenu, comme par enchantement, libre, actif, industrieux, poursuivant le bien-être au milieu des dissentions religieuses, des priviléges, des monopoles et des proscriptions; une quatrième, l'entier affranchissement de ce peuple, et le siècle des producteurs; car aujourd'hui, même chez les riches, il est de bon ton de travailler, comme il l'était jadis de ne rien faire. Partout de grandes choses s'exécutent : l'utilité publique commande, l'esprit d'association obéit; et il y a cette différence entre les entreprises des anciens et les nôtres, que leurs plus grands travaux

étaient purement de luxe. Un lieutenant de Pompée veut jeter un pont sur l'Adriatique pour joindre la Grèce à l'Italie, nos commerçants veulent couper l'istme de Panama. Voilà les temps avec leur caractère distinctif. Lorsque nous serons entrés dans l'étude de la chimie ; il nous sera facile de mieux les apprécier encore : nous verrons bientôt de quelle foule d'agents, qui sont en notre pouvoir, les anciens étaient privés. Nous passerons en revue successivement, et une à une, toutes les ressources qui sont dues aux temps modernes, tandis que nous pourrons atteindre facilement par la pensée, les améliorations qui peuvent se faire, sans autres secours que ceux qui existent aujourd'hui. Désireux d'être utiles et de répondre à la confiance de l'autorité, nous apporterons, dans ces conférences, tout le zèle dont nous sommes capables. Puissé-je trouver en retour, chez mes auditeurs, de la bienveillance et le goût de l'étude.

BIOGRAPHIE NANTAISE.

Nous avions promis de donner, dans le *Lycée Armoricain*, une biographie des hommes du département de la Loire-Inférieure qui se sont fait un nom, principalement dans les sciences, les lettres et les arts. Notre tâche est sur le point d'être remplie : il ne nous reste plus que vingt à trente notices que nous nous proposons de donner dans les n.os du *Lycée* qui suivront celui-ci. En attendant, pour faciliter les recherches, nous plaçons ici, en terminant notre 12.e volume, une liste alphabétique des personnages que nous avons mentionnés dans les volumes précédents. Le n.° premier indique le volume et le second la page.

A.

Abelard. 7. 61.
Allouel. 8. 124.
Anne (Duchesse). 11. 60.
Athenas. 13. 297.

B.

Bacqua. 7. 444.
Barin. 10. 114.
Baut. 7. 445.
Becdelièvre. 10. 211.

Bellegarde. 7. 211.
Bellec. 8. 127.
Bernard. 11. 176.
Bernard. 8. 127.
Berthaut. 7. 515.
Bertin. 7. 515.
Bertrand. 7. 515.
Biré. 7. 515.
Boffraud. 8. 127.
Boistuau. 5. 420.
Bonamy. 7. 445.
Bouguer (les deux). 5. 133.
Bouvier Desmortiers. 9. 444.
Breton de Gaubert. 7. 446.
Bruc-Montplaisir (de) 12. 148.

C.

Cacaut. 8. 125.
Cambout (du). 9. 498.
Cassard. 7. 115.
Casseans de Hallay. 8. 557.
Ceinerai. 4. 226.
Chalotais (de la). 3. 101.
Chardin. 9. 142.
Chataignier. 7. 446.
Columb. 8. 336.
Crucy. 9. 69.

D.

Dedrain. 8. 336.
Delaville. 8. 559.
Denan. 8. 335.
Derivas. 7. 447.
Descartes (M.lle). 8. 334. 560.
Desforges Maillard. 5. 265.
Dithury. 5.
Duboueix. 10. 392.
Duchaffaut. 14. 69.
Dufresnoy. 6. 62.

E.

Errard. 8. 333.
Eusèbe. 14. 69.

F.

Félix (St.). 13. 434.
Fournier. 13. 127.
Freteau.

G.

Gaignard. 9. 139.
Gaiguat. 10. 394.
Gaschignard. 8. 228.
Garaye. 1. 408.
Gautret. 6. 74.
Gibonays. 8. 229.
Giraud. 11. 94.
Gouin. 10. 392.
Gourmeau. 8. 82.
Graslin. 4. 546.
Grelier. 13. 439.
Greslan. 10. 392.
Grou. 10. 394.
Guimard. 7. 447.

H.

Hervé. 10. 393.
Huet de Coetlisan. 3. 165.
Huette. 7. 447.
Hullin. 10. 394.
Hunauld. (les deux). 6. 516.
Huon de Kermadec. 11. 95.

J.

Jagorel. 7. 448.

K.

Kerivalant. 7. 448.
Kervegan. 8. 558.

L.

Lacroze. 3. 505.
Trois Lanoue. 8. 450. 452. 453.
Laplace. 12. 42.
Larcher. 8. 230.
Lasante. 8. 230.
Lemot. 11. 156.
Léonard. 13. 253.
Lespine. 11. 92.
Levêque. 5. 65.
Lodé. 11. 92.

M.

Mary. 10. 394.
Mellier. 11. 258.
Mello. 10. 394.
Menot. 11. 94.
Meschinot. 5. 313.
Montaudouin. 8. 557.
Morin. 12. 41.
Motays. 10. 391.

N.

Noë-Menard (la). 8. 79.

O.

Ogée. 4. 144.
Ogereau. 10. 395.

P.

Padioleau. 11. 260.
Pays (le). 5. 414.
Pellerin. 10 391.
Peloutier. 8. 558.
Pommereuil. 1. 157.
Portail. 12. 42.

Q.

Querlon. 7. 338.

R.

Rapatel. 6. 576.
Raphael. 12. 43.
Renou. 13. 129.
Résurrection (Pierre de la). 11, 94.
Rivallon. 13. 377.
Riveau. 11. 42.
Robinet. 12. 42.
Roche (la). 9. 141.
Roche. 11. 91.
Rohan. 10. 273.
Rozelin. 13. 377.
Ruis. 8. 556.

S.

Sainte-Anne. 12. 43.
Sainte-Magdelaine. 8 383.
Serrie (de la). 7. 449.
Siguin. 11. 92.
Sulpice. 12. 44.

T.

Térisse. 13. 380.
Tioles. 13. 379.
Tour-d'Auvergne(la). 1. 103.
Travers. 4. 141.

V.

Varsavaux. 12. 43.
Vigneux. 12. 43.

TABLEAU DES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES, *faites à Nantes, à 25 mètres d'élévation au-dessus du sol, et 44 mètres, à-peu-près, d'élévation au-dessus des eaux moyennes de la mer. — Baromètre réduit à la température de la glace fondante.*

OCTOBRE 1829.

JOURS DU MOIS.	Phase de la Lune.	MATIN, à sept heures. Barom. métriq.	Barom. ordin.	Therm. centig.	Therm. de Réau.	Hygr. à chev.	Vents.	SOIR, à trois heures. Barom. métriq.	Barom. ordin.	Therm. centig.	Therm. de Réau.	Hygr. à chev.	Vents.	ETAT DU CIEL DURANT LE JOUR.
		mèt.	p. l.					mèt.	p. l.					
1		0,756	27,11,2	+12,5	+10	75	est	0,754	27,10,3	+15	+12	70	e. s. e.	Couvert, pluie, vent.
2		0,763	27,9,9	+15	+12	80	s. e.	0,755	27,10,8	+17,5	+14	85	sud	Petite bruine, nuages, pluie, vent.
3		0,757	27,11,6	+12,5	+10	80	s. s. e.	0,757	27,11,6	+17,5	+14	80	s. s. o.	Nuages, brume, soleil.
4		0,759	28,0,5	+11,2	+9	80	ouest	0,759	28,0,5	+16,2	+13	75	ouest	Nuages, soleil, vent.
5	☽	0,759	28,0,5	+13,6	+11	80	s. o.	0,756	27,11,2	+16,2	+13	80	o. n. o.	Couvert, pluie, vent.
6	11 h. 42'	0,750	27,11,2	+10	+8	80	ouest	0,756	27,11,2	+15	+12	75	n. o.	Nuageux, vent.
7	soir.	0,752	27,9,5	+12,5	+10	80	ouest	0,748	27,7,6	+15	+12	85	n. o.	Couvert, pluvieux, vent.
8		0,758	28	+5	+4	75	n. o.	0,760	28,1	+10	+8	65	n. n. o.	Nuages, petite pluie, grêle, vent.
9		0,766	28,2,8	+3,6	+3	65	n. e.	0,767	28,4	+11,2	+9	70	n. o.	Gelée blanche, soleil, vent, pluie le soir.
10		0,769	28,5	+7,5	+6	75	est	0,772	28,6,3	+13,6	+11	75	n. e.	Nuageux, soleil.
11		0,770	28,5,4	+10	+8	75	s. o.	0,768	28,4,5	+15	+12	80	s. o.	Couvert, brumeux, pluvieux.
12	⊙	0,767	28,4	+11,2	+9	80	o. s. o.	0,767	28,4	+12,5	+10	80	o. s. o.	Brumeux, couvert, pluvieux.
13	3 h. 22'	0,764	28,2,8	+12,5	+10	80	s. o.	0,762	28,1,9	+15	+12	80	s. o.	*Idem*, *idem*, vent.
14	soir.	0,753	27,9,9	+12,5	+10	85	o. s. o.	0,752	27,9,5	+15	+12	89	n. o.	Couvert, pluvieux, brumeux, vent.
15		0,761	28,1,4	+5	+4	65	nord	0,763	28,2,3	+11,2	+9	70	nord	Nuageux, soleil.
16		0,764	28,2,8	+6,2	+5	70	e. s. e.	0,766	28,3,6	+12,5	+10	75	s. e.	Nuageux, couvert, pluvieux, brume.
17		0,763	28,2,3	+12,5	+10	85	o. s. o.	0,764	28,2,8	+15	+12	88	ouest	Brumeux, couvert, pluvieux.
18		0,763	28,2,3	+10	+8	85	sud	0,763	28,2,3	+18,6	+15	80	s. o.	Brume épaisse le matin, découvert, soleil.
19	☾	0,768	28,1,9	+11,2	+9	85	s. o.	0,760	28,1	+16,2	+13	85	s. o.	*Idem*, *idem*.
20	2 h. 24'	0,756	27,11,2	+7,5	+6	85	est	0,756	27,11,2	+16,2	+13	82	s. o.	Brumeux, soleil, nuages, petite pluie.
21	soir.	0,756	27,11,2	+11,2	+9	81	sud	0,755	27,11,2	+15	+12	76	s. o.	*Idem*, pluie le soir, vent.
22		0,756	27,11,2	+11,2	+9	78	ouest	0,756	27,11,2	+15	+12	76	ouest	Nuageux, pluvieux, soleil.
23		0,756	27,11,2	+11,2	+9	78	n. e.	0,756	27,11,2	+13,6	+11	76	n. e.	Nuageux, brume, vent.
24		0,755	27,10,8	+11,2	+9	75	n. e.	0,756	27,11,2	+12,5	+10	78	n. e.	Nuageux, vent.
25		0,760	28,1	+11,2	+9	75	n. e.	0,761	28,1,4	+12,5	+10	75	e. n. e.	Soleil, brume le matin, vent.
26		0,761	28,1,4	+6,2	+5	72	n. e.	0,762	28,1,9	+12,5	+10	70	e. n. e.	Nuageux, brume, vent.
27	●	0,763	28,2,3	+7,5	+6	75	n. e.	0,764	28,2,8	+10	+8	72	n. e.	Couvert, brumeux, vent.
28	7 h. 37'	0,763	28,2,3	+7,5	+6	75	e. n. e.	0,761	28,1,4	+11,2	+9	74	est	*Idem*, *idem*.
29	soir.	0,763	28,2,3	+3,6	+3	75	n. e.	0,763	28,2,3	+10	+8	72	n. n. e.	Gelée blanche, nuageux, vent.
30		0,763	28,2,3	+2,5	+2	72	n. e.	0,763	28,2,3	+10	+8	70	n. e.	Gelée blanche, brume, vent, soleil.
31		0,759	28,0,5	+1,2	+1	76	ouest	0,759	28,0,5	+15	+12	80	o. s. o.	Couvert, brumeux, pluvieux.

RÉCAPITULATION *jusqu'au 31 Octobre 1829.*

Baromètre....	Plus grande élévation.	$= 0,772$ mill.	$= 28$ p. $6,3$ lig.
	Moindre élévation	$= 0,748$ mill.	$= 27$ » $7,6$
Thermomètre.	Plus grand degré de chaleur.	$+ 14$ Réaumur.	$= 17,5$ centigrades.
	Moindre degré de chaleur.	$+ 1$ Réaumur.	$= 1,2$ centigrades.
Hygromètre à cheveux.	Plus grande humidité	$= 89$ degrés.	
	Moindre degré	$= 65$ degrés.	

Jours dont le vent a soufflé.		Nombre	
Du N.	2	de beaux jours	19
N.-E.	6	de couverts.	11
E.	4	de pluie.	14
S.-E.	2	de grêle	1
S.	3	de vent	19
S.-O.	5	de gelée	0
O.	7	de tonnerre.	0
N.-O.	2	de neige	0
		de brume.	19

Il est tombé 0.m 048 mill. de pluie sur la plate-forme de l'Observatoire, du 1.er au 31.

HUETTE, *Opticien.*

Nantes, Imp. et Lith. de Mellinet-Malassis.

MELLINET-MALASSIS, *Editeur.*

LE LYCÉE ARMORICAIN.

TABLE DU QUATORZIÈME VOLUME.

SUR LA BRETAGNE.

Histoire nationale et Dictionnaire géographique de toutes les communes du département de la Loire-Inférieure ; par M. Giraud de Saint-Fargeau. — Observations de M. Priou. 3.

Sur le même ouvrage — 2.e article de M. Ch. Hersart. 83.

Chronique Bretonne. — *Relation de ce qui se passa à la mort de quatre messieurs gentilshommes qui eurent la tête tranchée, au Bouffé de Nantes, le mardi de la semaine sainte, 26 mars, entre les 9 et 10 heures du soir ; 1720.* 23.

Sur la Basse-Bretagne, ses mœurs, son langage et ses monuments ; par M. A. Romieu. 47.

Du pays d'Aginense, par M. Miorcec de Kerdanet. 169.

Notice sur Occismor, par le même. 191.

Langue Galloise et langue Bretonne, par M. de Guer. 187.

Précis de l'histoire naturelle de Bretagne, par M. Miorcec de Kerdanet. — Des sources et des fontaines. 251.

2.° *Lettre sur le pays de Retz, ou la Bretagne d'Outre-Loire ;* par M. de la Fontenelle. — 269 et 351.

Biographie Nantaise, par M. J. Le Boyer.

[illegible] 69.

Duchaffault. 69.

Liste alphabétique des personnages mentionnés dans cette biographie. 391.

LETTRES MORBIHANNAISES :

27.e *Lettre Morbihannaise.* — Domaines Congéables. Effet funeste de l'excès du morcellement continuel des propriétés rurales. Nature du sol. Mesures agraires et de capacité. Métairies. Engrais. Assolements. Culture des pommiers. Nouvel insecte extrêmement dangereux pour ces arbres. 261.

POÉSIE.

Ballade de M. CASIMIR DELAVIGNE, musique de ROSSINI. 47.

Barcarolle de *Marino Faliero*, musique de PERRUCHINI. 47.

L'amitié, par M. Ch. DE COMMEQUIERS. 71.

La jeune fille de Saint-Sénon; par M. C. 72.

Le soir, par le même. 72.

L'amour, par M.me la marquise de R. — *Erratum*. 73.

Chants populaires de la Grèce moderne, traduits littéralement par M. U. de Marquessac. 98.

Fragments, traduits en vers français, du *Faust*, de Goëthe, par M. Lidener. 103 et 197.

Trois Femmes Poëtes inconnues. — A mon ange gardien. — Le malheur d'être laide. 121 et 123.

Fragments d'une traduction du poëme des *amours des anges*, de Thomas Moore, par M. DUCREST DE VILLENEUVE. 204.

Françoise d'Amboise, par le même. 290.

Un Souvenir d'Enfance, par M. Ed. TURQUETY. 318.

Le dernier asile, par le même. 319.

Le silence, par le même. 320.

L'auteur posthume, comédie en un acte et en vers, par M. E. SOUVESTRE. 336 et 360.

VARIÉTÉS.

Bibliothèque publique de Nantes. — Ouvrages sur la marine et l'industrie. 74.

De l'enseignement de la Philosophie; par M. Y. 100, 255, 355.

La Vendée Poëtique et Pittoresque; par M. MASSÉ ISIDORE. 127.

Trois Femmes Poëtes Inconnues. Compte rendu par M. A. GUÉPIN. 118

Opinion d'un Français sur le caractère Anglais; par M. Eugène G. 124.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poitiers. 205.

Société Industrielle de Mulhouse. 243.

Les Frères d'Armes; par M. Ch. DE COMMEQUIERS. 273.

Notes sur la Ferme Modèle de Verneuil; par M. Ch. HAENTJENS. 293.

Méthode Gallienne. — Cours institués à Nantes, par M. Goupilleau, d'après cette méthode. 303.

Un nouveau Poëte, par M. E. SOUVESTRE. 315.

Cours public et gratuit de Chimie industrielle. — Discours prononcé par M. le docteur GUÉPIN, à l'ouverture de ce Cours. 375.

MÉTHODE JACOTOT :

Résumé de cette méthode; par M. E. SOUVESTRE. 292.

Compte rendu de ce Résumé; par M. A. GUÉPIN. 323.

Compositions d'élèves d'après la méthode. — L'hypocrite. La Poësie. La Boule. 325.

LITHOGRAPHIE.

Musique d'une ballade de Rossini. 47.

Musique d'une barcarolle de Perruchini. 47.

Modèles pour le système de ridage de M. Painchaut. 159.

Tyrolienne du *Guillaume Tell* de Rossini. 240.

Plan lithographié d'un banc de lauternes hobineuses. 246.

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE.

Bulletins des séances de juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre, et décembre. — 79, 127, 213, 305, 352.

Procès-verbal de la distribution des primes, faite au nom de la Société Académique, à la Foire-Nantaise du 25 mai. 80.

Rapport de M. ROBINEAU DE BOUGON, Président du même jury, sur cette distribution. 128.

Rapport trimestriel des travaux de la Section d'Agriculture, par M. Ch. HAENTJENS, Secrétaire. — 82.

Rapport de M. GUÉPIN, sur la fabrique de céruse de MM. David. 151.

Rapport de M. Ch. HAENTJENS, sur un nouveau système de ridage de M. Painchaut fils. 159.

Rapport de M. J. LE BOYER, sur les *Tables du Charpentier*, de M. Pellieu. 213.

Notice biographique sur M. le docteur Louis Valentin; par M. PRIOU. 215.

Sur un nouveau système de constructions de chaudières à vapeur, de M. Legris, par M. GUILBAUD. 231.

Tableau des observations faites à l'observatoire de Nantes, par M. Huette, opticien, pendant les mois de mai, juin, juillet, août, septembre et octobre. 91, 167, 241, 313, 352, 393.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE.

Séance du 14 juin. — L'Amaryllis *Bella-Donna*. 88.

Nouvelle variété de rose. 165.

Rapport de M. H. COURANT, sur l'*écusson-greffe*. 307.

Rapport du jury d'examen de la Société Nantaise d'Horticulture, sur les plantes exposées sur la promenade de la Bourse, à la fête florale du 4 octobre 1829. 352.